

Institut National des Langues et Civilisations Orientales

École doctorale N°265

Langues, littératures et sociétés du monde

Centre de Recherches Europe-Asie (CREE)

THÈSE présentée par :

Mathilde CHEZE

soutenue le : 26 juin 2013

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'INALCO**

Discipline : Histoire, sociétés et civilisations

LA FRANCE EN GRECE

Etude de la politique culturelle française en territoire hellène du début des années 1930 à 1981

Thèse dirigée par :

Mme DALEGRE Joëlle

Maître de conférences (HDR), INALCO

RAPPORTEURS :

Monsieur BOUNEAU Christophe

Professeur, Université Bordeaux III

Monsieur MARTIN Laurent

Chargé de recherches (HDR), Institut d'études politiques de Paris

MEMBRES DU JURY :

Madame ANASTASSIADOU

Méropi

Professeur, INALCO

Madame BALTA Athanassia

Professeur, Hellenic Open University

Monsieur BOUNEAU Christophe

Professeur, Université Bordeaux III

Madame DALEGRE Joëlle

Maître de conférences (HDR), INALCO

Monsieur MARTIN Laurent

Chargé de recherches (HDR), Institut d'études politiques de Paris

Remerciements

La réalisation de cette thèse aurait été impossible sans le soutien et l'affection de mes parents qui ont traversé avec moi toutes les difficultés survenues pendant ces six ans et n'ont jamais failli.

Je tiens à remercier Mme Joëlle DALEGRE qui a dirigé ce travail, pour son aide, ses encouragements et ses conseils. J'espère que le présent travail sera à la hauteur de ses attentes.

J'adresse aussi mes remerciements les plus sincères à Mme Katherine NAZLOGLOU pour son amitié et ses conseils bienveillants tout au long de ces années de recherche et de travail.

Je dois aussi remercier l'ensemble des personnels des services d'archives consultées qui m'ont toujours accueillie dans les meilleures conditions.

Il me faut enfin remercier tous ceux qui m'ont offert leur aide précieuse et plus spécialement François pour ses relectures attentives et Cécile pour sa grande maîtrise de la cartographie. Plus largement, je remercie mes amis qui m'ont « supportée » patiemment pendant ce long exercice.

Table des matières

INTRODUCTION	14
<u>PREMIERE PARTIE</u> : DE LA « GRANDE POLITIQUE » AUX PREMICES D'UNE POLITIQUE CULTURELLE : LA PRESENCE FRANÇAISE EN GRECE DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1930-1939)	24
<u>CHAPITRE I</u> : LA PRESENCE CULTURELLE DE LA FRANCE AU DEBUT DES ANNEES 1930	25
I. LA PLACE SPECIFIQUE DE LA FRANCE EN GRECE DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES	25
A. <i>Une implantation ancienne</i>	25
1/ Une présence française essentiellement culturelle.....	25
2/ Les agents fondateurs de la présence française en Grèce	26
B. <i>Le rôle clé de l'archéologie pour la présence française en Grèce</i>	28
1/ L'Ecole française d'Athènes ou la volonté de pérenniser l'implantation française en territoire hellène	28
2/ L'archéologie, théâtre de luttes d'influences entre nations européennes	30
C. <i>L'élargissement de la présence française</i>	33
1/ L'Institut français d'Athènes : une émanation de l'Ecole française d'Athènes	33
2/ La langue, outil du rayonnement politique français	35
II. L'ETAT DE LA PRESENCE FRANCAISE EN GRECE A LA FIN DES ANNES 1920.....	39
A. <i>Le rôle pivot de l'Institut français d'Athènes</i>	39
1/ Le succès de l'Institut	39
2/ L'affinement des objectifs de l'Institut.....	41
B. <i>Le philhellénisme ou l'idée de convergence spirituelle entre la France et la Grèce</i>	42
1/ Une perception renouvelée de la Grèce	42
2/ Le regard des Grecs sur la présence française	46
C. <i>Le pouvoir du français</i>	48
1/ Le rôle du français dans la vie des Grecs.....	48
2/ Une présence culturelle française multiple ?	51
III. LA MONTEE EN PUISSANCE DES CONCURRENCES, MIROIR DES LACUNES FRANCAISES	55
A. <i>Une incontestable primauté de la France en Grèce</i>	55
1/ Les ingrédients de la réussite française.....	55
2/ Les faiblesses des concurrents	57
B. <i>Une France aux pieds d'argile ?</i>	60
1/ Une présence française trop humaniste ?	60
2/ Les limites de la politique « à la française »	64

CHAPITRE II : MISE EN CAUSE DE LA PREDOMINANCE FRANCAISE EN GRECE ET PREMIERE REACTION FRANCAISE (PREMIERE MOITIE DES ANNEES 1930).....67

I. LE REFROIDISSEMENT DES RELATIONS FRANCO-GRECQUES AU TOURNANT DES ANNEES 1930	67
A. <i>L' affirmation de l'Etat grec ou le temps du désamour avec la France</i>	67
1/ Un contexte politique intérieur grec peu favorable à la France	67
2/ La mise en cause de la prééminence culturelle française : la nouvelle politique éducative grecque..	68
B. <i>Réagir plutôt qu'agir</i>	72
1/ Défendre le statut de la France en Grèce	72
2/ La situation des écoles françaises au tournant des années 1930	74
II. LES PREMIERS PAS VERS LA DEFINITION D'UNE POLITIQUE CULTURELLE EN GRECE (1931-1935)	80
A. <i>Repenser la présence française</i>	80
1/ Une « Grande Politique » obsolète ?.....	80
2/ Vers la mise en œuvre d'une politique culturelle	81
B. <i>Réorganiser et moderniser les outils de la présence française en Grèce</i>	83
1/ Vers un élargissement de la présence culturelle	83
2/ Un programme d'action	85
III. BILAN DE LA PREMIERE REACTION	90
A. <i>Une primauté française conservée ?</i>	90
1/ La sauvegarde du français.....	90
2/ La « stratégie du verbe »	94
B. <i>Des limites pesantes au sursaut français</i>	96
1/ Un déploiement insuffisant de moyens	96
2/ Un plan d'action trop étroit.....	98

CHAPITRE III : MODERNISATION ET REORGANISATION DE LA PRESENCE FRANCAISE (1936-1939).....102

I. LA GRECE ET LA FRANCE A L'HEURE DE LA DICTATURE DE METAXAS	102
A. <i>L'ère Métaxas</i>	102
1/ Les particularités du « régime du 4 août »	102
2/ Autoritarisme, totalitarisme ou « fascisme à la grecque » ?	104
B. <i>Un rôle nouveau pour la présence française en Grèce</i>	108
1/ Contre mauvaise fortune bon cœur	108
2/ Une nouvelle donne dans les relations franco-grecques ?	111
II. LA POLITIQUE DU FRONT POPULAIRE OU LA PREMIERE EXPERIENCE D'UNE POLITIQUE D'ECONOMIE CULTURELLE FRANCAISE (1936-1938)	113

<i>A. Redéfinition des enjeux de la présence française en Grèce</i>	113
1/ Le Front Populaire face à la montée des périls (1936-1938)	113
2/ La contre-attaque française : l'organisation d'une politique d'économie culturelle	115
<i>B. La culture française, fer de lance de la résistance spirituelle grecque au fascisme</i>	117
1/ La France, refuge culturel et moral pour les Grecs.....	117
2/ Un exemple symbolique du rôle de la France : Jean Zay à Athènes (avril 1937)	118
<i>C. Les résultats de la politique d'économie culturelle française</i>	124
1/ Un indéniable retour à l'action	124
2/ La diversification de la présence française	125
III. LE COUP D'ARRET A LA PREMIERE EXPERIENCE DE POLITIQUE D'ECONOMIE CULTURELLE FRANÇAISE : LE TEMPS DE LA GUERRE (1938-1939)	133
<i>A. La Grèce au cœur des antagonismes culturels</i>	133
1/ Les Allemands	133
2/ Les Italiens	136
3/ Les Britanniques	137
<i>B. Les limites internes à un véritable retour à l'action de la France en Grèce</i>	138
1/ L'accord de 1938	138
2/ Les problèmes administratifs et les divergences de vues	141
<i>C. La présence française à la veille de la guerre</i>	143
1/ Les institutions classiques.....	144
2/ Les nouveaux outils	154
<u>DEUXIEME PARTIE : LA PRESENCE CULTURELLE FRANCAISE EN GRECE A</u> L'EPREUVE DE LA GUERRE (1939-1949)	163
CHAPITRE IV : L'EXPERIENCE COMMUNE DES « ANNEES NOIRES » : LA FRANCE ET LA GRECE ENTRE 1939 ET 1944	164
I. LES HESITATIONS DE LA POLITIQUE CULTURELLE DANS UNE FRANCE EN GUERRE (1939- 1940)	164
<i>A. Le temps du repli</i>	164
1/ La remise en cause de la politique culturelle française	164
2/ Une perte de prestige en Grèce	166
3/ Des activités réduites par la guerre ?	168
<i>B. Une présence en Grèce brouillée</i>	174
1/ La France Libre ou l'autre France en Grèce	174
2/ De l'exaltation lyrique à la <i>Realpolitik</i>	176
II. UNE LUEUR DANS LA NUIT : LE ROLE CLE DE LA PRESENCE FRANCAISE PENDANT L'OCCUPATION	180

<i>A. Les spécificités du cas grec</i>	180
1/ La Grèce occupée (1941-1944).....	180
2/ La guerre révélateur de la Grèce moderne pour les Français.....	182
3/ Quel rôle pour la France en Grèce ?	185
<i>B. L'IFA : le bastion français en guerre</i>	186
1/ Le rôle clé de Merlier et Milliex dans « l'anastylose » française	186
2/ Agir pour la Grèce	190
3/ Un noyau inoxydable de la présence française en Grèce.....	192
<i>C. Les autres piliers de la permanence culturelle française</i>	199
1/ « Plier mais ne pas rompre » : l'Ecole française d'Athènes pendant les heures sombres	199
2/ Résister à Athènes, s'affaiblir en province	201
3/ Tenir face aux rivaux	209

CHAPITRE V : LE TEMPS DU RENOUVEAU : NOUVELLE FRANCE, NOUVELLE GRECE (DEUXIEME MOITIE DES ANNEES 1940).....212

I. UN CONTEXTE POLITIQUE PEU FAVORABLE AU RENFORCEMENT DE LA PRESENCE FRANÇAISE (DEUXIEME MOITIE DES ANNEES 1940).....	212
<i>A. Le temps de la guerre civile</i>	212
1/ Une « fausse » sortie de guerre	212
2/ Des échanges culturels franco-grecs mis à mal	213
<i>B. Etat de la présence française au sortir de la guerre</i>	216
1/ Des piliers traditionnels plus ou moins affectés	216
2/ Les ligues franco-helléniques, victimes de la guerre civile ?	226
3/ Les nouveaux outils meurtris	229
II. RELANCER LA PRESENCE FRANCAISE : METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE	233
<i>A. Définition de nouveaux enjeux</i>	233
1/ Renforcer.....	233
2/ Restructurer.....	235
<i>B. Entre tradition et modernité : les hésitations françaises</i>	237
1/ Les facteurs du renouveau	237
2/ Les facteurs de la permanence	244
III. LES OBSTACLES AU RENOUVEAU.....	245
<i>A. Etre présent en Grèce : les divergences de vues françaises</i>	245
1/ Les tensions entre l'Institut français d'Athènes et la représentation diplomatique	245
2/ Des différends à nouveau source d'affaiblissement pour la présence française.....	248
<i>B. Une politique culturelle peu lisible</i>	251
1/ Des contradictions.....	251
2/ Quels remèdes ?	252

**CHAPITRE VI : SURVIVANCE D'UNE PRESENCE CULTURELLE FRANCAISE :
DU DECLIN A LA VOLONTE DE RECONSTRUCTION (1949) 255**

**I. LA GRECE APRES LA GUERRE CIVILE : ENJEU DE LA GUERRE FROIDE, NOUVEL ENJEU
POUR LA FRANCE 255**

*A. La rupture de l'équilibre des forces d'avant-guerre : l'irrésistible américanisation
de la Grèce après 1949 255*

1/ Une nouvelle concurrence 255

2/ Mise en place d'un véritable réseau culturel américain 257

3/ De nombreux avantages comparatifs 258

B. La renaissance des anciennes concurrences 260

1/ Le renouveau allemand 260

2/ Les permanences italiennes 261

C. Redéfinition des relations bilatérales franco-grecques 262

1/ L'attitude grecque en 1949 262

2/ L'attitude française 263

**II. L'ENTREE DANS UNE PHASE DE REORGANISATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE
FRANCAISE 264**

A. Etat des pivots de la présence française 264

1/ La présence française vue par les Grecs 264

2/ Des permanences et des problèmes 266

B. Les éléments du renouveau français 272

1/ Une réforme profonde ? 272

2/ Repenser la diffusion de la culture française en Grèce 274

III. UN BILAN EN DEMI-TEINTE AU TOURNANT DES ANNEES 1950 276

A. De la stérilité des relations franco-grecques. 276

1/ La fin du romantisme politique et culturel 276

2/ Une éclipse française ? 277

B. Des objectifs partiellement atteints 278

1/ L'impuissance économique française 278

2/ Une présence mise à mal 280

TROISIEME PARTIE : RETROUVER ET RENFORCER SON INFLUENCE

**TRADITIONNELLE : LA FRANCE EN QUETE D'UNE POLITIQUE
CULTURELLE ENTRE 1950 ET 1981 284**

**CHAPITRE VII : RENAISSANCE DE LA POLITIQUE CULTURELLE
FRANCAISE ET RAPPROCHEMENT FRANCO-GREC (1950-1967) 285**

I. UNE SORTIE DE CRISE PEU FAVORABLE A LA FRANCE (1950-1958) 285

A. <i>Un contexte intérieur grec nouveau</i>	285
1/ Un pays en difficulté	285
2/ La fin de l'exclusivité française	287
3/ Un point d'achoppement avec les autorités grecques	288
B. <i>De la tradition à la modernité : un modèle de présence culturelle française remis en cause</i>	289
1/ Un refroidissement des relations bilatérales	289
2/ Des antagonismes franco-français indépassables ?	291
3/ Une série d'actes manqués	294
C. <i>La présence culturelle française dans les années 1950</i>	295
1/ Les institutions culturelles	295
2/ Les manifestations de la politique culturelle française	301
3/ Situation des agents du renouveau français	310
II. RESTAURER LE PRESTIGE FRANCAIS : LES ANNEES DU « FLIRT » FRANCO-GREC (1958-1963).....	319
A. <i>D'une époque à l'autre : André Malraux au Parthénon</i>	319
1/ Une visite symbolique de l'intimité franco-grecque	319
2/ Un voyage pourtant diversement apprécié	322
B. <i>Le temps du second souffle : l'intensification des relations bilatérales sous Karamanlis</i>	326
1/ La nouvelle donne franco-grecque	326
2/ Un moment privilégié	328
3/ De Gaulle en Grèce	330
C. <i>Redéfinition de la politique culturelle française : l'heure de la séduction</i>	334
1/ De nouveaux acteurs ?	334
2/ De nouveaux moyens ?	336
III. LE RETOUR AUX DIFFICULTES (1963-1967).....	342
A. <i>Une imitation plus ou moins réussie des modèles concurrents</i>	342
1/ Une collaboration culturelle nouvelle	342
2/ Des divergences insolubles	345
B. <i>Une présence traditionnelle affectée</i>	346
1/ Le temps du repli	346
2/ Réformer pour restaurer la présence française	347
CHAPITRE VIII : LES ANNEES DU REALISME : LA PRESENCE CULTURELLE FRANCAISE ET LA DICTATURE DES COLONELS (1967-1974)	353
I. AMBIVALENCE FRANCAISE FACE AU NOUVEAU REGIME POLITIQUE GREC	353
A. <i>La crise de la démocratie grecque</i>	353
1/ Le contexte grec	353

2/ La réaction des puissances étrangères présentes en territoire grec	355
B. La France face au régime des colonels	356
1/ Un Etat français bienveillant.....	356
2/ Le milieu intellectuel français divisé.....	358
C. Maintenir coûte que coûte la présence culturelle française en Grèce.....	361
1/ Présence culturelle et principe de réalité : un mariage délicat.....	361
2/ Les désillusions du pragmatisme à la française	364
II. UNE PRESENCE CULTURELLE FRANÇAISE EN RETRAIT	365
A. Nouvelles ambitions de la politique française et piliers culturels traditionnels	365
1/ Le français en péril ?.....	365
2/ Des institutions traditionnelles vidées de leur âme.....	368
B. Un rôle culturel limité	370
1/ Une absence d'action globale	370
2/ Entre ambitions et résignation	373
III. UNE PRESENCE FRANÇAISE EN GRECE BROUILLEE.....	377
A. Une réorientation de la politique culturelle française empreinte de confusion.....	377
1/ Restaurer le français.....	377
2/ Une perte d'identité de la France en Grèce.....	380
B. Le temps de la « grécomanie »	381
1/ Le goût de la Grèce.....	381
2/ La Grèce, terre de tourisme pour les Français	393

CHAPITRE IX : « LE CHANT DU CYGNE » POUR LA POLITIQUE

CULTURELLE FRANÇAISE (1974-1981) 398

I. UN CONTEXTE FAVORABLE A LA FRANCE : LE COUPLE « VALÉRY GISCARD D'ESTAING-KARAMANLIS » (1974-1981).....	398
A. La Grèce après les colonels.....	398
1/ Le retour à la démocratie	398
2/ « Européaniser la Grèce ».....	400
3/ Le soutien de la marraine française	402
B. Nouvelle ère, nouvelle Grèce.....	403
1/ La découverte d'une « Grèce vivante » par les Français	403
2/ Nouveaux mythes, nouvelles dérives ?.....	405
II. VERS UN REEQUILIBRAGE DES RELATIONS FRANCO-GRECQUES ?.....	409
A. Un troisième souffle pour la politique culturelle française.....	409
1/ Le renouveau du français.....	409
2/ Le rôle nouveau des institutions anciennes.....	412
3/ Les objectifs scientifiques et techniques.....	414
B. De l'exclusive française à la réciprocité des échanges franco-grecs	415

1/ Un partenariat réel.....	415
2/ Des coopérations multiples.....	417
3/ De nombreuses embûches.....	420
III. UNE FRANCE RESTAUREE DANS SON INFLUENCE TRADITIONNELLE EN GRECE ?	426
<i>A. La rupture du couple franco-grec : le temps du désamour.....</i>	<i>426</i>
1/ La Grèce en 1981.....	426
2/ La fin du troisième souffle.....	427
<i>B. Une réorientation finalement fructueuse de la politique culturelle française ?</i>	<i>430</i>
1/ Permanence des relations.....	430
2/ La fin des illusions.....	441
CONCLUSION.....	446
ANNEXES.....	489

Table des tableaux

TABLEAU 1 : REGLEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE	50
TABLEAU 2 : IMPORTATION DES LIVRES FRANÇAIS EN GRECE (1926-1930).....	53
TABLEAU 3 : LES ECOLES ETRANGERES EN TERRITOIRE HELLENE EN 1927-1928	74
TABLEAU 4 : NOMBRE D'INSCRITS A L'INSTITUT ET PARTICIPATION AUX EXAMENS DE FIN D'ANNEE (1920-1935)	91
TABLEAU 5 : LES MOUVEMENTS TOURISTIQUES EN FRANCE ENTRE 1931 ET 1935	100
TABLEAU 6 : BUDGET DU SOFE (1936-1939).....	116
TABLEAU 7 : FILMS PROJETES EN GRECE SUIVANT LA LANGUE (1934-1938).....	131
TABLEAU 8 : FILMS PROJETES EN GRECE SUIVANT LE PAYS D'ORIGINE (1934-1938)	132
TABLEAU 9 : NOMBRE D'ELEVES DANS LES PRINCIPALES ECOLES ETRANGERES EN 1938-1939	144
TABLEAU 10 : NOMBRE D'ELEVES ET DE PROFESSEURS A L'IFA ENTRE 1935 ET 1939	149
TABLEAU 11 : L'ALLIANCE FRANÇAISE ENTRE 1935 ET 1939	149
TABLEAU 12 : CANDIDATS DE L'IFA AUX EXAMENS DE FIN D'ANNEE ENTRE 1937 ET 1939	150
TABLEAU 13 : LES PARUTIONS FRANÇAISES EN GRECE EN 1938-1939	153
TABLEAU 14 : PRIX DES JOURNAUX FRANÇAIS DANS DIFFERENTS PAYS EN DRACHMES	154
TABLEAU 15 : NOMBRE D'ELEVES A L'IFA EN 1941	193
TABLEAU 16 : EVOLUTION DES INSCRIPTIONS A L'IFA (FIN 1941-MI 1942)	195
TABLEAU 17 : ELEVES DE L'ALLIANCE FRANÇAISE DANS LA REGION D'ATHENES (1941-1944).....	202
TABLEAU 18 : LE RESEAU DE L'ALLIANCE FRANÇAISE (1943-1944).....	203
TABLEAU 19 : ECOLES CONFESIONNELLES INSULAIRES DANS LA DEUXIEME MOITIE DES ANNEES 1940	222
TABLEAU 20 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ECOLES CONFESIONNELLES DANS LA DEUXIEME MOITIE DES ANNEES 1940	224
TABLEAU 21 : LES FRONDISTIRIA	225
TABLEAU 22 : ANNEXES ORGANISEES PAR L'IFA DANS LA DEUXIEME MOITIE DES ANNEES 1940.....	239
TABLEAU 23 : COMPARATIF DE PRIX ENTRE LIVRES FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMERICAINS	241
TABLEAU 24 : CLASSIFICATION DES LIVRES FRANÇAIS EN FONCTION DE LEURS PRIX DE VENTE.....	242
TABLEAU 25 : BUDGET DU SOFE ENTRE 1944 ET 1949	279
TABLEAU 26 : NOMBRE DE CANDIDATS AUX EXAMENS DANS LA REGION DE THESSALONIQUE	296
TABLEAU 27 : BILAN DES DEMANDES DE BOURSES EN GRECE DE 1955 A 1958 PAR CATEGORIES.....	304
TABLEAU 28 : BILAN DES BOURSES FRANÇAISES ACCORDEES EN GRECE DE 1955 A 1958 PAR CATEGORIES	304
TABLEAU 29 : FILMS MIS EN EXPLOITATION (HORS FILMS GRECS) EN 1953-1954	316
TABLEAU 30 : RAPPORT DES POURCENTAGES DU TABLEAU PRECEDENT POUR LA FRANCE.....	317
TABLEAU 31 : BOURSES SCIENTIFIQUES DEMANDEES ET ACCORDEES PAR LA FRANCE EN GRECE ENTRE 1958 ET 1963	338
TABLEAU 32 : MISSIONS PARLEMENTAIRES FRANÇAISES EN GRECE ENTRE 1965 ET 1968	344
TABLEAU 33 : BILAN DES DEMANDES DES BOURSES FRANÇAISES EN GRECE DE 1963 A 1967 PAR CATEGORIES.....	349
TABLEAU 34 : BILAN DES BOURSES FRANÇAISES ACCORDEES EN GRECE DE 1963 A 1967 PAR CATEGORIES	350

TABLEAU 35 : AUTEURS GRECS TRADUITS EN FRANÇAIS ENTRE 1967 ET 1974	383
TABLEAU 36 : LES LIVRES SUR LA GRECE (OUVRAGES GENERAUX)	389
TABLEAU 37 : LES LIVRES SUR LA GRECE (OUVRAGES SPECIALISES)	391
TABLEAU 38 : LES LIVRES SUR LA GRECE (OUVRAGES SPECIALISES)	392
TABLEAU 39 : AUTEURS GRECS TRADUITS EN FRANÇAIS ENTRE 1974 ET 1981	431
TABLEAU 40 : LES LIVRES SUR LA GRECE (OUVRAGES GENERAUX)	435
TABLEAU 41 : LES LIVRES SUR LA GRECE (OUVRAGES SPECIALISES)	437
TABLEAU 42 : LES LIVRES SUR LA GRECE (OUVRAGES SPECIALISES)	439

Table des figures

FIGURE 1 : REPARTITION DES ELEVES PAR NATIONALITE DANS L'ENSEMBLE DES ECOLES FRANÇAISES EN GRECE EN 1938-1939.....	145
---	-----

INTRODUCTION

« Cette affection pour la France animait les plus petites gens comme l'élite intellectuelle, les boutiquiers et les camelots comme les savants et les écrivains. J'en recueillis l'écho dans ma visite au grand poète Kostis Palamas [...] : ce vieillard épuisé retrouvait des forces pour parler de Paris, et ses ardents yeux noirs jetaient des flammes, sous les sourcils broussailleux, quand il évoquait la France¹ ».

Jean Zay

« La Grèce a plus fait pour moi que je n'ai fait pour elle² »

René Puaux

Définissant la Méditerranée du XIX^eme, l'écrivain Pierre Loti parle, en janvier 1919, d'un « lac français³ » et se fait ainsi l'écho de la domination française sur cet espace stratégique. L'idée, valable pour le XIX^eme siècle, reste pertinente au moment où commence notre sujet, c'est-à-dire au début des années 1930. En effet, les relations entre les deux pays sont marquées à l'époque par une interaction féconde, fruit de l'implantation précoce, dès le XVI^eme siècle, de la culture française dans l'espace ottoman. Il est significatif de remarquer que, pour définir le commerce spirituel existant alors entre France et Grèce, l'écrivain Georges Sféris se réapproprie le vieux topos de « l'influence » et lui donne une force qui éclaire d'un jour nouveau les échanges culturels entre les deux

¹ Extraits de *Souvenirs et solitude*, journal de cellule rédigé de 1940 à 1944, par le ministre captif Jean Zay, cité dans MILLIEX (R.), *Hommage à la Grèce 1940-1944, Textes et témoignages français*, Athènes, Collection de l'Institut français d'Athènes, 1979, p.59.

L'écrivain Kostis Palamas (1859-1943) est un symbole politique et culturel. Intellectuel majeur, il est une référence en Grèce au même titre que Victor Hugo en France dans les années 1870.

² PUAUX (R.), *Revenons en Grèce*, Paris, S.C.E.L., 1932, p.VII.

³ LOTI (P.), *Les Alliés qu'il nous faudrait*, in QUELLA-VILLEGGER (A.), *La politique méditerranéenne de la France (1870-1923), Un témoin : Pierre Loti*, Paris, Collection Histoire et perspectives Méditerranéennes, L'Harmattan, 1992, 230 pages, p. 168.

nations. La relation spirituelle « harmonieuse » qui unit deux peuples porteurs d'une part majeure de l'histoire de l'Humanité se conjugue alors sur le mode de « l'intimité⁴ ». Le lien mystérieux qui régit les rapports entre les deux nations détermine donc une véritable communauté spirituelle dans laquelle les influences réciproques se mêlent. Deux courants fondent cette communion autour d'intérêts et d'idéaux similaires : la tradition philhellène en France, d'une part, et l'influence des idées françaises sur la Grèce contemporaine, d'autre part.

L'importance du legs hellène en France est évidente et participe pour beaucoup de cette communauté spirituelle franco-grecque. Selon Georges Seféris, l'attitude de la France envers la tradition antique hellène revêt une « importance fondamentale ». Dépositaire de l'héritage hellénique, la France, mieux que tout autre pays, a d'abord su s'en servir « de la manière la plus large, la plus originale, la plus créatrice ». De plus, du fait du rayonnement extraordinaire de ses lettres, elle a su rendre la tradition grecque vivante en la diffusant dans le monde. Et Seféris de conclure : « Aujourd'hui encore c'est par les yeux des écrivains français que beaucoup d'étrangers regardent notre héritage ancien⁵ ». L'influence des idées françaises sur la Grèce contemporaine est d'autre part fondamentale pour comprendre l'existence d'une communauté spirituelle entre les deux peuples. Une fois encore, l'analyse de Georges Seféris est éclairante. En soulignant que la France, qui a tant reçu de la Grèce, ne cesse de lui donner, l'écrivain affirme que le destin de son pays est « d'être là, entre l'Orient et l'Occident, et de filtrer les idées⁶ ». L'influence des théories de la Révolution Française sur la structure idéologique de la Révolution grecque de 1821 en est un exemple. C'est conscient de cette relation particulière « d'intimité » qu'il convient donc d'appréhender l'étude de la politique culturelle française en territoire hellène du début des années 1930 à 1981.

L'implantation culturelle française dans les Balkans, et particulièrement en Grèce, est ancienne. La France est ainsi le premier pays à entreprendre, dès le XVIème siècle, d'améliorer son image à l'étranger en promouvant sa culture et sa langue. Discrète mais

⁴ SEFERIS (G.), *Essais*, Paris, Mercure de France, 1987 (traduction française), Chapitre II, La Grèce et l'Occident (introduction), p. 181.

⁵ SEFERIS (G.), *op. cit.*, p.184.

⁶ SEFERIS (G.), *op. cit.*, p.195.

efficace, cette politique lui vaut d'être, sur un territoire hellénique économiquement et militairement indigent, la puissance étrangère protectrice incontestée. Pourtant, les bouleversements géopolitiques à l'œuvre au XX^{ème} siècle, et particulièrement à partir des années 1930, changent la donne. En effet, les concurrences nationalistes et la montée des impérialismes européens redéfinissent les relations internationales et placent la culture au cœur des luttes d'influences : promouvoir sa culture à l'étranger devient un enjeu pour accroître son rayonnement dans le monde. Jusque-là seule en lice en ce domaine, la France, doit désormais composer avec des rivaux soucieux de s'attacher la fidélité d'élites locales afin d'imposer leur domination économique et politique. L'étude de la politique culturelle française en Grèce, au XX^{ème} siècle, présente donc le double intérêt de mettre en exergue à une « échelle locale », traversée par les influences de nombreuses puissances étrangères, l'évolution de la diplomatie culturelle française. Partant du postulat d'une « décadence » de la politique étrangère française à partir des années 1930 défini par Jean-Baptiste Duroselle⁷, ce qui se joue en territoire hellénique serait, à bien des égards, le reflet de ce qui se joue plus globalement au niveau mondial pour le rayonnement français.

« Grande Politique » dans la tradition des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, la présence culturelle française en territoire hellène se fonde au début des années 1930 sur les idées d'humanisme et d'élitisme. La France occupe une place privilégiée sur cet espace et l'idée prévaut que, forte d'une implantation ancienne de sa culture et d'un lien particulier avec la Grèce, elle dispose d'une prééminence qu'on ne peut ravir. Pourtant les rivalités d'influences qui se nouent alors en Grèce (autour de l'Allemagne, de l'Italie, du Royaume-Uni puis des Etats-Unis) obligent la France à repenser dans l'urgence son rayonnement sur ce territoire – sous peine de disparition – et à abandonner cette « Grande Politique » pour se résoudre à mettre en œuvre une politique culturelle plus pragmatique par laquelle l'Etat définit un programme d'action faisant de la culture un moyen de satisfaire certains de ses besoins de communication, d'image et de relations avec l'étranger. A partir des années 1930, la France se résout donc peu à peu en territoire hellène au pragmatisme et à la quête

⁷ DUROSELLE (J.B.), *Politique étrangère de la France, La Décadence (1932-1939)*, Paris, Points Seuil Histoire, Imprimerie Nationale, 1979, 564 pages.

d'efficacité. A trois reprises durant la période étudiée, cet enjeu – motivé en grande partie par la rudesse des concurrences – amène la France à tenter de dépasser le stade de la seule diplomatie culturelle. En effet, consciente que la culture n'est plus une fin en soi mais qu'elle est partie intégrante de l'économie qui apparaît comme le seul outil d'implantation durable en territoire étranger, la France cherche à imposer une image moderne d'elle-même en Grèce. Dans cette perspective, elle tente de mener une action globale comprenant tous les secteurs d'activités liés à la culture (tels le cinéma, l'audiovisuel, la radio, l'édition, les spectacles vivants, les actions éducatives et culturelles, la culture scientifique et technique, le tourisme, les échanges éducatifs) et définit ainsi une politique d'économie culturelle. En associant au sein d'un plan d'action d'ensemble tous les opérateurs et toutes les institutions qui influent sur le secteur de la culture, l'objectif est de véhiculer à travers des biens, des services et des manifestations culturelles, les valeurs et les différentes formes d'expression de la culture française.

Notre projet repose donc sur la volonté de définir les ambitions, d'envisager les modalités et enfin de mesurer les résultats de la politique culturelle française menée pendant un demi-siècle (1930-1981) en Grèce. Notons, dès à présent, qu'au sein de cette période, la Seconde Guerre mondiale opère comme une césure dans la donne géopolitique méditerranéenne et induit *de facto* une nouvelle politique. Repenser son implantation en territoire hellène conduit aussi la France, c'est-à-dire les acteurs culturels et politiques de terrain autant que les gouvernements, à renouveler sa conception de la Grèce et à s'émanciper progressivement de la vision romantique prévalant jusque-là d'une Grèce moderne perçue comme la continuité historique de la Grèce antique. En d'autres termes, en s'affranchissant du seul prisme de la piété filiale, la France prend conscience de l'existence d'une Grèce moderne, c'est-à-dire d'un peuple vivant qu'elle se doit, après l'avoir dénigré, d'apprendre à connaître.

Inscrite dans le champ scientifique des relations internationales, notre étude de la politique culturelle française en territoire hellène du début des années 1930 à 1981 se situe à la convergence de trois tendances de la recherche historique : l'histoire diplomatique d'abord comprise comme l'analyse de l'action des responsables de la politique étrangère des Etats ; l'histoire des mouvements de fond ensuite, c'est-à-dire des phénomènes

économiques et sociaux, dans la veine de l'école des Annales ; enfin, l'analyse des idéologies, des représentations, des sentiments, ou pour dire les choses autrement, l'histoire culturelle.

L'ambition de notre travail n'est donc pas de retracer, de manière exhaustive, l'histoire des rapports entre la France et la Grèce du début des années 1930 à 1981, pas plus qu'elle ne vise à établir un « inventaire » des actions diplomatiques réciproques menées par chacun des deux pays. Proposer de cette histoire une interprétation d'ensemble fondée sur l'idée de découverte de la Grèce par les Français durant la période définie constitue, à nos yeux, un enjeu bien plus intéressant. La démarche adoptée ne se réduit pas pour autant à la stricte étude du point de vue franco-français. Au contraire, ainsi définie, elle invite à la prise en compte des interactions entre les deux pays et, par conséquent, à mener, à partir du point de vue initial français, des incursions dans le domaine grec. L'appréhension des actions menées par la France au nom de sa politique culturelle ne peut en effet prétendre à l'efficacité que si elle se double d'une analyse de la réception de ces actions par les populations concernées, en l'occurrence grecques.

Notre travail aspire donc à apporter des éléments de réponses à deux questions majeures. Mise à mal à partir des années 1930, quelles politiques culturelles la France met-elle en œuvre pour renforcer et retrouver ses positions en Grèce ? Par ces différentes actions, la France parvient-elle à recouvrer, en un peu plus d'un demi-siècle, une influence majeure en territoire hellène ?

Ces enjeux formulés, il nous faut revenir un instant sur les bornes chronologiques du sujet. C'est donc dans un cadre temporel long d'un demi-siècle (« du début des années 1930 à 1981 ») que nous nous proposons d'étudier la présence culturelle française en Grèce. Cette délimitation peut être justifiée en deux temps.

Le choix du début des années 1930 comme point de départ de la réflexion repose – nous l'avons dit plus haut – sur le constat de la montée des concurrences, alimentée par l'éclosion de régimes totalitaires en Europe, qui constitue un bouleversement majeur de la donne géopolitique particulièrement perceptible en Grèce. En outre, le début de l'année 1930 est marqué par un événement important pour les relations franco-grecques. En effet, le 26 mars 1930 s'ouvre dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne à Paris la séance

solennelle de célébration du centenaire de l'indépendance de la Grèce. Cette manifestation hautement symbolique du poids de la France dans la libération de la Grèce lors de la guerre d'indépendance est l'occasion de rappeler le caractère privilégié du lien unissant la France à la Grèce et, à ce titre, nous semble pertinente. Si notre réflexion commence dans les années 1930, on nous pardonnera néanmoins les nombreuses références aux années 1920 qui parcourent le début du mémoire. Pour mesurer les coups portés à la prééminence française et comprendre les enjeux d'une refonte de son implantation culturelle en Grèce à partir des années 1930, il nous a semblé indispensable de dresser un tableau détaillé de l'état du rayonnement français à cette date.

Au bout de la chaîne, la définition de l'année 1981 comme point ultime de l'analyse revêt une double signification. L'objectif d'adhésion à la Communauté Economique Européenne (CEE), défini en Grèce à partir de la fin des années 1950⁸, devient dans les décennies suivantes une priorité pour la Grèce – ou du moins pour une partie de la classe dirigeante – et un enjeu majeur des relations franco-grecques, la France œuvrant comme marraine auprès de l'impétrante. Symboliquement, l'entrée de la Grèce, en tant que dixième membre, dans la CEE, marque donc la conclusion d'une époque des rapports franco-grecs et en bouleverse la nature. Désormais les relations bilatérales s'exercent dans un cadre officiel supranational privilégié qui dessine un contexte bien différent des précédents. Par ailleurs, la période qui s'ouvre après la Seconde Guerre mondiale est jalonnée pour l'amitié traditionnelle entre la France et la Grèce par des temps forts dans lesquels des liens personnels se tissent entre les dirigeants des deux nations. Ces moments de personification des relations bilatérales (de Gaulle-Karamanlis (1958-1963), Giscard d'Estaing-Karamanlis (1974-1981)) sont cruciaux pour la politique culturelle française en Grèce dans la mesure où les conditions d'exercice de celle-ci sont alors optimales. L'alternance politique que connaissent la France (avec l'arrivée à la Présidence de la République du premier homme de gauche, Mitterrand) et la Grèce (avec la constitution du gouvernement de gauche d'Andreas Papandréou) ébranle l'état de convergence existant jusque-là entre les autorités franco-grecques. En d'autres termes, l'intégration de la Grèce dans la CEE et l'arrivée simultanée

⁸ Dès 1959, Karamanlis commence à œuvrer en ce sens afin de rompre l'isolement diplomatique de la Grèce dans les Balkans.

aux responsabilités de deux socialismes distincts incarnés par deux personnalités incompatibles, si elle ne remet pas en cause l'amitié franco-grecque elle-même, marque une rupture avec la tradition du « couple franco-grec », sur laquelle on aura l'occasion de revenir dans le chapitre IX.

L'étude dans laquelle nous nous engageons est donc circonscrite dans un temps relativement long – un peu plus d'un demi siècle – et s'articule autour de trois grandes périodes.

Héritière d'une tradition humaniste et élitiste, la présence culturelle française en Grèce connaît de 1930 à 1939 des inflexions et un glissement conceptuel. Implantée de manière précoce en territoire hellène, la culture française peut se targuer au début de la décennie d'occuper une place privilégiée, qu'il s'agisse du rayonnement de sa langue, de ses structures d'enseignement sur place ou de la convergence spirituelle avec la Grèce (chapitre I). Pourtant, cette suprématie ne tarde pas à se heurter à la montée de concurrences nouvelles (Allemagne et Italie en particulier) qui obligent à repenser les termes de la politique culturelle menée jusque-là (chapitre II). La redéfinition des enjeux de la présence française, dans un premier temps en réaction aux politiques impérialistes agressives de rivaux européens, prend un tour plus radical lors de l'avènement du régime de Métaxas (1936-1941). L'heure est à la mise en place d'une véritable politique d'économie culturelle, à même de résister aux fascismes (chapitre III).

L'épreuve de la guerre (1939-1949) donne un coup d'arrêt brutal à la réorganisation de la présence française. Les « années noires » de l'occupation brouillent la perception grecque de la France (France de Vichy contre France Libre) et mettent plus généralement à mal les outils de sa présence en territoire grec. Pourtant, le rayonnement de la culture française, non seulement se maintient en des temps difficiles, mais en sort renforcé et se pare d'un prestige nouveau, celui d'une nation qui, dans l'adversité, n'a jamais abandonné le peuple grec (chapitre IV). Cependant, l'état de grâce est éphémère. La guerre civile en Grèce ainsi que les tensions multiples entre Paris et les acteurs, sur le terrain, de la présence culturelle française offrent un climat bien peu favorable au renforcement des positions françaises (chapitre V). La Grèce de 1949 est plus que jamais (et ce depuis 1944) un enjeu de la guerre froide et l'américanisation galopante marque pour la France le début du recul.

Malgré des tentatives de réorganisation, la culture française en Grèce semble promise au déclin et, signe des temps, les relations bilatérales, longtemps privilégiées, sont alors quasiment stériles (chapitre VI).

De 1950 à 1981, la France n'aura de cesse de retrouver et renforcer son influence traditionnelle en Grèce. Remise en cause tout au long de la décennie 1950 par des dysfonctionnements internes et par des gouvernements grecs peu coopératifs, la présence culturelle française connaît un second souffle et renoue, sous l'égide du couple de Gaulle-Karamanlis (1958-1963), avec une politique culturelle ambitieuse. Mais la dégradation de la situation intérieure grecque met fin à la restauration du prestige français (chapitre VII). L'arrivée au pouvoir des colonels et l'instauration de la dictature (1967-1974) limitent le rôle culturel de la France et la bienveillance de celle-ci à l'égard du régime affecte son identité en Grèce (chapitre VIII). Le retour à un contexte propice aux relations bilatérales incarné par le couple Giscard d'Estaing-Karamanlis (1974-1981) et les aspirations européennes de la Grèce semblent ouvrir le temps du troisième souffle pour la présence culturelle française. Pourtant, la mise en place d'une réciprocité inédite jusque-là des échanges entre les deux pays marque le début d'un chant du cygne de la présence en Grèce. Les tentatives de réorientation de la politique culturelle entretiennent pour un temps les espoirs d'un retour à l'influence française traditionnelle. L'année 1981 met fin aux illusions (chapitre IX).

Analyse de la conception, de la mise en œuvre et de la réception de la politique culturelle française en Grèce du début des années 1930 à 1981, notre étude s'appuie pour l'essentiel sur l'examen d'archives. En effet, si l'histoire contemporaine grecque et la diplomatie grecque alimentent une abondante bibliographie, le thème des relations franco-grecques au XX^{ème} siècle reste peu étudié⁹. La recherche française témoigne d'un intérêt très limité pour les relations bilatérales avec la Grèce et, de leur côté, les historiens grecs ne font pas de la France le point central de leurs travaux. Quelques actes de colloques émanant notamment des fondations de Gaulle et Karamanlis tentent de remédier à ces lacunes mais ne parviennent toutefois pas à pallier la relative absence de travaux spécifiques sur la

⁹ Contrairement aux relations germano-hellènes ou anglo-hellènes, notamment pour l'entre-deux-guerres.

présence française dans l'espace grec dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. On soulignera toutefois ici notre dette à l'endroit de quatre ouvrages dont l'importance, pour nos recherches, fut cruciale. Les travaux de Sophie Basch d'abord, qui offrent un éclairage littéraire de l'opinion française sur la Grèce contemporaine et des échanges culturels entre les deux pays. La thèse d'Annie Guénard¹⁰ ensuite, qui portant sur un champ d'étude plus vaste que le nôtre (la présence culturelle française en Europe centrale et orientale dans les années 1930-1940), a souvent été une source d'inspiration pour définir nos méthodes d'analyse. Enfin, citons ici les thèses de Lampros Flitouris¹¹ (sur la présence culturelle et spirituelle de la France en Grèce de 1918 aux années 1960) et de Lorenz Plassmann¹² (portant sur les relations franco-grecques entre 1944 et 1981). L'étude proposée ici s'inscrit, à de nombreux égards, dans la voie ouverte par ces différents travaux, tout en offrant un angle d'analyse différent dans un cadre chronologique plus vaste.

Pour tenter d'apporter des réponses à la problématique posée, il nous a donc fallu procéder à l'étude des choix culturels opérés par la France et les sources diplomatiques françaises ont donc constitué l'essentiel de notre corpus¹³. Les archives du ministère des Affaires étrangères à Paris (MAE) et à Nantes (MAE Nantes) offrent à ce titre un éclairage tout à la fois sur la logique à l'œuvre dans la mise en place de la politique culturelle et sur les outils utilisés : fonds du Service des œuvres françaises à l'étranger (SOFÉ) pour la période 1930-1945, puis fonds de la Direction générale des relations culturelles (DGRC) pour la période 1945-1981. Les archives présidentielles françaises apportent quant à elles des précisions sur l'ensemble de la période 1930-1974 (notamment les fonds conservés à l'Institut Charles de Gaulle), et s'avèrent décisives pour éclairer la période suivante (1974-

¹⁰ GUENARD (A.), *La présence culturelle française en Europe centrale et orientale avant et après la Seconde Guerre mondiale (1936-1940 ; 1944-1949)*, Thèse de doctorat en histoire, sous la direction de René Girault, Université Paris I, 1994.

¹¹ FLITOURIS (L.), *A la recherche d'une véritable politique culturelle internationale. La présence culturelle et spirituelle de la France en Grèce de la fin de la Grande Guerre aux années 1960*, Thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Jean-Yves Mollier, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2004.

¹² PLASSMANN (L.), *Les relations franco-grecques (1944-1981)*, Thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Georges-Henri Soutou, Université Paris-Sorbonne IV, 2007.

¹³ Se reporter à la bibliographie pour le détail des archives consultées.

1981). Les « Papiers » des cabinets ministériels successifs au Quai d'Orsay (tels les Papiers Bidault pour la période 1952-1953) disponibles au Centre d'accueil et de recherche des Archives Nationales (CARAN), les fonds du Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT, Vincennes) ainsi que ceux concernant la Mission laïque française, l'Alliance française et la presse française et grecque fournissent un complément précieux et souvent précis aux archives précédemment citées. On peut déplorer en revanche la pauvreté des archives du ministère de la Culture. L'étude en Grèce des archives des institutions françaises ou des associations franco-helléniques s'est heurtée à de nombreuses difficultés. L'absence d'archives à l'Institut français d'Athènes (IFA) et l'absence de classement des archives à l'Ecole française d'Athènes (EFA) ont rendu la consultation malaisée. Par ailleurs, l'examen des archives des ligues franco-helléniques n'a pas été possible du fait de la dissémination et de la dissolution de ces organisations.

Dans son numéro de 1934, la revue *Le Voyage en Grèce* s'ouvre sur une enquête destinée à saisir l'image que les Français – en particulier les intellectuels – ont de la Grèce. Ils sont nombreux à apporter leur contribution à la question « *Qu'attendiez-vous de la Grèce ?* » et, souvent, se livrent à un examen détaillé de leur perception de la nation hellène. En marge des longues considérations, Raymond Queneau livre, en une phrase, sa pensée : « *Je n'en attendais rien ; j'en suis revenu autre* ». C'est précisément cette formule à l'esprit, que nous nous proposons de montrer que, sur le terrain particulier et privilégié que constitue la Grèce pour la promotion de la culture française, c'est finalement plus globalement la « décadence » de la politique étrangère de la France au niveau mondial qui est révélée.

PREMIERE PARTIE :
DE LA « GRANDE POLITIQUE » AUX PREMICES
D'UNE POLITIQUE CULTURELLE : LA PRESENCE
FRANÇAISE EN GRECE DANS L'ENTRE-DEUX-
GUERRES (1930-1939)

CHAPITRE I :

LA PRESENCE CULTURELLE DE LA FRANCE AU DEBUT DES ANNEES 1930

I. LA PLACE SPECIFIQUE DE LA FRANCE EN GRECE DANS L'ENTRE- DEUX-GUERRES

A. Une implantation ancienne

1/ Une présence française essentiellement culturelle

S'il n'est pas question ici de dresser une chronologie exhaustive des étapes de l'implantation française en Grèce, il est toutefois nécessaire de rappeler que la France y est présente dès le XVII^{ème} siècle. Pionnière, elle est la première puissance à percevoir la force et les perspectives offertes par la pénétration culturelle pour l'avancement de ses préoccupations et intérêts diplomatiques. Désireuse de créer les conditions d'une synergie économique et politique dans les pays économiquement sous-développés de l'espace balkanique, la France trouve dans une classe naissante de citoyens férus de culture française un point d'appui majeur qui facilite son implantation. Au moyen de ses ambassadeurs et ministres de France, Paris engage un véritable plan d'action pour la Méditerranée orientale définissable en deux axes. Protectrice des Chrétiens dans l'Empire ottoman d'une part, la France veille au respect des Capitulations instaurant la liberté de culte pour les résidents français et à la sûreté des missionnaires au Levant. C'est là un des agents majeurs du développement culturel français dans la zone. D'autre part, la diplomatie française est très active en matière commerciale. Pérenniser les Capitulations et améliorer les conditions de

commerce sont autant de préoccupations pour une France qui convoite alors les débouchés de la Mer Noire et de la Mer Rouge.

Dans ce cadre général, le cas grec présente des particularités. Pays faible économiquement et militairement, la Grèce¹⁴ est largement tributaire des grandes puissances. Acteur majeur dans l'espace oriental méditerranéen dès le XVIIIème siècle, la France trouve donc, sur le terrain grec, le terreau qui lui permet d'imposer sa culture comme culture étrangère dominante. Il y a là plus qu'une stratégie d'accroissement de son influence à l'échelle méditerranéenne. En effet, la politique française telle qu'elle est menée dans les Balkans, et particulièrement en Grèce, vise aussi à améliorer l'image de la France à l'étranger grâce à la promotion de sa langue et de sa culture. Cette manière originale – et unique à l'époque – d'appréhender la présence à l'étranger permet aux Français de dominer la zone dès la fin du XVIIIème siècle au moyen d'agents non seulement plus discrets que les ressorts traditionnels de la diplomatie mais aussi redoutablement plus efficaces.

2/ Les agents fondateurs de la présence française en Grèce

La présence française en Grèce, et plus largement dans les Balkans, apparaît à la fin du XVIIème siècle et s'incarne d'abord dans les ordres monastiques catholiques. A l'origine de la création d'écoles, les moines contribuent ainsi à couvrir les besoins des élèves « latins » mais aussi à promouvoir la langue et la civilisation françaises dans l'espace multiethnique et multiconfessionnel de l'Empire ottoman. Le territoire hellène se hérissé donc de havres scolaires français, au maillage plus ou moins lâche selon la région considérée : *« On peut dire que la langue française a été diffusée et aimée grâce à ces couvents qui émaillaient tout le bassin méditerranéen. A Salonique, à Athènes, au Pirée, dans les Cyclades, à Volos, elles sont présentes partout¹⁵ »*.

¹⁴ Avant sa reconnaissance en tant qu'Etat indépendant (1832), la majeure partie de la Grèce est intégrée à l'Empire ottoman.

¹⁵ ROLAND-MARTIN (M.), « Souvenirs d'une femme de membre (1939-1945) », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Année 1996, Volume 120, n°1, pp.101-126.

A cette première « pierre » de la présence française en territoire hellène vient s'ajouter au XVIIIème siècle une seconde : l'archéologie. C'est en effet à cette période que naît l'intérêt des Européens pour leur passé historique et leurs racines civilisationnelles et, par voie de conséquence, qu'est posée la définition de l'archéologie moderne.

Il faut ici souligner le rôle capital joué par l'expédition d'Egypte de Bonaparte en 1798. Cette mission destinée à servir les desseins du Général eut le double résultat d'approfondir l'étude de la civilisation égyptienne et de diffuser des éléments de la culture française au sein des élites égyptiennes. Elle influence donc de manière décisive les futures initiatives françaises en la matière et initie la mission scientifique de Morée¹⁶ à la fin de la guerre d'indépendance grecque¹⁷. Les cadres spirituels et juridiques d'expansion de la culture française sont en effet fixés pendant la Monarchie de juillet¹⁸ et trouvent une application en Grèce à la fin de la Révolution hellénique (1828-1829). Fruit de la collaboration entre l'Institut de France, le Quai d'Orsay et le ministère de l'Instruction publique, l'organisation d'une mission scientifique – sur le modèle de l'Egypte – est décidée pour l'étude de la Morée après le débarquement des forces françaises dans le Péloponnèse et la destruction de la flotte turco-égyptienne à Navarin. Sa première étape – appelée Olympia¹⁹ – se donne pour but de décrire et estimer les antiquités de la zone. Plus largement, la mission se veut ethnographique (connaître le pays et ses habitants) et vise à exporter la puissance française grâce à la culture. Elle n'est d'ailleurs pas exempte de dérives : la spoliation des antiquités est monnaie courante à l'époque. C'est aussi le début de la rivalité muséographique entre les grandes puissances (Londres, Paris, Berlin), rivalité qui passe souvent par cette pratique de dépossession, soutenue plus ou moins discrètement par les gouvernements occidentaux.

¹⁶ L'expédition de Morée est le nom donné à l'intervention terrestre de l'armée française dans le Péloponnèse, entre 1828 et 1833, en soutien aux insurgés, dans le cadre de la guerre d'indépendance grecque. Comme dans le cas de la campagne d'Egypte de Napoléon, la mission militaire se double d'un aspect scientifique.

¹⁷ LAURENS (H.), *Les origines intellectuelles de l'expédition d'Egypte, l'Orientalisme islamisant en France (1098-1798)*, Isis, Istanbul-Paris, 1987 et ministère des Affaires étrangères, *Histoire de la diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris, La Documentation Française, 1995, p.12.

¹⁸ CHARLE (Ch.), « Des sciences pour un empire culturel », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 133, juin 2000, p.89.

¹⁹ Nom mythique qui en dit long sur la conception collective de la Grèce chez les Européens.

Ces expéditions archéologiques, et les tensions qu'elles suscitent entre les grandes puissances, sont indéniablement un agent fondateur de la présence française en Grèce. La redécouverte de l'Antiquité, qui marque de son sceau le Printemps des Peuples (1848), et « l'archéolâtrie » sont considérées comme un outil majeur pour les nouvelles nations européennes, particulièrement pour les plus puissantes qui y voient un moyen d'élargir leur influence. La science archéologique devient une arme de plus, à côté des armes plus classiques que sont l'armée et l'économie, pour étendre sa domination²⁰.

C'est dans ce contexte mâtiné de vieille tradition française dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la science, en Europe du Sud-Est et au Moyen-Orient, que voit le jour l'Ecole française d'Athènes (1846), première institution étrangère à s'implanter en Grèce.

B. Le rôle clé de l'archéologie pour la présence française en Grèce

1/ L'Ecole française d'Athènes ou la volonté de pérenniser l'implantation française en territoire hellène

Créée en 1846, l'Ecole française d'Athènes (EFA) s'impose à la fois comme un outil de la permanence de la présence française mais aussi comme une nécessité pour renforcer et stabiliser l'influence politique de la France²¹. La prise de conscience de la nécessité d'une telle institution pour les positions françaises et plus encore l'avancement de sa réalisation sont aussi – au-delà de l'unique sphère politique – le fait de quelques visionnaires parmi lesquels le ministre de France en Grèce, le baron de Piscatory, et le chef du gouvernement grec, Ioannis Kolletis. Pétri de culture classique et tenant de la formation d'une nouvelle civilisation européenne fondée sur la philosophie de la Grèce antique, Piscatory œuvre en

²⁰ Voir GRAN-AYMERICH (E.), *La naissance de l'archéologie moderne, 1798-1948*, Paris, CNRS, 1998.

²¹ BASCH (S.), *Le mirage grec. La Grèce moderne devant l'opinion française (1846-1946)*, Athènes-Paris, Hatier, 1995, p.29.

effet à l'édification d'une école française archéologique en Grèce. La France se rallie à l'idée que la fondation d'une institution universitaire constitue l'arme la plus utile pour la réalisation de son extension culturelle et, par voie de conséquence, du renforcement de sa position économique et politique. Cependant, il est intéressant de noter que l'ambassade de France en Grèce, lorsqu'elle justifie la création de l'EFA, la présente comme une réponse à l'activité diplomatique anglaise et à l'influence du ministre anglais en Grèce, Edmund Lyons²². Politique de réaction donc plutôt que politique d'action.

Toujours est-il que, dans ses premières années, l'Ecole affiche clairement ses ambitions puisqu'elle laisse de côté la recherche archéologique et privilégie la formation d'une élite hellène francophone. Sous la tutelle de l'ambassade d'Athènes et du ministère de l'Instruction publique, l'EFA se donne pour objectif « *d'ouvrir avec l'autorisation de S.M. le roi de Grèce, des cours publics et gratuits de langue et de littérature françaises et latines*²³ ». L'Ecole se doit donc d'être un centre de coordination de la politique française en Grèce, plus discret et plus efficace que l'ambassade. Professeur en 1847 à l'EFA, Charles Lévêque écrit dans *La Revue des Deux Mondes* le 1^{er} mars 1898 que « *les institutions de ce type ne sont pas seulement les bijoux d'une nation mais constituent une partie de sa force culturelle qui établit avec les armes la place d'un peuple*²⁴ ». Pour Kolletis, l'EFA doit constituer un contrepoint à l'influence anglaise et doit lui permettre de renforcer sa position instable²⁵. Pour les russophiles et la presse d'opposition, l'EFA est le fruit de la propagande catholique, accusation traditionnelle en Grèce où les catholiques demeurent un des ennemis classiques de l'hellénisme. Ne faisant pas mystère de ses objectifs, l'EFA se voue au renforcement de l'influence française et donc à l'amoindrissement – voire à l'élimination – des forces russes et anglaises.

²² BASCH (S.), *op.cit.*, pp.45-46.

²³ Dans le décret de fondation de l'Ecole, la diffusion de la culture française est mise en avant à la différence de la recherche archéologique qui n'est pas mentionnée, AN, F/13596, Ordonnance de fondation de l'Ecole française d'Athènes, Paris, 11 septembre 1846.

²⁴ RADET (G.), *L'Histoire et l'œuvre de l'Ecole française d'Athènes*, Paris, 1901, p.10.

²⁵ A cette époque-là, les partis grecs fonctionnent comme des annexes des ambassades étrangères. Kolletis, francophile et chef du « parti français » s'oppose donc, dans ce contexte, au « parti anglais ». Premier à diriger un gouvernement constitutionnel après la révolution de 1843, il perd sa place un an après au profit du « parti anglais » et devient ambassadeur de Grèce à Paris.

Au-delà de ces questions politico-diplomatiques, c'est la nature de l'Ecole qui semble poser problème. En effet, les buts scientifiques de l'institution, les intérêts historiques et archéologiques des membres de l'EFA se heurtent aux desseins diplomatiques des gouvernements français. Cette double nature pénalise longtemps l'EFA²⁶ et empêche la France de distancer durablement ses concurrents alors même qu'elle est pionnière en la matière. L'intrusion quasi systématique de l'ambassade de France dans les activités de l'Ecole altère son image, fait perdre à ses membres leur objectivité scientifique et déchire la communauté française d'Athènes²⁷.

Par ailleurs – souci sans doute plus fondamental – l'Ecole doit faire face à un problème de contact entre ses membres et la réalité grecque de l'époque. Certains éprouvent en effet des difficultés à dissocier leur fonction d'archéologue ou de philologue de celle de touriste. Les élèves peinent à s'habituer à la vie grecque et, forts d'une vision idéale de l'Antiquité, développent un certain snobisme face à l'autochtone. Antoine Proust écrit en 1858²⁸ que les « Athéniens » (c'est-à-dire les membres de l'EFA) ne se mélangent pas aux Grecs et que, lorsqu'ils y consentent, c'est dans un esprit messianique de francisation. Edmond About²⁹, autre membre de l'EFA, décrit l'esprit prévalent à l'Ecole. Selon lui, peu viennent à Athènes pour rédiger leur thèse ou apprendre le grec. La majorité se donne pour but d'enseigner le français à l'élite de la jeunesse athénienne. Siège de la diffusion de la culture française, l'EFA ne se donne donc pas pour but de promouvoir la Grèce et sa culture en Europe et ne s'inscrit donc pas dans un bilatéralisme culturel.

2/ L'archéologie, théâtre de luttes d'influences entre nations européennes

La présence française en Grèce à travers l'EFA s'inscrit dans la veine de l'intérêt suscité par les antiquités en Europe et aux Etats-Unis. Si les autres écoles d'archéologie,

²⁶ Jusqu'à la Grande Guerre.

²⁷ Par exemple sous l'ambassade de Gobineau à Athènes (nommé en 1864) durant laquelle les discordes avec le directeur de l'EFA prennent de graves proportions.

²⁸ PROUST (A.), *Un hiver à Athènes en 1857*, Athènes, Irmos, 1990, pp.59-60.

²⁹ ABOUT (E.), *La Grèce contemporaine (1854)*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp.82-85.

emboîtant le pas à l'EFA, limitent leur activité à la science et ne peuvent souffrir la comparaison avec une EFA dont le rôle dépasse l'archéologie, influe sur la vie culturelle athénienne et sur les positions socio-économiques de la bourgeoisie de la capitale, la concurrence archéologique se meut peu à peu, tout au long de la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, en un enjeu des rivalités qui animent alors l'Europe³⁰. La création de l'Institut d'archéologie allemand, en 1874, à des fins scientifiques, s'inscrit dans une politique bismarckienne d'isolement de la France et sonne pour l'EFA comme le temps du réveil. Aussi décide-t-elle de réorganiser son activité et de repenser ses rapports avec l'Etat grec. Il faut dire que le gouvernement organise à l'époque un Service des antiquités qui limite l'action des missions étrangères et impose l'octroi préalable d'une autorisation à la fouille ou à l'appropriation de documents par tout étranger. Rattachée à l'Académie des inscriptions et des belles lettres en 1874, l'EFA revêt un caractère spécifiquement scientifique. Dans la course à l'appropriation de sites de fouilles, l'Allemagne et la France tentent d'obtenir l'exclusivité. Lorsque l'Allemagne obtient celle d'Olympie, la France revendique celle de Delphes. Pour obtenir des avantages dans leur action à Delphes et à Délos, les Français s'engagent même à acheter le surplus des raisins secs de la région et offrent leur soutien aux revendications territoriales de la Grèce en Thessalie et dans la région d'Arta, alors sous tutelle ottomane. L'intrusion de l'économie dans des desseins archéologiques témoigne des enjeux liés à la présence culturelle d'une grande puissance sur un territoire qu'elle aspire à faire entrer dans sa zone d'influence³¹. Face à l'ampleur des moyens financiers déployés par l'Allemagne, la France réagit en utilisant les mêmes méthodes modernes et en publiant notamment un *Bulletin de Correspondance Hellénique* relatant l'état d'avancement des travaux scientifiques de l'EFA. Par ailleurs, pour contrer l'influence germanique, l'EFA accueille, à partir de 1909, une section étrangère dédiée aux boursiers de nationalités autres que française. Cependant, face à l'absence d'aide financière de l'Etat, la présence en Grèce ne peut s'appuyer que sur quelques donations privées et s'installe donc dans une relative précarité. Les Anglo-Saxons entrent dans le jeu de la

³⁰ France et Prusse s'affrontent aussi sur les champs de fouilles grecs, VALENTI (C.), « L'Ecole Française d'Athènes pendant la Grande Guerre : une institution universitaire au service de l'Entente », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, 204, octobre-décembre 2001, p.5.

³¹ VALENTI (C.), *op.cit.*, pp.170-171.

rivalité culturelle avec la création de l'Ecole américaine des études classiques³² (1893) puis de l'Ecole britannique d'Athènes (1896). Enfin, ce sont les Autrichiens (1897) puis les Italiens (1909) qui fondent des écoles archéologiques dans un contexte d'avant-guerre où la concurrence scientifique fait partie intégrante du climat de rivalités, et où les écoles deviennent bien souvent des centres de propagande pendant la Grande Guerre, publiant brochures sur le conflit et collectant des renseignements. En effet, comme toutes les institutions françaises à l'étranger, l'EFA s'organise pour répondre aux besoins de la propagande de guerre ; elle devient une annexe du Quai d'Orsay et du ministère de la Guerre, dans laquelle la véritable action culturelle n'est plus qu'un vieux souvenir³³. Entre décembre 1916 et le printemps 1917, l'Ecole est contrainte de fermer ses portes, mais reprend ensuite son rôle d'appui à la propagande française. En s'engageant auprès des forces armées françaises en tant que spécialistes de la Grèce moderne, les archéologues contribuent à véhiculer auprès des Grecs une autre image de l'armée séjournant en Grèce du Nord : « *l'Armée d'Orient, fidèle à la tradition d'Egypte et de Morée, aurait l'honneur de jeter les premières bases d'une recherche scientifique en Macédoine et, en même temps, elle serait fière de donner aux autres des conseils utiles*³⁴ ».

³² A l'activité plus nettement scientifique dans la mesure où les Etats-Unis n'avaient alors pas d'intérêt géopolitique affirmé dans la zone.

³³ Les fouilles à Delphes et à Délos se poursuivent toutefois, en dépit des difficultés liées à la guerre.

³⁴ SATRAZANIS (A.), « Το ειρηνικό έργο του Γαλλικού Στρατού στη Μακεδονία (L'œuvre pacifique de l'Armée française en Macédoine) », dans Petridis-Nakos-Anastasiadis Chionidis-Chekimoglou-Satrazanis, *Ο Ελευθέριος Βενιζέλος στη Θεσσαλονίκη. Η προσωρινή κυβέρνηση 1916-1917 (Eleftherios Venizélos à Thessalonique. Le gouvernement provisoire 1916-1917)*, Ethniki Trapeza tis Elladas-Politistiko Kentro V.Elladas, Thessalonique, 1994.

C. L'élargissement de la présence française

1/ L'Institut français d'Athènes : une émanation de l'Ecole française d'Athènes

Dès l'origine, les statuts de l'Ecole française contiennent en germe une préfiguration de l'Institut. En effet, l'ordonnance de fondation du 11 septembre 1846 prévoyait que l'Ecole pourrait « *ouvrir avec l'autorisation de sa Majesté le Roi de Grèce, des cours publics gratuits de langue et littérature française et latine* ». Dès 1848, ses premiers membres organisaient des cours de français qui, faute de connaître le succès, furent précurseurs de l'institution à venir. Le ministre de l'Instruction publique de l'époque, M. de Salvandy, avait d'ailleurs songé à faire de l'Ecole française « *un établissement où les meilleurs élèves de l'Ecole Normale iraient apprendre à parler la langue des Hellènes*³⁵ » en attendant que le grec moderne puisse être enseigné dans les collèges royaux de France. *De facto*, l'intérêt pour la civilisation néo-hellène était patent et annonçait une des missions futures de l'Institut. Dès le début, l'Ecole française est donc conçue comme une institution devant être complétée par un autre pôle afin de constituer un ensemble harmonieux, agent de la présence française en Grèce. Si la mission de l'Ecole française est d'étudier scientifiquement et de participer à la diffusion en France et au-delà de la connaissance de la Grèce du passé, celle de l'Institut est de diffuser en Grèce la civilisation française et d'être un lien entre la France et la Grèce vivante afin de promouvoir l'hellénisme contemporain.

En 1902, Théophile Homolle, alors directeur de l'Ecole française, demande au gouvernement français un accord de principe dans l'optique de la création d'une « *Ecole laïque d'enseignement français* » et l'octroi à cette œuvre du reliquat³⁶ du legs Giffard. Créé par l'Ecole française d'Athènes en 1907, l'Institut est pensé au départ selon les rapports

³⁵ *Le Moniteur*, 10 juin 1846.

³⁶ L'ingénieur civil Henry Giffard, décédé en avril 1882 à Paris, avait fait de l'Etat français son légataire universel. Le reliquat de ce legs s'élève à 115 000 francs.

officiels comme une « école pupille ». En témoignent l'initiative de sa création qui revient au directeur de l'Ecole française d'Athènes, Théophile Homolle, ainsi que son personnel enseignant qui, jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, est composé exclusivement d'archéologues de l'Ecole française.

Le 27 juillet 1907, le ministère de l'Instruction grec autorise l'ouverture de l'Ecole primaire française dont les cours de perfectionnement, destinés à des élèves d'au moins 14 ans ayant un niveau suffisant de langue, commencent le 1^{er} octobre. Un seul maître assure alors les six heures de cours hebdomadaires de l'unique section masculine pour laquelle 36 drachmes de frais d'inscription sont à acquitter³⁷. En 1911, un second cours est créé et est ouvert aux filles (un tiers des effectifs) et l'établissement compte 145 inscriptions. Dès 1912, Th. Homolle juge insuffisant le personnel et songe à un projet de formation des professeurs de français. Autant de préoccupations qui seront le lot commun de ses successeurs³⁸.

En 1915, l'école primaire devient l'Institut supérieur d'études françaises et s'installe dans un bâtiment plus spacieux³⁹. A la fin de la Première Guerre mondiale, l'Institut bénéficie d'une réputation intacte. L'enseignement ne s'y borne pas à la pratique de la langue, mais ambitionne de donner aux élèves une formation intellectuelle et de les immerger dans la culture française : « *Le but à atteindre est non pas de déraciner spirituellement la jeunesse grecque, en la tirant hors de sa culture nationale, mais de tendre au contraire à une synthèse harmonieuse des deux cultures*⁴⁰ ».

Victime de son succès, l'Institut voit ses effectifs s'accroître. L'exiguïté de son bâtiment oblige les responsables de l'école à refuser de nombreuses inscriptions. Sous la

³⁷ Un employé moyen (de banque par exemple) ou encore un professeur de gymnase perçoivent alors des salaires mensuels d'environ 350-400 drachmes. AGRIANTONI (Ch.), « Industrie », in HADZIIOSSIF (Ch.), ss dir., *Histoire de la Grèce au XX^{ème} siècle*, Tome A1, Les débuts, 1900-1922, Athènes, éditions Vivliorama (en grec), 1999, pp.173-221.

³⁸ Autre constante : en 1912-1913 on refuse des élèves faute de place et de locaux adéquats.

³⁹ En 1914, faute de place toujours, 80 élèves sont refusés.

⁴⁰ Même article du journal *Le Progrès* signé Pierre Lavedan.

direction de Louis Roussel⁴¹, l'Institut acquiert ses lettres de noblesse et devient non seulement une école de français, mais aussi une institution de promotion de la culture française. En effet, les conférences organisées par l'Institut, les travaux littéraires de Roussel sur les poètes grecs tels que Palamas ou Drossinis, sont autant d'éléments révélateurs du renouvellement de la mission des Français en Grèce qui ambitionnent de propager leur langue et des éléments de la vie et de la culture française.

Inscrite dans un mouvement global d'ouverture d'instituts de langue et de civilisation française dans toute une série de villes d'Europe de l'ouest et des Balkans⁴², la mise en place de l'Institut français d'Athènes (IFA) vise donc à diffuser la pratique du français et à combler un manque, jugé important, dans la vie culturelle grecque. Cette création s'appuie sur le poids et le statut spécifiques dont bénéficie la France en tant que puissance protectrice garante⁴³ de la Grèce ainsi que sur une image – liée à l'héritage des Lumières – plutôt positive. France et culture deviennent indissociables dans l'esprit des Grecs et le terreau est donc favorable à la mise en place d'un maillage culturel relativement dense en Grèce.

2/ La langue, outil du rayonnement politique français

Progressivement, le sens que prend auprès de la jeunesse la connaissance des langues étrangères, mais également le besoin de soutenir la politique française de façon moins ostentatoire et plus efficace que ne le faisait la diplomatie traditionnelle, conduisent le gouvernement français à la création d'écoles françaises laïques, qui viennent compléter le réseau déjà existant d'écoles confessionnelles. Parallèlement, le gouvernement français

⁴¹ Louis Roussel devient membre de l'EFA en 1906. Il enseigne le grec moderne à Aix-en-Provence (1911-1912) puis à l'École des langues orientales vivantes à Paris (1913-1914). Professeur principal de l'Institut d'Athènes jusqu'en 1925, il est professeur de grec à l'Université de Montpellier de 1925 à 1952. MERLIER (O.), « Louis Roussel », *Etudes Neo-Helléniques III* (1971-1972), pp.7-13.

⁴² On retrouve de tels instituts à Florence (1908), à Saint-Pétersbourg (1911), à Zagreb, à Belgrade, à Sofia, à Bucarest (Entre-deux-guerres)... Voir GUENARD (A.), « La politique culturelle française vis-à-vis des Etats balkaniques dans l'entre-deux-guerres », « La France, la Grèce et les Balkans dans les années 1930 », *Balkan Studies*, Volume 29, n°1, Thessalonique, 1988, pp.143-159.

⁴³ Avec la Russie et le Royaume-Uni.

s'engage dans une politique de soutien aux écoles françaises catholiques⁴⁴ et juives entretenues par l'Alliance israélite universelle (AIU). Notons ici que le rôle de ces établissements pendant la Première Guerre mondiale est tout à fait crucial⁴⁵.

En ce domaine, la France jouit d'un avantage comparatif indéniable. En effet, son implantation en Grèce est ancienne, ce qui donne une légitimité certaine à son action culturelle. Par ailleurs, l'organisation d'une promotion de la langue française, même si elle n'est pas d'emblée une priorité, est déjà à l'œuvre à la fin du XIX^e siècle et, dans un contexte de rivalités d'influences entre grandes puissances au début des années 1930, la France peut se targuer d'avoir un réseau constitué relativement dense et opérationnel et de mener une politique transparente, dénuée « *d'intrigues* » et « *sans compromission* ».

C'est en effet sur le terrain des congrégations, reléguées à l'arrière-plan du fait d'obstacles politiques ou confessionnels, que la France engage la mise en place d'associations dont la diffusion de la langue est l'objectif premier.

Née en 1883 d'une initiative semi-privée à laquelle participent des représentants du Quai d'Orsay et du ministère de l'Instruction publique⁴⁶, l'Alliance française (AF) est conçue comme « *une Association Nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger* ». Elle incarne l'esprit nouveau à l'œuvre – côté français – dans le domaine de l'expansion de la culture et de la langue, même si sa naissance relève aussi d'une politique de réaction vis-à-vis de la victoire allemande de 1871 et des initiatives de l'association des écoles germaniques à l'étranger (Deutsche Schulverein). L'Alliance française fonde sa première filiale en 1899 à Athènes, grâce à une initiative du ministre de France en Grèce, le comte Olivier d'Ormesson.

⁴⁴ Dans les Cyclades, à Athènes, à Thessalonique, à Patras, à Corfou, à Rhodes...

⁴⁵ STAVRINO (M.), « Gustave Fougères, l'École française d'Athènes et la propagande en Grèce dans les années 1917-1918 », in *Cent Cinquantenaire de l'EFA*, Edition spéciale du Bulletin de Correspondance Hellénique-BCH 120, Athènes, 1996, pp.83-99.

⁴⁶ DUBOSCLARD (A.), *Histoire de la Fédération des Alliances françaises aux Etats-Unis (1902-1997)*. *L'Alliance au cœur*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp.22-27, ROSELLI (M.), « Le projet politique de la langue française. Le rôle de l'Alliance française », *Politix*, n°36, 1996, pp.73-94 et CHAUBET (F.), *L'Alliance française et la diplomatie de la langue (de 1883 à la fin des années trente) : contribution à l'étude de l'action culturelle française à l'étranger*, Mémoire présenté pour l'habilitation à diriger des recherches, sous la direction de Jean-François Sirinelli, Paris, 2003.

Dotée d'un vaste réseau et organisant avec succès des cours de langue et des conférences, l'AF constitue, à la fin des années 1920 et au début des années 1930, un outil idéal pour la France qui s'est donnée pour objectif de conquérir les élites locales. Elle⁴⁷ pourvoit au développement de cellules francophones à toutes les échelles, y compris dans les petites villes de province : « [...] *c'est qu'en servant la cause de la langue française qui n'a jamais cessé de répandre les grandes idées modernes de la justice et de la liberté, tout membre de l'Alliance travaille non seulement pour la France, mais pour l'Humanité*⁴⁸ ». Cette expansion, si elle est le fait d'une volonté politique française, s'appuie aussi sur les facilités concédées par les Grecs après 1918 dans le but d'afficher leur alliance avec les vainqueurs de la Grande Guerre.

Dans la même veine est créée en 1903 la Mission laïque française (MLF). Celle-ci constitue un point d'appui majeur de la politique française. Plus discrète et plus efficace que la diplomatie classique, son action est encouragée par l'Etat français. Son objectif originel – toujours à l'œuvre dans l'entre-deux-guerres – est de développer des relations amicales entre la France et les élites athéniennes à travers l'apprentissage du français (et donc d'institutions linguistiques) et l'organisation de manifestations culturelles. La fondation en 1906, d'un lycée par la Mission laïque à Thessalonique⁴⁹ – encore ottomane – où les élèves étaient en majorité juifs et grecs, témoigne du changement d'orientation de la politique culturelle extérieure de la France. En effet, cet exemple illustre bien l'idée que les cours de l'Alliance française partout dans la région (de même que les écoles de l'Alliance israélite universelle) viennent compléter l'œuvre des écoles religieuses en fonction dans les Cyclades, les îles Ioniennes et les grandes villes grecques. Ces institutions deviennent donc

⁴⁷ Les sections de province de l'AF dépendent du Comité d'Athènes, à l'exception du comité d'Argostoli et des sections de Pyrgos et Syra, indépendantes financièrement.

⁴⁸ Archives de l'EFA, Fonds Alliance (non classé), Article sur la réunion annuelle de l'Alliance française, 30 mai 1921, Discours du président du Comité Athènes-Le Pirée, M. Brissaud.

⁴⁹ L'Alliance de Thessalonique compte à sa fondation 400 membres (Juifs et Grecs), une bibliothèque et un foyer de langue). La ville est rattachée à la Grèce en 1912.

capitales pour la présence culturelle en Grèce surtout après l'annexion des provinces européennes du sultan par les Grecs et la fin de la Grande Guerre ⁵⁰.

Autre institution à l'évolution marquante des années 1920 aux années 1930, le Lycée Léonin d'Athènes constitue un point d'appui essentiel de la présence française. Successeur de l'école catholique primaire Saint Denis fondée en 1838, le lycée naît en 1907 et sa direction est confiée aux Frères Maristes. Il devient vite la plus importante école française de la capitale et une annexe est créée à Patras en 1916⁵¹. Premier à comprendre que pour survivre il faut changer de statut, le lycée se transforme peu à peu en une école franco-grecque. Il a pour ambition d'offrir un programme de cours équivalent à celui des écoles publiques grecques. Par ailleurs, il donne la possibilité aux élèves d'obtenir des heures supplémentaires de français et de participer aux examens organisés par l'EFA pour le baccalauréat français. Signe de son succès, une annexe est construite à Patissia à Athènes en 1924, car le bâtiment de la rue Sina est devenu trop petit. A partir de 1926, le Lycée Léonin offre trois programmes de cours : le programme grec (qui correspond au niveau de l'école primaire et du gymnase, l'équivalent du collège français), le programme français (correspondant au niveau baccalauréat avec possibilité de suivre des études universitaires en France) et le programme commercial en français (avec cours de grec et d'anglais) offrant une reconnaissance de la part du ministère grec de l'Economie⁵².

L'essor de l'AF est un fait marquant de la période qu'il convient de rattacher à une institution fondée en 1912 à l'initiative du général français Eydoux, alors chef de la mission militaire française en Grèce : la Ligue Franco-hellénique d'Athènes. Même si les archives la concernant sont éparées et difficilement exploitables, il est certain que la Ligue fournit un point d'appui important à l'AF et contribue, à ce titre, à la densification du maillage culturel français. Elle compte 2 400 membres et 36 antennes en Grèce en 1923. La plupart des membres résident à Athènes (53%) mais la Ligue essaime à Istanbul ou encore à Paris (1,4%). Il est remarquable d'observer que les groupes les plus importants de province se

⁵⁰ STAVRINOÛ (M.), « Gustave Fougères, l'Ecole Française d'Athènes et la propagande en Grèce durant les années 1917-1918 », *op.cit.*, pp.83-99.

⁵¹ Cette annexe fonctionne jusqu'en 1945.

⁵² Archives du MAE Nantes, Athènes, Série A, n°422, Souvenir du Lycée Léonin 1926-1927.

trouvent dans des espaces traditionnellement francophones liés à la présence d'une minorité juive (Ioannina, Volos, Larissa), d'une section de l'AF (Kalamata, Corinthe, Héraklion en Crète) ou d'écoles confessionnelles françaises (Kavala, Patras, Syra, Tinos)⁵³. Il est important de souligner qu'un quart environ des membres vit dans les régions annexées récemment, dans des aires de tradition vénizéliste (Ioannina, Crète, Macédoine, Thessalie, Egée). Les données, si elles sont rares, permettent néanmoins de dresser un portrait-robot du membre-type de la Ligue et plus largement du francophile en territoire grec. En associant les listes des membres de la Ligue à celle des soutiens aux œuvres de l'AF, on peut conclure que, dans l'entre-deux-guerres, le francophile en Grèce vit à Athènes ou dans une grande ville de province, travaille dans le secteur commercial et soutient Vénizélos. L'action de la ligue promeut, pendant la Grande Guerre, la politique française, mais est mise à mal au début des années 1920 par le contexte intérieur grec⁵⁴. Sauvée de la dissolution grâce à la protection de la légation française, l'action de la Ligue se cantonne alors au domaine culturel et à l'enseignement du français.

II. L'ETAT DE LA PRESENCE FRANCAISE EN GRECE A LA FIN DES ANNES 1920

A. Le rôle pivot de l'Institut français d'Athènes

1/ Le succès de l'Institut

Au début des années 1920, les écoles françaises d'archéologie montrent leurs limites et s'avèrent inaptes à répondre aux besoins contemporains. Les dirigeants français réorientent donc leur action et la consacrent quasi exclusivement à la promotion du

⁵³ Archives du MAE Nantes, Athènes, Série A, n°430, Sous-dossier « Ligue Franco-hellénique », liste des membres en 1923.

⁵⁴ Dominées par les vénizélistes, fidèles partisans de l'alliance gréco-française, les sections locales de la Ligue connaissent, entre 1920 et 1922, des difficultés avec le retour des autorités grecques fidèles au roi.

français⁵⁵ : « *La propagande par la langue est certes extrêmement lente, mais elle est la meilleure [...] Car la propagande par la langue est bon teint. Et c'est aussi la plus honorable, celle qu'on fait au grand jour, sans intrigues, sans compromission, à la française*⁵⁶ ». L'EFA perd donc de son influence et cède le pas, ou plus exactement transmet le relais. Dans ce contexte, l'action culturelle française en Grèce s'organise progressivement autour de l'IFA, qui se meut, peu à peu, en carrefour pour les cultures des deux pays.

Pour faire face au rôle nouveau attribué à l'Institut, Louis Roussel lance un programme de conférences destinées au grand public et met en place, à partir de 1920, un cours public de civilisation et d'art français. Entre 1915 et 1920, deux professeurs ont en charge environ 150 élèves, puis 450 en fin de période. L'intérêt des habitants d'Athènes pour les cours de l'Institut⁵⁷ provoque l'intervention de l'EFA qui mobilise des archéologues-membres afin d'étoffer les rangs des professeurs. Charles Picard, directeur de l'Ecole, recherche du soutien sur place et recrute ainsi, en 1922, Albert Roulant, ex-administrateur de théâtres parisiens et officier de la mission militaire française en Grèce. Les élèves se répartissent alors en trois cours : première année, deuxième année, Cours supérieur, et jusqu'en 1924, les quatre professeurs qui y enseignent ne fournissent que quatorze heures de cours hebdomadaires au total. Les difficultés perdurent cependant et le départ de Louis Roussel pour l'Université de Montpellier laisse planer un doute sur l'avenir des réformes menées. Sollicité par l'EFA, le ministère de l'Instruction publique se met en quête d'un professeur pour l'Institut d'Athènes. Hubert Pernot, helléniste à la Sorbonne, propose alors son protégé, Octave Merlier⁵⁸, et par-là ouvre une période de renouvellement majeur et rapide pour l'Institut.

⁵⁵ Il en va ainsi pour la Grèce, l'Égypte, la Turquie ou le Levant.

⁵⁶ Archives de l'EFA, Ecole Giffard, Dossier relatif à la construction de l'IFA (1920-1946), Dossier 26, Bulletin du Comité de relations internationales intellectuelles et économiques sous le patronage de la Chambre de Commerce de Marseille.

⁵⁷ Notamment des jeunes filles.

⁵⁸ Octave Merlier est né en 1897 en Bretagne.

2/ L'affinement des objectifs de l'Institut

Lorsqu'il arrive à Athènes en 1925, Octave Merlier, après avoir enseigné au lycée du Havre, aspire à un détachement de trois à quatre années en Grèce⁵⁹. Il a suivi le cours de grec moderne d'Hubert Pernot à la Sorbonne qui l'a orienté vers la préparation d'une thèse de linguistique sur l'Évangile selon Saint Jean. C'est dans ce cadre d'ailleurs qu'il a rencontré la lectrice du professeur, Melpomène Logothéti, originaire de Xanthi, qui travaille alors à sa thèse de musicologie sur la chanson populaire grecque⁶⁰. En 1925, 400 élèves composent l'Institut⁶¹ parmi lesquels 120 sont confiés au professeur principal, à raison de trois cours d'une heure et quart. Le poste est loin d'être une sinécure. Avec 2 900 francs par an – là où en France il en gagnait 16 000 –, les débuts de Merlier⁶² sont difficiles et révélateurs du manque de cohésion d'une politique française à l'étranger qui se veut sans concurrence, mais qui ne s'en donne pas les moyens. Comme le souligne avec justesse Charles Picard, le directeur de l'EFA : *« ces chiffres sont donnés afin de préserver de l'illusion qu'on pourrait avoir que la France soutient convenablement les œuvres de la propagande intellectuelle à l'étranger. Le nouvel universitaire envoyé à Athènes en remplacement du docteur-instituteur, s'est vu partout, à son départ, déconseiller en France l'acte de courage imprévoyant qu'il a commis en venant enseigner ici, à ses risques et à ses frais : il faut avouer que les conseils qu'on lui a prodigués partaient d'un bon naturel⁶³ »*. Loin d'être découragé, Merlier conçoit sa mission comme une opportunité pour renforcer et moderniser la présence culturelle de la France en Grèce.

Dès sa prise de fonction, il ambitionne de parfaire la pédagogie en usage à l'école et de contribuer au développement quantitatif du français. L'Institut fonctionne alors avec deux professeurs pour 4 à 500 élèves, dans des conditions difficiles (manque d'espace, de chaires, d'heures, de livres).

⁵⁹ Il restera finalement à Athènes 27 ans !

⁶⁰ Octave Merlier et Melpomène Logothéti se marient à Paris le 17 novembre 1923.

⁶¹ Que l'on appelle encore souvent Institut Giffard.

⁶² Merlier est alors l'universitaire français le moins payé en Europe.

⁶³ Archives du MAE Nantes, Athènes, Série A, n°423, Charles Picard, « Note sur la situation des intérêts intellectuels de la France en Grèce », Athènes, 11 janvier 1925.

Dès 1927, à son initiative, les heures de cours sont doublées⁶⁴. De nouveaux enseignants sont, de plus, recrutés sur place, pour faire face aux nouveaux besoins générés par l'extension du temps de cours. Ainsi, Hélène Renvoyzé publie le premier ouvrage d'enseignement édité par l'Institut, dont le titre résume à lui seul les nouveaux objectifs de l'école : « *Méthode de prononciation française à l'usage des élèves grecs* ». Par ailleurs, des conférences sont organisées au sein de l'Institut afin de promouvoir la culture française. Merlier donne ainsi en 1925 deux conférences publiques, qu'il qualifie lui-même de « *très courues*⁶⁵ », sur Alain-Fournier et sur son maître Alain. Lorsque Pierre Roussel succède à Charles Picard en 1925, les liens amicaux persistent entre l'Ecole et l'Institut⁶⁶. La correspondance des époux Merlier témoigne bien d'un climat d'ébullition intellectuelle autour de l'IFA. Des membres de l'Ecole s'y rendent fréquemment, parmi eux Henri Seyrig ou André Mirambel (qui enseigne à l'Institut de 1925 à 1928).

Le pouvoir qu'Octave Merlier octroie à l'enseignement du français dans la diffusion de la culture française, au fondement de toute son action, trouve chez les dirigeants français une résonance particulière.

B. Le philhellénisme ou l'idée de convergence spirituelle entre la France et la Grèce

1/ Une perception renouvelée de la Grèce

Le 26 mars 1930 s'ouvre dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne à Paris la séance solennelle de célébration du centenaire de l'indépendance de la Grèce. Les discours proposés alors sont autant d'occasions de rappeler le caractère privilégié du lien unissant la

⁶⁴ Et ce, au départ, avec le concours bénévole de ses collaborateurs pour le surcroît de travail, *Ibid.* Pour saisir l'ampleur de la progressive inflexion donnée à l'enseignement, notons que l'on passe de 16 heures hebdomadaires de cours à l'arrivée de Merlier, à 182 en 1939.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Les Merlier assistent avec assiduité aux réceptions de l'Ecole qui ont lieu, en 1927, tous les samedis de 21 heures à 1 heure du matin.

France à la Grèce. Au dépôt d'une couronne aux couleurs hellènes⁶⁷ sous l'Arc de Triomphe par un détachement d'évzones, répondent les nombreuses gerbes fleurissant sur les tombes de Benjamin Constant ou encore Victor Hugo. A la Sorbonne, Madame Colonna Romano du théâtre Français récite *L'Enfant grec* et *l'Ode à la liberté* de Solomos, alors que Jeanne Bourdon de l'Opéra interprète *Pallas Athénée* de Saint-Saens. Nicolas Politis, ambassadeur de Grèce en France, insiste, dans son discours, sur la sincérité et la force des rapports entre les deux pays : « *D'autres nations sans doute ont cultivé les études grecques avec ardeur et succès ; d'autres ont produit des chef-d'œuvre et ont ouvert aux Grecs, toutes grandes, les portes de leurs Universités ; aucune cependant ne peut se flatter d'exercer sur eux la même influence que la France ; aucune, en dehors d'elle, n'a mérité à leurs yeux le titre de fille aînée de la Grèce. C'est qu'avec la France seule, les Grecs se sentent vraiment en parenté spirituelle, intellectuelle et morale*⁶⁸ ». A son tour, René Puaux, citant un discours de Paul Valéry intitulé *Ce que nous devons à la Grèce*, célèbre cette relation bilatérale particulière : « *Quelles qu'aient été les variantes du savoir et pouvoir humain depuis 1830, les perspectives apparues, les valeurs et les relations créées, les ruptures consommées, toutefois nous demeurons, nous autres Européens, les débiteurs, les héritiers, les rejetons de la Grèce antique, plus ou moins conscients de l'être*⁶⁹ ». Sentiment d'une affinité d'esprit entre Français actuels et Grecs d'autrefois⁷⁰, le philhellénisme célébré en ce mois de mars 1930 ne rend aucun service à la Grèce moderne.

La seconde moitié du XIXème siècle et le début du XXème siècle sont marquées par un philhellénisme à rebours, ou pour dire les choses autrement par un « mishellénisme ». Ayant déçu un horizon d'attente se représentant une Grèce idéale, la Grèce moderne fait l'objet de railleries, tant son incapacité à faire cohabiter les exigences d'une grande

⁶⁷ Sur laquelle on peut lire : « Au soldat inconnu, symbole des philhellènes français connus et inconnus qui ont contribué à sa libération, la Grèce reconnaissante ».

⁶⁸ *Centenaire de l'indépendance de la Grèce, 1830-1930*, Paris, Editions de la Sorbonne, 1930, p.41.

⁶⁹ *Centenaire de l'indépendance de la Grèce, 1830-1930, op.cit.*, p.54.

⁷⁰ Désignant à l'origine le mouvement de sympathie pour la cause des Grecs entraîné par la guerre d'indépendance, le terme philhellénisme s'émancipe ensuite de sa définition historique et subit des variations sémantiques révélatrices des représentations successives de la Grèce moderne dans l'opinion française.

civilisation et celles d'une Nation semble incongrue⁷¹. L'après Grande Guerre ouvre une nouvelle ère pour les représentations de la Grèce. La « Catastrophe » d'Asie Mineure et son million et demi de réfugiés⁷² suscitent en France une émotion unanime et génèrent une solidarité entre les deux Etats. Comme au sortir d'une longue période de sommeil, on semble découvrir – à l'instar de Georges Duhamel – la nature véritable de la Grèce : « *J'ai visité la Grèce en 1924, lors de l'exécution du traité de Lausanne. Le problème des réfugiés d'Asie Mineure se posait devant moi avec tant de vigueur que s'il faut avoir honte, je l'avoue : j'ai un peu oublié les Atrides, les héros et les demi Dieux*⁷³ ».

L'évolution négative de l'image de la Grèce jusque-là à l'œuvre semble freinée par l'événement et redéfinit le philhellénisme comme le montre le discours de Politis en 1930. Des publications périodiques de haut niveau consacrées à la Grèce fleurissent traduisant ainsi un regain d'intérêt pour l'espace grec. Sous la direction de Charles Vellay naît, en 1920, *L'Acropole, Revue du monde hellénique* qui se veut « *l'organe de toute l'élite culturelle de l'Orient et de tous les milieux industriels et commerciaux*⁷⁴ ». En 1934, apparaît *Le voyage en Grèce*, entreprise ambitieuse mêlant art, littérature et philhellénisme dont la parution se limite à onze numéros luxueux (entre 1934 et 1939)⁷⁵. Enfin, en 1935, est conçue la revue *L'Hellénisme contemporain*. Destinée à l'origine à la publication de traductions françaises de littérature grecque moderne⁷⁶, elle s'ouvre assez rapidement aux

⁷¹ Voir BASCH (S.), *Le mirage grec, op.cit.* et ABOUT (E.), *La Grèce contemporaine, op.cit.*

⁷² Le Traité de Sèvres de 1920 octroie à la Grèce des territoires en Anatolie et en Thrace orientale aux dépens de l'Empire ottoman vaincu. Refusant le traité, les nationalistes turcs menés par Mustapha Kemal se lancent entre mai 1919 et octobre 1922 dans la reconquête de ces territoires. Vaincus, les Grecs sont contraints, par le Traité de Lausanne de 1923, d'abandonner la totalité des gains territoriaux de 1920 et un échange obligatoire de populations a lieu entre Grèce et Turquie (environ 1,5 millions de Grecs de Turquie contre 500 000 Turcs de Grèce). L'idée d'une Grèce d'Asie (« la Grande Idée ») se brise donc dans cette « Catastrophe » d'Asie Mineure.

⁷³ DUHAMEL (G.), *Le Voyage en Grèce*, n°1, p.6.

⁷⁴ Supplément à *L'Acropole*, I, 1920, p.XXVIII.

⁷⁵ Aux collaborations de Laurens, Dali, Masson ou Picasso (pour les couvertures), s'ajoutent celles de Prévert, Reverdy, Eluard ou encore Breton (pour les articles de la revue).

⁷⁶ Louis Roussel, ancien de l'Ecole française d'Athènes, écrit en 1928 : « [...] la littérature grecque est, je ne dirai point méconnue, mais réellement inconnue », « La Littérature de la Grèce moderne », in *La Revue de Paris*, 1^{er} septembre 1928, p.121. Selon lui, ce mépris est à attribuer aux humanistes, aux « hellénolâtres » et aux fétichistes de l'hellénisme antique. « *C'est un peu aux Grecs eux-mêmes et beaucoup au philhellénisme qu'il convient de l'attribuer* ». « *Le touriste pressé se fait conduire à l'Acropole. Un Polyglotte galonné dirige son admiration, satisfait sa curiosité, et lui montre*

études historiques et critiques. Cette perte de vitesse du philhellénisme, conçu comme une survivance utopique d'un refrain romantique prononcé dans l'exaltation d'une période ardente, ouvre la voie à une progressive prise de conscience de la Grèce moderne. Cependant, si certains pionniers – au premier rang desquels Octave Merlier – se font les chantres de l'autre Grèce, c'est-à-dire de la Grèce dans toute sa complexité contemporaine, le chemin est long. Au début des années 1930, on commence peu à peu à s'abstraire de l'image d'une Grèce exclusivement attique et périclésienne : « *Nous avons retrouvé en Grèce, plus haut que ce siècle de Périclès où commença la décadence, les témoins (œuvres et sites) de l'âge héroïque, créatif, agissant, l'homme devant la nature, en cette heure de clairvoyance où il sut faire la part des dieux et celle des droits humains, le sourire étant son attitude naturelle. Ce sourire dans la chasse, la guerre, l'amour, les jeux*⁷⁷ ». La découverte d'une Grèce archaïque ouvre donc des horizons inconnus jusque-là, mais cette perception nouvelle se limite cependant à une ouverture d'esprit vis-à-vis d'une Grèce plurielle (et non plus seulement antique) sans trouver d'implication sur la manière de penser en France. La Grèce de la génération des années 1920-1930 rompt avec la Grèce « décevante » de la génération précédente⁷⁸ pour devenir celle de l'émerveillement, mais n'en reste pas moins aussi peu réaliste. Cette ouverture a toutefois des répercussions sur la compréhension de la Grèce moderne puisqu'elle affranchit les esprits du recours à une comparaison systématique avec une Grèce idéale et figée. La Grèce moderne devient un élément de l'appréhension de la Grèce, au même titre que la Grèce minœne, acceptée avec ses particularismes, faute de devenir enfin la seule Grèce réaliste. En d'autres termes, le regain de faveur pour la Grèce dans les années 1930 s'accompagne pour l'heure d'une relative indifférence de l'opinion française pour son état présent : la « Catastrophe » d'Asie Mineure ayant ramené les sympathies vers la Grèce et le Centenaire de l'Indépendance consacrant lesdites sympathies, on s'estime quitte. Les bases d'un dialogue d'égal à égal entre France et Grèce n'en sont qu'au stade du balbutiement...

*l'emplacement de la Tour Franque : « Elle gâtait la vue des Propylées ! ». Mais, en 1826, quatre cents héros s'y sont battus, qui étaient aussi braves que Léonidas, et aussi Grecs. Cela, on l'efface. [...] Plus il sera lettré, moins il aura d'yeux pour voir la Grèce vivante. Et devant les vitrines des libraires, où brillent vingt titres nouveaux, il passera, dédaigneux par ignorance, sans essayer seulement d'en déchiffrer un : « Les Grecs ? Ils n'ont pas de littérature ! » », *Idem*, pp.140-141.*

⁷⁷ LE CORBUSIER, « Point de départ », *Le Voyage en Grèce*, n°1, p.4.

⁷⁸ La recherche de la Grèce antique éternelle provoquant souvent la déception.

2/ Le regard des Grecs sur la présence française

Dans un article du *Bulletin du Comité de Relations Internationales intellectuelles et Economiques* paru en 1921, on peut lire : « ces faits nous montrent avec quelle confiance nous devons continuer l'œuvre séculaire que nous avons entreprise en Orient, dans le grand effort que nous aurons à fournir, l'opinion sera pour nous⁷⁹ ». Dans un article du *Messenger d'Athènes* joint au *Bulletin*, une explicitation des propos précédents se fait jour : « On verra que [...] le rayonnement de l'esprit français apparaît comme n'ayant pas en Orient meilleur agent propagateur que l'hellénisme ». En d'autres termes, la France semble sûre, dans l'entre-deux-guerres, à la fois de sa puissance en Grèce et de sa place spécifique. Aussi, n'est-il pas étonnant de lire, la même année, dans une lettre du directeur des établissements de la Mission laïque française, Ozou, que les Grecs sont « bienveillants » vis-à-vis des Français et qu'ils appuyent la MLF et ses œuvres extra-scolaires. Confiante en la mission civilisatrice qu'elle s'est confiée, la France avance donc en Grèce, pleine de certitudes, soutenue qu'elle est dans son action par la population locale.

A y regarder de plus près, il semble cependant que les attentes grecques soient loin d'être tout à fait comblées. Une note adressée en 1933 au ministère français des Affaires étrangères par K. Pyromaglou, délégué de l'Union pacifiste des associations de la jeunesse hellénique, intitulée « Comment la jeunesse grecque juge les œuvres françaises en Grèce et ce qu'elle en attend à l'avenir » tempère l'assurance française. La légation de France est jugée distante et peu encline au contact avec l'opinion publique grecque. Les mentions les plus sévères vont classiquement, dans une perspective de dichotomie catholicisme/orthodoxie, aux écoles religieuses : « de nombreuses familles redoutent, autant que la propagande religieuse, l'instrument qu'elles sont dans les mains d'une puissance étrangère, qui n'est pas le gouvernement de la République Française, mais l'Eglise Catholique, le Vatican ». Plus fondamentalement, on leur reproche de dispenser un

⁷⁹ Archives de l'EFA, Fonds Alliance (non classé), Bulletin du Comité des Relations Internationales Intellectuelles et Economiques sous le Patronage de la Chambre de Commerce de Marseille, octobre 1921.

enseignement insuffisant du français, en raison du jeu des lois françaises qui leur empêchent le recrutement d'un personnel enseignant en France. La Mission laïque est pointée du doigt elle aussi, comme n'ayant aucune autorité à Athènes et comme disposant à Thessalonique d'une clientèle restreinte composée surtout d'Israélites : « *le Ministère Grec de l'Instruction publique voit une œuvre qui ne contribue pas, et parfois même la gêne, à l'assimilation rapide et efficace d'une minorité importante dans la seconde ville de Grèce* ». Il y a donc là conflit d'intérêts entre les impératifs d'une Nation en construction et les ambitions d'une puissance européenne.

Si l'on reconnaît à l'Ecole française d'Athènes le statut de grand centre archéologique européen, voire mondial, K. Pyromaglou insiste toutefois sur le caractère exclusif de sa mission. En effet, coupée de la vie actuelle du pays, l'Ecole se consacre, en dehors des fouilles, à des travaux de « cabinet » « *ne touchant en Grèce que le milieu, très restreint, des archéologues* ». Cette conclusion rejoint largement le point de vue des pionniers d'une perception renouvelée de la convergence spirituelle franco-grecque : « *L'Ecole française ne peut être qu'un centre de philhellénisme. Or la jeunesse grecque a cessé d'être philhellène et n'est qu'hellène. Elle considère comme périmée la formule ancienne du philhellénisme* ». Et de fait, c'est l'IFA qui semble devoir prendre le relais : « *L'opinion publique en Grèce, sans exception, considère l'Institut d'Etudes Françaises comme la seule institution étrangère travaillant d'une façon objective et dans l'intérêt du pays qui lui donne l'hospitalité.* ». Pyromaglou va plus loin dans la louange en soulignant que : « *face à l'action indiscrete sinon insolente de l'Institut italien ou allemand, l'Institut français s'est contenté – et l'on ne saurait trop l'en louer – de multiplier les heures de cours, diminuer les effectifs des classes, collaborer avec le ministère de l'Instruction publique et l'Université d'Athènes pour former des professeurs de français assurant une préparation qui jusqu'à présent n'existait pas* ». Et l'auteur de conclure : « *On ne saurait trop se féliciter de cette collaboration qui contribue à l'amélioration de l'enseignement secondaire en Grèce et favorise de la plus heureuse manière la culture générale de la*

jeunesse grecque ». L'Alliance française est pensée, elle aussi, comme une institution devant à terme avoir en Grèce « *un rôle des plus féconds*⁸⁰ ».

C. Le pouvoir du français

1/ Le rôle du français dans la vie des Grecs

Si les outils de la présence française au tournant des années 1930 semblent devoir s'organiser autour du pivot que constitue l'IFA, il faut, à ce point de la réflexion, poser la question de l'influence et du rôle du français dans la vie du peuple grec. Au début de la période d'étude qui est la nôtre, l'idée majeure repose sur le constat que le français est la langue des élites. Cet état de fait remonte au XIX^{ème} siècle. La France est alors très nettement désavantagée en terme géopolitique en Grèce par rapport à ses deux rivales : la Grande-Bretagne d'abord qui domine le bassin méditerranéen et jouit d'une puissance économique et militaire colossale, la Russie ensuite qui peut s'appuyer en Grèce sur l'orthodoxie et sur l'existence d'un ennemi commun, la Turquie. C'est grâce à la force du courant philhellène chez les intellectuels romantiques grecs que la France parvient à maintenir ses positions en Grèce. C'est l'époque où « toute l'Europe parle français⁸¹ », du moins la lettrée, et il n'en va pas autrement en Grèce. Même sous Othon, fils du roi de Bavière, entre 1833 et 1862, les bourgeois grecs cèdent à la mode française. La fin du XIX^{ème} siècle sonnant l'essor de la classe bourgeoise, elle marque *de facto* l'élargissement du rayonnement de la culture française. Les agents de la diffusion du français sont alors les écoles catholiques mais celles-ci s'adressent exclusivement aux classes sociales favorisées tels les établissements Léonin et des Ursulines pour lesquels les frais d'entrée sont discriminatoires. Et les écoles religieuses ouvertes à une frange plus populaire de la

⁸⁰ Archives du MAE Nantes, Athènes, Note de K. Pyromaglou, licencié ès-lettres, ancien élève de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Professeur à l'école expérimentale de l'Université d'Athènes et délégué de l'Union pacifiste des associations de la jeunesse hellénique à Jean Marx, Directeur du SOFE au MAE, Paris.

⁸¹ GOULEMOT (J-M.), « Quand toute l'Europe parlait français », *L'Histoire*, n°248, septembre 2000, pp.46-49 et CHARLE (Ch.), *Les intellectuels en Europe au XIX^{ème} siècle : essai d'Histoire comparée*, Paris, Seuil, 1996, pp.123-124.

population ne connaissent qu'un succès très modéré, le peuple préférant les écoles publiques grecques⁸². Au début du XXème siècle, la mise en place des cours de langue de l'Alliance française marque un tournant puisqu'elle ouvre la voie à une démocratisation de l'enseignement du français. Notons ici la particularité du cas de Thessalonique et des provinces annexées par la Grèce après les guerres balkaniques (1912-1913). La présence et l'influence du français y est plus forte car il est la langue de référence, de communication dans cette zone multinationale (Ottomans, Grecs, Juifs, Arméniens, Bulgares, Européens). Les écoles françaises de Thessalonique ont un rayonnement et un ancrage plus forts que ceux des écoles similaires d'Athènes et plus généralement la société locale apparaît plus francisée que le reste de la Grèce. Malgré l'influence d'autres nations à travers notamment les écoles d'archéologie (Allemagne, Grande-Bretagne), la France maintient son influence et attire même des étudiants grecs vers elle. Ainsi certains, aspirant à devenir artistes, médecins, philosophes ou philologues s'exilent pour un temps à Paris, Marseille, Grenoble ou Montpellier. Toutefois, si le poids et le potentiel d'attraction de la France sont réels, elle n'est jamais la destination favorite de l'*intelligentsia* grecque, contrairement à l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne⁸³.

Malgré la faiblesse des moyens dont elle dispose pour poursuivre une action culturelle de longue durée en Grèce à cause de la défaite de 1870, la France parvient à garder le premier rang des puissances culturelles dans le pays et les régions peuplées par des Grecs. La tradition de sa présence, l'utilisation de tous les moyens disponibles pour cette promotion, l'action privée, la gloire de sa culture et son rôle de pionnier dans l'usage de celle-ci comme outil de défense de sa politique extérieure expliquent ses succès.

Il convient de souligner que les institutions scolaires que sont l'AF et la Ligue Franco-hellénique disposent de bibliothèques, qui sont autant d'agents du rayonnement de la France. Ces structures proposent en général trois formules. La première est celle de l'abonnement.

⁸² A l'époque, la durée de scolarité du Grec moyen est très réduite et le nombre d'illettrés important.

⁸³ Au tournant du XXème siècle, les étudiants grecs en France constituent le troisième groupe par ordre d'importance après les Russes et les Roumains, CHARLE (Ch.), *Les intellectuels en Europe au XIXème siècle : essai d'Histoire comparée, op.cit.*, p.92.

TABEAU 1 : REGLEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

(d'après les archives de l'EFA⁸⁴)

Nature de l'abonnement	Coût (payable d'avance)	Droit de prêt (durée maximale d'un mois)
Trimestriel	2,50 francs	1 livre par semaine
Semestriel	5 francs	1 livre par semaine
Annuel	8 francs	2 livres par semaine

Il est par ailleurs possible dans les deux types d'institutions de consulter les ouvrages librement et gratuitement sur place. Enfin, la consignation du prix en drachmes répondant à la valeur du volume permet d'emprunter sans abonnement. En outre, l'AF comme la Ligue ouvrent au prêt des œuvres musicales enregistrées ainsi que des partitions. Il existe donc, à cette échelle, une politique d'accessibilité à la culture française qui contribue, sans nul doute, au renforcement de l'implantation de la France. Aucune donnée statistique n'existant sur la fréquentation de ces bibliothèques par les Grecs ou sur la fréquence des prêts, il faut s'en tenir au stade de l'hypothèse. Toutefois, dans la mesure où les archives montrent que des fonds d'ouvrages arrivent régulièrement dans ces structures, il ne semble pas que la conjecture soit tout à fait à écarter.

Outre les cours de français dispensés par les écoles, la diffusion de la culture française passe aussi par d'autres structures, notamment associatives. Quelques regroupements franco-hellènes⁸⁵ s'organisent et contribuent par leurs actions à renforcer les liens entre les deux nations. Ainsi en va-t-il de l'Association Franco-hellénique des anciens élèves des universités et des grandes écoles de France qui perpétue la convergence spirituelle. Par ailleurs, à l'appel de Nicolas Politis, ambassadeur de Grèce en France, est créée au début des années 1930 une section grecque à la cité universitaire de Paris. Une

⁸⁴ Archives de l'EFA, Fonds Alliance (non classé), Article sur la réunion annuelle de l'Alliance française, 30 mai 1921, Discours du président du Comité Athènes-Le Pirée, M. Brissaud.

⁸⁵ L'appellation franco-hellène suggère que l'initiative vient de la France.

Maison des Français-Union Française est créée en 1928⁸⁶ à Corfou afin, à la fois, de dispenser gratuitement des cours de français et de faire fusionner en un seul bâtiment tous les services franco-grecs : consulat, Chambres de commerce et d'industrie, Alliance française, Ligue Franco-hellénique, Union chirurgico-médicale...

Sans aller jusqu'à dire que la culture française est omniprésente au début des années 1930 en Grèce⁸⁷, force est de constater que les outils de sa présence sont multiples et contribuent à entretenir un climat francophone.

2/ Une présence culturelle française multiple ?

Le rayonnement de la France s'appuie donc sur la diffusion du français. Cependant, la politique hexagonale en Grèce ne s'y cantonne pas et s'ouvre progressivement à d'autres outils plus circonstanciés dans le temps tels que les conférences, les voyages, les expositions. Si les structures d'enseignement constituent les éléments structurels de la présence culturelle française, ces autres outils sont les éléments conjoncturels, animateurs d'un « temps long » incarné par l'école.

Des conférences portant sur la littérature française sont organisées dans le cadre de l'IFA et de l'AF. Des Français se rendent en Grèce afin d'y effectuer des interventions culturelles, scientifiques⁸⁸ ou des spectacles. Fait notable, des artistes français initient leurs homologues grecs aux joies des représentations en français. C'est ainsi que le baryton grec Fardulli se lance dans la mise en scène en français de *Faust*, *Hérodiade*, *Thais*, *Manon*, *Louise* et *Carmen* en Grèce avec une troupe de cent artistes français en 1931. Des groupes français de pèlerins – particulièrement protestants – en route pour Jérusalem font

⁸⁶ Elle perdure jusqu'en 1946.

⁸⁷ Ce qui serait sans doute exagéré... et faux. Le rayonnement de la culture française est fonction des catégories socio-culturelles et de l'origine des Grecs considérés. Dans les villes, moyenne et haute bourgeoisie étudient et parlent le français, particulièrement chez les Grecs originaires de Constantinople et de Smyrne.

⁸⁸ Par exemple la Société d'enseignement populaire et technique général de Paris.

régulièrement halte à Athènes⁸⁹. Des voyages organisés par des compagnies de navigation françaises constituent des éléments de la présence en Grèce. Il y a ici lieu de parler d'un « tourisme embryonnaire » incarné par les croisières Budé dès 1928⁹⁰. Par ailleurs, des compagnies grecques telles que Neptos tentent d'attirer une clientèle française et contribuent par-là à entretenir la francophonie – et la francophilie ? – en Grèce. Des événements mondains scellent la convergence spirituelle franco-grecque et rythment la présence en Grèce. Ainsi la visite de Edouard Herriot, maire de Lyon, en août 1929, est célébrée par la presse locale qui y voit un signe des liens amicaux – voire filiaux – entre Français et Grecs⁹¹. De même, le 24 janvier 1930, Charles Diehl, byzantologue français, reçoit, lors d'une cérémonie célébrant l'amitié entre les deux nations, le titre de citoyen honoraire de la ville de Thessalonique⁹².

La diffusion de la langue française passe en outre par la mise en place d'une politique du livre, dont les institutions jusque-là mentionnées sont généralement les agents par leurs bibliothèques. Dans un rapport sur la vente du livre français en Grèce⁹³, l'auteur chante les louanges de la grande diffusion du livre français qui, selon lui, « *tient au goût du public et à sa connaissance plus répandue de notre langue [...] les Grecs ayant plus de plaisir à lire des livres français plutôt que des livres écrits en d'autres langues, même si le lecteur sait aussi ces langues*⁹⁴ ». La France alimente les bibliothèques de ses institutions en manuels (notamment *La France, géographie illustrée*, ouvrage en deux volumes de P. Jousset), dictionnaires (les éditions Larousse semblent privilégiées), œuvres classiques et autres anthologies. Pour autant, le même auteur s'inquiète de la diminution progressive des importations de livres français du fait de la baisse du pouvoir d'achat et des restrictions

⁸⁹ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 90, E7, I et II, Tourisme étranger en France et Français en Grèce (1928-1954).

⁹⁰ Chaque arrivée du paquebot « Théophile Gauthier » et de ses 300 passagers est saluée par la Ligue Franco-hellénique, notamment aux escales à Chio, *Ibid.*

⁹¹ *Ibid.*

⁹² Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 122, E98, Commémorations françaises, 1928-1954.

⁹³ Archives du MAE Nantes, Annexe à la lettre n°366 du 19 novembre 1932, La vente du livre français en Grèce (le rapport porte sur la fin des années 1920 et sur le début des années 1930).

⁹⁴ *Ibid.*

appliquées par le gouvernement grec en ce qui concerne l'octroi du change pour les achats à l'étranger⁹⁵.

TABLEAU 2 : IMPORTATION DES LIVRES FRANÇAIS EN GRECE (1926-1930)

(d'après les archives du MAE⁹⁶)

Année	Quantité (en kgs)	Valeur en milliers de drachmes
1926	21 298	900
1927	22 224	1 000
1928	22 361	840
1929	26 369	1 255
1930	25 141	1 143

Par ailleurs, si un cinéma français existe en Grèce à la fin des années 1920 et au début des années 1930 dans la mesure où on enregistre une importation régulière, faute d'être conséquente de films, il est difficilement lisible avant 1932. Notons enfin, que dans cette entreprise balbutiante de diversification de la présence culturelle française, les manifestations sportives tiennent une place remarquable. Ainsi, en mars 1930, M. Spanoudi, président du Meeting anglo-franco-hellénique se félicite des épreuves printanières à venir car « *la jeunesse grecque et le peuple d'Athènes auront ainsi l'occasion d'applaudir les représentants de ceux qui ont vaillamment contribué à l'indépendance de la Grèce et d'exprimer à nouveau leur admiration à cette belle Jeunesse du noble pays qu'est la France, si dignement représentée par le Stade Français* ». Il y voit en outre l'occasion « *de renouveler les relations athlétiques de la France et de la Grèce et d'exprimer à la noble*

⁹⁵ Sont aussi touchés les abonnements des grandes institutions grecques aux parutions françaises, dont le nombre diminue donc pour les raisons sus-mentionnées.

⁹⁶ Archives du MAE Nantes, Annexe à la lettre n°366 du 19 novembre 1932, La vente du livre français en Grèce.

*nation française nos [c'est-à-dire ceux des Grecs] sentiments de dévouement et d'admiration, sentiments de toute la jeunesse athlétique grecque et de tout le pays*⁹⁷ ».

La France octroie enfin, à travers la Société française de bienfaisance créée en 1911 sous l'égide du Quai d'Orsay⁹⁸, un soutien financier aux Français ou protégés français des circonscriptions consulaires non éligibles à une pension continue ou à la retraite, avec le concours de l'IFA.

Pour autant, et au regard de ces multiples aspects de la présence culturelle, est-il possible de parler d'un succès général de la politique française en Grèce ? Il semble que la réponse soit non. Forts de leur implantation ancienne, les Français peinent à capitaliser leurs avantages comparatifs et réagissent plutôt qu'ils n'agissent. La fin de la Première Guerre mondiale aplanit les différences entre grandes puissances et après 1918 tous les pays suivent l'exemple français. La culture devient, dans un contexte de concurrence exacerbée, une arme nécessaire et commode pour chaque puissance et, en même temps, les Etats-nations sont prêts à développer leurs propres initiatives dans le même domaine. La France n'est plus seule dans ce jeu et elle semble devoir se battre pour conserver son royaume culturel.

⁹⁷ Archives du MAE Nantes, Lettre de M. Spanoudi, président du Meeting anglo-franco-hellénique, à l'ambassadeur français en Grèce, Athènes, 27 mars 1930.

⁹⁸ La présidence et la vice-présidence d'honneur revenant respectivement à l'ambassadeur de France et au consul de France en Grèce.

III. LA MONTEE EN PUISSANCE DES CONCURRENCES, MIROIR DES LACUNES FRANCAISES

A. Une incontestable primauté de la France en Grèce

1/ Les ingrédients de la réussite française

Il ne fait aucun doute que la place spécifique de la France ainsi que les outils mis en œuvre pour pérenniser cette présence assurent aux Français une primauté au début des années 1930.

En Grèce, la France jouit en effet d'un ensemble d'avantages qui font d'elle le leader culturel incontesté parmi les puissances étrangères présentes. Il faut d'abord souligner le rôle des grandes institutions françaises qui, par leur activité quotidienne, contribuent de longue date au rayonnement français. L'EFA, l'IFA et ses satellites (l'Alliance française ou encore la Mission laïque) contribue à promouvoir – et à enraciner – le français et plus largement la culture française. Par ailleurs, l'existence de minorités religieuses utilisant traditionnellement le français (Juifs de Thessalonique, catholiques des Cyclades) contribue à cette réussite. Enfin, le fait que l'enseignement du français soit alors obligatoire dans les écoles grecques contribue à l'évidence à l'édification d'un « monopole culturel » français.

Pour le Quai d'Orsay, la position dominante de la culture française constitue la clé du développement des intérêts français : le rayonnement de la France à l'étranger est conditionné par la diffusion de la langue française. Durant l'entre-deux-guerres, la France ambitionne, légitimement, de renforcer⁹⁹ son pouvoir culturel en Europe centrale et orientale et dans toute la Méditerranée orientale. S'ils ne mesurent pas tous les bouleversements à l'œuvre, les responsables politiques s'attachent toutefois à renforcer les positions françaises à l'étranger. Pour se faire, ils disposent d'un outil d'action dépendant du ministère des

⁹⁹ En Tchécoslovaquie, en Pologne, en Yougoslavie, en Roumanie, en Grèce et dans les mandats du Levant, la culture française, déjà très présente, conserve, voire renforce, ses positions.

Affaires étrangères : le *Service des œuvres françaises à l'étranger* (SOFE)¹⁰⁰. Succédant au *Bureau des écoles et des œuvres françaises à l'étranger* de 1910 qui ne comptait que deux agents¹⁰¹ et dont la vocation quasi exclusivement scolaire était affichée, le SOFE est chargé de coordonner et développer les activités françaises à l'étranger. Le service englobe différents secteurs parmi lesquels une *Section universitaire et des écoles*¹⁰² et une *Section littéraire et artistique* destinée à promouvoir les arts et le livre français à l'étranger. Des personnalités majeures de la diplomatie culturelle française de l'entre-deux-guerres se retrouvent à sa tête : Albert Milhaud (1920-1921), Jean Giraudoux (1921-1924), Paul-Emile Naggiar (1924-1925), Fernand Pila (1926-1933)¹⁰³. Cette « machine de guerre » de la culture française se double de deux autres services, le *Service d'expansion à l'étranger*, issu du ministère de l'Instruction publique, et l'*Office national des universités et des écoles françaises*. Chargées des instituteurs français à l'étranger et des échanges scolaires et universitaires, les activités de ces deux instances sont coordonnées par le SOFE. L'Etat français affiche donc – et c'est là une première – sa volonté de coordonner les activités culturelles à l'étranger en officialisant la politique développée pendant la guerre tout en couvrant les activités des associations telles que l'Alliance française, la Mission laïque française ou l'Alliance israélite universelle. La création de l'*Association française d'expansion et d'échanges artistiques (AFEEA)* par les ministères des Affaires étrangères et de l'Instruction publique et celle de l'*Association française d'action artistique* prouvent la volonté française de renforcer son influence culturelle à l'étranger¹⁰⁴.

¹⁰⁰ Sa création date du 15 janvier 1920.

¹⁰¹ LOMBARD (A.), *Politique culturelle internationale : le modèle français face à la mondialisation*, Arles, Actes Sud, 2003, p.72.

¹⁰² Elle absorbe à elle seule 90% des crédits, ce qui prouve bien le pouvoir octroyé par le Quai d'Orsay à la langue dans le rayonnement de la France.

¹⁰³ Puis Jean Marx (1933-1941).

¹⁰⁴ L'AFEEA est renommée à partir de 1934 *Association française d'action artistique (AFAA)*. Cf PINIAU (B.), *L'action artistique de la France dans le monde : histoire de l'Association française d'action artistique (AFAA) de 1922 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp.21-34.

La réussite française tient donc à la trilogie : implantation ancienne (et donc réservoir de populations francophones) / place privilégiée du français dans les institutions scolaires / rôle des grandes institutions françaises.

Pour autant, il convient de ne pas se méprendre sur les éléments de cette réussite. En effet, il n'est pas exagéré de dire que la France bénéficie tout autant de la faiblesse de la présence culturelle des autres puissances européennes en Grèce que de ses propres atouts. Elle jouit, à certains moments, d'une sorte de primauté par défaut. Et *de facto*, lorsque les autres puissances entrent dans la course à la domination culturelle, la France, endormie qu'elle est sur ses lauriers, peine à prendre conscience du changement de contexte, à opérer une remise en cause de ses acquis et à réagir.

2/ Les faiblesses des concurrents

Pour justifier l'idée d'une « primauté par défaut » de la France en Grèce, il faut se pencher un instant sur les raisons de la faiblesse de la concurrence culturelle. Disons d'emblée qu'elles relèvent tout à la fois de la situation de chaque puissance et des spécificités grecques.

Adversaire le plus virulent de la France, du point de vue culturel, dans la zone méditerranéenne depuis la fin du XIX^{ème} siècle, l'Italie mène en Grèce une politique de propagande qui s'appuie sur la création d'écoles dans les villes du Nord du pays¹⁰⁵. Cependant l'évolution des relations diplomatiques entre l'Italie et la Grèce des années 1910 à 1930 met sinon un coup d'arrêt, du moins freine la mise en œuvre d'une telle action culturelle. En effet, les revendications italiennes en Albanie¹⁰⁶, le soutien romain à la création d'un Etat albanais, l'occupation à partir de 1912 du Dodécanèse et le plan « d'italianisation » de la région¹⁰⁷ sont autant d'éléments de friction entre Italiens et Grecs et

¹⁰⁵ GRANGE (D.J), *L'Italie et la Méditerranée (1896-1911) : les fondements d'une politique étrangère*, 2 volumes, Rome, Collection de l'Ecole française de Rome, 197, 1994.

¹⁰⁶ Les Grecs réclament une partie du territoire au nom de la présence d'une minorité grecophone.

¹⁰⁷ La population grecque de ces îles fuient en masse, particulièrement vers la France.

autant de grains à moudre pour un moulin hellène enclin à la méfiance. La montée du fascisme en Italie et la radicalisation de la vie politique qui en découle génèrent d'autres tensions entre les deux Etats. La crise internationale, née du bombardement et de l'occupation temporaire de Corfou par les troupes du Duce en 1923, ouvre une ère dans laquelle la Grèce devient la cible privilégiée de l'Italie¹⁰⁸. En Epire, les écoles italiennes deviennent des centres de propagande et attisent les velléités séparatistes des minorités albanophones et roumanophones de la région.

Force est de constater que les écoles de Thessalonique constituent les adversaires les plus dangereux pour les écoles françaises. Tirant parti – au même titre que les Français d'ailleurs – de l'incapacité de l'administration grecque à faire appliquer les lois sur le fonctionnement des écoles étrangères, les Italiens appliquent, jusqu'à la fin des années 1920, et sans interruption, leur programme de propagande. Consciente de cette activité¹⁰⁹, la Grèce ne réagit pourtant pas et joue la tolérance à l'égard des Italiens afin de se prémunir de l'ire romaine potentiellement dangereuse. Cette attitude d'acceptation résignée prend un tour nouveau quand en 1928 Mussolini et le gouvernement Vénizélos signent un accord d'amitié. En réalité, il marque une pause dans la défiance réciproque et offre en même temps toute latitude à l'Italie pour renforcer sa propagande. Thessalonique devient le cœur de cette activité : ainsi y voient le jour l'école *Umberto I*, des éditions (dont la revue italo-grecque *Olimpo*) et une ligue italo-grecque. Restreinte et mâtinée de méfiance, la présence culturelle italienne ne supporte pas la comparaison avec celle de la France qui la surpasse en tout point.

Une autre concurrence est à chercher du côté de l'Allemagne. Désavantagée après 1918, elle a, malgré tout, conservé certaines de ses positions en territoire grec. Avec deux écoles à Athènes et à Thessalonique jusqu'aux années 1930, la présence culturelle germanique ne peut, à l'évidence, pas se targuer de se positionner fortement dans l'enseignement secondaire. Cependant, le caractère laïc de ces écoles, en tranchant avec la patine catholique de la plupart des écoles françaises et italiennes, trouve un écho favorable

¹⁰⁸ BARROS (J.), *The Corfu Incident of 1923 : Mussolini and the League of Nations*, Princeton, Princeton University Press, 1965.

¹⁰⁹ Les rapports des services de renseignement grec la mentionne régulièrement.

chez les Grecs. Si l'activité de l'Institut archéologique d'Athènes reprend après 1920, la crise économique de la fin de la décennie empêche sa pleine expansion tant au niveau scientifique qu'au niveau physique¹¹⁰. Les Allemands parviennent toutefois à sauver leur position à l'Université d'Athènes et particulièrement dans les facultés de science et de médecine¹¹¹. Fondée en 1837 par les collaborateurs bavarois du roi Othon, elle reste sous influence allemande et conserve des liens étroits avec les universités germaniques. L'Ecole Polytechnique abrite ainsi nombre d'enseignants formés en Allemagne pour seulement deux ou trois professeurs formés en France. En dépit de l'importance scientifique de l'Institut Pasteur d'Athènes et des hôpitaux français d'Athènes, de Syra et de Thessalonique la situation est sensiblement la même dans la faculté de médecine. Il y a donc lieu ici de souligner que l'influence germanique dans ces deux secteurs vitaux et ancrés dans les réalités économiques de la Grèce constitue un obstacle important aux activités françaises dans l'éducation universitaire. Malgré leur domination dans les écoles, les responsables français sont d'ailleurs bien conscients du fait que la formation des classes dirigeantes passe par l'université. Et si pour l'heure, la concurrence n'est pas réellement lancée, faute de crédits, côté allemand, tout porte à croire qu'il y a là tous les ferments d'une rivalité future sans merci.

En germe donc, la montée en puissance des concurrents européens révèle par effet de miroir, dans les années 1930, toutes les lacunes de la présence française.

¹¹⁰ L'Institut ne peut en effet, faute de crédits, agrandir ses bâtiments sur le terrain offert par le gouvernement grec en l'honneur du centenaire de l'Institut Central de Berlin. Il faut noter ici que le gouvernement grec offre de même à la fin des années 1920 des terrains aux autres écoles archéologiques et qu'à la différence des Allemands, les Américains, les Anglais et les Français, plus en fonds, saisissent l'opportunité.

¹¹¹ GUENARD (A.), « La politique culturelle française vis-à-vis des Etats Balkaniques », *op.cit.*, p.147.

B. Une France aux pieds d'argile ?

1/ Une présence française trop humaniste ?

« Il m'est venue entre les mains, ces jours-ci, une revue allemande, intitulée HELLAS « organe de la société germano-hellénique » (25 mars - 7 avril 1921). La couverture mélangée de bleu, blanc et du noir allemand n'en est pas très esthétique malgré qu'une vue de l'Acropole la couronne. Mais la publication n'est pas de mince intérêt, puisqu'on y trouve des articles signés par M.U. von Wilanowitz-Mollendorf, une des lumières de la philologie allemande et même un entrefilet assez amer de M.G. Karo, l'ancien directeur de l'école archéologique allemande, qui a laissé en Grèce tant de souvenirs [...] Ce qu'il y a de plus instructif pour nous Français, c'est un article du Professeur P. Jacobstahl, de Marburg (il était ici au début de l'année encore) article intitulé "Gorlitzioten". Article de propagande bien entendu. L'auteur développe cette idée que l'Allemagne doit utiliser les 7 000 Grecs de Görlitz (4ème corps), pour répandre sa langue en Grèce, et y développer ses intérêts de tout ordre. Il raconte à ce sujet d'édifiantes anecdotes : on rencontre, paraît-il, aujourd'hui pas mal de Grecs germanisés dans les villages ; M. Jacobstahl a trouvé ainsi, à Chortos, dans le golfe de Volos, un Panaghiotis habillé encore en feld-grau, mais devenu facteur ; celui-ci l'a conduit à la maison de Paris Stamos, le père d'un ami, un lieutenant grec de Görlitz. Dans un autre village du Pilon, le même Dr. Jacobstahl a trouvé l'hospitalité, dit-il, chez l'excellent Chrysochoïdis, un ancien infirmier de 4ème corps, qui conserve dans son home toute une bibliothèque d'honnêtes auteurs allemands. Les femmes n'ont pas été étrangères, bien entendu, à cette propagande, à cette pénétration pacifique ; il est revenu de Görlitz des Mädchen, aujourd'hui épouses de soldats grecs, qui implantent consciencieusement dans le pays la bonne doctrine germanique ; l'une d'elles, au dire de M. Jacobstahl, n'aurait-elle pas, sitôt arrivée, arraché toutes les fleurs dans le jardin de son époux, pour planter à la place des pommes de terre et haricots ! M. Jacobstahl se réjouit fort de ce zèle, mais voici où il est moins content : il croit reconnaître, dit-il, que l'Allemagne n'a pas fait autant que la France jusqu'ici pour la propagation de sa langue sur le sol grec. Il attribue à cette erreur de

propagande le retard de l'influence germanique. Il se félicite de la réouverture à Athènes d'une école et des cours du soir. Il voudrait de semblables institutions à Volos, Salonique, Patras, ailleurs si possible. Tenons-nous le pour dit... L'Allemagne travaille et n'abandonne pas la partie. Nous ne nous laisserons pas devancer, à condition d'un souci incessant¹¹². »

Consciente de la montée de la concurrence, la France l'est dès les années 1920 et plus encore au début des années 1930 mais ne réagit cependant pas forcément. Mieux, dans certains domaines, dont la langue, la France est à ce point convaincue de sa position privilégiée, qu'elle n'envisage pas sérieusement d'être un jour menacée. Toutefois, si les concurrences en germe sont multiples, c'est, comme le montre la citation précédente, l'Allemagne qui polarise les regards français. L'orientation résolument scientifique et économique de la propagande allemande focalise l'attention tant elle diffère des schémas de pensées français fondés sur l'idée d'une présence quasi exclusivement humaniste. Pourtant le mode opératoire germanique n'est pas unique. On a volontairement écarté jusque-là deux autres concurrents de la présence culturelle française en Grèce : les Américains et les Britanniques. Appréhendés par la France avec moins de défiance que les puissances centrales grâce à leur statut d'alliés de la Grande Guerre, ils n'en sont pas moins révélateurs, eux aussi, des lacunes françaises.

Peu enclins à user d'une politique culturelle ou d'une propagande officielle par trop voyante, les Etats-Unis se bornent au début des années 1930 à des initiatives privées (associations ou particuliers) en matière d'éducation. Les conséquences tragiques de la « Catastrophe » permettent aux missionnaires américains et anglais de développer une activité de bienfaisance qui inclut l'éducation. Dans les quartiers de réfugiés, les écoles fondées par les Américains reçoivent un accueil favorable et connaissent un grand succès en dépit de la méfiance du clergé orthodoxe à leur égard. L'enseignement des langues étrangères dans ces écoles (le français, l'anglais et l'allemand) suscite de vives protestations du côté français où l'on revendique l'exclusivité du français comme langue étrangère

¹¹² Archives de l'EFA, Fonds Alliance (non classé), Discours de Charles Picard, Président de l'EFA, 30 mai 1921.

obligatoire dans le système éducatif grec¹¹³. Gardons-nous pour autant d'analyser ces activités sous le seul angle des rivalités culturelles entre nations dans la mesure où elles ne sont pas intégrées à un plan étatique mais relèvent d'initiatives privées. Toute l'habileté des Américains en Grèce tient précisément dans le fait de laisser faire les initiatives privées tout en les laissant bénéficier de l'image positive des Etats-Unis en Grèce¹¹⁴. Le diplomate Gennadios fonde ainsi en 1926 à Athènes une bibliothèque promise à un bel essor. Par ailleurs, les Etats-Unis, en monopolisant les fouilles à Athènes, s'imposent comme un concurrent potentiellement sérieux¹¹⁵. Plus encore, il est remarquable que, pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme une intrusion dans leur « pré carré grec », les responsables français désignent parfois indistinctement les Anglo-Saxons et les Allemands comme des ennemis de la présence culturelle française et leur reprochent leur esprit germanophile¹¹⁶.

Outre ces actions, la France s'inquiète de l'influence croissante des organisations internationales américaines sur la jeunesse grecque. L'installation à Athènes et à Thessalonique de la *Young Men Christian Association* (YMCA) et des associations de scoutisme partout en Grèce promeuvent à moindres frais les valeurs d'outre-Atlantique et attirent des milliers de jeunes dans les bibliothèques et autres clubs sportifs. Qui plus est, la YMCA organisant des cours du soir gratuits en français, en grec et en anglais, les interrogations françaises ne peuvent que s'accroître même si l'ennemi avoué reste l'Allemagne...

Centrés sur l'humanisme, les acteurs de la politique française en Grèce semblent plus confiants en leur position face aux Britanniques. S'ils soulignent volontiers les progrès du Royaume-Uni dans le domaine politique et économique, ils ne s'affolent guère de son action intellectuelle. Dans les rapports que rédige Charles Picard, directeur de l'EFA, à la fin des

¹¹³ Archives du MAE Nantes, Athènes, série A, n°423, Note sur la situation des intérêts intellectuels de la France en Grèce, Athènes, 11 janvier 1926.

¹¹⁴ La neutralité des Etats-Unis lors de la guerre gréco-turque de 1920-1922 couplée à l'aide diplomatique fournie à la Grèce attirent les bonnes grâces du gouvernement grec alors qu'il ne ressent que déception à l'égard des Français, des Anglais et des Italiens, à cause de leur politique en Asie Mineure.

¹¹⁵ Les liens particuliers entre l'Ecole américaine des Etudes Classiques et la Société Archéologique d'Athènes expliquent ce positionnement américain dans la capitale grecque. Les diplomates français y voient d'ailleurs les raisons d'une limitation des activités de l'EFA et de l'octroi de fouilles à la France.

¹¹⁶ Les Français dénoncent par exemple l'octroi d'une aide américaine aux archéologues allemands, sans plus de détail sur l'origine des fonds. Archives du MAE, Athènes, série A, n°423, Note sur la situation des intérêts intellectuels de la France en Grèce, Athènes, 11 janvier 1926.

années 1920, les Anglais apparaissent peu, au contraire des Américains et des Allemands¹¹⁷. Dépourvus de programme d'expansion culturelle, ils semblent plus en retrait dans la trame des rivalités qui se met en place au début des années 1930. Pénalisée par des problèmes financiers, l'Ecole d'archéologie britannique n'est que la quatrième du pays et la promotion de la langue anglaise doit bien plus aux efforts américains qu'à la présence scolaire anglaise qui reste très limitée.

La situation dans la première moitié des années 1930 est plutôt favorable à la présence française, mais la complexité des rivalités à l'œuvre et des rapports de force qui s'établissent laisse entrevoir les lacunes de l'action française. Centrée sur l'exaltation de sa langue et de sa culture, la France est absente de terrains plus techniques et plus économiques, dont ses concurrents réels, fantasmés ou à venir mesurent, eux, toute la portée. Si la France règne dans les années 1930 dans le domaine des sciences naturelles, du droit et des lettres, elle est en revanche dépassée en médecine, et plus largement en sciences, par l'Allemagne et, dans le domaine de l'enseignement du commerce, par le Royaume-Uni¹¹⁸. Une part importante des hommes politiques grecs ont, à l'époque, étudié le droit en France et la majorité d'entre eux ont reçu une éducation française. Pourtant, à y regarder de plus près, les années 1930 marquent une rupture dans ce schéma. En effet, les jeunes générations semblent plus enclines à s'orienter vers des études scientifiques et *de facto* semblent devoir favoriser les puissances britanniques et allemandes au détriment de la puissance française¹¹⁹. Cette évolution inquiète les Français comme le montrent les tentatives de barrage faites à l'influence allemande lors de la création de l'Université de Thessalonique en 1926. Au contraire de l'Université d'Athènes marquée par une influence allemande forte, l'Université de Thessalonique, parce qu'elle s'installe sur un terreau traditionnellement acquis à la France, semble devoir devenir un bastion de l'influence de Paris en Grèce. Pourtant, très vite, les Allemands s'imposent dans les sections de sciences économiques et l'échec des Français à obtenir la nomination d'un professeur de français à l'université amènent le consul général de France, Delage, en 1929, à « *suivre avec attention*

¹¹⁷ Archives du MAE Nantes, Athènes, série A, n° 423, Note sur le progrès de l'influence anglaise en Grèce, s.L., 1926.

¹¹⁸ Ces dominations s'entendent dans le domaine universitaire.

¹¹⁹ Archives du MAE, SOFE, n°303, Lettre du ministre français en Grèce, Cosme, Ambassade d'Athènes au MAE, Athènes 29 octobre 1938.

le développement de l'Université de Salonique qui risque de devenir un centre de l'influence allemande¹²⁰ ».

2/ Les limites de la politique « à la française »

Essentiellement fondée sur l'humanisme, la présence française en Grèce peine donc à prendre conscience des changements à l'œuvre dans les rivalités d'influences qui se jouent entre puissances occidentales en territoire hellène, et plus largement balkanique.

Pratiquement absente des domaines techniques, elle n'anticipe pas l'expansion allemande, italienne et britannique en Grèce. Les voix de ceux qui alertent sur les faiblesses françaises ont bien du mal à se faire entendre alors que le discours prévalant célèbre la primauté française en Grèce. Quand Xavier Lecureul, consul de France à Patras s'alarme, dans la première moitié des années 1930, du fait que les Italiens et les Allemands envoient leurs livres classiques et leurs romans à titre gracieux à certaines bibliothèques grecques, dont celle de Corfou, il demande à ce que la France en fasse autant pour *La Petite Fadette* ou *Le Discours de la Méthode*¹²¹. Mais malgré ces alertes répétées (l'attitude de Lecureul n'est pas isolée), la réaction tarde à venir.

Ainsi, si la France se targue d'avoir le réseau scolaire le plus dense en territoire hellène, il est patent que les conditions offertes aux personnels enseignants expatriés sont loin d'être à la hauteur de l'image prestigieuse que l'on veut véhiculer¹²². L'absence d'une politique culturelle planifiée par l'Etat fait défaut à la France face à des actions concurrentes qui ont tout de la politique impérialiste et qui se donnent les moyens financiers de l'expansion.

¹²⁰ Le gouvernement français réagira avec retard dans les années 1930. GUENARD (A.), « La politique culturelle française vis-à-vis des Etats Balkaniques », *op.cit.*, p.148.

¹²¹ Archives de MAE, Ambassade, Série B, Carton 533, SOFE, Lettre de Xavier Lecureul, consul de France à Patras, au MAE, Patras, 15 mai 1935.

¹²² Souvenons-nous du cas d'Octave Merlier qui reçoit pour ses nouvelles fonctions à l'Institut 2 900 francs par an là où en France il en gagnait 16 000 !

Les limites de la politique « à la française » sont visibles aussi dans les critiques émanant des Grecs. Pyromaglou¹²³, réclame par exemple, au nom de l'opinion publique grecque, « *auprès de laquelle la France est moralement accréditée* », un contact plus étroit et plus efficace avec la légation Française : « *la seule diplomatie vraiment efficace consiste à faire toujours coïncider réellement les intérêts du petit pays avec ceux de la grande puissance. Si cela est vrai pour les intérêts matériels, ce l'est infiniment plus pour les valeurs morales et intellectuelles*¹²⁴ ». Aussi souhaite-t-il encore plus de professeurs à l'IFA qui n'en compte alors que six là où il y en a plus de vingt pour les œuvres allemandes officielles et plus de classes¹²⁵. En outre, les droits d'inscriptions sont généralement considérés comme trop lourds (1 400 drachmes contre 1 000 pour l'Institut allemand et 200 pour l'italien), une bibliothèque plus riche et plus accessible à l'Institut. Surtout, on espère, côté grec, la transformation de l'Institut en centre d'informations françaises capable de servir de lien moral et intellectuel entre les deux pays. Par ailleurs, Pyromaglou demande à ce que les diplômes délivrés ne soient plus des équivalences mais des diplômes officiels de même identité. Il insiste aussi sur la nécessité de développer les bourses d'études et de voyages en France, s'inquiète du fait que seuls 35 étudiants sont partis en France en 1935 contre 60 en Allemagne et peste contre les difficultés à se procurer des livres en français.

Bien implantée en territoire hellène, capable de rallier « *une jeunesse ardente qui se tourne avec confiance vers la grande République Française*¹²⁶ », la France se trouve, dans

¹²³ Archives du MAE Nantes, Athènes, Note de K. Pyromaglou, licencié ès-lettres, ancien élève de l'École Pratique des Hautes Études, Professeur à l'école expérimentale de l'Université d'Athènes et délégué de l'Union Pacifiste des Associations de la Jeunesse Hellénique à Jean Marx, Directeur du SOFE au MAE, Paris.

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ Surchargées, elles accueillent parfois 100 élèves contre 15 à 20 dans les classes de l'Institut Allemand, *Ibid.*

¹²⁶ *Ibid.*

les années 1930, face à un choix : rester figée sur ses acquis au risque de minimiser la montée en puissance des concurrences et à terme de se faire devancer, ou réorganiser et moderniser les formes de sa présence culturelle en minorant ce sur quoi elle s'est toujours appuyée, la « Grande Politique ».

CHAPITRE II :

MISE EN CAUSE DE LA PREDOMINANCE FRANCAISE EN GRECE ET PREMIERE REACTION FRANCAISE (PREMIERE MOITIE DES ANNEES 1930)

I. LE REFROIDISSEMENT DES RELATIONS FRANCO-GRECQUES AU TOURNANT DES ANNEES 1930

A. L' affirmation de l'Etat grec ou le temps du désamour avec la France

1/ Un contexte politique intérieur grec peu favorable à la France

Il n'est pas question ici de faire une histoire de la Grèce des trois premières décennies du XXème siècle mais il est toutefois nécessaire de s'arrêter un instant sur le contexte dans lequel s'exerce la présence culturelle française au début des années 1930. En effet, son évolution n'est pas le seul fait des autorités françaises mais dépend étroitement de la situation intérieure grecque¹²⁷.

Pour comprendre la situation politique de la Grèce en 1930, il faut la considérer comme le produit des vingt années précédentes, c'est-à-dire d'une période marquée par une explosion nationaliste dans l'ensemble des Balkans liée au contexte de guerres et à la chute de l'Empire ottoman. A partir de 1922 – donc de la « Catastrophe » d'Asie Mineure – et

¹²⁷ Voir TSOUCALAS (C.), *La Grèce de l'indépendance aux colonels*, Paris, Maspero, 1970. SVORONOS (N.), *Histoire de la Grèce moderne*, Paris, PUF, 1972. VACALOPOULOS (A.), *Histoire de la Grèce moderne*, Paris, 1975. CONTOGEOURGIS (G.), *Histoire de la Grèce*, Paris, Hatier 1992.

jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la Grèce connaît une longue période de difficultés. L'arrivée des réfugiés génère à long terme une homogénéité nationale inexistante jusque-là mais provoque dans l'immédiat une crise économique, sociale et morale sans précédent. La jeune République hellénique (proclamée le 25 mars 1924) oscille entre intrigues politiques et mouvements militaires. Les royalistes, exilés en Suisse ou dans l'opposition, préparent le retour de la monarchie¹²⁸ et sabotent par tous les moyens les institutions démocratiques. La dictature du général Pangalos (1925-26) constitue le prélude à des événements plus graves. A l'exception des cabinets Venizélos¹²⁹ (1928-1933), les gouvernements ne survivent que quelques mois et l'armée s'octroie peu à peu un rôle central dans la vie politique. Au rythme de la vague totalitaire qui s'abat en Europe dans l'entre-deux-guerres, la situation en Grèce se tend à l'extrême. En 1935, un mouvement de droite issu de l'armée porte le coup fatal à une République faible et restaure la monarchie avec Georges II à sa tête.

Ces vicissitudes de la vie politique grecque, parce qu'elles contribuent paradoxalement à l'affirmation d'un Etat grec, affectent la présence française, ou pour être plus exact, sa prééminence.

2/ La mise en cause de la prééminence culturelle française : la nouvelle politique éducative grecque

Le Traité de Neuilly (1919)¹³⁰, l'échange obligatoire de populations entre la Grèce et la Turquie (Traité de Lausanne de 1923¹³¹) confèrent donc à la Grèce l'homogénéité d'une nation. L'arrivée de Grecs issus de Bulgarie et le départ des bulgarophones de Macédoine et

¹²⁸ La « Catastrophe » d'Asie Mineure et les difficultés économiques conduisent le roi Georges II à l'exil.

¹²⁹ Profond admirateur de la République Française, Elefthérios Vénizélos est Premier ministre de manière quasi continue entre 1928 et mars 1933. Il entretient des liens d'amitié avec la majorité des Français d'Athènes. Après la « Catastrophe » d'Asie Mineure, ses relations se refroidissent avec Paris. Il « flirte » alors un peu avec l'Italie de Mussolini en 1928 et prend les premières mesures contre le mouvement communiste grec. A sa mort, une partie de ses archives est confiée à Octave Merlier par son collaborateur, Marinos Kalligas. Préservées pendant l'Occupation, celles-ci sont retournées à Kalligas à la fin de la guerre.

¹³⁰ Par lequel la Grèce reçoit, aux dépens de la Bulgarie, la majeure partie de la Thrace occidentale.

¹³¹ Qui porte sur l'Empire Ottoman.

de Thrace contribuent à « greciser » le territoire en l'unifiant autour de la religion orthodoxe et de la culture grecque. L'irrédentisme (c'est-à-dire l'annexion de l'ensemble des territoires de langue grecque ou supposés tels) a vécu et l'idée de nation grecque se resserre autour du concept de nouvelle Grèce. Le gouvernement grec, en collaboration avec la Société des Nations, met en place un programme d'aide et d'intégration des populations réfugiées. Renonçant à l'idéal de « Grande Grèce », l'Etat entreprend d'établir un système national – sur le modèle des Etats-nations occidentaux – destiné à l'intégration de toutes ces populations. Après la « Catastrophe », l'éducation devient *de facto* un des piliers de l'édification du nouveau Grec.

Durant l'entre-deux-guerres, la politique éducative grecque se donne divers objectifs dont celui de mettre en place un système scolaire unique. L'enjeu est alors de faire coexister les écoles privées et publiques, nationales ou étrangères, mais dans le cadre d'une philosophie unique : la diffusion de la langue, des traditions et des valeurs grecques à la jeunesse du pays.

Cette mesure, au-delà du soubassement nationaliste sur lequel elle s'appuie, vise à réformer le cadre de fonctionnement des écoles étrangères. Pour un Etat devant se reconstruire ou, à tout le moins, se repenser, l'existence d'écoles échappant à tout contrôle officiel pose quelques difficultés. Ainsi, nombre d'établissements étrangers à Athènes, Thessalonique, Patras, Corfou ou encore Kavala ne respectent pas leurs obligations et poursuivent – malgré les tentatives d'encadrement de l'Etat – leurs activités sans aucun contrôle officiel des autorités. Toujours dans l'orbite des puissances étrangères, la Grèce se sent, à partir de cette époque, plus « grecque » dans la mesure où elle s'assigne une mission éducative centrée sur les idéaux de l'hellénisme. Par ailleurs, l'attitude des écoles étrangères pendant – et après – la Grande Guerre la conforte dans cette idée. Les rapports des services grecs, bien que peu objectifs parfois, insistent sur l'usage par les Italiens, les Allemands (et parfois les Français) de leurs écoles comme bases de propagande en faveur de leurs propres nations.

Une raison plus « technocratique » pousse en outre les autorités à revoir le statut des écoles étrangères. En effet, celles-ci n'appartiennent pas à la catégorie des écoles privées et, à ce titre, ne sont pas dans l'obligation de payer des taxes à l'Etat. En revanche, les professeurs de ces écoles payent des taxes semblables à celles des professeurs des écoles grecques¹³². Mais, dans le domaine de l'impôt, toutes les écoles ne sont pas logées à la même enseigne et l'alignement du statut de ces établissements sur celui des établissements nationaux semble plus que nécessaire. Une réforme globale du système scolaire est donc lancée dans les années 1930.

Qu'en est-il dans ce contexte des écoles françaises ? Souvent elles semblent fonctionner sans permission officielle ou, pour certaines, avec une permission provisoire accordée par l'Etat grec voire les autorités locales¹³³. La situation est telle que les services grecs doivent demander la permission des services diplomatiques français avant chaque contrôle, y compris sanitaires, des écoles. Il en va de même pour la majorité des autres écoles étrangères qui existent telles des Etats dans l'Etat. A cela s'ajoute parfois la défiance traditionnelle de la majorité orthodoxe sur le rôle des missions catholiques, ce qui dans les Cyclades ne manque pas de provoquer quelques heurts. Dans un rapport commun de la préfecture des Cyclades et de l'Eglise orthodoxe de 1925, on peut ainsi lire les inquiétudes générées par les activités de prosélytisme français (ou prétendu tel) : « *Avant la Catastrophe, en Asie Mineure, les catholiques étaient dans leur totalité des Grecs par l'âme et de sentiment, mais actuellement ils sont fanatisés par leurs prêtres pour tourner vers la francisation*¹³⁴ ». Dans la ville de Kavala, à l'Est de Thessalonique, les autorités locales accusent l'école catholique de prosélytisme à l'égard des familles pauvres et immigrées¹³⁵. Par ailleurs, les écoles fondées par les catholiques dans les camps d'émigrés suscitent des

¹³² Les professeurs-moines bénéficiaient du statut de religieux et ne payaient donc pas de taxe.

¹³³ Certaines écoles françaises fonctionnaient sans permission (à Haleppa en Crète, les cours du soir à Héraklion et Réthymno en Crète, les écoles catholiques de filles à Tinos, Naxos et Zante et les écoles catholiques de Volos, Lavrio et Kilkis). Archives du MAE, AYE, 1925, B/39, Note du ministère des Affaires étrangères pour les écoles françaises, n°11 591, Athènes, 4 avril 1924.

¹³⁴ Archives du MAE, AYE, 1925, B/39, Note du Préfet des Cyclades, du maire d'Hermopolis et du Métropolitain de Syra et Tinos au Premier ministre grec, Hermopolis, 29 septembre 1925.

¹³⁵ C'est l'enseignement gratuit du français par les moines qui est ici visé. Les rumeurs véhiculaient l'idée que les moines catholiques pressaient les émigrés grecs et notamment arméniens de demander la nationalité

réactions de la part des orthodoxes qui y voient le ferment d'une propagande religieuse¹³⁶. L'antipathie orthodoxe est attisée par la position des pays occidentaux vis-à-vis de l'entrée des Turcs à Smyrne et dans d'autres villes d'Asie Mineure. Les réfugiés de 1922 éprouvent en effet un vif ressentiment vis-à-vis des Français qui ont signé l'accord franco-turc de Franklin Bouillon¹³⁷ et qui ont immobilisé leurs navires lors du massacre des Grecs et des Arméniens dans le port de Smyrne par les troupes kémalistes. Certaines écoles – dont les écoles catholiques italiennes – prétendent alors n'avoir à rendre de compte qu'à leurs gouvernements et en aucune façon à l'Etat grec. La situation est donc bien celle d'un déni de l'autorité grecque, déni qui, il va de soi, ne peut durer plus longtemps.

Aussi, le ministère de l'Education et celui des Affaires étrangères entreprennent-ils de réclamer, à toutes les écoles étrangères (religieuses et laïques) une liste de leurs professeurs ainsi que la preuve de leurs compétences éducatives. Or, la majorité des moines français enseignant dans les écoles religieuses étaient dénués de diplômes universitaires et parfois même du baccalauréat. Les exigences grecques s'orientent aussi vers une refonte des programmes afin d'harmoniser la pratique éducative sur le territoire national. Dans cette perspective, les Grecs demandent par exemple le changement des livres utilisés dans les écoles étrangères¹³⁸.

Au total donc, ces exigences, qui apparaissent plus que logiques pour un Etat indépendant en quête d'affirmation, touchent aux droits acquis de la France en Grèce et remettent en cause un fonctionnement de plus d'un siècle. On comprend dès lors que les réactions françaises soient pour le moins inquiètes.

française. Archives du MAE, AYE, 1925, B/39, Gendarmerie de Kavala au ministère des Affaires étrangères, n°2/1/YIEY, Kavala, 13 janvier 1925.

¹³⁶ Il s'agit des écoles étrangères fondées dans les camps d'émigrés par des missionnaires américains, anglais et arméniens.

¹³⁷ Il s'agit de l'accord par lequel la France reconnaît la nouvelle Turquie.

¹³⁸ Voir KOULOURI (Ch.), VENTOURAS (E.), « Les manuels scolaires dans l'Etat grec 1834-1937 », *Histoire de l'Education*, n°58, mai 1993, pp.9-26.

B. Réagir plutôt qu'agir

1/ Défendre le statut de la France en Grèce

A ces mesures énergiques de l'Etat grec, le Quai d'Orsay (essentiellement marqué, au-delà des vicissitudes politiques, par deux personnalités, Aristide Briand et Raymond Poincaré) répond sur un mode peu conciliant. Par l'entremise de son ambassadeur de France à Athènes, De Marcilly, les autorités font savoir leur désir de ne pas voir modifié le statut des écoles françaises. Elles désapprouvent les changements de programmes et de livres utilisés par leurs écoles au motif qu'une telle évolution remet en cause le caractère français desdites écoles. Peu conciliante donc, la France répond au problème de l'absence de diplômes des moines-professeurs en proposant l'organisation d'examens par l'ambassade elle-même afin d'attester des compétences des enseignants auprès du gouvernement grec. Prise de court, elle campe donc sur ses prérogatives au risque de froisser les ambitions de la « nouvelle » Grèce. La France se pose donc en force d'inertie et non en force de proposition moderne et crédible. Alors que l'Institut français devient une brillante institution et suscite le respect des Grecs, le Quai d'Orsay s'ancre indéfectiblement dans la défense d'un statut obsolète et contradictoire avec les aspirations grecques. Cette réaction se solde par un refroidissement des relations bilatérales dans le domaine de la culture¹³⁹.

La position des écoles françaises devient alors complexe. Sur un quarantaine d'écoles présentes dans le pays, seules cinq bénéficient d'une permission officielle, les autres voyant leur autorisation suspendue¹⁴⁰. La politique à l'égard des étrangers en Grèce, et par ricochets celle menée vis-à-vis des écoles étrangères, se rigidifie sous la dictature nationaliste de Pangalos. Toutefois, l'instabilité politique grecque durant la période 1922-1928 ne permet pas aux autorités d'appliquer les mesures annoncées. Les instances diplomatiques françaises saisissent alors l'occasion et obtiennent une prolongation pour

¹³⁹ Archives du MAE, AYE, 1927, 51 .2, Ambassade de France à Athènes au ministère des Affaires étrangères, n°130, Athènes, 3 novembre 1924.

¹⁴⁰ Seules les écoles Saint-Paul au Pirée, les deux écoles catholiques de Tinos et Syra et le Lycée Léonin à Athènes bénéficient d'une permission officielle.

l'harmonisation du statut des écoles selon les demandes grecques. De plus, elles acquièrent l'autorisation officielle et la détaxation pour la plus grande de leurs institutions en Grèce et le lycée de la Mission laïque de Thessalonique. Avec la chute de Pangalos, on assiste à un retour des velléités grecques en matière éducative. En 1927, une commission est mise en place par les ministères des Affaires étrangères, de l'Education et du Commerce afin de contrôler les écoles étrangères et l'application des lois les concernant (rôle, programmes, obligations fiscales). Un bras de fer très tendu se joue alors entre Français et Grecs. Devant les protestations perpétuelles de Paris, Athènes use de tous les arguments et finit par arguer que le pays n'est plus sous le régime des Capitulations comme l'Empire ottoman avant 1914. Entre pression d'un côté et détermination de l'autre, les relations entre les deux pays connaissent un refroidissement, qui pour être provisoire, n'en est pas moins nouveau.

2/ La situation des écoles françaises au tournant des années 1930

Avant d'aller plus avant dans l'examen de l'évolution de la présence enseignante française, il faut mesurer la place des écoles françaises en Grèce.

TABLEAU 3 : LES ECOLES ETRANGERES EN TERRITOIRE HELLENE EN 1927-1928

(d'après les archives du MAE)

Nationalité (ou confession)	Nombres d'écoles	Nombre d'élèves
Française	23	4 512
Roumaine	23	943
Italienne	12	2 167
Juive	6	1 229
Américaine	4	537
Allemande	2	339
Total	70	9 727

Regroupant près de la moitié du total des élèves des écoles étrangères de l'espace grec, la France possède un réseau d'institutions largement supérieur à ceux des autres puissances et on comprend, dans ce contexte, qu'elle soit réticente à remettre en cause cet acquis.

La situation se détériore cependant sous les gouvernements d'Elefthérios Vénizélos entre 1928 et 1932. En effet, le ministre de l'Education, Georges Papandréou, met en œuvre un vaste programme de réforme du système scolaire. Ainsi, annulant par-là la dérogation existant depuis 1926, la Mission de Thessalonique se voit imposer un dépôt de candidature en vue de l'obtention d'une autorisation de fonctionnement. De plus, les services fiscaux grecs lui réclament le paiement de taxes pour les années 1926-1929. Le temps est donc à la

régularisation des situations dérogatoires et à l'harmonisation. C'est précisément cette oscillation indécise des gouvernements grecs successifs qui rend impossible une réaction française efficace. Entre laxisme et rigidité, les décisions hellènes ne sont jamais définitives et par définition ne suivent pas une ligne claire et constante. Dans ce contexte, les réclamations françaises trouvent donc peu d'échos¹⁴¹. Au moment où Papandréou présente à l'Assemblée un projet de loi visant à la remise en ordre de la situation scolaire, les Français croient encore à la possibilité d'un accord franco-grec concernant le statut des écoles françaises. Face à la détermination grecque, l'initiative échoue : le gouvernement campe sur une position ferme et se refuse à toute exception. En réalité, au-delà de la volonté de reprendre la main sur l'ensemble des écoles étrangères, la Grèce est alors animée dans ses projets par le souhait de contrecarrer l'activité propagandiste des écoles italiennes qu'elle perçoit comme une entrave à ses intérêts nationaux. C'est donc pour camoufler ce dessein spécifique et pour ne pas mettre à mal ses relations avec l'Italie que le gouvernement grec lance un programme de réforme destiné à toutes les écoles étrangères. La Grèce s'ouvre de ce sujet à la France qui se montre incrédule et reste insensible à l'argument. Le « flirt » italo-grec et les accusations contre les écoles catholiques rendent impossible la compréhension de la France qui, par ailleurs, n'est pas prête alors à admettre le changement d'époque pour sa présence culturelle en Grèce. Troublée par la nouvelle donne européenne du début des années 1930 et peu encline à penser sa primauté en Grèce autrement que fondée sur des piliers anciens, la France reste inflexible et sourde.

L'obligation nouvelle faite aux écoles étrangères de fournir un enseignement des cours d'intérêt grec¹⁴² exclusivement avec des professeurs grecs pose des difficultés majeures à tous les établissements, et particulièrement aux écoles catholiques françaises. En effet, la majorité des moines ayant une nationalité non-grecque se trouve donc dans l'impossibilité d'enseigner. Si l'on songe que les écoles catholiques ont un rôle clé dans l'expansion culturelle française depuis la période ottomane, on comprend les inquiétudes

¹⁴¹ Archives du MAE, AYE, 51.2, Ambassade de France au ministère grec des Affaires étrangères, n°125, Athènes, 16 août 1929.

¹⁴² C'est-à-dire de langue et d'histoire grecque et de culte orthodoxe.

française face à une mesure considérée comme anti-catholique¹⁴³. Les écoles ayant une large clientèle et de vastes ressources peuvent se permettre d'engager des professeurs locaux pour l'enseignement des cours grecs¹⁴⁴ au contraire des petites écoles de province qui en sont incapables financièrement. Afin de ménager leur existence-même, elles recourent au subterfuge qui consiste à présenter aux services du ministère grec un faux programme conforme à la loi, tout en utilisant pour les cours grecs – lorsqu'elles les assurent ce qui est loin d'être toujours le cas – des professeurs étrangers.

Face à une situation pour le moins anarchique, les autorités hellènes sont désireuses d'aller plus avant dans les réformes et de les généraliser à toutes les écoles françaises¹⁴⁵. De l'avis-même des diplomates français, l'enseignement du grec n'est pas suffisant dans la mesure où les écoles françaises suivent jusqu'en 1928 un programme de cours qui n'octroie que trois heures hebdomadaires au grec, c'est-à-dire le volume horaire d'une langue étrangère¹⁴⁶. En 1931, les fondements d'une nouvelle politique éducative grecque sont donc fixés par la loi 4862 dite loi Papandréou. Cette réforme, qui, conditionne l'évolution de la présence culturelle française en Grèce, s'appuie sur sept points majeurs :

- aucun élève grec de moins de 14 ans, même catholique, ne peut suivre les cours des écoles étrangères.
- au-delà de 14 ans et jusqu'à la fin de leurs études, les Grecs catholiques sont dans l'obligation d'apprendre le grec ainsi que l'histoire hellène en langue grecque.

¹⁴³ Dans la mesure où cette réforme s'applique aussi aux écoles laïques, on ne peut la taxer d'anti-catholicisme. Cependant, il est à noter que la suspicion de prosélytisme émanant des autorités grecques contre les écoles catholiques va croissant à partir des années 1930.

¹⁴⁴ Il en va ainsi du Lycée Léonin d'Athènes.

¹⁴⁵ Les autres écoles étrangères, peu nombreuses mais disposant de ressources financières plus élevées, peuvent employer des professeurs grecs. La loi frappe donc surtout les petites écoles catholiques. Archives du MAE, AYE, 1927, 51.2, Note du ministère des Affaires étrangères, Athènes, 20 septembre 1929.

¹⁴⁶ Dans les écoles allemandes, les heures consacrées au grec sont plus importantes que dans les écoles françaises mais il est interdit de parler grec en dehors des cours, même durant la pause. Cf FLEISCHER (H.), «Στρατηγικές διείσδυσης των μεγάλων δυνάμεων και ελληνικές αντιδράσεις 1930-1960» (Stratégies de pénétration des grandes puissances et les réactions grecques 1930-1960), in FLEISCHER (H.) (dir.), *Η Ελλάδα '36-'49. Από τη Δικτατορία στον Εμφύλιο* (La Grèce entre 1936 et 1949. De la dictature à la guerre civile), Athènes, Kastaniotis, p.118.

- l'enseignement du grec, de l'histoire et des cultes est réservé à des professeurs grecs qui sont tenus d'utiliser les manuels en usage dans les écoles publiques.
- l'enseignement privé dans les bâtiments des écoles étrangères de langue étrangère est interdit (seuls les ressortissants étrangers ont ce droit).
- au terme des études élémentaires, il est possible de continuer son cursus dans une école étrangère, mais celle-ci doit dispenser un programme identique à celui des écoles publiques grecques.
- les écoles étrangères ne peuvent élargir le nombre de cours en langue étrangère qu'à partir du lycée.
- les élèves grecs de moins de 15 ans ne peuvent intégrer les internats des écoles étrangères.

Par cette réforme, le gouvernement grec tend à l'unification du système éducatif ainsi qu'à sa modernisation et sa démocratisation. En donnant une éducation commune à tous les élèves, il se donne pour objectif d'édifier une nouvelle Nation. Ainsi, l'interdiction faite aux écoles élémentaires étrangères d'accepter des élèves grecs se justifie par la nécessité d'homogénéité de l'Etat. Cette motivation, pour légitime qu'elle soit, constitue un obstacle pour Paris. Bases de la présence en territoire grec, les écoles françaises sont entravées par la réforme et c'est toute l'activité de la France qui semble vaciller. Face à une telle évolution, les diplomates français ne cachent d'ailleurs pas leur déception. Il faut souligner ici que la loi 4862 a contribué, par effet de balancier, au développement des cours privés de langue. En effet, les parents désireux de voir leurs enfants apprendre le français se rapprochent des établissements qui organisent de telles leçons. Pour enrayer les effets nocifs de la réforme, les diplomates français tentent d'obtenir des mesures d'exception afin d'assurer le bon fonctionnement des écoles catholiques. L'ambassade de France invoque auprès du ministre des Affaires étrangères, Michalakopoulos, le fait que les élèves réclament à leurs professeurs des cours privés dans les établissements afin de les aider pour les cours du programme normal. Par ailleurs, les Français pointent des zones d'ombre dans

la loi. Celle-ci ne précise pas, par exemple, si les cours privés extra-scolaires destinés aux élèves de moins de 14 ans sont légaux¹⁴⁷. Globalement, du point de vue français, la loi rend la situation insupportable pour les écoles et bouleverse l'existence scolaire des élèves. De telles remarques révèlent à la fois toute la complexité de la question scolaire en Grèce, mais aussi le fait que, jusqu'en 1931, les écoles étrangères fonctionnaient hors du système éducatif grec. Le gouvernement se montre intransigeant face aux requêtes françaises : les cours privés de français sont autorisés, mais hors de l'école ; aucun élève grec ne peut être accepté comme interne avant l'âge de 15 ans ; les réfugiés de nationalité grecque doivent intégrer les écoles grecques. En outre, Papandréou refuse la transmission de la direction du Lycée Léonin à un citoyen grec, tour de passe-passe qui aurait permis une détaxation de l'école. Les autres pays occidentaux présents en Grèce ne manquent pas de manifester, à l'instar de la France dont le réseau scolaire est incomparable, leur désaccord. Mais le *credo* du ministre est clair : pas d'exception pour aucun pays¹⁴⁸.

A y regarder de plus près cependant, la réforme ne semble pas s'appliquer équitablement. L'existence d'un « flirt » diplomatique entre la Grèce et l'Italie amène le ministère grec de l'Education à être plus flexible dans l'application faite de la loi aux Italiens. Afin de ménager l'équilibre géopolitique, le relatif « favoritisme » accordé à l'Italie est contrebalancé par une attitude de compréhension à l'égard des institutions françaises et notamment à l'égard de l'IFA¹⁴⁹. En d'autres termes, la rigidité de façade des autorités grecques cache en fait une malléabilité – un opportunisme ? – qui laisse les intérêts diplomatiques définir leur attitude face à la loi. Au terme de vives protestations des Grecs catholiques, le Conseil d'Etat autorise, par exemple, les élèves catholiques à rester dans les

¹⁴⁷ La légation française pose la question de l'avenir des élèves qui suivaient les cours des écoles françaises d'Asie Mineure avant la « Catastrophe », de l'avenir scolaire des élèves étrangers qui étaient obligés de suivre les cours des écoles étrangères même s'ils déménageaient dans une ville sans école étrangère ou la situation difficile des élèves pauvres de province qui ne pouvaient pas être acceptés comme internes. Archives du MAE, AYE, 1931, A/23, ambassade française d'Athènes au ministre grec des Affaires étrangères, Michalakopoulos, n° 423, Athènes, 22 janvier 1931.

¹⁴⁸ Archives du MAE, AYE, 1931, A/23, Ministre de l'Education Papandréou au Premier ministre Vénizélos, n° 19, confidentielle, 9 septembre 1930.

¹⁴⁹ Archives du MAE, AYE, 1931, A/23, Ministre des Affaires étrangères au ministre de l'Education, n° 2538, Genève, 10 septembre 1930.

écoles étrangères, à condition qu'ils y suivent le même programme de cours que dans les écoles publiques. Les écoles françaises conservent ainsi une partie de leur clientèle mais perdent les élèves orthodoxes, juifs et protestants, soit 85% des élèves. Certains Grecs considèrent que ce pas en arrière dans l'exécution de la loi constitue un aveu d'impuissance de l'Etat face aux volontés des puissances étrangères¹⁵⁰.

Ces réformes, qu'elles soient appliquées intégralement ou non, sonnent une ère nouvelle dans la présence culturelle des puissances européennes, particulièrement française. Le temps de la présence dominatrice sans contrôle est révolu et le contexte géopolitique d'affirmations nationales y compris totalitaristes invite à une rédéfinition – sous peine d'effritement inéluctable – de l'implantation française.

¹⁵⁰ Archives du MAE, AYE, 1931, A/2/11, Direction de la police de Corfou au ministère de l'Intérieur, n° 1086/211/4, Corfou, 5 décembre 1931.

II. LES PREMIERS PAS VERS LA DEFINITION D'UNE POLITIQUE CULTURELLE EN GRECE (1931-1935)

A. *Repenser la présence française*

1/ Une « Grande Politique » obsolète ?

Les atteintes portées à la présence dominatrice de la France en Grèce invitent à repenser l'action française sur ce territoire et plus largement à l'étranger. A mesure que l'on avance dans la première moitié des années 1930, la présence française en Grèce s'infléchit. Devenant progressivement la résultante d'un complexe dans lequel contraintes politiques, culturelles et socio-économiques se mêlent inextricablement, la « Grande Politique » française opère un glissement conceptuel fondé sur le basculement d'une visée purement « humaniste » vers un dessein plus pragmatique. L'arme de la culture et de la langue est peu à peu utilisée comme une préparation à une pénétration ultérieure dans les domaines politique et économique et non plus comme une fin en soi, suffisante à assurer les positions en territoire étranger. On passe donc d'une présence pensée exclusivement par la langue à une présence plus large articulée autour de la mise en place d'une politique culturelle, c'est-à-dire d'un programme d'actions destiné à s'approprier les élites locales. Cet enjeu suscite des concurrences vives et implique directement et de manière intense les services diplomatiques des puissances européennes¹⁵¹. Ce glissement conceptuel, s'il est réel, n'en reste pas moins progressif et il faudra attendre la période du Front Populaire pour en mesurer toute l'ampleur. On trouve, dans les archives diplomatiques françaises, de multiples signes de cette modification de l'appréhension de la présence en Grèce. Les rapports envoyés à partir de 1930 à Paris par les représentants commerciaux ou culturels français en Grèce font tous état – et les mentions se multiplient à mesure que l'on avance dans la décennie – de la percée des concurrents européens, et particulièrement allemands. On dissèque les tactiques des rivaux, même si l'on reste pour l'heure convaincu du bien-fondé à

¹⁵¹ La réorganisation de la diplomatie française, la création du SOFE sont autant de témoignages de cet état de fait.

long terme de la présence française, qui dénigre assez largement l'économie comme outil de rayonnement.

2/ Vers la mise en œuvre d'une politique culturelle

Les diplomates français constatent une intensification de l'activité allemande et une réactivation des liens commerciaux – interrompus par la guerre – avec la Grèce. De nombreuses firmes grecques travaillent alors exclusivement avec l'Allemagne, tandis que des représentants de commerce germaniques, établis depuis longtemps en Grèce, retrouvent le sol grec suite à la normalisation des relations diplomatiques dans le contexte d'après-guerre. Les Français observent, avec une curiosité non dénuée de mépris, un modèle d'implantation allemand fondé sur une démarche en trois étapes : 1) implantation économique et commerciale, 2) implantation culturelle (via une propagande active), 3) développement de l'influence politique.

La progressive remise en cause de la prédominance française par la montée relative de ces concurrences et surtout par l'affirmation de l'Etat grec amènent Paris à repenser sa tactique d'implantation en Grèce. Si les autorités françaises ne semblent pas croire à une mainmise allemande durable, le chargé d'affaires en Grèce reconnaît l'efficacité du système germanique et par-là même pointe une certaine impuissance française : *« Il reste que la situation est digne de retenir l'attention [...] Avec beaucoup d'habileté l'Allemagne s'est abstenue jusqu'ici de toute activité politique, pour concentrer son effort dans le domaine économique et dans celui des œuvres et de la propagande intellectuelles. A cet égard, elle a enregistré des résultats remarquables, en sorte que tout est prêt aujourd'hui pour une action politique efficace, au cas où [...] les circonstances rendraient celle-ci désirable¹⁵² ».*

La mise en œuvre d'une politique culturelle par la France se fait donc largement en réaction au contexte géopolitique balkanique. Il est remarquable qu'à aucun moment l'expression « politique culturelle » n'est employée dans la correspondance diplomatique.

¹⁵² Lettre du chargé d'affaires de la République française en Grèce au ministre des Affaires étrangères Delbos, Athènes, 11 juillet 1936, Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z- Europe, Grèce (1930-1940), Volume 222, Carton 336

On parle volontiers de « propagande » pour désigner l'action concertée et organisée en vue de maintenir et renforcer les positions françaises anciennes face aux rivaux européens. Les adjectifs accolés au terme de propagande se multiplient et des rapports sur la propagande « touristique », « littéraire », « politique » émanent des représentants français en Grèce. Pour autant, le terme ne revêt pas le même sens pour la France que pour l'Allemagne ou l'Italie qui cherchent clairement, par le biais, d'une action planifiée globale, à placer les peuples balkaniques dans une sujétion économique et politique. A l'exception des accusations de prosélytisme faites aux écoles françaises catholiques¹⁵³, les autorités grecques – et plus largement l'opinion publique y compris les intellectuels – non seulement ne taxent pas la France d'activité propagandiste au début des années 1930 mais font preuve d'une relative bienveillance¹⁵⁴, là où elles sont plus méfiantes vis-à-vis des activités allemandes et italiennes : « *Malgré tant de maladresses, malgré l'ignorance naïve et têtue des choses de l'Orient, qui souvent a été le fait de nos gouvernants, de nos envoyés, malgré les faiblesses qui déconsidèrent, les exigences tâtilloises qui agacent, la France garde en Grèce son glorieux et doux prestige. Beaucoup de Grecs ont pu, non sans raison admirer l'Allemagne, mais c'est la France qu'on aime*¹⁵⁵ ».

¹⁵³ La majorité des accusations d'activité propagandiste ou de prosélytisme contre des moines français se concentre aux Cyclades et proviennent des autorités locales et de l'Eglise orthodoxe dont l'objectivité est plus que discutable.

¹⁵⁴ Archives du MAE, Bulletin du Comité de Relations Internationales intellectuelles et économiques sous le patronage de la Chambre de commerce de Marseille, octobre 1921.

¹⁵⁵ Archives de l'EFA, Dossier relatif à la construction de l'IFA (1920-1946), n°26, Bulletin du Comité de relations internationales intellectuelles et économiques sous le patronage de la Chambre de commerce de Marseille.

B. Réorganiser et moderniser les outils de la présence française en Grèce

1/ Vers un élargissement de la présence culturelle

A partir de 1932-1933, la perception de l'obligation d'un changement radical à donner à la présence culturelle française se fait plus aiguë au sein de la classe politique¹⁵⁶. D'aucuns conviennent que la France ne doit plus apparaître comme une nation exclusivement « humaniste » et « littéraire ». Elle doit montrer qu'elle a une science et une technique qui valent bien celles des autres, et notamment celle de l'Allemagne.

Dès 1933, au SOFE, le responsable de la *Section des œuvres diverses*, Yves Chataigneau, propose une refonte de la présence culturelle¹⁵⁷ dont l'ambassadeur de France à Athènes Clément-Simon¹⁵⁸ se fait l'écho¹⁵⁹. Deux moyens sont ainsi présentés comme susceptibles d'influencer l'opinion en faveur des intérêts français : la radio et le cinéma : « *Sur ces deux terrains nous pourrions avec un peu plus d'activité, d'empressement et d'adresse, tirer un meilleur parti de ces inventions modernes* ». La réforme de la conception de la présence culturelle française doit donc passer par la prise en compte des innovations techniques.

Dans cette perspective, la radiophonie est considérée comme essentielle. Jugeant que la France est desservie dans ce domaine par sa position géographique (elle paraît en effet assez éloignée de la zone balkanique), l'ambassadeur souligne qu'elle est au contraire avantagée par la connaissance de la langue française « *qui est de beaucoup la plus répandue en Grèce, parmi les langues étrangères* ». Il est donc nécessaire, après avoir résolu les

¹⁵⁶ Il faut pourtant attendre 1936 pour voir cette vision s'imposer.

¹⁵⁷ Archives du MAE, Rapport Chataigneau, SOFE, 502.

¹⁵⁸ En fonction de 1927 à 1933.

¹⁵⁹ Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), Volume 205, Carton 328, Lettre de Clément-Simon, Ministre de France à Athènes, à Paul-Boncour, Ministre des Affaires étrangères, Athènes, 27 avril 1933.

contraintes techniques, de concevoir des programmes au service des intérêts français. Clément-Simon, comme Chataigneau, insiste sur l'aspect qualitatif de ces derniers : « souvent ces programmes, par leur insignifiance, par leur mesquinerie [...] peuvent être considérés comme constituant une contre-propagande exercée contre nous par nous-mêmes. Une publicité commerciale exagérée et mal choisie, [...], peu de discours vraiment intéressants tels sont les reproches que l'on entend formuler par nos compatriotes ou nos amis ».

Le cinéma doit constituer l'autre pilier de la nouvelle présence culturelle française. Force est de constater qu'en ce début des années 1930, les films américains dominent le marché grec et les films allemands connaissent un essor remarquable. En tout état de cause, le cinéma français est quasiment inexistant, alors que dans les salles d'Athènes ou de Thessalonique, 70 à 80% des spectateurs comprennent le français contre 20% l'allemand et 30% l'anglais. Pour les diplomates du Quai d'Orsay, l'explication de cette situation est d'ordre purement commercial. Les conditions offertes par les représentants américains et germaniques sont nettement plus favorables que celles proposées par leurs concurrents français. Offrant des films moins chers à l'achat, les concurrents anglo-saxons utilisent une méthode de synchronisation permettant de réaliser des doublages en français : l'avantage de la langue ne joue donc plus en faveur des Français. Les Etats-Unis sont à l'évidence mieux placés en raison de la grande extension de leur marché intérieur alors que les Allemands sont à même de proposer des modalités avantageuses grâce aux sacrifices faits par leur service de propagande. Par ailleurs, les difficultés dans le mouvement des échanges français avec la Grèce font suite au déséquilibre des comptes du clearing franco-hellénique, ce qui finit de pénaliser Paris.

Confrontés à la crise économique mondiale du début des années 1930¹⁶⁰, tous les pays cherchent en effet à rétablir, à des degrés divers, un certain équilibre dans la balance des paiements extérieurs. Plusieurs mécanismes économiques autarciques s'offrent alors à eux : les accords de clearing (appelés aussi accords de compensation),

¹⁶⁰ On considère que la France et la Grèce subissent les effets de la crise de 1929 en 1931-1932. L'essentiel des exportations grecques reposait sur le tabac, l'huile d'olive et les raisins secs, d'où la fragilité du pays face à une crise qui touche prioritairement ces produits de semi-luxe. En 1932, le pays est incapable de rembourser sa dette et le Premier ministre Vénizélos est battu aux élections.

« typiquement protectionnistes¹⁶¹ » sont sans doute les plus célèbres d'entre eux. Ce système, d'abord mis en place en Allemagne pour faire face à la crise des échanges, est institué entre la France et la Grèce le 9 juillet 1932. Le principe du clearing est relativement simple : les importateurs de chaque pays paient les exportateurs, les échanges s'effectuant donc sans devise. La France, après être convenue d'un taux de change avec la Grèce, verse à l'office de compensation grec (en l'occurrence à la Banque de Grèce) le montant de ses achats en Grèce, montant qui sert à payer les exportateurs de produits français en Grèce. Ce système, pour fonctionner, doit donc être basé sur l'égalité des échanges dans les deux sens. Pour le cinéma donc, la convention en vigueur ne permet le développement des exportations françaises en Grèce que dans la limite des exportations grecques en France. Or de tout temps, la France a exporté en Grèce beaucoup plus qu'elle ne peut importer de ce pays, d'où le point d'achoppement. Il est donc urgent pour les Français de s'intéresser activement aux œuvres cinématographiques, et particulièrement aux films « classiques » de fiction et aux documentaires mettant en avant les richesses du pays et de l'Empire, afin d'œuvrer au rayonnement de la France et d'en finir avec une utilisation traditionnelle du cinéma « *au petit bonheur et sans réflexion sérieuse*¹⁶² ». Là encore, le fait que la langue française soit répandue est présenté comme un avantage, même si l'on remarque que la multiplication des films germaniques sous-titrés contribue à répandre un idiome concurrent. Des efforts sont donc indispensables pour faire du cinéma un instrument du rayonnement français en Grèce.

2/ Un programme d'action

Les conditions nécessaires à une diffusion cinématographique efficace sont édictées dès 1935 :

- créer une représentation unique pour toute la Grèce de toute la production française afin de constituer un front unique face à la propagande étrangère.

¹⁶¹ BOUVIER (J.), *Initiation au vocabulaire et aux mécanismes économiques contemporains (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles)*, Paris, Sedes, 1972, pp.402-417.

¹⁶² Archives du MAE Nantes, Rapport sur le cinéma en Grèce (saison novembre 1934-mai 1935).

Les Grecs, pour se procurer des films français, n'auraient plus à démarcher des maisons d'exportations mais trouveraient un interlocuteur centralisateur de la production française.

- mise en place à Athènes d'une salle de projection dédiée exclusivement aux films français afin de fidéliser le public grec à la langue française et de s'émanciper du bon vouloir des propriétaires de salles.

- organiser une ramification de services en province afin d'assurer un lancement suivi du film français.

- sélectionner les films à importer en fonction de leur qualité et calquer les prix sur la concurrence.

- « *tout mettre en branle pour que le spectateur grec s'habitue à l'idée que le film français est le meilleur et le mieux présenté de toute la production étrangère*¹⁶³ » via la réclame dans la presse, la radio, les panneaux lumineux...

Proposant des solutions à l'impasse dans laquelle se trouve le « modèle » français, ce rapport contient donc en germe une nouvelle conception de la présence culturelle. Mais dans la mesure où, au début de l'année 1936, Chataigneau réitère dans un autre rapport ses propositions, on peut penser qu'entre-temps peu de choses ont évolué, malgré des incitations à délaisser une optique humaniste pour une action plus pragmatique.

Les propositions avancées touchent en outre un autre secteur d'activités : le voyage. Paris cherche, dans une perspective d'implantation culturelle et de renforcement des liens amicaux, à développer le tourisme vers la France. Des rapports d'une nature nouvelle fleurissent donc autour de 1933-1934 : ils émanent des représentations diplomatiques françaises et portent sur « la propagande touristique » en Grèce. Dans la première moitié des années 1930, celle-ci se résume à la distribution de notices et de dépliants par la légation (c'est-à-dire les services de l'attaché commercial et l'agence de tourisme athénienne Athanassoulas) et à des conférences de l'EFA et surtout, de la Ligue Franco-hellénique.

¹⁶³ *Ibid.*

Observant la stratégie des puissances concurrentes, l'ambassadeur de France à Athènes, Adrien Thierry¹⁶⁴, note que si la propagande touristique allemande s'appuie essentiellement sur la distribution gratuite de notices, c'est l'Italie qui, en ce domaine, est la plus active à travers la Compagnie italienne de Tourisme qui bénéficie de crédits considérables et d'un bureau à Athènes. On aspire donc côté français à la mise en place d'une action organisée destinée à répandre l'envie du voyage vers la France. Cette ambition s'appuie d'abord sur le constat que le Grec « *est curieux* » et manifeste « *un engouement pour tout ce qui est étranger*¹⁶⁵ ». Pour les Français, le Grec qui voyage habite Athènes, Thessalonique, Le Pirée ou Patras et c'est lui qui doit être le cœur de cible. Adrien Thierry dresse, en 1934, la liste des agents utilisables dans cette perspective. Selon lui, la presse grecque, qu'elle soit politique, économique ou de magazines, ne constitue pas un media pertinent dans la mesure où « *toutes les revues ont une circulation très restreinte. En général mal présentées, elles ne sauraient être considérées comme des agents de publicité touristique*¹⁶⁶ ». Il en va de même pour la presse française qui reste insuffisamment diffusée en Grèce en dehors de la Librairie Kauffman, rue Stadiou, à Athènes. La Transmission Sans Fil (TSF) est perçue comme un moyen efficace de publicité, mais l'absence de poste émetteur en Grèce freine pour l'heure son efficacité. Aussi les solutions envisagées pour faire face aux rivalités d'intérêts sont-elles multiples :

- renforcer l'attrait des Grecs pour Paris et les stations thermales par des émissions radiophoniques indiquant les avantages offerts en France aux touristes, les propriétés des principales stations balnéaires ou climatiques.
- utiliser en priorité les programmes grecs récemment inaugurés par le poste du Petit Parisien (station de radio privée créée en 1924 par le directeur du quotidien *Le Petit Parisien*, émettant depuis la banlieue parisienne) qui trouvent un écho très favorable auprès du public grec.

¹⁶⁴ En fonction du 22 septembre 1933 au 30 mai 1936.

¹⁶⁵ Archives du MAE Nantes, Lettre n°84 d'Adrien Thierry, Ministre de France en Grèce, à M. Barthou, Ministre des Affaires étrangères, Athènes, 27 avril 1934.

¹⁶⁶ *Ibid.*

- dans la mesure où « *le touriste grec "moyen" est inconnu* », cibler la diffusion de revues touristiques aux lieux fréquentés par les classes aisées dans les grandes villes, dans les cabinets médicaux, les grands hôtels, les bureaux de voyages.
- enfin, envoyer des revues touristiques françaises au Bureau de la Presse au ministère grec des Affaires étrangères, qui ne reçoit pour l'heure que des revues allemandes et italiennes.

Au total donc, le tourisme est pensé comme un agent de la présence française qui doit séduire les élites locales, bastion de la francophilie. En témoigne la suppression des taxes d'embarquement et de débarquement pour les passagers venant visiter la France (article 108 de la loi de finances du 16 avril 1930¹⁶⁷).

Si l'influence française en Grèce se mesure par les flux touristiques qui partent vers la France, elle s'apprécie aussi à l'aune du mouvement inverse c'est-à-dire des voyages de Français vers la Grèce. Dans l'après-guerre, ces derniers se conçoivent comme des voyages de vérification destinés à renouer avec une Grèce éternelle qui rassure et reconforte dans un climat européen d'extrêmes tensions. L'examen de l'enquête intitulée « Que pensez-vous de la Grèce ? » parue dans le premier numéro du *Voyage en Grèce* au printemps 1934 offre un éclairage pertinent des attentes des Français voyageurs et amène Sophie Basch à la conclusion suivante : « *La Grèce telle qu'elle est nouvellement perçue semble une sorte de "Sacre du Printemps", guère plus réaliste peut-être que la Grèce attique de Maurras, mais offrant au spectateur une plus vaste palette de reconnaissances possibles. Il est clair que, dans cette Grèce accueillante et primitive, la génération des années 1920-1930 se projette au moins autant, sinon plus, que celles qui l'ont précédée dans la Grèce académique*¹⁶⁸ ». Le regain de faveur du voyage en Grèce dans les années 1930 s'accompagne d'une indifférence pour son état présent : « *de moins en moins pittoresque, de moins en moins exotique, la Grèce moderne n'inspire plus*¹⁶⁹ ». Le développement du tourisme,

¹⁶⁷ Archives du MAE Nantes, MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 90, Lettre de la légation française au ministère royal des Affaires étrangères, 23 mai 1930.

¹⁶⁸ BASCH (S.), *Le mirage grec, op.cit.*, p.429.

¹⁶⁹ *Ibid*, p.438.

l'uniformisation due aux progrès techniques¹⁷⁰, la perte d'intérêt pour l'histoire contemporaine encouragent la méditation sur les ruines. Certains intellectuels revenant de Grèce se félicitent de l'œuvre missionnaire de la culture française en Grèce. Ainsi Georges Duhamel ressent-il une grande satisfaction d'être français lorsque la mauvaise route de Delphes est interrompue par un confortable tronçon où il reconnaît avec gratitude l'œuvre de l'ingénierie française¹⁷¹. Des croisières au départ de France sont organisées afin de parcourir la Grèce éternelle. Ainsi la cinquième croisière de l'association Guillaume Budé en septembre 1933 qui conduit en Grèce et en Asie Mineure 350 touristes, dont 120 étudiants des universités, de l'Ecole normale supérieure de Sèvres, de Polytechnique ou de l'Ecole supérieure d'électricité à bord du paquebot « Théophile Gautier »¹⁷². La croisière fonctionne comme un voyage d'études et d'enseignement animé par M. Albertini, professeur au Collège de France et M. Boulanger, professeur de lettres à l'Université de Strasbourg. « *Soucieuse avant tout du rayonnement de la France à l'étranger, l'Association Guillaume Budé a toujours pensé qu'un des meilleurs moyens de s'attirer de façon durable l'amitié des peuples visités, consiste à leur marquer de la curiosité*¹⁷³ ». Selon son directeur, Jean Malye, la croisière est un succès puisqu'aux escales les voyageurs sont salués par les plus grandes personnalités locales¹⁷⁴. Un intérêt nouveau, et pour l'heure pionnier, est porté par l'association à la Grèce contemporaine. En effet, une escale est faite sur la petite île de Skiathos, voisine de l'Eubée, afin de rendre hommage à Papadiamandis, prosateur grec parmi les plus estimés : « *l'escale [...], le geste en l'honneur de l'écrivain grec furent vite connus et suscitèrent le plus vif enthousiasme. Pendant de longs jours, des articles parurent dans la presse grecque concernant l'association Guillaume Budé et la France*¹⁷⁵ ». Jean Malye ne doute pas que cette croisière contrebalancera l'effet produit par les croisières nombreuses et répétées organisées par les Italiens et les Allemands notamment. De plus,

¹⁷⁰ « *N'importe quel touriste tient à photographier personnellement le Parthénon [...] malgré l'existence de tirages impeccables* », *Ibid.*, p.438.

¹⁷¹ *Ibid.*, p.440.

¹⁷² Archives du MAE Nantes, MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 122.

¹⁷³ Archives du MAE Nantes, Rapport de Jean Malye sur la Vème croisière de l'Association Guillaume Budé, 7-29 septembre 1933, à bord du Théophile Gautier des Messagers Maritimes.

¹⁷⁴ Le recteur de l'Université d'Athènes Sfériades par exemple, *Ibid.*

¹⁷⁵ *Ibid.*

chaque escale est marquée par une visite aux établissements religieux français « *admirables défenseurs de l'influence française, dont l'action est d'autant plus digne d'éloges, et surtout d'appuis efficaces, que les nouvelles lois scolaires de Grèce entravent l'enseignement de la langue française au point de risquer de le tuer complètement*¹⁷⁶ ». La société grecque Neptos créée en commun par les compagnies de navigation, de chemins de fer et l'Office National du Tourisme grecs œuvre au développement, au même titre que d'autres compagnies grecques, des déplacements franco-grecs.

III. BILAN DE LA PREMIERE REACTION

A. Une primauté française conservée ?

1/ La sauvegarde du français

Conclusion d'un mouvement entamé à la fin de la Grande Guerre, la première moitié des années 1930 voit la mise en place d'une action culturelle d'un genre nouveau. Pour sauvegarder les positions de sa présence culturelle, la France, aux prises avec des concurrences européennes nouvelles, est dans l'obligation de réorganiser son activité en cherchant tout à la fois à conserver son influence sur les classes dirigeantes du pays et à attirer les nouvelles générations avant les Allemands, les Italiens ou les Britanniques. Pour la première fois, l'Etat français affiche sa volonté de coordonner ses activités culturelles à l'étranger dans le cadre d'un plan d'action global et déploie un budget spécifique destiné à la promotion de la langue et de la culture françaises. Quel bilan peut-on faire de cette première réaction de la France face à la concurrence et à l'affirmation de l'Etat grec ?

Pivot de la politique étrangère française, les centres d'enseignement sont les premiers visés par le renouvellement.

¹⁷⁶ *Ibid.*

Clé de voûte de la présence culturelle, l'Institut français d'Athènes apparaît dans la première moitié des années 1930 non seulement comme la plus grande des institutions françaises de Grèce, mais aussi comme le plus important centre d'enseignement du français dans les Balkans.

TABLEAU 4 : NOMBRE D'INSCRITS A L'INSTITUT ET PARTICIPATION AUX EXAMENS DE FIN D'ANNEE (1920-1935)

(d'après les archives de l'EFA¹⁷⁷)

Année	Inscrits	Participants aux examens de fin d'année
1920	417	128
1925	456	152
1926	-	132
1927	600	214
1928	-	143
1929	614	193
1930	781	275
1931	780	283
1932	812	301
1933	836	311
1934	803	315
1935	790	311

¹⁷⁷ Archives de l'EFA, Dossier relatif à la construction de l'IFA (1920-1946), n°26.

Bénéficiant des effets de la loi de 1931, l'Institut noue, grâce à la loi 4595 du ministre de l'Education¹⁷⁸, Papandréou, une collaboration avec l'Université d'Athènes et met en place un cours spécial pour la préparation au professorat de français pour les écoles grecques. Ces liens tissés avec le sommet de l'éducation grecque lui permettent d'acquérir un prestige sans précédent et une place sans égale en tant qu'institution étrangère dans le pays. Par ailleurs, le nombre d'inscriptions dans l'établissement se stabilise et on assiste au doublement des auditeurs libres et du public des conférences. Celles-ci, au même titre que les cours publics, deviennent des événements de la vie culturelle et spirituelle d'Athènes. En présentant au public une partie du patrimoine culturel français, l'IFA enregistrent des succès croissants. Promoteur de la culture en Grèce, il participe donc du mouvement de redéfinition de la présence française. L'objectif originel d'immersion de la jeunesse grecque dans la culture française s'incarne à partir de 1933 dans la mise en place d'un cours public de littérature, dispensé de manière hebdomadaire à la faculté des lettres de l'Université d'Athènes, cours « *qui connaît le plus vif succès auprès de l'élite cultivée athénienne* »¹⁷⁹.

Par ailleurs, l'ambition de promotion de la culture de la Grèce contemporaine en France inspire la naissance du Centre d'études d'Asie Mineure (CEAM) en 1930. Cette association, fondée par Hubert Pernot et Melpo Merlier, se donne pour but de sauvegarder les chansons du folklore des réfugiés grecs d'Asie Mineure. Une convention est signée avec la Sorbonne pour procéder à l'enregistrement du patrimoine mémoriel des exilés. Sous la co-tutelle de l'Institut, une archive de la musique folklorique est organisée. L'incorporation d'une institution dédiée à la Grèce au sein de l'Institut est loin de faire l'unanimité. Au Quai d'Orsay, certains la perçoivent comme un acte de cooptation destiné à ménager à l'épouse de Merlier une place dans l'Institut. Pourtant, ce que beaucoup perçoivent comme un centre étranger aux intérêts français contribue, en s'intéressant aux groupes sensibles des réfugiés, à accroître le prestige de la France en Grèce. Par ailleurs, le CEAM fonctionne

¹⁷⁸ Votée en 1930.

¹⁷⁹ MILLIEX (G.), « L'Institut français d'Athènes, fils spirituel de l'Ecole française », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Année 1996, Volume 120, Numéro 1, pp. 69-82.

essentiellement avec des ressources individuelles ou associatives et ne ponctionne que très peu le budget de l'Institut tout en contribuant à faire aimer la France aux Grecs¹⁸⁰.

L'Alliance française devient elle aussi un des fers de lance de la réorganisation de la présence française en Grèce. La priorité donnée à la formation des élites locales francophones ou francophiles s'appuie sur le constat d'un accroissement de la concurrence culturelle des grandes puissances européennes. Dans ce contexte, l'AF décide de renforcer ses liens avec l'EFA et l'Institut afin de resserrer le maillage du réseau d'enseignement français. En 1933, le directeur de l'EFA, Pierre Roussel, confie à Octave Merlier la direction technique de l'enseignement dans les sections de l'AF. En collaboration avec le ministère de l'Education grec, les effectifs de l'AF augmentent et les cours se multiplient dans les écoles publiques grecques ou dans tout autre espace accordé par les autorités locales. De 600 élèves en 1933, on atteint en 1935 les 1 500 soit une augmentation de 150%¹⁸¹.

Si l'essor de l'AF est un fait marquant de la période, il convient de le rattacher à une autre institution : la Ligue Franco-hellénique d'Athènes. Même si les archives la concernant sont éparses et difficilement exploitables, il est certain que la Ligue fournit un point d'appui important à l'AF et contribue, à ce titre, à la densification du maillage culturel français. Comptant 2 400 membres et 36 antennes en Grèce en 1923, elle atteint, dans les années 1932-1933, près de 3 000 membres. Elle poursuit l'organisation de cours de langue pour ses adhérents et collabore avec l'Institut à des expositions et à des conférences. Progressivement, elle se cantonne cependant à des actions culturelles classiques et son public vieillit. Si le fait d'être membre de la Ligue constitue, dans les années 1920, un sésame pour faire affaire avec les Français, son prestige s'amointrit dans la décennie suivante. On assiste à une fuite des Grecs vers des ligues concurrentes (italo-grecque, germano-grecque, anglo-grecque) qui semblent alors plus capables d'offrir des perspectives économiques. La désertion des jeunes, et en particulier de ceux de l'Institut, la relative

¹⁸⁰ Le fonctionnement financier du CEAM est assuré par des dons d'individus, d'associations de réfugiés et de l'Etat grec.

¹⁸¹ MILLIEX (G.), *op.cit.*, p.74.

obsolescence de la structure de la Ligue, conduit d'ailleurs Merlier à créer une association plus moderne et plus progressiste en 1936 : la Ligue Franco-hellénique des Jeunes.

2/ La « stratégie du verbe »

Si elle semble pour l'heure suffisante pour maintenir les positions françaises, la politique culturelle telle qu'elle se met en place autour de 1933-1935 tient de la prise de conscience, en réaction, d'une situation géopolitique mouvante. Pour autant, c'est loin d'être une remise en cause totale de la « Grande Politique » jusque-là à l'œuvre. Se sentant menacée par des puissances extérieures là où elle ne connaissait pas la concurrence et se sentant « trahie » par un Etat grec en pleine affirmation, la France tente de réagir en instaurant un système d'implantation plus cohérent mais ne remet pas en cause pour autant, de manière profonde, les fondements de son action. Convaincus que la diffusion de la langue est la base de toute politique étrangère, les Français restent circonspects face au modèle d'implantation germanique qui place l'ancrage économique comme préalable à la diffusion de la culture et au développement de l'emprise politique. Alors que sa puissance financière est en déclin dans la zone balkanique depuis la fin de la Première Guerre mondiale, la France opte pour un relatif laisser-faire économique qui la conduit à un lent déclin.

Dans une étude parue dans le bulletin international de juillet 1937 de la Chambre de commerce française en Grèce¹⁸², les conclusions sont alarmistes : l'évolution du commerce franco-grec entre 1927 et 1936 est présenté comme « *l'histoire d'une douloureuse décadence* », le déclin des importations de France en Grèce étant qualifié de « *spectaculaire* ». De près de 67 millions de francs-or qu'elles atteignaient en 1927, elles sont descendues à moins de 6,5 millions de francs-or en 1936, soit une diminution de plus de 90% ! Un exemple illustre la déprise française. Le raisin sec de Corinthe représente,

¹⁸² SHAT, 7N 2875.

après le tabac, le principal produit d'exportation de la Grèce¹⁸³. Avant-guerre, la France achetait annuellement environ 5 000 tonnes de cette marchandise. Mais, face à la politique économique agressive de l'Allemagne qui accapare les produits agricoles grecs, elle n'en importe plus, en 1934, que 400 tonnes, tandis que dans le même temps sa consommation n'a pas varié. La chute de la courbe des exportations de Grèce en France est certes moins impressionnante mais n'en traduit pas moins, elle aussi, l'état déplorable du commerce extérieur. On remarque ainsi que la France achète, en 1936, à la Grèce moins du tiers de ce qu'elle lui achetait en 1927 (7,1 millions de francs-or en 1936 au lieu de 24,5 millions en 1927)¹⁸⁴. La régression est encore plus évidente lorsque l'on s'intéresse à la place relative de la France dans le commerce de la Grèce. Du quatrième rang qu'elle occupe en 1923¹⁸⁵, la France n'est plus en 1935-1936 que le huitième fournisseur grec, loin derrière une Allemagne qui s'est imposée comme la première puissance commerciale de la zone balkanique. Ce déclin de la pénétration économique tient d'abord à une attitude paradoxale de la France qui, malgré une politique de petite Entente avec la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, ne considère pas les Balkans comme une zone économique prioritaire. A une échelle moindre, le recul s'explique aussi par la nature des marchandises échangées. Si la France exporte surtout vers la Grèce des produits manufacturés (armes, produits chimiques, pharmaceutiques), elle importe en revanche, depuis le territoire grec, essentiellement des matières minérales ou agricoles brutes (métaux, huile, raisins, tabac). La dégradation des exportations peut donc s'expliquer en partie par la similitude des agricultures française et grecque : produisant sensiblement la même chose que son partenaire, la France n'a *a priori* pas intérêt à maintenir ces achats. Au-delà de ces facteurs explicatifs, il semble que l'origine principale de la dégradation soit à chercher dans la conception même de la politique économique et financière de la France.

Le recul de la présence française est manifeste dans un autre secteur : le domaine militaire. Dans les années 1920, la Grèce est à la recherche de partenaires stratégiques

¹⁸³ La crise viticole française du phylloxéra avait promu la monoculture du raisin dans certaines régions grecques comme l'Achaïe.

¹⁸⁴ L'auteur du rapport précise que, étant donné la dépréciation de la drachme survenue en 1932, les conclusions de l'étude prennent pour base de comparaison un étalon monétaire fixe : le franc-or. Les chiffres avancés sont donc le produit de la conversion en franc-or des montants réels en drachmes.

¹⁸⁵ Respectivement derrière les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Italie.

régionaux afin de conclure des pactes bilatéraux d'amitié et d'arbitrage. Aux côtés de l'Entente pendant la Première Guerre mondiale, la Grèce développe en parallèle des liens cordiaux avec les puissances victorieuses. Une collaboration militaire bilatérale voit le jour entre armées française et grecque. Des instructeurs français forment les soldats grecs et du matériel militaire (avions, armes) est vendu au pays. Au début des années 1930 pourtant, l'affirmation d'une politique étrangère grecque pénalise Paris : « *Il semble bien que la pensée directrice en politique extérieure soit d'établir de bonnes relations de la Grèce avec toutes les puissances, dans le but de neutraliser l'influence des uns par l'influence des autres*¹⁸⁶ ». Sans entrer dans le débat militaire et dans l'examen des luttes d'influences et de la stratégie française dans les Balkans, il est utile de constater que le repli économique français en Grèce au début des années 1930 se double d'un repli militaire. Les mots de l'attaché militaire de France à Athènes sont éclairants en la matière : « *Notre mission était à mon avis notre base d'influence la plus considérable, peut-être même la seule réellement efficace*¹⁸⁷ ». Il ne reste plus alors à la France que l'action au plan culturel. Cantonnée – ou presque – à la diffusion de la langue, cette « stratégie du verbe » semble bien fragile face aux plans d'actions multidisciplinaires mis en œuvre par des puissances soucieuses de s'implanter efficacement dans la région.

B. Des limites pesantes au sursaut français

1/ Un déploiement insuffisant de moyens

L'activité culturelle française telle qu'elle s'organise dans la première moitié des années 1930 connaît de nombreux problèmes. Le basculement vers une politique culturelle et l'engagement des représentants de la culture française à l'étranger se heurtent à des difficultés financières qui vont croissant.

¹⁸⁶ Archives du MAE, Dossier Grèce, n°80, Lettre de la légation d'Athènes, n°296, au ministère des Affaires étrangères, 24 octobre 1929.

¹⁸⁷ SHAT, 7N 2884, Lettre de l'attaché militaire d'Athènes, n°191, au ministère de la Guerre, 30 juillet 1932.

La crise économique mondiale qui affecte la France à partir de 1931 limite le budget des Affaires étrangères¹⁸⁸ et affecte *de facto* la mise en œuvre des plans d'expansion de la culture française. Les fonds du SOFE représentent alors près de 30% du budget du Quai d'Orsay¹⁸⁹. Pourtant, on constate durant la première moitié des années 1930 que la majeure partie des crédits des œuvres est utilisée pour couvrir les besoins des écoles françaises à l'étranger alors qu'une somme minimale est octroyée à la promotion du livre et des films français, à la collaboration technique et aux bourses¹⁹⁰. Durant toute cette période, 90% des crédits du SOFE sont absorbés par la Section universitaire et des écoles, ce qui, on le conçoit aisément, empêche le déploiement d'une politique culturelle digne de ce nom. La diminution du budget du Quai d'Orsay, et plus spécialement du SOFE, est progressive mais s'aggrave nettement entre 1932 et 1935. De même, les crédits accordés aux autres organisations de la présence culturelle française, telles l'Alliance française ou l'Association française d'action artistique (AFAA), sont revus à la baisse. Et force est de constater qu'en 1935-1936 les effets de cette diminution sont patents : diminution du nombre des élèves de l'Alliance française aux cours des vacances, limitation des expositions à l'étranger et déclin des exportations de livres français¹⁹¹.

Dans le même temps, d'autres pays européens, inspirés par l'exemple français, préparent des programmes d'expansion culturelle à l'étranger. Le premier Etat à s'organiser en ce sens et à venir chasser sur les terres dominées par la France est l'Italie. A côté de la société *Dante Alighieri* (créée en 1889) s'établissent, sous l'impulsion de Mussolini, des structures nouvelles : les *Fasci all'estero* et les Instituts culturels italiens à l'étranger. A partir de 1929-1930, l'Italie s'engage non plus seulement dans une présence à l'étranger mais dans une volonté de promouvoir le modèle fasciste. Aussi assiste-t-on à la mise sous contrôle fasciste de toutes les écoles italiennes à l'étranger, à la création des *Casa d'Italia* à

¹⁸⁸ MARES (A.), « Puissance et présence culturelle de la France. L'exemple du Service des œuvres françaises à l'étranger dans les années 1930 », *Relations Internationales* 33 (printemps 1983), p.68.

¹⁸⁹ ROCHE (F.), PINIAU (B.), *Histoire de la diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris, La Documentation Française, 1995.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p.41.

¹⁹¹ MARES (A.), *op.cit.*, p.70.

travers l'Europe et à la formation de *l'Institut inter-universitaire italien* pour la coordination des activités culturelles à l'étranger.

Affaiblis par la guerre, les Allemands n'entrent pas immédiatement dans le jeu des rivalités d'influences culturelles. La République de Weimar est trop faible pour se lancer dans la course. Au début des années 1930, l'Allemagne peut toutefois s'appuyer sur deux structures clés du développement de la culture allemande à l'étranger : le *Kulturabteilung*, équivalent du SOFE au sein du ministère des Affaires étrangères (créé en 1920), l'*Académie de Munich* (créée en 1925) avec une orientation marquée pour les pays d'Europe Centrale et Orientale et les Balkans. La crise économique mondiale en frappant très durement l'Allemagne met fin, pour un temps, à toute ambition d'expansion culturelle. C'est l'arrivée des nazis en 1933 qui donne un souffle nouveau aux ambitions culturelles germaniques. En s'inspirant de la France et de la propagande fasciste, les Allemands exportent les éléments de leur culture servant leurs intérêts idéologiques. Peu à peu, les concurrences s'exacerbent dans le domaine de la langue, des sciences et de la culture, et ce dans un contexte géopolitique de plus en plus belliqueux.

2/ Un plan d'action trop étroit

Aux problèmes financiers réels qui pénalisent les ambitions françaises, il faut ajouter, comme limite pesante au sursaut, l'absence d'un plan d'expansion multidisciplinaire qui pourrait notamment attirer soit en France, soit à la culture française, les nouvelles générations européennes et donc grecques.

En dehors de la primauté accordée à la langue, les secteurs de l'élargissement de la présence culturelle française ne bénéficient pas d'un soutien suffisant. Lorsque l'argent vient à manquer, la France se replie sur ses fondamentaux et la priorité traditionnellement accordée aux institutions scolaires supplante les ambitions de diversification culturelle vers le livre, le cinéma ou le tourisme.

Le secteur du livre est révélateur du bilan de la réaction française dans la première moitié des années 1930, dans la mesure où il représente pour la France un pôle économique

de tout premier rang par le volume d'échanges et par sa fonction « d'ambassadeur » de la culture française.

Si 1930 marque l'apogée du livre français à l'étranger (15 millions de volumes exportés), les années suivantes sont celles d'une crise : en 1935, seulement 8,5 millions de livres sont vendus. Pour dire les choses autrement, si l'année 1930 correspond à l'indice 100, l'année 1935 correspond à un indice 55, et l'année 1936 à un indice 49. Il est important de noter que la statistique générale ne traduit pas le fait que le recul affecte plus fortement les livres que les journaux. Cette diminution sensible n'est en vérité pas différente de celles qui pèsent globalement sur l'ensemble des industries françaises d'exportations. Mais, comme le souligne l'auteur d'un rapport en date du 1er août 1936, « *elle présente un caractère particulièrement grave, car ce n'est pas seulement une branche importante de l'activité économique du pays qu'elle atteint, c'est l'expansion de la culture française qu'elle met en cause*¹⁹² ». Les raisons de ce recul sont multiples. Difficultés des échanges internationaux, cherté du prix du livre français, politiques italienne et allemande de propagande active sont autant de facteurs explicatifs. La situation en Grèce n'échappe pas à cette règle et illustre parfaitement un fait inquiétant : « *les pays traditionnellement agrégés aux amitiés voire aux alliances françaises sont parmi les principaux pays à être touchés par ce recul*¹⁹³ ». L'exemple du livre traduit bien la situation économique – et intellectuelle – ambiguë dans laquelle se trouve la France. Confrontée aux limites de sa présence traditionnelle, elle doit opter sinon pour plus d'agressivité du moins pour plus d'initiatives. Le sursaut français est donc tout relatif.

En matière de tourisme, les difficultés sont, elles aussi, importantes. Un décret, daté du 21 septembre 1935, prévoit un ensemble de mesures destinées à protéger le tourisme étranger en France. La Grèce est touchée par ce texte dans la mesure où, les frais de passeport y sont supérieurs à ceux que paient en France, pour leurs passeports, les Français désireux de se rendre à l'étranger. Avant l'entrée en application du décret consistant en la perception sur les passeports d'une surtaxe égale à la différence entre les sommes perçues dans les deux pays, la France espère trouver un accord fondé sur une réciprocité des droits

¹⁹² Archives du CARAN, Rapport sur le Livre français à l'étranger, 1^{er} août 1936, F/60/176.

¹⁹³ Archives du CARAN, Rapport présenté par la Maison du livre français sur la diffusion du livre français à l'étranger en 1936, F/60/176.

perçus sur ce type de papiers¹⁹⁴. Le contexte économique de dévaluation de la drachme défavorable au tourisme se traduit par le recul des mouvements de Grecs vers la France, ce qui a de quoi inquiéter.

TABLEAU 5 : LES MOUVEMENTS TOURISTIQUES EN FRANCE ENTRE 1931 ET 1935
(d'après les archives du MAE)¹⁹⁵

Année	Nombre de touristes grecs en France
1931	3 366
1932	2 199
1933	2 207
1934	1 846
1935	1 541

C'est de l'impossible application de la règle de l'égalité des échanges prévalant au bon fonctionnement du clearing que viennent à nouveau les obstacles.

Les importateurs grecs, libérés du souci de transférer des francs, développent aussitôt leurs achats tandis que les débouchés balkaniques intéressent de moins en moins les exportateurs français¹⁹⁶. Refusant d'acheter trop de produits balkaniques pour ne pas créer de la concurrence pour les producteurs français et coloniaux, les autorités empêchent ces derniers d'exporter massivement dans les Balkans et pénalisent les consommateurs qui là-bas attendent des produits français. Orthodoxe et conservatrice, la politique financière et économique de la France est donc mal conçue. Elle est décevante en termes d'objectifs, en

¹⁹⁴ Archives du MAE, Lettre du Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères, Pierre Laval, à Monsieur le ministre de la République française à Athènes, Paris, 21 octobre 1935, n°2395 B.E..

¹⁹⁵ Archives du MAE Nantes, Note de 1934 sur les mesures prises par la Grèce à l'égard de ses nationaux désireux de se rendre à l'étranger.

¹⁹⁶ Archives du CARAN, Rapport présenté par la Maison du livre français sur la diffusion du livre français à l'étranger en 1936, F/60/176.

premier lieu parce son application manque d'énergie, en second lieu parce que les autorités se contentent souvent de demi-mesures, enfin, parce qu'elle sous-estime les désavantages découlant pour elle, tout de suite et plus tard, de son attitude « défaitiste » des années trente.

En 1934, le déséquilibre inéluctable survient : les exportations grecques en France deviennent inférieures aux importations françaises en Grèce. Pour mettre un terme à l'accumulation des arriérés, le gouvernement français est amené à conclure en juillet 1935 un accord inaugurant le système de la compensation privée. Dès cette année 1935, l'équilibre entre importations et exportations est rétabli. Désormais, les affaires entre la France et la Grèce sont réglées « comptant » : achats et ventes se règlent au moyen de virements réciproques sur la base d'échanges de produits d'égale valeur. Elles ne sont plus comme précédemment payables en plusieurs années, ce qui assainit en quelque sorte les termes de l'échange. De plus, début 1935, la France bénéficie pour ses produits (comme d'autres pays), au titre de la clause de la nation la plus favorisée, du tarif le plus bas du régime douanier grec. Mais le retour au « beau fixe » du commerce bilatéral est de courte durée, dans la mesure où la compensation privée présente le grave inconvénient de réduire considérablement les affaires, qui sont littéralement étranglées par la prime de compensation. La Chambre de commerce française en Grèce¹⁹⁷ résume ainsi la situation : *« Il importe essentiellement qu'un effort de redressement très large soit poursuivi avec méthode et persévérance [...] Le commerce extérieur n'est pas à sens unique. Il s'écoulera bien du temps encore avant que nous retrouvions la liberté, ordonnée d'elle-même, qui était le régime des transactions avant 1914. Jusqu'au retour de cet âge heureux ne perdons pas de vue que la Grèce nous achètera dans la proportion où nous lui achèterons. »*

Mais comme Grèce et France ont sensiblement les mêmes productions, *« l'espoir de redonner au commerce français avec l'Hellade une très grande ampleur est mince »*, ce qui ne va évidemment pas dans le sens d'un élargissement de la présence culturelle française dans les secteurs du cinéma, de la radio, du tourisme ou du livre et donc pas dans celui de la définition d'une véritable politique culturelle.

¹⁹⁷ *Ibid.*

CHAPITRE III :

MODERNISATION ET REORGANISATION DE LA PRESENCE FRANCAISE (1936-1939)

I. LA GRECE ET LA FRANCE A L'HEURE DE LA DICTATURE DE METAXAS

A. L'ère Métaxas

1/ Les particularités du « régime du 4 août¹⁹⁸ »

Au début du mois d'août 1936, la situation en Grèce est indécise et la question de l'avenir du régime reste en suspens. Alors que règne la plus grande confusion, le pays semble hésiter entre deux voies tout aussi radicales l'une que l'autre : la dictature ou la révolution.

Après le mouvement de mars 1935 qui porte la première estocade fatale à la république¹⁹⁹, c'est le système parlementaire tout entier qui, à l'été 1936, paraît devoir s'effondrer. Les leaders démocrates ayant progressivement abandonné leurs responsabilités, l'initiative est passée aux extrêmes sans que l'on sache qui des communistes ou du parti de Ioannis Métaxas²⁰⁰ peut l'emporter auprès d'un peuple en proie à une lassitude de plus en

¹⁹⁸ C'est le nom donné au régime instauré le 4 août 1936 par Ioannis Métaxas dans les conditions qui sont mentionnées plus bas.

¹⁹⁹ Il s'agit d'un coup d'Etat politico-militaire contre le cabinet Tsaldaris (installé par un suffrage populaire librement exprimé lors des élections législatives de 1932).

²⁰⁰ Né à Ithaque en 1871, formé à l'Académie militaire de Berlin, général et fervent monarchiste, Ioannis Métaxas participe à la vie politique grecque à la fin du XIX^{ème} siècle au sein du ministère de la Guerre.

plus grande. Face à la grève annoncée pour le 5 août et devant l'imminence de l'expiration du mandat de cinq mois confié à son gouvernement, Métaxas se trouve dans une position relativement incertaine, même si l'échiquier politique lui est favorable. Refusant d'abandonner le pouvoir, il vainc les hésitations du roi de Grèce Georges II et le convainc, le 4 août, de signer un décret royal qui met fin au parlementarisme, instaure la loi martiale et la censure, proclame ainsi la dictature sous prétexte que le communisme menace d'ensanglanter le pays. La Grèce emboîte donc le pas aux pays européens qui, dans l'entre-deux-guerres, ont sombré dans l'autoritarisme.

Dérive vers un pouvoir fort, le « régime du 4 août » ne témoigne cependant pas d'un glissement de la société grecque vers l'extrémisme. Le poids des communistes (et du Parti Communiste Grec (KKE)) comme celui des fascistes reste faible dans les années 1930 et ces deux forces ne peuvent pas s'appuyer sur les citoyens grecs qui sont majoritairement ignorants des évolutions idéologiques européennes. Le Grec moyen, très attaché à l'Eglise, voit dans le communisme un symbole d'athéisme et un gage d'effondrement des valeurs traditionnelles. Malgré l'intérêt des militaires grecs, d'une partie des hommes politiques et l'appui d'une frange de la population désireuse d'un gouvernement fort, les vagues fascistes – notamment celles provenant d'Italie – peinent à trouver un terreau d'expansion en Grèce. La légitimité du nouvel Etat, si elle ne pose pas la répression en objectif, est présentée de façon univoque et ne se prête pas à la moindre contestation. De fait, les réactions au contrôle étouffant du régime prennent progressivement une forme nouvelle basée sur les intellectuels et les étudiants et touchent notamment à l'activité culturelle. Le « régime du 4 août » cherche à imposer son image et à diriger « l'opinion publique » sur la base d'un projet idéologiquement totalitaire qu'il tente de rattacher au passé culturel et politique grec : « la Troisième Civilisation Grecque ». La pleine compréhension de la nature de cette idéologie est capitale pour comprendre l'évolution des relations entre la Grèce et les pays étrangers, en particulier la France. La « Troisième Civilisation Grecque » que Métaxas appelle de ses vœux doit régénérer un peuple qui se perd dans l'individualisme. L'idéal proposé est celui d'une liberté « disciplinée » qui se trouve au point de convergence de deux influences, de

Convaincu que la Grèce doit restée neutre dans le premier conflit mondial, il suit le roi Constantin 1^{er} en exil et ne regagne la Grèce qu'en 1920. En 1923, il entre dans le jeu politique avec son parti d'extrême droite, le Parti de la Libre Opinion.

deux périodes de grandeur : a) Sparte, symbole de la discipline d'Etat et la Macédoine, incarnation de l'union politique de l'hellénisme, et b) Byzance pour la combinaison d'un Etat fort et d'un idéal religieux²⁰¹. C'est dans ce legs que l'Etat du 4 août cherche une justification, non pour s'en réclamer simplement mais pour le dépasser et construire sa propre civilisation, la « Troisième Civilisation Grecque », « *héritière de la gloire de nos aïeux*²⁰² » selon Métaxas. Dans les faits, les buts poursuivis sont plus qu'obscurs et le régime utilise une rhétorique teintée de métaphysique plutôt tournée vers la gloire de l'histoire grecque que vers le révisionnisme étatique. L'avènement de la « Troisième Civilisation Grecque » passe par la création d'une organisation paramilitaire de la jeunesse (EON, *Εθνική Οργάνωση Νεολαίας (ΕΟΝ)*, Organisation Nationale de la Jeunesse) qui ne parvient cependant pas à atteindre les dimensions des Jeunesses Hitlériennes ou Fascistes. Le régime oriente toute l'éducation vers le culte de l'Antiquité et de Byzance et aspire à une hellénisation extrême du système scolaire. On sait que tous les gouvernements grecs de l'entre-deux-guerres participent à l'effort d'édification d'une éducation nationale destinée à intégrer les populations nouvelles du pays. Métaxas systématise l'effort et le met au service de la propagande²⁰³ : la place donnée aux cours de langue et d'histoire s'amplifie.

2/ Autoritarisme, totalitarisme ou « fascisme à la grecque » ?

L'arrivée de Métaxas au pouvoir résulte moins d'une dérive fasciste du pays que de l'incapacité des forces traditionnelles (libérales et conservatrices de droite) à assurer la

²⁰¹ Le projet de « Troisième Civilisation Grecque » n'est pas sans contradiction et repose sur une vision simplifiée de l'histoire grecque. Outre l'absence de référence à l'Athènes de la démocratie, l'évocation de Byzance apparaît simpliste. Métaxas, en se réclamant, de l'Empire byzantin, ne prend en compte que l'idéal religieux (selon Georges Castellan, le « régime du 4 août » s'appuie d'ailleurs sur l'Eglise, qui domine l'enseignement et obtient de l'Etat de « *nombreuses largesses* », CASTELLAN (G.), *Histoire des Balkans, XIVème-XXème siècles, op.cit.*, p.490) et occulte la dimension impériale, à l'évidence incompatible avec le processus de repli national sur le territoire (cf. la « Catastrophe » de 1922).

²⁰² KOHLER (D.), *L'Aviron d'Ulysse, L'itinéraire poétique de Georges Séféris*, Paris, Les Belles Lettres, 1985, p.490.

²⁰³ NOUTSOS (P.), « *Ιδεολογικές συνιστώσες του καθεστώτος της 4^{ης} Αυγούστου* » (Les résultats idéologiques du régime du 4 août), *Ta Istorika* 5 (1986), pp.139-150 et MPROGIANNI (E.), « *Η πολιτική των ψευδαισθήσεων: κατασκευές και μύθοι της μεταξικής δικτατορίας* » (La politique des illusions : constructions et mythes de la dictature de Metaxas), *Ta Istorika* 30 (1999), pp.171-198.

stabilité gouvernementale, et de la volonté royale et britannique de stabiliser la situation en Grèce et de protéger les intérêts des capitaux grecs et étrangers²⁰⁴. Le régime de Métaxas ne constitue donc pas à proprement parler un régime fasciste²⁰⁵ dans la mesure où il ne s'appuie pas sur le soutien d'un large parti d'extrême-droite (tels que le NSDAP en Allemagne ou les Fasci en Italie) et a reçu l'approbation des autres partis bourgeois, avant que ceux-ci ne prennent conscience de ses visées antiparlementaristes et anticommunistes. La traque des démocrates, des communistes et leur déportation dans les îles, la dissolution des partis politiques, l'omniprésence des portraits de Métaxas dans le cadre d'un culte du chef font indéniablement du « régime du 4 août » un régime autoritaire. Cependant, les tentatives d'introduction en Grèce d'un système corporatiste à l'italienne échouent et il manque à Métaxas un mouvement politique capable de lui assurer un indispensable soutien. C'est la raison pour laquelle il tente sans cesse d'élargir son prestige personnel en adoptant des mesures en faveur des classes populaires telles que les assurances sociales, les indemnités de maternité et la mise en place d'un salaire minimum. Le but est d'établir des équilibres sociaux et idéologiques entre les classes de telle sorte que la classe ouvrière renonce au communisme et qu'elle s'intègre « volontairement » à un régime de coopération avec le système bourgeois. Métaxas souhaite mettre en place un Etat corporatiste afin d'obtenir l'adhésion des classes populaires et rattraper le retard pris en terme de législation sociale. Il engage en outre son pays sur la voie du réarmement et de la réorganisation de l'armée et inaugure un programme de travaux publics échelonné sur dix ans destiné à résorber le chômage²⁰⁶.

Ces réformes sont diversement appréciées selon le point de vue que l'on adopte. L'opinion publique grecque, dans sa grande majorité, accueille d'abord favorablement la dictature, car elle voit en elle une solution à l'impasse dans laquelle s'est enfermée la vie politique nationale. Des changements dans l'appréhension du régime existent néanmoins

²⁰⁴ MILZA (P.), *Les Fascismes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1985, pp.330-331.

²⁰⁵ MILZA (P.), *Le Fascisme*, Paris, MA Editions, 1986, p.123.

²⁰⁶ Ce qui prouve, soit dit en passant, que le dictateur inscrit son action dans la durée et ne se veut en aucune façon une solution provisoire à la crise politique intérieure du pays.

mais sont difficiles à percevoir²⁰⁷. Même si la dictature est longue à se mettre en place (la théorie de la « Troisième Civilisation », en germe dès 1936, n'est élaborée définitivement qu'en 1938), l'accentuation progressive de la répression contre les opposants, l'application d'une censure de plus en plus drastique, amènent certains à conclure au caractère fasciste du régime. Cette idée est assurément véhiculée par l'extrême-gauche grecque et en particulier par les communistes, objet d'une épuration massive, qui font du renversement du « monarcho-fascisme » de Métaxas leur cheval de bataille. Globalement muselée, l'opinion grecque subit donc plus qu'elle ne soutient le régime.

Les autorités françaises, lucides sur le caractère autoritaire du régime grec, n'en louent pas moins les mesures mises en oeuvre. Elles se félicitent du retour de l'ordre intérieur et considèrent que les lois sociales apportent « *un peu de bien-être dans les milieux ouvriers, restés jusqu'à ce jour à un standard de vie vraiment trop inférieur*²⁰⁸ ». Ce constat conduit même certains au Quai d'Orsay, à conclure à la nature résolument « socialiste » de l'action de Métaxas : « *ces réformes, dont l'étendue ne le cède pas à la hardiesse, [...] sont pour la Grèce d'une importance comparable à celles que la France a réalisées dans le même temps [...]*²⁰⁹ ». Mais force est de constater que cette opinion est loin d'être partagée par la majeure partie du peuple grec. Les Français, conscients de cet état de fait, déplorent que les réformes métaxistes ne suscitent que « *peu de gratitude de la part des bénéficiaires et provoquent une réaction de plus en plus vive chez les autres*²¹⁰ ». Les diplomates soulignent que la classe ouvrière comme la classe paysanne restent indifférentes aux mesures alors que celles-ci (réglementation plus stricte des horaires de travail, développement de la prévoyance sociale...) « *ont véritablement transformé leur existence*²¹¹ ».

²⁰⁷ La presse, indicateur fondamental en temps normal des opinions, est devenue un organe de propagande du régime.

²⁰⁸ SHAT, 7N 2875, Rapport annuel de 1936, n°12/S, de l'attaché militaire Peyronnet au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, Athènes, 4 février 1937.

²⁰⁹ Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), Lettre du ministre de France en Grèce, A. Bruère, au ministre des Affaires étrangères, Y. Delbos, Athènes, 26 juillet 1937, Volume 192, Carton 324.

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ *Ibid.* En réalité, ces réformes n'ont jamais été appliquées.

La propagande gouvernementale tente de véhiculer l'image d'un soutien massif et spontané du peuple au régime – en particulier au moment des fêtes commémoratives du 4 août – mais ne parvient pas à entretenir longtemps l'illusion auprès d'autorités françaises qui réalisent l'écart se creusant inéluctablement entre le pouvoir et les Grecs²¹². Cette situation d'incompréhension trouve, selon elles, une explication dans le fait que la population suspecte des réformes « populistes » qu'elle juge dictées plus par la crainte et par « machiavélisme » que par réelle philanthropie. En outre, pour les Français, Métaxas s'est aussi aliéné les classes supérieures dans la mesure où il n'est pas parvenu à convaincre l'élite du danger communiste de l'été 36 et lui fait payer chaque jour un peu plus le prix de son pseudo-salut. Augmentation des impôts sur les revenus de l'industrie et du commerce, prohibition des voyages à l'étranger, censure de la presse, muselage des partis politiques, répression brutale de toute tentative de libre opinion²¹³, sont autant d'éléments participant de l'impopularité de Métaxas au sein de l'opinion publique grecque. Les multiples déportations d'opposants – telles que celle de l'ancien président du Conseil A. Michalakopoulos²¹⁴ – ainsi qu'un climat de régime policier orchestré par le ministre de la Sécurité publique, C. Maniadakis²¹⁵ conduisent le peuple à identifier le régime à un « fascisme à la grecque ».

Reconnaissant que le recours à l'autoritarisme est « *peut-être particulièrement indiqué dans un pays où chaque citoyen par son individualisme forcé crée l'anarchie*²¹⁶ », les diplomates français déplorent donc que les multiples entraves aux libertés – entraves qui

²¹² Le 14 août 1937, Métaxas est proclamé par une délégation ouvrière « Premier Ouvrier de Grèce » et devient quelques jours plus tard « Premier Paysan » du pays, ce que la presse ne manque pas de rapporter dans tout le pays et en Europe.

²¹³ On rapporte que le courrier est systématiquement ouvert, officiellement pour éviter la contrebande du change, mais sans nul doute aussi pour connaître les opinions de chacun, SHAT, 7N 2875, Rapport annuel de 1936, n°12/S, de l'attaché militaire Peyronnet au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, Athènes, *Ibid.*

²¹⁴ Anglophile, opposant redouté par Métaxas car proche du roi, il est déporté fin novembre 1937 et rapatrié officiellement en mars 1938 pour des raisons de santé (il meurt quelques jours après son retour) mais aussi parce que l'action menée contre lui était particulièrement impopulaire dans l'opinion publique. Notons que la France émue par cette arrestation ne réagit cependant pas auprès du gouvernement grec pour signifier sa désapprobation.

²¹⁵ Artisan « efficace » de la désintégration du KKE.

²¹⁶ SHAT, 7N 2875, Rapport annuel de 1936, n°12/S, de l'attaché militaire Peyronnet au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, Athènes, *Ibid.*

rappellent selon eux « *par bien des traits les régimes italiens et hitlériens*²¹⁷ » – occultent le caractère progressiste des réformes de Métaxas. D'où l'idée d'une œuvre finalement incomprise et confinée par manque de soutien (Métaxas ne peut s'appuyer sur aucune force politique) et par impopularité (Métaxas n'a ni la verve ni le charisme de Vénizélos) à des mesures partielles²¹⁸. Les efforts de Métaxas pour homogénéiser et rendre plus compacte la nation échouent donc, et s'il a une visée totalitariste incontestable, le « régime du 4 août » n'est pas à proprement parler un fascisme. Les piliers de son idéologie – la Famille, la Patrie et la Religion – le rapprochent plutôt de l'Etat français de Pétain ou du paternalisme du « bon docteur » Salazar au Portugal et en font, plus qu'une imitation, un ersatz du système italien.

B. Un rôle nouveau pour la présence française en Grèce

1/ Contre mauvaise fortune bon cœur

Du point de vue des autorités françaises²¹⁹, c'est moins la nature du régime qui inquiète dans un premier temps que la germanophilie supposée de Métaxas. L'admiration de ce dernier pour l'Allemagne²²⁰, sa formation à l'Académie militaire de Berlin suscitent des incertitudes. Néanmoins, par une déclaration du 8 août, le général rassure les puissances occidentales en garantissant la continuité de la politique extérieure de la Grèce. Fort de ces garanties, le gouvernement français n'émet donc aucune réserve à l'endroit du nouveau régime sans toutefois le soutenir ouvertement. Le ministre de France en Grèce, Henri Cosme, décrit Métaxas comme un homme de qualité : « *Sa nature morale, qui reflète sa*

²¹⁷ SHAT, 7N 2875, Note n°118/S de l'attaché militaire près la légation d'Athènes.

²¹⁸ AVLAMI (C.), « Η χρήση της ιστορίας από τους θεωρητικούς της 4^{ης} Αυγούστου » (L'utilisation de l'histoire par les théoriciens du « 4 août »), *Istor* 2 (1990), pp.121-149.

²¹⁹ Dans le contexte de crise européenne amorcée dès 1936, et accélérée en 1938, les gouvernements du Front Populaire puis de Daladier ne diffèrent pas dans leurs positions à l'endroit de la Grèce. D'où l'absence de distinction.

²²⁰ Métaxas était proche du roi Constantin dont la germanophilie était notoire.

*nature physique, est solide, trapue, taillée à la hache. Mais derrière cette façade rocailleuse, il y a [...] un Grec type [...], un civil plus qu'un militaire, une sorte de maître d'école bienveillant plus qu'un dictateur d'allure mussolinienne, pour tout dire une manière de bon pacha d'antan*²²¹ ». Les diplomates français remarquent que Métaxas a pris le pouvoir dans « une Grèce encore toute chaude des luttes qui ont marqué sa politique intérieure depuis 1911 » et concèdent que son projet de substituer la notion d'Etat à celle de l'individualisme dominant alors la société l'oblige à « violenter la tradition et la conscience des individus » par la mise en place d'une dictature « anti-naturelle²²² ». Pour justifier sa prise de position tolérante à l'égard d'un régime autoritaire, le Quai d'Orsay s'appuie sur le fait qu'aucune plainte n'émane du peuple grec. D'un point de vue idéologique, la « dictature du 4 août » est considérée par la France comme un régime équivoque, mêlant bonhomie et autoritarisme. Loin d'être assimilable au fascisme, le régime illustre, pour les autorités françaises, toute l'ambiguïté de la nation grecque « où rien n'est plus difficile que d'imposer une règle ou d'établir une discipline ». Pour la France, le recours à un pouvoir fort ne change donc pas fondamentalement la donne en Grèce et le nouveau régime est perçu comme la dernière chance offerte au pays pour sortir de l'impasse.

Mais cette bienveillance française à l'égard du « régime du 4 août » s'explique de manière plus essentielle par l'originalité du fonctionnement du pouvoir grec : la collusion entre le roi et Métaxas. En effet, Georges II, pleinement convaincu de l'impasse du parlementarisme, s'oriente vers l'option autoritaire pour résoudre le problème politique du pays. L'accession de Métaxas au pouvoir, alors qu'il ne dispose pas d'appuis sociaux et politiques importants, coïncide avec la décision du roi de consolider la monarchie et de la placer au-dessus de l'affrontement politique traditionnel : « l'option politique autoritaire de la couronne rejoint la volonté totalitaire de Métaxas²²³ ». Il semble donc que le principe du pouvoir dictatorial repose sur la confiance personnelle du roi, d'où l'expression de « dictature couronnée » pour qualifier le régime.

²²¹ Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), Lettre de H. Cosme au ministre des Affaires étrangères, Athènes, 6 décembre 1937, Volume 193, Carton 324 .

²²² *Ibid.*

²²³ CONTOGEOGRIS (G.), *Histoire de la Grèce, op.cit.*, p.401.

Cette vision bipartite du pouvoir, si elle est capitale pour appréhender les rapports franco-grecs, n'est pas partagée par tous et notamment pas par l'Allemagne qui ne fait aucune distinction entre le roi et Métaxas. Cette imbrication originale conduit en toute logique à poser la question suivante : qui dirige réellement la Grèce pendant la dictature ?

A l'examen des documents diplomatiques français, il nous semble possible d'affirmer que la France, jusqu'à la mi 1938, croit plus en l'autorité d'un roi, qui affiche sa sympathie pour elle et pour la Grande-Bretagne, qu'en celle de Métaxas. La tolérance, voire la bienveillance, française se fonde donc sur la certitude que c'est en définitive le roi qui tient les rênes du pouvoir. Cette prise de position explique que les autorités françaises ne croient pas à la longévité du régime et le considèrent comme une transition avant un retour au parlementarisme²²⁴. La correspondance diplomatique française illustre parfaitement la thèse de Dimitri Kitsikis²²⁵ selon laquelle le roi est le détenteur exclusif du pouvoir et Métaxas un simple exécutant de la remise en ordre du pays, craignant constamment, comme en témoigne son *Journal*, d'être remercié. Sans aller jusque-là, il apparaît clairement que la France ne mesure pas immédiatement le lien établi *de facto* le 4 août entre le sort de la dictature et celui de la monarchie. Le tournant dans la perception de la situation intérieure grecque semble se situer autour de juillet 1938, c'est-à-dire au moment de la sédition de La Canée. Rébellion mineure dans la mesure où elle est dissoute en quelques heures sans recours à la force, cette insurrection ouvre cependant la voie à un durcissement du régime (Métaxas est alors obnubilé par la sécurité) et renforce dans une certaine mesure la position du dictateur par rapport à celle du roi²²⁶. La France prend alors conscience de l'interdépendance existant entre les deux pôles du pouvoir. L'attitude adoptée à l'égard de la dictature trouve une cohérence nouvelle : les autorités françaises ne « tolèrent » plus la dictature parce que le roi la soutient, mais parce que la chute de Métaxas porterait un coup fatal à la monarchie et précipiterait inéluctablement le pays dans le chaos. Il est significatif

²²⁴ A plusieurs reprises, et notamment en janvier 1937 et en avril 1938, la France croit la fin de la dictature arrivée.

²²⁵ KITSIKIS (D.), *Les grandes puissances et la Grèce de Métaxas*, Athènes, éd 1990 (en grec), 352 pages.

²²⁶ Il est à noter que la presse française ne fait aucune mention de la sédition alors que celle-ci donne lieu à une importante correspondance diplomatique entre Henri Cosme et le Quai d'Orsay.

de noter à cet égard, qu'en juin 1938, le gouvernement Daladier honore Métaxas de la Grand-croix de la Légion d'honneur.

2/ Une nouvelle donne dans les relations franco-grecques ?

Pays des droits de l'homme et incarnation du monde libre, la France opte donc pour une position ambivalente vis-à-vis du « régime du 4 août ». Souvent tolérante, elle se montre indulgente devant les actions métaxistes. Parfois bienveillante, elle fait preuve de complaisance à l'endroit d'un régime autoritaire²²⁷.

Cette apparente ambiguïté de Paris repose d'abord sur le fait que la Grèce reste, sous Métaxas, un allié politique et stratégique de la France. Les Grecs savent que la situation géographique quasi insulaire de leur territoire les assujettit aux desseins des maîtres de la Méditerranée, c'est-à-dire au Royaume-Uni et à la France²²⁸. Dans le contexte troublé de la seconde moitié des années 1930, les diplomaties britanniques et françaises savent combien l'acquisition d'assurances auprès de Métaxas, afin de disposer en cas de guerre contre l'Italie d'une base navale de premier ordre, est cruciale. Métaxas ne change pas les orientations nationales en matière de politique extérieure. Dès le 8 août 1936, il se veut rassurant en garantissant la continuité d'une politique extérieure qu'il juge établie sur de solides bases. Mais c'est seulement le 7 novembre 1937, dans un grand discours à Patras, que Métaxas réaffirme sa fidélité à une politique essentiellement balkanique, son

²²⁷ Les propos de l'académicien Jacques de Lacretelle témoignent assez de cette ambiguïté : « *Aujourd'hui, la presse n'est plus libre. Oh ! on imprime encore, mais les nouvelles sont filtrées, réduites, les chefs d'opposition se sont tus, et cette agitation d'esprit, cette pâture d'héroïsme, manquent un peu à mes chers amis grecs. En un mot, ils regrettent l'agora. Ils ont tort. Athènes est sous un régime de dictature, mais ni injuste, ni aventureux. C'est assez rare pour qu'on leur souhaite de le conserver dans cet heureux équilibre. Car je me dis souvent qu'à l'heure actuelle le véritable drame du monde est un drame spirituel. Les hommes, poussés par on ne sait quelles furies, déforment ou altèrent rapidement des principes excellents en soi. Ainsi l'autorité les mène à l'esprit de conquête, et la liberté engendre l'anarchie [...]* Que la Grèce médite ces faits, accepte le compromis de son régime actuel », LACRETELLE (J.), *Croisières en eaux troubles*, Paris, Gallimard, 1939, pp.143-145.

²²⁸ La flotte britannique est en effet présente dans toute la Méditerranée (Alexandrie, Malte, Chypre...) alors que la position la plus orientale de la flotte française se trouve à Bizerte (Tunisie).

attachement à la paix et à la Société des Nations et sa volonté d'entretenir de bonnes relations avec toutes les grandes puissances. Il suit donc la politique française de formation de petites Ententes périphériques²²⁹ destinées à se prémunir régionalement des agressions nazies et fascistes. L'intransigeance extérieure dont fait preuve la dictature de Métaxas rachète donc d'une certaine manière, aux yeux des Français du moins, l'autoritarisme intérieur.

L'assertion est d'autant plus vraie si l'on songe que, pour Paris, le régime de Métaxas n'est rien d'autre – du moins jusqu'en 1938 – qu'une « dictature couronnée ». Antiparlementariste, anticommuniste et ultra-conservateur, le « régime du 4 août » l'est sans aucun doute. Mais il est aussi pro-monarchiste et conscient de la dépendance à l'endroit des puissances occidentales, au premier rang desquelles le Royaume-Uni. Et malgré ses tendances fascistes, Métaxas ne se départ jamais de sa fidélité au roi et aux Alliés. Doit-on croire alors que les autorités françaises et *a fortiori* le Front Populaire aient pu « fermer les yeux » sur le totalitarisme intérieur grec au motif qu'il était racheté par une intransigeance extérieure favorable à la France ?

Faute d'appui personnel et d'un mouvement politique capable de lui fournir le soutien nécessaire à la menée de ses actions, Métaxas tente de mettre en place un culte du chef en utilisant la jeunesse (à travers l'EON) et un idéal de grandeur dont le programme est tout entier contenu dans l'idéologie de la « Troisième Civilisation Grecque ». Au-delà des résultats plus que contestables de ces projets, c'est bien ici qu'il faut chercher le point d'achoppement dans les relations avec la France. En effet, la promotion de « la Troisième Civilisation Grecque » passe par un contrôle gouvernemental aigu de toute activité culturelle ou spirituelle, ce qui ne manque pas de provoquer la réaction de la frange de la société grecque sensible aux idées de démocratie et de liberté. Dans ce cadre, la culture française, et plus largement le mythe de la France rempart des dictatures, joue un rôle spécifique qui dépasse les limites traditionnelles de son activité à l'étranger et revêt une dimension plus vaste et plus complexe.

²²⁹ L'ambiance de pactomanie des années 1930 donne naissance à des pactes régionaux. Ainsi le 9 février 1934, la Grèce, la Roumanie, la Turquie et la Yougoslavie concluent un « pacte balkanique » afin de se prémunir contre le révisionnisme italien et bulgare.

II. LA POLITIQUE DU FRONT POPULAIRE OU LA PREMIERE EXPERIENCE D'UNE POLITIQUE D'ECONOMIE CULTURELLE FRANCAISE (1936-1938)

A. Redéfinition des enjeux de la présence française en Grèce

1/ Le Front Populaire face à la montée des périls (1936-1938)

Si la mise en place du « régime du 4 août » et l'action de Métaxas ne suscitent pas d'opposition politique officielle de la part des autorités françaises, elles sont néanmoins perçues à Paris comme un élément supplémentaire de la nouvelle donne géopolitique européenne. Le basculement, en 1936, de la Grèce dans l'autoritarisme ne fait que confirmer une tendance lourde qui ne peut qu'inquiéter les démocraties.

En Europe Centrale et dans les Balkans, les propagandes allemandes et italiennes sont particulièrement actives et concurrencent de plus en plus les positions traditionnelles françaises et britanniques²³⁰. La péninsule balkanique – et plus largement le bassin méditerranéen – se constelle d'un réseau d'écoles et d'instituts italiens. L'Allemagne nazie, après avoir scellé sa pénétration culturelle et économique dans l'espace d'influence germanophone (Autriche, Suisse, Hongrie, régions tchèques de langue allemande), ne cache pas son intérêt pour la Roumanie, la Bulgarie et la Grèce et y renforce donc sa propagande intellectuelle. C'est donc moins un problème moral vis-à-vis du « régime du 4 août » que l'évolution des propagandes en Europe qui place au centre du discours politique français la question de la politique culturelle. Cette prise de conscience apparaît clairement dans un rapport à l'Assemblée nationale en date du 28 mars 1935²³¹ : « *un pays n'a pas seulement, pour sa défense, une armée. Il a pour rayonnement une presse, une TSF, un verbe, une beauté naturelle et, quand il les néglige, sa puissance, son commerce, son tourisme, son prestige souffrent de cette négligence* ». Elle est confirmée, trois ans plus tard, sous la plume

²³⁰ Ces propagandes se caractérisent souvent par des tendances anti-françaises.

²³¹ ORY (P.), *La Belle Illusion. Culture et politique sous le signe du Front Populaire 1935-1938*, Paris, Plon 1994, p.524.

du même rapporteur : « *la politique culturelle d'un Etat comme la France est dans la compétition internationale une arme de sa défense nationale et de la sauvegarde de la paix*²³² ». Après une période de difficultés économiques liées à la crise des années 1930 qui l'a obligée à se recentrer sur sa situation intérieure, la France se heurte donc à la réorganisation des diplomaties culturelles allemande et italienne et se doit de réagir sous peine de voir son influence extérieure s'évanouir peu à peu. Le renforcement et la promotion de la présence culturelle française à l'étranger deviennent donc synonyme de lutte contre le fascisme et le nazisme. Il est intéressant de noter que si Londres se lance elle aussi – sur le modèle français – dans un programme d'expansion culturelle avec pour objectif de renforcer et d'améliorer ses positions géostratégiques (via notamment la promotion de la langue anglaise), elle ne conçoit jamais, à la différence de Paris, la culture comme le moyen unique de barrer la route aux fascismes. La réaction française, au-delà de la défense de ses positions traditionnelles, est aussi : « *une défense de l'image française, dans la mesure où les actions entreprises convergent toutes vers un objectif, ne pas laisser le champ libre aux initiatives allemandes et italiennes qui sont autant d'instruments au service d'une entreprise de dénigrement de la France, visant à éliminer de cet espace et à démanteler le système d'alliances de la petite Entente, axiome central des positions françaises en Europe*²³³ ». La contre-attaque française se doit donc d'être double : pragmatique face aux expansionnismes fascistes et symbolique afin de sauver l'image de la France garante des droits de l'homme et de la démocratie.

²³² GUENARD (A.), « La politique culturelle française vis-à-vis des Etats balkaniques dans l'entre-deux-guerres », *op.cit.*, p. 152.

²³³ *Ibid.*, p.9.

2/ La contre-attaque française : l'organisation d'une politique d'économie culturelle

Réaction à la mise à mal des positions françaises en même temps que défense de l'image de la France, la contre-attaque de Paris dans les Balkans et particulièrement en Grèce est organisée autour de deux acteurs clés : d'une part le ministère des Affaires étrangères à travers le Service des œuvres françaises à l'étranger (SOFE) et l'Association française d'action artistique (AFAA), d'autre part le ministère de l'Education nationale auquel est rattaché un Service des relations universitaires. L'intervention de ces instances s'inscrit dans une pratique relativement classique de l'exercice diplomatique, centrée sur l'expansion de la langue française.

Toutefois le Front Populaire ne se contente pas de réactiver une politique culturelle visiblement « démodée ». L'organisation et la définition d'une nouvelle forme de politique culturelle, ou plus exactement la première expérimentation d'une politique d'économie culturelle, met sur le devant de la scène Léon Blum lui-même et le ministre de l'Education nationale, Jean Zay, beaucoup plus que le ministre des Affaires étrangères, Yvon Delbos. Cette réorientation fondamentale reflète l'esprit d'innovation insufflé par le Front Populaire dans le domaine de l'éducation et de la culture. Pour Léon Blum, les services diplomatiques doivent s'allier à ceux de l'Education nationale – et non plus les concevoir seulement comme des subordonnés – afin de promouvoir la culture française sous une couverture plus discrète que celle du Quai d'Orsay. La coordination de la contre-attaque culturelle française est donc confiée au ministère de l'Education nationale, et particulièrement au charismatique Jean Zay.

Ayant ainsi défini l'organisation de sa politique, le Front Populaire se donne les moyens de ses ambitions en pourvoyant à l'augmentation des crédits culturels et notamment ceux du SOFE. Un programme d'action articulé autour de trois axes est ainsi mis en application :

- Dégagement de crédits destinés d'une part à résorber les problèmes financiers des œuvres françaises déjà établies à l'étranger et d'autre part à relancer l'activité culturelle française sous des formes diverses.

TABLEAU 6 : BUDGET DU SOFE (1936-1939)

(d'après ORY (P.), *La Belle Illusion*, *op.cit.*, p.525 et archives du MAE)

	1936	1937	1938 ²³⁴	1939 ²³⁵
Budget du SOFE (en francs)	32 258 000	45 000 000	63 518 650	78 882 450
Augmentation réelle annuelle (en %, en tenant compte de l'inflation)		10,94	24,23	16,08

- Mise en place d'un programme de diffusion des livres et éditions françaises.
- Développement d'une collaboration mutuelle avec les pays de la zone faible, c'est-à-dire les pays d'Europe centrale et orientale et les Balkans. Il est à noter qu'en Grèce les conditions sont nettement plus favorables qu'ailleurs pour l'activité culturelle française dans la mesure où le gouvernement de Métaxas reste fidèle aux Alliés.

Une réorientation majeure de la présence française en Europe est donc à l'œuvre. Face aux propagandes fascistes, la question n'est plus seulement de résister et maintenir les positions acquises mais bien de repenser l'implantation française.

²³⁴ ORY (P.), *La Belle Illusion*, *op.cit.*, p.525.

²³⁵ MARES (A.), « Puissance et présence culturelle de la France : l'exemple du Service des œuvres françaises à l'étranger dans les années Trente », *op.cit.*, p.73.

B. La culture française, fer de lance de la résistance spirituelle grecque au fascisme

1/ La France, refuge culturel et moral pour les Grecs

Si la France se montre relativement bienveillante à l'égard de la dictature de Métaxas, le « régime du 4 août », parce qu'il est autoritaire, suscite à l'intérieur de la Grèce un certain nombre de réactions. L'opposition à Métaxas prend des formes variées mais ne parvient jamais à fédérer suffisamment les forces pour menacer le pouvoir. Localement des révoltes armées s'allument mais échouent²³⁶. Par ailleurs, le seul réseau capable d'organiser une résistance dynamique, c'est-à-dire l'appareil politique communiste, est démantelé par la Sûreté. C'est donc sur un autre terrain d'action, en l'occurrence celui des milieux universitaires et intellectuels, que l'opposition au « régime du 4 août » est à chercher. L'infiltration des organisations étudiantes par des agents de la Sûreté, les licenciements de professeurs démocrates expliquent l'ambiance délétère qui génère un mouvement d'opposition à Métaxas. Malgré la dissolution des organisations de jeunesse à partir de 1937, un Front des Jeunes contre le fascisme voit le jour et regroupe toutes les tendances politiques du pays²³⁷. Dans ce contexte, le refuge moral et culturel incarné par la France, aux yeux des opposants grecs, lui assigne un rôle spécifique qui dépasse les limites traditionnelles de son activité à l'étranger. Pour ces résistants, le Front Populaire représente à la fois l'espoir pour la démocratie en Europe et un barrage à la vague fasciste. La France apparaît comme un modèle républicain²³⁸ et comme le pivot de la résistance démocratique sur le continent²³⁹. Bien plus, la mise en place du Front Populaire est perçue comme la

²³⁶ En Crète en 1938 par exemple.

²³⁷ En l'occurrence, des communistes, des socialistes, des démocrates, des libéraux et même des conservateurs modérés.

²³⁸ FRERIS (G.), « L'image de la France à travers le roman grec des années 1930 », *Balkan Studies*, Volume 29, n°1, Thessalonique, 1988, p.179.

²³⁹ Cette image de la France garante des droits de l'homme séduit à l'époque un grand nombre de gens en Europe.

possibilité d'une intervention plus active de la France en Grèce qui pourrait faciliter le retour à la démocratie.

2/ Un exemple symbolique du rôle de la France : Jean Zay à Athènes (avril 1937)

En 1937, Métaxas voit dans le centenaire de l'Université d'Athènes l'occasion rêvée de présenter à l'Europe la « Nouvelle Grèce ». De leur côté, les étudiants y voient l'opportunité de montrer aux représentations étrangères le vrai visage de la dictature et de révéler l'existence d'une opposition démocratique.

C'est dans ce contexte que le ministre français de l'Education nationale, Jean Zay, se rend à Athènes en avril 1937. Invité comme un grand nombre d'officiels étrangers²⁴⁰ aux célébrations du centenaire de l'Université d'Athènes, il arrive le 15 avril à bord de l'hydravion « Flèche d'Orient ». Rien n'a jusque-là révélé un intérêt particulier de Jean Zay pour la Grèce. Les archives privées de son secrétaire au ministère, Marcel Abraham, révèlent cependant la volonté de Zay de renforcer la présence culturelle française à l'étranger, et notamment dans les Balkans. Selon Marcel Ruby, le biographe de Jean Zay, ce dernier ne désire rien plus que le voyage en Grèce. On peut d'ailleurs lire sous la plume du Ministre : « *il n'est pas nécessaire de l'avoir visitée pour que la Grèce demeure toujours proche dans nos cœurs ; la gratitude intellectuelle, les affinités politiques y suffisent. Mais combien plus chère, plus voisine paraît-elle à quiconque a foulé son sol*²⁴¹ ». Pour autant, J. Zay n'est pas partisan d'une « ingérence » dans la politique intérieure grecque dans un contexte national difficile. Le ministre, en tant qu'invité, ne désire pas provoquer le régime de Métaxas car il doit avant tout protéger les intérêts français. Pour ce faire, la présence française est donc placée sous le signe de la discrétion.

²⁴⁰ Il est à noter que le ministre de l'Education allemand, Bernhard Rust, se rend aussi aux cérémonies. Sa visite souligne les efforts germaniques consentis à l'époque pour renforcer l'influence allemande en Grèce dans tous les domaines dont l'économie. En outre, son voyage en Grèce est aussi l'occasion d'inaugurer les nouvelles fouilles de l'école allemande d'archéologie à Olympie.

²⁴¹ ZAY (J.), *Souvenirs et solitude*, Paris, Juillard, 1945, p.223.

Du point de vue des opposants au « régime du 4 août », l'arrivée de J. Zay est perçue comme l'occasion rêvée de manifester contre la dictature. Le 15 avril, plus de 2 000 jeunes étudiants, bravant les mesures policières, escortent la mission française de l'aéroport au centre-ville puis manifestent devant l'hôtel Grande-Bretagne où sont hébergés les Français en chantant *la Marseillaise* : 250 manifestants sont arrêtés.

Ainsi, pendant tout le temps de sa visite, chaque apparition de Jean Zay génère des rassemblements de démocrates grecs qui attendent de la France qu'elle réagisse contre la situation en Grèce. Le 16 avril, alors qu'il visite les fouilles de l'EFA à Delphes, une nouvelle manifestation prend à partie Jean Zay : de jeunes gens remettent au ministre un memorandum décrivant la situation grecque et demandant l'aide de la France pour la restauration de la démocratie au nom des valeurs de la Révolution Française. Octave Merlier résume l'ambiance régnant lors de la visite de la délégation française : « *La visite du ministre français fut pour la jeunesse grecque une occasion de montrer son amour pour la France, ce symbole de progrès et de liberté*²⁴² ». Lors de l'inauguration officielle du Centenaire de l'Université d'Athènes le 18 avril, Jean Zay est applaudi bruyamment par les étudiants. Des professeurs démocrates²⁴³ lui font part de l'opposition de la communauté universitaire à la dictature. Pendant son discours, les étudiants déclarent leur opposition et provoquent la colère des hommes du « 4 août ». L'accueil étudiant fait aux Français et les cadeaux offerts au ministre provoquent le départ de la mission allemande²⁴⁴. Cet incident se solde par un accroissement de la surveillance policière pesant sur la délégation française. Le lendemain, à l'Acropole, les étudiants démocrates font arrêter la voiture de Jean Zay et réclament un discours public en faveur de la démocratie : en posture délicate, il ne peut accéder à la demande. La mission française reçoit quantité de lettres de manifestants

²⁴² Archives Merlier, B2 Education nationale, Sous-dossier 1, O. Merlier à J. Zay, Athènes, 23 avril 1937.

²⁴³ Parmi eux figurent les professeurs de droit constitutionnel Alexandros Svolos et Phédon Vegleris. Il est à noter le rôle clé pendant la manifestation de Komnénos Pyromaglou, un des chefs du Front des Jeunes, qui a été maître assistant du professeur Pernot à la Sorbonne entre 1932 et 1934, et a développé des liens amicaux avec des membres du gouvernement français et avec les exilés démocrates grecs qui avaient trouvé asile dans la capitale française.

²⁴⁴ Un des cadeaux offerts à Jean Zay était une icône byzantine qui montrait Saint Georges terrassant le dragon. Le ministre français a tourné l'icône vers le ministre allemand Rust avec une forte ironie. Cet acte symbolique du ministre français a provoqué la haine allemande mais il a donné naissance à de vifs applaudissements des étudiants. Voir GIANNARIS (G.), *Φοιτητικά κινήματα και ελληνική παιδεία (Mouvements étudiants et instruction grecque)*, v.I, Pontiki, Athènes, 1993, pp.495-496.

demandant l'intervention de la France en Grèce²⁴⁵ au motif que « *c'est dans l'intérêt du gouvernement français d'aider les organisations illégales par tous les moyens*²⁴⁶ ». En d'autres termes, « *les étudiants parlaient comme si leur propre chef était arrivé [...] Le peuple applaudit pour la France et en même temps pour la république et pour la liberté*²⁴⁷ ». Le même genre de manifestation se produit au théâtre de Hérode Atticus et lors de la rapide visite à Thessalonique, le 20 avril, lors de laquelle J. Zay se rend au cimetière des soldats français à Zeytenlik et est accueilli avec enthousiasme dans les écoles françaises de la ville, au lycée de la Mission laïque et à l'Université.

L'incident le plus grave et le plus lié à la présence culturelle française a lieu dans la salle de conférences « le Parnasse », à Athènes, où la Ligue Franco-hellénique des Jeunes donne un gala. Désireuse de promouvoir la culture française et d'être un pont pour les jeunes voulant continuer leurs études en France, elle est une des rares organisations qui n'interrompt pas ses activités durant la dictature parce que sa responsabilité dépend de l'Etat français et des institutions françaises d'Athènes. Pourtant, la police la surveille et pose très souvent des problèmes aux activités de ses membres²⁴⁸. Lors de cette manifestation au « Parnasse », plusieurs orateurs dont Jean Zay, Hubert Pernot et le professeur Alexandros Svolos s'expriment. Le public continue à manifester son hostilité à la dictature et les agents de police n'hésitent pas à attaquer et à arrêter les étudiants. L'événement dégénère et vingt étudiants et professeurs sont arrêtés ; emprisonnés et torturés dans les cellules de la Sûreté, ils ne sont libérés qu'au terme de l'intervention de l'ambassade française²⁴⁹.

La fin des célébrations – au stade panathénaïque – suffit sans nul douter à résumer le rôle symbolique accordé par les tenants grecs de la démocratie à la France. Les huées du public à l'encontre du roi, de Métaxas et de la mission allemande tranchent avec le quart d'heure d'applaudissements accordé à Jean Zay aux cris de « Vive la France ! Vive la République ! ». Si Jean Zay n'exprime aucun avis publiquement sur la situation en Grèce,

²⁴⁵ Beaucoup de lettres demandent au ministre Zay de donner l'ordre à l'ambassade française d'Athènes de collaborer avec la résistance démocratique.

²⁴⁶ Lettre anonyme datée du 18 avril et reçue par la mission française.

²⁴⁷ Archives du CARAN, 312 AP, Papiers Abraham, Dossier 12, Note manuscrite de Abraham, juin 1937.

²⁴⁸ *Ibid.*

²⁴⁹ GIANNARIS (G.), *Φοιτητικά κινήματα και ελληνική παιδεία (Mouvements des étudiants et l'éducation grecque)*, *op.cit.*, p.496.

l'impact de ces manifestations est vif dans la presse pro-gouvernementale. A la une du journal *Kathimerini*, est publié, sous le titre « L'étudiant », un pamphlet qui, sur un ton paternaliste, assène un : « *Du moment que toi, l'étudiant, tu as perdu tes valeurs et moi, l'Etat, je les ai prises et les ai transformées en une sorte de fortune commune, moi qui ai ton patriotisme et ton enthousiasme, je te dis qu'on n'a pas besoin de tes révolutions* » en ajoutant que les réactions au stade devant les missions étrangères ont affaibli l'image internationale du pays²⁵⁰.

En position très délicate lors de sa visite, Jean Zay apparaît aux Grecs non comme un ministre s'intéressant avant tout aux intérêts de son Etat, mais comme le représentant du Front Populaire et des espoirs de la démocratie. Durant tout son voyage, le ministre mesure l'importance de l'influence de la France. En position délicate, puisqu'il ne peut prendre contact directement avec les chefs de l'opposition ni même faire de déclaration publique contre le « régime du 4 août », il est sans cesse sollicité par des lettres et memoranda d'opposants. Ne pouvant prendre officiellement parti, il souligne dans ses discours l'importance de la démocratie, soutenant par là moralement – faute de le faire concrètement – les opposants grecs. Sa position est d'autant plus délicate que ses rapports avec le corps diplomatique sont loin d'être bons et que l'ambassade de France en Grèce maintient une tradition de non-intervention dans les affaires intérieures du pays. Zay perçoit la Grèce depuis la France à travers les yeux d'Hubert Pernot et d'Octave Merlier, qui informe le gouvernement français de l'existence et des plans de l'opposition républicaine en Grèce²⁵¹.

La fidélité des Grecs à la France démocratique est sans conteste à la fois particulièrement mise en lumière et renforcée par la visite de Jean Zay : « *La France était plus que jamais à Athènes le symbole de la liberté. Les milieux populaires et intellectuels, les cercles de la jeunesse universitaire trouvèrent dans la visite d'une délégation française*

²⁵⁰ *I Kathimerini* (le Quotidien), 26 avril 1937. Chaque jour, des journaux athéniens, tels que *Estia* (le Foyer), publient des articles anti-français qui dénoncent l'anarchie liée à la prise du pouvoir par la gauche. A l'inverse, le journal *I Vradyni* (la Soirée) publie des poèmes satiriques contre le régime (dont un intitulé « *Déclaration* »), Voir *I Vradyni*, 11, 16 et 19 avril 1937.

²⁵¹ Les opposants grecs étaient suspicieux à l'endroit de l'ambassade et de la communauté françaises d'Athènes (ils les percevaient comme proches de l'extrême-droite) et préféraient être en contact avec les responsables de la culture française en Grèce. Archives Merlier, B2 Education nationale, Sous-dossier 1, Description anonyme du voyage de Jean Zay.

*l'occasion de manifester à la fois leur attachement à la France et leur fidélité aux idées démocratiques*²⁵² ». Dans une interview au *Messenger d'Athènes*, le ministre déclare : « *Mon voyage m'a appris à mesurer mieux ce qu'est la Grèce. Mais il m'a appris aussi à mesurer mieux ce qu'est la France depuis que j'ai vu briller dans le regard des modestes paysans de Thèbes ou de Levadia l'amour que leur inspire sa grandeur et son idéal. Une grande clarté est née ici, voici de longs siècles. Une autre flamme brûle à Paris. Puissent ces deux lumières resplendir longtemps d'un éclat vif et pur*²⁵³ ».

Outre la révélation qu'elle constitue pour Jean Zay, cette visite a des résultats symboliques, mais aussi pratiques, sur l'organisation de la résistance grecque et la promotion de la culture française en Grèce.

Même s'il existe une sympathie évidente entre les opposants grecs au « régime du 4 août » et l'esprit français, la visite de Jean Zay ne suscite pas, de la part du Front Populaire, de réaction officielle contre Métaxas. La France ne souhaite pas intervenir en Grèce où les Britanniques exercent traditionnellement un contrôle. Par ailleurs, ce non-interventionnisme s'appuie aussi sur le constat suivant : « *Tandis que la guerre d'Espagne mobilise les passions, la dictature de Métaxas semble chose acquise et admise*²⁵⁴ ». Aucun mouvement de contestation du régime de Métaxas n'avait vu le jour en France et ce n'est qu'après le voyage de Jean Zay qu'une faible organisation pour la démocratie en Grèce est créée à Paris avec la bienveillance des membres du gouvernement de Léon Blum. Si la diplomatie française a dû se résoudre à une position discrète face au régime de Métaxas, certains, après la visite de Jean Zay, décident de soutenir les opposants grecs en France et sur place. Une correspondance permanente s'établit entre Jean Zay, Octave Merlier et l'écrivain Georges Théotokas²⁵⁵. Un échange épistolaire d'avril 1937 résume bien les relations entre la France et la Grèce à l'époque. Théotokas écrit alors à Merlier : « *Ce qui reste maintenant est de continuer [...] Je crois que c'est la première fois après la guerre que la France s'intéresse*

²⁵² ZAY (J.), *Souvenirs et solitude*, op.cit, p.227.

²⁵³ *Le Messenger d'Athènes*, 23 avril 1937.

²⁵⁴ BASCH (S.), *Le mirage grec*, op. cit., p.445.

²⁵⁵ Il a d'ailleurs étudié en France et a ensuite effectué plusieurs visites à Paris (1934, 1946, 1953, 1965) en déclarant chaque fois son estime profonde pour le pays et la culture française. TATSOPOULOU-POLYCHRONOPOULOY (E.), «Τριάντα χρόνια πνευματικής φιλίας: Roger Millieux-Γιώργος Θεοτοκάς»

vraiment à la Grèce. On peut dire que pendant quinze ans, pour des raisons diverses, votre politique avait abandonné la Grèce. Mais nous sommes témoins d'un rattrapage²⁵⁶ ». Merlier, passant le témoin, écrivait alors à Jean Zay : « Continuez. C'est le mot qu'on écoute toujours depuis votre départ samedi soir. Continuez. Nous sommes prêts à soutenir votre activité. On attend de Paris des instructions et de l'aide. Je mets mon expérience et l'équipe de l'Institut à votre disposition [...] Je suis heureux que vous ayez vu, vous-même, que notre moral en Grèce est très haut. Et, il est devenu haut parce que la France représente, depuis quelques mois, pour la jeunesse grecque un idéal superbe ». C'est dans cette perspective que Merlier demande l'augmentation du nombre de bourses en faveur des étudiants grecs²⁵⁷. Après son retour en France, Jean Zay continue de recevoir des lettres de républicains grecs. Dans une lettre de Nicolas Théofanopoulos – écrite le 18 avril, mais reçue après le retour de Jean Zay à Paris – au nom de toutes les organisations républicaines secrètes, on lit que « le présent régime de notre pays est un gouvernement de la force brute, qui par tous les moyens terroristes, gouverne notre pays [...] Si Votre Excellence est persuadée de ces faits et veut nous aider pour atteindre notre but, elle peut donner des ordres à l'ambassadeur de France afin de s'entretenir secrètement avec le soussigné chef de l'organisation "Union des Libres Citoyens Grecs" et représentant de toutes les autres organisations démocratiques du pays²⁵⁸ ».

A ces appels, Jean Zay répond par une action personnelle de soutien moral et politique à l'activité du professeur Hubert Pernot et aux hommes politiques grecs en exil à Paris²⁵⁹. Se constitue en 1938 autour de Plastiras un mouvement de résistance dont l'impact sur les députés français radicaux et socialistes est réel. Cependant l'intervention espérée de Daladier dans les affaires grecques n'a pas lieu, le climat international et les intérêts français ne favorisant pas une évolution telle. De fait, les relations franco-grecques restent stables.

(Trente ans d'amitié spirituelle : Roger Millieux-Georges Théotokas), in *Ellinogallika. Mélanges offerts à Roger Millieux*, Athènes, ELIA, 1990, p.646.

²⁵⁶ Archives Merlier, B2 Education nationale, Sous-dossier 1, Théotokas à Merlier, Athènes, 26 avril 1937.

²⁵⁷ Archives Merlier, B2 Education nationale, Sous-dossier 1, Merlier à Zay, Athènes, 26 avril 1937.

²⁵⁸ Archives du CARAN, 312 AP, Papiers Abraham, Dossier 12, Théofanopoulos à Zay, P. Faliro, 18 avril 1937.

²⁵⁹ Parmi eux, les fils de Vénizélos, le général Plastiras, l'équipe du journal *O Dimokratis* (Le Démocrate), K. Pyromaglou, le diplomate P. Argyropoulos, Ioannis Sofianopoulos...

La diplomatie grecque ne donne pas suite aux événements d'avril. L'activité des opposants grecs à Paris ne suscite que la colère de Métaxas, colère circonscrite à son journal²⁶⁰.

La visite de Jean Zay modifie donc peu les termes diplomatiques des relations franco-grecques. En revanche, elle réoriente profondément les relations culturelles entre les deux pays.

C. Les résultats de la politique d'économie culturelle française

1/ Un indéniable retour à l'action

Pour les responsables de la culture française en Grèce, la visite de Jean Zay s'inscrit dans le temps d'un retour à l'action pour la France : « *Votre arrivée en Grèce, M. le Ministre, a largement contribué à redresser une situation qui semblait dangereusement compromise. A la détresse à laquelle nous étions réduits avant votre arrivée, nous avons pu substituer une avance stratégique qui nous permettra d'asseoir nos positions définitivement*²⁶¹ ».

L'ancien président de la Ligue des professeurs de français en Grèce, Jean Fokidis, fait à ce titre de nombreuses propositions au ministre : création d'un lycée franco-grec, sur le modèle des lycées germano-grecs et italo-grecs, rattaché à l'Institut français d'Athènes, augmentation des bourses et évolution du réseau de l'Alliance française.

La politique d'économie culturelle conçue par le Front Populaire se concrétise dès le retour de Zay. En effet, le 16 juin 1937, 500 000 francs sont débloqués pour le renforcement des cours de français à Thessalonique et 200 000 francs pour l'œuvre de l'Ecole française d'Athènes. A cela s'ajoute le doublement des bourses de l'Etat français en faveur des

²⁶⁰ METAXAS (I.), *Το προσωπικό μου ημερολόγιο* (Mon journal), t.IV, Athènes, Ikaros 1960, p.357.

²⁶¹ Archives du CARAN, 312 AP, Papiers Abraham, Dossier 12, Ligue Franco-hellénique à Zay, Athènes, 13 mai 1937.

étudiants grecs, soit un passage de 5 à 10²⁶². Dans le cadre de la relance de l'enseignement de la langue et de la diffusion du livre français, le ministère envoie aux Universités d'Athènes et de Thessalonique un catalogue des livres français choisis à l'intention des bibliothèques étrangères et françaises à l'étranger et débloque 315 000 francs pour l'achat de livres destinés aux bibliothèques grecques²⁶³.

Au total, en un mois, le gouvernement français dépense donc pour ses institutions la somme la plus élevée des quinze dernières années. L'enjeu, défini par Zay en collaboration avec Octave Merlier, tient alors en deux points : a) renouvellement du statut des institutions culturelles françaises en Grèce ; b) renforcement de la présence française dans les universités grecques. Le programme comprend divers volets destinés à l'extension et l'amélioration de la diffusion de la langue et de la culture française (ce qui est assez classique), la reconnaissance des valeurs culturelles de la Grèce contemporaine et leur promotion (ce qui l'est moins) grâce à des publications et des expositions.

2/ La diversification de la présence française

Au sein de ce programme, il est possible de distinguer les volets en fonction de leur modernité. En effet, si un sort particulier est fait à aux piliers traditionnels de la politique culturelle française (l'enseignement et à la promotion du livre), un intérêt plus novateur est porté aux secteurs du tourisme et du cinéma et, plus généralement, à toute activité susceptible de véhiculer, à travers des formes variées, les valeurs et les expressions culturelles françaises. Les idées de Chataigneau entrent donc en application.

²⁶² Les étudiants grecs de la fin du XIXème siècle sont au troisième rang des étudiants étrangers en France. Dans les années 1920 et 1930, les étudiants grecs à Paris se trouvent derrière les Yougoslaves et les Roumains sur l'ensemble des étudiants d'origine balkanique. Cf MANITAKIS (N.), *L'essor de la mobilité étudiante internationale à l'âge des Etats-Nations. Une étude de cas : les étudiants grecs en France (1880-1940)*, Thèse de doctorat en histoire, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, sous la direction de Gérard Noiriel, soutenue le 24 septembre 2004.

²⁶³ Archives du CARAN, 312 AP, Papiers Abraham, Dossier 12, Zay au ministre français en Grèce, Paris, 11 juin 1937 et RUBY (M.), *Jean Zay*, Orléans, Corsaire, 1994, pp.298-299. A propos du projet de renforcement du livre français à l'étranger voir ORY (P.), *La Belle Illusion. Culture et politique sous le signe du Front Populaire 1935-1938*, *op.cit.*, pp.524-526 et DUBOSCLARD (A.), GRISON (L.),

Les domaines du livre et de la publication figurent parmi les premiers objectifs du plan. Un programme de large diffusion des livres et éditions françaises est en effet engagé. Celui-ci prévoit la publication d'un Bulletin bibliographique, l'édition par l'IFA d'œuvres sur l'enseignement français, sur l'histoire, les traditions et la littérature grecque²⁶⁴. Par ailleurs des publications bilingues d'auteurs français peu ou pas traduits en grec sont prévues (parmi eux Villon, Rabelais, Montaigne) ainsi que celles d'œuvres littéraires majeures grecques non traduites en français (le poète Solomos, Georges Séféris, Nikos Kazantzakis par exemple). Le 28 octobre 1936, un Comité de Choix du Livre Français, chargé de constituer et de proposer un catalogue des livres destinés à enrichir des bibliothèques et des institutions françaises à l'étranger, est mis en place²⁶⁵. Dans le cadre de l'opération *Don du Livre*, 17,3 millions de francs sont ainsi débloqués par le Quai d'Orsay. Le 30 décembre 1936 l'organisme « *L'Expansion du livre français* » est créé afin de développer un programme de promotion des éditions françaises en Europe et dans le monde entier, sous la direction du sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, P. Vienot²⁶⁶. Le travail engagé est d'autant plus vaste que la situation du livre français en Grèce est mauvaise depuis le début des années 1930 en raison des règles de clearing²⁶⁷ et que d'innombrables établissements réclament d'obtenir les « classiques » français²⁶⁸. La vente de journaux et revues, qui participent à l'influence française, connaît des difficultés depuis août 1936 : la censure interdit en effet l'importation d'un certain nombre d'entre eux²⁶⁹ ou les confisque et en perturbe la distribution²⁷⁰.

JEANPIERRE (L.), JOURNOUD (P.), OKRET (C.), TRIMBUR (D.), *Entre rayonnement et réciprocité. Contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p.18.

²⁶⁴ Ce qui témoigne bien de la volonté française de respect mutuel et de promotion des intérêts culturels des deux pays.

²⁶⁵ Ainsi, l'Alliance française d'Athènes reçoit en 1937 un catalogue de 144 pages et doit pointer sur les 7 000 ouvrages et périodiques recensés ceux qu'elle souhaite acquérir, Archives de l'EFA, Fonds Alliance (non classé).

²⁶⁶ Archives du MAE, SOFE, 502, Lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre des Finances, V. Auriol, 23 octobre 1936.

²⁶⁷ Se reporter au chapitre II.

²⁶⁸ Ainsi l'école Saint-François à Alexandroupolis, le 25 novembre 1937, Archives du MAE, SOFE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 533, Sections littéraire/artistique, Grèce, Dossier Général.

²⁶⁹ Il en va ainsi des journaux politiquement marqués tels que *L'Humanité* ou *l'Action Française*.

²⁷⁰ Comme celle du *Populaire*, des hebdomadaires *Lu* et *Vu*, des illustrés *La Vie Parisienne* et *Paris-Magazine*.

Le deuxième volet de cette « offensive » culturelle concerne l'enseignement. Il s'agit d'améliorer l'implantation française dans les milieux universitaires. Le directeur de l'Institut français de Varsovie, écrivant à Jean Marx, directeur du SOFE au Quai d'Orsay, résume une situation qui reflète un état de fait commun à tous les pays balkaniques et donc à la Grèce : « *Un élève sortant du gymnase, et plus encore de l'école polytechnique, ne connaît pas assez la langue française [...] Il en est à ce point où peu de choses font pencher la balance du côté des influences étrangères [...] Il ne faut pas laisser ces influences s'exercer au hasard, mais les diriger*²⁷¹ ». Des cours de langue française destinés aux étudiants des facultés de droit, de médecine, des écoles techniques, dans certains cas aux militaires locaux (c'est le cas à Thessalonique où des leçons de français sont organisées pour les officiers du IIIème corps d'armée par le lycée français²⁷²) sont mis en place. Des cours du soir sont ainsi organisés en Grèce par la Mission laïque française à la fin de l'année 1936 et l'éventail des enseignements dispensés est varié – perfectionnement en français, cours de littérature ou encore leçon sur « l'Empire colonial français - sa formation - ses richesses » –.

L'extension et l'amélioration de la diffusion de la langue et de la culture française passent évidemment par le renforcement de la présence scolaire. Plus largement, il convient de noter que le premier gouvernement Blum augmente le budget du SOFE pour l'ensemble des Pays d'Europe Centrale et Orientale de 65,5% ce qui permet un retour dynamique de la diplomatie française dans la zone à travers l'activité des instituts, des cours des écoles religieuses et de ceux organisés par des associations et enfin avec l'ouverture de chaires de lectorats français dans les universités. La Grèce offre dans ce cadre, un terreau particulièrement favorable dans la mesure où le français y est mieux maîtrisé qu'ailleurs dans la zone balkanique. De plus, le gouvernement Métaxas reste tourné vers les Alliés ce qui permet, en cette fin de décennie, à la France de bâtir le réseau scolaire le plus développé en Europe. Le plan du Front Populaire prévoit en Grèce la création de cours publics, assurés à l'université, par des professeurs français ainsi que la mise en place d'un Cours spécial de très haut niveau à l'IFA, destiné à la formation des futurs enseignants grecs de français pour les besoins propres de l'Institut ainsi que pour ceux de l'enseignement français dans les

²⁷¹ GUENARD (A.), « La politique culturelle de la France vis-à-vis des Etats balkaniques dans l'entre-deux-guerres », *op.cit.*, p.151.

²⁷² Archives du CARAN, AJ/60/106, Rapports mensuels de la Mission laïque française, 1936-1937.

écoles grecques. En outre, une politique de valorisation des meilleurs élèves des classes de français est mise en place par l'octroi de médailles²⁷³.

Outre la présence purement enseignante de la France, de nombreux congrès, conférences et expositions sont organisés. Leurs thèmes sont variés et oscillent des arts à la science en passant par la littérature et la philosophie. Ainsi est célébré au printemps 1936 le centenaire de Camille Saint-Saëns au Conservatoire d'Etat de Thessalonique. Le festival musical est perçu par le consul de France, Raymond Clouet, comme un moment clé pour la présence française : « *l'intérêt n'est pas négligeable, en effet, de donner ainsi à la célébration d'une gloire artistique universellement admirée un sens aussi profitable que possible à la propagation de l'influence intellectuelle française*²⁷⁴ ». Et en décembre 1936, le journal *Proïa* peut ainsi publier ce compte-rendu : « *Ces célébrations sont belles non seulement parce qu'on y voit honorée la mémoire et l'œuvre d'un créateur, mais parce qu'on voit les peuples fraterniser sous les ailes lumineuses de l'art éternel*²⁷⁵ ». La France envoie en territoire grec des « missionnaires » de la culture française : le professeur Henri Guillemin²⁷⁶, l'écrivain académicien Claude Farrère²⁷⁷, l'écrivain Jacques de Lacretelle ou encore le docteur Debré²⁷⁸. Durant la période qui court de 1936 à 1938, ces acteurs de la présence culturelle française contribuent par leurs discours sur la médecine, sur la littérature d'après-Première-Guerre-mondiale, sur l'architecture²⁷⁹, au rayonnement français. Un répertoire alphabétique et analytique est édité en 1936 et envoyé en Grèce par la Société des orateurs et conférenciers, ce qui témoigne bien du fait que l'organisation d'événements culturels (expositions, salons, foires, conférences) est un volet important de la politique d'économie culturelle mise en place sous le Front Populaire. Cette action est relayée par des

²⁷³ Archives du MAE, Athènes, Série B, Carton 533, Lettre du MAE à l'ambassade de France en Grèce, 19 mai 1939.

²⁷⁴ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 122, Lettre de Raymond Clouet, consul de France à Salonique, au ministre des Affaires étrangères, Salonique, 7 avril 1936.

²⁷⁵ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 122, Lettre de Raymond Clouet, consul de France à Salonique, au ministre des Affaires étrangères, Salonique, 9 décembre 1936.

²⁷⁶ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 553.

²⁷⁷ *Ibid.*

²⁷⁸ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 553, 31 août et 1^{er} septembre 1937.

²⁷⁹ Archives de l'EFA, Fonds Alliance (non classé), Conférence de l'inspecteur général des Beaux-Arts du 23 mars 1938 sur « Les tendances actuelles de l'art français » à l'EFA.

associations privées, telles que l'association Guillaume Budé, qui organisent elles aussi – en complément des activités institutionnelles – des conférences destinées à promouvoir la culture française²⁸⁰.

Cette diffusion de la culture française passe aussi par des canaux moins traditionnels qui témoignent du passage à une forme plus moderne d'implantation. On assiste d'abord au renforcement de l'envoi d'acteurs culturels. De 1936 à 1939, les tournées en Grèce de concertistes, de chanteurs ou de troupes théâtrales français se multiplient. En octobre 1938, Madeleine Grey est au Conservatoire d'Athènes, la troupe d'Harry Baur vient y jouer Bernstein en novembre de la même année. En ce même automne, Charles Munch donne un concert à Athènes et Paul Paray dirige l'orchestre royal d'Athènes. Au début de l'année 1939, la compagnie de Gaston Baty joue au théâtre Kotopouli *Les Caprices de Marianne*, *Têtes de rechange* de Jean Pellerin, *Phèdre* et *Le médecin malgré lui*²⁸¹. Au total, l'automne et l'hiver 1938-1939 sont l'occasion de pas moins d'une cinquantaine de manifestations culturelles françaises, ce qui révèle bien le dynamisme de la politique d'économie culturelle hexagonale sur la période.

A partir des bases existantes, c'est-à-dire des croisières organisées par l'Association Guillaume Budé (300 à 400 touristes par an), les gouvernements tentent de développer le tourisme français en Grèce. Les Messageries Maritimes mettent en place des croisières destinées à découvrir le patrimoine grec sous l'égide (et avec la participation) de figures du monde littéraire français²⁸². Des voyages d'études viennent renforcer les contingents de Français en Grèce. Dans le cadre de leurs études agronomiques, les élèves de Grignon deviennent des « touristes » réguliers en territoire grec²⁸³. De même, des

²⁸⁰ Archives de l'EFA, Fonds Alliance (non classé), Conférence « Hellénisme et Humanisme » de mai 1939 qui s'est tenue dans les salons de la Librairie Kauffmann sous l'égide de l'association Guillaume Budé.

²⁸¹ Archives du MAE, Service des échanges artistiques, 1^{er} versement, carton 840.

²⁸² Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 533, SOFE, Lettre d'André Bruère, ambassadeur français en Grèce, à Yvon Delbos, MAE, 29 janvier 1937.

²⁸³ Des voyages annuels en Grèce sont organisés par l'Ecole. Au printemps 1938, une délégation d'élèves parcourt la Grèce en marquant des étapes : a) Delphes, b) le lac Copaïs pour y voir les travaux d'assèchement et une filature de soie-modèle, c) Athènes, d) Pyrgos pour visiter l'Institut du raisin sec... Ces étapes sont l'occasion de rencontres avec des agronomes grecs. Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 90, Lettre n°29 de Raymond Clouet, consul de France à Salonique, à Henri Cosme, ministre de France, Salonique, 23 avril 1938.

croisières médicales font systématiquement escale à Athènes dans la seconde moitié des années 1930²⁸⁴. Ces voyages, s'ils ont des motifs très variés, contribuent au renforcement des liens franco-grecs. Même si l'on est encore bien loin du tourisme de masse, ces croisières contribuent à la permanence de la présence française en Grèce par le passage continu de voyageurs, auxquels on offre souvent une réception en présence de représentants de la Ligue Franco-hellénique, voire de représentants diplomatiques, si leur importance le justifie²⁸⁵. Une preuve de cet essor touristique est visible dans le fait qu'à partir de 1936, des cartes touristiques de la Grèce sont éditées par la France et distribuées aux consulats et à l'ambassade afin de subvenir aux besoins des touristes français²⁸⁶. Il est à noter que, si les voyages de Français en Grèce se développent, les voyages de Grecs en France restent, sinon rares, du moins quantitativement moindres. Cependant, c'est en cette fin des années 1930 que l'on voit croître chez certains acteurs de la vie culturelle grecque la volonté d'une collaboration artistique entre la Grèce et la France. En incitant à la venue de troupes françaises de théâtre en Grèce et en se rendant avec sa troupe à plusieurs reprises en France, la directrice de théâtre Marika Kotopouli incarne cette aspiration²⁸⁷.

Enfin, et c'est là peut-être un des signes majeurs du basculement de la politique culturelle française vers une politique d'économie culturelle, la deuxième moitié des années 1930 développe l'intérêt des gouvernements français pour le cinéma. En effet, les rapports diplomatiques sur le sujet se font de plus en plus nombreux à partir de 1935-1936 et surtout se livrent à des études très précises sur sa capacité à véhiculer les valeurs et la culture françaises. L'attention portée progressivement au cinéma comme outil majeur de la

²⁸⁴ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 90, Lettre du Docteur J. Hussenstein, président du Comité d'organisation à l'ambassade de France en Grèce, 21 février 1934.

²⁸⁵ L'Université de Thessalonique organise ainsi un banquet pour les élèves de Grignon en présence du président de la Ligue Franco-hellénique, le 21 avril 1938. Ces réceptions qui symboliquement soudent les liens franco-grecs montrent bien qu'on est loin d'un tourisme de masse qui rendrait absurde l'organisation systématique de telles manifestations d'amitié.

²⁸⁶ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 90, Lettre de Adrien Thierry, Ambassadeur de France en Grèce, à Monsieur Lachèze, Consul de France à Athènes, Le Pirée et Syra, 11 mai 1936.

²⁸⁷ Archives du MAE, SOFE, 534, Lettre de M. Kotopouli à l'ambassade de France à Athènes, 9 août 1939 et Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 533, Lettre de Gaston Maugras, Ambassadeur de France à Athènes, à Georges Bonnet, Ministre des Affaires étrangères, Athènes, mai 1939.

présence française s'appuie sur deux constats. Dans un rapport de 1938, la légation française à Athènes observe que le cinéma occupe en Grèce une place croissante et que l'amour pour ce média réside dans le fait que le Grec « *y trouve la satisfaction de sa curiosité innée pour tout ce qui vient de l'Occident, de sa nostalgie des voyages* »²⁸⁸. Par ailleurs, toujours selon ce rapport, l'importation de films français est facilitée dans la mesure où la moitié des spectateurs grecs, c'est-à-dire essentiellement athéniens à l'époque, pratiquent la langue française. Le rapport souligne donc que ces avantages comparatifs doivent promouvoir le cinéma au rang d'agent clé de la présence française en Grèce. Aux vues de la place des Français en ce domaine, le gouvernement doit donc renforcer sa domination et l'exploiter pour consolider sa place en Grèce.

TABLEAU 7 : FILMS PROJÉTÉS EN GRÈCE SUIVANT LA LANGUE (1934-1938)

(d'après les archives du MAE²⁸⁹)

Langue	Saison 1934-35	Saison 1935-36	Saison 1936-37	Saison 1937-38
Française	99	110	120	144
Anglaise	95	164	156	116
Allemande	62	48	59	48
Grecque	-	-	3	2

²⁸⁸ Archives du MAE Nantes, Rapport de la légation française à Athènes sur l'importation des films cinématographiques en Grèce, Athènes, 6 décembre 1938, n°2301/4037.

²⁸⁹ *Ibid.*

TABLEAU 8 : FILMS PROJETES EN GRECE SUIVANT LE PAYS D'ORIGINE (1934-1938)

(d'après les archives du MAE²⁹⁰)

Pays d'origine	Saison 1934-35	Saison 1935-36	Saison 1936-37	Saison 1937-38
France	26	40	29	80
Etats-Unis	173	223	240	175
Allemagne	54	49	64	50
Royaume-Uni	2	9	4	2

Statistiquement derrière les Etats-Unis, la France arrive cependant en tête pour les films de qualité²⁹¹ : « Si l'on s'en tient aux seuls films de qualité, notre production a donc conquis la première place devant l'américaine et l'allemande. Le spectateur athénien lit nos périodiques, nos romans. Il va à nos spectacles pour y retrouver notre littérature, nos habitudes d'esprit si proches des siennes²⁹² ». Le programme de retour à l'action engagé par le Front Populaire accorde donc très logiquement une place importante au cinéma.

²⁹⁰ *Ibid.*

²⁹¹ Cette catégorie du « film de qualité » est encore utilisée par le Quai d'Orsay aujourd'hui sans jamais être définie très clairement. Tout porte à croire cependant qu'il s'agit de films « porteurs de diversité culturelle » c'est-à-dire, dans le cas qui nous intéresse, de films vecteurs de la culture française au sens noble et littéraire du terme, *Ibid.*

²⁹² *Ibid.*

III. LE COUP D'ARRET A LA PREMIERE EXPERIENCE DE POLITIQUE D'ECONOMIE CULTURELLE FRANÇAISE : LE TEMPS DE LA GUERRE (1938-1939)

A. La Grèce au cœur des antagonismes culturels

Pour bien mesurer la portée du plan d'action du Front Populaire, il faut le replacer dans un contexte géopolitique plus global. L'Europe connaît à la fin des années 1930 un paroxysme dans la rivalité que se livrent les puissances de l'Axe (Allemagne, Italie) et les puissances traditionnelles alliées (France, Royaume-Uni) depuis le début de la décennie. Par sa position géostratégique, la Grèce constitue dans ce cadre un espace très convoité. Etant donné sa situation intérieure, cette guerre d'influences revêt un caractère particulier dans la mesure où liberté et démocratie deviennent synonymes de culture française et totalitarisme de culture allemande.

1/ Les Allemands

L'Allemagne est sans conteste l'adversaire le plus redoutable de la présence française en Grèce dans la deuxième moitié des 1930. Avec sept annexes de l'Académie de Munich en fonction sur le territoire, l'Allemagne affiche clairement la Grèce comme un des points clés de sa politique culturelle en Europe²⁹³. Après 1933, les nazis s'appuient sur ces écoles allemandes mises en place dans les années 1920 et qui, malgré leur nombre très réduit, ont une activité pluridisciplinaire susceptible d'être utilisée à des fins propagandistes. Bénéficiant des fonds de leurs élèves, ces écoles organisent par exemple avec aisance des excursions en Allemagne. Par ailleurs, le maillage culturel allemand repose aussi sur des instituts, créés sur le modèle de l'IFA, et qui fonctionnent plus comme des instruments de

²⁹³ FLEISCHER (H.), «Στρατηγικές διείσδυσης των μεγάλων δυνάμεων και ελληνικές αντιδράσεις 1930-1960» (Stratégies de pénétration des grandes puissances et les réactions grecques 1930-1960), *op.cit.*, pp.88-89.

propagande que comme des établissements d'enseignement sérieux²⁹⁴. La tactique allemande d'implantation en Grèce reprend des éléments de la stratégie française ou britannique. Ainsi, pour tenter d'amadouer les Grecs, les Allemands pratiquent eux aussi la politique des décorations. Mais ils vont plus loin pour tenter de rattraper leur présence tardive, par rapport aux Français et aux Anglais. L'expansion de la langue et de la culture allemande passe alors par l'organisation de cours gratuits, parallèlement au programme des écoles allemandes ou dans le cadre de petits groupes de caractère privé. Une Ligue germano-grecque des jeunes gens voit le jour. Même si sa capacité d'attraction est faible étant donné le peu des moyens dont elle dispose, elle est alimentée en livres et journaux par le gouvernement qui finance aussi des cours gratuits et programme des bourses pour des séjours d'études à Heidelberg. L'activisme culturel allemand est donc bien réel et ne suscite pas de réaction de la part du gouvernement de Métaxas qui cherche à ménager les susceptibilités des grandes puissances européennes afin de rester en marge d'un conflit qui semble se profiler. Les services publics grecs facilitent même les programmes allemands (organisation d'excursions dans des sites archéologiques par exemple). Côté français, en revanche, la présence allemande inquiète et on n'hésite pas à dénoncer la germanophilie de Métaxas qui « *veut laisser la France isolée*²⁹⁵ ». La conséquence de cette politique est, pour les Français, visible à l'Université d'Athènes où trois quarts des intellectuels – et en particulier des professeurs – se déclarent germanophiles et « *forment la jeunesse hellénique selon les principes de la civilisation germanique, tandis qu'ils ignorent complètement la civilisation française, civilisation pour laquelle l'étudiant grec se sent plus porté en tant qu'elle a quelque chose d'hellénique comme suite de la civilisation ancienne*²⁹⁶ ». L'arrivée d'une concurrence nouvelle réveille la volonté d'expansion de la culture française en tant que rempart contre le fascisme.

Bastion de l'influence culturelle allemande, l'Ecole Polytechnique ne reconnaît comme seule langue étrangère obligatoire que l'allemand, ce qui ne suscite aucune réaction

²⁹⁴ Une des annexes de l'Institut allemand ouvre ses portes dans le même quartier que l'IFA, ce qui ne manque pas de provoquer la colère des Français. Archives du MAE., Guerre 1939-40, SOFE, Enseignement, Grèce, v.42, Rapport sur l'activité de l'IFA pendant l'année scolaire 1939-40, Athènes, juillet 1940.

²⁹⁵ Archives du CARAN, 312 AP, Papiers Abraham, dossier 12, Note anonyme sur la propagande allemande en Grèce, juin 1937.

²⁹⁶ *Ibid.*

de la part des autres puissances. Le gouvernement allemand dote la bibliothèque de 4 000 ouvrages et octroie dix bourses à des étudiants grecs pour un séjour en Allemagne, auxquelles il faut ajouter 70 à 80 bourses de la Fondation Humbolt. La force de cette propagande, et en même temps les inquiétudes qu'elle génère chez les Français, reposent en grande partie sur la mobilité allemande. De fait, Jean Zay décide d'augmenter le nombre de bourses délivrées directement par le ministère de l'Education nationale. Les cours publics de langue allemande organisés à l'Université d'Athènes sous l'égide du directeur de l'Ecole archéologique allemande d'Athènes, Alfred Romman, avec l'appui des professeurs germanophiles, connaissent un succès assez important.

La propagande allemande atteint une sorte d'apothéose au moment des Jeux Olympiques de Berlin en 1936. Les cérémonies organisées par les Allemands à Olympie, au-delà de leur aspect symbolique²⁹⁷, glorifient le régime de Métaxas. L'histoire de la Grèce antique devient un objet d'exploitation propagandiste et l'annonce par Hitler de son ambition de financer les fouilles allemandes d'Olympie donne au rayonnement intellectuel germanique une dimension quasi universelle.

Pourtant les inquiétudes françaises qui vont croissant à partir de 1936 semblent quelque peu disproportionnées. S'il est indéniable que la politique culturelle allemande en Grèce est agressive, ses résultats restent en-deçà de la vision fantasmée qu'en ont les responsables français. Les documents diplomatiques allemands montrent en effet que Berlin n'a pas poursuivi ses initiatives culturelles à un niveau suffisant à partir de 1937 pour pouvoir faire face à la contre-attaque des Français et des Britanniques. Les Allemands réclament une augmentation du budget pour la Grèce et notent que les conditions pour un renforcement de leur présence culturelle semblent plus favorables en province que dans les grandes villes où les institutions françaises ont une trop ancienne tradition. De fait, à partir de 1937, les Allemands redéployent leur politique culturelle dans les espaces où ils peuvent

²⁹⁷ C'est la première fois dans l'histoire des Jeux que de telles cérémonies sont organisées.

s'appuyer sur leur influence économique, c'est-à-dire vers les villes de Drama, Serrès et Kavala²⁹⁸.

2/ Les Italiens

La présence italienne en Grèce apparaît comme l'autre vecteur de la propagande anti-française et anti-démocratique.

Dépourvus, à la différence des Allemands, de tradition dans les universités grecques, les Italiens font passer la promotion de la position culturelle par les écoles. La présence scolaire italienne se concentre pour l'essentiel dans le Nord de la Grèce (à Thessalonique et en Epire) et dans les Cyclades. Le réseau d'établissements italiens s'appuie sur le dynamisme de l'organisation Dante Alighieri et sur la présence à Thessalonique d'un complexe d'établissements très modernes (Umberto 1^{er}). Cependant, l'Italie ne parvient pas à attirer beaucoup de Grecs. La présence culturelle italienne est pénalisée par l'intensification des relations bilatérales avec la Grèce. Rome, en tentant d'influer sur les journaux grecs, en offrant des bourses, en créant des associations, a suscité les craintes de la Grèce et a conduit à l'échec de sa politique impérialiste. Depuis le début du siècle, les établissements italiens attisent la suspicion des Grecs et toute tentative d'italianisation est perçue avec méfiance²⁹⁹. A mesure que le second conflit mondial approche, les statistiques grecques montrent que le nombre d'élèves diminue dans les écoles italiennes. De plus, l'impact de l'activité des associations italo-grecques, excepté à Thessalonique, semble quasi nul. C'est la base traditionnelle de Thessalonique qui permet aux Italiens de maintenir leur

²⁹⁸ L'Allemagne était le plus grand acheteur du tabac de cette région. Pour une analyse de cette présence voir le sous-chapitre sur les *frondestiria*. FLEISCHER (H.), «Στρατηγικές διείσδυσης των μεγάλων δυνάμεων και ελληνικές αντιδράσεις 1930-1960» (Stratégies de pénétration des grandes puissances et les réactions grecques 1930-1960), *op.cit.*, pp.94-96.

²⁹⁹ Cf les tentatives d'italianisation des îles du Dodécanèse à partir de 1912 et l'occupation temporaire de Corfou en 1923, FLEISCHER (H.), «Στρατηγικές διείσδυσης των μεγάλων δυνάμεων και ελληνικές αντιδράσεις 1930-1960» (Stratégies de pénétration des grandes puissances et les réactions grecques 1930-1960), *op.cit.*, p.92.

influence dans le Nord de la Grèce et de conserver leur place de second derrière les Français³⁰⁰.

3/ Les Britanniques

Les Britanniques sont les derniers à entrer dans cette guerre d'influence culturelle. En 1935, l'ambassadeur anglais, Sydney Waterlow, remarque que l'influence de la langue anglaise a reculé à la quatrième place derrière le français, l'allemand et l'italien. Convaincu que l'influence traditionnelle et la dépendance économique, politique et militaire de la Grèce à l'endroit du Royaume-Uni suffisent à conserver les positions britanniques, le Foreign Office tarde dans les années 1930 à prendre conscience du contexte nouveau et du recul relatif de son influence. A l'arrivée de Métaxas au pouvoir, le Royaume-Uni tente une réaction. L'annonce, lors du centenaire de l'Université d'Athènes en 1937, du financement d'une chaire de langue anglaise, l'augmentation du budget grec du British Council sont des éléments de ce réveil britannique. A la fin de l'année 1938, le British Council d'Athènes accueille d'ailleurs 4 000 élèves³⁰¹. Le programme de propagande développé par Londres à partir de 1938 lui permet d'affronter la concurrence allemande. Cette réaction s'appuie en particulier sur les ligues d'amitié anglo-grecques. Le contexte de la seconde moitié des années 1930 y est favorable : le roi Georges II, de retour, est connu pour son attachement à Londres et Métaxas a bénéficié des appuis anglais dans sa prise de pouvoir. Ainsi la Ligue d'Athènes, présidée par Waterlow, développe un programme culturel actif : pièces de théâtre, cours d'anglais, conférences³⁰²... A l'aube de la guerre, le Royaume-Uni peut donc s'appuyer sur un cercle important de personnalités grecques, très liées à la culture britannique.

³⁰⁰ Sur la présence culturelle de l'Italie et sa propagande notamment à Thessalonique voir TSIRPANLIS (Z.), « Μορφωτική παρουσία και προπαγάνδα της Ιταλίας στη Θεσσαλονίκη. Μεσοπόλεμος και Κατοχή 1928-1943 » (La présence culturelle et la propagande de l'Italie à Thessalonique. Entre-deux-guerres et occupation 1928-1943), Revue *Dodoni*, 16.1 (1987).

³⁰¹ FLEISCHER (H.), *op.cit*, p.95.

³⁰² *Ibid.*, p.94.

La France n'est donc pas seule présente en Grèce à la fin des années 1930. En dépit d'une position apparemment solide, des fissures dans les plans français commencent à apparaître.

B. Les limites internes à un véritable retour à l'action de la France en Grèce

1/ L'accord de 1938

Cette activité française est prolongée par la mise en place d'un accord franco-grec destiné à régler les problèmes liés à la présence culturelle. Il est signé en décembre 1938, après la visite d'une délégation d'archéologues français à Athènes pour le centenaire de la Société archéologique d'Athènes³⁰³. Métaxas veut régler le statut de toutes les institutions étrangères en fonction sur le territoire grec, et pour cette raison, il engage une collaboration avec les services de la diplomatie française. Il faut souligner qu'à la veille de la guerre le gouvernement de Métaxas a bien des raisons diplomatiques de vouloir obtenir un règlement³⁰⁴. La nécessité de préserver l'équilibre des influences étrangères dans le pays pendant une période extrêmement difficile conduit Métaxas lui-même à prendre l'initiative, durant l'été 1938, d'une signature d'accords avec la France³⁰⁵.

Pour les diplomates grecs, le règlement de la présence culturelle de la France en Grèce, suivi de la signature d'un accord dans le domaine commercial, sont des étapes nécessaires pour redonner à Paris sa place en Grèce. En même temps, les Grecs veulent utiliser la présence française comme un contrepoids à l'augmentation de l'action culturelle

³⁰³ GUENARD (A.), « La politique culturelle française vis-à-vis des Etats balkaniques dans l'entre-deux-guerres, *op.cit.*, p.157.

³⁰⁴ La diplomatie grecque tente alors d'éviter la guerre qui se profile et négocie avec les quatre forces de l'époque (Grande-Bretagne, France, Italie et Allemagne) en faisant de petites concessions à chacune. Ainsi, on assiste pendant cette période à la mise en place d'une série des mesures concernant les activités commerciales et donnant tantôt un avantage aux intérêts anglais, tantôt aux intérêts allemands.

³⁰⁵ GUENARD (A.), *Ibid.*, p.158.

fasciste. Du côté français, il apparaît clairement que l'absence de règlement du statut³⁰⁶ des établissements d'enseignement constitue un obstacle à la réalisation du plan d'expansion culturelle français. Aussi, l'accord proposé par Métaxas constitue-t-il une bonne occasion pour la France de garantir la position de sa langue et de sa culture³⁰⁷.

Après plusieurs mois de préparation, il est finalement signé le 19 décembre 1938 par Métaxas et l'ambassadeur de France en Grèce, Henri Cosme³⁰⁸. Le premier article insiste sur la nécessaire collaboration entre les deux pays dans l'avenir en soulignant que « *des échanges de professeurs seront organisés entre les universités et les établissements d'enseignement supérieur de la France et de la Grèce* ». L'article 2 précise le statut des deux grandes institutions d'enseignement français, l'EFA et l'IFA : « *Le gouvernement français entretient en Grèce deux grandes institutions officielles : l'Ecole française d'Athènes et l'Institut français d'Athènes. L'Ecole française d'Athènes est un établissement d'enseignement supérieur, consacré aux fouilles et aux recherches se rapportant à la Grèce et à l'hellénisme. Le directeur a la qualité pour organiser chaque année les épreuves du baccalauréat français pour les candidats français, grecs où étrangers qui désirent obtenir ce diplôme. L'Institut français d'Athènes a pour objet l'enseignement de la langue, de la littérature, de la civilisation française et de toute discipline complémentaire. Il a pour mission la formation de professeurs de français et l'organisation des cours de perfectionnement à l'intention des professeurs hellènes et français* ». Est prévue de plus la constitution de deux commissions mixtes destinées à examiner et organiser des échanges bilatéraux dans le domaine culturel. Les articles suivants offrent à l'enseignement du français la primauté et l'exclusivité dans l'éducation secondaire grecque et prévoient une collaboration entre l'IFA et l'Université d'Athènes pour la formation des professeurs de français des écoles publiques grecques.

S'il « légalise » le statut des établissements scolaires français et participe ainsi à la consolidation de la présence de l'IFA et de l'EFA, cet accord ne change pas

³⁰⁶ L'absence d'un accord culturel entre les deux pays pendant plus d'un siècle avait permis aux institutions françaises d'exister. Mais la conjoncture des années 1930 poussait Métaxas à revoir la donne.

³⁰⁷ Les Français auraient sans doute préféré renforcer leur position en Grèce et obtenir une garantie officielle que le français serait la seule langue officielle dans tous les services publics du pays. Mais, le gouvernement grec préférait maintenir le *statu quo* plutôt que d'établir un nouveau statut.

³⁰⁸ En fonction du 27 août 1937 au 5 décembre 1938.

fondamentalement la situation de la culture française. Le français est reconnu officiellement comme seule langue obligatoire de l'enseignement. C'est là un gain très important, mais c'est sans doute le seul qui vaille vraiment d'être mis en avant. Par ce texte, le français maintient son rang face aux autres influences culturelles. Métaxas reconnaît lui-même que « *la langue française conservera dans l'enseignement la place que lui donnent actuellement les usages et les lois du pays* ». En d'autres termes, l'accord entérine un état de fait.

Si on a officialisé l'IFA et l'EFA, le lycée de la Mission laïque à Thessalonique ne bénéficie pas de la même reconnaissance. Rien n'a été prévu non plus pour les écoles catholiques qui se trouvent sous la surveillance du ministère grec de l'Education.

L'accord institue en outre deux commissions mixtes chargées, en France et en Grèce, d'appliquer l'accord et d'organiser des échanges culturels. Or l'exercice desdites commissions semble d'emblée problématique. L'imminence de la guerre d'abord laisse présager une impossibilité de réunion pour ces commissions³⁰⁹. Par ailleurs – et c'est un autre point d'achoppement de l'accord de 1938 – la formation des commissions mixtes suppose des échanges culturels franco-grecs à parité quantitative et qualitative. Or, la présence française en Grèce est beaucoup plus développée que la présence grecque en France. Par conséquent, cette mesure est caduque dès sa naissance.

La portée de l'accord de 1938 apparaît au total très limitée à des objectifs précis. Plus bureaucratique que véritable catalyseur d'un retour à l'action de la France, il laisse de côté une grande partie des intérêts culturels français. Ainsi, certains pans traditionnels de la présence française sont écartés de l'accord (livre, écoles catholiques, ligues) quand d'autres ne sont même pas envisagés (radio, cinéma ou encore bourses). Les autorités françaises ne surestiment d'ailleurs pas la portée du texte. L'ambassadeur Henri Cosme souligne que l'accord est la meilleure chose que la France pouvait obtenir à l'époque, ce qui en dit assez long sur les opportunités de la période. Pour la diplomatie française, la reconnaissance du

³⁰⁹ De fait, entre 1940 et 1953, elles sont dans l'incapacité de se réunir. La première réunion de la commission parisienne aura lieu seulement le 8 janvier 1954, c'est-à-dire après la Seconde Guerre mondiale et après la guerre civile. Autant dire qu'en seize ans et au terme d'une période de profonds changements, l'accord de 1938 est plus qu'obsolète.

français comme seule langue étrangère obligatoire dans les écoles est un élément suffisant pour qualifier l'accord de succès.

Pour les Grecs, l'accord fait figure d'atout diplomatique : l'amitié franco-grecque est renforcée sans changer profondément la situation et en ménageant les susceptibilités des autres puissances, en particulier italienne et allemande. Métaxas utilise la presse – qui est alors contrôlée – pour mettre en avant l'importance de l'accord. On peut lire alors que le texte de 1938 règle le statut des relations culturelles, qu'il facilite les échanges entre professeurs, étudiants et artistes et qu'il concrétise l'amitié traditionnelle entre les deux pays³¹⁰.

2/ Les problèmes administratifs et les divergences de vues

Parmi les limites internes à un véritable retour à l'action de la France en Grèce, les problèmes administratifs ont une place particulière. Outre les blocages qu'ils génèrent dans l'exercice de la politique culturelle française, ils reflètent des divergences de vues qui brouillent les positions françaises sur le sol grec.

Un exemple est révélateur de ces dysfonctionnements. En 1937, le directeur de l'EFA, Robert Demangel, demande le déblocage de fonds pour les fouilles de Delphes³¹¹ et obtient 100 000 francs de la Caisse nationale de la recherche scientifique. Cependant, à cause de problèmes bureaucratiques, cette décision, pour être effective, doit attendre une année. Le contraste est saisissant entre d'une part la détermination du ministère de l'Education nationale à réaliser un programme culturel volontariste en Grèce et, d'autre part, les pesanteurs de l'administration française qui retardent – et d'une certaine manière

³¹⁰ Voir à ce propos les journaux *Kathimerini*, *Proia* et *Estia* (22 décembre 1938), *Ellinikon Mellon* (23 décembre 1938) *Athinaika Nea* (24 décembre 1938) et *Eleftheron Vima* (27 décembre 1938).

³¹¹ Archives du CARAN, 312 AP, Papiers Abraham, Dossier 1, Demangel à Zay, Montpellier, 18 novembre 1937.

sabordent – l’application des plans visant au renforcement de la présence culturelle française à l’étranger³¹².

La guerre qui se joue en Grèce entre les grandes puissances européennes fait apparaître des points de vues différents sur le rôle que doit jouer la France. Cette confusion pénalise son retour en force. En effet, les positions des acteurs de la présence culturelle française varient en fonction du sens qu’ils donnent au mot « propagande ». Pour le SOFE, et plus largement pour le corps diplomatique français, la guerre entre grandes puissances rend nécessaire le regroupement de toutes les forces françaises à l’étranger pour faire barrage au fascisme à travers des moyens classiques tels que la langue. A l’inverse, certains refusent de faire des institutions françaises des centres d’espionnage ou de propagande ouverte et insistent sur le fait que le maintien de l’image d’institutions au service du peuple grec est bien plus avantageux qu’une propagande classique. Octave Merlier compte parmi eux et résume ainsi ses positions : « *Sans vouloir nous laisser entraîner à une “course à la propagande” qui me paraît odieuse, parce qu’elle cherche non pas à montrer ce que chaque pays a de plus noble mais à éblouir la jeunesse grecque et la société d’Athènes comme on ferait des habitants de couleur d’une colonie lointaine, je souhaite que l’IFA soit en mesure d’obtenir les résultats d’une action qui ne vise qu’à être utile au pays qui l’accueille, dans un sentiment de respect qui force l’estime de tous [...]*³¹³ ». Aux tenants du « respect de l’autre » s’opposent donc les théoriciens du « pragmatisme ». Ces différences idéologiques se retrouvent d’ailleurs au sein de la communauté française d’Athènes : les Français de Grèce se divisent entre « camp de l’altruisme » (ou du respect) incarné par les professeurs des institutions et camp de la « propagande », au sens strict du terme, autour du personnel diplomatique. Souvent présentées comme une opposition entre les partisans de la droite et tenants du Front Populaire, ces divergences de vues dépassent le seul fait de la conjoncture³¹⁴. Loin d’être anecdotiques, elles participent de la diminution de l’influence française en Grèce³¹⁵. Les appels répétés du directeur de l’EFA, Robert Demangel, à un

³¹² Archives du CARAN, 312 AP, Papiers Abraham, Dossier 1, Abraham à Demangel, Paris, 29 décembre 1938.

³¹³ Archives du CARAN, F17 14585, Merlier à Cosme, Athènes, 22 novembre 1938.

³¹⁴ Elles perdurent bien après la capitulation française de juin 1940.

³¹⁵ Archives du CARAN, F17 14585, Demangel à la direction de l’enseignement supérieur, Paris, 9 juin 1938.

rassemblement de tous les acteurs de la présence culturelle française révèlent bien les inquiétudes du « camp du respect » dans un contexte de guerre de propagande. A l'inverse, l'un des tenants du « pragmatisme », l'ambassadeur Henri Cosme, ne voit pas en ces divisions des acteurs de la politique culturelle un danger pour la présence française. A ses yeux, l'influence française reste forte, et pour le prouver, il met en avant l'affluence jamais démentie aux conférences de l'IFA³¹⁶. D'ailleurs, au moment où la guerre devient inévitable, l'ambassade souligne que la position de la France dans un pays neutre se doit d'être discrète et que la permanence de l'envoi de personnalités en Grèce à des fins de conférences est suspendue à leur non-appartenance politique à la gauche afin de ne pas provoquer le régime de Métaxas³¹⁷. Ce tiraillement à l'œuvre dans la politique culturelle française à la fin des années 1930 et, plus largement, le manque de cohésion et de clarté côté français constitueront, après guerre, un frein majeur à la réorganisation de la présence française en territoire grec.

C. La présence française à la veille de la guerre

Les divergences de vues existantes dans la seconde moitié des années 1930 sur le sens à donner à la politique culturelle française en Grèce ne sont pas, à court terme, un facteur pénalisant pour le rayonnement français. Globalement, dix ans de lutte d'influences entre les grandes puissances européennes en Grèce donnent plutôt l'avantage à la France, du moins dans certains domaines. Faute d'avoir pu mettre en place, du fait de la guerre, un véritable programme d'expansion, la supériorité française se fonde sur l'aura de ses écoles, sur leur grand nombre et d'une certaine manière sur la tradition qui unit la culture grecque et la culture française.

³¹⁶ Archives du CARAN, F17 14585, Cosme au ministre des Affaires étrangères Yvon Delbos, n° 18, Athènes, 12 mars 1938.

³¹⁷ L'ambassadeur français demande aux invités de ne pas utiliser les mots liberté et démocratie : « *Ces mots sont censurés maintenant dans les textes de Platon et de Thucydide. N'ayons pas la prétention de les remettre en honneur. Et ne recherchons pas les effets de masse. Nous irions à l'encontre de notre but* », Archives du MAE Nantes, Athènes, Série B, 118, Ambassade Française à SOFE, Athènes, 23 juin 1939.

1/ Les institutions classiques

Parmi les outils classiques de la présence culturelle de la France en Grèce, les écoles constituent donc le socle qui permet aux Français de résister dans la guerre avec les rivales européennes. Ainsi, si l'on s'appuie sur les statistiques du ministère Grec de l'Education concernant les écoles étrangères présentes en Grèce, la supériorité française est manifeste.

TABLEAU 9 : NOMBRE D'ELEVES DANS LES PRINCIPALES ECOLES ETRANGERES EN 1938-1939

(d'après les statistiques du MAE grec³¹⁸)

Nationalité de l'école	Ecoles élémentaires	Collèges reconnus comme équivalents aux gymnases grecs	Collèges non reconnus	Total
Française	527 (1 209)	2 309 (1 229)	1 440 (1 670)	+ 158
Italienne	1 436 (1 530)	45 (48)	768 (790)	- 119
Allemande	113 (109)	535 (347)	121 (115)	+ 188
Anglaise	91 (79)	-	-	+ 12
Américaine	-	499 (295)	194 (177)	+ 221
Total	2 214 (2 997)	3 378 (1 919)	2 523 (2 752)	+ 345

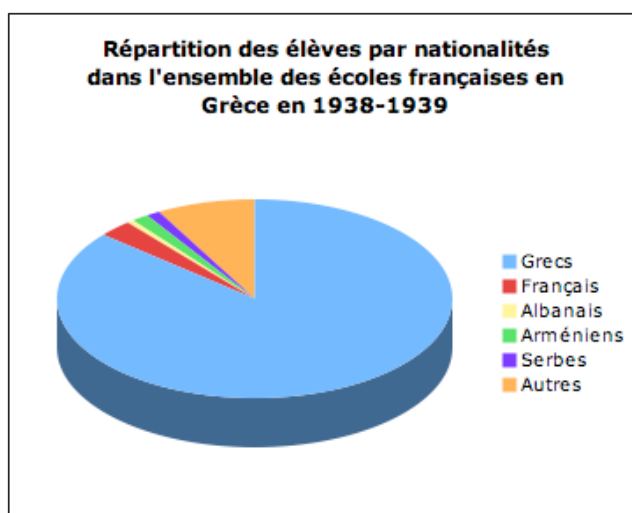
NB : entre parenthèses, le nombre d'élèves en 1936-1937³¹⁹.

³¹⁸ Le titre « école étrangère » désigne les écoles dont la direction est étrangère et dont la majeure partie des cours est dispensée en langue étrangère.

³¹⁹ La diminution du nombre d'élèves dans les écoles élémentaires résulte de l'application du décret 4 862 de la loi de 1931 sur la nationalité et le culte des élèves. Se reporter au chapitre II.

Métaxas revient sur la dérogation (à la loi 4862) obtenue en 1932 par Rome et Paris permettant aux élèves grecs de culte catholique de fréquenter les écoles élémentaires étrangères au motif que les catholiques, plus soucieux de leur culte, délaissent la nation et sont suspectés de ne pas être de « bons Grecs »³²⁰. L'augmentation du nombre d'élèves dans les gymnases s'explique par la permission accordée aux écoles étrangères de calquer leur durée d'études sur celle des écoles publiques grecques, soit huit ans. *De facto*, les gymnases étrangers sont devenus l'équivalent des écoles grecques³²¹. La répartition des élèves en fonction de leur nationalité au sein des 4 276 établissements français que compte la Grèce en 1938-39 est la suivante³²² :

Figure 1 : Répartition des élèves par nationalité dans l'ensemble des écoles françaises en Grèce en 1938-1939



³²⁰ La suspicion du « régime du 4 août » à l'endroit des catholiques s'accroît à mesure que l'Italie utilise les moines catholiques dans la guerre de propagande. Malgré les efforts des Italiens pour attirer des Grecs dans leurs écoles en territoire hellène, le nombre des élèves de nationalité italienne atteignait 62% du total en 1939. Au même moment, dans les écoles françaises, le nombre de ressortissants français n'était que de 2,6%. Voir A.Y.E., 1940, 2.5, Inspecteur général des écoles étrangères au ministère des Affaires étrangères, n° 240, Thessalonique, 1er septembre 1939.

³²¹ Les établissements français appartenant à cette catégorie sont les suivants : la Mission laïque, le Collège De La Salle et Kalamari à Thessalonique ; le Lycée Léonin, St-Joseph à Athènes ; St-Paul et St-Joseph au Pirée ; Les Ursulines à Tinos ; Les Ursulines à Naxos ainsi que St-André à Patras.

³²² Les proportions sont les suivantes : Français (2,9%), Grecs (86%), Albanais (0,5%), Arméniens (1,3%), Serbes (1,2%), Autres (8,1%).

Les écoles françaises accueillent donc majoritairement des élèves grecs (82%), ce qui est loin d'être le cas de leurs concurrentes. Ainsi, les écoles italiennes n'accueillent à la même époque que 38% de ressortissants étrangers (dont les Grecs)³²³. Par ailleurs, l'existence de cours privés organisés par les écoles vient compléter la densité du réseau linguistique français. Cependant les données dont nous disposons sont lacunaires et ne permettent de détailler ni la nature de ces cours ni le nombre d'élèves y participant. La majeure partie des informations recueillies concernent les cours privés de langue (*frondistiria*) en Grèce du Nord. Dans cette région, les cours organisés par les Français semblent moins prisés que ceux organisés par les autres puissances étrangères. Ainsi à Kavala, 9 personnes suivent les cours privés des Lazaristes français contre 118 pour le *frondistirio* anglais et 81 pour l'allemand³²⁴. A Drama et à Serrès, autres grandes villes du secteur, des *frondistiria* anglais et allemands sont présents, mais pas de français. A Thessalonique, l'organisation française de *frondistiria* est plus aboutie : 12 classes de 201 élèves sont chapeautées par la Mission laïque, 2 classes de 24 garçons par les Frères des Ecoles Chrétiennes du Collège De la Salle et 2 classes de 26 filles par l'école Kalamari des Filles de la Charité. Mais là aussi la concurrence étrangère est rude : 213 élèves dans les *frondistiria* italiens et 338 dans ceux des Allemands. A Patras et dans les Cyclades, les Français possèdent les *frondistiria* les plus nombreux et les plus fréquentés mais la concurrence allemande, italienne, voire britannique, grignote progressivement du terrain. La diminution relative de la fréquentation des *frondistiria* français tient aussi dans certaines régions, parmi lesquelles la Macédoine orientale (Kavala, Serrès, Drama), au fait que les autorités grecques accusent les écoles françaises de propagande catholique³²⁵. L'opinion, à ce sujet, du général Papagos, chef des armées helléniques et de formation française, résume l'état d'esprit de l'époque : « *Toutes les institutions d'enseignement étranger, y compris religieux, installés en Grèce, sont des centres, bien organisés, d'espionnage et de*

³²³ Archives du MAE, AYE, 1940, 2.5, Inspecteur général des écoles étrangères au ministère des Affaires étrangères, n° 240, Thessalonique, 1er septembre 1939.

³²⁴ Archives du MAE, AYE, 1940, A/2, Note d'Inspecteur général des écoles étrangères sur les écoles étrangères et minoritaires en Macédoine Orientale au MAE., n°172, Thessalonique, 29 mai 1940. Il faut noter que dans cette ville les Français disposaient, contrairement aux Anglais et aux Allemands, d'une école ce qui explique sans doute la moindre fréquentation des *frondistiria*.

³²⁵ Archives du MAE, AYE, 1940, A/2, Note d'Inspecteur général des écoles étrangères sur les écoles étrangères et minoritaires à Thessalonique au MAE., n°116, Thessalonique 4 avril 1940.

*propagande. Cette propagande est non seulement religieuse mais se donne aussi pour but de former une opinion publique favorable aux Etats étrangers. Elle attise en outre une propagande antinationale*³²⁶ ». Les Grecs, pris dans une guerre ardue de propagandes, tentent d'échapper, en vain, à une guerre mondiale imminente³²⁷.

« L'offensive » culturelle française en matière d'enseignement vise aussi à améliorer l'implantation française dans les milieux universitaires. En soutien aux actions engagées en 1936, la France s'efforce de développer la distribution de bourses d'études en France. Peu nombreuses jusqu'en 1935³²⁸, elles se multiplient et, fait nouveau, sont prioritairement accordées aux étudiants scientifiques, ingénieurs ou médecins et non plus exclusivement aux littéraires, ce qui témoigne d'une prise de conscience par les autorités françaises du retard pris dans la diffusion du savoir-faire technique et scientifique. Nous ne disposons pas à cet égard de données chiffrées pour la Grèce à cette période mais nous pouvons néanmoins signaler que l'augmentation des bourses est très nette dans toute la région balkanique puisqu'en 1938, près d'un tiers des boursiers étrangers résidant en France sont originaires de cette zone (104 sur 372 comptabilisés³²⁹ contre seulement 86 en 1936). Par ces actions orientées vers les milieux universitaires, la France cherche à « fidéliser » les élites afin que ces futurs responsables, marqués par leur formation française, soient des interlocuteurs privilégiés. Il s'agit finalement de créer ou de renforcer un sentiment de parenté intellectuelle, de solidarité et, d'un point de vue plus pragmatique, de rééquilibrer les rapports de forces européens dans une région où s'exercent des influences rivales.

Si les statistiques semblent favorables à la France, la situation des institutions scolaires françaises à la veille de la guerre est cependant complexe.

Cœur du réseau scolaire français, l'IFA compte en 1939 quelques 1 500 élèves, 13 professeurs et dispense 182 heures de cours hebdomadaires. Par ailleurs, il attire sans cesse

³²⁶ Archives du MAE, AYE, 1939, A/11/a-48, QG de l'Armée au ministère de la Guerre, 406181, Athènes, 23 octobre 1939.

³²⁷ Celle-ci semble en effet se rapprocher puisque Mussolini envahit, le 7 avril 1939, l'Albanie.

³²⁸ Cinq au total en fait !

³²⁹ GUENARD (A.), « La politique culturelle de la France vis-à-vis des Etats balkaniques dans l'entre-deux-guerres », *op.cit.*, p.154.

un nombre croissant d'élèves. Un article de journal intitulé « l'Institut Supérieur d'Etudes Françaises d'Athènes » résume le poids et le rôle pivot dans la présence française de cet établissement : « *Foyer de travail, l'IFA rayonne à Athènes autant par l'enseignement solide qu'il donne chaque année à ses élèves et par la préparation de professeurs dotés à la fois d'une culture française, mais aussi par les travaux importants des maîtres qui y enseignent et par sa collaboration amicale, généreuse, incessante avec les grandes institutions d'Athènes et les centres intellectuels des pays voisins. Travail silencieux, accompli avec modestie, qui fait de la grande institution française la plus chère, la plus précieuse, la plus sûre des institutions étrangères d'Athènes*³³⁰ ».

Véritable centre d'études tout autant qu'établissement d'enseignement florissant, l'IFA peut se prévaloir d'enseignants renommés qui font le rayonnement de la France : Louis Roussel, André Mirambel, Fernand Chapouthier, Antoine Bon ou encore Octave Merlier³³¹ dont l'œuvre de traduction est à elle seule un manifeste du « camp du respect³³² ».

³³⁰ Archives de l'EFA, Correspondance administrative du directeur de l'EFA (1915-1940), AMD 111, Article de *La Bourse Egyptienne*, 9 décembre 1935.

³³¹ Hellénistes, ils contribuent à la fois au rayonnement de la France en Grèce et de la Grèce en France. Tous ont en commun l'enseignement du grec moderne. Signalons que Chapouthier et Bon sont de plus archéologues, le premier se consacrant à la Crète (site de Malia) et le second à l'époque byzantine.

³³² Merlier traduit par exemple le guide du musée byzantin d'Athènes et une grande part de l'œuvre de Papadiamantis.

TABLEAU 10 : NOMBRE D'ELEVES ET DE PROFESSEURS A L'IFA ENTRE 1935 ET 1939**(d'après les archives de l'EFA)**

	Nombre d'élèves	Nombre de professeurs
1935	752 (dont 48 inscriptions gratuites)	5
1936	741 (dont 25 gratuites)	7
1937	632 ³³³ (dont 37 gratuites)	9
1939	1 500	13

Si on lui adjoint les écoles de l'Alliance française, la couverture scolaire française en Grèce est totale. La progression de l'implantation de l'AF est révélatrice du maillage linguistique français :

TABLEAU 11 : L'ALLIANCE FRANÇAISE ENTRE 1935 ET 1939**(d'après les archives de l'EFA³³⁴)**

	Nombre de sections	Nombre d'élèves	Nombre de professeurs
1935	18	942	23
1936	29	1 450	24
1937	34	1 800	27 ³³⁵
1939	37	2 000	environ 20 ³³⁶

³³³ L'augmentation des droits d'inscriptions explique sans doute la diminution des nouvelles recrues.

³³⁴ Archives de l'EFA, Fonds Alliance, non classé, Rapport d'activités du 21 février 1936.

³³⁵ Archives du MAE Nantes, Athènes, Série B, n° 119, Rapport d'activité de l'Alliance française, n° 4, mai 1938.

³³⁶ FLITOURIS (L.), « Octave Merlier και ο ρόλος του στην προώθηση των ελληνογαλλικών πολιτιστικών σχέσεων (1925-1961) » (Octave Merlier et son rôle dans la promotion des relations culturelles greco-

A partir de 1937, la vice-présidence de l'AF est confiée au directeur de l'IFA³³⁷ ce qui facilite le développement des sections de l'organisation, permet d'engager l'unification de l'enseignement du français en Grèce et ainsi espérer, en coordonnant les activités éducatives en territoire grec, gagner en prestige et en résultats. Dans cette perspective, le montant des frais de scolarité est pointé du doigt : « *Si nous pouvions réduire les droits d'inscription actuellement de 200 drachmes à 150 et même à 100 drachmes, nous pourrions sans difficulté doubler le nombre de nos élèves*³³⁸ ». Il est intéressant de noter que les antennes restant en dehors de l'orbite de l'IFA connaissent, entre 1937 et le début du second conflit mondial, une perte d'influence³³⁹. Le développement de l'IFA est visible en outre par l'évolution du nombre de candidats aux examens de fin d'année :

TABLEAU 12 : CANDIDATS DE L'IFA AUX EXAMENS DE FIN D'ANNEE ENTRE 1937 ET 1939

(d'après les archives de l'EFA)

	Nombre de candidats aux examens	Progression
1937	367	
1938	489	+ 33% par rapport à 1937
1939	518	+ 41% par rapport à 1937

A ce pivot de la présence française en Grèce, il convient d'ajouter l'autre ressort classique qu'est le livre.

françaises (1925-1961), *Actes du 21^{ème} colloque de la Société Historique de la Grèce (26-28/5/2000)*, Thessalonique 2001, pp.385-387.

³³⁷ En l'occurrence Octave Merlier.

³³⁸ Archives de l'EFA, Fonds Alliance française, Rapport du 24 janvier 1937 d'Octave Merlier, vice-président de l'Alliance française d'Athènes au ministre.

³³⁹ Il en va ainsi de la section de Argostoli à Céphalonie qui dépend de l'EFA jusqu'en 1950. A Pyrgos (qui dépend comme Kalamata directement de l'Alliance française de Paris), on trouve 75 élèves en 1938 mais seulement 70 l'année suivante. A Kalamata, l'Alliance avait 178 élèves en 1935, 87 élèves en 1938 et 80

Le recul de l'activité économique autour du livre, effectif dans la première moitié des années 1930 se poursuit dans la seconde. En 1937, des maisons françaises telles que Hachette qui exportent des livres en Grèce³⁴⁰ déplorent des retards de paiements. Ces désagréments sont dus à la mise en place en septembre 1936 d'un nouveau règlement des importations de livres et de journaux en Grèce. C'est désormais le système du change, c'est-à-dire des devises, qui prévaut. Mais, dès le début de l'année 1937, des difficultés surviennent. La Banque de Grèce, qui jusqu'alors satisfaisait les besoins de transferts des libraires grecs vendant des livres et des journaux français, ne fournit plus, en vertu du nouveau système, qu'une partie réduite des devises nécessaires. Les autorités françaises s'inquiètent donc de l'avenir des échanges culturels si la Banque de Grèce ne fait pas preuve d'un peu plus de libéralité³⁴¹. Les responsables français, devant cet état de fait, prônent une nouvelle politique commerciale, présentée comme une politique d'urgence, en faveur du livre³⁴². Son objectif est triple: a) extension des attributions de la représentation diplomatique et consulaire à l'étranger, et donc en Grèce ; b) réforme des traités de commerce en raison des difficultés douanières, des transferts de change qui freinent la circulation de la production intellectuelle et c) réforme des accords de compensation en vue d'accorder une priorité effective au livre³⁴³. Mais les autorités se heurtent à de nouveaux obstacles puisqu'en janvier 1938, la Banque de Grèce décide d'inciter les libraires exportateurs de livres et de journaux à réduire leurs achats de 50% sauf pour l'Allemagne³⁴⁴. Des arrêtés successifs viennent compléter la batterie d'articles qui régleme les

élèves en 1939. Archives du MAE Nantes, Athènes, Série B, n° 119, Rapport d'activité de l'Alliance française, n° 4, 1939.

³⁴⁰ Les livres français exportés en Grèce sont de nature variée puisque les classiques de la littérature (par exemple Victor Hugo) côtoient les oeuvres d'auteurs contemporains (André Gide) et les ouvrages spécialisés (en particulier scientifiques).

³⁴¹ Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), Volume 222, Carton 336, Télégramme n°83-84 de Bargeton à Bruère, Paris, 23 février 1937.

³⁴² Archives du CARAN, F/60/176, Rapport présenté par la Maison du livre français sur la diffusion du livre français à l'étranger en 1936, *Ibid.*

³⁴³ *Ibid.*

³⁴⁴ Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), Volume 183, Carton 317, Télégramme n°110 du ministre français à Athènes à la direction politique et commerciale, Athènes, 26 janvier 1938.

importations de livres en Grèce³⁴⁵. Les importations en Grèce de périodiques, livres et journaux se font alors par l'agent des Messageries Hachette, c'est-à-dire par la librairie Kauffmann, dans une proportion de 50% pour les livres et 70% pour les journaux et périodiques sur l'ensemble de la période. A y regarder de plus près, il ne semble pas que le régime de compensation pénalise les ventes de parutions françaises en Grèce. Entre 1937 et 1938, le chiffre d'affaires de Kauffmann augmente de 232 000 francs et, comme le soulignent Cosme et Gilly en 1938 : « *le volume des affaires en Grèce par les maisons d'édition est normal ; le régime des règlements par compensation privée n'a pas eu les fâcheuses conséquences que l'on craignait. Bien au contraire, ce régime s'est avéré avantageux tant pour les éditeurs que pour la librairie Kauffmann*³⁴⁶ ». « L'offensive » de l'opération « Don du livre français » constitue à ce titre une réussite, dans la mesure où les établissements français sont, à partir de 1937, bien approvisionnés en livres mais aussi en parutions scientifiques. Le gouvernement cherche à l'évidence à atteindre par ce biais une élite intellectuelle³⁴⁷. La relance de l'activité des bibliothèques est effective et certains organismes reçoivent des dons importants : à Thessalonique, l'université et le lycée se voient octroyer, début 1938, environ 600 volumes chacun³⁴⁸. Le problème n'est donc pas tant le régime de compensation en lui-même – « *les chiffres sont conformes aux possibilités actuelles du marché grec*³⁴⁹ » – que les cours de prime de compensation qui conditionnent les prix de vente.

³⁴⁵ Cf. l'arrêté n°32.608 du 19 avril 1938, l'arrêté n°75.252 du 22 septembre 1938 (sur les journaux) et l'arrêté n° 112.405 du 14 janvier 1939 (liste des libraires reconnus par le ministère de l'Economie nationale).

³⁴⁶ Archives du MAE Nantes, Note n°205/81 (cf lettre n°8 du 9 janvier et télégramme n°17 du 2 février et n°23-24 du 13 février de la s/Direction des relations commerciales) de l'attaché commercial près la légation de France à Athènes à Monsieur le ministre de France au sujet de la constitution d'un Fonds culturel, Athènes, 14 février 1939.

³⁴⁷ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 533, SOFE : dans une note sur le livre français de 1936, on peut ainsi lire : « *il n'est presque pas en Grèce de personne cultivée qui ne puisse lire un livre français* »,.

³⁴⁸ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 533, SOFE, 303, 7 avril 1938.

³⁴⁹ Archives du MAE Nantes, Note n°205/81 (cf lettre n°8 du 9 janvier et télégramme n°17 du 2 février et n°23-24 du 13 février de la s/Direction des relations commerciales) de l'attaché commercial près la légation de France à Athènes à Monsieur le ministre de France au sujet de la constitution d'un Fonds culturel, Athènes, 14 février 1939.

TABLEAU 13 : LES PARUTIONS FRANÇAISES EN GRECE EN 1938-1939

(d'après les archives du MAE³⁵⁰)

	Journaux	Livres	Périodiques
Proportion sur le total des importations françaises	-	- livres scolaires et ouvrages scientifiques (2/3) - littérature d'imagination (1/3)	-
Montant de l'importation	1 million de francs	1,5 millions de francs	-
Prime de compensation	- Journaux vendus en France 0,5 francs : 4 drachmes - Journaux vendus en France plus de 0,5 centimes : proportionnelle à leur prix de vente français.	- 4,5 drachmes par franc	- 6 à 7 drachmes par franc

C'est avant tout la cherté relative des publications françaises qui focalisent l'attention des autorités françaises, en particulier des livres et spécialement scientifiques, très prisés par le public grec³⁵¹. Dans ce cadre est envisagée, en 1939, la création d'un Fonds spécial de transferts destinés à régulariser les paiements des libraires locaux et à supprimer les possibilités de spéculation. Celui-ci est perçu comme une voie pour augmenter les envois de publications françaises « *car il va de soi que les libraires n'ayant plus à intégrer dans leurs prix de vente à la clientèle la prime de compensation auraient à diminuer ces prix en proportion*³⁵² ». Ce qui ne manquerait pas d'avoir « *une heureuse répercussion sur l'ensemble des ventes*³⁵³ ».

³⁵⁰ *Ibid.*

³⁵¹ Les livres de médecine connaissent un grand succès car nombre de médecins grecs ont fait leurs études en France.

³⁵² Archives du MAE Nantes, Note n°205/81 (cf lettre n°8 du 9 janvier et télégramme n°17 du 2 février et n°23-24 du 13 février de la s/Direction des relations commerciales) de l'attaché commercial près la légation de France à Athènes à Monsieur le ministre de France, *Ibid.*

³⁵³ *Ibid.*

TABLEAU 14 : PRIX DES JOURNAUX FRANÇAIS DANS DIFFERENTS PAYS EN DRACHMES

(d'après les archives du MAE³⁵⁴)

	Grèce	Yougoslavie (1 dinar = 2,63 dr)	Bulgarie (1 léva = 1,40 dr)	Turquie (1 Ltq = 90 dr)	Hongrie (1 pengoe = 24,85 dr)
Journaux français à 0,5 francs	3 dr.	3,95 dr	4,20 dr	4,50 dr	4,97 dr
Le Temps	4,5 dr	6,57 dr	5,60	6,30 dr	6,21 dr
Candide	8 dr	10,52 dr	11,20 dr	9,90 dr	13,41 dr
L'illustration	30 dr	44,71 dr	44,80 dr	40,50 dr	-
Marie-Claire	13 dr	18,41 dr	16,80 dr	13,50 dr	18,64 dr

La politique française menée à travers les outils classiques de la présence en Grèce apparaît donc globalement efficace et ce d'autant plus que les actions sont menées dans un environnement monétaire très contraignant : le franc est dévalué à plusieurs reprises et son taux de change diminue par rapport à des monnaies balkaniques stabilisées pour la plupart (c'est en particulier le cas de la drachme grecque).

2/ Les nouveaux outils

Les nouveaux canaux mis en avant pour diffuser la culture française à partir de 1936 sont pensés non seulement comme des activités susceptibles de contrer la vague totalitaire mais aussi de véhiculer, à travers des formes variées, les valeurs et les expressions culturelles françaises. Un programme d'actions résolument volontariste et novateur se met

³⁵⁴ *Ibid.*

donc en place et des crédits budgétaires importants sont dégagés. Il peut donc sembler étrange qu'en mai 1939, J. Marx reçoive une plainte émanant de M. Bensis, président de la Ligue Franco-hellénique à propos de « *la carence de la propagande française par rapport à celle des autres pays*³⁵⁵ ». Les allégations proviennent de voix variées dont celle de N. Politis. Ces charges provenant de francophiles ont de quoi surprendre mais témoignent de deux faits. D'abord, s'il est sans doute vrai que « *ce serait une erreur de prendre tout à fait au pied de la lettre les doléances et reproches [...] Il y a là une part de verbiage conventionnel, un parti pris de surenchère édifiant*³⁵⁶ », il n'en reste pas moins que l'action culturelle française telle qu'elle est menée par le « camp du pragmatisme », c'est-à-dire volontairement discrète, déçoit les attentes des Grecs acquis à la cause de la France. Ensuite, il faut voir dans ces plaintes une expression du coup d'arrêt à la réorganisation de la présence française : divisée sur la nature à donner à sa présence en Grèce et stoppée en plein effort par le choc de l'entrée en guerre, la France n'a pas le temps de réaliser la refonte de sa présence.

Un article paru dans *L'Excelsior* le 17 juin 1939 met en avant l'urgence d'une convergence de vue dans la réalisation d'une politique culturelle devenue plus que nécessaire étant donné le contexte européen. Face aux pratiques offensives allemandes et italiennes, la France est présentée comme timorée : « *Ils ont agi, tandis que nous nous reposions sur la certitude qu'on nous admirait toujours quoi qu'il advienne. Et ainsi nous nous sommes laissés largement distancer* ». Le manque de moyens, l'instabilité de la représentation en Grèce (quatre changements en cinq ans) sont autant d'arguments avancés pour dénoncer une situation jugée difficile pour la France. Et l'auteur de l'article de conclure : « *La France, bien sûr, aime à rappeler ce vieux proverbe de chez nous : "A bon vin point d'enseigne". Il était vrai jadis, peut-être. Mais aujourd'hui il faut tenir compte des devises dépréciées, des voyages difficiles dans certains pays où le livre français est devenu un luxe et où par conséquent notre génie éprouve de plus en plus de difficulté à se manifester et même à vivre. Alors si on reste persuadé que ce "bon vin n'a pas besoin*

³⁵⁵ Archives du MAE, Direction du SOFE, Sous-dossier Section artistique et littéraire, Dossier Général Rapport du 27 juin 1939 de la légation de la République Française en Grèce à Marx, Directeur du SOFE.

³⁵⁶ *Ibid.*

d'enseigne", au moins, en présence d'une concurrence chaque jour plus active, doit-on comprendre qu'il nous faut être en mesure de le livrer à domicile [...] ³⁵⁷». Quid de la livraison à domicile en 1939 alors ?

La diffusion du film français constitue le sujet de nombreux rapports car le cinéma est perçu comme un outil majeur de la présence en Grèce. Quantitativement, les films français résistent bien à leurs concurrents et en particulier aux Etats-Unis. Cet état de fait ne se dément pas en 1939. Le public grec comprend mieux le français que l'anglais ou l'allemand et son goût est plus proche du goût français. Pour autant, la situation française se détériore dans la mesure où les importations de films hexagonaux diminuent progressivement. Cet effritement tient pour une part à leur prix très élevé et d'autre part à l'incapacité – sans doute faute de temps – du Front Populaire à mettre en place une politique gouvernementale destinée à faciliter la promotion du film français à l'étranger. Si l'on songe qu'au même moment, les Américains et les Allemands diminuent de moitié le prix de leurs films, on comprend le ressentiment des francophiles grecs³⁵⁸. La cherté ne concerne pas que les films français. On note en effet au début de l'année 1939 plusieurs courriers de l'ambassade de France en Grèce au ministre des Affaires étrangères, Georges Bonnet, signalant les difficultés de diffusion des actualités françaises en Grèce. C'est par le biais de la société Cinéac, qui exploite alors une des salles les plus modernes d'Athènes, que transitent chaque semaine en Grèce les dernières actualités françaises achetées aux sociétés « France Actualités » ou encore « Pathé Actualités ». Début 1939, « Cinéac » s'inquiète du coût de location de films français d'actualités face à des actualités allemandes ou italiennes, qui, obtenues quasiment gratuitement par les cinémas grecs, sont diffusées en masse, au détriment des actualités françaises. « Cinéac » demande donc une intervention du ministère

³⁵⁷ *L'Excelsior*, « Intense propagande italo-allemande en Grèce. La France doit réagir si elle veut conserver l'amitié séculaire qui l'unit à l'Hellade », 17 juin 1939.

³⁵⁸ GUENARD (A.), *La présence culturelle française en Europe centrale et orientale avant et après la Seconde guerre mondiale (1936-1940 ; 1944-1949)*, *op.cit.*, pp.188-189 et du même auteur, « Cinéma et radio au service d'une politique culturelle française à la veille de la Deuxième guerre mondiale », Travaux et recherches de l'Institut Pierre Renouvin 2 (automne 1988), pp.2-26.

des Affaires étrangères afin de garantir des prix de location permettant d'en continuer la projection³⁵⁹.

Les difficultés rencontrées pour faire face à la concurrence agressive des Allemands et des Italiens ne sont pas exclusives au cinéma. La situation semble en effet assez identique dans le domaine de la radiodiffusion. Plusieurs rapports font état des obstacles à la propagande radiophonique française. Des tentatives de brouillage des émissions françaises sont dénoncées à partir de la fin de l'année 1938. En avril 1939, des opérateurs italiens sont mis en cause dans le sabotage du programme « Paris-Mondial ». La solution alors envisagée par les Français est d'augmenter la puissance d'émission du poste français ou, comme le souligne, avec une pointe de dépit, l'auteur de la note signalant l'incident, « *de recommander aux speakers français d'élever la voix*³⁶⁰ ». Par ailleurs, les audiences réalisées par les programmes anglais et allemands poussent les autorités françaises en Grèce à questionner la stratégie radiophonique de leur pays qui semble pécher par manque de publicité : « *Pour lutter contre la propagande allemande, il serait utile que les émissions helléniques organisées tout récemment par la radio française soient connues du public [...] Le moyen le plus simple pour atteindre ce but est de propager discrètement un petit tableau donnant les temps d'émission (heure locale) en langue grecque, de nos postes et longueurs d'ondes*³⁶¹ ». A nouveau, « l'impératif de discrétion » à l'œuvre dans la politique du Quai d'Orsay a de quoi dérouter alors même que le temps est à la guerre ouverte de propagandes. Un rapport de septembre 1939 fait le bilan de la présence radiophonique française pour l'année en cours³⁶². Il souligne d'abord que la langue française étant la plus répandue en Grèce, les émissions françaises y sont les plus recherchées mais que « *faute de pouvoir écouter celles de Paris, ce sont celles de Londres, Berlin, Moscou, Rome que l'on*

³⁵⁹ Archives du MAE, Lettre de Gaston Maugras, Ministre de France en Grèce à son Excellence Georges Bonnet, Ministre des Affaires étrangères, Athènes, 3 février 1939.

³⁶⁰ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 41, C19, IX, Télécommunications et films (1935-1954), Note du 15 avril 1939.

³⁶¹ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 41, C19, IX, Télécommunications et films (1935-1954), Lettre de Chevillotte, Consul de France à Corfou, à Gaston Maugras, Ambassadeur, Corfou, 11 décembre 1939.

³⁶² Archives du MAE, Lettre n°69 de Gaston Maugras, Ministre de France en Grèce à son Excellence Monsieur Edouard Daladier, Président du Conseil, MAE, 22 septembre 1939, Paris.

recueille³⁶³». Et l'ambassadeur, Gaston Maugras³⁶⁴, de conclure : « *Il est affligeant de voir nos adversaires profiter beaucoup plus que nous de l'effort que nous avons fait pour rendre notre langue accessible au public*³⁶⁵ ». Le constat est accablant. Les émissions françaises sur ondes longues ne sont pas reçues (« *il est impossible d'y entendre le speaker de notre nouveau Poste National, le plus puissant de France*») et celles sur ondes moyennes jamais bien reçues par des appareils de faible ou de moyenne puissance, à l'exception des programmes du Poste Parisien. L'ambassadeur déplore que les stations françaises méditerranéennes, *a priori* géographiquement favorables aux auditeurs de Grèce ne soient pas suffisamment puissantes (« *on devrait ici les entendre aussi bien que les stations italiennes* »). Sur ondes courtes, « Paris-Mondial » est présenté comme le poste le plus intéressant même si, lui aussi, manque de puissance³⁶⁶. Il est donc suggéré de renforcer la puissance d'émission de « Paris-Mondial », de « Nice-Côte-d'Azur », de Tunis et de Radio-Méditerranée pour « entendre le jour et mieux entendre la nuit ». Par ailleurs, pour lutter contre la concurrence, il est préconisé de donner plus d'émissions en français via « Paris-Mondial » entre 19 heures GMT et 1 heure GMT, plage horaire considérée comme le ventre mou vis-à-vis des émissions anglaises. En d'autres termes, pour égaler les stations anglaises, allemandes, italiennes et russes « *qui s'entendent admirablement et continuellement à Athènes, notamment les speakers en langue française*³⁶⁷ », les émissions françaises doivent être plus puissantes et plus fréquentes et simultanées sur plusieurs longueurs d'ondes.

Le secteur du tourisme connaît lui aussi des difficultés. En effet, la mise en place du « régime du 4 août » n'est guère propice au développement des mouvements touristiques. La législation grecque restreint considérablement les voyages à l'étranger des personnes résidant en Grèce. Par ailleurs, les mouvements touristiques grecs vers la France sont de plus limités par l'absence d'organe officiel ou officieux s'intéressant au tourisme. Comme le constate l'attaché commercial français à Athènes : « *en raison de la réglementation hellénique actuellement en vigueur, un effort de propagande touristique ne paraîtrait pas*

³⁶³ *Ibid.*

³⁶⁴ En fonction du 5 décembre 1938 à février 1941.

³⁶⁵ Archives du MAE, Lettre n°69 de Gaston Maugras, *Ibid.*

³⁶⁶ De jour, seule l'émission de 7 heures GMT est audible clairement. En revanche, les postes anglais, italiens, allemands à ondes très courtes sont très nettement audibles.

³⁶⁷ Archives du MAE, Lettre n°69 de Gaston Maugras, *Ibid.*

*très indiqué*³⁶⁸ ». Si la Grèce ne promet pas le tourisme auprès de ses ressortissants, la France tente d'attirer à elle des Grecs. A ce titre, l'intérêt porté à l'Office du Tourisme Universitaire va croissant. L'institution cherche à développer les séjours organisés de professeurs et d'étudiants grecs en France et sollicite les instituts et établissements d'enseignement français en Grèce. Jean Marx lui-même insiste sur la nécessité de cette collaboration : « *Il y aurait intérêt à accorder votre collaboration à l'Office du Tourisme Universitaire en lui signalant directement les projets des milieux universitaires locaux qui pourraient l'intéresser*³⁶⁹ ». Mais, les autorités françaises et grecques pointent du doigt les lacunes du réseau de communications comme frein aux mouvements touristiques : « *Il est probable que dans un avenir très proche des entreprises américaines et anglaises assurent des services aériens entre Athènes, les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne, avec des escales en France. Mais ces entreprises, créées pour servir des intérêts étrangers, ne peuvent constituer la base d'un réseau de communication avec la France*³⁷⁰ ». Aussi se pose l'impérieuse nécessité de créer ou de réactiver, afin de pouvoir concurrencer les puissances européennes et atlantique, des liaisons aériennes et maritimes françaises.

Dans la lutte engagée contre les puissances européennes, les associations franco-grecques jouent un rôle important. Sans en surestimer l'action, elles contribuent à l'entretien et au renforcement des relations entre les deux nations. Il est donc intéressant de constater qu'au début de l'année 1939, certaines de ces associations donnent un tour nouveau à leur rayonnement. Ainsi, la Ligue Franco-hellénique décide de faire paraître à nouveau son Bulletin. Aux articles classiques, la rédaction choisit d'adjoindre quelques pages intitulées « *Revue de Paris* » signées par d'éminentes personnalités. Le but avoué de cette parution n'est donc plus seulement de contribuer aux bonnes relations bilatérales, mais de faire obstacle à la propagande agressive des puissances totalitaires : « *le Bulletin contiendra une documentation importante sur les relations franco-grecques et sur l'activité de l'influence*

³⁶⁸ Archives du MAE, Lettre n°1275/104 de l'attaché commercial près la légation de France à Athènes à Monsieur le ministre du Commerce et de l'Industrie, Service de l'information économique, 1^{er} Bureau, Athènes, 24 juillet 1939.

³⁶⁹ Archives du MAE, Lettre du Chef du SOFE, Jean Marx, pour le Ministre des Affaires étrangères aux agents diplomatiques et consulaires de France à l'étranger, Paris, 3 février 1939.

³⁷⁰ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 90, Lettre de Paul Politis à A. Wolf, vice-consul de France à Athènes, 12 mars 1935.

*française en Grèce*³⁷¹». Des manifestations officielles, jusque-là organisées pour célébrer l'amitié franco-grecque et la parenté culturelle, prennent une teinte nouvelle à mesure que la guerre devient inexorable. Ainsi en va-t-il des célébrations de la fête nationale française de 1939. A la traditionnelle réception donnée à la légation d'Athènes qui réunit Métaxas, les membres de la colonie française, de la Ligue Franco-hellénique et de l'Union des anciens combattants grecs sur le front français succède une réception organisée par ladite Ligue à l'Hôtel Cecil à Kifisia. Plus de 350 convives (ce qui, pour *le Messenger d'Athènes*, semble exceptionnel) entendent alors le discours de M. Roulant, président de l'Union Française qui résume à lui seul toute l'ambiance de la guerre de propagande : « *Aucune manifestation ne pourrait mieux attester les liens qui unissent les Hellènes et les Français, ou pour mieux dire, en un seul mot, tous les Athéniens, puisque, et le bonhomme La Fontaine l'a proclamé il y a 250 ans, "nous aussi, les Français, nous sommes tous d'Athènes*³⁷² » ».

Mise à mal par la guerre, la première expérience de politique d'économie culturelle française en Grèce tient plus, à la fin de l'année 1939, de l'ébauche – voire du voeu pieux – que du travail accompli. A long terme, ce rendez-vous manqué avec la modernisation couplé aux divergences de vues sur le sens à donner à la politique culturelle laisse peser une ombre sur la capacité de la France à rayonner durablement en Grèce.

³⁷¹ Archives du MAE, Lettre de Léon Maccas à la direction de l'EFA, 14 avril 1939.

³⁷² Archives de l'EFA, Article du *Messenger d'Athènes* sur le 14 juillet 1939, 15 juillet 1939.

Conclusion de la première partie

Présente dès le XVII^{ème} siècle en territoire hellène, la France conçoit très tôt la pénétration culturelle comme un pivot de sa diplomatie et de la défense de ses intérêts extérieurs. Sûre de l'idée qu'un lien de filiation l'unit à la nation grecque, elle trouve dans une classe naissante de citoyens férus de culture française un point d'appui majeur qui facilite son implantation. Le rôle clé de l'EFA dans le domaine archéologique et la diffusion de la langue à travers un réseau d'établissements scolaires articulé autour des écoles catholiques, de la Mission laïque et de l'Alliance française sont les outils qui donnent à la France une place spécifique en Grèce dans l'entre-deux-guerres. Sans réelle concurrence dans les années 1920, elle apparaît alors comme indétrônable et ce d'autant plus qu'elle s'évertue à préserver l'influence de sa culture en renforçant sa diffusion au moyen de ligues d'amitié franco-grecques et par la création de l'IFA.

Mais « l'âge d'or » n'a qu'un temps et très vite les premiers coups sont portés à la suprématie française. L'affirmation d'un Etat grec souverain se traduit en effet par une réforme de l'éducation peu favorable à Paris. Ebranlée dans ses certitudes, la France s'engage alors dans la réorganisation de sa présence en Grèce et pose les jalons d'une véritable politique culturelle. Pour la première fois, elle utilise ses institutions diplomatiques dans le cadre d'un plan d'action et d'un budget spécifiques destinés à promouvoir sa langue et sa culture comme un aspect essentiel de sa politique générale en Grèce. En d'autres termes, les services diplomatiques s'impliquent désormais directement et de manière forte dans la question de la présence culturelle comme en témoigne la création du SOFE en 1925. L'arrivée, la même année, d'Octave Merlier à l'IFA et la mise en œuvre d'une politique d'expansion des activités de l'Institut sur tout le territoire grec qui s'en suit constituent aussi un indice de ce glissement conceptuel progressif de la présence culturelle française. Ce bouleversement majeur est en outre révélateur de la nouvelle donne géopolitique des années 1930, et plus particulièrement de la montée des concurrences venues d'autres puissances étrangères. Pressée par les changements internes à la Grèce, la France l'est au moins tout autant – sinon plus – par l'implantation rapide et massive de cultures rivales : italienne d'abord, allemande et progressivement anglo-saxonne ensuite.

Dans ce contexte de concurrence exacerbée qui laisse entrevoir une guerre inéluctable, et de mise en place d'un régime dictatorial en Grèce, le programme d'action français montre vite ses limites. Conscient que la culture française doit être un rempart au fascisme, comme l'illustre la visite en Grèce de Jean Zay en mai 1937, le Front Populaire tente de réformer plus profondément la politique culturelle française en diversifiant les axes de l'offensive culturelle et en usant de canaux modernes de diffusion (radio, cinéma, tourisme). Ces initiatives, qui rompent avec la tradition française, fondent une véritable politique « d'économie culturelle » au sein de laquelle la culture n'est plus pensée comme une fin en soi mais comme faisant partie intégrante de l'économie, seul outil d'implantation durable en territoire étranger. Mais la montée des périls sonne le coup d'arrêt de ce vaste programme d'expansion. Faute de temps, ce rendez-vous manqué avec la modernité laisse un goût amer et fait peser à long terme une ombre sur la capacité de la France à rayonner durablement en Grèce.

DEUXIEME PARTIE :
LA PRESENCE CULTURELLE FRANCAISE EN
GRECE A L'EPREUVE DE LA GUERRE (1939-
1949)

CHAPITRE IV :

L'EXPERIENCE COMMUNE DES « ANNEES NOIRES » : LA FRANCE ET LA GRECE ENTRE 1939 ET 1944

I. LES HESITATIONS DE LA POLITIQUE CULTURELLE DANS UNE FRANCE EN GUERRE (1939-1940)

A. Le temps du repli

1/ La remise en cause de la politique culturelle française

L'épreuve de la guerre marque un coup d'arrêt au programme ambitieux du Front Populaire visant au renouvellement et à la diffusion de la présence culturelle française à l'étranger. Les mutations politiques consécutives à l'armistice de 1940 sont profondes et affectent tous les domaines, y compris la culture. L'idéologie sous-tendant le nouveau régime du Maréchal Pétain entre en contradiction avec celle des gouvernements de gauche des années trente. Pour rallier l'opinion publique, Vichy a recours aux mécanismes de « propagande » afin d'instaurer un double culte du chef et de la « Révolution Nationale » ce qui affecte l'intégralité de l'activité culturelle (éducation, arts, publications, cinéma...). S'il y a du point de vue de la politique culturelle menée à l'étranger rupture – du moins changement – par rapport au Front Populaire, les dirigeants vichystes ont néanmoins une conscience aiguë de la nécessité de protéger le réseau culturel français dans le monde, particulièrement dans les pays occupés.

Ainsi, le fer de lance de la politique culturelle française, le SOFE ne comprend plus, sous le régime de Vichy, qu'un personnel de quatre à cinq personnes, confinées dans un bureau unique au siège central. Le manque de personnel, les difficultés liées à la guerre et les suspicions allemandes à l'encontre des Français rendent difficile la communication avec les centres de langue et de culture à l'étranger. Dans l'année qui suit la signature de l'armistice, nombre d'institutions culturelles françaises en Europe occupée suspendent leurs activités. Par ailleurs, celles qui restent ouvertes voient le nombre de leurs élèves diminuer. Les raisons de la désaffection sont multiples : pauvreté, misère, destruction de bâtiments, combats, élimination de la population juive qui constitue une base de la clientèle des œuvres françaises.

On constate en outre que la structure même des institutions en charge du rayonnement français à l'étranger souffre des conséquences de l'occupation. En effet, la mise en place de lois antisémites qui interdisent aux Juifs de travailler pour l'Etat privent peu à peu les services culturels du ministère des Affaires étrangères de fonctionnaires compétents. Ainsi, le directeur du SOFE, Jean Marx, dont on a pu mesurer l'engagement dans la seconde moitié des années 1930, est contraint à la démission de même que Philippe Erlanger, directeur de l'Association française d'action artistique (AFAA)³⁷³. Cependant dans un souci de préservation des bases du rayonnement français à l'étranger, les responsables vichystes sont contraints de cautionner le soutien du SOFE à la plus grande institution juive de l'époque, l'Alliance israélite universelle³⁷⁴. Comme le souligne le chef de la section des écoles, Jean Poirier, les écoles de l'AIU – dont un grand nombre existait en Grèce – sont un des bastions de la présence culturelle française en Méditerranée orientale et au Levant : « *L'Alliance israélite universelle répand l'enseignement du français dans les communautés juives d'Orient et soixante mille enfants sortent chaque année de ses écoles [...] On ne saurait trop répéter à ce sujet que la situation prépondérante du français en Méditerranée orientale n'est pas une nécessité de nature. Si l'appui du gouvernement se détournait de l'Alliance, les communautés juives du Proche-Orient, fort actives et très*

³⁷³ ERLANGER (Ph.), *La France sans étoile*, Paris, Plon, 1974.

³⁷⁴ GRISON (L.), « Le Service des Œuvres Françaises à l'Étranger et les Juifs sous Vichy », in DUBOSCLARD (A.), GRISON (L.), JEANPIERRE (L.), JOURNOUD (P.), OKRET (C.), TRIMBUR

puissantes, perdraient du coup leurs écoles françaises et adopteraient fatalement l'anglais que s'efforcent de répandre les missions britanniques et américaines qui disposent de formidables capitaux³⁷⁵ »³⁷⁶. L'occupation de la France, et le pillage des richesses qui en découle, aggravent la situation du SOFE. Les responsables du Service ne peuvent répondre aux appels des directeurs des institutions françaises à l'étranger et une vague importante de démissions a lieu : celle de Claude de Boissanger, le successeur de Jean Marx, celles de Jean de Hautecloque et de Jean Rivière³⁷⁷.

Le régime de Vichy semble donc osciller entre affirmation idéologique (et donc rupture avec la politique culturelle du Front Populaire) et pragmatisme consistant à sauver le réseau culturel français dans une anticipation de l'après-guerre. Ces hésitations de la politique culturelle française sont d'autant plus nombreuses que la France est alors bicéphale et que la situation de la Grèce est elle-même troublée. En effet, elle se trouve confrontée à une guerre des nerfs dirigée par l'Italie. Depuis l'invasion de l'Albanie le 7 avril 1939, sa position de neutralité semble de moins en moins tenable. Lorsque Mussolini envahit enfin le territoire par la frontière albanaise, la Grèce, malgré la faiblesse d'équipements de son armée, se lance passionnément dans la lutte. L'appel à la résistance – le « Non » – de Métaxas, le 28 octobre 1940, fait entrer le pays dans le second conflit mondial.

2/ Une perte de prestige en Grèce

L'enjeu pour Vichy est aussi de redorer l'image de la France car c'est bien le désespoir qui anime la plupart des Grecs au moment de la déroute française. La signature de

(D.), *Entre rayonnement et réciprocité. Contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, op.cit., pp.73-84.

³⁷⁵ *Ibid.*, pp.78-79.

³⁷⁶ En Grèce, plus de 100 000 Juifs sont victimes de l'épuration nazie, Juifs francophones pour la plupart.

³⁷⁷ Suzanne Borel, alors fonctionnaire du SOFE et agent des Anglais, future épouse de Georges Bidault décrit cette situation. BIDAULT (S.), *Souvenirs de guerre et d'occupation*, Paris, La Table Ronde, 1973.

l'armistice de Rethondes, le 22 juin 1940, est perçue comme une tragédie³⁷⁸. Les conditions de la convention imposées à la France par le Troisième Reich, jugées draconiennes, sont dénoncées. On pointe du doigt « *toutes les erreurs payées* » par une défaite dont il n'existe pas « *d'équivalent dans la longue et glorieuse histoire de la France*³⁷⁹ ». Cependant, ce sentiment initial se meut très vite en un pessimisme extrême et beaucoup condamnent l'irréalisme de la politique étrangère des puissances occidentales ainsi que les lacunes d'un dispositif militaire et stratégique. A cet égard, le point de vue du militaire Mazarakis est révélateur de la perte de confiance des Grecs dans les forces alliées : « *Disposant de forces aussi minimales que les leurs, la France et l'Angleterre n'étaient pas en mesure de pratiquer une politique de grande envergure, d'accorder leurs garanties à des Etats, pour ensuite les laisser écraser, sans être en mesure de leur porter secours*³⁸⁰ ». L'amertume des Grecs face à ce qui est perçu comme « *le consentement résigné d'un peuple qui ne veut pas se battre*³⁸¹ » se manifeste, à l'intérieur, par la naissance d'un clivage entre un gouvernement « hors guerre » et le peuple sur la question de la neutralité : « *Alors que le monde entier est bouleversé, qu'il change d'aspect, que les gens envisagent l'avenir avec angoisse, la Grèce fête le quatrième anniversaire du 4 août 1936*³⁸² ». Un divorce s'établit donc, dans les faits, entre une « Grèce officielle » de politiciens qui croient toujours aux vertus de la neutralité, et des citoyens grecs de plus en plus décidés à se battre et à défendre leur liberté.

En se résignant à l'occupation allemande, Vichy anéantit, pour nombre d'intellectuels grecs, tel l'écrivain Sэфэris, une « certaine idée de la France » : « *Je suis affligé de voir aujourd'hui apparaître les pires défauts des Français et de savoir que ce pays est entre les mains de véritables raclures humaines auxquelles les circonstances ont permis de faire surface. Et je me déssole de savoir que deux mille Polonais combattent jusqu'à la mort des tanks allemands avec pour toutes armes des bouteilles d'essence tandis*

³⁷⁸ Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), Volume 393, Carton 139, Lettre du consulat de France à Athènes, au Pirée et à Syra, au ministère des Affaires étrangères, 12 mars 1941.

³⁷⁹ MAZARAKIS-AINIAN (A.), *Mémoires*, Thessaloniki, Institute for Balkan Studies, 1979, p.442.

³⁸⁰ *Ibid.*, pp.404-405.

³⁸¹ SEFERIS (G.), *Journal (1934-1941)*, cité dans KOHLER D., *L'Aviron d'Ulysse, L'itinéraire poétique de Georges Sэфэris*, *op. cit.*, p. 591.

³⁸² MAZARAKIS-AINIAN (A.), *Mémoires*, *op.cit.*, p.407.

*que des généraux chamarrés et radoteurs capitulent sans se battre*³⁸³ ». La langue française même semble atteinte par cette perte de prestige : « 2 août 1940. Avant-hier, premiers journaux en provenance de la France de Vichy. Je ne peux presque pas lire ce français : on dirait que cette langue en est arrivée à donner asile à toute la bêtise du monde³⁸⁴ ». Alors qu'au début de la guerre, les journaux grecs puisaient aux sources françaises près d'un tiers des nouvelles qu'ils publiaient, la place de la France dans ce domaine diminue considérablement après la défaite³⁸⁵.

Pourtant, en dépit d'une certaine défiance réciproque, les relations diplomatiques entre la Grèce de Métaxas et la France de Vichy se maintiennent. S'ils ne s'apprécient guère, les deux régimes n'en présentent pas moins des similitudes. Gouvernements nationalistes à caractère autoritaire et personnel, l'Etat français et la Grèce du 4 août semblent tous deux marqués par l'idée de conserver un acquis et de restaurer un passé sous couvert d'une référence constante à la nation.

3/ Des activités réduites par la guerre ?

La guerre amène les Français à repenser leur présence en territoire hellène. Le SOFE révisé les objectifs et les budgets et réoriente toute la politique quantitativement, qualitativement et spatialement. En effet, les activités culturelles se recentrent sur les piliers traditionnels de la présence culturelle c'est-à-dire quasi exclusivement sur les institutions scolaires et plus encore sur l'IFA, l'EFA et l'AF, poids lourds perçus comme capables de survivre à la crise. De ce premier revirement conjoncturel découlent les deux autres : en axant les efforts sur le « viable », l'activité culturelle française délaisse les « nouveaux outils » prônés par le Front Populaire et concentre ses efforts sur la capitale athénienne. La guerre rime donc avec principe de réalité.

³⁸³ *Ibid.*, p.592.

³⁸⁴ *Ibid.*

³⁸⁵ Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), Volume 386, Carton 135, Lettre de G. Maugras, Ministre de France en Grèce, au ministre des Affaires étrangères, Baudoin, Athènes, 17 octobre 1940.

Lorsque la guerre se déclenche en 1939, les institutions françaises en Grèce connaissent une pleine activité. L'IFA constitue alors le centre culturel le plus important du territoire hellène. L'entrée dans le conflit mondial engendre de nombreux changements dans le fonctionnement des écoles et des centres scientifiques français en Grèce. Au regard de l'importance de son influence sur la société grecque, de la quantité d'élèves qu'il réunit, de l'abondance d'archives le concernant, nous avons fait le choix de nous concentrer sur l'activité culturelle de l'IFA. Les écoles de Thessalonique et de province connaissent, elles aussi, au début de la guerre un succès remarquable. Du début du conflit jusqu'à l'armistice de juin 1940, les écoles catholiques des Cyclades et d'Athènes organisent d'ailleurs des collectes afin de soutenir l'armée française, ce qui ne manque pas de susciter de vives protestations côté grec où le souci majeur est alors de ménager les susceptibilités de l'Axe³⁸⁶.

Au moment de l'éclatement de la guerre, Robert Demangel, directeur de l'EFA, et Octave Merlier, directeur de l'IFA, se retrouvent mobilisés sur place en tant qu'officiers de réserve. Capitaine de réserve³⁸⁷, Demangel est missionné en mars 1940 à la frontière gréco-albanaise pour collecter des renseignements sur les mouvements de l'armée italienne. Merlier, de son côté, scrute les va-et-vient des diplomates allemands et italiens à Athènes et informe la France des mouvements de navires commerciaux suspectés de transporter de l'outillage pour les Allemands. A partir de septembre 1939, Octave Merlier publie, à titre personnel et dans le cadre de ses obligations militaires, une brochure d'informations, *Messages de France*, consistant en une sélection d'articles et de textes publiés en France par des intellectuels connus visant à l'exaltation du patriotisme français³⁸⁸. Cependant, au contraire de l'EFA qui, pendant la Première Guerre, devient un véritable centre de propagande, l'IFA conserve sa fonction première, et respecte ainsi la neutralité grecque de

³⁸⁶ Archives du MAE, AYE, 1940, A/2, « Ecoles étrangères en Grèce 1935-1940 », Rapport de l'Inspecteur général des écoles étrangères et minoritaires au ministère de l'Education, n°214, Thessalonique, 8 juillet 1940.

³⁸⁷ DELAUNAY (J.M), « La recherche archéologique, une manifestation de puissance ? L'archéologie et les archéologues au cœur des relations internationales contemporaines. L'Ecole française d'Athènes, un haut lieu du nationalisme français ? », in ETIENNE (R), (sous dir.), *Les politiques de l'archéologie du milieu du XIXème siècle à l'orée du XXIème siècle*, Athènes, Ecole française d'Athènes, 2000, p.144.

³⁸⁸ Archives Merlier, C1, « Documents pour servir à l'histoire récente de la Grèce », (y sont présents certains numéros de *Messages de France*).

septembre 1939 à juin 1940³⁸⁹ (notons que les locaux de la Section étrangère de l'EFA sont en revanche réquisitionnés par les services de renseignements militaires comme lors de la Première Guerre mondiale)³⁹⁰.

Même pendant l'année 1939-1940, l'IFA poursuit sa mission éducative. Cette permanence de la présence française, dans un tel contexte, contribue à donner à la France une image extrêmement positive dans l'opinion publique grecque, et ce d'autant plus que les responsables de l'IFA n'en profitent pas pour mener une « propagande » directe et restent très discrets sur leurs positions devant les élèves. Très vite cependant, l'idée que chaque Français présent en Grèce est en lutte contre le totalitarisme s'impose dans l'esprit de la majorité des Grecs, qui s'opposent ouvertement aux puissances de l'Axe. Le sous-directeur de l'IFA, Roger Milliex, se fait l'écho de cette ambiance : « *Dans les premiers cours, les élèves expriment le désir d'entendre et d'apprendre notre hymne national comme étant, disent-ils, international, demande à laquelle les professeurs ont cru plus sage de ne pas donner satisfaction*³⁹¹ ».

Malgré la guerre et les difficultés de collaboration entre la métropole et les institutions françaises, l'IFA poursuit son développement. La période 1939-1940 constitue même l'une des meilleures années de l'histoire de l'Institut. Plus de 1 600 personnes suivent des cours durant cette période et 554 participent aux sessions d'examens de fin d'année³⁹². On compte, cette même année, 34 élèves en cours de sténographie et correspondance commerciale, 44 élèves en cours spéciaux de préparation à l'enseignement du français. Des cours de diction et de lecture expressive, d'histoire de l'art et de perfectionnement pour les professeurs grecs de français, se déroulent tout au long de l'année, prouvant par la même le

³⁸⁹ Archives du MAE, Guerre 1939-1945, Vichy-Europe, volume 382, Lettre du ministère des Affaires étrangères au ministère de la Défense, Vichy, 24 mars 1941.

³⁹⁰ DELAUNAY (J.M), *op.cit.*, pp.135-136. Les militaires français ne quittent les locaux que lors de l'invasion nazie d'avril 1941.

³⁹¹ Archives du MAE, Guerre 1939-1940, SOFE, Enseignement, Grèce, volume 42, Lettre de Milliex au ministère, Rapport d'activités de l'IFA, 1941-1942, Athènes, 10 mars 1942.

³⁹² Contre 367 en 1937, 489 en 1938 et 518 en 1939.

dynamisme de l'institution³⁹³. Si l'on considère par ailleurs la fréquentation des écoles étrangères, la supériorité française est visible à tous les niveaux³⁹⁴.

Suivant la dynamique insufflée par l'IFA, les vecteurs traditionnels de la présence culturelle française, affectés par les répercussions de la guerre et donc moins actifs, perdurent. Ainsi, en février 1940, le chef d'orchestre Paul Paray, répondant à l'appel annuel à des contributions étrangères du Conservatoire de musique d'Athènes, se produit dans un programme « très français » (Fauré, Paul Dukas). Dans un contexte plus que troublé, la prestation est un succès tant personnel que national : *« Il a fait l'objet d'ovations interminables, auxquelles se mêlaient des acclamations pour la France, bruyamment exprimées par le public mélomane de toutes classes, qui, non seulement applaudissait ainsi le maître émérite et la musique française, mais profitait en l'occurrence d'une rare occasion de manifester sa sympathie pour notre pays, son génie et ses doctrines de liberté [...] Le succès de M. Paray a été si incontesté que la censure hellénique, pourtant extrêmement vigilante dans ses dosages entre choses de France et choses d'Allemagne, a laissé la presse, en critiques d'ailleurs objectives, imprimer les plus vibrants éloges du maître français³⁹⁵ »*. Le SOFE voit en la musique – et plus largement en les spectacles – un moyen d'action plus qu'utile contre l'Allemagne. D'où sans doute, le récital quasi improvisé de Lazare Lévy, professeur de piano au Conservatoire de Paris, à Thessalonique en mai 1940³⁹⁶ ou encore les concerts de Madeleine Grey à Athènes au printemps 1940³⁹⁷.

Le constat est le même pour les conférences de Français en Grèce. En mars 1940, pour ne prendre que cet exemple, se déroulent des séries de débats médicaux qui voient

³⁹³ Durant l'année, le professeur de l'Institut Henri Cottez donne vingt-et-une conférences à l'Université sur la littérature et la poésie dans le cadre d'une collaboration entre les deux institutions. Il présente par exemple à un public, il est vrai averti, des textes de Proust, de Giraudoux, de Gide, de Breton, de Bernanos, de Sartre...

³⁹⁴ Voir chapitre précédent.

³⁹⁵ Archives du MAE, SOFE, 504, Lettre du chargé d'affaires en Grèce à Daladier, Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, 21 février 1940.

³⁹⁶ Archives du MAE, SOFE, 504.

³⁹⁷ Archives du MAE, Service des échanges artistiques, 1^{er} versement, carton 840.

converger des praticiens français³⁹⁸. L'IFA organise des conférences, en lien avec la Ligue Franco-hellénique, sur « l'énergie créatrice chez Balzac » ou encore sur « la connaissance des êtres chez Proust », présentation qui « *a captivé un public émerveillé des clartés subitement projetées sur un monde d'idées avec lequel, il était, dans son ensemble, peu familiarisé*³⁹⁹ ». De la fin de l'année 1939 au début de l'année 1940, ces conférences voient donc défiler d'illustres orateurs, tels Jules Romains ou encore André Siegfried⁴⁰⁰. Mais les interventions là aussi se réduisent comme peau de chagrin à partir de la mi-1940.

La situation du livre et des journaux n'est guère meilleure. Leur vente souffre toujours au début de l'année 1940 d'un régime de compensations privées pénalisant, et les plaintes des éditeurs (Dunod, Kauffmann) sont nombreuses⁴⁰¹. On dénonce le fait que les fournisseurs français soient payés par système de compensation privée, c'est-à-dire avec une surprime de 30% depuis juillet 1938. Ainsi pour les livres le franc est calculé à 4,5 drachmes au lieu de 4,2 ; pour les périodiques à 4,2 drachmes au lieu de 3,9 ; pour les journaux, à 3,5 drachmes au lieu de 3. La guerre et l'occupation aidant, les choses ne vont pas en s'améliorant...

Si les outils « traditionnels » de la présence française en Grèce sont affaiblis par la guerre, c'est sans commune mesure avec les « nouveaux » vecteurs lancés par le Front Populaire. La politique d'économie culturelle initiée à partir de 1936 est mise à mal par la guerre dans ce qu'elle a de plus novateur. Le renforcement des institutions scolaires qu'elle préconise permet à ces dernières de résister à la tempête mais, faute d'avoir eu le temps de construire solidement les fondations des nouveaux vecteurs de la présence française, elle ne peut les prémunir contre les vagues déferlantes.

Le tourisme pâtit, pour des raisons évidentes, de la guerre et s'enraye. Si la pratique des croisières vers la Grèce antique (Neptos) et des croisières à visées professionnelles

³⁹⁸ Notamment des rencontres de laryngologie à Athènes, Archives du MAE, SOFE, 534.

³⁹⁹ Archives du MAE, SOFE, 534, Lettre de R. Clouet, Consul général de France à Salonique, au président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, 11 mars 1940.

⁴⁰⁰ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, SOFE, Série B, Carton 533.

⁴⁰¹ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 78, D24, I, II, III, Questions de presse ; Importations en Grèce de livres et de journaux, 1936-1953.

(médicales notamment) perdue en 1940⁴⁰², elle connaît ensuite un fort ralentissement après l'armistice de juin 1940. Le temps n'est plus alors au voyage...

Le cinéma ne se porte pas mieux. L'importation de films français est en effet rendue difficile. La situation de censure puis l'occupation rendent délicate la diffusion de productions cinématographiques françaises. Mêmes les films de propagande touristique font l'objet de contrôles drastiques, contrôles qui vont croissant à mesure que la guerre avance.

Mais c'est sans doute la radio qui reflète le mieux les difficultés que connaît la présence française la plus innovante. Les observations faites et consignées par le chargé d'affaires en Grèce lors du mois de février 1940 peuvent être généralisées à toute la période de la guerre et sont pour le moins éclairantes. Les émissions françaises en langue grecque de « Paris-Mondial » et de « Nice P.T.T. » ne touchent que peu les auditeurs grecs car leurs horaires sont inadaptés au rythme de travail des populations visées⁴⁰³. A ce problème important s'ajoute en outre des soucis de longueurs d'ondes qui rendent difficilement audibles les émissions de « Nice P.T.T. » : « *de façon générale, et malgré les progrès réalisés, le public grec compétent juge nos émissions en langue grecque techniquement inférieures aux émissions d'Allemagne et d'Angleterre en langue grecque* ». Novice en la matière, la France n'a pas le temps de mettre en place de manière optimale un réseau radiophonique susceptible de concurrencer les réseaux plus anciens, et la guerre ne fait qu'aggraver les retards. Les animateurs sont aussi pointés du doigt : « *Madis parle trop lentement et commente les informations avec une prudence qu'on peut juger excessive* » alors que « *Apostolis parle trop vite et fait montre, trop souvent, d'excès de familiarité* ». Le chargé d'affaires en conclut, à leurs propos : « *Si on doit les conserver, il conviendrait de leur faire donner des conseils précis sur la diction devant le micro, et de les faire contrôler par une personne sachant le grec* ». Confession d'amateurisme de la présence culturelle française ou aveu de faiblesse, le constat laisse perplexe sur la capacité de la France à faire face à ses rivaux. Débutant sur une thématique précise (sur le théâtre le 21 février par exemple), les émissions sont parfois remplacées par une émission grecque dont le début a

⁴⁰² Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 90, E7, I et II, Tourisme étranger en France et français en Grèce (1928-1954).

⁴⁰³ Elles ont lieu à 20h, heure à laquelle les Grecs n'ont pas encore rejoint leurs foyers.

été tronqué. Le chargé d'affaires en appelle donc à des émissions essentiellement conduites en grec (« *il ne faut pas détourner de nos émissions les auditeurs qui ne comprennent que le grec, c'est-à-dire ceux-là mêmes à qui elles sont destinées* »), évitant de répéter ce que mentionne déjà la presse et « *ne négligeant pas de répondre à la propagande faite par les émissions allemandes en langue grecque qui consacrent systématiquement la fin de leur programme à l'éloge des institutions sociales, de la science ou de l'industrie nazies*⁴⁰⁴ ». L'objectif est donc d'affiner l'utilisation du vecteur culturel radiophonique. L'intention est louable et les critiques constructives mais, dans le contexte d'alors, les réajustements semblent difficilement réalisables.

B. Une présence en Grèce brouillée

1/ La France Libre ou l'autre France en Grèce

L'occupation de la France, en scindant le pays en deux camps, « France de la collaboration » et « France de la résistance », brouille la présence culturelle française dans le monde, et donc en Grèce. L'intérêt porté par le chef de la France Libre, le général de Gaulle, à la Grèce tient en une idée : à l'automne 1940, elle est le seul théâtre d'opérations existant alors sur le continent européen. Il y a là une opportunité à saisir et ce d'autant plus que la France Libre apparaît alors très fragile. L'extrême précarité dans laquelle se trouve la « dissidence » incite de Gaulle à soutenir la Grèce par nécessité absolue d'une politique de présence. Il faut à tout prix s'affirmer et se manifester pour exister. De Gaulle évoque ce principe fondamental dans ses *Mémoires de guerre* en parlant de « *l'affreuse faiblesse dans laquelle nous nous débattions* » et de sa ferme résolution en chaque occasion « *à parler au nom de la France et à le faire comme il convenait*⁴⁰⁵ ». Le 5 novembre 1940, sur les ondes

⁴⁰⁴ Archives du MAE Nantes, Lettre n°69 de Gaston Maugras, Ministre de France en Grèce à son Excellence Monsieur Edouard Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères, Paris, 22 septembre 1939.

⁴⁰⁵ DE GAULLE (C.), *Mémoires de guerre*, Tome I, *L'appel*, Paris, Plon, 1954, pp.135-136.

de la BBC, lors d'une émission consacrée à la « leçon de la Grèce », Maurice Schumann, alors porte-parole de la France Libre, se fait l'écho de cette règle : « *Une fois de plus tous les peuples orphelins chercheraient la France et ne la trouveraient pas si, une fois de plus, le général de Gaulle, n'était là pour parler au nom de la France*⁴⁰⁶ ».

Dès le mois d'août 1940, les premières ébauches d'un Comité des Français Libres se dessinent. Mais les discussions mettent du temps à aboutir. L'existence du comité n'est attestée qu'à partir du 11 novembre 1940 par un envoi postal émis par le capitaine Lapie, chef du service des relations extérieures et coloniales de la France Libre, adressé au ministre de Grèce en Grande-Bretagne, C. Simopoulos, contenant un télégramme du Comité des Français Libres en Grèce. Courant décembre, Tufféry, ancien combattant de 1914-1918 appartenant à une vieille famille française d'Athènes, est désigné comme président du Comité. Définitivement reconnu par le Quartier Général de la France Libre en janvier 1941, le Comité affiche des effectifs relativement faibles. Il faut dire que la colonie française, assez composite, est très dispersée au lendemain de l'armistice de juin 1940. A Athènes et au Pirée, une évaluation réalisée en janvier 1941 répertorie environ 150 sympathisants de la France Libre sur un total d'environ 800 personnes détentrices d'un passeport français. La légation de France, exception faite de l'ambassadeur Gaston Maugras dont la proximité avec la France Libre ne fait aucun doute, est solidement vichyssoise comme en atteste l'anti-gaullisme violent de l'attaché militaire (le lieutenant-colonel de Lobit) et de l'attaché naval (le capitaine de vaisseau Lahalle)⁴⁰⁷.

Le développement du gaullisme en Grèce s'appuie, entre autres, sur la diffusion d'un bulletin ronéotypé intitulé « *la voix de la France Libre* » et sur l'action des dames de la

⁴⁰⁶ BBC, « La leçon de la Grèce », 5 novembre 1940, cité dans BEDARIDA (F.), « Le général de Gaulle, la France Libre et la Grèce, 1940-1941 », *Revue Historique*, CCXCII/2, p.378.

⁴⁰⁷ Ces divergences de vues donnent lieu, de l'été 1940 au printemps 1941, à une série d'incidents au sein même de la légation. Alors que de Lobit dénonce le laxisme de Maugras à l'égard de la propagande britannique en Grèce et met en doute la loyauté du ministre à l'égard de Vichy, Maugras demande, lui, une nouvelle affectation pour de Lobit dont l'état mental est jugé « *dégradé* ». Les rapports entre les deux hommes sont exécrables et leurs querelles se soldent finalement par le départ, début 1941, de De Lobit. Maugras est rappelé à Vichy en février. Des tensions sont aussi perceptibles dans les relations entre de Lobit et l'Ecole française d'Athènes. Installé avec un personnel nombreux dans les locaux de l'Ecole en novembre 1940, de Lobit exige la mise à disposition du garage de l'établissement. Le directeur Demangel s'y oppose au motif qu'il ne veut pas « *se laisser complètement déposséder* ». Le climat se dégrade et en décembre de Lobit agresse physiquement Demangel. Ce n'est qu'en avril 1941 que le problème est finalement réglé par l'évacuation de l'Ecole par les militaires. Archives du MAE, Série Guerre 1939-1945/Vichy, Sous-série Z-Europe, Grèce, Volume 382, Carton 134.

France Libre qui s'occupent de tricoter des chandails destinés aux soldats grecs sur le front... Mais la propagation des idées gaullistes se heurte à trois obstacles⁴⁰⁸. Le Comité est d'abord relativement mal perçu par la communauté française de Grèce qui est majoritairement « bourgeoise ». De plus, le gouvernement grec continue à entretenir des relations diplomatiques avec Vichy et entend bien les ménager. Dans cette perspective, les autorités grecques demandent que le mouvement de la France Libre d'Athènes respecte une discrétion rigoureuse. En d'autres termes, la presse et la TSF ne doivent lui donner aucune publicité, ce qui restreint, *de facto*, ses possibilités de rayonnement. Le général de Gaulle est d'ailleurs manifestement peu connu de l'opinion publique grecque. Enfin, d'un point de vue organisationnel et structurel, la subordination à la base de Smyrne en Turquie restreint la capacité réelle d'action du comité.

2/ De l'exaltation lyrique à la *Realpolitik*

Dès l'attaque italienne, la France Libre manifeste sa solidarité à la Grèce et lui apporte son soutien. Une émission de Radio-Brazzaville (où se trouve alors le général de Gaulle) proclame le 28 octobre que « *la France Libre envoie son salut à la Grèce combattante*⁴⁰⁹ ». Le même jour, l'émission de la BBC, « *Les Français parlent aux Français* », ironise sur le déclenchement des hostilités : « *Le Duce présente au monde le dernier en date de ses exploits : Rome bombardant Athènes* ». Le 29, Maurice Schumann, porte-parole de la France Libre, salue la Grèce qui résiste : « *Cette voix d'Athènes, c'est la voix de la France. Et c'est au nom de la France que nous, combattants de la France Libre, accueillons aujourd'hui avec une fervente gratitude les combattants de la Grèce éternelle dans le camp de la liberté*⁴¹⁰ ».

⁴⁰⁸ Le développement des idées gaullistes est évidemment limité par la faiblesse du nombre de sympathisants de la France Libre.

⁴⁰⁹ LOVERDO (C.), *La Grèce au combat (1940-1941), de l'attaque italienne à la chute de la Crète*, Paris, Calmann-Lévy, 1966, p.78.

⁴¹⁰ SCHUMANN (M.), cité dans BEDARIDA (F.), « *Le général de Gaulle, La France Libre et la Grèce, 1940-1941* », *op.cit.*, p.380.

De Gaulle lui-même envoie, le 2 novembre, de Brazzaville, un chaleureux télégramme à Métaxas : « *J'adresse à Votre Excellence, ainsi qu'au gouvernement et au peuple hellènes, l'hommage de notre admiration et de notre foi. En se dressant, une fois de plus, pour sauvegarder leur indépendance, les Hellènes donnent au monde un exemple digne de leurs traditions antiques* ». A quoi Métaxas répond le 4 novembre, sur un ton similaire : « *La grande nation française, qui a tant de fois suivi l'exemple de nos ancêtres et qui nous a vaillamment soutenus lors de nos guerres pour l'indépendance, ne pouvait que se mettre une fois de plus à nos côtés*⁴¹¹ ».

Au-delà des paroles, le ministre de Grèce à Londres, C. Simopoulos, dans un télégramme du 7 novembre adressé au ministère des Affaires étrangères à Athènes, signale que le représentant du général de Gaulle lui a annoncé que tous les Français se trouvant dans les pays voisins de la Grèce et désirant s'unir aux Forces Françaises Libres ont reçu l'ordre de se rendre à Athènes⁴¹² ou au Caire. Et le ministre de conclure : « *Il s'agit pour le moment d'une manifestation symbolique des sentiments de la France Libre envers la Grèce ; on espère cependant qu'elle sera suivie de développements concrets*⁴¹³ ». A la BBC, on développe le thème de l'échec de la guerre-éclair et c'est le langage de l'espoir qui prévaut : « *Que la résistance victorieuse du peuple grec ranime vos espoirs et vos courages! Les Hellènes non seulement font face à l'agresseur, mais encore portent la guerre en territoire ennemi*⁴¹⁴ ». Enfin, la lutte du peuple grec sert d'arme contre Vichy – et l'armistice – et de plaidoyer pour la Résistance. La France Libre oppose constamment l'héroïsme des Grecs, fiers et courageux, qui ont osé dire non et se battre, à l'attitude « capitularde » de Pétain et de ses ministres et à la résignation des Français qui le suivent docilement. Aussi célèbre-t-on le peuple grec et les hauts faits de son armée afin de démontrer, comme le proclame Maurice Schumann, que « *La vraie France est aux côtés de la Grèce, parce que la vraie*

⁴¹¹ BEDARIDA (F.), « *Le général de Gaulle, La France Libre et la Grèce, 1940-1941* », *op.cit.*, p.381.

⁴¹² Geoffroy de Courcel, aide de camp de De Gaulle, se trouve alors à Athènes.

⁴¹³ BEDARIDA (F.), « *Le général de Gaulle, La France Libre et la Grèce, 1940-1941* », *op.cit.*, p.381.

⁴¹⁴ BBC, « La leçon de la Grèce », 5 novembre 1940, cité dans BEDARIDA (F.), « *Le général de Gaulle, la France Libre et la Grèce, 1940-1941* », *op.cit.*, p.387.

*France n'est pas à Vichy*⁴¹⁵ ». A l'annonce des victoires grecques sur le front d'Albanie, Octave Merlier pavoise l'IFA aux couleurs françaises et grecques⁴¹⁶.

Du discours, on passe très vite à la volonté d'action sous la forme d'une aide sur le plan militaire. La première idée du général de Gaulle repose sur la mise sur pied d'un corps de volontaires. Le 3 novembre, il informe le War Office de sa volonté de créer sans délai une légion de volontaires français destinée à combattre aux côtés de la Grèce. Cette légion, intégrée aux Forces Françaises Libres, doit, selon lui, être recrutée parmi les Français de Grèce, les Français amis de la Grèce et ceux des différents pays des Balkans, en particulier la Yougoslavie. Mais il n'omet pas d'ajouter prudemment que cette formation « *sera pour le moment symbolique* ». Le 11 novembre, le Comité de la France Libre d'Athènes exprime le souhait de l'envoi d'un contingent français, même modeste, « *pour unir les couleurs des pays de civilisation commune*⁴¹⁷ ». Mais le projet d'une légion française de volontaires fait long feu en particulier à cause du faible effectif de la colonie française en Grèce et plus largement dans les Balkans⁴¹⁸. Fin novembre, de Gaulle propose d'expédier en Grèce un contingent de combattants français (vraisemblablement limité à une compagnie) prélevé sur les troupes de la France Libre en Egypte. Les objections de l'état-major britannique le poussent à faire valoir auprès de Churchill lui-même l'urgence de l'envoi d'un tel détachement auprès du Haut-Commandement grec en montrant que les obstacles militaires ne sauraient contrebalancer la valeur considérable, tant au point de vue politique que moral, d'une présence française au combat en Grèce. Alors qu'il sent son plan échouer devant les oppositions rencontrées, de Gaulle en échafaude un autre début décembre. Abandonnant l'idée d'une intervention terrestre, il propose une participation de l'aviation française libre aux opérations d'Epire contre les Italiens, en prélevant des avions et des pilotes en Grande-Bretagne. Mais là encore, le projet est abandonné.

Si lyrique que soit la rhétorique philhellène, elle doit céder le pas devant les considérations géopolitiques, et le sentiment devant la réalité. Or la réalité repose sur un

⁴¹⁵ *Ibid.*, p.388.

⁴¹⁶ Archives du MAE, Rapport sur le rôle intellectuel et moral joué en Grèce par l'IFA pendant les années de guerre 1940-1944, rédigé par R. Milliex, secrétaire général de l'IFA, Athènes, 8 septembre 1944.

⁴¹⁷ BEDARIDA (F.), « *Le général de Gaulle, La France Libre et la Grèce, 1940-1941* », *op.cit.*, p.382.

⁴¹⁸ On compte alors quelques 800 Français à Athènes.

constat simple : la Grèce ne constitue pour la France Libre qu'un théâtre d'action secondaire. Les signes de cette donnée sont multiples. Ainsi, dans le premier tome des mémoires du général de Gaulle, *L'Appel*, moins d'une demie page (sur un total de 260) est consacrée à la guerre en Grèce. Le contraste avec les discours enthousiastes célébrant l'héroïsme hellénique est plus que saisissant. Expliquer cette relégation de la Grèce du centre à la périphérie dans la vision du général de Gaulle n'est pas chose aisée. Les contraintes et les impératifs géopolitiques pesant sur la France Libre à l'automne 1940 et durant l'hiver 1940-1941 semblent la détourner du théâtre oriental au profit de l'Afrique qui devient, dès octobre, sa priorité. Par ailleurs, toute l'attention est centrée sur les Forces Françaises Libres au combat sur trois fronts d'opérations : en Cyrénaïque, en Ethiopie-Erythrée et en Libye. Côté grec, l'extrême circonspection du gouvernement d'Athènes devant les propositions d'intervention armée des Français Libres empêche la coopération.

France Libre et Grèce combattante apparaissent donc liées par une relation paradoxale reposant tout à la fois sur l'entente et sur le malentendu. Luttant côte à côte, deux volontés héroïques, animées respectivement par l'idée de la France et de la Grèce éternelles, cherchent à transformer la faiblesse en force, mais restent inéluctablement séparées dans leur combat par la nécessité et la fatalité qui façonnent le destin en 1940-41.

II. UNE LUEUR DANS LA NUIT : LE ROLE CLE DE LA PRESENCE FRANCAISE PENDANT L'OCCUPATION

A. Les spécificités du cas grec

1/ La Grèce occupée (1941-1944)

Ebranlés et mis en déroute, les soldats italiens ne peuvent compter que sur le soutien nazi d'avril 1941 pour se défaire de la fureur grecque. Le coup de grâce est donné le 27 avril, à huit heures du matin, quand les troupes allemandes entrent dans les rues désertes d'Athènes déclarée ville ouverte. Peu après, la croix gammée flotte sur l'Acropole. L'une des pages les plus héroïques de l'histoire de la Grèce moderne se tourne alors : « *Le présent est sombre. Que nous réserve l'avenir*⁴¹⁹ ? ».

Si dans les pays envahis avant juin 1940, les nazis font fermer les institutions éducatives étrangères dont les françaises⁴²⁰, la situation en Grèce est particulière. Le territoire est partagé en trois par les forces nazies : la zone allemande (la région de l'Évros à la frontière avec la Turquie, Thessalonique, la péninsule de Chalcidique, la moitié de la région athénienne, les Cyclades et la Crète), la zone bulgare (Thrace grecque, Macédoine orientale) et la zone italienne (reste du pays).

Dans cette partition, la primauté revient à l'Italie, c'est-à-dire à un pays concurrent de la France dans le domaine de l'influence culturelle depuis les années 1920. C'est l'occupation tardive de la Grèce par l'Axe et la primauté accordée à l'Italie qui offrent l'opportunité aux institutions françaises de garder leurs portes ouvertes. En effet, d'après les accords franco-germaniques de l'armistice de 1940, les institutions françaises se trouvant en pays occupés sans guerre – de 1939 à 1940 – pouvaient en effet continuer leurs activités. L'occupation de la Grèce étant postérieure à l'armistice franco-allemand, le statut de la France dans ce pays restait donc à définir.

⁴¹⁹ MAZARAKIS-AINIAN (A.), *Mémoires*, op.cit., p.442.

⁴²⁰ C'est le cas par exemple en Belgique, en Pologne, aux Pays-Bas ou en Norvège.

La situation en Grèce se détériore rapidement. Si l'on s'en tient à la seule Athènes, plus de 30 000 personnes meurent de faim durant l'hiver 1941⁴²¹. C'est dans ce contexte que s'organise un grand mouvement de résistance armée. Comptant parmi les plus importantes d'Europe, cette résistance n'est cependant pas unie et n'est pas coordonnée. Le Front de Libération (EAM, *Εθνικό Απελευθρωτικό Μέτωπο*), majoritairement de gauche et composé à l'initiative du Parti Communiste Grec (KKE)⁴²², constitue la part la plus importante du mouvement résistant hellène. Sa branche militaire, l'Armée Nationale Populaire de Libération (ELAS, *Εθνικός Λαϊκός Απελευθερωτικός Στρατός*) avec quelque 100 000 partisans parvient peu à peu à se rendre maître d'une grande partie du territoire, en particulier des zones montagneuses⁴²³. L'EDES ou l'EKKA regroupent, quant à elles, les forces conservatrices de la résistance et ne constituent, en comparaison, que des petites organisations à l'influence plutôt locale (Epire pour l'EDES et Phocide, Grèce centrale pour l'EKKA). Ces groupes centristes ou de droite s'ancrent dans la fidélité au parlementarisme d'avant 1936 et au régime royaliste. Chargés de coordonner les actions contre l'Allemagne en Grèce, les Britanniques doivent donc collaborer avec les forces communistes, qui bénéficient du soutien populaire. La situation grecque présente donc des similitudes avec celle de la France à la même époque. On peut parler d'une bicéphalie du pouvoir dans la mesure où les centres de pouvoir sont divisés entre les partisans de l'EAM et le gouvernement royal en exil en Egypte. La gauche hellénique, qu'elle soit communiste, socialiste ou plus simplement républicaine, tend à la libération du pays mais aussi à l'abolition de la monarchie, jugée responsable de la mise en place de la dictature du 4 août. Ses buts sont donc antinomiques avec ceux des Britanniques qui s'appuient sur les forces traditionnelles que sont le roi, l'Eglise et les partis politiques « bourgeois » selon une terminologie marxiste.

Durant l'occupation, les divisions des composantes de la résistance génèrent un terrorisme qui glisse peu à peu vers une guerre civile ouverte. A partir de 1943, et ce jusqu'au départ des Allemands à l'automne 1944, les Britanniques et les responsables de la

⁴²¹ Froid et famine se conjuguent alors pour décimer la population.

⁴²² Interdit par Métaxas depuis 1936.

⁴²³ En dépit de la sévérité des représailles allemandes, la population locale fournit un soutien important aux partisans communistes.

résistance intérieure et extérieure s'évertuent à constituer un gouvernement national. Les tentatives sont fragiles et finalement vaines, tant les aspirations des uns et des autres sont incompatibles : si le roi ne rêve que de retrouver son trône, l'EAM rêve quant à elle d'une démocratie populaire. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'en 1944 la Grèce soit dans un état de division plus avancé qu'avant la Seconde Guerre mondiale...

2/ La guerre révélateur de la Grèce moderne pour les Français

A bien des égards, la Seconde Guerre mondiale transforme les relations franco-grecques, bien au-delà de leur seule dimension politique. En effet, l'expérience commune des « années noires », c'est-à-dire de la résistance à l'ennemi, renforce les sentiments filiaux qui unissent les deux Etats. La guerre fait advenir la Grèce, aux yeux de la France, au rang de pays moderne. L'héroïsme hellène face à l'invasion italienne, relayé par les médias, donne vie à un pays et à un peuple et rompt par-là avec l'image d'Epinal, ancrée dans l'esprit français, d'une Grèce immuable, gardienne figée de la source de la civilisation européenne : « *Le monde entier est en admiration devant l'attitude de la Grèce*⁴²⁴ ». Cependant, si l'enthousiasme pour la résistance grecque en France est réel, il n'est pas pour autant unanime et de nombreuses divergences de points de vues se font jour dans la société française. Du côté de la France « officielle », c'est-à-dire de la France de Vichy, un sentiment d'hostilité à l'égard de la Grèce de Métaxas domine. L'appel du 28 octobre 1940 est perçu avant tout comme un appel à l'aide britannique en vertu du pacte de garanties d'avril 1939⁴²⁵. Or, les relations diplomatiques entre le gouvernement de Pétain et la Grande-Bretagne de Churchill ont été rompues en juillet 1940. Dans ce contexte, Vichy, qui un mois avant l'entrée en guerre de la Grèce se félicitait de la fermeté de la politique de neutralité de Métaxas face aux intimidations italiennes⁴²⁶, opte pour un dénigrement, voire pour une ignorance pure et simple des succès grecs contre l'Italie. Le porte-parole français des Affaires étrangères déclare, le 29 octobre, que Vichy ne prend au conflit italo-

⁴²⁴ MAZARAKIS-AINIAN (A.), *Mémoires, op.cit.*, p.411.

⁴²⁵ En cas de menace territoriale, une aide militaire est garantie à la Grèce par le pacte.

⁴²⁶ Archives du MAE, Papiers 1940, Papiers Baudoin, n°7, Télégramme confidentiel n°74 de Baudoin à G. Maugras, Vichy, 4 septembre 1940.

grec « *qu'un intérêt académique*⁴²⁷ ». L'appréciation des événements d'Albanie est tout autre dans l'opinion publique française. Meurtrie par la débâcle de mai-juin 1940 et par la « *résistance minime*⁴²⁸ » opposée par son armée, elle considère la victoire de la petite nation grecque comme un exemple de courage et comme un espoir pour la liberté. Dans l'esprit de beaucoup de Français, l'héroïsme grec revêt une dimension symbolique forte : pour la première fois depuis le début de la Seconde Guerre mondiale, David (la Grèce) a vaincu et humilié Goliath (l'Italie). Cette vision est largement partagée par la France Libre qui trouve dans la campagne d'Albanie une sorte de « *légitimation pratique* » à son combat⁴²⁹. Démonstration est faite désormais que la proportion d'efficacité entre le moral et le matériel d'une armée est de trois à un...

L'enthousiasme de la France Libre pour les victoires grecques nous invite à poser la question des liens unissant cette « autre France » à la Grèce combattante et des répercussions de la bicéphalie du pouvoir français sur la présence culturelle en Grèce.

L'héroïsme grec durant la guerre opère comme une décharge électrique sur les Français vaincus et leur révèle l'existence d'une Grèce moderne ou, du moins, modernise l'image de la Grèce. Celle qui représentait un idéal teinté de romantisme incarne alors d'autant mieux l'esprit de liberté : « *Jamais je n'oublierai cette petite carte de géographie affichée dans une rue sombre de Lyon [...] où des exilés venaient déchiffrer [...] des raisons d'espérer et le grand exemple d'une Résistance qui allait sauver l'Europe*⁴³⁰ ». Plus tard, l'expérience de l'occupation rapproche spirituellement les deux peuples : « *Les manuels nous avaient enseigné que la Grèce n'appartenait plus qu'au passé, qu'elle était morte. Les pseudo-vainqueurs ont eu à s'expliquer trois ans et demi avec ce peuple de fantômes*⁴³¹ ». La guerre donne à la France l'occasion de jouer le rôle qu'elle a toujours prétendu tenir, à savoir celui de l'amie la plus sincère et la moins intéressée de la Grèce.

⁴²⁷ Archives du MAE, Série Guerre 1939-1945/Vichy, Sous-série Z-Europe, Volume 382, Carton 134, Télégramme n°138 du ministère des Affaires étrangères à Gaston Maugras, Vichy, 29 octobre 1940.

⁴²⁸ MAZARAKIS-AINIAN (A.), *Mémoires, op.cit.*, p.411.

⁴²⁹ La victoire grecque encourage en effet la France Libre dans son combat pour la liberté.

⁴³⁰ SALACROU (A.) in MILLIEX (R.), *Hommage à la Grèce, 1940-1944, op.cit.*, p.248.

⁴³¹ AVELINE (Cl.) in MILLIEX (R.), *Hommage à la Grèce, 1940-1944, op.cit.*, p.135.

Meurtries par la guerre, les privations et les difficultés de la vie quotidienne, les âmes cherchent le réconfort dans les nouvelles de Grèce. Certains confessent alors qu'ils n'ont pris conscience de la Grèce moderne qu'à l'aune des événements de 1940 : « *L'exemple que la Grèce donnait au monde, de part en part, fut une invite à la Culture. On n'imagine pas notre civilisation sans la Grèce et, tous peuples occidentaux mais très particulièrement la France, nous lui devons une obligeance infinie. Toutefois, jusqu'aux sursauts récents de la guerre, c'est vers cette Hellade antique, surtout et presque uniquement, qu'allait notre reconnaissance. Avec quelle émotion, aussi bien pûmes-nous voir, en 1940, que les héros semi-légendaires, qui déjà revivaient en Canaris et Botzaris lors de la lutte pour l'indépendance, trouvaient, de nos jours encore, de légitimes héritiers*⁴³² ». Une anecdote circulant en France et répercutée par la BBC le 2 décembre 1940 illustre remarquablement le sentiment des Français pour la résistance grecque : on rapporte qu'un écriteau apposé à la frontière française près de Menton porte, à l'hiver 1940, l'inscription : « *Soldats grecs, halte ! Ici territoire français*⁴³³ ! ».

D'une certaine manière – et c'est particulièrement visible dans le regard porté sur la Grèce par les écrivains français⁴³⁴ – la perception française de la Grèce est fonction de sa situation politique. Lorsque celle-ci s'affaiblit, la France s'estime offensée et se sent investie d'une mission de secours à son endroit en tant que marraine de la Grèce libre. Elle justifie par-là son investissement sentimental vis-à-vis de la Grèce qui la distingue des autres puissances. A l'inverse, lorsque la Grèce se porte bien, la France semble se focaliser sur des problèmes médiocres comme si elle ne pouvait souffrir la détérioration de l'image de patrie idéale associée au territoire grec. D'une certaine manière donc, l'engouement français pour la Grèce combattante, puis meurtrie, révèle un philhellénisme pour lequel ce n'est pas tant l'image de la Grèce qui est en jeu que l'image de la France sur le plan culturel et diplomatique.

⁴³² GIDE (A.), « Reconnaissance de la Grèce », in *Messages de la Grèce*, p.9.

⁴³³ BEDARIDA (F.), « Le général de Gaulle, la France Libre et la Grèce, 1940-1941 », *op.cit.*, p.387.

⁴³⁴ Voir dans cette perspective BASCH (S.), *Le mirage grec*, *op.cit.*

S'il est indéniable que la France se passionne pour les événements grecs durant la guerre et qu'elle ressent une proximité spirituelle réelle avec elle, une fois le voile de l'adversité levé, le mirage d'une Grèce « éternelle » réapparaît et reprend le dessus.

3/ Quel rôle pour la France en Grèce ?

Globalement, on constate que le contexte à partir de mai 1941, défavorable à l'expansion culturelle française, laisse peu de marge de manœuvres aux décideurs français, que ce soit la France de Vichy ou pour la France Libre. Aux équilibres fragilisés des régions occupées s'ajoutent de nombreux facteurs influants sur le fonctionnement des institutions françaises. En effet, la présence française en Grèce devient la combinaison de multiples facteurs interagissant parfois de manière contradictoire :

- les représentations diplomatiques incarnant l'Etat français en Grèce.
- les directeurs des institutions françaises en Grèce qui sont, pour la majorité d'entre eux, pro-gaullistes et plus généralement les relais de la France Libre ⁴³⁵.
- les communautés de Français à Athènes, à Thessalonique et dans les autres villes qui sont divisées sur la posture à adopter.
- le gouvernement grec des collaborateurs qui, dénué du soutien populaire, est en général plutôt favorable aux Français de Vichy.
- la résistance grecque qui parvient à créer un réseau d'accointances particulières avec des membres des institutions culturelles françaises.

⁴³⁵ La France Libre cherche à coordonner les actions dans le domaine de la présence culturelle. Pour cela, un Service des affaires administratives et consulaires des œuvres françaises à l'étranger est organisé à partir de septembre 1941. Il suit le Comité des Français Libres à Alger en juin 1943 et poursuit son œuvre très difficilement jusqu'en août 1944, date de la Libération de Paris.

- les puissances occupantes (Italie, Bulgarie, Allemagne), vainqueurs de la France et alliées de Vichy, qui ont des intérêts antagonistes, dans le domaine culturel et de la propagande, aux intérêts français.

Ces multiples sources de décisions génèrent un brouillage de la politique de la France en Grèce. Il n'y a plus une France, mais deux, qui cherchent à maintenir l'influence nationale sur non plus une Grèce mais deux, en se heurtant aux forces occupantes...

B. L'IFA : le bastion français en guerre

1/ Le rôle clé de Merlier et Milliex dans « l'anastylose » française

A Athènes, la majorité des professeurs et des membres de l'EFA et de l'IFA est républicaine et fortement anti-nazie ce qui vaut aux Français le soutien de la société grecque. Abandonnées par l'Etat français, les institutions en territoire grec se retrouvent dans une certaine mesure en autogestion. Si elles dépendent financièrement de Vichy – avec les problèmes que cela génère puisque la situation économique du régime va en s'aggravant⁴³⁶ –, elles sont relativement libres de leurs actions. La politique culturelle française repose largement sur les épaules de la direction de l'IFA, c'est-à-dire sur Octave Merlier jusqu'en juillet 1941, puis sur le sous-directeur, Roger Milliex.

Une des clés du maintien culturel en Grèce repose sur le fait que Merlier, comme Milliex, cherchent à conserver l'indépendance des institutions françaises. Nommé correspondant secret du général de Gaulle à Athènes, Merlier⁴³⁷ seul peut communiquer directement par télégraphe avec le quartier-général du mouvement au Moyen-Orient. L'IFA

⁴³⁶ En août 1943, le secrétaire d'Etat à l'Economie nationale déclare : « *en raison de la suppression de notre poste diplomatique à Athènes et des difficultés financières que nous rencontrons à approvisionner en drachmes les autorités suisses chargées de nos intérêts en Grèce, il convient de réduire au maximum nos dépenses dans ce pays* », Archives du CARAN, F/17/14585, Lettre du ministre secrétaire d'Etat à l'Economie nationale au ministre secrétaire d'Etat à l'Education nationale, Vichy, 13 août 1943.

⁴³⁷ MILLIEX (R.), « L'Institut Français d'Athènes, fils spirituel de l'Ecole Française », *op.cit.*, p.78.

constitue donc un véritable bastion de la résistance gaulliste. La France Libre d'Athènes transmet à Londres des informations sur les mouvements militaires italiens et organise des collectes pour les soldats grecs⁴³⁸. Le général Catroux, initiateur du Comité de la France Libre à Athènes, se rend dans la capitale grecque au début de 1941 afin de coordonner les opérations. Sous la surveillance de l'ambassadeur Maugras et du lieutenant de Lobit, la Résistance française, guidée par Merlier qui organise la visite⁴³⁹, entre en contact avec les autorités grecques. Via l'émission française de la BBC, Merlier communique périodiquement des informations et des nouvelles de la résistance grecque et dénonce le coup porté par les Français eux-mêmes à leur implantation en Grèce – acquise au prix de longs efforts – à cause de leur incompréhension de l'esprit grec de liberté. Par ailleurs, il appuie son action sur la relative bienveillance de l'attaché culturel allemand, Boehringer, qui autorise les institutions françaises à rester ouvertes, tout en veillant à empêcher toute communication entre les Français d'Athènes et la France. Il se trouve que Boehringer apprécie la langue française et facilite par là, dans une certaine mesure, l'action culturelle des Français.

Dans les premiers temps de l'occupation, Octave Merlier demande aux professeurs d'adopter une attitude de « neutralité sympathique » face aux élèves grecs⁴⁴⁰. Deux jours après l'occupation d'Athènes, le 29 avril 1941, il est arrêté par la Gestapo de même que le professeur de l'Institut, Poujade, sans aucun motif. Le 30 avril, c'est au tour de Demangel et de l'agent comptable de l'EFA, Jacquemin. L'intervention immédiate de l'archevêque Chrysanthos ainsi que celle de l'attaché culturel Boehringer permet leur libération le 2 mai. Il est remarquable que la quasi totalité des Français arrêtés dans les premières heures de l'occupation travaillent dans le domaine de l'éducation et de la culture. A sa sortie de prison, Octave Merlier obtient que toutes les interdictions concernant les mouvements de Français à Athènes sont annulées. Un décret, en date du 8 mai 1941, signé par Boehringer, interdit à l'armée allemande de réquisitionner les bâtiments de l'IFA.

⁴³⁸ BEDARIDA (F.), « Le général De Gaulle, la France Libre et la Grèce 1940-1941 », *op.cit.*, pp.23-24.

⁴³⁹ Archives du MAE, Guerre 1939-1945, Vichy-Europe, Grèce, Volume 382, Note de l'ambassadeur Maugras, Athènes, 15 mars 1941.

⁴⁴⁰ Papiers privés Milliex, Lettre de Milliex au ministère des Affaires étrangères, Rapport sur le rôle intellectuel et moral joué en Grèce par l'Institut français d'Athènes pendant les années de guerre 1940-1944, Athènes, 8 septembre 1944.

Le 4 juillet 1941, les Allemands accordent la réouverture d'une cinquantaine d'écoles françaises sur le territoire. Cette liberté octroyée est exceptionnelle si l'on songe aux écoles publiques grecques qui, dans le même temps, ne peuvent réouvrir faute de personnel et de ressources. La relation personnelle entretenue par Merlier avec l'attaché culturel allemand, si elle permet aux institutions françaises de rester ouvertes, est la seule liaison des Français avec l'occupant. En effet, en dehors des membres de la mission militaire française d'obédience pétainiste, les gens travaillant dans le domaine de la culture sont plutôt gaullistes et se montrent plus que réservés à l'endroit des Allemands⁴⁴¹. Durant l'occupation, la direction de l'IFA (et d'ailleurs aussi celle de l'EFA) se cantonne à des relations professionnelles avec les institutions et les autorités allemandes : « *Une seule fois, en mai 1943, nous avons reçu de l'Institut scientifique allemand d'Athènes une invitation pour un concert commémoratif de Bach, invitation à laquelle nous ne nous sommes pas rendus*⁴⁴² ». Se comportant moins comme des « diplomates mandatés », Merlier et Milliex agissent donc surtout en fonction de l'intérêt qu'ils portent à la culture grecque ce qui leur vaut parfois des heurts avec les représentants français officiels. A de nombreuses reprises, les haut-fonctionnaires vichystes (en particulier de Lobit dont Demangel demande plusieurs le rappel à Vichy) les accusent implicitement de communisme.

Considérables, les efforts de Merlier pour préserver la position de la culture française ne suffisent pourtant pas à sauver sa place. Ses positions politiques, ses liens avec la résistance grecque de gauche (EAM) et son opposition franche au vichysme lui valent un rappel en France le 25 juillet 1941. Exilé dans la région d'Aurillac jusqu'à la fin de la guerre, il parvient toutefois à garder contact avec ses successeurs en Grèce et avec la Résistance intérieure française. Roger Milliex, sous-directeur de l'IFA, et sa femme Tatiana, d'origine grecque, prolongent l'action de Merlier en entretenant des relations avec l'EAM⁴⁴³. L'activité du couple pendant l'occupation suscite de vives réactions, notamment de la part de l'extrême-droite grecque qui s'insurge contre l'intervention des professeurs

⁴⁴¹ Papiers privés Merlier, C2, Dossier personnel, La Guerre 1939-1940, Rapport anonyme, non daté.

⁴⁴² Papiers privés Milliex, Lettre de Milliex au ministre des Affaires étrangères, Rapport sur le rôle intellectuel et moral joué en Grèce par l'Institut français d'Athènes pendant les années de guerre 1940-1944, Athènes, 8 septembre 1944.

⁴⁴³ Tatiana Milliex est une des fondatrices de l'annexe de l'EAM dans le faubourg de Kallithéa en septembre 1941.

français dans les affaires intérieures et, *a fortiori* dans la résistance menée par l'EAM. Conséquence du départ d'Octave Merlier, la direction de l'IFA passe officiellement pendant l'occupation aux mains du directeur de l'EFA, Robert Demangel. Cependant, celle-ci est en réalité assumée par Roger Milliex qui s'évertue à assurer la continuité des plans forgés par Merlier et s'appuie sur un machine éducative et administrative qui a fait ses preuves. Pour R. Demangel, il ne fait aucun doute, qu'étant donné « *l'équipe qu'il [c'est-à-dire Merlier] a formée, dont M. Milliex est le plus brillant représentant* », la protection du rayonnement culturel français est assurée. Sûr des qualités de Milliex, Demangel nomme le sous-directeur de l'IFA, professeur de langue française à l'Université d'Athènes⁴⁴⁴. Dans ses rapports à Vichy, il ne tarit pas d'éloges à son sujet : « *J'ai précédemment signalé son dévouement et son esprit d'organisation. Je tiens à préciser qu'en cas de départ de M. Cottez, c'est M. Milliex qui me semble désigné par le succès de ses conférences privées et par sa connaissance de la langue, de la société et de l'âme grecques, pour le remplacer dans son cours de l'Université d'Athènes*⁴⁴⁵ ». Dans la mesure où Milliex s'inscrit largement dans la ligne définie par Merlier, il est possible de considérer leurs « politiques » respectives comme uniformes et répondant aux mêmes objectifs.

Sûrs que l'attirance de la Grèce pour la France repose principalement sur le sentiment de vivre une expérience commune : « *Ainsi à la lueur du plus regrettable et du plus douloureux des conflits se manifestent entre deux peuples antiques des affinités morales [...] et s'identifie une parenté spirituelle plus actuelle que jamais*⁴⁴⁶ », les deux hommes ambitionnent de donner à l'IFA plus qu'un rôle éducatif. En outre, parce qu'ils fondent leur présence sur l'idée d'une réciprocité culturelle franco-grecque, Merlier et Milliex contribuent à faire évoluer la perception française de la Grèce pendant la guerre et peut-être plus encore après 1945.

⁴⁴⁴ L'IFA est alors responsable de l'organisation de ces cours.

⁴⁴⁵ Archives du MAE, Guerre 1939-1945, SOFE, Enseignement Grèce, n°42, Lettre de Robert Demangel au ministre des Affaires étrangères, n°2424/D, Athènes, 12 juillet 1942.

⁴⁴⁶ *Ibid.*

2/ Agir pour la Grèce

Seule école étrangère à rester ouverte à Athènes pendant toute l'occupation, à l'exception des écoles italiennes et allemandes qui n'accueillent que peu d'élèves⁴⁴⁷, l'IFA devient un refuge moral et spirituel pour la population locale et contribue à faire naître des relations particulières entre les deux nations. C'est dans ce soutien mutuel qu'il faut chercher la clé du maintien français en Grèce.

L'IFA développe, à côté de son activité éducative⁴⁴⁸, une activité philanthropique qui rehausse l'image de la France. L'appel ému de Raymond Millet dans *Le Temps*, le 7 février 1942, intitulé « Pour une croisade mondiale en faveur de la Grèce » permet de montrer à tous les élèves de l'IFA et plus largement aux Athéniens que « *la France vivante reste compatissante et généreuse*⁴⁴⁹ ». Rentré en France en septembre 1942, à titre exceptionnel pour raisons de famille, Milliex ne manque pas d'exposer la misère grecque et recueille dans les cercles d'amis de Marseille et de Lyon « *quelques milliers de francs qui, passés en fraude à la frontière et transformés en drachmes à Athènes à un bon change, sont offerts au nom de ces Français à la Croix Rouge Hellénique pour les petits enfants grecs et les mutilés du front d'Albanie*⁴⁵⁰ ». L'organisation de cantines pour les élèves, la diffusion – dans la mesure du possible – de repas et d'argent au personnel grec durant les années sombres, contribuent au prestige de la France en Grèce. Le respect affiché pour la culture et la population grecques par les agents de la présence culturelle française donne à la France un statut d'ami quasi insurpassable par ses concurrents. Cette activité multiforme de la France lui permet non seulement de pérenniser sa présence pendant la guerre, mais aussi de lever

⁴⁴⁷ De plus, l'IFA est alors la seule institution qui offre à ses étudiants une carte spéciale leur donnant accès aux cours de l'Université d'Athènes comme auditeurs. C'est là une offre exceptionnelle dans une période où la culture a tout d'un luxe.

⁴⁴⁸ Il est intéressant de noter que pendant l'occupation, l'IFA prend peu à peu la main sur les antennes de l'Alliance française qui deviennent après guerre de véritables annexes de l'Institut.

⁴⁴⁹ *Le Temps*, 7 février 1942. Milliex, malgré les réserves des représentants français qui craignent d'irriter l'occupant italien, transmet par lettre à Raymond Millet la gratitude du peuple athénien.

⁴⁵⁰ *Ibid*

les doutes et de panser les blessures psychologiques suscités par la défaite française et la collaboration vichyste.

Les conférences et les activités culturelles multiples contribuent par ailleurs à offrir un soutien moral à la haute société d'Athènes et, par-là même, à enraciner un peu plus l'implantation française. On pense ici aux conférences privées de Milliex et de Levesque, ou encore à la publication du *Bulletin d'information intellectuelle sur le mouvement littéraire, théâtral, cinématographique, musical*, soit cinq numéros parus entre décembre 1943 et juin 1944. Les Français organisent, au total, sept cours publics de littérature, d'histoire de l'art et d'histoire, un concert de musique⁴⁵¹, neuf conférences sur la littérature et l'histoire et quatre ateliers d'élèves avec programme musical et littéraire. Bien faible si on la compare aux activités de l'IFA avant guerre, cette production est en réalité considérable si l'on songe aux conditions dans laquelle elle s'effectue. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que cette offre culturelle soit accueillie chaleureusement par les intellectuels et les étudiants grecs : « *A la petite France de la rue Sina, reflet de la grande France tourmentée et à la Maison de la France athénienne, souffle l'air pur et bienfaisant pour notre pays*⁴⁵² ». Selon l'historien autrichien Hagen Fleischer, la préférence des Grecs pour les institutions françaises ne signifie pas pour autant un attachement aux idéaux de la culture française. Pour lui, il s'agit « *plutôt d'un acte de réaction contre le prosélytisme des occupants ou de négation de leurs modèles culturels et des privilèges relatifs*⁴⁵³ ». Il est, selon nous, difficile de trancher. L'attachement des Grecs à certaines valeurs françaises, telles que les idéaux républicains de la Révolution Française, est réel et entre en jeu dans la perception qu'ont les Grecs de la France. Par ailleurs, il est vraisemblable aussi que la réaction contre la propagande allemande ou italienne pousse la population grecque à se tourner vers les Français. Ce qui

⁴⁵¹ Il s'agit d'un concert de Mademoiselle Irma Colassi accompagnée au piano par Mademoiselle Hélène Papanicolaou en décembre 1943. Le programme comporte entre autres le *Werther* de Massenet. Archives de l'EFA, Fonds Giffard (non classé).

⁴⁵² Propos d'une élève grecque. Archives du MAE, Guerre 1939-1945, Œuvres 1940-1944, Enseignement, n°42, Lettre de Milliex au ministre des Affaires étrangères, Rapport de fin d'année sur l'activité de l'Institut français d'Athènes pendant l'année scolaire 1941-1942, Athènes, 4 juillet 1942.

⁴⁵³ FLEISCHER (H.), «*Στρατηγικές διείσδυσης των μεγάλων δυνάμεων και ελληνικές αντιδράσεις 1930-1960*» (Stratégies de pénétration des grandes puissances et les réactions grecques 1930-1960), *op. cit.*, p.105. Par ailleurs, l'enseignement grec fonctionne alors très mal.

est sûr en tous cas, c'est que gravement atteinte par la défaite de 1940, l'image de la France est redorée par l'activité multiforme des institutions françaises pendant la guerre.

Les liens existant entre les professeurs français et la Résistance grecque permettent, par l'entremise de Roger Milliex, la diffusion, à partir de 1943, de brochures et de publications illégales en provenance de France. *Après le désastre* de Jacques Maritain, *Le silence de la mer* de Vercors, le poème *Une seule pensée* de Paul Eluard, les *Cantos* de Pierre Emmanuel, les textes des évêques de Toulon/Montauban/Lyon/Marseille contre les persécutions antisémites, la lettre de Paul Claudel au Grand-Rabbin de France à Noël 1941 sont quelques-uns des écrits⁴⁵⁴ qui parviennent aux Grecs pendant la guerre et alimentent la résistance. Les cours organisés par l'IFA sont alors fréquentés par Kastoriadis, Axelos ou Xenakis⁴⁵⁵. L'importante revue *Nea Hestia* publie des traductions grecques de Montaigne, Banville ou Rimbaud et consacre, en avril-mai 1944, un numéro au mouvement des lettres et des arts français dans lequel est entamée la traduction du *Partage de Midi* de Claudel par Papatzonis⁴⁵⁶. L'absence de politique culturelle globale n'obère donc pas le rayonnement français.

3/ Un noyau inoxydable de la présence française en Grèce

Loin de connaître une inflexion de sa fréquentation en ces temps difficiles, l'IFA voit le nombre de ses élèves croître par rapport aux effectifs d'avant-guerre⁴⁵⁷. La fermeture de nombreuses écoles françaises des faubourgs d'Athènes et des Cyclades n'est sans doute pas étrangère à la chose même si l'évolution n'en reste pas moins spectaculaire : l'année 1939-1940, considérée comme la meilleure de toutes, avait vu l'inscription de 1 500

⁴⁵⁴ Papiers privés Milliex, Lettre de Milliex au ministre des Affaires Etrangères, Rapport sur le rôle intellectuel et moral joué en Grèce par l'Institut français d'Athènes pendant les années de guerre 1940-1944, Athènes, 8 septembre 1944.

⁴⁵⁵ Cf. HAVILAND (E), *Kostas Axelos, une vie pensée, une pensée vécue*, Paris, L'Harmattan, 1995 et PIOUD (J-F), « *Iannis Xenakis : mobilis in mobili* », *Etudes* 2, février 1991, pp.209-219. Parmi le millier de Grecs fréquentant les cours de l'Institut, retenons la présence d'un jeune prêtre, Makarios, futur chef d'Etat de la République chypriote.

⁴⁵⁶ *Ibid.*

⁴⁵⁷ Les archives du sous-directeur en attestent.

personnes, quand l'année 1941-1942 en compte 2 841. De janvier à avril 1941, les cours à l'IFA s'organisent en groupes restreints de 5 personnes. Ainsi, plus de 300 élèves poursuivent leur scolarité en dépit des circonstances pour le moins difficiles⁴⁵⁸. Le nombre d'inscriptions passe de 192 en novembre 1940 à 865 en juillet 1941. Cette augmentation ne doit cependant pas occulter que nombre d'inscrits n'assistent pas aux cours en raison des problèmes de transports et des bombardements. L'entrée des nazis dans Athènes (27 avril 1941) met fin à l'essor des arrivées à l'IFA et arrête provisoirement ses professeurs. La situation se normalise en fin d'année :

Tableau 15 : NOMBRE D'ELEVES A L'IFA EN 1941

(d'après les archives du MAE⁴⁵⁹)

Période	Janvier 1941	Février 1941	Mars 1941	Avril 1941	Mai 1941	Juin 1941	Juillet 1941
Nombre d'élèves suivant les cours	450	Entre 492 et 510	507	489 en début - 372 à la fin du mois	156 en début de mois – 268 à la fin du mois	326 en début de mois ; 493 à la fin du mois	500

Le travail ne s'interrompt donc pas et Octave Merlier parvient même à faire publier le premier manuel spécial pour les sections de l'Alliance française, ce qui relève de l'exploit étant donné le contexte.

⁴⁵⁸ Les groupes sont réduits à cinq personnes car les rassemblements de plusieurs personnes sont alors interdits, voir Archives du MAE, Guerre 1939-1940, SOFE, Enseignement-Grèce, volume 42, Lettre de Merlier au ministère, Rapport d'activités de l'IFA, 1940-1941, Athènes, juillet 1941 ainsi que Papiers privés Milliex, Lettre de Milliex au MAE, Rapport sur le rôle intellectuel et moral joué en Grèce par l'Institut français d'Athènes pendant les années de guerre 1940-1944, Athènes, 8 septembre 1944.

⁴⁵⁹ Archives du MAE, Guerre 1939-1940, SOFE, Enseignement-Grèce, volume 42, Lettre de Merlier au ministère, Rapport d'activités de l'IFA, 1940-1941.

Ni le manque de classes, ni les horaires bouleversés, ni les incidents électriques n'empêchent la tenue des examens dans des conditions normales pendant l'occupation. Pour ne pas pénaliser les élèves qui suivent régulièrement leur scolarité à l'IFA, de nouvelles classes sont même organisées pour accueillir ceux qui arrivent en cours d'année : entre novembre 1941 et mars 1942 sont ainsi organisées 38 classes avec 10 professeurs. Les efforts français pour assurer une continuité culturelle pendant la guerre suscitent la reconnaissance des intellectuels grecs : « *Cette gratitude la ressentiront [...] tous les Grecs conscients de leur formidable responsabilité d'aujourd'hui et, demain, la déverseront, multipliée par le sentiment de nos épreuves communes, dans "cette plus étroite et plus féconde collaboration avec la France" que vous-mêmes présumez*⁴⁶⁰ ». Durant la famine, en 1941, bon nombre d'élèves ne se rendent à l'Institut qu'une fois par semaine et font la plupart de leurs devoirs chez eux⁴⁶¹. Tous témoignent pourtant d'une bouleversante fidélité à la France : « *[...] lorsque l'inanition abattait les Athéniens dans la rue et amoncelait les cadavres dans les camions de la voirie – que nous voyions décharger devant la morgue, rue de Marseille, à deux pas de l'Ecole française – et qu'à la faim et au froid s'ajoutait le manque total de moyens de locomotion, certains de nos élèves forcèrent notre admiration par le courage héroïque qu'ils montrèrent en venant coûte que coûte suivre régulièrement les cours de l'Institut. Tel élève habitant la banlieue, se levait avant le jour pour arriver à huit heures à l'Institut, ayant parcouru à pied une dizaine de kilomètres*⁴⁶² ». R. Milliex lui-même parcourt à pied le chemin qui sépare son logement des faubourgs d'Athènes à l'IFA et s'évertue à enseigner le plus possible. Depuis sa prison de Clermont-Ferrand, Jean Zay s'inquiète de la situation grecque : « *Que sont devenus ces écoles, ces collèges, ce lycée ? Comment auront vécu l'Ecole d'Athènes et l'Institut Supérieur ? Comment subsistent nos*

⁴⁶⁰ Propos d'un poète grec, Papiers privés Milliex, Rapport d'activités de l'IFA 1941-1942, Athènes, 10 mars 1942.

⁴⁶¹ L'hiver 1941 est dramatique en Grèce et les victimes sont nombreuses à Athènes. Devant la gravité de la situation, les Français organisent un comité de solidarité destiné aux membres de la communauté française et aux Grecs. Mais les autorités italiennes interdisent cette activité au motif que seule la Croix Rouge est habilitée à l'organisation de comités d'aide. Milliex, pour dépasser ces obstacles, mobilise les volontaires de la Croix Rouge à l'intérieur de l'IFA pour venir en aide au personnel voire aux élèves. Archives du MAE, Guerre 1939-1940, Vichy Europe, volume 403, Ambassade d'Athènes au ministère, n°31, Athènes, 21 octobre 1941.

⁴⁶² Archives du MAE, Rapport sur le rôle intellectuel et moral joué en Grèce par l'IFA pendant les années de guerre 1940-1944, rédigé par R. Milliex, secrétaire général de l'IFA, Athènes, 8 septembre 1944.

maîtres restés là-bas ?[...] On meurt de faim au pied de l'Acropole⁴⁶³ ». En dépit du contexte dramatique, les inscriptions restent nombreuses :

Tableau 16 : EVOLUTION DES INSCRIPTIONS A L'IFA (FIN 1941-MI 1942)

(d'après les archives du MAE⁴⁶⁴)

Année	Novembre 1941	Décembre 1941	Janvier 1942	Février 1942	Mars 1942	Juin 1942
Nombre d'inscriptions	991	1 420	1 705	1 838	2 200	2 342

En 1942-1943, l'IFA compte 3 749 inscrits et 3 664 en 1943-1944⁴⁶⁵. Face à la profusion des demandes, la direction est obligée en 1944 d'instaurer un *numerus clausus*, les locaux de l'IFA et de l'EFA étant trop exigus pour accueillir de nouveaux élèves et les professeurs étant trop peu nombreux pour répondre aux besoins⁴⁶⁶. Le désœuvrement général, la suspension de toute activité scolaire et universitaire régulière et l'absence de concurrence étrangère⁴⁶⁷ expliquent le succès de l'IFA. A ces raisons externes de réussite, il faut toutefois ajouter une raison intrinsèque. L'affluence et la sympathie de la jeunesse grecque pour l'Institut ne peut en effet se penser sans « *un tacite assentiment* », sans « *l'existence d'un accord profond, une totale réciprocité de sentiments, une consonnance*

⁴⁶³ MILLIEX (G.), « L'Institut français d'Athènes, fils spirituel de l'Ecole française », *op.cit.*, p.82. Suite à l'affaire du *Massilia*, Jean Zay est alors incarcéré à la prison militaire de Clermont-Ferrand.

⁴⁶⁴ Archives du MAE, Guerre 1939-1940, SOFE, Enseignement Grèce, volume 42, Rapport d'activité de l'IFA 1943-1944, Lettre de Millieux au ministre, Athènes, 15 juin 1944.

⁴⁶⁵ MILLIEX (G.), « L'Institut français d'Athènes, fils spirituel de l'Ecole française », *op.cit.*, p.81 ainsi que Archives du MAE, Guerre 1939-1940, SOFE, Enseignement Grèce, volume 42, Rapport d'activité de l'IFA 1943-1944, Lettre de Millieux au ministre, Athènes, 15 juin 1944.

⁴⁶⁶ MILLIEX (R.), *A l'école du peuple grec (1940-1944)*, Paris, Les éditions du Beffroi, 1946, p.109.

⁴⁶⁷ L'Institut anglais est fermé et on rechigne à aller dans les instituts allemand et italien.

*parfaite*⁴⁶⁸ » avec la France. Désireuse de rejoindre les forces de la France Libre au Moyen-Orient, la majorité des professeurs français de l'IFA reste pourtant sur place, suivant le conseil du Comité des Français Libres qui juge leur présence en Grèce plus cruciale afin d'y maintenir une certaine présence spirituelle, d'y soutenir la résistance morale⁴⁶⁹ en prenant soin « *d'enfouir soigneusement dans [les] tiroirs les brochures et photographies de la propagande de Vichy que tel attaché de légation, ignorant des intransigeants sentiments à l'égard des Français de l'opinion publique grecque et de la jeunesse en particulier, avait transmises en vue d'édifier les élèves et amis*⁴⁷⁰ ». La capitulation italienne ramène à l'Institut des élèves qui jusque-là ne pouvaient être présents⁴⁷¹ : « *Après la capitulation italienne, lorsque, cet occupant susceptible et jaloux ayant été éliminé, notre activité put se déployer au grand jour, les auditeurs se pressèrent en foule à nos conférences, à nos cours publics, à nos manifestations artistiques*⁴⁷² ». Des cours spéciaux sont mis en place à l'été 1943 suivis par 700 anciens élèves et 180 nouveaux dont 180 obtiennent leur diplôme de français⁴⁷³. Les cours spéciaux de préparation à l'enseignement du français réunissent 20 élèves et dans le même temps, entre 1941 et 1942, le professeur de l'IFA, Cottez, parvient à donner 19 conférences (sur 29 prévues) à l'université. Des présentations sont faites sur la littérature française sous la responsabilité du professeur Levesque devant des groupes de Grecs souvent issus de l'élite⁴⁷⁴. L'année suivante, suite à une nouvelle fermeture de l'université, des conférences sont déplacées dans les locaux de l'Institut, ce qui contribue à l'effervescence du lieu. Des cours de grec moderne sont en outre organisés sous la direction

⁴⁶⁸ Archives du MAE, Rapport sur le rôle intellectuel et moral joué en Grèce par l'IFA pendant les années de guerre 1940-1944, rédigé par R. Milliex, secrétaire général de l'IFA, Athènes, 8 septembre 1944.

⁴⁶⁹ Papiers privés Milliex, Rapport de Milliex au ministre des Affaires étrangères sur le rôle intellectuel et moral joué en Grèce par l'Institut français d'Athènes pendant les années de guerre 1940-1944, Athènes, 8 septembre 1944.

⁴⁷⁰ Archives du MAE, Rapport sur le rôle intellectuel et moral joué en Grèce par l'IFA pendant les années de guerre 1940-1944, rédigé par R. Milliex, secrétaire général de l'IFA, Athènes, 8 septembre 1944.

⁴⁷¹ 82% des inscrits en 1943 sont ainsi présents en cours.

⁴⁷² MILLIEX (R.), *A l'école du peuple grec (1940-1944)*, *op.cit.*, p.185.

⁴⁷³ Archives du MAE, Guerre 1939-1945, SOFE, Enseignement Grèce, volume 42, Rapport sur l'activité des établissements universitaires français en Grèce pendant l'année 1943, R. Demangel au ministre des Affaires étrangères, Athènes, janvier 1944.

⁴⁷⁴ Archives du MAE, Guerre 1939-1945, Œuvres 1940-1944, Enseignement, volume 42, Rapport de fin d'année sur l'activité de l'Institut français d'Athènes pendant l'année scolaire 1941-1942, R. Milliex au ministre des Affaires étrangères, Athènes, 4 juillet 1942.

d'Eleni Antoniadou⁴⁷⁵. Soulignons qu'à la quantité spectaculaire de conférences tenues alors, s'ajoute la qualité, si l'on songe que le jeune poète Elytis⁴⁷⁶ compte parmi les intervenants. Elargissant leur mission d'enseignement, l'IFA et l'EFA tentent de se substituer, auprès du peuple grec occupé, à la France qui ne peut rien officiellement : « *nous nous sommes efforcés de prendre à sa place, avec nos moyens limités, une part active à différentes manifestations philanthropiques destinées à soulager quelques-unes des innombrables misères créées par la guerre dans ce pays*⁴⁷⁷ ». En novembre 1943, est ainsi montée bénévolement une pièce de théâtre⁴⁷⁸. A l'Institut, une troupe théâtrale se met en place et développe une activité artistique clandestine⁴⁷⁹. Durant les vacances de Noël de la même année, les Français, en collaboration avec l'Eglise orthodoxe, organisent une fête pour les jeunes orphelines d'Athènes. Après le bombardement du Pirée, les professeurs, les élèves et la direction de l'IFA apportent une aide financière et s'investissent dans les centres d'accueil. La communication s'améliorant avec Paris, Milliex entame la publication d'un *Bulletin culturel* présentant l'activité culturelle française⁴⁸⁰, que la presse locale reproduit largement. Durant l'hiver 1943, une série de conférences – sur Paul Claudel⁴⁸¹ ou encore sur Ernest Psichari⁴⁸² – sont organisées par Milliex et suscitent un grand intérêt chez les Athéniens. Si pendant l'occupation italienne, l'IFA mène un rayonnement discret, « *la disparition de l'ombrageux occupant laisse, une pleine année, les mains libres, les*

⁴⁷⁵ Jeune professeur alors, elle deviendra après guerre directeur d'études.

⁴⁷⁶ Il reçoit en 1979 le prix Nobel de littérature.

⁴⁷⁷ Archives du MAE, Rapport sur le rôle intellectuel et moral joué en Grèce par l'IFA pendant les années de guerre 1940-1944, rédigé par R. Milliex, secrétaire général de l'IFA, Athènes, 8 septembre 1944.

⁴⁷⁸ La pièce en question est *La poudre aux yeux* de Labiche. ROLAND-MARTIN (M.), « Souvenirs d'une femme de membre (1939-1945) », *op.cit.*, pp.117-118.

⁴⁷⁹ On compte dans cette troupe le futur grand acteur Dinos Iliopoulos, les écrivains Giorgos Sevastikoglou, Georges Sarri et Alki Zei et le réalisateur Manos Zacharias.

⁴⁸⁰ Le bulletin est tiré de manière mensuelle, en 500 exemplaires. Cinq numéros sont édités entre décembre et juin. Archives du MAE, Guerre 1939-1945, Œuvres 1940-1944, Enseignement, volume 42, Rapport de fin d'année sur l'activité de l'Institut français d'Athènes pendant l'année scolaire 1943-1944, Milliex au ministre des Affaires étrangères, Athènes, 15 juin 1944.

⁴⁸¹ 200 personnes sont alors présentes.

⁴⁸² Conférence payante, non censurée par l'Italie, elle regroupe 600 personnes et est secrètement organisée au profit des patriotes grecs.

*occupants allemands ayant continué à ignorer les Français comme par le passé*⁴⁸³ ». Touché par l'intérêt que leur portent les Français en ces temps difficiles, le grand public grec s'émeut d'une publication sur l'œuvre du poète national Kostis Palamas⁴⁸⁴ et les valeurs européennes dans la revue *Nea Estia*. R. Milliex définit bien l'enjeu de toutes ces manifestations qui « furent autant d'occasions pour nous de donner un contenu humain et concret à l'amitié qui unit les deux pays et pour nos amis grecs de nous renouveler leur fidélité dans l'épreuve commune⁴⁸⁵ ». Ainsi un lecteur de Thessalonique écrit en août 1944 : « Je dois avouer qu'un tel contact avec une France si chère et si éloignée, surtout dans les conditions présentes, est pour moi vraiment très précieux ».

Refuge spirituel pour les Athéniens qui le nomment parfois « maison de France ⁴⁸⁶ », l'IFA est aussi un refuge moral. Dans les devoirs écrits sur les moyens de locomotion en usage à Athènes, les étudiants « ne perdent pas une occasion d'accuser l'occupant qui a raflé toute l'essence » ; « s'ils avaient à évoquer Socrate ressuscitant de nos jours sur l'Acropole et se promenant dans les rues de l'Athènes moderne, ils le montraient se heurtant aux uniformes verts des Perses du XX^{ème} siècle et quand, découragé, Socrate remontait à l'Acropole pour y retrouver le sommeil sans fin, il trouvait en face de lui une sentinelle implacable, car l'Acropole est aujourd'hui fermée aux Grecs⁴⁸⁷ ». Roger Milliex résume bien le rôle que joue alors l'IFA auprès des Grecs : « Bref, pendant ces trois années d'occupation, l'Institut n'a pas été seulement pour eux un foyer de culture qui prenait la relève de leurs écoles et universités défailtantes, il a été aussi la seule maison d'Athènes où l'on pût respirer librement et s'ouvrir sans danger, il a été un véritable donjon de résistance spirituelle. Tel fut le secret et la raison profonde de son exceptionnel succès⁴⁸⁸ ». Dans le même esprit, « c'est-à-dire pour réparer partiellement le silence d'une France officielle enchaînée à l'Axe et entretenir les traditionnelles amitiés franco-grecques », l'IFA

⁴⁸³ Archives du MAE, Rapport sur le rôle intellectuel et moral joué en Grèce par l'IFA pendant les années de guerre 1940-1944, rédigé par R. Milliex, secrétaire général de l'IFA, Athènes, 8 septembre 1944.

⁴⁸⁴ Palamas meurt pendant l'occupation, en février 1943.

⁴⁸⁵ Archives du MAE, Rapport sur le rôle intellectuel et moral joué en Grèce par l'IFA pendant les années de guerre 1940-1944, rédigé par R. Milliex, secrétaire général de l'IFA, Athènes, 8 septembre 1944.

⁴⁸⁶ *Ibid.*

⁴⁸⁷ *Ibid.*

⁴⁸⁸ *Ibid.*

s'attache, en dépit de l'isolement, « à sauver un minimum d'échanges entre les deux pays, à établir quelques contacts culturels, humanitaires et mêmes politiques⁴⁸⁹ ». Des traductions d'œuvres grecques et des études sur la littérature néo-hellénique moderne sont envoyées aux *Cahiers du Sud* à Marseille. Cette activité multiforme⁴⁹⁰ de l'IFA permet à la France de pérenniser sa présence culturelle pendant la guerre.

C. Les autres piliers de la permanence culturelle française

1/ « Plier mais ne pas rompre » : l'École française d'Athènes pendant les heures sombres

Dans cette entreprise de réhabilitation, l'IFA compte l'EFA comme alliée. Les deux institutions sont liées durant la guerre et marchent, en bien des cas, main dans la main. Il n'est qu'à voir les relations entre Demangel et Millieux pour s'en persuader. Cependant, il ne faut pas pousser trop loin la comparaison et, dans l'entreprise qui consiste à redorer le blason français, il semble que la balance penche plutôt vers l'IFA qui, plus proche de la population, apparaît plus capable de réussir.

Malgré les bombardements, les locaux de l'École ne subissent pas beaucoup de dommages et les fouilles de Délos, Delphes et Thassos, sont préservées en dépit des combats qui s'y déroulent. Un accord entre les Français et les autorités allemandes, en date du 12 mai 1941, octroie l'autorisation de poursuite des recherches en Attique, autorisation élargie ensuite à tout le territoire. Les nazis adoptent donc une stratégie de modération : ils n'utilisent pas leur force militaire pour obtenir le monopole de la recherche archéologique mais ménagent leurs relations avec leurs homologues étrangers et grecs. Globalement donc, il n'est fait aucun obstacle aux activités archéologiques françaises. Des plans visant à la

⁴⁸⁹ *Ibid.*

⁴⁹⁰ Notons qu'en quantité les productions de l'IFA durant la guerre sont globalement moindres que dans la période précédente mais extraordinaires étant donné le contexte.

suppression de toute concurrence existaient pourtant, mais il semble que le manque de personnel et de ressources financières des écoles allemandes ainsi qu'une solidarité des archéologues allemands à l'égard de leurs collègues grecs et français aient empêché leur réalisation⁴⁹¹. « *Dans une sorte de recueillement plus ou moins associé au régime du Maréchal Pétain*⁴⁹² », les membres de l'EFA peuvent donc poursuivre leurs activités. A Malia, sur la côte Nord de la Crète, l'occupation allemande ne perturbe pas les fouilles, pas plus qu'à Philippes en Macédoine sous contrôle bulgare, à Delphes ou dans le Péloponnèse⁴⁹³. Selon le secrétaire d'Etat à l'Instruction publique entre 1941 et 1942, Jérôme Carcopino, la décision de Demangel et de ses collaborateurs « *d'exécuter des fouilles à Delphes, à Gortyne, à Epidaure, en rendre compte au ministre, dans des rapports qui se suivaient à une cadence habituelle, a inspiré aux occupants allemands et italiens le respect de leur glorieuse maison*⁴⁹⁴ ». A partir de 1941, les Français parviennent à mener des prospections à Gortyne en Arcadie (dans le centre du Peloponnèse) ce qui témoigne de l'énergie scientifique à l'œuvre en dépit de la guerre, de l'éloignement d'Athènes et de la forte baisse du budget de l'institution⁴⁹⁵.

Le manque de personnel couplé aux saignées financières pénalisent l'Ecole. Plusieurs membres sont contraints de regagner la France (tels que le secrétaire général Lemerle) de même que les Belges de la section française. L'austérité budgétaire est telle qu'il est à proprement parler inexact de parler de fouilles dans la mesure où celles-ci se résument plutôt, en l'absence de fonds, à des travaux de conservation. Le départ des diplomates français en avril 1943 et la fermeture de l'ambassade française d'Athènes privent l'EFA d'une protection – restreinte mais nécessaire – pour ses relations avec les

⁴⁹¹ FITTSCHEN (K.), « L'Ecole française d'Athènes et l'Institut archéologique allemand », in *Cent Cinquantenaire de l'EFA*, Edition spéciale du Bulletin de Correspondance Hellénique, Athènes, 1996, p.489.

⁴⁹² DELAUNAY (J-M.), « La recherche archéologique, une manifestation de puissance ? L'archéologie et les archéologues au cœur des relations internationales contemporaines. L'Ecole française d'Athènes, un haut lieu du nationalisme français ? », in ETIENNE (R.) (sous la dir.), *op.cit.*, p.136.

⁴⁹³ En revanche, les fouilles de Thassos, en dépit des accords allemands comprenant les régions sous contrôle bulgare, s'arrêtent.

⁴⁹⁴ CARCOPINO (J.), *Souvenirs de Sept ans 1937-1944*, Paris, Flammarion, 1953, pp .487-488.

⁴⁹⁵ DELAUNAY (J-M.), « La recherche archéologique, une manifestation de puissance ? L'archéologie et les archéologues au cœur des relations internationales contemporaines. L'Ecole française d'Athènes, un haut lieu du nationalisme français ? », in ETIENNE (R.) (sous la dir.), *op.cit.*, p.136.

autorités allemandes et locales. De plus, cette absence prive l'Ecole d'un lien de communication avec la métropole. De fait, on ne compte plus à Athènes, à la fin de l'année 1943, que Demangel, le directeur, Jacquemin, le trésorier, Amandry, le secrétaire général et deux autres membres. En conséquence, à la fin de la même année la plupart des fouilles sont arrêtées et seuls demeurent sur place les gardiens des sites⁴⁹⁶. La situation devient critique lorsque deux des membres, arrivés au terme de leurs cinq ans en Grèce, sont supposés rentrer en France. Demangel demande alors à Vichy, au vu du contexte exceptionnel, de prolonger la durée de présence des boursiers et de n'envoyer aucun nouveau membre. Les combats en province à partir de 1943 ne laissent ouvertes que les fouilles d'Epidaure et d'Attique. Eloignés par force du terrain, les membres de l'EFA se consacrent alors à leurs thèses et à la rédaction d'articles destinés au *Bulletin Analytique de l'Ecole Française de Rome et d'Athènes*. En dépit des difficultés, l'Ecole assure la continuité de l'organisation des examens du baccalauréat français⁴⁹⁷.

Aux côtés de l'IFA, mais dans le champ d'action qui est le sien, l'EFA œuvre donc tant bien que mal au maintien de la présence culturelle en territoire grec.

2/ Résister à Athènes, s'affaiblir en province

De la même façon que l'IFA voit croître, durant l'occupation, ses effectifs, l'Alliance française voit ses rangs s'étoffer. En revanche, un examen plus précis de l'évolution de cette association vient éclairer d'un jour nouveau notre approche. En effet, si la présence française semble consolidée durant la guerre par l'IFA, l'EFA ou encore l'Alliance française, elle semble toutefois circonscrite à Athènes et à son aire d'influence. En province en revanche, la clientèle laïque est frappée par la misère et, plus globalement, par les difficultés liées à la guerre et l'heure est au recul.

⁴⁹⁶ Entre 1942 et 1943, douze personnes travaillent pour l'EFA (le directeur, le trésorier, le secrétaire général, deux membres, trois archéologues aux fouilles et trois boursiers). Archives du MAE, Guerre 1939-1945, SOFE, Enseignement Grèce, n°42, Rapport sur l'activité de l'EFA en 1941, Athènes, 31 décembre 1941.

⁴⁹⁷ Les archives mentionnent deux groupes de candidats pour la session de 1941 sans en préciser les résultats. En 1943, 39 des 69 candidats sont admis. Archives du MAE, Guerre 1939-1945, SOFE, Enseignement

« *Cinquième colonne de la France* » et ennemi le plus redoutable pour les Allemands, l'AF relève l'exploit de maintenir ouvertes ses filiales durant la guerre, fusse au prix d'un ralentissement de leurs activités. Les rapports adressés à Vichy par Demangel révèlent le dynamisme des antennes de la région d'Athènes :

TABLEAU 17 : ELEVES DE L'ALLIANCE FRANÇAISE DANS LA REGION D'ATHENES (1941-1944)

(d'après les archives de l'EFA)

Année	1941-1942	1942-1943	1943-1944
Nombre d'élèves	1 941	2 658	2 849

Les sources officielles recensent, en décembre 1941, 25 sections de l'Alliance à Athènes et dans les faubourgs comprenant 23 professeurs et 927 élèves (sur un total de 1 291 inscrits). L'hiver 1941-1942, hiver de la grande famine, marque un recul dans le développement des sections : on n'en compte alors plus que 16, constituées de 566 élèves et 14 professeurs. En province, seules les antennes de Thèbes, Sparte, Chalcis, Livadia et Volos fonctionnent toujours. Au total 1 850 personnes sont inscrites, soit un effectif très proche de celui d'avant-guerre⁴⁹⁸. Un accord avec le ministère grec de l'Education permet d'organiser les cours dans les locaux des écoles publiques. Cependant le contexte délicat empêche les élèves de province de participer aux examens annuels ayant lieu à Athènes⁴⁹⁹. 28 sections parviennent à fonctionner durant l'année scolaire 1942-1943⁵⁰⁰ permettant ainsi

Grèce, n°42, Rapport sur l'activité des établissements universitaires français en Grèce pendant l'année 1943, Demangel au ministre des Affaires étrangères, Athènes, janvier 1944.

⁴⁹⁸ On en compte alors 1 990. Archives du MAE, Guerre 1939-1945, Œuvres 1940-1944, Enseignement, n°42, Lettre de Demangel au ministre des Affaires étrangères, n°2424/D, Athènes, 12 juillet 1942.

⁴⁹⁹ Archives du MAE, Guerre 1939-1945, Œuvres 1940-1944, Œuvres Diverses, Alliance française, n°78, Rapport de fin d'année sur l'activité de l'Alliance française de Grèce pendant l'année scolaire 1941-1942, Athènes, 20 juillet 1942.

⁵⁰⁰ 14 à Athènes, 8 en Attique et 7 en province.

à 1 871 élèves parmi les 2 007 inscrits de suivre les cours⁵⁰¹. Cette année scolaire est aussi marquée par la réorganisation réussie des sections de Ioannina et de Neon Héraklion d'Attique qui vient compenser la fermeture des sections du Pirée suite aux bombardements des Alliés⁵⁰².

Globalement l'augmentation des inscriptions et des auditeurs suivant les cours de l'Alliance est sensiblement la même que celle que connaît l'Institut. Le succès de l'Alliance est particulièrement visible pour la période 1943-1944 :

TABLEAU 18 : LE RESEAU DE L'ALLIANCE FRANÇAISE (1943-1944)

(d'après les archives de l'EFA)

Section	Nombre d'inscrits	Nombre de personnes suivant effectivement les cours (jusqu'en décembre 1943)	Nombre de candidats admis aux examens annuels (avril 1944)
Stournara	48	29	29
Polyviou	30	30	-
Filippidou	80	70	50
Ag. Eleftheriou	110	110	90
Aristidou	78	55	40
Plaka	83	48	38
Maraslio	40	30	40
Ampelokipoi	113	112	93
Pagrati	33	23	25
Patisia	38	-	38
6 ^{ème} Lycée	35	30	35

⁵⁰¹ Notons que le nombre d'inscrits présenté ici ne tient pas compte des 771 élèves des cours préparatoires à une inscription à l'Institut, cours assurés par les professeurs de l'Alliance.

⁵⁰² Selon R. Demangel, les inscrits entre 1942-1943 seraient 2 778, soit 120 de plus que les chiffres annoncés par Millieux. Archives du MAE, Guerre 1939-1945, Œuvres 1940-1944, Enseignement, n°42, Rapport sur l'activité des établissements universitaires français en Grèce pendant l'année 1943, Demangel au ministre des Affaires étrangères, Athènes, janvier 1944.

Kypseli	50	27	42
Rue Ioanninon	375	297	260
1 ^{ère} Lycée des garçons	70	63	-
1 ^{ère} Lycée des filles	40	-	40
Koukaki	300	264	230
Kallithea	240	263	210
N. Smyrne	360	325	360
P. Faliro	40	40	-
Kolonaki (adultes)	40	-	30
N. Kokkinia	25	25	18
Filothéi	30	30	30
Kifissia	52	39	50
N. Iraklio	24	21	20
Total Athènes	2 333	1 871	1 768
Thèbes	96	60	96
Sparte	250	250	-
Volos	-	-	-
Pyrgos	70	70	70

Si à Athènes les institutions françaises connaissent des difficultés, c'est sans commune mesure avec la situation de celles de province. En effet, la misère patente avant-guerre dans ces régions ne fait que se renforcer durant la guerre. Affectée par les grandes vagues d'immigration vers les Etats-Unis et par un niveau de vie plus bas que celui de la capitale, la province s'oppose à un centre bien plus développé. L'occupant exerce certes en province une pression moindre que dans les grands pôles urbains, mais l'activité des partisans dans les régions montagneuses suscite une répression sévère de la part des nazis.

La misère éloigne donc les provinciaux des institutions françaises. Comme le souligne l'ambassadeur Maugras, les écoles catholiques des Cyclades (Syra, Tinos, Naxos) connaissent en juin 1941 de graves problèmes financiers en raison de la diminution du nombre d'élèves. Les troubles dans la région provoquent un reflux de la clientèle scolaire issue majoritairement des communautés de riches commerçants grecs-orthodoxes ou catholiques (d'Alexandrie, de Beyrouth, de Smyrne ou d'Istanbul). Maugras avance en outre l'idée que la guerre contre l'Italie réactive la défiance traditionnelle des Grecs à l'endroit des moines catholiques. Si l'accusation est récurrente, elle n'est pas sans fondement. Avant l'occupation – et plus encore après – les Italiens tentent de s'infiltrer dans les écoles catholiques, alors majoritairement françaises, et d'organiser une propagande pro-fasciste. Dans le Dodécannèse, région contrôlée par les Italiens à partir de 1911, les écoles catholiques se sont transformées en centres de propagande fasciste. Cet état de fait, une fois connu dans les Cyclades, suscite l'hostilité des Grecs locaux qui, souvent, ne distinguent pas moines catholiques pro-français et moines catholiques pro-italiens⁵⁰³. En septembre 1941, la moitié des inscrits⁵⁰⁴ des cinq grandes écoles catholiques parvient à suivre les cours en dépit des difficultés de la vie quotidienne. Ces mêmes problèmes – à savoir la diminution de la fréquentation, les soucis financiers, le manque de personnel, la répression italienne – empêchent les écoles catholiques de Patras, de Kavala et de Samos de reprendre leurs activités avant la fin de la guerre.

Dans l'analyse de la situation en province, un sort particulier doit être fait à Thessalonique. L'impact de la guerre sur la présence culturelle française y est fort et d'autant plus grand que la cité se situe à proximité des fronts gréco-albanais et gréco-yougoslave. Les bombardements de l'Axe sont fréquents et les destructions dans le quartier dit quartier « des Français » sont nombreuses (notamment l'église catholique). L'Ecole des Sœurs de la Charité et l'hôpital français sont transformés, pour les besoins de l'armée hellène, en hôpitaux militaires. De même, l'Ecole Jean-Baptiste De la Salle devient une caserne et les moines-enseignants sont contraints de gagner leur maison d'été. Seule l'école de Kalamari est épargnée par la réquisition, qu'elle soit allemande ou grecque, ce qui ne

⁵⁰³ Cette défiance se retrouve d'ailleurs à Athènes et au Pirée dans les écoles religieuses.

⁵⁰⁴ Soit 3 000 élèves.

l'empêche pas de suspendre ses cours⁵⁰⁵. La permanence des cours est en revanche assurée à Kavala, à l'Est de Thessalonique, où l'occupant bulgare autorise l'école française à poursuivre ses activités. Cependant, c'est ici le manque de personnel, de fonds et de clientèle qui font obstacle au fonctionnement⁵⁰⁶.

Occupé dès l'invasion par les troupes allemandes, le lycée de la Mission laïque est vidé de ses enseignants qui sont contraints de gagner Athènes. Seuls restent sur place le directeur, Havard, et un professeur, et les cours sont annulés. Les locaux se transforment successivement en hôpital grec et allemand⁵⁰⁷, le matériel scolaire est partiellement supprimé et le ralliement à de Gaulle, puis le départ de la direction centrale de la Mission pour l'Angleterre, sont autant de facteurs qui rendent la situation encore plus dramatique. La communication entre Thessalonique et les services centraux devient difficile et, en septembre 1940, le SOFE rebaptise le lycée de la Mission, « lycée franco-hellénique de Salonique », et le place sous son contrôle administratif⁵⁰⁸. L'absence d'une grande institution française en fonction dans la ville et le contrôle administratif exclusif des Allemands ouvrent la voie à une progression germanique spectaculaire dans le domaine de l'enseignement. L'année scolaire 1941-1942 est marquée par une augmentation de 50 % des inscriptions à l'annexe de l'Académie de Munich (on comptabilise alors 1 200 inscrits). Le directeur de l'Académie, Otto Kielmeyer, suggère alors d'adopter le modèle français d'expansion culturelle et réclame une aide financière de Berlin. Selon lui, l'Allemagne peut jouer de l'occupation pour attirer les Grecs vers sa culture, et ce, d'autant plus qu'elle n'a

⁵⁰⁵ Elle organise cependant quotidiennement une messe en hommage aux victimes des bombardements. Archives du MAE, Guerre 1939-1940, Vichy-Europe, volume 401, Lettre du consulat de Salonique au ministère, n°11, Salonique, 18 juin 1941.

⁵⁰⁶ Archives du MAE, Guerre 1939-1940, Vichy-Europe, volume 401, Lettre du consulat de Salonique au ministère, Salonique, 20 juillet 1941.

⁵⁰⁷ En novembre 1940, les bâtiments du lycée sont occupés par la gendarmerie grecque. Au mois de mars 1941, les soldats grecs blessés y logent jusqu'à l'arrivée des Allemands un mois après. Au moment où les nazis tentent d'occuper le lycée, un officier grec s'essaie au dynamitage de l'établissement, évité grâce à l'intervention des professeurs grecs. Archives du MAE., Guerre 1939-1945, Œuvres 1940-1944, Enseignement, volume 42, Compte-rendu de Gestion du Lycée de Salonique présenté par le directeur M. André Havard, Salonique, 1941.

⁵⁰⁸ Archives du MAE, Guerres 1939-1945, Œuvres 1940-1944, Enseignement, volume 42, Lettre du SOFE au Lycée de Salonique, n°6, Vichy, 2 septembre 1940. Finalement, le nom adopté est plus simplement *Lycée Français de Salonique*.

pas, à la différence de l'Italie et de la Bulgarie, de revendications territoriales. L'introduction de l'allemand comme langue obligatoire fait grimper les inscriptions à 2 400 (pour l'année scolaire 1942-1943). L'Académie de Thessalonique devient alors la troisième plus grande d'Europe, après celles de Paris et de Florence. Pour autant, voir dans le succès de l'Académie un ralliement à l'Allemagne et à sa culture serait une erreur. En effet, beaucoup des inscrits sont mus par l'opportunisme : s'inscrire est un moyen d'améliorer les rapports commerciaux avec l'occupant ou, plus simplement, une voie d'accès à la carte fournie par l'Académie, véritable sésame lors des contrôles nazis. A mesure que l'occupation s'impose, les relations franco-germaniques s'améliorent et les autorités allemandes se montrent cordiales vis-à-vis des établissements français. Cependant cet *a priori* « mieux-être » n'est pas sans conséquence sur l'image que les Grecs se font de la France. En effet, ce réchauffement des relations franco-allemandes suscite la désapprobation d'une majorité. Pour certains, la présence d'un navire de guerre français dans le port de la ville et celle des officiers dans les rues relèvent de la provocation à l'heure où la résistance française se bat, aux côtés des Grecs, au Moyen-Orient. Aussi la situation inquiète-t-elle les diplomates français qui s'interrogent sur le devenir de la Mission laïque en cas de retournement de l'opinion publique contre les Français. Leurs craintes sont renforcées par l'intervention des autorités grecques qui, connaissant les problèmes administratifs de la Mission et ses tracas de communication avec sa direction à Paris, réclament la confiscation des biens du lycée au motif que l'école doit de l'argent à l'Etat grec⁵⁰⁹. Considérant qu'une partie de l'opinion publique locale, proche de l'extrême-droite et plutôt favorable aux Allemands, juge la mission par trop « judéophile », les inquiétudes des diplomates français ne semblent pas infondées. Pour cette frange de la population, la disparition de la communauté israélite de la ville constitue une étape sur la voie de l'hellénisation de l'enseignement. En effet, exclure les élèves juifs contribue à « purifier » culturellement la société des influences française et italienne, traditionnelles dans la région. Les tenants de cette posture qui confond nationalisme, patriotisme et tradition, se présentent donc comme

⁵⁰⁹ Sept plaintes sont ainsi déposées en justice par l'Etat grec contre la Mission. Archives du MAE, Guerre 1939-1945, Œuvres 1940-1944, Enseignement, volume 42, Consulat de Salonique à l'ambassade d'Athènes, n°115, Salonique, 23 octobre 1941.

des défenseurs de la Grèce : face aux traîtres français devenus amis des Allemands, pourquoi soutenir la présence du lycée français⁵¹⁰ ?

Le consul général français de Thessalonique envoie à Paris des nouvelles optimistes de l'activité des écoles françaises mais la situation sur place paraît beaucoup moins radieuse. L'extermination des Juifs prive la France de la moitié de la clientèle de ses écoles, phénomène aggravé par la fermeture définitive des écoles de l'AIU. Prétendre, à l'instar du consul, que les institutions françaises pourraient attirer à elles les élèves grecs orthodoxes dans la mesure où beaucoup d'écoles publiques fonctionnaient difficilement ou fermaient, relevait de l'utopie. En effet, les écoles françaises dans leur totalité souffrent alors de manque de personnel, d'absence de ressources, de difficultés liées à la guerre, de la défiance de la population, ce qui amoindrit les perspectives de développement de l'activité culturelle et empêche l'augmentation des inscriptions, comme à Athènes. Il faut dire que la situation de la capitale est très particulière dans la mesure où la présence d'une équipe « grécophile » et active au sein de la Résistance œuvre à l'expansion de la culture française. A cela s'ajoutent les desseins du SOFE qui choisit délibérément de reléguer Thessalonique au second plan et d'agir prioritairement pour la stabilisation et la pérennisation de l'activité culturelle de l'EFA, de l'IFA et des écoles des Cyclades. Les résultats des quelques actions menées par le SOFE en faveur de la protection de la culture à Thessalonique sont donc maigres. La demande faite au Service d'armistice de Wiesbaden pour faire évacuer les bâtiments français de la ville par les forces allemandes reste lettre morte⁵¹¹. Confrontée au génocide juif, la présence culturelle française à Thessalonique perd, peu à peu, pied et ne peut souffrir la comparaison avec celle d'Athènes.

⁵¹⁰ Ironie de l'Histoire, ce sont précisément les relations franco-allemandes qui sauvent les bâtiments du lycée d'une confiscation grecque.

⁵¹¹ Archives du MAE, Guerre 1939-1940, Vichy-Europe, volume 401, Lettre du SOFE au consulat de Salonique, n°111, Vichy, 17 septembre 1941.

3/ Tenir face aux rivaux

En dépit de certaines déprises, la pérennisation globale de la place de la France en territoire grec tient d'abord à sa capacité à faire face à ses rivaux et, dans une certaine mesure, à les contenir.

L'administration allemande jouit pendant l'occupation d'une position idéale pour renforcer sa présence en Grèce, particulièrement auprès des élites locales. Confrontée à une population ouvertement hostile, les Allemands aspirent à profiter de la situation pour renforcer leur position et ce d'autant plus que les activités culturelles du Royaume-Uni et des Etats-Unis sont inexistantes pour raisons de guerre, et que celles des Français dépendent en somme du bon vouloir germanique. Maîtres du pays, les Allemands disposent en outre de ressources fiscales considérables, propres à être investies dans une politique culturelle. Cette position de force se matérialise très vite par une action propagandiste virulente couvrant la quasi totalité de la vie culturelle et éducative grecque. L'Académie de Munich organise des classes d'apprentissage de l'allemand et octroie des bourses d'études bavaroises. S'inspirant de la France, les nazis mettent en place une nouvelle institution appelée Institut scientifique allemand, dirigé par le professeur d'Université d'Athènes, Rudolf Farner. Le but est clair : promouvoir la culture allemande en Grèce et la collaboration scientifique entre les deux peuples. Modeste et idéaliste, l'entreprise ne reçoit qu'un soutien modéré, certains intellectuels allemands en Grèce et certaines autorités nazies la trouvant trop timide⁵¹². Le 1^{er} janvier 1942, l'allemand devient la deuxième langue étrangère obligatoire des gymnases grecs, rejoignant ainsi le français. Une commission mixte gréco-allemande est alors mise en place pour définir le programme des cours des académies et universités grecques en vue de la formation des enseignants en langue allemande dans les écoles grecques. Les plans allemands prévoyaient d'étendre plus tard cette obligation aux écoles primaires. Cependant toutes ces mesures ne permettent aux Allemands ni de détrôner les Français ni de germaniser la Grèce. Avantagée par sa position d'occupant, l'Allemagne nazie se heurte à

⁵¹² Certains, tels le directeur de l'Institut d'archéologie, Rommen, ou le directeur de l'Académie de Thessalonique, Kielmeyer, prônent alors l'utilisation de la force pour monopoliser la vie culturelle du pays.

une résistance grecque qui limite les rêves du Reich d'intégrer la Grèce au nouvel ordre mondial.

La situation n'est guère différente pour l'autre concurrent : l'Italie. L'enjeu pour Mussolini était d'italianiser les îles Ioniennes et le Dodécannèse. Mais l'entreprise ne constitue pas un danger majeur dans la mesure où l'orgueil grec pousse à l'irrespect pour un pays battu militairement. Face aux plans italiens, la réaction grecque est unanime et s'appuie tout aussi bien sur les résistants que sur les germanophiles. L'Italie échoue à imposer l'obligation d'enseignement de l'italien tant les Grecs sont hostiles à l'idée d'introduire dans leur système éducatif la langue d'un pays défait par leur armée. Dans leurs efforts pour barrer la route au projet italien, les Grecs ont pu compter sur l'appui des Français, désireux de contenir les velléités des rivaux. En Macédoine orientale et en Thrace, les efforts des Bulgares pour imposer leur culture sont teintés de violence, provoquent des réactions armées des Résistants et se révèlent aussi vains que ceux de ses alliés.

L'enseignement français bénéficie donc tout à la fois de l'indifférence allemande à l'endroit des demandes italiennes et de la volonté germanique de ne pas déranger un *statu quo* éducatif afin de maintenir une stabilité. Les dissensions entre forces de l'Axe contribuent au sauvetage de la langue française en Grèce. Pour autant, le maintien des positions culturelles françaises en Grèce ne doit pas qu'aux faiblesses de ses concurrents. En résistant à côté et avec le peuple grec, elle réactive une convergence filiale entre les deux nations qui se révèle être la clé de son maintien. Marguerite Roland-Martin, femme de Roland Martin nommé à l'EFA en 1939, se fait l'écho de ces retrouvailles franco-grecques : « *Bien des années après [...] alors que nous avons regagné la France, un jour, rue Métropoléos⁵¹³, j'entrai dans un magasin tenu par un vieillard sympathique. Je cherchais de ces petits draps grecs en coton, à franges et souvent tissés en relief. Le marchand s'étonne de ma demande : "Pourquoi achètes-tu cela et pourquoi parles-tu grec ?" "Ah !, répondis-je, c'est que j'ai passé avec vous la guerre à Athènes". Alors sa figure s'éclaira, il*

Certains militaires vont plus loin en réclamant la construction de monuments à la gloire teutonne sur le site archéologique de Tumba à Thessalonique ou sur l'Olympe.

⁵¹³ A Athènes, près de la place Syntagma.

me tendit ses deux mains et, serrant les miennes chaleureusement, il s'écria : "Alors, tu es grecque !" ⁵¹⁴».

⁵¹⁴ ROLAND-MARTIN (M), « Souvenirs d'une femme de membre (1939-1945) », *op.cit.*, p.126.

CHAPITRE V :

LE TEMPS DU RENOUVEAU : NOUVELLE FRANCE, NOUVELLE GRECE (DEUXIEME MOITIE DES ANNEES 1940)

I. UN CONTEXTE POLITIQUE PEU FAVORABLE AU RENFORCEMENT DE LA PRESENCE FRANÇAISE (DEUXIEME MOITIE DES ANNEES 1940)

A. Le temps de la guerre civile

1/ Une « fausse » sortie de guerre

Le départ des troupes nazies en octobre 1944 marque la fin de l'occupation, entamée en avril 1941, en territoire grec. Le retour d'exil du gouvernement d'union nationale formé (en avril) par le roi Georges II et dirigé par Georges Papandréou doit, le 18 octobre, ouvrir au rétablissement de la paix. Mais il n'en est rien. La participation des forces de gauche au gouvernement unitaire n'est que provisoire. Le débarquement de l'armée britannique à Athènes où domine l'ELAS contraint les alliés d'hier (EDES et EAM-ELAS⁵¹⁵) à s'affronter. Les désaccords sont en effet nombreux et la tension à son comble à l'hiver 1944-1945. On ne parvient pas du côté des forces politiques à se mettre d'accord sur la nature du futur régime grec. D'un côté, les Britanniques tentent de promouvoir le retour de

⁵¹⁵ L'EDES est la Ligue nationale démocratique grecque de tendance conservatrice et l'ELAS est l'armée de résistance organisée par le Front National de Libération (EAM) majoritairement de gauche.

Georges II, exilé à Londres. De l'autre, l'EAM-ELAS – autrement dit le front de gauche dominé par les communistes du KKE – tergiverse sur l'opportunité qu'il y aurait à se saisir du pouvoir et ses hésitations laissent donc le champ libre à l'armée grecque et aux Britanniques pour s'installer à Athènes. Les tensions ne cessent de croître et le spectre de la guerre civile se fait de plus en plus pressant. On cherche officiellement dans les deux camps une solution politique durant l'année 1945 mais les élections législatives de mars 1946 donnent la victoire aux populistes et entérinent l'état de guerre civile. Les nouveaux élus sont pour moitié des élus de 1935 et la dépendance de tout gouvernement à l'influence anglo-saxonne est patente. Le statut de quasi protectorat anglo-saxon se renforce encore lorsque le plan Marshall est accepté par la Grèce qui doit œuvrer à sa reconstruction rapide⁵¹⁶. Le durcissement politique dans les deux camps, le glissement vers une guerre idéologique et la rudesse des combats de la guerre civile sont au total plus meurtriers que les deux guerres mondiales et les conséquences économiques sont pour le moins désastreuses : le coût de la vie est ainsi multiplié par 20 entre 1945 et 1949. Au total, la décennie 1940-1949 est donc pour la Grèce la plus tragique de toute son existence⁵¹⁷.

La situation de guerre civile empêche le retour à la normale dans la vie politique et culturelle du pays ce qui ne manque pas de mettre à mal la présence française.

2/ Des échanges culturels franco-grecs mis à mal

La censure et plus largement un ensemble d'obstacles émanant des autorités grecques mettent à mal de nombreuses initiatives de l'IFA. L'affaire dite « des bourses » révèle assez bien l'ambiance délétère qui règne alors en Grèce. En effet, en 1945, Merlier, désirant protéger des intellectuels, des scientifiques et des artistes, opposants politiques du

⁵¹⁶ Une première aide financière arrive en Grèce en janvier 1947.

⁵¹⁷ Sur les origines de la guerre civile, voir EUDES (D.), *Les Kapetanios. La guerre civile grecque de 1943 à 1949*, Paris, Fayard, 1970. Sur les communistes, voir CHICLET (Ch.), *Les communistes grecs dans la guerre. Histoire du Parti Communiste de Grèce de 1941 à 1949*, Paris, L'Harmattan, 1987. Pour une vision plus globale des événements, voir DALEGRE (J.), *La Grèce depuis 1940*, Paris, L'Harmattan, 2006.

régime d'alors, utilise l'argent versé par son gouvernement au titre des bourses étudiantes pour les envoyer en France⁵¹⁸. Parmi ceux qui se réfugient ainsi dans l'hexagone et y poursuivent leurs études loin du climat malsain de leur terre natale, on compte la future directrice de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Eleni Antoniadis-Bibicou, le compositeur Iannis Xenakis ou encore l'architecte Kandylis pour ne citer qu'eux. Cette « fuite » suscite la colère de la presse de droite à Athènes qui voit en Merlier et Milliex des « collaborateurs de l'URSS » et considère que l'IFA « se trouvait en Grèce pour aider l'activité des communistes qui avaient envoyé à Paris les boursiers grecs ». Certains journalistes d'extrême-droite accusent même le gouvernement français d'être « anti-hellénique⁵¹⁹ ». Le quotidien *Acropolis* présente l'IFA comme un « nid communiste » et le journal *Ethnikos Kyrix* invite les dirigeants de l'IFA « s'ils sont philhellènes à ne pas se mêler des affaires politiques de la Grèce⁵²⁰ ». La presse syndicaliste de l'éducation n'est guère plus tendre lorsqu'elle note qu' « il n'y a ni un agent du KKE ni un élève communiste, ni un autre agent de Markos (chef de l'Armée Démocratique, communiste) et de Zachariadis (secrétaire général du KKE) qui ne soit pas à l'étranger pour étudier sous le statut de boursier⁵²¹ ». Face à une telle vindicte, l'ambassade française demande aux autorités grecques de réagir et, pendant une courte période, les articles anti-français sont moins nombreux. Le ministère grec de l'Éducation demande alors l'annulation des bourses et réclame le retour immédiat des bénéficiaires en Grèce afin de les empêcher de mener à l'étranger « une politique très dépréciative pour le pays ». L'attaché militaire de Grèce à Paris, le général Thémistocle Ketseas, va plus loin en affirmant que « 85 à 90% des boursiers du gouvernement français sont des assassins de l'EAM qui influencent les bons

⁵¹⁸ En réaction aux événements de décembre 1945 (qui lancent la guerre civile) lors desquels les forces gouvernementales, armées par la Grande-Bretagne, attaquent des manifestants désarmés de l'EAM dans le centre d'Athènes, Merlier fait affréter un navire néo-zélandais, « le Mataroa », afin de mettre en sécurité en France des étudiants et intellectuels grecs (majoritairement boursiers) menacés tels que Hélène Ahrweiler, Kostas Papaioannou, Mimika Kranaki, par exemple.

⁵¹⁹ C'est le cas du journal au nom programmatique *Ellinikon Aima* (Le sang grec), 1^{er} septembre 1946.

⁵²⁰ *Acropolis*, 6 juin 1947 ; *Ethnikos Kyrix*, 11 juin 1947. Durant l'été 1946, le romancier Stratis Myrivilis lance à travers les colonnes du journal francophone d'Alexandrie *La semaine égyptienne* (4 juillet 1946) une attaque contre l'IFA. Il l'accuse en effet d'avoir des relations avec les « Slaves communistes ». L'argument des liens entre le panslavisme et le communisme est très présent dans les articles anticommunistes de cette période. Seul le nouveau journal du Centre, *Eleftheria* (Libération), de Panos Kokkas, soutient ouvertement pendant cette période la direction de l'IFA. (voir *Eleftheria*, 6 juin 1947).

⁵²¹ *Ekpaideftiki*, 15 juillet 1947.

Grecs installés à Paris » et que c'est « le directeur de l'Académie française en Grèce⁵²², en accord avec les responsables grecs » qui envoie ces Grecs à Paris⁵²³. Plus tard, il persiste et accuse les membres du conseil des démocrates grecs à Paris d'être « les pions du Parti communiste français et des individus vivant en marge⁵²⁴ ». Beaucoup des bénéficiaires s'installent à Paris de manière permanente, ce qui suscite évidemment de vives protestations du gouvernement grec qui y redoute la constitution, en pleine guerre civile, d'un noyau communiste dans une capitale européenne⁵²⁵.

De manière plus spécifique, la droite grecque fustige l'action de Roger Milliex⁵²⁶ qu'elle accuse d'entente avec l'EAM et d'être au service des Bulgares. Cette accusation fantasque est évidemment dénoncée par les diplomates français mais reparaît à l'envi dans un climat d'après-guerre anticommuniste⁵²⁷. D'une certaine manière, les critiques émises à son encontre constituent un miroir des tensions politiques qui agitent plus largement la communauté française et la société grecque⁵²⁸. Le climat dans lequel les Français évoluent alors en Grèce est donc très trouble et fort peu propice au renforcement des positions culturelles. Plus globalement, l'affaiblissement du rayonnement français en Grèce est révélateur d'un recul général de la langue et de la culture française dans le monde après 1945.

⁵²² Autrement dit Octave Merlier.

⁵²³ Archives du MAE, AYE, 1947, 15.2, Lettre de l'attaché militaire grec à l'ambassade grecque à Paris, n°26, Paris, 12 septembre 1947.

⁵²⁴ Archives du MAE, AYE, 1947, 9 .5, Lettre de l'attaché militaire grec à la direction de renseignements du Quartier Général de l'Armée grecque, Paris, 12 septembre 1947.

⁵²⁵ La hantise de l'ennemi « rouge » se mêle alors à l'antisémitisme et Paris devient, aux yeux des anti-communistes et particulièrement des services militaires grecs, le centre du mouvement communiste et judaïque.

⁵²⁶ De la Libération au retour de Merlier en juillet 1945, Milliex est le véritable directeur de l'IFA.

⁵²⁷ Archives du MAE, Relations Culturelles 1945-1947, Enseignement, n°69, Lettre du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade d'Athènes, n°3, Paris, 10 octobre 1945 et Lettre de l'ambassade d'Athènes au MAE, n°1, Athènes, 5 janvier 1946.

⁵²⁸ Archives du MAE, Relations Culturelles 1945-1947, Enseignement, n°69, Lettre de Merlier à la DGRC, Athènes, 22 décembre 1945. Il est difficile de définir socio-économiquement la communauté française en Grèce en 1945. En creux, les archives semblent montrer qu'elle est sensiblement la même qu'avant 1945.

B. Etat de la présence française au sortir de la guerre

1/ Des piliers traditionnels plus ou moins affectés

En dépit d'un contexte troublé, les œuvres françaises jouissent, en 1945, d'une reconnaissance morale de la part des Grecs. Pour autant, elles ne connaissent pas de situations analogues et ne sont pas toutes, loin s'en faut, aptes à affronter dans de bonnes conditions l'ère nouvelle qui s'ouvre alors. Entendons-nous bien, avant de poursuivre, sur le sens de l'expression « au sortir de la guerre ». On vient de voir que l'idée de fin de guerre est inapplicable à la Grèce en 1945 puisque la fin du conflit mondial précipite le pays dans la guerre civile. Notre volonté est donc ici de dresser un bilan global, à la fin des années 1940, de la situation des institutions françaises.

Implantées depuis longtemps en Grèce, les institutions traditionnelles bénéficient d'un ancrage leur assurant *a priori* une capacité de résilience assez grande. Si l'assertion ne manque pas de se vérifier, les cas sont cependant très différents les uns des autres et le « retour à la normale » ne rime pas toujours avec le retour à des conditions d'exercice similaires à celles d'avant le conflit.

Ouverte pendant toute l'occupation, l'EFA doit fermer ses portes durant la bataille d'Athènes (décembre 1944-janvier 1945) pour ne reprendre un cours normal qu'à partir de février 1945. Durant cette période, elle accueille des membres de la communauté française, obligés pour diverses raisons, de fuir leurs logements. L'Ecole ne peut, dans un premier temps, pas reprendre ses activités archéologiques. En effet, l'Etat grec, en raison des tensions entre l'armée et les communistes, interdit l'accès aux chantiers de fouilles. Le directeur Demangel attribue quant à lui cette décision moins à une ambiance délétère qu'à un climat de xénophobie : selon lui, la mesure se justifie moins par les risques encourus par les scientifiques sur les sites que par le contexte du pays « dont la fierté nationale était

blessée ces dernières années à cause de différents et puissants facteurs étrangers⁵²⁹ ». Décrivant l'état de l'Ecole dans cette deuxième moitié des années 1940, Demangel livre une vision pessimiste : « Les bâtiments sont délabrés, l'Ecole ressemble à un caravansérail où se sont entassées les familles des membres et du personnel, la bibliothèque est saturée, le personnel n'est guère discipliné⁵³⁰ ... ». Si l'on songe que la bibliothèque fonctionne pendant toute la Deuxième Guerre mondiale et qu'elle ne ferme ses portes que pendant les événements de décembre 1944, l'appréciation de Demangel paraît sans nul doute un peu exagérée⁵³¹. Toujours est-il que la situation n'est pas bonne, pas plus dans les locaux de l'Ecole que sur le terrain d'ailleurs. Comme le note Gallet de Santerre, le secrétaire général de l'EFA : « Lorsque la paix enfin retrouvée en 1949, libéra l'ensemble du territoire, les conditions étaient des plus défavorables : musées fermés et souvent en ruines, sites abandonnés et inaccessibles depuis longtemps, antiquités cachées dans les abris où on les avait déposées au début des hostilités[...] partout un vigoureux effort de remise en ordre et d'entretien s'imposait⁵³² ». Il est intéressant de mettre en parallèle les propos du même auteur dans un rapport adressé au Quai d'Orsay : « la réouverture des fouilles est le résultat d'une étroite collaboration internationale, car le gouvernement grec, avec un libéralisme auquel il m'est agréable de rendre hommage, permet aux archéologues étrangers de travailler dans les mêmes conditions que les savants nationaux, et souvent de coopérer avec eux⁵³³ ». Ce sont sans doute des impératifs diplomatiques qui poussent, celui-là même qui s'indigne, à présenter la collaboration franco-grecque comme idyllique. Ce qui est sûr, c'est qu'il faudra attendre le début des années 1950 pour assister à la réorganisation des services de l'Ecole sous la direction de Georges Daux⁵³⁴. Les fouilles à Délos et à Delphes reprennent toutefois avec plus d'intensité en dépit de difficultés économiques et d'entraves

⁵²⁹ Archives de l'EFA, Lettre de Robert Demangel, Rapport d'activité de l'EFA, 1947, Athènes, p.2.

⁵³⁰ *Ibid.*, pp.16-19.

⁵³¹ Voir le journal *Ethnos*, 22 juin 1946.

⁵³² En 1952 le musée de l'Acropole est toujours fermé et les musées de province se réorganisent avec lenteur (Delphes...). *Dialogues. Revue des problèmes culturels et de l'enseignement dans le monde*, Publication de la MLF, 3 avril 1952, pp.132-135.

⁵³³ *Ibid.*, p.135.

⁵³⁴ Georges Daux assure la direction de l'Ecole jusqu'en 1969. Enseignant à la Sorbonne jusqu'en 1944, il est représentant de la France à la commission de l'ONU pour les Balkans et s'occupe, pendant la guerre civile, du conflit entre la Grèce et les pays communistes balkaniques.

de la part des autorités grecques. Cette reprise couplée aux célébrations du centenaire de la fondation de l'École (du 10 au 18 septembre 1947 à Athènes et les 6 et 7 novembre 1947 à Paris) qui voient affluer les grandes personnalités françaises intellectuelles⁵³⁵ du moment, bien relayées par la presse hellène⁵³⁶, parviennent à restaurer le prestige de l'institution.

Si l'EFA, doyenne des grandes institutions françaises, souffre des conséquences des guerres, la situation est bien différente du côté de l'IFA. Les difficultés ne sont pourtant pas absentes : problèmes d'équipements du personnel, défauts d'organisation de l'établissement et des finances. Mais celles-ci s'effacent progressivement grâce au retour efficace, le 4 juillet 1945, de Merlier aux commandes de l'Institut. L'œuvre de restauration de l'IFA est d'autant plus remarquable que la France n'est plus alors la grande puissance d'avant-guerre et que le Quai d'Orsay considère comme un luxe fantaisiste, dans un contexte d'austérité économique, toute dépense liée à la culture et à la francophonie. La première étape du relèvement de l'IFA a lieu en 1946. A cette date, l'Institut obtient son autonomie administrative et économique complète par rapport à l'EFA et incorpore en son sein l'organisation des filiales de l'Alliance française.

Outre la présence institutionnelle, la politique de reconquête menée par Merlier passe aussi par une active politique du livre et par la promotion de manifestations culturelles. Le contexte n'est pourtant pas, là encore, favorable. Si la guerre a marqué un temps de repli pour le livre français (problème d'approvisionnement, difficulté de communication entre la France et la Grèce⁵³⁷, cherté), la fin des années 1940 voit l'amélioration de la situation française mais, face au prestige acquis à la Libération par les anglo-saxons, « *il ne faut pas encore se le dissimuler, la vapeur n'est pas encore renversée*⁵³⁸ ». En effet, confrontée à la concurrence britannique et américaine, l'industrie

⁵³⁵ Retardées par la guerre civile (le centenaire aurait dû avoir lieu en 1946), les célébrations sont en outre relativement modestes tant en terme de participants (pour des raisons de sûreté le nombre des représentants politiques français est limité) qu'en terme d'envergure (les conditions politiques expliquant que les cérémonies ne soient pas à la mesure du prestige de l'institution).

⁵³⁶ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 120 (EFA), 1930-1954, Centenaire EFA 1946.

⁵³⁷ La bifurcation sur Thessalonique du Simplon-Orient-Express ne fonctionne plus et les liaisons ferroviaires Thessalonique-Athènes sont interrompues.

⁵³⁸ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 78, D24, III, Importations en Grèce de livres et journaux, 1940-1951, Lettre de Vaux Saint Cyr à G. Bidault, MAE, 16 janvier 1946.

du livre français est pénalisée par des difficultés économiques qui empêchent l'exportation massive d'ouvrages. Durant la guerre civile, la commission de l'UNESCO chargée de réorganiser les bibliothèques grecques, « Inter Allied Book Center », promeut bien le livre français, mais la rivalité joue autant sur la quantité que sur la nature des livres vendus. En effet, les livres français envoyés en Grèce sont surtout – comme avant-guerre d'ailleurs – des romans classiques et des œuvres du XVIIIème siècle alors que dans le même temps, les Américains inondent les Grecs de livres et magazines d'histoire moderne et de relations internationales. Face à cette déferlante, les Français tentent une contre-attaque. La direction de l'IFA se lance ainsi dans le renforcement de sa production éditoriale et appelle Paris à renforcer sa présence dans les bibliothèques grecques pour faire barrage à la dangereuse concurrence anglo-saxonne. En 1945 est lancée, sous l'impulsion de Merlier qui a doté son établissements de machines d'imprimerie, la série de publications « Collection de l'Institut français d'Athènes » qui comprend des œuvres littéraires, historiques, ethnologiques, artistiques, de droit relatives à la Grèce. De plus, Merlier concrétise un projet de Jean Zay et entame l'édition d'un *Bulletin de Bibliographie Hellénique*, précieux recueil de données concernant la Grèce. Les actes de six congrès organisés à l'IFA sur l'enseignement de la langue française dans la deuxième moitié des années 1940 sont en outre publiés. Toutefois, les initiatives nombreuses se heurtent à la censure et aux difficultés faites par les autorités grecques. Par trop tardive, la réaction française souffre, en outre, de l'absence d'un plan officiel défini par l'Etat.

Si à Athènes le temps semble être au redressement, qu'en est-il en province ?

La situation, déjà difficile pendant la guerre, n'apparaît dans un premier temps guère enviable. L'extermination de la majeure partie de la communauté juive prive le lycée de la Mission laïque de Thessalonique d'un grand nombre d'élèves. En outre, dans la mesure où l'armée grecque cède jusqu'en 1950 les installations de la Mission laïque aux Britanniques afin qu'ils y installent leurs forces militaires, l'école ne retrouve pas un rythme régulier avant cette date⁵³⁹. Avec 1 500 élèves, des difficultés financières et d'organisation, les perspectives des écoles laïques et religieuses semblent compliquées. A partir d'octobre

⁵³⁹ Archives du MAE, Europe 1944-1960, Grèce, 148, Consulat de Thessalonique au ministère des Affaires étrangères, n°109-111, Thessalonique, 31 octobre 1949.

1946, sous la direction du professeur de l'IFA, Guillaume Picot, puis sous la responsabilité personnelle du consul, Raoul-Duval, les programmes de cours sont modifiés⁵⁴⁰. En 1946, la Mission compte seulement 270 élèves. Des plans sont pourtant prêts pour un nouveau bâtiment, fruit d'une collaboration architecturale franco-grecque⁵⁴¹. L'enjeu est alors d'attirer une nouvelle clientèle : les élèves qui jadis fréquentaient le lycée allemand de la ville, désormais fermé⁵⁴². Et le défi est relevé puisqu'au deuxième trimestre de 1947, le lycée de la Mission compte 548 élèves, soit un total proche de celui d'avant-guerre. Attirant à lui les anciens élèves des écoles allemande, italienne et roumaine, il regroupe 1 020 élèves en 1948 et 1 750 en 1949 si l'on compte les élèves, étudiants et auditeurs de Thessalonique et des annexes de Kavala et Drama⁵⁴³. L'établissement renoue donc peu à peu avec son statut de centre culturel éducatif de Grèce du Nord et sa fréquentation d'antan⁵⁴⁴. Au terme d'une scolarité de trois ans, l'élève obtient un diplôme de l'institution. Mais au-delà du programme élémentaire, la direction diversifie son offre en proposant des cours publics de littérature, d'histoire de la civilisation française (du niveau du baccalauréat) et deux cours publics hebdomadaires sur la littérature française. A cela s'ajoutent des conférences à Thessalonique chaque semaine et de manière mensuelle à Kavala, Drama, Kastoria et Alexandroupolis. A la fin des années 1940, la Mission compte 2 200 élèves (auditeurs compris), 14 professeurs de lettres et un professeur de philosophie. De plus, le sous-directeur du lycée, Jacques Poisson, est en charge de la chaire de littérature française à l'université de la ville et deux autres professeurs du lycée siègent à l'Académie pédagogique de Thessalonique pour l'enseignement du français⁵⁴⁵. L'Association des anciens élèves de la Mission reprend son activité en 1947, symbole donc d'un temps nouveau pour une institution pourtant mise à mal par la guerre.

⁵⁴⁰ Archives du MAE, Relations culturelles, 1945-1947, Enseignement, 69, Rapport du consulat de Thessalonique au ministre des Affaires étrangères, n°12, Thessalonique, 31 novembre 1946.

⁵⁴¹ *Bulletin de la Mission laïque française*, 39^{ème} Assemblée Générale, 1947, p.7.

⁵⁴² Archives du MAE, Relations culturelles, 1945-1947, Enseignement, 69, Rapport du consulat de Thessalonique au ministre des Affaires étrangères, n°2, Thessalonique, 24 janvier 1946.

⁵⁴³ *Bulletin de la Mission laïque française*, 40^{ème} Assemblée Générale, 1947, p.6.

⁵⁴⁴ 1 400 élèves en 1951.

⁵⁴⁵ *L'enseignement français à l'étranger*, Paris, Imprimerie Nationale, 1952, p.653.

Le conflit affecte aussi les écoles catholiques. En dépit des dégâts nombreux, environ 25 écoles reprennent leur activité après la Libération. Pour les autorités françaises, les dysfonctionnements tiennent d'abord aux bombardements et aux conséquences de la guerre. Ainsi à Samos – où les bombardements britanniques des dernières années de guerre touchent des écoles françaises – ou encore dans les Cyclades, à Santorin et Tinos, de nombreuses familles aisées choisissent l'exil vers la capitale athénienne à la Libération avec pour conséquence la chute des effectifs des écoles catholiques insulaires. De fait, les institutions se retrouvant dans l'obligation de chercher une nouvelle clientèle, elles tentent d'attirer à elles des couches sociales moins aisées. Le résultat est concluant⁵⁴⁶. Entre 1945 et 1948, des missions diplomatiques françaises apportent aux écoles catholiques des îles grecques – avec le soutien de la Marine nationale française⁵⁴⁷ – du matériel et une aide à la réhabilitation de leurs locaux. De nombreuses écoles sont ainsi réorganisées, mais les problèmes de fonctionnement demeurent, en particulier celui du manque de personnel. Inquiets de la paupérisation et de l'instabilité politique, beaucoup de professeurs et moines rejoignent la France⁵⁴⁸. A la fin des années 1940, l'ambassadeur Vaux Saint Cyr⁵⁴⁹ effectue une visite des écoles religieuses des Cyclades et de Rhodes sur le bateau « L'Elan ». Le rapport⁵⁵⁰ qu'il adresse au ministre Robert Schuman nous donne une vision globale de la réorganisation des écoles insulaires :

⁵⁴⁶ Archives du MAE, Europe 1944-1960, Grèce 1944-1949, 76, Lettre de l'ambassade d'Athènes au ministre des Affaires étrangères, n°34/RC, Athènes, 16 janvier 1947.

⁵⁴⁷ Les diplomates français effectuent traditionnellement leurs visites dans les Cyclades avec les bâtiments de la Marine nationale. La France affiche ainsi sa force militaire et sa présence culturelle.

⁵⁴⁸ Archives du MAE, Europe 1944-1960, Grèce 1944-1949, 76, Lettre de l'ambassade d'Athènes au ministre des Affaires étrangères, n°34/RC, Athènes, 16 janvier 1947

⁵⁴⁹ En fonction du 18 août 1945 au 18 décembre 1951.

⁵⁵⁰ Archives du MAE, Europe 1944-1960, Grèce 1949-1955, Volume 148, Rapport de De Vaux Saint Cyr à Schuman, n°810/EU, Athènes, 26 novembre 1950.

TABLEAU 19 : ECOLES CONFESIONNELLES INSULAIRES DANS LA DEUXIEME MOITIE DES ANNEES 1940

(d'après les archives du MAE⁵⁵¹)

Ecole confessionnelle	Localisation et effectifs
Sœurs de Saint-Vincent de Paul	- Syra : 115 jeunes filles dont 20 suivent les cours de français. - Santorin : école de filles - Samos : 40 jeunes filles
Ursulines	- Tinos/Naxos : deux écoles avec au total 80 élèves
Lazaristes	- Santorin : école de garçons
Frères des Ecoles Chrétiennes	- Rhodes : une école de garçons (passée sous contrôle italien entre 1922 et 1947, elle est jusqu'en 1992 sous co-tutelle franco-grecque) - Syra : une école de 32 élèves de cours de langue
Mission Saint-Joseph	- La Canée : 300 élèves (et 10 professeurs) ce qui en fait une des institutions les plus importantes. - Chio
Sœurs de Notre-Dame de la Confession	- Corfou : 60 élèves

A Athènes, la situation semble plus favorable. Vite effacés, les dégâts ne pénalisent pas la reprise d'activité et les quatre écoles accueillent des élèves et des professeurs du Pirée et des Cyclades⁵⁵². A Thessalonique, l'école des Lazaristes ferme définitivement et les moines quittent la ville alors que l'Ecole de Saint-Vincent de Paul et le Collège De la Salle

⁵⁵¹ *Ibid.*

⁵⁵² Bombardée deux fois par les Alliés (6 décembre 1943 et 11 janvier 1944), l'école catholique Jeanne d'Arc du Pirée est quasiment détruite et les religieuses contraintes de gagner Athènes. Engagés en novembre 1944, les travaux sont suspendus pendant la guerre civile. Les cours reprennent malgré tout en février 1945.

tentent de survivre. A Kavala, les deux écoles, lazariste et des Frères de la Charité, restent fermées⁵⁵³ quand à Kalamari en revanche l'école accueille 550 élèves et 110 orphelines. Face à de telles difficultés, le ministre grec des Affaires étrangères demande à son homologue de l'Education de faire preuve de souplesse concernant l'adaptation des écoles françaises aux nouveaux règlements imposés après-guerre : « *le redressement de la France, sa place sur la scène internationale et le soutien sans partage que la France et tout particulièrement le général de Gaulle sont prêts à donner à notre pays afin de résoudre nos problèmes nationaux, imposent d'être favorable à l'égard de ce pays* ». La diplomatie grecque a besoin du soutien français pour ses revendications au congrès de la Paix qui se tient alors à Paris.

Globalement donc, la réhabilitation et la remise sur pied des établissements culturels catholiques français suppose un investissement financier considérable à long terme en raison de la pénurie que connaît le pays au sortir de la guerre civile. Toutefois le bilan des actions engagées par la France pour la réouverture des établissements confessionnels existants avant-guerre est plutôt positif. Face aux concurrences nouvelles et aux problèmes intérieurs grecs, Paris fait plus que maintenir ses positions comme le montre le tableau récapitulatif suivant :

⁵⁵³ Archives du MAE, Relations Culturelles 1945-1959, années 1945-1947, 65, Ambassade d'Athènes au ministre des Affaires étrangères, n°155, Athènes, 14 octobre 1946.

**TABLEAU 20 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ECOLES CONFESSIONNELLES DANS LA
DEUXIEME MOITIE DES ANNEES 1940**

(d'après les archives du MAE⁵⁵⁴)

Ville	Etablissement	Date de fondation	Niveau	Nombre d'élèves à la fin des années 1940	Nombre d'élèves en 1931
Athènes	Saint Joseph	1856	Gymnase	945 (932 filles)	200
	Léonin (Sina)	1907	Gymnase	460 (garçons)	500
	Léonin (Patissia)	1924	Gymnase	420 (garçons)	500
	Ursulines	1947	Gymnase	240 (filles)	-
Thessalonique	Calamari	1894	Gymnase	454 (filles)	189
	Gréco-français	1885	Primaire/Gymnase	450 (filles)	250
	De la Salle	1888	Primaire/Gymnase	405 (garçons)	196
Kavala	Saint Joseph	1909	Cours de français	165 (filles)	75
	Saint Vincent	1887	Cours de français	85 (garçons)	-
Chio	Saint Joseph	-	Cours de français	115 (83 filles)	60
Corfou	Sainte Marie	1857	Cours de français	24 (filles)	190
La Canée	Saint Joseph	1895	Cours de français	309 (297 filles)	-
Le Pirée	Jeanne d'Arc	1859	Gymnase	577 (9 garçons)	100
	Saint Paul	1893	Primaire/Gymnase	396 (garçons)	250
Tinos	Gréco-français	1862	Primaire	70 (filles)	175
Naxos	Sacré Coeur	1670	Primaire	103 (filles)	160
Patras	Saint André	1915	Primaire	50 (filles)	106
Samos	Saint Joseph	1901	Primaire	50 (filles)	50
Santorin	Sainte Marie	1841	Primaire	52 (filles)	50

⁵⁵⁴ Archives du MAE, Europe 1944-1960, Grèce 1949-1955, Volume 148, Rapport de De Vaux Saint Cyr à Schuman, n°810/EU, Athènes, 26 novembre 1950.

	Saint Joseph	1683	Primaire	-	30
Syracuse	Saint Georges	1914	Primaire	100 (garçons)	160
	Saint Vincent	1884	Primaire	120 (109 filles)	170
Volos	Saint Joseph	1904	Primaire/Gymnase	430 (370 filles)	75

Pour être tout à fait complets sur la situation de la présence éducative française, il nous faut tenir compte de l'enseignement du français dispensé par des particuliers. Les *frondistiria* constituent en effet une solution pour ceux qui, désireux d'apprendre le français, ne peuvent intégrer d'antenne de l'IFA car elle n'existe pas dans la région, ou parce qu'existante, elle ne peut accueillir de nouvelle inscription. Distinguons les *frondistiria* du français dont nous venons de parler des *frondistiria* organisés dans les années 1930, écoles de langue privées, mais avec des financements institutionnels français, italiens, allemands ou anglais. Il est bien difficile étant donné leur durée de vie variable et leur nombre d'élèves parfois restreint de donner des détails précis sur l'activité de ces écoles. Seules les statistiques officielles françaises nous livrent quelques informations à leur sujet :

TABLEAU 21 : LES FRONDISTIRIA

(d'après les archives du MAE⁵⁵⁵)

Ville	Nom des <i>frondistiria</i>	Date de fondation	Nombre d'élèves en 1949-1950
Athènes	Asseria	1932	27
	Vivier	1931	84
	Parissis	1938	175
La Canée	Alice Beau	inconnue	200
Karditsa et Chio	Des cours existent alors sans qu'on ait plus de détail. De manière générale, des cours privés devaient être organisés dans d'autres villes grecques.		

⁵⁵⁵ *Français et Institutions françaises à l'étranger*, Résultats de l'enquête du ministère des Affaires étrangères, 31 décembre 1950, Paris, Imprimerie Nationale, 1955, p.56 et 190.

2/ Les ligues franco-helléniques, victimes de la guerre civile ?

L'ambiance qui règne pendant la guerre civile perturbe les relations franco-grecques et affecte à divers degrés les institutions culturelles françaises. Parmi elles, il semble que ce soit les ligues qui pâtissent le plus de la situation, non pas tant d'un point de vue numérique que d'un point de vue qualitatif, c'est-à-dire en terme de nature.

Rappelons ici que les ligues les plus importantes sont alors la Ligue Franco-hellénique d'Athènes, la Ligue Franco-hellénique de Thessalonique et la Ligue Franco-hellénique des Jeunes. De telles associations constituent des piliers de la présence française et contribuent de manière décisive au renforcement des relations interétatiques et de l'influence française dans les cercles des acteurs politiques et économiques du pays. De plus, par l'organisation de cours de langue et de conférences, elles participent au rayonnement culturel français. Sous Métaxas ou pendant la guerre civile, les membres des ligues – majoritairement des Grecs – s'immiscent dans la lutte politique.

La Ligue Franco-hellénique de Thessalonique⁵⁵⁶ se heurte à des problèmes d'envergure. Durant la dictature de Métaxas, ses membres se sont divisés et ne retrouvent un semblant d'unité qu'après la guerre civile. Composée majoritairement de commerçants et d'hommes d'affaires, la Ligue n'entretient avec la France aucune relation particulière au point que certains membres collaborent avec l'occupant allemand pendant la guerre. A la Libération, de jeunes francophiles tentent de réactiver l'association qui s'était mise en sommeil entre 1941 et 1944, mais ils se heurtent bien vite aux anciens membres qui voient d'un mauvais œil ce désir de contrôle par de jeunes démocrates. Ils dénoncent alors, auprès des autorités grecques, le président de la Ligue, le général Kallidopoulos, et son collaborateur, le professeur Polychroniadis, comme membres actifs de l'EAM⁵⁵⁷. Le préfet de Thessalonique saisit l'occasion et menace, sous prétexte d'un vice de forme administratif

⁵⁵⁶ Les rapports divergent sur la date de sa fondation et hésitent entre 1936 et 1937. Liée dès le début à la Ligue sœur d'Athènes, elle compte 400 puis 300 membres suite à une loi prise sous Métaxas interdisant la participation des fonctionnaires publics à des organisations à caractère non national. En 1938, elle organise une conférence avec Jules Romains.

⁵⁵⁷ Leur sympathie socialiste est avérée.

(la liste des membres fournie par la direction est incomplète), de dissoudre l'organisation. Désireuse de préserver l'anonymat de ses membres de gauche, la direction de la Ligue refuse de se soumettre et la situation s'enlise. Raoul-Duval, alors consul de Thessalonique et à ce titre président honoraire de la Ligue, décide, dans ces conditions, de ne pas accepter le titre avant que la lumière soit faite sur le différend : « *de cette manière, on conserva notre liberté d'action à l'égard de n'importe quelle direction, la composition de laquelle pose des contestations de nature politique*⁵⁵⁸ ». Victorieux au terme des élections de la Ligue de novembre 1945, les démocrates sont invités par les diplomates français à ne pas provoquer les autorités grecques. Le consulat opte jusqu'en 1948 pour une position neutre : les Français ne désirent alors entretenir aucune relation avec la droite grecque soupçonnée d'accointances nazies pendant la guerre. Le problème est que cette neutralité suscite de nombreuses réactions chez les membres du gouvernement libéral Sophoulis alors même que l'influence de la Ligue est grandissante. La conséquence naturelle de cet état de fait est donc l'affaiblissement de l'influence française à cette période. Le nouveau consul, Paul Lorion, tente en 1948 de redresser la situation, obtient la démission de la direction de la Ligue et aspire à imposer une direction transitoire et modérée. En vain. Le nouveau président, le professeur de médecine, Panayiotopoulos, affiche son appartenance à la droite (Parti Populaire). Une preuve supplémentaire des difficultés rencontrées par les autorités consulaires et par la préfecture grecque est donnée par la participation à la nouvelle direction du professeur de français, Ouzounis, ex-député du Parti Populaire, connu pour son anticommunisme et pour son activisme visant à gêner le fonctionnement du Lycée de la Mission qu'il juge pro-communiste. Peu à peu, la Ligue s'éloigne de ses objectifs culturels initiaux et devient, sous l'impulsion des commerçants qui y sont majoritaires, une association à visée purement économique. Les dimensions politiques qu'elle a acquises influencent les échanges commerciaux franco-grecs mais contribuent dans le même temps, par effet de balancier, à accroître l'influence culturelle, économique et sociale des ligues américano-grecques et anglo-grecques (dont les effectifs augmentent). La France perd donc l'occasion d'améliorer son image à Thessalonique. En s'ingérant dans les conflits politiques intérieurs et en choisissant de soutenir les choix gouvernementaux grecs, les Français se

⁵⁵⁸ Archives du MAE, Europe 1944-1960, Grèce 1944-1949, n°76, Lettre du consul général de Thessalonique au MAE, n°2, Thessalonique, 27 octobre 1945.

coupent de la gauche démocratique et modérée qui a toujours revendiqué sa proximité culturelle avec la France et qui a toujours fait du modèle français une solution à la question politique grecque. Par opportunisme, parce qu'elle est débordée ou plutôt parce qu'elle n'a pas de vision à long terme, la Ligue se retrouve dans l'obligation de s'appuyer sur de nouveaux acteurs, les commerçants, dont l'objectif exclusif est l'intérêt économique et non plus le renforcement des relations culturelles entre la France et la Grèce. Au moment où les Britanniques et les Américains renforcent leur présence, les Français se coupent donc d'un de leurs soutiens les plus essentiels⁵⁵⁹.

La situation de la Ligue Franco-hellénique de Volos, ville fortement francophone, est, en bien des points, similaire. Lorsque la Ligue naît en 1945-1946, la cité compte déjà des ligues américano-grecques, anglo-grecques et soviéto-grecques. Son président, le médecin Saratzis, qui a étudié à Montpellier, est un admirateur de Léon Blum et soutient pendant la guerre civile l'Armée Démocratique de la Grèce. Des conflits politiques internes à l'association obligent aussi à sa mise en sommeil vers 1948-1949⁵⁶⁰.

A Athènes – et il y a là un élément supplémentaire validant la théorie de l'opposition capitale/province – les difficultés de la Ligue sont moins importantes. Un rapport évasif de 1946 souligne qu' « *alors que nos relations avec l'Ecole française sont à base de confiance réciproque absolue, nos rapports avec l'Institut ne sont pas empreints de la même compréhension. Un malheureux malentendu, que nous souhaitons se voir terminer rapidement, s'y est glissé pour rendre notre collaboration moins aisée*⁵⁶¹ ». Quelques obstacles affectent donc les activités de l'association mais, à la fin de la guerre civile, elle compte 3 321 membres d'après des experts français envoyés sur place (3 540 d'après l'ambassade) et semble n'avoir rien perdu de sa nature première de promotion de la culture française.

⁵⁵⁹ Les mentalités grecques évoluent dans le même temps : la quête d'un enrichissement rapide devient centrale et l'aspiration aux échanges culturels tient une place moindre.

⁵⁶⁰ Notons que les archives ne disent rien des problèmes rencontrés par les petites ligues franco-helléniques de Corfou ou de La Canée.

⁵⁶¹ Archives du MAE Nantes, Athènes, Série B, n°118, Compte-rendu de l'Assemblée générale de la Ligue Franco-hellénique d'Athènes, 8 décembre 1946.

3/ Les nouveaux outils meurtris

En dépit de situations très différentes, les institutions traditionnelles françaises retrouvent donc une activité « normale » après 1945. Il est loin d'en être de même pour les nouveaux outils de la présence française qui souffrent à l'évidence d'un manque d'ancrage en territoire grec.

S'implanter par la radio est, avant-guerre, un des enjeux et même une des conditions de la mise en place d'une véritable politique culturelle française. Les obstacles à cette réalisation sont nombreux. Les émissions françaises ne souffrent pas la comparaison avec celles de leurs concurrents et les réajustements à opérer tant sur le fond que sur la forme sont multiples. Inaugurée en 1938, la première radio grecque d'Etat, « Radio Athènes », lance, le 11 mars 1945, les premières émissions françaises.

La reconquête de l'influence passe aussi par le rayonnement artistique. En la matière, la tenue continuelle de conférences et d'expositions pendant la guerre, largement initiée par l'IFA, permet à la France de tenir son rang. Des séries de conférences sont d'ailleurs organisées par la Ligue Franco-hellénique des Jeunes au sortir de la guerre sur la poésie française après la Libération, ou encore sur le théâtre de Jean Anouilh⁵⁶². Certains secteurs sont toutefois délaissés comme celui de la musique. Aussi, lorsque la direction de l'Opéra d'Athènes émet le désir d'organiser un concert dédié aux Contes d'Hoffman et demande à la France de l'aide pour le matériel d'orchestre et les indications scéniques – les partitions ayant été perdues pendant l'occupation – le ministre des Affaires étrangères s'adresse à l'Association française d'action artistique en ces termes : *« je vous signale que l'Opéra d'Athènes est une institution qui, jusqu'à la guerre, a passablement subi l'influence allemande. A l'heure actuelle, les Britanniques s'y intéressent particulièrement. Des œuvres anglaises y sont représentées et un chef anglais y est attendu. Il est donc particulièrement*

⁵⁶² Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 110.

*important de saisir l'occasion qui nous est présentée d'étendre en Grèce notre rayonnement artistique*⁵⁶³ ».

La politique d'octroi de bourses étudiantes (qui prennent en charge les frais de voyage), mise à mal pendant la guerre, est réactivée dès 1945. A cette date, 800 demandes sont faites auprès des autorités françaises compétentes (contre 350 pour le Royaume-Uni) et seules 80 candidatures sont retenues parmi lesquelles des profils aussi variés que des peintres, des architectes, des avocats ou des étudiants. Toutefois, cette reprise d'activité est vite perturbée par le climat de fanatisme anticomuniste qui règne alors en Grèce. Soupçonnée d'utiliser l'outil que sont les bourses pour abriter en France des communistes hostiles au régime, la France subit les pressions des autorités grecques et se voit contrainte de lâcher du lest. Stabilisé autour de 100-120 en 1945, le nombre de bourses accordées diminue à partir de 1946. On ne compte plus, cette année-là, que 40 bourses (sur les 50 initialement prévues), au motif que de trop nombreux candidats ont un niveau insuffisant. La promotion compte alors des techniciens, des médecins, des pédagogues, des juristes, des archéologues et même un pianiste⁵⁶⁴. A la fin de l'année 1946, une commission mixte franco-grecque est mise en place pour examiner les nouvelles candidatures à des bourses. Pour les membres grecs de la commission, qui parfois ne parlent pas français, la priorité est alors d'évaluer les idées politiques, et non les qualités, des demandeurs. En 1947, seules 30 bourses sont donc proposées, et 20 sont accordées à des fonctionnaires pour des études post-universitaires à Paris ou dans d'autres villes françaises. En avril 1947, la France s'engage, auprès des instances grecques, à ne plus renouveler les bourses de 1945 et, en 1948, on compte dix bourses de moins que l'année précédente. Le contre-espionnage grec fait pression pour obtenir l'annulation des bourses des philosophes Kostas Axelos et Kostas Papaioannou et de l'écrivaine Mimika Kranaki. Les services français soutiennent alors les services policiers grecs dans la surveillance de l'activité des boursiers mais se refusent à les

⁵⁶³ Archives du MAE, Service des échanges artistiques, 1er versement, carton 840, Lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de l'Education nationale, Association française d'action artistique, Paris, 26 mars 1946.

⁵⁶⁴ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 107.

expulser⁵⁶⁵. Plus que le contexte économique de reconstruction qui pèse de manière évidente sur les budgets affectés aux échanges culturels, c'est bien la « chasse aux sorcières⁵⁶⁶ » communistes qui motive, côté grec, cette réduction drastique.

Le cas le plus révélateur de la situation de la France en Grèce dans la deuxième moitié des années 1940 est sans nul doute le secteur touristique. Une note de l'attaché commercial adressé à l'ambassadeur de France en Grèce en mars 1945 reflète bien tous les enjeux de l'après-guerre pour le développement du tourisme⁵⁶⁷. Il y est fait mention des revendications de l'agence de tourisme et de voyages Hermès. Celle-ci, dirigée par M.C.G. Athanassoulas, organise avant-guerre les plus importantes croisières annuelles françaises en Grèce : celles des Amis du Louvre, de l'association Guillaume Budé, du Musée Carnavalet, du Voyage en Grèce, du Tourisme Français... Appréciée de la légation pour sa contribution au « *développement du mouvement touristique entre la France et la Grèce* », l'agence rend pendant la guerre des services, en prenant par exemple en charge l'agencement des bateaux suédois de la Croix Rouge Internationale sur nomination directe de Genève, et elle se tient à l'écart de toute collaboration avec l'ennemi. Dans une lettre adressée à l'attaché commercial, l'agence Hermès insiste sur son rôle depuis le début de l'expansion du tourisme français en Grèce. Visant une clientèle mêlant élite, classes intellectuelles et modernes, étudiants boursiers, elle se targue d'avoir su créer, à bord du « Champollion » ou encore du « Théophile Gautier » : « *des souvenirs inoubliables d'avant-guerre pour les touristes français* ». Et d'ajouter que : « *L'Association Guillaume Budé, les Amis du Louvre, le Tourisme Français ont été nos meilleurs collaborateurs dans l'organisation des croisières, des itinéraires, et pour le recrutement du public le plus sélecte* ». La guerre suspend cependant toute évolution du mouvement touristique que l'agence appelle de ses vœux. Elle propose, pour la relancer, d'axer les futurs séjours sur « *un accueil simple et cordial, non seulement pour ceux qui ont des études de lettres et de sciences à compléter, mais aussi pour ceux qui comme des militaires convalescents, des prisonniers libérés, des*

⁵⁶⁵ Une telle attitude aurait été étrangère à la mentalité française et ce d'autant plus que les communistes étaient non seulement légaux mais qu'ils étaient partie intégrante du gouvernement français jusqu'au 5 mai 1947.

⁵⁶⁶ On pardonnera l'anachronisme.

⁵⁶⁷ Archives du MAE Nantes, Note de l'attaché commercial en Grèce pour Monsieur le ministre de France à Athènes, Athènes, 12 mars 1945, n°30/1433.

personnes fatiguées se voient prescrits un climat doux et une cure dans des stations balnéaires ». Elle mise donc sur des séjours de convalescence, ce qui, aux yeux des autorités françaises, « *donnerait du travail aux agences de voyages françaises pour la préparation du voyage au départ de Paris, de Marseille et d'autres villes de France* ». Et Hermès de conclure qu'elle se chargera de tout à partir de l'embarquement, en relation avec toutes les principales organisations françaises, dans le but de « *resserrer le nœud qui nous unit à la France, tant comme Hellènes, que comme agence touristique professionnelle au service de la majorité de la clientèle française* ». On est encore loin de la mise en place d'un tourisme de masse, mais l'idée est désormais lancée que le voyage en Grèce n'est plus seulement l'apanage d'une élite lettrée...

Si les voyages de Français en Grèce semblent prendre le chemin d'une lente « démocratisation », il n'en va pas de même des voyages de Grecs en France. La guerre civile et l'instabilité qui en découle rendent draconiennes les conditions d'obtention d'un visa de sortie pour la France. Il est nécessaire de demander une autorisation à la Banque de Grèce qui ne l'accorde « *que dans les cas prévus par décret tels que le règlement d'affaires, les raisons de santé ou la poursuite de certaines études*⁵⁶⁸ ». Les voyages d'agrément en sont donc exclus. Par ailleurs, le voyageur grec vers la France doit, pour se procurer un billet, fournir la preuve qu'il a emporté un montant de devises au moins égal à celui de la contrevaletur de son billet. En dépit des difficultés, « *la venue de touristes grecs en France reste possible, [...] étant donné qu'il est facile de camoufler un voyage d'agrément en déplacement motivé pour des raisons de santé*⁵⁶⁹ ». L'obstacle majeur à l'expansion d'un tourisme grec vers la France réside en fait surtout, si l'on en croit l'ambassadeur Vaux Saint Cyr, dans « *la difficulté que les autorités françaises elles-mêmes apportent à la délivrance de visas pour la Grèce* ». La conclusion du diplomate renvoie à des constats déjà établis avant-guerre et n'ayant pu, faute de moyens et à cause du conflit, trouver d'issue : « *l'absence d'avions et de navires français faisant le trafic entre la France et la Grèce constitue un sérieux obstacle au développement d'un mouvement touristique grec vers la*

⁵⁶⁸ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 90, E7, I et II, Tourisme étranger en France et Français en Grèce (1928-1954), Lettre de Vaux Saint Cyr au ministre des Affaires étrangères, Athènes, 13 mars 1946.

⁵⁶⁹ *Ibid.*

*France*⁵⁷⁰ ». Le temps du renouveau a donc sonné et la relance de la présence française passe par la définition d'une nouvelle politique culturelle.

II. RELANCER LA PRESENCE FRANCAISE : METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE

A. Définition de nouveaux enjeux

1/ Renforcer

Face à une nouvelle donne géopolitique, la France peine à trouver sa place. Devenue puissance moyenne, elle se trouve face à deux défis. Le premier, intérieur, l'oblige à penser tout à la fois les plaies morales de la guerre (et donc à réformer son système politique) et les plaies économiques (et donc à relancer son appareil productif). Le second, extérieur, la plonge dans une ambiance de concurrence exacerbée sur tous les espaces où elle cherche à imposer son influence, et notamment en Grèce. C'est sans doute cet état de confusion qui l'amène d'ailleurs à s'accrocher coûte que coûte à l'idée d'un lien inoxydable entre elle et le peuple grec et ce, alors même qu'elle perçoit des changements politiques majeurs. La fin de la guerre exclut pour un temps les puissances allemande et italienne qui, conscientes de l'impuissance de leurs pays, « *rejettent plus résolument toute politique de puissance qui leur rappelle le cauchemar qu'elles viennent de vivre*⁵⁷¹ ». A l'inverse, d'autres pays en pleine expansion, à savoir les Etats-Unis et le Royaume-Uni, imposent une présence de plus en plus marquée alors que celle-ci était discrète, ou du moins circonscrite, avant-guerre. Le rayonnement culturel français est donc mis en péril par la translation du cœur du système politico-économique mondial de l'Europe vers les Etats-Unis et par la diffusion rapide de

⁵⁷⁰ *Ibid.*

⁵⁷¹ ROBERT (F.), GIRAULT (R.) (sous dir.), *La puissance française en question 1945-1949*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, p.467.

l'anglais comme langue universelle. Face à ce nouveau contexte, Paris décide donc de réagir et redéfinit les objectifs essentiels de sa politique culturelle. Quatre priorités sont alors établies :

- a) restructuration et réorganisation au plus vite des établissements français et reprise des activités françaises dans le domaine culturel.
- b) renforcement financier des établissements, écoles, hôpitaux et associations franco-hellènes.
- c) entreprise de limitation de l'emprise britannique, américaine et allemande dans le domaine de l'éducation et volonté de contrebalancer la promotion par les autorités grecques de l'anglais comme langue administrative et d'enseignement principale.
- d) renouvellement de l'accord culturel de 1938.

Les objectifs sont donc nombreux et, de fait, difficiles à atteindre. Par ailleurs, l'état des principaux établissements culturels français est, dans la deuxième moitié des années 1940, préoccupant financièrement voire physiquement (destructions ou délabrement des constructions).

Considérant la situation critique de l'économie française, beaucoup au Quai d'Orsay jugent que les dépenses culturelles et relatives à la francophonie relèvent d'un luxe trop grand. Pourtant, en dépit d'un contexte difficile, l'objectif prévoyant la réouverture des établissements existant avant guerre est partiellement atteint et il n'est pas exagéré de considérer qu'il y a là un facteur important de l'amélioration de l'image de la France auprès du Grec moyen. Profitant de la formidable énergie déployée par l'Institut pendant l'occupation, le réseau culturel français semble donc se renforcer après-guerre. On notera au passage que l'évolution de l'EFA vers une voie de plus en plus scientifique lui fait perdre de son rayonnement en tant qu'acteur majeur de la politique culturelle française⁵⁷². L'heure est donc au renforcement de la présence mais aussi à sa restructuration.

⁵⁷² Il est patent que la conférence d'Eluard promue par l'IFA en 1946 réchauffe plus sûrement le cœur des Grecs que la lecture du *Bulletin de Correspondance Hellénique*.

2/ Restructurer

Face à des problèmes financiers liés à l'après-guerre et à une crise de l'universalité de la francophonie⁵⁷³, l'Etat doit agir pour restructurer et protéger son réseau culturel. Le temps où les initiatives privées et les missionnaires ouvraient la voie vers l'étranger semble révolu et les autorités se doivent désormais non plus d'être suivistes, mais d'impulser les actions dans le cadre d'une diplomatie culturelle. Après guerre, « *on passe progressivement d'une action culturelle qui se moque de ses effets en retour, commune aux puissances européennes qui pratiquent "l'impérialisme culturel", à une action culturelle qui se conçoit comme relation fondée sur un principe d'échange réciproque entre les pays*⁵⁷⁴ ». C'est dans cette perspective que sont renouvelés le ministère des Affaires étrangères et les services relatifs à l'action culturelle. Le 13 avril 1945, un décret présidentiel donne en effet naissance à un nouvel organe de la présence française à l'étranger : la Direction générale des relations culturelles (DGRC). Chargée dans un premier temps de réformer les établissements français de l'étranger, elle doit ensuite œuvrer à l'élargissement des activités et des relations culturelles de la France. La DGRC est donc, d'une certaine manière, le successeur du Service des œuvres françaises à l'étranger (SOFE) dont l'action a été réduite dans le cadre du ministère des Affaires étrangères de 1920 à 1939⁵⁷⁵.

Dès les premières années d'après-guerre, la DGRC, en étroite collaboration avec les services de la Marine et de l'Armée, tente de remettre en état les bâtiments français et aspire à poser les jalons d'une restauration de l'action culturelle française. Le problème essentiel auquel elle doit alors faire face n'est pas tant celui de la reconstruction que celui de la concurrence. En effet, les dégâts matériels sont relativement réduits en raison de l'ambivalence française pendant la guerre. En revanche, l'après-guerre ouvrant en territoire grec un temps de contre-attaque de la langue et de la civilisation anglo-saxonne, l'influence

⁵⁷³ L'armistice de juin 1940 a entaché le prestige français et le mouvement de décolonisation naissant affecte son image dans le monde.

⁵⁷⁴ DUBOSCLARD (A.), GRISON (L.), JEANPIERRE (L.), JOURNOUD (P.), OKRET (C.), TRIMBUR (D.), *Entre rayonnement et réciprocité. Contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, op.cit., p.19.

⁵⁷⁵ La DGRC devient en 1956 la Direction générale des affaires culturelles et techniques puis en 1969 la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques.

française se trouve en péril face à un modèle culturel qui peut appuyer son expansion sur une suprématie financière et technologique. Toute la difficulté repose donc sur le fait qu'en même temps qu'elle la critique et la combat, la France succombe elle-même à l'influence anglo-saxonne, « à l'impérialisme de Hollywood et au colonialisme de Coca-Cola⁵⁷⁶ ». Entre 1945 et 1949, protéger l'aire d'influence culturelle française est d'autant plus ardu que les initiatives, pourtant réalistes, se heurtent à l'impuissance économique de l'Etat français et à l'instabilité politique⁵⁷⁷.

Par ailleurs, si la volonté de restructurer la présence française est indéniable, il serait prématuré de conclure à l'avènement d'une nouvelle diplomatie promouvant des relations équilibrées entre France et Grèce. Nombreux sont ceux qui, au Quai d'Orsay, restent imprégnés de la logique diplomatique d'avant-guerre. Les témoignages d'amitié des patriotes grecs à l'égard des Français résistants au moment de la Libération de Paris sont, pour beaucoup d'acteurs du rayonnement culturel français, le signe d'un lien indéfectible entre les deux pays : « de pareils témoignages à eux seuls constituent pour nous tous la meilleure récompense de quatre années de fidélité et de lutte, à un des postes les plus avancés, les plus difficiles mais les plus beaux de ce rayonnement français à l'étranger qui, telle l'espérance de Péguy, a montré qu'il demeurerait « une flamme impossible à atteindre, impossible à éteindre au souffle de la mort »⁵⁷⁸ ». Impossible à faire disparaître peut-être mais pas impossible à amoindrir si on en juge par la rudesse des concurrences mises en place après guerre.

⁵⁷⁶ WALL (I.M), *L'influence américaine sur la politique française, 1945-1954*, Paris, Balland, 1989, pp.170-187.

⁵⁷⁷ La IVème République est en effet marquée par une « valse » des ministères.

⁵⁷⁸ Archives du MAE, Rapport sur le rôle intellectuel et moral joué en Grèce par l'IFA pendant les années de guerre 1940-1944, rédigé par R. Milliex, secrétaire général de l'IFA, Athènes, 8 septembre 1944.

B. Entre tradition et modernité : les hésitations françaises

1/ Les facteurs du renouveau

La présence culturelle française peine à trouver ses marques et oscille alors entre volonté de conserver les stratégies d'avant-guerre et nécessité de s'adapter à un temps nouveau.

C'est d'abord du côté de l'IFA qu'il faut chercher le renouveau. Avec des effectifs de 2 000 à 2 200 élèves à la fin des années 1940, l'Institut repense les niveaux d'études proposés « *afin de répondre à tous les besoins d'une clientèle où toutes les formations, toutes les professions, tous les goûts sont représentés*⁵⁷⁹ ». Aux quatre classes de baccalauréat s'ajoutent une préparation à la licence et des cours oraux renouvés en 1947. La même année est attribuée la première subvention sur le budget de l'Institut au CEAM dont les équipes comptent des néohellénistes « *parmi les plus qualifiés de France*⁵⁸⁰ ». Des livres scolaires, des tableaux muraux pour l'enseignement oral, des traductions d'ouvrages du français vers le grec et inversement, des partitions musicales ou encore *les Cahiers de l'Hellénisme* viennent en appui de la politique active menée par l'Institut.

L'essaimage de l'IFA est globalement spectaculaire sur la période qui va de 1945 au tout début des années 1950⁵⁸¹. Le pic du nombre d'annexes de l'IFA est atteint en 1948 (32 antennes soit environ 12 500 élèves⁵⁸²) et l'Institut à la fin des années 1940 « *est devenu aussi bien à l'étranger qu'en France et en Grèce un centre d'études néo-helléniques qui s'impose désormais à l'attention de tous les hellénistes*⁵⁸³ ». Et Merlier de s'extasier :

⁵⁷⁹ Rapport du directeur de l'IFA à l'ambassade de France en Grèce, 24 décembre 1951.

⁵⁸⁰ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 78, D24, III, Importations en Grèce de livres et journaux, 1940-1951, Lettre de Vaux Saint Cyr à G. Bidault, MAE, 16 janvier 1946.

⁵⁸¹ Archives du MAE Nantes, Rapport du directeur de l'IFA à l'ambassadeur de France en Grèce, 24 décembre 1951.

⁵⁸² Archives du MAE, Europe 1944-1960, Grèce, 116, Rapport du Service des Enseignants et des Etablissements à l'étranger relatif à la situation de la langue française en Grèce, Paris, non daté.

⁵⁸³ *Ibid.*

« *Chaque jour, nous battons nos propres records*⁵⁸⁴ ! ». Sur la période 1944-1949, les antennes de l'IFA se multiplient surtout en province alors qu'elles ont tendance à régresser en nombre à Athènes. D'après le Quai d'Orsay, l'IFA compte, à la fin des années 1940, 19 professeurs de lettres, 4 de mathématiques et de sciences, 4 de philosophie et un professeur d'histoire. L'Institut apparaît alors comme une annexe de l'Université, image renforcée par le fait qu'il assure, à partir de 1947, la préparation de la licence ès lettres de l'Université de Paris⁵⁸⁵. On peut donc parler d'un climat d'effervescence pour qualifier l'ambiance à l'IFA. Des filiales existantes mais mises en sommeil par la guerre reprennent leur activité : Patras en 1945 puis Larissa, Tripoli, Sparte, Thèbes, Le Pirée entre 1945 et 1948. D'autres voient le jour entre 1945 et le début des années 1950 :

⁵⁸⁴ MERLIER (O.), *Octave Merlier : un grand Français, un ami de la Grèce*, Paris, Société d'édition des Belles Lettres, 1983, p.309.

⁵⁸⁵ *L'enseignement français à l'étranger, op.cit.*, pp.652-653.

TABLEAU 22 : ANNEXES ORGANISEES PAR L'IFA DANS LA DEUXIEME MOITIE DES ANNEES

1940

(d'après les archives du MAE⁵⁸⁶)

<u>Annexes en Attique</u>
Institut du Pirée
Annexe de Patissia
Kalithéa
Kolons
Ampelokipoi
Koukaki
Pagrati
Moschato
Nea Kokkinia
Tampouria
Filothei
Nea Smyrna

<u>Annexes en province</u>
Egio
Chalcis
Corfou
La Canée
Lamia
Larissa
Livadia
Nauplie
Pyrgos
Sparte
Thèbes
Tripolis
Volo
Corinthe
Xylocastron
Patras
Kiato
Argos
Héraklion
Kalamata

⁵⁸⁶ *Ibid.*

La Libération sonne donc le temps du renouveau pour l'IFA ce qui ne doit pas manquer de rejaillir positivement sur d'autres secteurs de la présence culturelle française tels que le livre comme le souligne, en 1946, le conseiller commercial français: « *L'intensification de la vente des livres français étant étroitement liée à l'importance de l'enseignement de notre langue dans ce pays, et les circonstances étant favorables au développement de cet enseignement, il n'est pas douteux que le marché grec présente un grand intérêt pour la diffusion des ouvrages français*⁵⁸⁷ ». Durant l'occupation, les seuls livres reçus en Grèce sont italiens et allemands et le livre français éclipsé. Un premier signe de relance intervient lorsque, le 15 février 1946, la question des règlements qui handicape la France depuis longtemps trouve une résolution. Désormais les importations en Grèce de livres et de publications sont libres. Reste alors à sceller un accord commercial franco-hellénique, « *seule chance de ne pas voir les livres, journaux, films et produits manufacturés français disparaître complètement du marché grec*⁵⁸⁸ », permettant des règlements directs en francs, sur le modèle de ce qui existe déjà entre Athènes et Londres (les libraires grecs obtenant sans mal du change de Londres pour le paiement de leurs factures). Dans son rapport daté du 10 mai 1946, le conseiller commercial français en Grèce estime que les besoins en livres français sont, depuis 1945, considérables⁵⁸⁹. Cependant, il juge difficile de chiffrer la capacité d'absorption du marché grec dans la mesure où le pouvoir d'achat a fortement diminué. Très vite, la forte demande de livres scolaires, et plus largement d'ouvrages d'auteurs connus, dépasse la capacité des éditeurs français à assurer la fourniture. Le conseiller voit dans cette situation un motif d'optimisme et assoit ses certitudes d'une reprise de la vente du livre français sur le constat que son prix est à peu près identique à celui de la concurrence britannique et globalement moins cher que celui de la concurrence américaine.

⁵⁸⁷ Archives du MAE Nantes, Note n°119a/104 sur les importations de livres et de publications en Grèce, Ambassade de France en Grèce, Le conseiller commercial, Athènes, 10 mai 1946

⁵⁸⁸ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 78, D24, III, Importations en Grèce de livres et journaux, 1940-1951, Lettre de Vaux Saint Cyr à G. Bidault, MAE, 16 janvier 1946.

⁵⁸⁹ *Ibid.*

TABLEAU 23 : COMPARATIF DE PRIX ENTRE LIVRES FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMERICAINS

(d'après les archives du MAE⁵⁹⁰)

	Français(e)	Anglais(e)	Américain(e)
Livre	70 à 150 francs le volume soit 4 300 à 9 000 drachmes	6 à 10 shellings le volume soit 6 000 à 10 000 drachmes	-
Publication	40 à 50 francs soit 2 000 à 2 500 drachmes Journaux quotidiens : 200 drachmes	<u>Britannia</u> : 1 500 drachmes <u>Punch</u> : 750 drachmes <u>The Sphere</u> : 1 500 drachmes	<u>Life</u> : 1 250 drachmes <u>Colliers</u> : 600 drachmes <u>Saturday Evening Post</u> : 1 250 drachmes <u>Movie Life</u> : 2 200 drachmes <u>Readers Digest</u> : 1 500 drachmes
NB : sur la base des cours officiels : 480 francs la livre sterling en France ; 20 000 drachmes la livre sterling en Grèce ; 1 franc = 41,66 drachmes au moment de l'écriture du rapport (ie 1946).			

Seule ombre au tableau, le conseiller déplore l'insuffisance des moyens de transports et soutient les efforts des armateurs grecs pour rétablir une liaison régulière avec Marseille. Il appelle de ses vœux le rétablissement au plus vite, par les armateurs français cette fois, d'une liaison normale entre Marseille et Le Pirée « *car cette question de transports est primordiale non seulement pour nos exportations de livres mais pour nos exportations en général vers la Grèce*⁵⁹¹ ».

Prenant acte de la nouvelle donne d'après-guerre, le conseiller commercial propose d'établir une nouvelle classification des livres en fonction de leur prix de vente.

⁵⁹⁰ *Ibid.*

⁵⁹¹ *Ibid.*

TABLEAU 24 : CLASSIFICATION DES LIVRES FRANÇAIS EN FONCTION DE LEURS PRIX DE VENTE

(d'après les archives du MAE⁵⁹²)

	Livres de Catégorie A (= publiés par de grandes maisons d'édition françaises)	Livres de catégorie B (= ouvrages de demi-luxe c'est-à-dire ouvrages d'art à prix relativement modestes)	Livres de catégorie C (= édition de luxe à tirage restreint, papiers spéciaux)
En 1929	- livre français = 80-100 dr - livre allemand = 50-70 dr - livre grec = 50-70 dr - autres = 60-80 dr	- livre français = 500-800 dr - livre étranger = 500-800 dr - livre grec = 500-800 dr	- livre français = 2 000-20 000 dr - livre étranger = pas d'équivalent
En 1947	- livre français = 60 000-80 000 dr - livre étranger = 35 000-45 000 dr - livre grec = 20 000-30 000 dr	- livre français = 1 000 000 dr - livre étranger = 1 000 000 dr - livre grec = 800 000 dr	-
En 1948	- livre français = 30 000-40 000 dr - livre étranger = 40 000-60 000 dr - livre grec = 25 000-45 000 dr	- livre français = 700 000 dr - livre étranger = 100 000 dr - livre grec = 100 000 dr	- livre français = 4 000 000-5 000 000 dr

⁵⁹² *Ibid.*

Avant-guerre, le principal concurrent de la France pour les livres de catégorie A est l'Allemagne, car « *ce pays grâce à une politique de clearing habile et de propagande judicieusement menée s'était attaché à vendre ses livres aux mêmes prix que les livres nationaux, sans doute grâce à de gros sacrifices consentis par l'éditeur* ». En 1948, c'est le livre américain qui constitue le principal concurrent. Face à la méthode de best-seller qui se fonde sur un prix décroissant à mesure que les rééditions se succèdent, la France ne peut offrir d'article équivalent.

Dans le domaine des éditions de luxe ou de semi-luxe, la France reste sans réelle concurrence, avant et après-guerre⁵⁹³. Là où les parutions allemandes se spécialisent dans les reproductions de photos d'art « *non en couleur et généralement accompagnées de textes médiocres mais qui faisaient grosse impression sur un public moyen* », la France propose « *une grande variété d'articles* » : ouvrages classiques des éditions Cluny ou de la Pléiade, ouvrages spécialisés de Larousse ou de l'Illustration, ouvrages universitaires (éditions Dalloz, Masson...). Et le conseiller commercial de conclure : « *c'est en grande partie à la contribution de ce genre de vente que nous devons de conserver la seconde place dans le marché grec* », tout en reconnaissant que ledit marché « *est très limité puisque s'adressant à un public limité*⁵⁹⁴ ». Il insiste en revanche sur la nécessité d'être vigilant face à la fois à la concurrence du Royaume-Uni dans le domaine des manuels scolaires et au développement d'un enseignement national grec « *souvent farouchement intransigeant* ». Il revient, par exemple, sur la proscription en sous-main d'ouvrages français d'histoire qui affirment que la population macédonienne n'est pas exclusivement grecque : « *un choix judicieux doit donc être fait dans les manuels scolaires qui seront envoyés en Grèce et la direction de nos différents instituts dans ce pays ne sera jamais assez consultée sur ce sujet*⁵⁹⁵ ». S'appuyant

⁵⁹³ Le conseiller commercial note toutefois l'apparition depuis 1945 d'une concurrence nouvelle britannique en ce domaine « *sans succès décisif* » toutefois.

⁵⁹⁴ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 78, D24, III, Importations en Grèce de livres et journaux, 1940-1951, Lettre de Vaux Saint Cyr à G. Bidault, MAE, 16 janvier 1946.

⁵⁹⁵ *Ibid.* L'allusion porte sur une parution de l'INSEE portant sur les minorités ethniques en Europe centrale et balkanique qui déchaîne les foudres des universitaires, des milieux ecclésiastiques, des journalistes et des politiciens car elle pose la race macédonienne comme un fait historique. Un manuel d'histoire est interdit à

sur une partition en deux sections de la Grèce (Grèce du Nord et Grèce du Sud et îles), la diffusion du livre français relève d'un quasi monopole des Messageries Hachette⁵⁹⁶. Le conseiller déplore que les services culturels français ne soient pas plus impliqués dans ce réseau essentiel : la librairie Molho de Thessalonique, cœur de la diffusion en Grèce du Nord, ne reçoit aucune documentation de ces services et est contrainte de démarcher directement les éditeurs privés.

2/ Les facteurs de la permanence

Dans la veine des pratiques d'implantation d'avant-guerre, Paris continue entre 1945 et 1949 à envoyer en territoire grec des représentants de sa vivacité culturelle. Ainsi, à l'automne 1946, Edith Piaf séjourne durant trois semaines à Athènes. Son voyage n'est toutefois pas une initiative du gouvernement français, mais celle d'un établissement privé « *qui tient à Athènes une place à peu près analogue à celle du Maxim's à Paris* ». L'ambassadeur Vaux Saint Cyr se félicite malgré tout des répercussions positives de ce séjour pour le rayonnement français : « *Elle y a remporté un succès considérable. La presse lui a consacré de nombreux articles, notamment à l'occasion d'un gala de charité pour les indigents de la colonie française et pour certaines œuvres grecques, au cours duquel elle a accepté de chanter*⁵⁹⁷ ». Garanties de la continuité d'une présence culturelle française en Grèce, ces événements ponctuels connaissant des retentissements variables en fonction des représentants envoyés. Par ailleurs, l'exemple précédent montre bien qu'elles ne sont pas systématiquement encadrées par l'Etat et, de fait, difficiles à intégrer à un plan de modernisation d'ensemble.

la parution en 1947, car on y lit que « *le clergé orthodoxe s'est séparé à l'occasion du schisme grec du clergé catholique* » alors que la thèse orthodoxe est que la responsabilité de la séparation incombe à Rome.

⁵⁹⁶ En Grèce du Nord, le diffuseur essentiel est la librairie Molho et en Grèce du Sud la librairie Kauffmann.

⁵⁹⁷ Archives du MAE, Service des échanges artistiques, 1^{er} versement, carton 840, Lettre de Vaux Saint Cyr à Georges Bidault, président du GPRF, ministre des Affaires étrangères, Athènes, 1^{er} octobre 1946.

La permanence d'une politique éditoriale assure à la France une présence continue en Grèce. Ainsi la *Revue de l'Alliance française*, parution mensuelle éditée par le siège parisien du boulevard Raspail, continue de paraître durant la guerre civile moyennant un abonnement annuel de 100 francs puis de 300 à partir de juin 1947. Le numéro 29 de mai 1947 présente ainsi des chroniques sur la vie spirituelle des provinces de France, sur les expositions tenues dans l'hexagone et constitue, au même titre que d'autres parutions anciennes du même type, un des agents traditionnels de l'implantation culturelle française en Grèce.

III. LES OBSTACLES AU RENOUVEAU

A. Etre présent en Grèce : les divergences de vues françaises

1/ Les tensions entre l'Institut français d'Athènes et la représentation diplomatique

La crise générée par la guerre civile fait ressurgir, au sein de la communauté française, les divergences de vue sur les modalités d'exercice de la présence culturelle en Grèce. Ces désaccords, parfois profonds mais mis en sommeil par l'expérience commune de la résistance à l'occupation, se cristallisent particulièrement autour du différend qui oppose la direction de l'IFA et le Quai d'Orsay.

A l'occasion des célébrations du 14 juillet 1945, Roger Milliex, alors sous-directeur de l'IFA, organise des manifestations dans la capitale. 15 000 partisans de l'EAM sont autorisés à prendre part à l'événement⁵⁹⁸ et le jeune poète Yannis Ritsos, futur prix Lénine, déclame un poème en l'honneur de la France intitulé « Notre sœur aimée, la France ». Les tensions au sein des Français d'Athènes apparaissent au grand jour quand, lors d'une de ces

⁵⁹⁸ Notons que les membres de la Ligue Franco-hellénique des Jeunes sont membres de l'organisation résistante des jeunes (EPON), directement alliées à l'EAM.

manifestations, l'attaché François Puaux et l'attaché militaire, le colonel Dorange, se retirent avec ostentation en accusant Milliex d'intrusion dans les affaires politiques grecques. De 1946 à la fin de la guerre civile en 1949, les attaques contre Merlier et Milliex se multiplient en France : « *Ces farouches partisans de l'EAM, mariés à des communistes, remplissent la bibliothèque de l'Institut de la littérature la plus à gauche qui soit et transforme l'établissement en annexe de l'ambassade soviétique*⁵⁹⁹ ». Le journaliste français Gaston Servant, dans *L'Etoile du Soir*, s'évertue, dans un article tout en nuances, à discréditer le rôle de l'Institut. Il note ainsi que si tous les Grecs parlent français, c'est l'œuvre de l'EFA, car règne en son sein l'influence et la vraie pensée française en Grèce. D'après lui, l'Institut s'est écarté de son vrai rôle en se mêlant de la politique intérieure grecque et en « fricotant » avec l'extrême gauche. Pour étayer son accusation, Servant note que l'Institut anglais compte 7 000 élèves, l'Institut américain 4 000, quand l'IFA n'en compte que 3 000 : c'est « *seulement grâce à l'attitude de l'Ecole française et au couple De Vaux Saint Cyr que la France conserve son prestige* ». Sûr que le rôle traditionnel de l'Institut sera bientôt restauré et qu'« *ici tout est clair afin qu'il ne reste pas la moindre ombre qui puisse couvrir le nom de la France*⁶⁰⁰ », il conclut par un encouragement, dans un contexte aigü de concurrence, au retour des Athéniens aux cours de l'IFA. La visite, en mai 1949 – sur invitation de l'IFA – de Paul Eluard et des socialistes et radicaux Yves Farge, Henri Bassis et Jean-Paul Hermann aux partisans communistes à la frontière albano-grecque, quelques mois avant leur déroute, n'est pas de nature à faire taire les critiques⁶⁰¹.

Pourtant l'engagement de Merlier, loin d'être une acceptation pure et simple de la politique du KKE ou de l'EAM, n'est qu'un reflet de l'image que les démocrates français ont alors, dans le contexte de réconciliation dans la France d'après-guerre, de la situation

⁵⁹⁹ Cf. les articles de LACOSTE (R.), « la France a perdu son prestige », *L'Epoque*, 21 juin 1947 et SERVANT (G.), « L'Institut français d'Athènes, succursale de l'ambassade soviétique », *L'Etoile du Soir*, 16 octobre 1946.

⁶⁰⁰ SERVANT (G.), « L'institut français d'Athènes, succursale de l'ambassade soviétique », *L'Etoile du Soir*, 16 octobre 1946, pp.1-3.

⁶⁰¹ Eluard donne des conférences à l'IFA, à l'Association culturelle « Parnasse » et à Thessalonique. Cf. JOUANNY (R.), « Eluard en Grèce. Documents inédits », in *Histoire et littérature, les écrivains et la politique*, Paris, PUF, 1977, pp.161-181.

grecque. En d'autres termes, même s'il agit pour l'EAM, il n'adhère pas à la philosophie du KKE, pas plus qu'à son programme de gouvernement et encore moins au terrorisme d'Etat – qui menace d'ailleurs certains de ses anciens élèves. Son but, de même que celui de Milliex, est de réveiller, dans une veine progressiste, l'opinion publique française afin de trouver une solution politique à la guerre civile. Cette position – mal comprise – exaspère la diplomatie française – et en particulier l'ambassadeur Vaux Saint Cyr – qui tente de dissuader les dirigeants de l'IFA de travailler avec des *persona non grata* auprès du gouvernement grec et prône une présence moins politique⁶⁰².

Côté grec aussi, des voix ne manquent pas de se lever contre l'attitude des hommes de l'IFA. La presse de droite se déchaîne et Milliex est contraint, après les célébrations de juillet 1945, de quitter la Grèce pour quelque temps⁶⁰³. Dans les mois qui suivent, les gouvernements grecs s'efforcent d'obtenir de la France la révocation des deux dirigeants de l'IFA et leur rappel en France. L'ambassadeur grec à Paris, Raphaël Raphaël, considère même que l'action de la direction de l'IFA – c'est-à-dire sa coopération avec l'EAM – est « *antigouvernementale*⁶⁰⁴ ». Certains responsables voient dans le refus de Merlier de demander un certificat « de convictions sociales » aux employés grecs de l'IFA un motif supplémentaire de défiance à son endroit⁶⁰⁵.

Toute la complexité de Merlier (et de Milliex) réside donc dans le fait qu'il est un personnage indispensable à la présence culturelle française en Grèce, mais qu'en même temps beaucoup assimilent son engagement personnel à gauche à la position de la diplomatie française qui n'aspire qu'à une neutralité attentiste.

⁶⁰² Il y a là un paradoxe puisque dans le même temps la diplomatie française promeut dans l'Europe d'avant et d'après guerre le modèle d'une démocratie occidentale compatible avec la présence politique de la gauche.

⁶⁰³ Le gouvernement grec oppose des barrières à son retour pendant plusieurs mois car il n'apprécie guère que Milliex délivre à travers la France des conférences célébrant la participation du peuple grec à la Résistance nationale, Archives du MAE, Relations Culturelles 1945-1947, Enseignement, 69, Lettre de la DGRC à l'ambassade d'Athènes, n°181/RC, Athènes, 14 janvier 1946.

⁶⁰⁴ Archives du MAE, Europe, 1944-1960, Grèce 1944-1949, 76, Lettre de la direction d'Europe au MAE, Paris, juin 1947.

⁶⁰⁵ Après guerre, le gouvernement grec – comme d'autres gouvernements d'ailleurs – exige une attestation prouvant « le loyalisme et la valeur nationale » des individus afin de limiter l'accès aux emplois publics des personnes ayant eu un lien avec des organisations de gauche. Obligatoire pour tous les employés, il est très difficile à obtenir et est parfois refusé au motif qu'un membre de la famille a participé à la résistance.

2/ Des différends à nouveau source d'affaiblissement pour la présence française

La situation troublée de la Grèce entre 1945 et 1949 perturbe les possibilités d'action culturelle. Facteur aggravant, la France, face au gouvernement grec, ne parle pas d'une même voix.

Soutenu par d'importantes figures de la vie politique et intellectuelle grecque (tels que le ministre Constantin Tsatsos), Merlier est la cible des attaques de tous les gouvernements grecs à partir de 1945, ceux-ci réclamant son rappel en France⁶⁰⁶. En dépit de l'activité soutenue de l'IFA, l'opposition provoquée au sein du gouvernement grec par son action réduit en partie les avantages attendus par la diplomatie française. Profitant de la polémique, le Royaume-Uni, les Etats-Unis ou encore les Allemands saluent les préférences du gouvernement grec et étendent ainsi leurs activités culturelles et d'enseignement. Aux différends idéologiques entre la direction de l'IFA et Paris s'ajoute le manque d'aide économique de la France pour couvrir les besoins de l'Institut. A l'automne 1945, la tension est telle que Merlier donne par deux fois sa démission et se livre à un véritable chantage auprès du Quai d'Orsay : ou Paris lui fournit un soutien moral et économique ou il se retire alors que s'amorce le temps délicat de la restructuration d'après-guerre. Dans une lettre de la fin de l'année 1945, Merlier fait part de sa grande déception à l'égard de l'Etat français : « *Mais qu'est-ce qui se passe en France ? Qu'est-ce qui se passe avec la Direction des relations culturelles ? Que doit-on faire afin qu'ils nous aident réellement ? Que dois-je faire pour avoir une aide réelle ? [...] J'espère que finalement vous allez pouvoir me donner une réponse à mes trente lettres que je vous ai envoyées et surtout à mes lettres relatives à ma démission. J'insiste sur mes idées*⁶⁰⁷ ». Ces propos révèlent à eux seuls toute l'ambiguïté de la présence française d'après-guerre : à des hommes de terrain acteurs du rapprochement franco-grec et ayant, à ce titre, partagé l'expérience de la guerre avec les

⁶⁰⁶ Révoquer Merlier est impensable pour Louis Joxe, directeur de la DGRC, qui craint les répercussions d'un tel acte, dans la mesure où l'œuvre menée par Merlier depuis 1925 est appréciée par beaucoup.

⁶⁰⁷ Archives du MAE, Relations Culturelles 1945-1947, Enseignement, 69, Lettre de Merlier à la DGRC, Athènes, 22 décembre 1945.

Greco, s'opposent les contingences de *Realpolitik* des instances diplomatiques françaises. Dans ce bras de fer, le premier point est pourtant marqué par Merlier qui obtient du Quai d'Orsay, malgré quelques objections, le renouvellement de la confiance aux deux directeurs (donc à lui-même et à Milliex) pour le premier semestre de 1946⁶⁰⁸. Toutefois, ce renouvellement de confiance ne met pas fin aux difficultés auxquelles l'Institut est confronté tant en Grèce qu'en France. La volonté de ne heurter aucune susceptibilité l'emporte souvent sur la réalisation de projets fondamentaux pour la présence culturelle française en Grèce⁶⁰⁹.

En dépit d'une activité intense, l'IFA se trouve entravé par les réactions des gouvernements grecs. La proximité de Milliex avec les résistants conduit Jean Marx, directeur de la DGRC, à se désolidariser du représentant culturel français jugé « *peu communicatif* », en déclarant que la France ne peut s'identifier aux idées approuvées par le directeur de l'IFA⁶¹⁰. Toute initiative culturelle de l'Institut se trouve donc torpillée de manière quasi systématique par l'ambassade. Pour la DGRC, Merlier travaille plus au rayonnement de la Grèce en France et à l'étranger qu'à celui de la France en Grèce en consacrant des sommes considérables à l'édition et à la traduction en français d'écrivains grecs⁶¹¹.

Un incident survenu au début de l'année 1946 traduit bien la confusion qui règne alors chez les Français et l'affaiblissement global qui en découle pour la présence culturelle en Grèce. Un débat a lieu au sujet des quinze minutes de l'émission radiophonique donnée aux Français par « Radio-Athènes ». Merlier a délégué la production de ladite émission à la Ligue Franco-hellénique des Jeunes afin d'attirer un public nouveau vers la langue française et de donner à la jeunesse une tribune de libre expression. Mais, aux yeux des autorités, il ne

⁶⁰⁸ Archives du MAE, Relations Culturelles 1945-1947, Enseignement, 69, Lettre de la DGRC à Merlier, n°91/RC, Paris, 14 janvier 1946.

⁶⁰⁹ Archives du MAE, Relations Culturelles 1945-1947, Enseignement, 69, Lettre de la DGRC à Merlier, n°62, Paris, 8 octobre 1945.

⁶¹⁰ Archives du MAE, Relations Culturelles 1945-1947, Enseignement, 69, Lettre de la DGRC au MAE, sans numéro, Paris, 9 janvier 1946.

⁶¹¹ Si le Front Populaire avait ouvert la voie à des relations bilatérales franco-grecques équilibrées, il semble que l'après-guerre en sonne la fin.

fait aucun doute que l'association est de gauche et cela pose problème⁶¹². Le secrétaire de l'ambassade française, de la Sablière, tente en vain de reprendre le contrôle total de l'émission et les tensions se soldent par l'interruption temporaire de celle-ci. Quelques mois plus tard, le bras de fer trouve un nouveau terrain d'affrontement. Merlier demande – et obtient – la suspension des fonds accordés annuellement par la France à la Ligue Franco-hellénique au motif que celle-ci n'accepte pas en son sein les membres de la Ligue Franco-hellénique des Jeunes, jugés trop enclins à se mêler des affaires intérieures grecques. Et pendant qu'on se querelle, l'influence des puissances concurrentes, elle, se renforce.

Au-delà des divergences de vues entre la direction de l'IFA et l'ambassade, la présence française est affectée par l'incompatibilité totale existant entre Merlier et l'ambassadeur Vaux Saint Cyr. Coutumier des évaluations à l'emporte-pièce, Vaux Saint Cyr se lance dans une véritable guerre contre les démocrates français en Grèce⁶¹³, ce qui contribue à écarteler la communauté française et à rendre un peu plus inefficace la politique culturelle française. Sa collaboration avec Merlier est problématique, et il n'a de cesse de priver le directeur de l'IFA de ses droits et responsabilités dans le domaine culturel⁶¹⁴, au point que Merlier soulève le problème auprès de la DGRC elle-même : « *Monsieur le Ministre, je regrette de vous le signaler, mais tout le monde travaille contre moi*⁶¹⁵ ». Vaux Saint Cyr n'hésite pas à contester ouvertement la compétence de Merlier auprès du ministère des Affaires étrangères, allant jusqu'à accuser l'IFA de monopole de l'activité culturelle française en Grèce. Dans le milieu des démocrates français, la stratégie « périlleuse » de l'ambassade et les accusations proférées contre le directeur de l'IFA suscitent, chez certains, des réactions : on en vient à s'interroger sur les fondements de la politique française. Dans un rapport anonyme de janvier 1946 envoyé au Quai d'Orsay, un

⁶¹² Née sous Métaxas, la Ligue a une activité antifasciste entre 1936 et 1940. Sous protection de l'ambassade française, elle a accueilli un grand nombre de Grecs républicains, suscitant la colère des autorités grecques. Elle reprend son activité en 1945 sous la direction de l'ancien résistant Pierre Vauthier. Elle passe de 400 membres avant guerre à 1 000 en 1963 et constitue la plus active des associations franco-grecques.

⁶¹³ Archives du MAE, Relations Culturelles 1945-1947, Enseignement, Grèce, 69, Lettre de l'ambassade d'Athènes au MAE, n°1, Athènes, 5 janvier 1946.

⁶¹⁴ Archives du MAE, Relations Culturelles 1945-1947, Enseignement, Grèce, 69, Lettre de l'ambassade au MAE, n°78, Athènes, 20 février 1945.

⁶¹⁵ Archives du MAE, Relations Culturelles 1945-1947, Enseignement, Grèce, 69, Lettre de Merlier à la DGRC, Athènes, 22 décembre 1945.

démocrate français vivant en Grèce livre ses doutes. En exhortant les Français « à choisir entre les forces de la réaction et l'esprit de progrès », l'auteur conclut par sa volonté de soutenir l'IFA qui œuvre à la préservation des intérêts de la France et aux bonnes relations avec la société grecque⁶¹⁶. Cependant les tensions demeurent et, en 1949, le rapport d'activités de l'Institut fait l'objet de critiques de la part de l'attaché d'ambassade, Raymond Laporte, qui juge trop nombreuses les expositions grecques de l'établissement et propose un blocage des subventions au CEAM dans la mesure où il ne renforce pas la culture française.

B. Une politique culturelle peu lisible

1/ Des contradictions

Les dissensions sur la ligne à donner à la politique culturelle française rendent celle-ci peu lisible et, *de facto*, peu réactive dans un contexte géopolitique et concurrentiel nouveau, mêlant guerre civile en Grèce et début de guerre froide. Les tensions entre les philhellènes de terrain et la diplomatie française sont révélatrices de cette contradiction de la politique culturelle française.

Octave Merlier avait provoqué tout au long des années 1930 des grincements de dents chez les autorités grecques : visite de Jean Zay en 1937, aide apportée aux jeunes démocrates sous la dictature de Métaxas. A bien des égards donc, il incarnait le fer de lance de la pensée politique française c'est-à-dire la tolérance. C'est à ce titre d'ailleurs, que loin de tout préjugé politique, il se lie, dans la deuxième moitié des années 1940, avec tous les démocrates du pays, toutes tendances confondues. Conscient de son devoir de réserve à l'égard des affaires politiques internes, il se trouve dans une position complexe. Parce qu'il se trouve à la tête de la vitrine de la présence française en Grèce, ses prises de position sont, aux yeux de nombreux Grecs, les positions de la France elle-même. Or, si en façade la diplomatie française aspire à promouvoir en Europe, dès les années 1930, le modèle d'une République occidentale dans laquelle la présence d'une force de gauche est acceptable, elle

⁶¹⁶ Archives du MAE, Relations Culturelles 1945-1947, Enseignement, Grèce, 65, Note anonyme au MAE,

prône, auprès de Merlier, la prise de distance avec les communistes et des gens de gauche en général afin de ne pas froisser le gouvernement grec. Le problème est qu'en mettant en cause l'attitude des dirigeants de l'IFA, le Quai d'Orsay alimente la polémique autour d'eux et affecte le fonctionnement de l'Institut lui-même.

Ces contradictions tragiques trouvent d'ailleurs une illustration dans l'inefficacité de la réaction française à la déferlante anglo-saxonne, notamment dans le domaine du livre. Il est indéniable que cet amoindrissement de la présence en Grèce, et plus largement dans le monde, tient en grande partie au manque de moyens financiers. Toutefois, ce constat ne doit pas masquer le fait que l'absence de plan organisé de la part des autorités pèse tout autant, sinon peut-être plus, dans la capacité de la France à renaître en Grèce.

Au total, ni la guerre civile, ni l'instabilité politique, ni la qualité parfois modeste de certains établissements scolaires (confessionnels en particulier) ne peuvent à eux seuls justifier l'absence presque absolue d'aides en ce domaine à la Grèce. Faute d'une politique culturelle d'envergure et gérée globalement, la France ne maintient ses positions culturelles en Grèce que grâce à des initiatives privées, par définition fragmentaires et désordonnées. On comprend dès lors toute la frustration que peuvent ressentir un Merlier ou un Milliex qui depuis vingt ans œuvrent, sans relâche, au rapprochement franco-hellène.

2/ Quels remèdes ?

L'ensemble de ces problèmes et de ces contradictions pose donc la nécessité de repenser le terme même de culture, tant du point de vue français que du point de vue grec, afin de concrétiser ce que le Front Populaire n'avait qu'eu le temps d'initier : les bases d'une véritable politique d'économie culturelle.

Dans une enquête menée à la fin des années 1940 par l'ambassade de France en Grèce, certains remèdes sont avancés⁶¹⁷. Sur le plan culturel, le rapport prône la reprise des établissements français d'enseignement et pose comme une nécessité leur transformation en institut, c'est-à-dire en centres de distribution d'enseignement du français où l'on vient compléter, par la connaissance du français, les connaissances générales acquises au gymnase grec. L'idée est de doubler chaque institut d'un gymnase travaillant en symbiose sous la responsabilité d'une direction française. En effet, face à la concurrence de la langue anglaise, il faut renforcer le poids du français dans les gymnases et proposer dans les écoles françaises un complément d'enseignement de la langue. En outre, l'intérêt des conférences est renouvelé dans la mesure où elles permettent « *d'habituer les adultes au commerce de notre langue* ». Le rapport dénonce de surcroît un déséquilibre : « *Athènes reçoit assez souvent la visite de voyageurs éminents, il serait indispensable qu'il en soit de même pour Thessalonique* ». La Grèce du Nord doit être en ce domaine une zone prioritaire puisque la situation politique y a mis à mal le réseau scolaire et en a empêché l'essaimage. De même, il est posé comme indispensable de reconstruire les petites bibliothèques publiques et de répondre à la demande de cours de français dans de nombreuses villes⁶¹⁸ qui sont autant de moyens d'inculquer le goût de la culture française : « *A une époque où notre politique a tendance à réaliser des économies très serrées, j'ai le devoir de mettre en garde nos compatriotes contre les inconvénients qui résulteraient d'une économie mal placée en ce qui concerne notre prestige culturel* ». L'auteur du rapport insiste sur les besoins financiers et humains (professeurs) nécessaires aux établissements scolaires français en Grèce et particulièrement en Grèce du Nord : « *si un plus grand nombre de classes avait pu être reconstruit ou simplement muni de professeurs, un plus grand nombre d'élèves serait venu à nous [...] Un élève de plus fréquentant nos écoles constitue pendant toute une existence un lecteur de livres français* ». La reconstitution d'une Alliance française à Thessalonique est vue comme un moyen de reconquête des terres provinciales et on en appelle au soutien de la Ligue Franco-hellénique récemment réorganisée. Par ailleurs, le conseiller insiste sur l'urgence à agir pour reconquérir du terrain face aux Etats-Unis, particulièrement en Grèce

⁶¹⁷ Archives du MAE Nantes, Enquête sur le livre français dans le pays de ma résidence, Note adjointe à la Note n°119a/104 sur les importations de livres et de publications en Grèce, Ambassade de France en Grèce, Le conseiller commercial, Athènes, 10 mai 1946.

⁶¹⁸ Telles Kastoria, Drama, Xanthi, Florina, Kozani, Verria.

du Nord. Face au déferlement de journaux américains (dont les invendus sont systématiquement repris par les messageries américaines), la presse française⁶¹⁹ ne peut certes « *s'offrir le luxe d'une politique aussi généreuse* », mais doit, sous peine de disparaître, assouplir ses méthodes : « *les différents diffuseurs de journaux ne feront, sans cela, aucun effort sincère pour assurer leurs ventes, alors que la vente des périodiques américains leur assure infiniment moins d'aléas* ». La situation est assez similaire en ce qui concerne les films. Constatant leur très net déclassement par les productions américaines, l'auteur du rapport confie qu'il a l'impression « *qu'aucun effort sérieux n'a été tenté par nos producteurs pour essayer de reprendre leurs places à Thessalonique depuis la fin de la guerre* » mais que « *pour peu que l'on veuille [lui] envoyer une documentation à ce sujet, [il a] l'impression de pouvoir faire quelque chose* ».

Si l'on ajoute à ce constat bien morne que la radio de Thessalonique réclame en vain pour ses émissions françaises bi-hebdomadaires d'un quart d'heure, des disques de musique française, on comprend bien l'état déplorable dans lequel se trouve la présence culturelle française en territoire hellénique en 1949.

⁶¹⁹ Essentiellement diffusée par la maison Molho de Thessalonique.

CHAPITRE VI :

SURVIVANCE D'UNE PRESENCE CULTURELLE FRANCAISE : DU DECLIN A LA VOLONTE DE RECONSTRUCTION (1949)

I. LA GRECE APRES LA GUERRE CIVILE : ENJEU DE LA GUERRE FROIDE, NOUVEL ENJEU POUR LA FRANCE

A. La rupture de l'équilibre des forces d'avant-guerre : l'irrésistible américanisation de la Grèce après 1949

1/ Une nouvelle concurrence

La fin de la Seconde Guerre mondiale renforce le statut d'hyper-puissance des Etats-Unis. Grâce à leur suprématie financière et technologique, ils lancent en Europe occidentale le modèle de l'*American Dream* et la langue anglaise s'impose rapidement comme la langue internationale. Face à cette nouvelle concurrence qui a tout du déferlement, Paris met un point d'honneur à devenir, après 1945, le centre de référence d'une civilisation européenne, le contrepoint de référence à l'impérialisme⁶²⁰ américain. Mais elle-même succombe, pour des raisons financières et politiques diverses, à la dépendance américaine et s'engage donc

⁶²⁰ On entend par là la stratégie mise en place par les Etats-Unis pour s'implanter culturellement, économiquement et politiquement à travers le monde afin d'assurer une domination maximale dans un contexte de guerre froide qui l'oppose à l'URSS.

dans une voie quasi schizophrénique consistant à protéger son royaume culturel contre ses amis-ennemis, les Etats-Unis.

La tâche est d'autant plus ardue que l'émergence de la culture américaine en Grèce est soudaine. En effet, avant-guerre, la présence culturelle britannique et américaine est assez discrète. Des écoles archéologiques existent bien et constituent le noyau de l'implantation culturelle anglo-saxonne mais, hormis leur mutation en centres d'espionnage pendant les deux guerres mondiales, leur rayonnement sur la population locale reste minime. C'est l'après 1945 qui marque un tournant dans la conception géopolitique anglo-saxonne. En effet, Américains et Britanniques prennent alors conscience de l'intérêt que pourrait avoir la formation de citoyens anglophiles dans les zones qu'ils contrôlent. Pour façonner de manière durable des « amis du monde anglo-saxon », le Royaume-Uni conçoit qu'il est primordial de diffuser la langue anglaise auprès des populations dont on veut obtenir l'allégeance.

Imitant le modèle français, les Anglo-Saxons se lancent donc dans la création d'instituts et de collèges qui, grâce aux subventions publiques et privées massives, définissent un véritable maillage territorial. Cette stratégie, on s'en doute, ne concerne pas exclusivement la Grèce mais bien toute l'Europe, l'Extrême-Orient et l'Amérique du Sud. L'émergence d'un marché économique mondial sous contrôle américain contribue donc à diffuser un modèle culturel nouveau et une langue nouvelle. Face à une vieille Europe en ruines, l'image d'un « Nouveau Monde » idéal diffusée par la radio et le cinéma attire les populations meurtries en quête de renouveau⁶²¹. En Grèce, la perspective d'une collaboration entre les anciens (Britanniques) et les nouveaux protecteurs (Américains) pousse la classe dirigeante, puis, peu à peu, toute la société, à adhérer à la langue anglaise et à la culture anglo-saxonne. Les relations particulières entretenues avec les Etats-Unis depuis 1944 accélèrent sans nul doute l'américanisation de la Grèce. Par ailleurs, il est indéniable que la présence culturelle française, bien qu'ancienne et forte, sort affectée de la guerre. La

⁶²¹ Sur l'influence américaine en France au lendemain de la guerre voir NOUAILHAT (Y.H.), « Aspects de la politique culturelle des Etats-Unis à l'égard de la France de 1945 à 1950 », *Relations Internationales* 25.2, 1981, pp.87-110.

France n'est alors plus une grande puissance et s'enlise peu à peu dans des conflits coloniaux qui ternissent son image. Langue très répandue au XIXème siècle et dans la première moitié du XXème siècle, le français n'a jamais cessé d'être la langue des élites (aristocratie et grande bourgeoisie confondues). Ainsi, la maîtrise du français et de la littérature qui lui est associée reflète la bonne éducation et un certain prestige social. En d'autres termes, alors même que la culture américaine et la langue anglaise déferlent et que leur apprentissage aisé ne se teinte d'aucune connotation sociale, la France affaiblie peine à percevoir les ruptures de l'équilibre d'avant-guerre et à renforcer son influence culturelle. Elle tente, tant bien que mal, de résister, de s'opposer à l'expansion des établissements culturels anglo-saxons mais les moyens ainsi que la vision globale manquent pour rendre efficaces ces réactions. Le véritable obstacle vient aussi du fait qu'elle n'a pas pu ou pas su anticiper cette vague anglo-saxonne d'après-guerre. Focalisée qu'elle était sur la lutte contre les impérialismes culturels des puissances fascistes, elle n'a pas perçu que, dans le même temps, les Anglo-Saxons jetaient les bases durables d'une implantation culturelle en Grèce.

2/ Mise en place d'un véritable réseau culturel américain

S'appuyant sur l'Institut des Etudes Anglaises, les Britanniques ont pourtant depuis plusieurs années commencé à concurrencer l'expansion des autres langues européennes en ayant recours à leur influence politique. Le fanatisme anticommuniste s'imposant en 1949, la prise d'importance des activités culturelles anglo-saxonnes s'accélère dans la mesure où elles sont perçues comme un contrepoids à l'activisme intellectuel de gauche⁶²². Les Américains, de leur côté, ne disposent officiellement que de deux collèges à Athènes, d'un lycée et d'un collège agricole à Thessalonique ainsi que de trois bibliothèques (à Athènes, à Thessalonique et à Patras). Selon le Quai d'Orsay, l'activité culturelle américaine s'appuie aussi sur l'octroi chaque année d'un nombre important de bourses à des élèves pauvres (entre 25 et 30). Par ailleurs, grâce à l'*United Studies Information Agency* – DGRC à l'américaine – et à la Fondation Fulbright, de nombreux Grecs sont invités à partir de 1949 à

⁶²² DUBOSCLARD (A.), GRISON (L.), JEANPIERRE (L.), JOURNOUD (P.), OKRET (C.), TRIMBUR (D.), *Entre rayonnement et réciprocité. Contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle, op.cit.*, p.177.

venir suivre aux Etats-Unis une formation en anglais sur les nouvelles technologies. L'enjeu est alors de former une génération d'experts en tous domaines qui, à leur retour en Grèce, seront les meilleurs agents de diffusion de l'*American Way of Life*. Chaque année, des professeurs américains se rendent dans les universités grecques et contribuent ainsi à accroître l'influence américaine sur leurs collègues.

Très rapidement, les collèges américains deviennent des pôles attractifs pour des millions de jeunes. A la fin des années 1940, les deux collèges d'Athènes (de garçons et de filles) reçoivent plus de 3 000 demandes d'inscriptions⁶²³. La très active Ligue américano-grecque organise un grand réseau de cours d'anglais : de 5 sections et 1 000 élèves en 1946, elle atteint déjà 40 sections et 7 500 élèves en 1949⁶²⁴. Fondé en 1946, l'Institut culturel américano-grec connaît lui aussi un développement spectaculaire. Par le seul truchement de subventions privées, il parvient à constituer, dès la fin des années 1940, un réseau de 24 filiales d'apprentissage de l'anglais à travers tout le territoire grec et rassemble quelques 8000 élèves. Pour l'ambassade de France, tous les établissements américains par nature, et sans considération de la qualité de leurs prestations, menacent donc la présence française⁶²⁵.

3/ De nombreux avantages comparatifs.

La situation en Grèce en 1949 peut être résumée en ces termes : alors que les établissements français anciennement implantés se débattent dans les difficultés financières, un ensemble d'établissements et de centres culturels américains, bien organisés et bien équipés, se développent en province et accroissent l'influence des Etats-Unis. Ainsi, à

⁶²³ Archives du MAE, Relations Culturelles 1945-1949, 65, Lettre de l'ambassade d'Athènes au MAE, n°149, Athènes, 30 septembre 1946.

⁶²⁴ Et 100 sections et 15 000 élèves en 1956 !

⁶²⁵ Archives du MAE, Relations Culturelles, Echanges Culturels 1948-1955, 113, Lettre de l'ambassade d'Athènes au MAE, n°100/RC, Athènes, 31 janvier 1952.

Kavala et à Mytilène, les écoles françaises ne fonctionnent pas après-1949 alors que des centres culturels américains ouvrent leurs portes⁶²⁶.

Le prix des études proposées constitue à n'en pas douter un autre avantage comparatif des Etats-Unis. En effet, moins cher que celui des écoles françaises, le coût des cours dans les établissements américains est donc plus attractif et rend ces derniers accessibles au plus grand nombre. Les structures américaines attirent donc à elles, non seulement les enfants des élites locales d'Athènes et de Thessalonique qui perçoivent l'intérêt d'apprendre la langue de la première puissance mondiale, mais aussi les enfants des classes moyennes. Ainsi, en 1949, les frais annuels de scolarité au Collège américain Anatolia s'élèvent à 200 000 drachmes quand ces mêmes frais atteignent le double dans les écoles catholiques françaises⁶²⁷. L'ambassadeur français se montre donc inquiet du tour nouveau pris par la géopolitique culturelle en Grèce et s'alarme : « *il serait grave pour le maintien de nos positions en Grèce que notre langue tendît à devenir seulement l'apanage d'une élite cultivée et nécessairement restreinte*⁶²⁸ ». En Grèce du Nord, le consul français à Thessalonique partage ces inquiétudes et se montre lucide sur l'enjeu que constitue la Grèce dans la nouvelle donne géopolitique qu'est la guerre froide : « *les Macédoniens, gens très pratiques, ne resteront pas fidèles à la langue française seulement à cause de la tradition. Nous ne vivons plus à l'heure actuelle uniquement sur le puissant élan du passé, singulièrement ralenti par des forces nouvelles*⁶²⁹ ».

⁶²⁶ Archives du MAE, Europe 1944-1960, Grèce 1949-1955, 148, Lettre de l'ambassade d'Athènes au MAE, n°810/EU, Athènes, 26 novembre 1950.

⁶²⁷ Archives du MAE, Europe 1944-1960, Grèce 1949-1955, 148, Lettre du consul général de Thessalonique au MAE, n°372/RC, Thessalonique, 24 juillet 1952.

⁶²⁸ Archives du MAE, Europe 1944-1960, Grèce 1949-1955, 148, Lettre de l'ambassade d'Athènes, n°180/RC, Athènes, 10 mars 1950.

⁶²⁹ Archives du MAE, Europe 1944-1960, Grèce 1949-1955, 148, Lettre du consul général de Thessalonique au MAE, n°373/RC, Thessalonique, 24 juillet 1952.

B. La renaissance des anciennes concurrences

La fin des années 1940 marque, par bien des aspects, le retour en force – ou du moins en grâce – de certaines puissances sur la scène culturelle grecque. Sans anticiper sur la recomposition des présences culturelles rivales qui se met en place au début de la décennie suivante, il convient de dresser un bilan concis des diverses situations afin de mieux mesurer ensuite l'évolution de l'influence des différents Etats.

1/ Le renouveau allemand

A l'américanisation de la Grèce qui apparaît irrésistible et à l'ambiance anticommuniste régnante s'ajoute, en 1949, la renaissance d'une concurrence culturelle mise en sommeil par la guerre : la concurrence allemande. En effet, bien qu'ayant subi de lourds dommages et bien qu'étant associée aux heures les plus sombres de l'histoire de la Grèce, l'Allemagne renaît de ses cendres.

Avant guerre, la langue allemande était l'apanage d'un petit groupe de commerçants entretenant des relations avec l'Allemagne et de grands bourgeois cultivés : elle était donc utilisée par une population relativement restreinte numériquement. En dépit d'une haine profonde du peuple grec pour l'occupant allemand, l'ère qui s'ouvre en 1949 redéfinit les relations entre les deux pays : les impératifs économiques aidant, des rapports d'un type nouveau s'instaurent entre les deux Etats et profitent, par ricochets, à la culture allemande. Les perspectives de travail en Allemagne et l'efficacité de ses agents culturels qui œuvrent à la diffusion de leur culture créent un climat favorable à la présence culturelle germanique. Tous les ferments semblent présents en cette fin de décennie 1940 pour voir renaître la culture germanique en Grèce et rendre à l'Allemagne son statut de dangereuse rivale de la France.

2/ Les permanences italiennes

La situation de l'Italie en territoire grec semble plus difficile. L'image de l'Italie a subi une dégradation sans doute plus forte que celle de l'Allemagne au terme du second conflit mondial, dégradation qui tient aux événements militaires à proprement parler, la campagne d'Albanie affectant durablement le prestige italien. En 1949, les tenants de la culture italienne ne sont donc plus légion. La reconstruction et le renouveau allemands offrent des perspectives que n'offre pas l'Italie. Incapable de rivaliser en terme de perspectives de travail proposé, elle n'attire dans sa sphère d'influence que des personnes désireuses d'apprendre l'italien à des fins d'agrément personnels, c'est-à-dire surtout des intellectuels et des étudiants et au total une clientèle assez limitée. Le gouvernement italien tente bien de relancer l'activité culturelle en Grèce, mais les similitudes avec la situation d'avant-guerre s'arrêtent là et l'âge d'or de son rayonnement en Grèce relève désormais bel et bien de la nostalgie.

La présence culturelle italienne semble donc devoir s'en tenir à une survivance. Pour autant, il ne faut pas perdre de vue une donnée essentielle des relations italo-grecques ; en dépit de nombreux aléas dans les rapports entre les deux Etats, les universités italiennes restent ce qu'elles étaient avant-guerre c'est-à-dire la destination privilégiée des étudiants grecs désireux de poursuivre des études à l'étranger. Les vicissitudes de l'histoire n'effacent donc pas les deux liens majeurs qui unissent les deux pays : la proximité géographique et la proximité culturelle.

C. Redéfinition des relations bilatérales franco-grecques

1/ L'attitude grecque en 1949

En 1949, la Grèce adopte vis-à-vis de la présence culturelle française une attitude relativement ambiguë. Les relations officielles entre les deux pays sont globalement bonnes et de nombreux hauts responsables ne cachent pas leur fascination pour la culture française⁶³⁰. Le ministère grec des Affaires étrangères se montre plutôt bienveillant et tolérant à l'égard des activités culturelles des Français et plus largement à l'égard de celles des étrangers. La francophilie des ministres des Affaires étrangères de l'époque – J. Sofianopoulos, S. Vénizélos, S. Stéphanopoulos – et l'esprit cosmopolite qui les anime y est sans doute pour beaucoup. Cependant, il n'en va pas de même du ministère de l'Éducation, autre interlocuteur majeur de la présence culturelle française en Grèce. En effet, la méfiance prévaut en son sein dès lors qu'interviennent des considérations religieuses et culturelles. En son sein perdure la crainte selon laquelle les institutions étrangères seraient le siège de propagande antinationale et de prosélytisme religieux (catholique, protestant). La paranoïa se traduit périodiquement par des enquêtes menées par les services de Sûreté visant à démasquer de complexes conspirations menées par les catholiques, les Juifs et les communistes. Toutefois, il est patent que le traitement des étrangers en ce domaine souffre de disparités. Très souvent, l'administration, prenant le prétexte de la propagande religieuse, fait obstacle à la présence culturelle française (spécialement à l'IFA) alors qu'elle avantage ouvertement les établissements culturels américains⁶³¹.

La guerre civile, par ses implications nombreuses, se solde par l'instauration, au cœur du système politico-social du pays, d'un fanatisme anticomuniste. Dans ce climat phobique, le discours anticomuniste et nationaliste est perçu comme un ralliement patriotique et, en ce sens, est valorisé. *De facto*, les dirigeants grecs adoptent vis-à-vis des étrangers des positions que l'on peut justement qualifier de « nationalistes ». Cependant, ce

⁶³⁰ On pense ici au général Plastiras qui vécut quatorze ans à Paris ou au maréchal Papagos qui suivit une formation militaire en France.

⁶³¹ La présence militaire américaine sur place y est sans doute pour quelque chose.

nationalisme a peu à voir avec celui qui tendait, dans les années 1930, à l'homogénéisation de la société grecque. En effet, en 1949, le climat de guerre froide génère un fanatisme qui pousse à traquer l'espion soviétique dans les écoles étrangères et parmi les catholiques ou les Juifs. La tolérance de la France à l'endroit des communistes et la liberté d'expression qu'elle leur laisse pour condamner la situation intérieure grecque devient dès lors suspecte. Dans ce contexte, la présence de boursiers grecs sur le territoire français affecte un peu plus les rapports entre les deux Etats.

2/ L'attitude française

Confrontée au retour en force des concurrences culturelles et à un climat phobique anticommuniste en Grèce, la France fait face à une crise globale qui met à mal l'universalisme de sa puissance culturelle. La prise de conscience de cette perte de prestige est relativement lente et tardive ce qui obère les capacités de réaction. Affectée par les premières manifestations d'anticolonialisme dans son empire, la culture française est peu à peu dépréciée et il y a urgence à repenser les formes de sa présence en territoire étranger.

Dans ce climat, il apparaît nécessaire de renouer avec la pratique d'un interventionnisme étatique prôné par le Front Populaire mais que la guerre a tuée dans l'œuf. Les relais qu'ont incarné les initiatives privées ou les efforts des missionnaires religieux durant la vacance de l'Etat pendant la guerre ne peuvent plus, en 1949, sauver durablement la présence française en Grèce, et plus largement à l'étranger. La diplomatie culturelle, le nouveau contexte géopolitique sont autant d'éléments qui redéfinissent les besoins. Imposer sa culture de manière unilatérale n'est désormais plus possible et les puissances étrangères, si elles souhaitent renforcer leur présence culturelle, doivent désormais mâtinier leur action d'un intérêt pour la culture de l'Autre... Alors que certains Etats ont anticipé la mise en place d'une nouvelle donne dans les relations internationales, il est donc nécessaire pour la France de tenir compte de ce nouvel impératif de réciprocité dans les échanges.

II. L'ENTREE DANS UNE PHASE DE REORGANISATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE FRANCAISE

A. Etat des pivots de la présence française

1/ La présence française vue par les Grecs

Un article publié dans le journal *To Vima* dans l'hiver 1949-1950, sous la plume de l'écrivain Ilias Vénézis, nous éclaire sur l'état du rayonnement culturel français après les années sombres. Sans extrapoler à outrance, l'avis émis par l'auteur grec est toutefois révélateur tout à la fois du poids de la France et de la perception de son influence en Grèce. Evoquant son amour pour elle et précisant que « *la plupart d'entre nous, sinon tous les écrivains de Grèce, nous sentons une certaine parenté avec la France de l'esprit*⁶³² », l'écrivain rappelle le rôle clé de la France pour le monde intellectuel grec : « *pendant un certain temps, que nous pourrions fixer jusqu'à la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, notre formation littéraire, notre apprentissage de la Littérature dans les courants artistiques d'Occident, s'effectuaient – c'était comme une règle – par le truchement de la France*⁶³³ ». Vénézis définit l'influence culturelle française comme « *une nécessité naturelle* » et insiste sur le fait que toute tentative d'émancipation culturelle vis-à-vis d'elle était perçue comme une forme de trahison : « *dans d'autres cas, il arrivait simplement que nous imitions les courants artistiques du monde extérieur, que nous suivions la mode sans qu'aucun besoin intérieur dictât cette conduite. En ce cas, nous entendions toujours la même accusation : « Nous sommes une province intellectuelle de la France ». Voilà ce que l'on disait. Cette accusation était exagérée, mais le fait qu'on pût nous l'adresser, et celle-là plus qu'une autre, est déjà un fait caractéristique*⁶³⁴ ». Selon lui, une rupture nette dans cet état de fait intervient lors du second conflit mondial : « *voici que l'on éprouve de nombreuses déceptions à l'endroit de la France et voici que se produisent des déplacements*

⁶³² Archives du MAE Nantes, Article de Ilias Vénézis, *To Vima*, traduction aux ambassades culturelles.

⁶³³ *Ibid.*

⁶³⁴ *Ibid.*

d'influence et d'action ; voici que s'entendent de nombreuses voix du monde anglo-saxon, qui viennent d'au-delà de l'Océan avec leur accent primitif. C'est le souffle d'air du continent américain. [...] il nous emporte [...] Certes nous ne regrettons pas du tout qu'il nous ait emportés. Ce tourbillon nous a trouvés au moment où soufflait aussi pour nous un vent de résurrection⁶³⁵ ». Témoin de la nouvelle donne géopolitique, Vénézis perçoit aussi chez ses compatriotes une volonté de retour à la « grécité » : « après des errements sans nombre, nous sentons le besoin de retourner à la terre de notre sol, à nos ruines, à nos traditions et tout en conservant les liens inévitables que nous avons avec l'art et l'esprit du reste du monde [...], nous cherchons à donner à nos œuvres un caractère qui soit nôtre, un caractère grec, autant que possible plus grec. Voilà pourquoi nous avons compris avec toute sa valeur essentielle le message américain qui nous venait de la Littérature du continent atlantique. Là-bas aussi, on cherchait à se connaître, comme nous-mêmes faisons ici⁶³⁶ ». Face à cette nouvelle concurrence, la France souffre, selon Vénézis, d'une influence décroissante et se trouve dans l'obligation de faire les plus grands efforts pour conserver son prestige. S'interrogeant sur les réactions françaises face à ce déclin, il écrit : « la France a-t-elle fait pour cela tout ce qu'il fallait ? A-t-elle toujours songé à envoyer ici les ambassades de sa culture pour qu'elles s'imposent à nous et créent autour d'elles un rayonnement fécond ? Je répondrai avec la sincérité de l'amitié que cela ne s'est vu que très rarement au cours des dernières années depuis la Libération. Très rarement, et cela est grand dommage⁶³⁷ ». Face à l'envoi pour une conférence au Parnasse sur le thème « l'Art et le travail du romancier » du président de la Société des gens de Lettres, Vénézis avoue sa déception et reproche à la France de ne pas envoyer en Grèce des personnalités influentes susceptibles de « maintenir ou relever le prestige de la France en Grèce » : « les deux établissements français d'Athènes, l'Institut français et l'Ecole française d'Archéologie [...] nous ont familiarisés avec des présences culturelles d'une qualité beaucoup plus élevée. Dans notre Théâtre national, nous jouons Claudel et la Comédie Française nous le rend en adoptant une interprétation néohellénique d'Aristophane. La science archéologique française est maîtresse à Délos et à Delphes [...]. S'agissant du monde grec contemporain,

⁶³⁵ *Ibid.*

⁶³⁶ *Ibid.*

⁶³⁷ *Ibid.*

l'IFA éprouve le besoin d'affirmer sa présence avec des travaux précieux : c'est la série de ses publications, c'est aussi le Centre d'études d'Asie Mineure ». Et de conclure : « *lorsque cette qualité se trouve déjà ici comment se peut-il que les ambassades culturelles de Paris en arrivent à ce niveau d'intérêt qu'on a trouvé avant-hier à la tribune du Parnassos*⁶³⁸ ? » La brutalité des propos de l'écrivain est systématiquement tempérée par l'affirmation de son amour pour la France, amour qui justifie, selon lui, la sincérité – fut-elle dure – de ses propos. Sollicité pour donner son avis sur la pertinence d'une édition en traduction française de la pensée grecque contemporaine actuelle, il écrit : « *nous devrions faire savoir au-delà des frontières de la Grèce que la pensée grecque contemporaine se trouve, en général à un niveau très élevé et qu'elle a le droit de se dresser avec beaucoup de scepticisme dans des cas comme celui que, je le répète, je commente aujourd'hui avec beaucoup de chagrin*⁶³⁹ ».

2/ Des permanences et des problèmes

Qu'en est-il de l'IFA, pilier de la présence française en 1949 ? « *La grande tragédie*⁶⁴⁰ » qui a ensanglanté la Grèce durant huit années laisse de nombreuses traces qui n'épargnent pas l'Institut. Aux âpres rivalités dans les relations internationales, s'ajoutent une instabilité financière et économique ainsi qu'un climat d'insécurité qui paralyse et ruine toute la Grèce à l'exception d'Athènes et de quelques grandes villes. L'Etat se focalise sur la répression d'une guérilla mouvante et donc insaisissable, et les passions politiques sont à leur paroxysme. En dépit de ces conditions plus que défavorables, l'IFA parvient, grâce au soutien de la Direction générale des relations culturelles et « *du peuple grec, exangue, ruiné, crucifié, qui continue, dans sa détresse d'aimer la France comme une Patrie spirituelle, et la culture française comme l'écho de sa grande civilisation antique et le complément indispensable de sa vie chrétienne et moderne*⁶⁴¹ » à accomplir sa mission. Des municipalités telles que Néa Smyrni, Ménidi près d'Athènes, Thèbes offrent à l'IFA des

⁶³⁸ Vénézis reproche au conférencier d'avoir proféré « *des banalités* », *Ibid.*

⁶³⁹ *Ibid.*

⁶⁴⁰ Archives du MAE Nantes, Rapport du directeur de l'IFA au MAE, Athènes, 27 juin 1949.

⁶⁴¹ *Ibid.*

terrains pour y établir des écoles annexes⁶⁴². Le directeur de l'IFA y voit un témoignage de la place privilégiée de la France en Grèce et souligne qu' « *aucun autre pays n'a été l'objet, jusqu'à ce jour, pour la construction d'école enseignant une langue étrangère, d'une telle générosité* » et que « *le jour où nous pourrons donner suite à ces propositions, nous serons harcelés d'offres semblables venant de tous les coins de la Grèce*⁶⁴³ ».

Certaines résolutions visant à améliorer l'enseignement du français ont été décidées lors du 3^{ème} Congrès annuel de l'enseignement français tenu à l'IFA en avril 1948. Réunissant une centaine de participants (professeurs de l'Institut central et des annexes d'Athènes/du Pirée/de province, des étudiants, des professeurs du gymnase grec et des religieux des écoles françaises congrégationnistes d'Athènes et du Pirée), le Congrès s'est donné pour but de repenser, pour 1949, l'enseignement du français afin de le rendre compétitif par rapport aux nouvelles concurrences anglo-saxonnes. Ainsi, l'auditif est jugé prioritaire sur le visuel et la chanson est mise en avant comme outil d'apprentissage opérant. Par ailleurs, on insiste sur la nécessité de mettre en place des tableaux muraux « artistiques » permettant l'apprentissage de la langue et le repérage géographique (à travers des cartes et la représentation des grands monuments français). S'inspirant des techniques du Collège américain d'Athènes, on réfléchit à l'entretien d'une proximité avec les élèves lors des quatre mois estivaux de vacance des cours. L'unification des examens de passage et d'entrée est votée entre les écoles annexes et l'Institut central. Pour gagner en efficacité, les classes sont limitées à des effectifs de 15 (pour les enfants comme pour les adolescents ou les adultes) et aucun élève ne peut plus être admis en cours d'année afin de ne pas retarder la progression du groupe. Les objectifs de chacun des cours sont redéfinis :

- Fixation des acquis oraux par la lecture et l'écriture au cours élémentaire (fondé en 1948).
- Approfondissement de la langue (acquisition de 2 500 à 3 000 mots) afin de permettre des études en France au cours moyens I et II.

⁶⁴² Néa Smyrni, banlieue d'Athènes de 20 000 habitants, offre un terrain d'une valeur de 185 millions de drachmes, ce qui est perçu comme « *un éclatant hommage à l'œuvre de notre Institut, tel que nous le concevons, servant à la fois les plus hauts intérêts de la France et de la Grèce* », *Ibid.*

⁶⁴³ *Ibid.*

- Initiation à la littérature, à l'Histoire et à la géographie au cours moyen III.

Le volume horaire est lui aussi réadapté à raison de 2 à 4 heures (4 fois une heure ou 2 fois une heure ou une fois deux heures) pour les petits cours et 6 heures (3 fois deux heures) pour le cours moyen III. On prévoit la constitution d'un album réunissant des cartes illustrées reproduisant les tableaux muraux et les chansons à apprendre, « *ce qui psychologiquement en facilitera la vente*⁶⁴⁴ ». Un recueil commun à tous les professeurs de dictées et de textes littéraires est prévu pour les cours moyens. La constitution de bibliothèques de classe est jugée indispensable et, outre les demandes de livres faites auprès du MAE, l'Institut demande une contribution personnelle à tous les élèves (c'est-à-dire le don d'un ou plusieurs livres en début d'année). La mise en place d'un ciné-club est proposée afin « *de faciliter la projection à Athènes et en province de bons films français et de regrouper en Grèce le public fidèle au cinéma français*⁶⁴⁵ ». Par ailleurs des formulations de vœux d'ordre général sont faites notamment concernant le souhait de certains professeurs d'obtenir des bourses pour perfectionner leur français en France. Au terme de ce Congrès, Merlier conclut aux bons résultats tant quantitatifs que qualitatifs de l'IFA et se réjouit des mesures envisagées afin de faire du français « *un nouvel instrument de travail pour enrichir le cœur et l'esprit de la jeunesse grecque*⁶⁴⁶ ». Cette politique de renouvellement s'accompagne d'une reprise des conférences, de qualité variable, qui parfois suscitent un engouement certain⁶⁴⁷ et des expositions consacrées à de grandes figures intellectuelles.

A la fin des années 1940, la France occupe la troisième place des importations de livres étrangers en Grèce derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne⁶⁴⁸. A 35%, les envois

⁶⁴⁴ *Ibid.*

⁶⁴⁵ *Ibid.*

⁶⁴⁶ *Ibid.*

⁶⁴⁷ Ainsi celle de J. Pouilloux à Thessalonique portant sur le thème « Montaigne, philosophe ou poète » est particulièrement appréciée car très fine et exposée en grec, Extraits de journaux (*Phos*, 26 février 1949 et *Macedonia*, 26 février 1949), Archives de l'Ecole Giffard (non classées).

⁶⁴⁸ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 41, Rapport de l'Ambassadeur Vaux-Saint Cyr à Schuman, MAE, Athènes, 24 mars 1949. En valeur dollars-or, la France comptabilise 2 933 contre 28 253 pour les Etats-Unis et 8 918 pour la Grande-Bretagne.

français concernent des livres scientifiques et spécialement de médecine et à 25% des manuels scolaires. Côté anglo-saxon, plus de la moitié des envois concerne des manuels scolaires et des ouvrages littéraires⁶⁴⁹. Moins chers, plus nombreux et souvent d'abord plus facile, les livres en anglais connaissent, en dépit des efforts français, un succès considérable. Les romans anglo-saxons policiers, d'espionnage ou d'amour sont très populaires dans les villes grecques et sont diffusés par les bibliothèques du British Council ou par la bibliothèque américaine. Le British Council prête par exemple 9 000 livres en 1949-1950⁶⁵⁰, quand la bibliothèque américaine reçoit 14 000 lecteurs par mois à Athènes. Globalement, les prix des livres français restent pénalisés par un taux de conversion franc-drachme très supérieur au cours des devises. La situation est sensiblement la même pour les journaux et revues dont l'acheminement est trop lent et le prix excessif. La situation économique grecque empêche alors toute mesure en faveur de l'édition du livre et la situation reste complexe en dépit de la mise en place, sous l'égide du ministère de l'Instruction publique, d'un organisme d'édition de livres scolaires fixant les tarifs de vente. Pour autant, les capacités d'absorption du livre français en Grèce sont jugées importantes. On estime les personnes en capacité de lire le français à 6 à 700 000 (en comptant les quelques 2 000 ressortissants français en territoire hellène). Même si le nombre d'élèves étudiant le français dans les gymnases grecs est incertain, un vivier de potentiels lecteurs s'y trouve, et l'organisation de conférences littéraires assurées par un professeur de l'Institut deux fois par semaine à la faculté de lettres d'Athènes œuvre en ce sens. Les 59 établissements français publics ou privés, laïcs ou religieux comptent 17 770 élèves et professeurs qui sont autant de consommateurs possibles du livre français. Par ailleurs, les associations culturelles chargées du rayonnement culturel de la France telles que la Ligue Franco-hellénique et la Ligue Franco-hellénique des Jeunes renflouent les rangs des lecteurs français. Quand les commandes de livres sont effectives, ce sont les retards de livraisons qui pénalisent la France. Ainsi la Maison Zacharopoulos de Thessalonique déplore la non livraison en janvier 1949 d'une commande passée pour la rentrée des classes et dont le montant avait été

⁶⁴⁹ Archives du MAE Nantes, Note de Claude Lebel, Conseiller d'ambassade, Chargé d'affaires (à l'international) de France en Grèce à son excellence Monsieur Robert Schuman, MAE, Direction générale des Affaires étrangères, n°766/RC, 9 octobre 1948.

⁶⁵⁰ Et déjà 23 000 l'année suivante.

intégralement versé : « *la non satisfaction de cette commande avait causé un gros préjudice à l'enseignement français au moment de la rentrée des classes*⁶⁵¹ ».

De même, le consul à Thessalonique rapporte, à une représentante du « Rayonnement du Livre » de passage, en 1949, en Grèce du Nord, le cas d'une commande passée en 1948 par l'Université de Thessalonique par le bibliothécaire, M. Formozis « *dont les sympathies nous sont acquises* ». « *Depuis cette date, aucune suite n'a été donnée aux demandes de M. Formozis, dont le montant aurait pourtant été réglé* ». Et de conclure : « *Il va sans dire qu'au moment où tous nos efforts tendent à assurer une meilleure diffusion du livre français, toute fausse manœuvre risquerait d'être portée à notre passif par nos concurrents*⁶⁵² ».

Les problèmes posés à la diffusion du livre français ne portent pas que sur l'ampleur du public et le prix de vente mais aussi sur les contenus des ouvrages. En effet, plusieurs parutions françaises sont pointées du doigt comme pouvant heurter les sensibilités grecques et, à ce titre, pénaliser toute la politique française du livre. Aussi « *sans pour cela nuire à la liberté d'expression qui est un principe* » de la culture française, certains représentants diplomatiques français proposent de procéder à un contrôle des ouvrages édités en France et exportés en Grèce (et plus largement à l'étranger)⁶⁵³. L'industrie française du livre traversant une crise d'exportation, la vigilance est de mise afin d'éviter toute publication inadéquate risquant de porter préjudice durablement à la France. La nécessité d'un filtrage des parutions est donc présentée comme nécessaire et ce d'autant plus que l'Inspecteur chargé du contrôle des écoles étrangères est sensible sur le sujet et ne doit pas être « *effarouché alors qu'il se méfie des établissements d'enseignement anglo-saxon et tend à se rapprocher de la France*⁶⁵⁴ ». Une forte demande d'ouvrages français perdue en 1949 et la France envoie à la Grèce, à plusieurs reprises dans l'année, des nouveautés. En

⁶⁵¹ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 41, Rapport de l'ambassadeur Vaux Saint Cyr à Schuman, MAE, Athènes, 24 mars 1949.

⁶⁵² Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 78, D24, III, Question de presse : Importation en Grèce de livres et de journaux, 1940-1951.

⁶⁵³ Archives du MAE Nantes, Rapport de Paul Lorion, Consul général de France à Salonique à son Excellence Robert Schuman, MAE, n°351, Salonique, 7 octobre 1948.

⁶⁵⁴ *Ibid.*

1949, le cinquième envoi annuel est composé par exemple d'ouvrages littéraires (*Les Caractères* de Prévost, *Les Chiens* de Marcel Aymé) et d'ouvrages techniques (tels que *Structures et propriétés des couches photographiques* de Clerc). Notons qu'en Grèce du Nord, moins industrielle que la partie Sud, les envois souhaités portent plus sur des ouvrages d'art, d'histoire et de médecine et le consul français à Thessalonique insiste pour que des dons soient faits à la Ligue Franco-Hellénique et que les dons octroyés à l'Université de Thessalonique par la faculté de droit de Paris – dont le retentissement a été large – soient pérennisés et étendus à la faculté de médecine.

Rajoutons aux problèmes que connaît la politique du livre français les soucis radiophoniques. Peu écoutée car peu audible si ce n'est en ondes courtes (les ondes moyennes ne sont audibles que de nuit), la radio française peine à glaner des auditeurs. Le quart d'heure français quotidien de « Radio-Athènes » compte selon un rapport du conseiller d'ambassade, Lebel, « un certain nombre d'auditeurs réguliers » sans qu'il soit précisé combien. Ce quart d'heure consiste en réalité en une chronique littéraire qui selon l'ambassade française est très suivie par les libraires d'Athènes et influence « *sensiblement le choix des lecteurs et concourt à accroître la vente des livres français*⁶⁵⁵ ».

Enfin le film français, après avoir connu quelques années d'éclipse, regagne, selon le conseiller d'ambassade, Lebel, les faveurs du public et les grands films font leur entrée à Athènes. L'heure est donc à la renaissance et le regain d'intérêt pour le cinéma français est perçu comme capable « *rapidement d'effacer la pénible impression laissée depuis la guerre par des œuvres de second ordre*⁶⁵⁶ ».

Les objectifs définis en 1949 sont donc nombreux et la conscience de la nécessité de réorganiser efficacement la politique culturelle française en Grèce pousse à renouveler les méthodes d'enseignement du français et à donner une place plus importante à d'autres domaines d'influence tels que le tourisme ou le cinéma.

⁶⁵⁵ Archives du MAE Nantes, Note de Claude Lebel, Conseiller d'ambassade, Chargé d'affaires a.1 de France en Grèce à son excellence Monsieur Robert Schuman, MAE, Direction générale des Affaires étrangères, n°766/RC, 9 octobre 1948.

⁶⁵⁶ *Ibid.*

B. Les éléments du renouveau français

1/ Une réforme profonde ?

Dès 1949, des signes visibles de réforme apparaissent dans la politique culturelle française. La création de la DGRC, en avril 1945, avait, pour la première fois, introduit l'idée de relations culturelles – et donc l'idée de réciprocité des échanges de ce type entre Etats – au sein du Quai d'Orsay. Ces relations font désormais partie intégrante des rapports entre Etats et constituent, à ce titre, un pan des relations diplomatiques.

En 1949, Le ministère des Affaires étrangères entame donc la nécessaire réforme en créant les premiers postes d'attachés culturels d'ambassade. Chargés de la coordination des actions de coopération culturelle, universitaire, artistique et pédagogique, les attachés culturels doivent définir et mettre en œuvre une politique de promotion de la culture française, développer des projets de coopération et de formation en liaison avec les directeurs d'établissements culturels et d'enseignement français, d'une part, les partenaires institutionnels et privés locaux d'autre part. On peut voir dans cette création une forme de reprise en main par l'Etat de la politique culturelle à l'étranger, politique qui manquait cruellement de gestion globale dans les années 1940. En Grèce, le responsable culturel dédié à la coordination des activités françaises est d'abord le conseiller de l'ambassade, Albert Féquant, puis le directeur de l'IFA (sans statut diplomatique s'entend).

En dépit de ressources financières bien maigres pour la culture, la France s'évertue à créer, en prenant appui sur sa présence traditionnelle, un réseau systémique d'organismes de protection de la langue française. Il faut dire que l'enjeu est alors de taille puisque la langue anglaise est en train de s'imposer comme langue de référence dans l'organisation des nouvelles relations internationales (particulièrement dans le registre des techniques et du commerce) et supplante dans de nombreux domaines le français.

Dans cette ère nouvelle balbutiante, les principaux moyens d'expansion pour la France restent pourtant les mêmes qu'avant-guerre : la langue, les livres, la presse, le théâtre, le cinéma et le tourisme. C'est pour cette raison que dans l'hexagone, de nombreuses organisations se mettent en place pour œuvrer en faveur de la subsistance du français dans les domaines où il est concurrencé. Ainsi, au fil du temps, à travers la politique du ministère des Affaires étrangères, la priorité est donnée à l'enseignement du français à l'étranger. On met l'accent sur la formation de professeurs de français et cette mission revient au poste diplomatique de conseiller culturel auprès de l'ambassadeur.

Si les outils restent inchangés, ce remaniement de la diplomatie illustre à part entière l'importance nouvelle donnée à la culture dans le développement de relations politiques et économiques. La diplomatie culturelle prend tout son sens puisqu'elle devient directement l'un des centres d'intérêts des ambassades à travers le monde. Les Instituts et centres culturels y sont d'ailleurs rattachés. Les représentants des ambassades pour la culture relayent donc la voix du ministère des Affaires étrangères (dirigé alors par Robert Schuman) aux Instituts et même aux Alliances françaises.

A partir de 1949, à leur arrivée en poste, les directeurs des centres et instituts culturels français se voient remettre une lettre de mission indiquant les grandes lignes de l'action qu'ils vont devoir développer. Il doivent mettre en place un réel projet suivant les directives qui leur sont indiquées par le ministère et par l'ambassade. Ce projet est ensuite défini dans ses buts et ses moyens en concertation avec l'ambassade. Le contact avec le terrain et la relative incapacité des autorités françaises à définir un projet culturel clair avait laissé toute autonomie ou presque aux directeurs de l'IFA depuis la fin des années 1930. Désormais, ils sont placés au bout de la chaîne hiérarchique administrative. Il y a bien là une volonté de reprise de contrôle par Paris de toutes les initiatives au point qu'il ne serait pas injustifié de se demander si, dans le cas grec, ce « rétablissement de l'autorité » ne tient pas plus de la punition à l'encontre de personnes physiques (Merlier et Milliex) que d'une volonté de réorganisation efficace de la présence culturelle.

2/ Repenser la diffusion de la culture française en Grèce

L'enjeu de protection de la culture française passe donc par la mise en place de canaux de diffusion plus actifs. Les principaux moyens d'expansion choisis sont les mêmes que ceux qui ont fait le rayonnement français jadis. La langue, les livres, les journaux et les diverses formes d'art restent les ferments de la présence en Grèce. Cependant, grâce aux progrès des technologies de la communication, la diffusion des productions françaises est facilitée par la radio, la publicité et plus tard la télévision. Toutefois, la constance des outils culturels utilisés par la France ne doit pas cacher un remaniement de la hiérarchie des priorités. En effet, si le rayonnement de la langue reste le but ultime de la politique française en Grèce, une place nouvelle, et de choix, est réservée au tourisme qui apparaît désormais comme une arme puissante et indispensable.

L'organisation de la « propagande » française à l'étranger – ainsi qu'elle est nommée par le Quai d'Orsay⁶⁵⁷ – fait l'objet d'une réflexion profonde. Certains – Français comme Grecs – réclament la constitution à Athènes d'un centre de « propagande » française sous la forme d'une agence privée procédant en liaison avec le service de l'attaché commercial. L'Italie possède alors deux organes de ce type (l'Institut de culture italienne et l'Office de Tourisme) et les francophiles s'inquiètent de son rayonnement. Pourtant, les instances décisionnelles du ministère des Affaires étrangères ne semblent pas prêtes à revoir les modalités de la « propagande » intellectuelle jugeant que « *en ce qui touche à l'intellectualité, notre propagande est [...] actuellement pourvue de façon satisfaisante*⁶⁵⁸ ». La Ligue Franco-hellénique, qui réunit « *toutes les personnalités françaises résidant en Grèce et toutes les notabilités grecques s'intéressant à la France* », est perçue comme pourvoyant suffisamment à travers de nombreuses activités (conférences, réunions littéraires, artistiques, expositions, réception de personnalités) au rayonnement intellectuel de la France et reçoit à ce titre l'appui de la légation. Par ailleurs, le Comité

⁶⁵⁷ De Robert Schuman, entre 1948 et 1953.

⁶⁵⁸ Archives du MAE, Lettre de l'attaché commercial près la légation de France à Athènes au ministre du Commerce et de l'Industrie, Direction du personnel et de l'expansion commerciale, 3^{ème} bureau, 7 janvier 1950, n°51/104-Cir.

France-Grèce, groupement parisien dirigé par Jacques Boulanger et comptant « *parmi ses membres Paul Valéry, Maurice Bedel, M. Politis et d'autres personnalités françaises et grecques de premier plan*⁶⁵⁹ », est conçu comme le pendant de la Ligue. Autrement dit, le projet d'une agence de « propagande » est non seulement jugé « *difficilement réalisable*⁶⁶⁰ » mais aussi finalement peu souhaitable dans la mesure où les institutions existantes sont considérées comme assez efficaces.

De la même façon, alors que les concurrences se font plus modernes et plus rudes, la France trouve peu pertinent d'établir une agence de « propagande » et de publicité dans le domaine commercial : « *au point de vue de notre propagande commerciale, il se pourrait qu'il y eût quelque chose à faire, mais, en raison des difficultés que par la suite du découvert de la compensation notre commerce d'exportation rencontre actuellement en Grèce, il ne me paraît pas qu'il soit opportun, pour le moment du moins, de procéder à l'établissement d'une agence de propagande et de publicité*⁶⁶¹ ».

Une place particulière est faite, dans la réflexion menée après la guerre civile, au tourisme. Des agences de tourisme délivrant des billets de chemins de fer ou de navigation pour la France existent déjà : compagnie des wagons-lits, agences privées telles que Cook. Celles-ci procèdent à l'exposition et à la distribution d'affiches, de tracts et de prospectus intéressant le tourisme français. Il n'est donc pas pertinent selon la légation de France à Athènes de penser inclure un volet touristique dans le projet d'agence de propagande : « *il serait bien difficile – et cela ferait sans doute plus de mal que de bien – de déposséder les agences existantes au profit d'un organisme nouveau* ». Cependant le Quai d'Orsay perçoit bien la nécessité de renforcer le poids du tourisme afin d'accroître le rayonnement français et insiste donc sur la nécessité « *d'intensifier la distribution de notre publicité touristique en répandant à profusion les prospectus et les tracts qui sont émis par nos grands centres urbains, thermaux, climatiques, etc*⁶⁶²... ». Ainsi, est envoyé au cours de l'année 1949, sous l'ordre du ministère des Travaux publics, des Transports et du Tourisme « *un matériel de*

⁶⁵⁹ *Ibid*

⁶⁶⁰ *Ibid.*

⁶⁶¹ *Ibid.*

⁶⁶² *Ibid.*

propagande » c'est-à-dire soixante affiches en français (dont cinq brochures) dédiées à la France, à la Bretagne, à la France-Terre des Arts, à la Côte d'Azur, aux Routes de France, à l'Alsace, à l'Auvergne, aux Côtes de France, aux Pyrénées et enfin aux Sports d'hiver.

Mais ce renouveau s'inscrit dans un contexte politique relativement incertain et globalement défavorable à la France.

III. UN BILAN EN DEMI-TEINTE AU TOURNANT DES ANNEES 1950

A. De la stérilité des relations franco-grecques.

1/ La fin du romantisme politique et culturel

Sans entrer dans un débat historiographique, il est nécessaire de replacer ce processus de refonte de la présence française en Grèce dans un cadre plus large d'histoire des relations internationales. En effet, pour comprendre les difficultés auxquelles est confrontée la France en Grèce à partir de 1949, il faut considérer tout à la fois la problématique des « forces profondes » et celle de leur effet sur les processus de décisions politiques. Par « forces profondes », on désigne les forces matérielles, spirituelles et les mentalités collectives qui irriguent les relations bilatérales entre Etats. Ce contexte émotionnel, ces référents culturels et identitaires sont d'autant plus déterminants dans notre étude qu'il est traditionnellement admis des deux côtés que la France et la Grèce sont liées par un ciment culturel et spirituel permanent, par une filiation qui se joue des vicissitudes politiques. Dès lors, cette croyance en un lien indéfectible, qu'elle soit fondée ou non, est une clé incontournable pour appréhender des relations franco-grecques qualifiées à l'envi, par leurs peuples et leurs élites respectifs, de privilégiées. Parce qu'elles sous-tendent le processus de décision politique et diplomatique, ces « forces profondes » offrent donc des clés d'interprétation souvent pertinentes des événements et des comportements, notamment au sommet de l'Etat. Le problème pour les Français repose sur le fait qu'en 1949, la Grèce est traversée par les tensions idéologiques de la guerre froide et par les balbutiements de la

construction européenne et semble promise à une stricte influence anglo-saxonne. L'équilibre de jadis vole en éclats et les dirigeants doivent alors composer avec des intérêts nationaux et partisans, parfois peu compatibles avec les « forces profondes », menaçant par là même des liens jusque-là privilégiés. Faute de moyens et de poids politique, la France prend acte en tentant malgré tout de renaître.

Sur le plan intérieur, la Grèce souffre d'une instabilité politique qui rend incertain son avenir, ce qui préoccupe les puissances occidentales qui y voient une faiblesse dans le flanc sud du bloc occidental, d'autant plus que la situation économique grecque est désastreuse en 1949. La situation géopolitique grecque est donc de taille à rendre paranoïaque un si petit pays ce qui explique son obsession sécuritaire. Enfin, la question chypriote et son corollaire la question des relations avec Ankara, constituent un second enjeu de l'épineuse question sécuritaire. Longtemps perçue par les Grecs comme un pays représentant l'idéal d'indépendance, de liberté, protecteur des faibles contre les plus forts, la France change de visage en 1949. Le romantisme politique et culturel qui a toujours soudé la fraternité entre les deux pays a vécu et les manifestations d'une tradition bilatérale s'en trouvent bouleversées.

2/ Une éclipse française ?

Au tournant des années 1950, l'instabilité politique grecque se combine à la faiblesse presque pathologique des institutions françaises de la IV^{ème} République pour maintenir les rapports entre les deux Etats dans une survivance quasi-stérile. L'absence de direction politique claire dans chacun des deux pays rend impossible toute personnalisation des relations bilatérales⁶⁶³. Or cette personnalisation est indispensable au maintien et à la conduite dynamique d'une certaine proximité franco-grecque. Nombreux sont alors les obstacles qui se dressent : revendications d'après-guerre, concurrence culturelle anglo-saxonne, question grecque à l'ONU, décolonisation, construction européenne. La période

⁶⁶³ La continuité assurée au Quai d'Orsay par Robert Schuman n'est pas suffisante pour créer cette stabilité.

est donc complexe et redistribue les cartes sans que tous ne prennent immédiatement conscience des nouvelles règles du jeu.

Notons ici que la Grèce cherche, dès 1949, à limiter – ou du moins à se donner l'impression de pouvoir limiter – l'emprise de ses protecteurs britannique et américain. Dans cette perspective, le projet européen naissant constitue une alternative à l'exclusive anglo-saxonne. Projet d'union économique, l'Europe est perçue par la classe dirigeante athénienne (à l'exception de la gauche, communiste ou non⁶⁶⁴) comme une garantie indirecte de sécurité. C'est dans cette perspective que la Grèce entre d'ailleurs au Conseil de l'Europe en 1949. Horizon de redressement économique et de stabilisation politique, elle devient en effet un réel élément de continuité dans les relations franco-grecques de 1949 à 1981. De plus, le sentiment d'appartenance à une Europe organisée et unie est conçu comme un facteur psychologique d'apaisement face à la menace du bloc soviétique voisin.

A l'aube des années 1950, la France s'éclipse donc dans l'espace grec face à la sphère d'influence anglo-américaine grandissante. L'affaiblissement des relations entre les deux pays ne sonne pour autant pas le glas de la France en Grèce mais réactive – si besoin était – l'impérieuse nécessité de repenser la présence culturelle sur ce territoire.

B. Des objectifs partiellement atteints

1/ L'impuissance économique française

Dans les premières années de son existence⁶⁶⁵, la DGRC soutient un grand nombre d'initiatives d'abord très ambitieuses puis peu à peu plus réalistes. Mais cette aspiration au renouveau se heurte à l'impuissance économique de l'Etat français et à l'instabilité politique peu propice à la menée d'une politique de long terme, de quelque nature que ce soit.

⁶⁶⁴ Le parti communiste grec (KKE) est alors interdit.

⁶⁶⁵ Et jusqu'en 1956.

L'examen du budget accordé par le Quai d'Orsay aux œuvres françaises à l'étranger donne une vision assez révélatrice de la politique culturelle française de la fin des années 1940 :

TABLEAU 25 : BUDGET DU SOFE ENTRE 1944 ET 1949

(d'après les archives du MAE Nantes)

Année	Budget du MAE (en valeur nominale)	Taux d'augmentation nominale d'une année à l'autre	Différence réelle avec la déflation d'une année à l'autre	Budget pour les Œuvres Françaises à l'Etranger (valeur nominale)	Taux d'augmentation nominale d'une année à l'autre	Différence réelle avec la déflation d'une année à l'autre
1944	375 305 000			72 728 000		
1945	1 306 828 000	248 %	134%	343 335 000	372%	218%
1946	1 897 588 000	45%	-4%	640 550 000	86%	22%
1947	4 563 681 000 (4 529 010 000 après une réduction en avril)	139%	60%	1 418 040 000	121%	48%
1948	5 192 866 000	15%	-28%	1 766 700 000	25%	-21%
1949	16 088 424 400	210%	174%	2 495 600 000	41%	25%

Les réalités économiques – en particulier les impératifs onéreux de la reconstruction – et la valse des ministères sous la IVème République font obstacle à la politique

volontariste de l'Etat français en matière de présence culturelle à l'étranger. Le bilan de la réorganisation de la politique française dans l'après-guerre est donc en demi-teinte.

2/ Une présence mise à mal

Les moyens déployés par la France sont bien réels. Cependant, ils manquent parfois – faute de fonds suffisants – d'ampleur ou sont trop tardivement mis en œuvre ce qui en amoindrit l'efficacité. Si l'on reprend l'exemple de l'édition et plus largement de la politique du livre, l'impuissance française est patente. Aux demandes de livres français émanant de 37 établissements en Grèce⁶⁶⁶ (20 français et 17 grecs), la France ne répond, en 1949, que par l'octroi d'un don de 50 000 francs aux bibliothèques d'une seule institution grecque et d'une seule institution française. Il y a là un signe tangible d'une relative incapacité française à satisfaire un besoin qui n'a pourtant cessé de s'exprimer durant toute la guerre civile. Incapable d'honorer les requêtes, la France en serait réduite à un bricolage permettant de colmater tant bien que mal les brèches de son édifice culturel en Grèce. Pourtant, l'examen des rapports diplomatiques contemporains sur la question fait apparaître que cette situation n'est pas qu'un état de fait subi. En effet, consciente de ses difficultés financières, la France semble opérer un choix. Préoccupée du danger d'expulsion réelle qui plane sur les missions culturelles occidentales en Europe de l'est, la diplomatie française y concentre ses efforts⁶⁶⁷ et sacrifie pour cela ses positions traditionnelles qu'elle juge moins vacillantes. Il est ici permis de poser la question de la légitimité de cette position. Si l'on excepte l'explication financière, rien ne semble en effet pouvoir justifier la modestie de la réponse française à la demande d'aide culturelle grecque. Face à la déferlante américaine, la France avait sans doute à réagir plus qu'elle ne l'a fait pour consolider ses positions anciennes. Un choix stratégique est donc à l'œuvre et la Grèce est volontairement mise de côté. Peut-être y-a-t-il là un excès de confiance qui consiste à penser que la francophilie est chevillée au corps de la Grèce et qu'en dépit des tempêtes elle est acquise culturellement.

⁶⁶⁶ Les demandes grecques en ce sens sont les plus nombreuses d'Europe.

⁶⁶⁷ En Roumanie par exemple, le don s'élève à 5 millions de francs et concerne 40 établissements.

Quoi qu'il en soit, légitime ou non, cette position française est mal perçue par la population grecque pour qui l'absence quasi totale d'aide française relève du scandale.

Conclusion de la deuxième partie

L'expérience commune de la guerre puis de l'occupation redéfinit les relations entre la France et la Grèce. Le déclenchement du conflit met brutalement fin à la première expérience de politique d'économie culturelle d'envergure imaginée par le Front Populaire et fait oublier, pour un temps, les ambitions de renouveau.

L'armistice de juin 1940 affecte le prestige de la France auprès du peuple grec et, plus largement, la présence française tout entière. Soucieux de rompre, par idéologie, avec la politique culturelle mise en place par le Front Populaire, le gouvernement de Vichy prend cependant très tôt conscience de l'impératif de sauvegarder le réseau culturel français afin d'anticiper l'après-guerre. Cette dualité contribue à brouiller le rôle de la France en territoire grec et ce d'autant plus qu'elle se double, sur le terrain, d'une opposition farouche entre acteurs culturels vichystes et gaullistes. L'occupation de la Grèce par les puissances de l'Axe à partir d'avril 1941 ralentit un peu plus l'activité culturelle française dans la capitale et particulièrement en province. Face à un Etat défaillant, les acteurs culturels, au premier rang desquels Octave Merlier et Roger Milliex, tentent, par des initiatives privées, de préserver les positions françaises et de renforcer les liens filiaux entre Grèce meurtrie et France Libre en lutte. Restées ouvertes pendant toute la durée de la guerre au contraire de ses rivales, les institutions culturelles françaises d'Athènes – en particulier l'IFA – deviennent les refuges moraux et spirituels du peuple grec. C'est durant cette période (1940-1944), à bien des égards défavorable, que la présence culturelle française revêt paradoxalement son aura la plus grande.

Perçue comme un soutien indéfectible du peuple grec, la France sort ainsi renforcée de la guerre et œuvre avec succès à la reprise d'activités de ses piliers culturels traditionnels. Pourtant, le nouveau contexte de guerre froide qui la relègue au rang de puissance moyenne, l'entrée en scène de nouvelles concurrences anglo-saxonnes et les divergences françaises face à la guerre civile grecque pressent la France de repenser sa politique culturelle. La création de la Direction générale des relations culturelles s'inscrit dans cette perspective de renouveau mais ne suffit pas à masquer l'incapacité de l'Etat français à impulser une action globale et innovante. Les divergences de plus en plus visibles dans la seconde moitié des

années 1940 entre les hommes de terrain, acteurs du rapprochement franco-grec, et les contingences de *Realpolitik* du Quai d'Orsay sont autant de reflets de l'affaiblissement général de l'influence culturelle française en Grèce.

Face à l'américanisation de la Grèce et au retour de certaines anciennes rivalités (allemande notamment), la présence culturelle française semble vouée à un déclin inéluctable. L'Etat réagit pourtant et engage des réformes majeures. La mise en place de postes d'attachés culturels et d'organismes de protection de la langue française destinés à contrer la diffusion de l'anglais montrent que, si les outils restent les mêmes, la culture revêt une importance nouvelle dans le développement des relations politiques et économiques.

La parenté avec les vues du Front Populaire est manifeste mais la réforme, sans être un échec, n'a pas les résultats escomptés. Le romantisme qui prévalait à la définition des relations bilatérales a vécu et tout semble concourir à la fin des années 1940 à une éclipse de la France en Grèce.

TROISIEME PARTIE :
RETROUVER ET RENFORCER SON INFLUENCE
TRADITIONNELLE : LA FRANCE EN QUETE
D'UNE POLITIQUE CULTURELLE ENTRE 1950 ET
1981

CHAPITRE VII :

RENAISSANCE DE LA POLITIQUE CULTURELLE FRANCAISE ET RAPPROCHEMENT FRANCO-GREC (1950- 1967)

I. UNE SORTIE DE CRISE PEU FAVORABLE A LA FRANCE (1950-1958)

A. Un contexte intérieur grec nouveau

1/ Un pays en difficulté

Meurtrie par la guerre civile, la Grèce peine, entre 1950 et 1953, à tourner la page de cet épisode tragique de son histoire. Grâce au plan Marshall, les gouvernements successifs tentent de redresser la situation socio-économique, l'incapacité des hommes politiques et leurs dissensions pesant lourd dans la balance. L'heure est à « la chasse aux sorcières » communistes dans un contexte de guerre froide alors que dans le même temps la Grèce s'américanise et les migrants, en quête de travail, partent en Europe occidentale. Quand l'Europe célèbre sa restructuration et ses efforts de développement, la Grèce s'enlise et se focalise sur le « danger communiste ».

Les difficultés économiques et la nécessité d'une stabilité politique portent au pouvoir en 1952 le grand parti de droite, Le Rassemblement Hellénique, et le vainqueur de la guerre civile : le maréchal Papagos. Les relations entretenues avec la France sont alors assurément amicales et témoignent de la tradition franco-grecque, mais assez maigres. Un accord de coopération économique est scellé en 1953, mais son caractère limité en

amoindrit la portée. De son côté, la France de la IV^{ème} République semble alors préoccupée par ses propres priorités, les affaires internes et les problèmes coloniaux, en particulier algériens. Son attention se porte plutôt sur l'Allemagne et sur sa coopération politique et militaire au sein de l'Europe occidentale. La réussite de la politique économique grecque et l'accord signé avec la France, l'Allemagne Fédérale et l'Italie redonne de la vigueur à la situation intérieure de la Grèce. C'est à partir de ce moment que, sans se départir de l'aide américaine, elle se tourne progressivement vers la nouvelle Europe naissante. Les dirigeants grecs avaient montré, dès 1948, des signes de vif intérêt pour les événements d'Europe occidentale. L'obtention de l'intégration au Conseil de l'Europe, en 1949, est suivie, en 1952, d'une entrée à l'OTAN, ce qui constitue un autre signe de cette europhilie. A partir de 1955⁶⁶⁸, sous l'impulsion du nouveau Premier ministre, Constantin Karamanlis, cet engagement vers l'Europe et le progrès se fait encore plus visible et donne un tour nouveau aux relations franco-grecques, un peu en panne au début des années 1950.

Par ailleurs, les années 1950 sont marquées, en Grèce, par la question chypriote. Sans entrer dans les méandres du problème, rappelons ici que cette île, colonie britannique, est habitée à un peu plus de 80% par des Grecs et à 18% par des Turcs et d'autres populations. En revendiquant par les armes l'union de l'île à la Grèce entre 1955 et 1960, les Chypriotes grecs ouvrent la boîte de Pandore à l'OTAN où s'opposent la Grèce qui désire l'union, la Turquie qui souhaite la division et le Royaume-Uni qui veut conserver sa domination⁶⁶⁹.

⁶⁶⁸ Il entre en fonction le 6 octobre 1955.

⁶⁶⁹ On pourra se reporter à l'étude comparative entre Chypre et l'Algérie, HOLLAND (R.), « Dirty wars : Algeria and Cyprus compared, 1954-1962 » in AGERON (Ch-R.), MICHEL (M.), dir., *L'ère des décolonisations*, Paris, Karthala, 1995.

2/ La fin de l'exclusivité française

C'est dans ce contexte général que survient un coup dur pour la France. Déjà, en 1931, le gouvernement grec avait mis en place une mesure destinée à interdire aux élèves non catholiques de moins de 11 ans de suivre les cours de langue dispensés par les écoles catholiques. Les conséquences de cette loi avaient été lourdes pour les écoles catholiques françaises qui avaient vu leur développement entravé et qui s'étaient retrouvées dans l'obligation d'accueillir exclusivement des élèves catholiques ou juifs. Le mécontentement français sur le sujet avait été aggravé par le fait que la loi ne s'appliquait pas à la Ligue américano-grecque qui, dépendant du ministère du Commerce et non de celui de l'Education, était en droit d'accueillir des enfants de moins de 11 ans⁶⁷⁰.

En 1945, face aux demandes réitérées et conjointes des ambassades britannique et américaine, une nouvelle loi avait rendu l'enseignement de la langue anglaise obligatoire dans les écoles élémentaires grecques. Jusque-là, la langue française bénéficiait d'une exclusivité en la matière, étant la seule langue étrangère enseignée dans les écoles publiques.

En 1951, la loi de 1945 est modifiée et place sur un pied d'égalité totale les langues française et anglaise dans l'enseignement secondaire. Par ailleurs, la nouvelle donne est actée de la même façon dans les universités : enseignés avant guerre dans les facultés de langues, le français et l'anglais sont introduits comme langues à option dans tout l'enseignement supérieur. A nouveau, l'exclusivité française est remise en cause. Progressivement, l'anglais remplace d'ailleurs le français dans les correspondances des services publics grecs avec l'étranger, les annonces publiques et les concours d'Etat. Matrice de la présence française en Grèce, le français perd donc sa prééminence à mesure que la France cède du terrain à de nouvelles concurrences.

⁶⁷⁰ Archives du MAE, Europe 1944-1960, Grèce 1949-1955, n°148, Lettre de la Direction d'Afrique et du Levant au MAE, n°251/EU, Paris, 24 avril 1952.

3/ Un point d'achoppement avec les autorités grecques

Le contexte d'après-guerre et la réorganisation des universités grecques remettent en cause le privilège qui avait fait de l'IFA le seul compétent pour l'enseignement, l'organisation des examens et l'attestation des capacités des futurs enseignants de français dans les écoles grecques. Les autorités cherchent en effet alors à transférer la responsabilité des attestations de capacité des professeurs de français à l'Université d'Athènes. Dans une perspective de reprise en main du destin national, le but est de créer une faculté indépendante de littérature française et d'exclure de la reconnaissance en tant que professeur de français, ceux qui terminent les cours spéciaux de l'Institut. Ce contexte de remaniement complexe auquel s'ajoutent des pressions multiples n'est pas favorable à la France et les entraves faites à la procédure de nomination se traduisent par la vacance de nombreux postes de professeurs de français. Dans le même temps, le gouvernement grec écourte et allège les procédures de nomination des professeurs d'anglais dans les écoles. Les autorités françaises, indignées du sort fait à l'IFA, dénoncent un favoritisme des Grecs à l'endroit des Anglo-Saxons. Ebranlée dans ses certitudes, la France omet d'admettre que les autorités grecques ne leur signent pourtant pas un blanc-seing. En effet, aucun établissement anglo-américain ne reçoit le droit de former des professeurs de langue et la délivrance de l'attestation de leurs connaissances est confiée à une commission de trois membres (des représentants du ministère grec de l'Education, des ambassades britannique et américaine). Quoiqu'il en soit, la situation est, pour les Français, inacceptable, et ce d'autant plus que ladite commission n'est pas jugée apte à sanctionner les compétences éducatives et pédagogiques de la totalité des professeurs⁶⁷¹.

Dans un pays de tradition linguistique française, dans un espace où le français « *était couramment parlé*⁶⁷² », l'ambassade semble dans l'incapacité de protéger ses établissements de l'arbitraire des autorités locales et des fonctionnaires grecs. Les protestations, bien

⁶⁷¹ Archives du MAE, Europe 1944-1960, Grèce 1949-1955, n°148, Lettre de l'ambassade d'Athènes au MAE, n°472/RC, Athènes, 16 juin 1951 et n°558/RC, Athènes, 14 juillet 1951.

⁶⁷² Archives du MAE, Europe 1944-1960, Grèce 1949-1950, n°148, Lettre de l'ambassade d'Athènes au MAE, n°139/EU, Athènes, 24 février 1950.

réelles, restent vaines et il y a là un symbole majeur de l'impuissance française d'alors. En 1953, une loi scelle le règlement de l'affaire en accordant la possibilité aux Universités d'Athènes et de Thessalonique de créer des sections anglaises et françaises dont les diplômés pourraient être nommés dans l'enseignement secondaire. La radicalité de l'Etat grec marque une rupture brutale dans les relations entre l'IFA, l'Université et l'enseignement secondaire. Le sujet reste un point d'achoppement dans les relations franco-grecques et les Français ne manquent pas de revenir sur la question à plusieurs reprises – notamment lors des entretiens de 1960 entre le Premier ministre Karamanlis et de Gaulle – mais en vain, la position grecque s'avérant définitive⁶⁷³.

Durant les années 1950, une seule visite officielle, ayant pour thème l'enseignement, est organisée. Au mois de décembre 1951, le ministre de l'Education, André Marie, se rend à Athènes et à Thessalonique et visite les établissements français en montrant un vif intérêt pour l'avenir du français à l'Université de Thessalonique. Cependant l'impact de cette tournée est plus que limité et la revalorisation de l'anglais au détriment du français semble alors irrésistible.

B. De la tradition à la modernité : un modèle de présence culturelle française remis en cause

1/ Un refroidissement des relations bilatérales

La présence culturelle française en Grèce prend, au début des années 1950, un tour nouveau. La prise de conscience de la nécessité de repenser la politique culturelle n'est pas récente, mais la mise en œuvre d'une ample refonte n'est rendue possible que par la résolution des problèmes économiques dans les premières années d'après-guerre. Si effort il y a – et c'est indéniablement le cas – il est produit avec retard par rapport aux concurrents américains, anglais et allemands qui ont su offrir plus tôt des perspectives à la jeunesse

⁶⁷³ Archives Karamanlis, 12/001851, Note sur les relations culturelles entre la Grèce et la France, Athènes, 16 juin 1960.

grecque. La période 1950-1958 est globalement peu favorable à la France car elle marque un recul de la suprématie culturelle française en Grèce. Dans ces années moroses, la France ne renonce cependant pas à ses ambitions de reconquête de l'espace culturel grec et la visite officielle du ministre des Affaires étrangères, Georges Bidault, en Grèce (15-20 mai 1953) en est la parfaite illustration. Alors que le contexte est à la froideur relative dans les relations franco-grecques, la visite destinée au resserrement des relations économiques et à l'analyse de la situation fragile des Balkans devient l'occasion pour les Français de réactiver leur prestige culturel et leur désir d'avoir « *sur le terrain intellectuel une action qui ne va pas sans concurrence et d'intensifier des relations d'affaires qui forment le support nécessaire de cette action*⁶⁷⁴ ». Ce voyage est aussi l'occasion d'une mise en lumière de la nécessité d'une redéfinition de l'accord culturel bilatéral de 1938. Georges Bidault constate en effet que la confusion des compétences entre l'IFA et l'Université d'Athènes (la question étant de savoir à laquelle des deux institutions revient le droit de nommer les professeurs de français de l'enseignement secondaire) provoque non seulement des tensions directes entre les autorités locales et l'Institut, mais affaiblit l'ensemble des intérêts français. Le cours spécial de l'IFA forme une quinzaine de professeurs par an mais ces derniers restent, depuis 1938, cantonnés à des nominations dans les écoles privées et dans les annexes de l'Institut⁶⁷⁵. Outre la responsabilité grecque dans cet état de fait, la loi de 1936 préparée avec la collaboration de la légation française est en cause. Selon elle, « *les élèves du cours spécial de l'Institut devraient faire une partie de leurs études à l'Université d'Athènes avant de recevoir des autorités helléniques un diplôme de professeur de français décerné à l'Institut*⁶⁷⁶ ». Or, la plupart des élèves désertent les cours de l'Université dont le programme est lourd, d'un niveau souvent faible et le diplôme de fin d'études reçu à l'Institut d'une valeur légale contestable. Cette affaire constitue sans nul doute un des points cruciaux des divergences franco-grecques en matière culturelle durant toutes les années 1950. L'impératif d'augmenter les bourses d'Etat à destination des étudiants grecs désireux

⁶⁷⁴ Archives du CARAN, Papiers Bidault, 457 AP 49, Lettre de l'ambassade d'Athènes au MAE, n°21/24, Athènes, 11 janvier 1953.

⁶⁷⁵ Les autres professeurs enseignant le français dans l'enseignement secondaire grec sont formés à l'Université d'Athènes.

⁶⁷⁶ Archives du MAE Nantes, Notes sur les institutions culturelles françaises, avril 1953, Fonds ambassade d'Athènes, Série B, Voyage Bidault.

de poursuivre des formations techniques en France est lui aussi mis en lumière lors de la visite officielle⁶⁷⁷. L'arrivée au poste de Premier ministre de Constantin Karamanlis en 1955 réchauffe les relations, mais les effets du rapprochement entre les deux Etats ne sont manifestes qu'à partir de 1958⁶⁷⁸.

2/ Des antagonismes franco-français indépassables ?

La continuité de la présence culturelle française est assurée par l'IFA, alors établissement le plus important du pays, et par son directeur. Confirmé dans sa mission malgré de nombreux rivaux, Merlier se heurte toujours à la défiance du ministère et de l'ambassade qui continuent à douter, d'une part de la pertinence et de la nécessité de créer des annexes dans des villes proches les unes des autres⁶⁷⁹ et, d'autre part, de l'importance des manifestations organisées par l'IFA non promotrices de la culture et de la civilisation françaises⁶⁸⁰. Même l'excédent budgétaire dégagé par l'IFA au cours des années 1950 ne bouleverse pas cette position officielle. Plus encore que la contestation des requêtes de l'Institut, les autorités françaises semblent vouloir torpiller certaines de ses actions⁶⁸¹. Selon l'ambassadeur Christian de Vaux Saint Cyr, le programme des éditions de l'IFA est tout simplement hors des buts de la politique culturelle française⁶⁸². Dans ses échanges épistolaires avec la DGRC, Vaux Saint Cyr accuse Merlier d'une administration catastrophique : « *il m'est dans ces conditions difficile d'émettre un avis sur le programme*

⁶⁷⁷ L'enjeu est alors de faire de ces étudiants des facteurs d'intégration sur le marché grec des entreprises françaises. Archives du CARAN, Papiers Bidault, 457 AP 49, Note du MAE sur les établissements culturels de la France en Grèce, Paris, avril 1953.

⁶⁷⁸ Entre 1946 et 1958, la diplomatie française se focalise sur le problème allemand et sur la question de la décolonisation.

⁶⁷⁹ Il existe alors des annexes à Corinthe et à Xylocastro, à Argos et à Nauplie, à Thèbes et à Livadia...

⁶⁸⁰ Archives du MAE, Relations Culturelles, Enseignement-Europe 1948-1961, n°189, Lettre de Merlier à la DGRC, Athènes, 21 mars 1959.

⁶⁸¹ Dont l'action est unanimement saluée par les philhellènes lors du 25^{ème} anniversaire de son arrivée en Grèce en janvier 1950, Archives du MAE, MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 95.

⁶⁸² L'IFA publie notamment des textes d'auteurs grecs en langue originale ce qui apparaît incongru à Vaux Saint Cyr.

de publications prévu par M. Merlier. Je relèverai donc seulement ici que les “Mélanges Merlier” en cours de publication [...] ont été réunis par celui-là même auquel ils sont dédiés, pour satisfaire sa vanité personnelle⁶⁸³ ». S’il ne s’agit pas d’un coup d’essai, la mesquinerie du propos a de quoi surprendre si l’on garde à l’esprit l’état critique dans lequel se trouve alors la présence française en Grèce. Face à cette vision réactionnaire tendance « Grande Politique », Merlier tente de se justifier. Selon lui, la publication des livres grecs en français n’apporte aucun gain dans la mesure où les Grecs préfèrent logiquement les textes originaux en grec. Par ailleurs, la traduction de la littérature française en grec suscite la colère des éditeurs locaux. Pour lui, la seule activité commerciale possible pour l’Institut consiste donc à publier des manuels scolaires et des œuvres originales en grec : « Il m’a toujours paru indispensable pour gagner et conserver le cœur du peuple grec d’affirmer par des actes notre participation à sa vie, faite beaucoup plus de luttes, de misères et de déceptions que de joies et de satisfactions⁶⁸⁴ ». La lutte engagée par Vaux Saint Cyr, malgré sa vacuité, porte ses fruits et la DGRC donne l’ordre à Merlier de limiter sa politique d’édition et les crédits accordés au CEAM. Par ailleurs, le Quai d’Orsay suggère à Merlier plus de modération dans la politique d’ouverture des annexes de l’IFA afin de ne pas dépasser le budget annuel⁶⁸⁵. La situation est donc absurde puisque les seuls dires d’un ambassadeur suffisent à freiner l’expansion de l’IFA en province et à limiter une activité d’édition pourtant très favorablement accueillie par la société grecque. Le retour au poste d’ambassadeur du plus modéré Jean Baelen⁶⁸⁶ ne remet cependant pas en cause cette limitation des initiatives de Merlier, mais l’aggrave même au point que Paris envisage les modalités permettant un retour de Merlier en France sans susciter les réactions du public grec⁶⁸⁷. En 1952, la publication par l’IFA de deux livres sur Alexandre le Grand et sur le commerce français à Thessalonique au XVIIIème siècle offre l’occasion à la presse grecque

⁶⁸³ Archives du MAE Nantes, Athènes, Série B, n°119, Lettre de l’ambassade française à la DGRC, n°968/RC, Athènes, 22 décembre 1951.

⁶⁸⁴ Archives du MAE Nantes, Athènes, Série B, n°119, Lettre de Merlier à la DGRC, n°9407, Athènes, 14 décembre 1951.

⁶⁸⁵ Archives du MAE Nantes, Athènes, Série B, n°119, Lettre de la DGRC à Merlier, n°505, Paris, 17 novembre 1951 et 10 mai 1952.

⁶⁸⁶ En fonction du 18 décembre 1951 au 4 janvier 1955.

⁶⁸⁷ Archives du MAE Nantes, Athènes, Série B, n°119, Lettre de l’ambassade française à la DGRC, n°110, Athènes, 13 octobre 1952.

de droite de tirer à boulets rouges sur Merlier alors même que la question des éditions semble se tasser : le problème repose sur les auteurs des livres, Néocosme Grigoriadis⁶⁸⁸ et Nicolas Svoronos⁶⁸⁹, qui sont de gauche. En 1953, Jean Baelen s'oppose à l'envoi à Paris du rapport annuel de l'IFA de 1951-1952 en raison d'une allusion jugée inacceptable à des problèmes de Merlier avec la direction de l'EFA⁶⁹⁰. De même, la demande faite en 1954 par Merlier auprès du consul général de Thessalonique, Lucien Lemoine, pour permettre l'envoi de professeurs de français de l'Institut en Grèce du Nord dans le but d'organiser des cours par correspondance afin de juguler l'expansion anglaise, se heurte à un refus. Les motifs de Lemoine sont doubles. Il considère d'abord qu'un tel envoi affaiblirait le prestige de la Mission laïque, alors même qu'elle est alors dans l'impossibilité de répondre aux besoins courants. De plus, Lemoine saisit l'occasion politique pour discréditer l'action globale de Merlier. Profitant du climat tendu de l'époque entre la Grèce et la Yougoslavie⁶⁹¹, Lemoine utilise le soupçon du communisme contre Merlier. Arguant que l'implantation de l'IFA dans le Nord de la Grèce pourrait être perçue comme une aide de la France aux réseaux communistes pro-yougoslaves et donc susciter des malentendus pouvant menacer les intérêts culturels français, il écrit : « *Je souhaiterais qu'on ne donne aucune suite à l'initiative de M. Merlier sous la forme actuelle*⁶⁹² ». Ceci coupe court à toute entreprise de l'IFA. En août 1952, le chargé d'affaires de France en Grèce, Raymond Laporte, dit sa satisfaction face à la bonne santé de l'EFA mais critique lui aussi ouvertement Merlier dans une phrase assassine : « *Je ne peux que regretter que les intellectuels français entretenus à*

⁶⁸⁸ Député des Libéraux de la gauche.

⁶⁸⁹ Boursier de 1945, il publie là la version grecque de sa thèse de doctorat en Sorbonne.

⁶⁹⁰ Archives du MAE Nantes, Athènes, Série B, n°96, Lettre de l'ambassade d'Athènes à Merlier, Athènes, 14 août 1953.

⁶⁹¹ En effet, à l'époque, la presse yougoslave mène une politique de dénigrement de la Grèce en produisant des articles qui dénoncent les mauvais traitements infligés par les autorités grecques aux populations slavo-macédoniennes de Macédoine de l'Égée (Nord de la Grèce), acquise par la Grèce après la seconde guerre balkanique de 1913 (Traité de Bucarest). Un des arguments avancés est l'interdiction faite aux populations locales de s'exprimer dans leur « langue nationale ».

⁶⁹² Archives du MAE Nantes, Athènes, Série B, n°96, Lettre du consul général de Thessalonique au MAE, n°215, Thessalonique, 13 décembre 1954.

Athènes sur le budget de l'Etat ne croient pas utile d'appuyer plus efficacement notre action culturelle⁶⁹³ ».

3/ Une série d'actes manqués

Dans un tel contexte, les efforts pour renouveler la présence culturelle française en Grèce ne peuvent qu'être modérés. De 1955 à la fin de l'année 1958, la diplomatie française ne saisit pas l'occasion qui lui est donnée par l'affaire chypriote de profiter de la désaffection des élèves grecs étudiant dans les établissements anglais. Bien plus, les positions françaises au sujet de Chypre ou de Suez dissuadent même de nombreux Grecs d'inscrire leurs enfants dans les établissements français⁶⁹⁴. Merlier et Milliex optent – à nouveau – pour des positions différentes de celles du Quai d'Orsay au sujet de Chypre mais restent discrets sur la question : la presse grecque n'écrit presque rien sur l'aide qu'ils fournissent pourtant à la lutte des Chypriotes menée par Mgr Makarios, ancien élève de l'IFA⁶⁹⁵. La période 1950-1958 est donc plus que défavorable aux relations franco-helléniques. L'ambassadeur de France à Athènes, Charpentier⁶⁹⁶, relève alors que si le peuple grec prend ses distances avec la presse qui alimente un fanatisme contre les Français et les Anglais, l'influence française n'en sort pas moins affaiblie⁶⁹⁷.

Le décalage existant entre les représentants français sur le terrain et le Quai d'Orsay est inquiétant. Alors que l'ambassadeur note clairement que la politique française au Moyen-Orient suscite un climat anti-français et craint même des attaques terroristes contre les positions françaises en Grèce, le Quai d'Orsay, en proie à l'irréalisme le plus total, imagine pouvoir profiter de la fermeture du British Council et de l'anti-britannisme grec

⁶⁹³ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 96, Rapport d'activités de l'Institut français, Raymond Laporte, Chargé d'affaires de France en Grèce, à Robert Schuman, MAE, 1^{er} août 1952.

⁶⁹⁴ Alors même que le British Council ferme à Athènes pour des raisons de sécurité, après l'explosion d'une bombe posée par des Grecs engagés dans la lutte armée contre la domination britannique à Chypre.

⁶⁹⁵ Archives Milliex, Dossier 9, B.

⁶⁹⁶ En fonction du 4 janvier 1955 au 16 septembre 1957.

⁶⁹⁷ Archives du MAE, Relations Culturelles, Echanges Culturels, Grèce, n°246, Lettre de l'ambassade d'Athènes au MAE, n°1132/DGRCT, Athènes, 10 novembre 1956.

pour accroître son influence culturelle. On essaie bien pourtant d'organiser du côté de l'ambassade comme de celui de l'Institut des conférences avec des intellectuels pour redorer le blason français et attirer les déçus de la culture britannique en Grèce. Cependant, le vide laissé par la Grande-Bretagne profite bien plus à l'activité américaine et particulièrement à la Ligue américano-grecque. Lors de la crise de Suez, les Etats-Unis incarnent l'espoir de la fin de la colonisation, ce qui ne peut manquer de séduire le peuple grec. L'affaiblissement des Français et des Britanniques profite aussi à l'Allemagne : signe des temps et des bouleversements géopolitiques à l'œuvre, l'Institut Goethe enregistre, durant cette période, une forte augmentation de ses inscriptions⁶⁹⁸.

C. La présence culturelle française dans les années 1950

1/ Les institutions culturelles

L'EFA reste dans les années 1950 le phare français des fouilles et des recherches se rapportant à la Grèce et à l'hellénisme. Ni l'insuffisance des ressources ni la guerre civile n'ont eu raison des travaux archéologiques et, au-delà des sites prestigieux de Delphes et de Délos, l'école étend ses prospections à Gortyne et Argos⁶⁹⁹. En outre, l'institution poursuit sa politique de publications et organise annuellement les épreuves du baccalauréat français pour les candidats français, grecs ou étrangers⁷⁰⁰. Tous les rapports s'échelonnant de 1950 à 1958 soulignent une stabilité du nombre de candidats aux examens et une corrélation quasi parfaite entre ce nombre et le nombre d'élèves ayant suivi les cours dans les institutions françaises. Ainsi les chiffres avancés pour Thessalonique en 1952-1953 sont présentés par le consul Lemoine comme les chiffres de références pour les années 1950 :

⁶⁹⁸ Sans doute liée aux possibilités offertes par l'Allemagne en terme d'immigration.

⁶⁹⁹ Les fouilles se poursuivent en outre à Thassos.

⁷⁰⁰ Archives du MAE Nantes, Notes sur les institutions culturelles françaises, avril 1953, Fonds ambassade d'Athènes, Série B, Voyage Bidault.

**TABLEAU 26 : NOMBRE DE CANDIDATS AUX EXAMENS DANS LA REGION DE
THESSALONIQUE**

(d'après les archives du MAE Nantes⁷⁰¹)

	Candidats	Reçus
MISSION LAIQUE FRANCAISE	47	40
Diplômés d'études littéraires	9	9
Baccalauréat		
ECOLE SAINT VINCENT DE PAUL	12	12
Brevet littéraire	34	33
Certificat de français		
ECOLE DE KALAMARI	14	14
Brevet littéraire	30	30
Certificat de français		
COLLEGE LA SALLE	30	27
Certificat de français		

⁷⁰¹ *Ibid.*

Cependant, au terme du voyage grec de Bidault, on semble inquiet, côté français, de projets grecs concernant les équivalences de diplômes. En effet, depuis l'article 3 de la Convention culturelle de 1938, il existe une stricte équivalence entre le baccalauréat français et le diplôme de fin d'année (*apolytirion*) délivré par les gymnases grecs. L'usage prévaut de dispenser les bacheliers grecs de tout examen d'entrée à l'université contrairement aux jeunes Grecs ayant suivi un cursus classique qui sont tenus de passer des examens (« *qui ont souvent le caractère d'un concours*⁷⁰² ») pour être admis aux diverses facultés et écoles supérieures. Or, en 1953, l'Université d'Athènes semble encline à supprimer cette facilité et à obliger les lauréats du baccalauréat à se soumettre, eux aussi, aux examens d'entrée. Considérant que « *le bac français est d'un niveau très supérieur à celui de l'apolytirion*⁷⁰³ », la France demande donc le maintien de l'exemption.

Sans revenir sur les embûches internes et externes qui viennent perturber le fonctionnement du pivot français qu'est l'IFA, il convient de dresser un bilan de l'activité de l'institution entre 1950 et 1958. La célébration du 25^{ème} anniversaire de l'arrivée de Merlier à l'Institut au début de l'année 1950 donne lieu à des louanges unanimes émanant de tous les francophiles grecs : « *votre belle activité a toujours visé à resserrer les liens culturels existants entre la Grande France immortelle et la Grèce, petite par le nombre mais éternelle par l'esprit*⁷⁰⁴ ». Durant la période, l'Institut étend son influence à Athènes et en province au travers de 29 annexes. Or cette extension est marquée par une multiplication des loyers et l'IFA entame donc une procédure d'achats de terrains sur fonds propres : à Larissa (300 élèves), à Patras (400 élèves), à Pyrgos (300 élèves), dans le quartier de Patissia à Athènes (1 000 élèves). L'enjeu est de taille (55 millions de francs) mais la nécessité semble faire loi pour Merlier : « *une école n'existe que lorsque nous en sommes nous-mêmes propriétaires. Une école louée n'est pas une école, mais un campement que nous sommes toujours menacés de devoir quitter, selon le caprice des propriétaires et des*

⁷⁰² Archives du MAE Nantes, Notes sur les institutions culturelles françaises, avril 1953, Fonds Ambassade d'Athènes, Série B, Voyage Bidault.

⁷⁰³ *Ibid.*

⁷⁰⁴ Archives du MAE, MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 95.

*circonstances*⁷⁰⁵ ». Les projets de création d'annexes se multiplient et on sait combien ils suscitent des tensions avec Paris : Zante (mars 1952), Rhodes (avorté), Héraklion (mars 1953⁷⁰⁶), La Canée (novembre 1954). La lettre adressée à Jean Baelen par le maire d'Héraklion est révélatrice du sentiment qui anime les francophiles dans les années 1950 : « *la création de cette annexe dans la plus grande et la plus commerçante ville de Crète apparaît indispensable tant pour satisfaire le désir de la jeunesse étudiante et travailleuse que pour l'expansion de l'esprit français si raffiné et si indissolublement lié à celui de la Grèce antique*⁷⁰⁷ ». Les résultats du cours spécial de préparation au professorat de français créé en 1930 sont jugés positifs dans la mesure où, en 22 ans, 184 diplômés sont délivrés (majoritairement à des étudiants grecs) et permettent à leurs détenteurs de travailler dans l'enseignement secondaire⁷⁰⁸. Pour tenter de résoudre le problème de la formation des professeurs de français dans les lycées grecs qui affecte l'IFA, des négociations entre l'ambassade et les autorités grecques ont lieu en 1952. La nomination d'un professeur de français à l'université constitue le premier élément d'une solution qui peine, malgré tout, à se dégager dans un contexte tendu pour la langue française : « *il est à craindre que cette égalité de droit [entre le français et l'anglais] ne prenne fin et que l'anglais ne soit bientôt reconnu comme seule langue obligatoire si les négociations sur la formation des professeurs de français ne sont plus activement menées*⁷⁰⁹ ». Il est intéressant de noter que, dans un temps de contestation de la suprématie française, un concours européen de langue française est lancé en 1952 par l'Alliance française avec une section spéciale pour la Grèce. Ouvert aux adolescents entre 16 et 18 ans de parents non français, il consiste en la rédaction d'une composition jugée par un jury composé de membres de l'EFA. 159 candidats grecs⁷¹⁰ planchent à cette occasion durant deux heures sur le sujet suivant : « *Vous n'avez jamais vu la France. Essayez de dire en 30 lignes comment vous vous la représentez et pourquoi vous*

⁷⁰⁵ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 96, Dossier général de l'Institut, 1951-1954, Lettre d'Octave Merlier à Edgar Faure, Ministre des Finances, 11 janvier 1954.

⁷⁰⁶ Et le consul général A. Ceccaldi d'écrire à Jean Baelen : « *à quel point était vif chez les habitants de cette ville, le regret de ne plus avoir d'École française ou de Centre culturel français* », Archives du MAE, *Ibid.*

⁷⁰⁷ *Ibid.*

⁷⁰⁸ *Ibid.* 72 d'entre eux travaillent d'ailleurs dans le cadre de l'Institut.

⁷⁰⁹ *Ibid.*

⁷¹⁰ 77 à Athènes et dans sa banlieue, 40 à Thessalonique, 9 à Corfou, 9 au Pirée, 7 à Argostoli, 6 à Larissa, 6 à Volos, 2 à Patras, 1 à Chalcis, 1 à La Canée, 1 à Syra.

désirez la voir ». Jean Baelen, écrivant à Georges Daux, directeur de l'EFA, souligne qu'il n'a : « pas besoin de signaler l'importance de cette initiative pour notre propagande culturelle en Grèce et l'intérêt qu'il y aurait à ce que la plus large publicité lui soit assurée⁷¹¹ »⁷¹².

Plus globalement, le relèvement des droits de scolarité⁷¹³ n'entame pas le nombre d'inscrits qui se maintient sur la période et le champ d'activité de l'Institut s'élargit avec la création d'un cours par correspondance pour les employés de banque. Dans les années 1950, les effectifs à l'Institut central se stabilisent autour de 2 000 élèves et la diversification des cours mis en place à la fin des années 1940 joue sans doute en ce sens⁷¹⁴. De manière plus globale, l'IFA en 1953⁷¹⁵ compte 10 000 élèves répartis en une douzaine de catégories allant du cours oral pour enfants débutants au cours spécial destiné à la formation des professeurs de français⁷¹⁶. Avec 31 annexes au milieu des années 1950 (dont 18 en province), l'IFA peut donc se targuer de ne souffrir aucune concurrence : « aucun institut étranger n'est en

⁷¹¹ Archives de l'Alliance française, Fonds Concours (non classé), Article du *Messenger d'Athènes*, 26 avril 1952.

⁷¹² Parmi les copies – injustement (?) – rejetées, celle d'un certain Léonidas Ananiades de Kallithéa : « *Ce ne serait pas juste de dire que je n'ai pas vu la France car chaque soir, en allant me coucher, mes pensées se tournent vers elle, comme les pensées d'un amoureux vers la bien-aimée. Et peu à peu, ces pensées se transforment en un rêve, en rêve doux et plein d'images extravagantes* » ou encore celle de la lyrique Hélène Kypréou : « *La France ! Comment je me la représente ? Eh bien ! comme elle est avec sa Bretagne rongée par la mer, son Massif Central rongé par le vent et aussi les éboulements, ses Alpes couvertes de neiges, son ciel gris du Nord et son ciel bleu du Midi. Son histoire ? Les druides et les druidesses coupant le gui, César au front d'Auguste l'envahissant de ses légions, quel sacrilège ! et mettant fin à toutes ses histoires de contes de fées, puis Charlemagne, le vieillard vénéré, et Louis le Saint avec ses croisades et tout le Moyen-Age. La Renaissance avec ses églises gothiques parsemées dans presque toutes les petites villes, élevant leurs flèches vers le ciel immense. Les Louis, Louis XIV, le palais de Versailles, Louis XVI, la Révolution avide de sang et de justice, Robespierre et Marat et ses criminels vertueux. Enfin, Bonaparte, les victoires d'Italie et la retraite de Russie, la fin à Waterloo et Sainte-Hélène. Les deux guerres mondiales et la voilà la France, baignée de rouge et d'or* ».

⁷¹³ Jusqu'en 1951, les droits de scolarité s'établissent entre 250 000 et 400 000 drachmes. A partir de 1951, ils augmentent pour s'établir entre 500 000 et 700 000 drachmes.

⁷¹⁴ Archives du MAE, Rapport du directeur de l'IFA à l'ambassadeur de France en Grèce, 24 décembre 1951.

⁷¹⁵ Archives du MAE Nantes, Notes sur les institutions culturelles françaises, avril 1953, Fonds ambassade d'Athènes, Série B, Voyage Bidault.

⁷¹⁶ Ce cours spécial n'existe qu'à Athènes.

*mesure, il s'en faut de beaucoup, d'exercer pareille action en profondeur*⁷¹⁷ ». Les heurts avec le gouvernement grec sont toutefois nombreux. L'activité de l'IFA est contrôlée par le ministère de l'Instruction, « *sans bienveillance* » si l'on en croit les rapporteurs du voyage Bidault : malgré l'accord culturel, il tend en effet à assimiler les annexes de l'Institut – voire l'Institut lui-même – à des écoles privées. Le nationalisme ainsi que les accusations « gauchistes » à l'encontre des cadres de l'établissement sont avancés pour expliquer cette embûche, sans déterminer toutefois la part respective de chacun des deux éléments. En 1952, un nouveau coup est porté à l'IFA quand le Général Plastiras interdit l'enseignement des langues étrangères aux moins de dix ans. L'IFA, mécontent, demande alors une médiation à l'ambassade sur la question.

Les 25 écoles religieuses continuent à jouer dans les années 1950 un rôle essentiel mais d'importance inégale en fonction de leur localisation. Elles poursuivent en effet leur mission traditionnelle d'enseignement de la langue en dépit des difficultés liées à la guerre, au strict contrôle des autorités grecques et aux insuffisances de recrutement des ordres religieux. On peut distinguer pour la période envisagée deux types de cas. D'une part, certaines écoles affichent leur prospérité. C'est le cas des deux Lycées Léonin des Frères Maristes à Athènes, des écoles des Sœurs Saint-Joseph au Pirée et à Volos, des écoles des Sœurs de Saint-Vincent de Paul à Thessalonique, des écoles des Frères de la Doctrine chrétienne à Thessalonique et au Pirée et de celles des Ursulines d'Athènes et de Naxos. D'autres, en revanche, peinent à renaître en dépit d'un soutien substantiel du gouvernement français. Enfin, certaines, telle l'Ecole des Sœurs de Santorin, semblent vouées à une mort prochaine, faute de personnel recruté en France. Les établissements les plus prospères se transforment souvent en lycées grecs – et à ce titre donnent un enseignement secondaire complet – sous la direction d'un directeur grec et ne préparent plus au baccalauréat français mais font une large place aux cours de français. A Rhodes, la France appelle de ses vœux une autorisation définitive des autorités grecques pour l'ouverture d'une école de Sœurs Franciscaines en parallèle à celle déjà en place des Frères Français de la Doctrine chrétienne. Pour prendre la mesure de l'enjeu que constitue pour la France les écoles

⁷¹⁷ Archives du MAE Nantes, Notes sur les institutions culturelles françaises, avril 1953, Fonds ambassade d'Athènes, Série B, Voyage Bidault.

religieuses, soulignons qu'au total elles regroupent environ 10 000 élèves, soit autant que l'IFA.

Privée de sa clientèle jusque-là majoritaire, la Mission laïque de Thessalonique continue à préparer au baccalauréat mais ne fonctionne plus vraiment comme un lycée. Aussi, sa mutation en gymnase est-elle envisagée afin de négocier l'enjeu premier qui consiste à « *mettre tout en œuvre pour conserver la clientèle qui vient encore à nous*⁷¹⁸ » et « *moyennant peu d'efforts*⁷¹⁹ » redonner rapidement son prestige à l'établissement qui « *doit redevenir le centre de notre action culturelle et "donner le ton" à la qualité de notre enseignement*⁷²⁰ ». Dans cette perspective, deux axes sont dégagés. Le premier consiste à juguler les incompétences des maîtres grecs de français en créant un cours spécial gratuit à la Mission, du 15 juin ou 15 juillet ou du 1^{er} au 30 septembre, s'adressant à ces enseignants de Thessalonique. Par ailleurs, il apparaît comme une nécessité de doter l'établissement – volontiers qualifié de vétuste – d'une salle de lecture « *convenable* » et d'une bibliothèque « *attrayante*⁷²¹ » : « *l'éloignement de la Mission du centre-ville constitue un handicap auquel s'ajoute le manque de confort et la pauvreté de la bibliothèque*⁷²² ».

2/ Les manifestations de la politique culturelle française

Les expressions de la politique culturelle française sont multiples dans la période qui va de 1950 à 1958. Si beaucoup s'inscrivent dans la continuité des menées d'avant-guerre, certaines se veulent plus novatrices et, en tout état de cause, toutes sont plus ou moins affectées par le contexte défavorable.

⁷¹⁸ Archives du MAE Nantes, Rapport sur l'activité culturelle en 1952-1953 de M. Lucien-Pierre Lemoine, Consul général de France à Salonique à son excellence Monsieur le ministre des Affaires étrangères, n°280.

⁷¹⁹ *Ibid.*

⁷²⁰ *Ibid.*

⁷²¹ *Ibid.*

⁷²² *Ibid.*

La politique des bourses constitue un aspect important des échanges entre les deux pays. Le gouvernement grec octroie chaque année un grand nombre d'entre elles pour l'étranger dont plusieurs pour la France et l'on souligne, dans les rapports diplomatiques des années 1950, qu'il n'y a pas de question à soulever sur ce point auprès des autorités grecques. Côté français, la variété de l'offre boursière est assez importante et on distingue trois types de financement annuel : les bourses des relations culturelles (20), les bourses d'assistance technique (4, destinées éventuellement à des ingénieurs) et des stages, en petit nombre, de durée variable offerts par de grands établissements industriels dont Electricité de France. A partir de ces catégories, le ministère des Affaires étrangères établit plusieurs constats dans les années 1950. D'abord, un nombre croissant d'entre elles concernent des médecins et des ingénieurs alors qu'elles avaient jusque-là une teinte plus littéraire. Par ailleurs, l'usage voulait que, pour ne pas immobiliser le « *nombre très insuffisant de ces bourses*⁷²³ » on n'accorde que des bourses de perfectionnement d'un an à de jeunes Grecs ayant achevé leurs études dans leur pays. Mais cette pratique est remise en cause par l'intérêt qu'il y aurait à prévoir, dans certains cas, des bourses de formation complète (en particulier pour les médecins et les ingénieurs) « *afin de pouvoir compter à l'avenir sur des cadres grecs nettement orientés vers la culture française*⁷²⁴ ». Ainsi, pour inciter les étudiants grecs à intégrer les écoles françaises d'ingénieurs, on envisage de mettre en place une bourse de formation de trois ans pour les admis aux concours d'entrée des Ecoles Centrales ou d'autres grandes écoles d'ingénieurs. Il n'est pas besoin de souligner que la mesure présentée est d'une ampleur très faible et bien peu encline à rivaliser avec les offres que font à l'époque l'Allemagne ou les Etats-Unis. Le Collège Anatolia de Thessalonique en est un parfait exemple. Soucieux d'attirer « *les enfants de médecins, d'avocats, d'industriels qu'ils considèrent comme devant former la future élite dirigeante du pays* », les Américains proposent dans cet établissement un enseignement grec complet dispensé en même temps qu'un enseignement de l'anglais dans une ambiance américaine et assurent aux meilleurs élèves de ce collège des bourses de longue durée. Et le consul Lemoine de

⁷²³ On notera au passage la lucidité de l'observation faite par l'auteur du rapport datant de 1953, lucidité qui tranche avec d'autres rapports plus confiants en la politique de la France en Grèce. Archives du MAE Nantes, Notes sur les institutions culturelles françaises, avril 1953, Fonds ambassade d'Athènes, Série B, Voyage Bidault.

⁷²⁴ *Ibid.*

conclure : « *nous avons peu de chance dans l'état actuel de notre organisation locale de reprendre cette clientèle*⁷²⁵ ». Ce qui est sûr à l'époque, c'est qu'il y a nécessité à repenser la politique des bourses face aux concurrences et en tenant compte du fait que les Grecs y attachent de l'importance. Outre leur faible quantité, elles sont par ailleurs inégalement distribuées : beaucoup concernent Athènes et seule une bourse sur 20 est attribuée à un Macédonien. De fait, « *il se crée chez les étudiants de l'Université de Salonique un sentiment d'impuissance et de lassitude*⁷²⁶ ». Demandant l'application d'une discrimination positive à leur endroit (« *il est fort possible que les dossiers des candidats de Grèce du Nord soient moins bons que d'autres, mais il nous faut, je crois, tenir compte en l'occurrence de certaines contingences locales*⁷²⁷ »), le consul de France à Thessalonique propose de fixer un contingent de 5 bourses sur 20 aux étudiants macédoniens.

⁷²⁵ Archives du MAE Nantes, Rapport sur l'activité culturelle en 1952-1953 de M. Lucien-Pierre Lemoine, Consul général de France à Salonique à son excellence Monsieur le ministre des Affaires étrangères, n°280.

⁷²⁶ *Ibid.*

⁷²⁷ *Ibid.*

TABLEAU 27 : BILAN DES DEMANDES DE BOURSES EN GRECE DE 1955 A 1958 PAR CATEGORIES

(d'après les archives du MAE Nantes)

	1955-1956	1956-1957	1957-1958
Science/techniques/Architecture	26	27	20
Médecine/Pharmacie	25	39	23
Droit	25	37	26
Lettres	18	35	16
Arts	-	11	10
Total	94	149	95

TABLEAU 28 : BILAN DES BOURSES FRANÇAISES ACCORDEES EN GRECE DE 1955 A 1958 PAR CATEGORIES

(d'après les archives du MAE Nantes)

	1955-1956	1956-1957	1957-1958
Science/techniques/Architecture	8	8	7
Médecine/Pharmacie	7	6	5
Droit	4	5	6
Lettres	6	6	4
Arts	-	1	2
Total	25	26	25

Outre les bourses d'études, les ligues continuent, elles aussi, à être des agents de la diffusion de la culture française. Par leurs effectifs d'abord et notamment la plus importante d'entre elles, la Ligue Franco-hellénique d'Athènes qui compte, en 1951, 4 015 membres et, en 1952, 4 332. A l'origine de manifestations culturelles, elles alimentent la présence française en territoire grec. Ainsi le 28 avril 1955, l'Union culturelle franco-grecque – fondée en 1951 – invite Albert Camus qui tient une conférence à l'IFA. Considérant que ces deux associations auxquelles il faut rajouter la Ligue Franco-hellénique des Jeunes suffisent au rayonnement français, l'Ambassadeur Baelen ne donne pas suite à la communication avec la Ligue des intellectuels grecs et français lancée en 1954.

La situation est plus complexe pour la Ligue Franco-hellénique de Thessalonique qui peine à se relever des conséquences de la guerre. Sur les 450 membres recensés en 1952, seuls 250 ont une participation active, ce que le consul français analyse ainsi : *« c'est assez dire le peu d'intérêt que ses membres portent à un organisme qui manque complètement de vitalité. C'est à mon sens une erreur d'avoir redonné la vie après la guerre à une association dans laquelle l'élément français de qualité devait fatalement faire défaut. Ce n'est évidemment pas dans notre misérable colonie que l'on pouvait espérer trouver les quelques personnalités capables de donner un minimum de lustre à une association franco-grecque. Le personnel enseignant français de la Mission laïque qui aurait pu assurer une impulsion valable à la Ligue Franco-hellénique s'en tient systématiquement éloigné et n'observe même pas vis-à-vis d'elle la neutralité bienveillante qui serait de rigueur⁷²⁸ »*. Les membres de la nouvelle direction sont alors dépourvus de culture particulière. Un nouvel effort de réorganisation est cependant fait, à l'initiative de quelques commerçants soucieux d'élargir leurs relations avec la France, en collaboration avec des enseignants de la Mission mais sans succès, faute d'une adhésion de la population locale.

⁷²⁸ Archives du MAE Nantes, Athènes, Série B, n°118, Lettre du consul général de Thessalonique au MAE, n°149, Thessalonique, 16 octobre 1952.

Cette désaffection profite aux ligues américano-grecques et anglo-grecques tant du point de vue quantitatif que du point de vue de l'influence sur la vie économique, sociale et politique de la ville. La France perd donc, dans les années 1950, un point d'ancrage important pour sa culture. En s'appuyant surtout sur des commerçants, désireux de s'enrichir, et en interrompant leurs relations avec la gauche démocratique, les Français renoncent, plus ou moins sciemment, dans les années 1950, à faire de la culture leur priorité. Les ligues animent pourtant encore souvent la culture locale par l'organisation de nombreuses conférences. Sans chercher à établir arbitrairement une typologie, disons que les conférences relèvent de trois types : professionnel (le but étant de resserrer les contacts entre Grecs et Français formés aux mêmes disciplines : médecine, économie, droit), littéraire (visites d'écrivains connus, expositions variées) et de spectacle vivant (tournées théâtrales). Si les deux premières catégories sont florissantes dans les années 1950, les troupes théâtrales elles, malgré leur grand succès, ne se pressent pas après-guerre en Grèce. Quelques récitals sont donnés durant la période⁷²⁹. L'Ecole Bach Albert-Lévêque propose au cours de sa tournée de mai 1950 des concerts de clavecin ainsi que des représentations réunissant l'orchestre symphonique d'Athènes et l'orchestre de la radiodiffusion⁷³⁰. Cependant, la cherté des places, une publicité mal assurée et la maladresse des programmations qui ne mettent pas toujours à l'honneur les compositeurs français, expliquent les résultats parfois décevants de manifestations impliquant de nombreuses dépenses et un temps certain d'organisation⁷³¹. Thessalonique illustre bien dans les années 1950 cette situation. La ville accueille en effet de nombreux rendez-vous professionnels (médicaux (avec les professeurs Lelong, Sicard), vétérinaires (représentants de l'Ecole de Maison d'Alfort)), des récitals musicaux (dont ceux fort appréciés de la pianiste Jeanne-

⁷²⁹ Notons ici que quelques artistes grecs se rendent en France et principalement à Paris pour y exercer leur art au cours de représentations. Ainsi le violoncelliste Elefthérios Papastavrou est accueilli, en février 1954, à Paris dans le cadre de la société philharmonique. Archives du MAE, MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 122, E98, Commémorations françaises, 1928-1954.

⁷³⁰ Le gouvernement français soutient l'initiative à hauteur de 150 000 francs et une note diplomatique ajoutée à la lettre d'Albert Lévêque présentant le projet au ministère des Affaires étrangères le 4 décembre 1946 signale (et les trois derniers mots sont soulignés en rouge) : « *Albert Lévêque pour la Grèce Très Très Bien* », Archives du MAE, MAE, Service des Echanges Artistiques, 1^{er} versement, carton 840.

⁷³¹ Archives du MAE Nantes, Notes sur les institutions culturelles françaises, avril 1953, Fonds ambassade d'Athènes, Série B, Voyage Bidault.

Marie Darré) et des expositions dont une sur le Maroc qui connaît, en avril 1953, un très grand succès, mais aucun spectacle vivant. Ailleurs, à Athènes, le projet de représentation de la *Damnation de Faust* est rejeté en 1950 pour des raisons de compression budgétaire. En revanche, des expositions accueillies à Athènes, puis à Thessalonique, assurent la pérennité de la présence française en mettant à l'honneur les grandes figures littéraires⁷³² et politiques de l'histoire de France au travers d'extraits d'ouvrages, de tableaux et de photographies.

La littérature reste donc un des thèmes majeurs d'expositions et, par extension, une constante du rayonnement français. Il n'est donc pas étonnant que des manifestations autour du livre français soient régulièrement organisées. Ainsi, le 5 décembre 1950, s'ouvre, dans quatre salles de l'Institut, l'Exposition du Livre Français qui regroupe quelques 4 000 volumes. Sorte de foire du livre, la manifestation connaît un grand succès comme en témoigne la note adressée à la DGRC du ministère des Affaires étrangères : « *cette exposition, dont la présentation est aussi heureuse que possible, remplit nos visiteurs de stupéfaction et d'admiration*⁷³³ ». Si engouement il y a, la situation du livre français en Grèce n'est pourtant pas – et c'est là semble-t-il une constante – optimale. Augustin Jordan, conseiller d'ambassade et chargé d'affaires pour la France en Grèce, dresse un bilan du contexte relatif au livre français. Il insiste d'abord sur l'amélioration de ses conditions de vente et laisse entendre que la situation en ce domaine s'est normalisée : « *Selon l'enquête que j'ai menée auprès des libraires qui vendent en Grèce des livres français, la réglementation des importations leur donne, actuellement, entière satisfaction. Ils obtiennent sans difficulté les licences nécessaires. Au point de vue des prix, ces libraires ne formulent pas non plus de réclamation. La présentation et la qualité du papier des livres français semblent marquer, depuis quelques temps, une très nette amélioration* ». Cet état favorable est toutefois bien vite nuancé par le chargé d'affaires qui, dans son rapport, pointe les difficultés auxquelles est confronté alors le livre français : « *Cependant, malgré ces conditions favorables, la vente du livre français en Grèce n'atteint pas l'ampleur qu'elle devrait avoir étant donné les affinités culturelles qui existent entre la France et la Grèce.*

⁷³² Les expositions Victor Hugo et Honoré de Balzac en 1950 ou l'exposition consacrée à Emile Zola en décembre 1952 par exemple.

⁷³³ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 95, Note adressée à la Direction générale des relations culturelles du ministère des Affaires étrangères, 24 décembre 1950.

Cette insuffisance des ventes est due uniquement à la diminution du pouvoir d'achat de la population grecque. Ce sont en effet les classes moyennes (intellectuels, fonctionnaires, etc...), constituant la meilleure clientèle des libraires, qui se trouvent les plus éprouvées par les conséquences de la vie chère. Cependant, il ne serait pas inutile d'envoyer des tracts de propagande aux établissements d'enseignement et aux groupements professionnels dont ci-joint la liste⁷³⁴ ». Le contexte économique interne pèse, à n'en pas douter, sur les ventes du livre français en Grèce. Cependant, le propos final d'Augustin Jordan au sujet de la nécessité de la « propagande », aussi évasif soit-il, laisse entendre que, face à la concurrence (anglo-saxonne), la politique française du livre est défailante. Une série de rapports d'ambassade datés de 1953 précise la situation et éclaire la vision précédente. Si dans les années 1950 l'existence d'un public grec de culture française n'est pas remise en cause, la vente des ouvrages et périodiques français est handicapée par deux facteurs : le faible pouvoir d'achat de la population locale et le niveau élevé des prix français (ce qu'Augustin Jordan se garde bien de mentionner)⁷³⁵, en particulier face aux ouvrages grecs très bon marché. La dévaluation de la drachme dans la première moitié des années 1950 entraîne le renchérissement du prix des livres. Une libération des importations annuelles – jusque-là limitées à 150 millions de francs de livres et de publications – est décidée par le gouvernement grec à la suite de l'accord trouvé le 22 novembre 1950 entre les autorités des deux pays abrogeant la taxe d'importation sur les périodiques, les ouvrages et les objets à caractère éducatif, scientifique ou culturel au nom de la libre circulation des idées et des connaissances. « Cette limitation étant supprimée, nos éditeurs devraient s'efforcer, au moyen d'aménagements convenables des prix, d'exploiter le goût certain du public hellénique pour nos ouvrages⁷³⁶ ».

A Thessalonique, la situation du livre est jugée difficile alors qu'à Athènes la présence de grandes librairies (en particulier Kauffmann) qui centralisent les abonnements

⁷³⁴ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 78, D24, III, Questions de presse : importations en Grèce de livres et de journaux, 1940-1951, Rapport d'Augustin Jordan, Conseiller d'ambassade chargé d'affaires a.i. de France en Grèce à Robert Schuman, MAE, Athènes, 2 juin 1950. La liste mentionne entre autres l'Université de Thessalonique, l'Institut Pasteur hellénique, l'École navale.

⁷³⁵ Archives du MAE Nantes, Rapport de l'ambassade de France en Grèce au MAE sur les livres et périodiques français, Athènes, 15 mai 1953.

⁷³⁶ *Ibid.*

aux périodiques français⁷³⁷ et vendent un grand nombre de livres offre un terreau favorable. Une mention particulière du rapport est dédiée à Corfou « où se trouve un public cultivé, traditionnellement orienté vers notre pays et dont l'intérêt pour nos livres et publications est actuellement en pleine croissance grâce au développement de l'Institut français et peut-être aussi à l'afflux des touristes venus de France depuis l'année dernière⁷³⁸ ». La librairie Kauffmann y organise d'ailleurs des expositions, de même qu'à Patras et à Thessalonique⁷³⁹. Ailleurs en Grèce, le marché du livre français est perçu comme négligeable, sauf pour les livres scolaires. On souligne cependant que : « il existe dans la plupart des villes de province des Grecs désireux de lire des publications françaises mais dépourvus des moyens de les acheter⁷⁴⁰ ». Aussi le rapport conclut-il en ces termes : « C'est pourquoi, un effort s'impose de notre part pour la diffusion du livre gratuit⁷⁴¹ ». Dans cette perspective, 627 livres sont distribués entre 1952 et 1953 à Thessalonique et les bénéficiaires sont nombreux : bibliothèque de l'université, de la Mission laïque, de la Ligue Franco-hellénique, des municipalités de Thessalonique et de Kozani, des écoles religieuses françaises, des professeurs isolés à Drama et à Serrès. La politique de traduction des œuvres littéraires françaises en Grèce se poursuit elle aussi. Ainsi, en mars 1950, les éditions Gallimard entament la traduction des poèmes de Reverdy, ce qui fait dire à Octave Merlier : « Il conviendrait à mon sens de faire savoir à la Librairie Gallimard que, compte tenu de la crise du livre en Grèce, notamment des difficultés de diffusion d'ouvrages poétiques, ce projet devrait être envisagé surtout sous l'angle du rayonnement de la poésie française moderne dans ce pays et très peu sous celui du rendement commercial qui ne saurait être que minimum, sinon même négatif⁷⁴² ».

⁷³⁷ Les périodiques les plus demandés sont *Le Monde*, *Le Figaro littéraire*, *L'Illustration*, *Paris-Match*, *la Revue des Deux Mondes*, *Hommes et Mondes*, *Constellation*.

⁷³⁸ Archives du MAE Nantes, Rapport de l'ambassade de France en Grèce au MAE sur les livres et périodiques français, Athènes, 15 mai 1953.

⁷³⁹ Archives du MAE Nantes, Lettre de la Librairie Kauffmann à Monsieur le conseiller commercial près l'ambassade de France à Athènes, Athènes, 7 février 1953.

⁷⁴⁰ *Ibid.*

⁷⁴¹ *Ibid.*

⁷⁴² Archives du MAE, MAE, Athènes, Ambassade, Série B, carton 95, Lettre d'Octave Merlier au chargé d'affaires en Grèce, 8 mars 1950.

3/ Situation des agents du renouveau français

Dans un contexte plutôt défavorable à la France, les nouveaux outils de la présence française sont-ils mieux lotis que les institutions culturelles classiques ? Moins ancrés dans le terreau grec, ils sont les premières victimes de l'immédiat après-guerre.

Durant la guerre, être présent culturellement et politiquement par la radio constituait un enjeu majeur pour les puissances en conflit. La France avait tenté, à ce titre, de se positionner en tant qu'acteur radiophonique afin d'étendre son influence dans la zone balkanique, sans véritablement y parvenir cependant. Dans les années 1950, la radio reste un outil culturel convoité pour des raisons évidentes d'ampleur du public potentiellement touché. C'est précisément pour ces raisons que le Général Leschi, directeur des Services techniques de la Radiodiffusion française est envoyé en mission en Grèce au début de la décennie. Chargé de jeter les bases d'une collaboration entre la Radiodiffusion hellénique et la Radiodiffusion française, il dresse un bilan de la situation. Selon lui, il convient de moderniser le réseau grec qui souffre de vétusté et d'insuffisance manifestes. Pour cela, il faut mettre en place des installations basse-fréquence (studios, matériel d'enregistrement) en faisant appel à l'industrie française et, dans le cadre de l'accord commercial franco-grec, du matériel de prise de son et d'enregistrement doit être acheminé depuis la France. Il prévoit un plan de mise en réseau du territoire grec et un échelonnement sur huit ans des modalités techniques du quadrillage de l'espace. Une collaboration est envisagée afin de mettre en place une Maison de la Radio à Athènes, un centre de basse-fréquence à Thessalonique et d'éventuels studios annexes dans d'autres villes grecques. On prévoit aussi l'envoi en stage dans les services de la Radiodiffusion française du personnel technique grec nécessaire à la mise en œuvre des installations. Dans la ligne de mire du Général, on trouve le poste émetteur de Thessalonique qui relaye « La Voix de l'Amérique » et assure les émissions à destination de l'Europe centrale. Perçu comme un modèle de réussite anglo-saxonne, ce poste est aussi objet de tensions dans la mesure où son utilisation ne respecte pas le Plan de Copenhague. En effet, la législation prévoit le partage de la fréquence de l'émetteur entre les Etats-Unis et la France or, dans les faits, l'utilisation faite par les Anglo-Saxons brouille régulièrement les émissions françaises acheminées depuis l'émetteur de Rennes. Leschi

demande donc une intervention française auprès des Etats-Unis pour les amener à respecter la puissance prévue par ledit Plan. Si les émissions françaises sont inégalement audibles pendant la guerre, la situation semble bien meilleure au début des années 1950 puisque les stations « Radio Monte-Carlo », « Paris-Inter » (relayée par l'émetteur de Nice) et la chaîne nationale (relayée par l'émetteur de Marseille) sont « *très bien entendues*⁷⁴³ ». Des demandes insistantes sont faites par la Radiodiffusion hellénique auprès des consulats français d'Athènes et de Thessalonique afin d'obtenir en grand nombre des disques – « *dont elle manque totalement*⁷⁴⁴ » – de musique classique, légère ou de chansons françaises⁷⁴⁵. En outre, elle demande que la matière diffusée par la Radiodiffusion française comprenne non pas des nouvelles sèches, mais un éditorial et un contenu s'adressant « *plutôt à la foule qu'à l'élite*⁷⁴⁶ ». On suggère donc à la France d'œuvrer à la vulgarisation d'une culture classique de masse et non au rayonnement d'une culture moderne élitiste. En 1952, six à sept chroniques sont adressées chaque semaine à l'ambassade de France en Grèce et deux sont en moyenne diffusées soit en français soit en grec, au cours de l'émission quotidienne française de « Radio-Athènes ». Si elles sont généralement bien accueillies, elles ne semblent pas avoir tenu compte des conseils de Leschi puisqu'elles ne fournissent aucun écho de la vie franco-grecque à Paris ou à Athènes ce qui, selon l'ambassadeur Jean Baelen constituerait pourtant « *une aide très accrue*⁷⁴⁷ ». La question de la télévision est mentionnée pour la première fois dans ce rapport, mais qu'elle est rapidement mise de côté : « *étant donné la pauvreté actuelle de la Grèce et les difficultés qu'elle a déjà pour s'équiper convenablement en matière de radiodiffusion, il ne m'a pas été caché que si l'équipement*

⁷⁴³ Archives du MAE Nantes, Compte-rendu du Général Leschi, Directeur des Services techniques de la Radiodiffusion française, relatif à sa mission en Grèce du 8 au 18 octobre 1950, DT/1/1593, Paris, 5 novembre 1950.

⁷⁴⁴ *Ibid.*

⁷⁴⁵ 292 disques du catalogue Decca sont envoyés par la France au poste radiophonique de Thessalonique en 1951. Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 41, C19, IX, Télécommunications et films (1935-1954), Lettre de Jean Maugue, Consul général de Salonique, à Robert Schuman, MAE, 28 février 1951.

⁷⁴⁶ Archives du MAE Nantes, Compte-rendu du Général Leschi, Directeur des Services techniques de la Radiodiffusion française, relatif à sa mission en Grèce du 8 au 18 octobre 1950, DT/1/1593, Paris, 5 novembre 1950.

⁷⁴⁷ Archives du MAE Nantes, Lettre de Jean Baelen, n°109, Ambassadeur de France en Grèce, à son Excellence Robert Schuman, MAE, Direction générale des relations culturelles (bureau d'information et de diffusion), 5 février 1952.

*du pays en télévision les intéressait au premier chef, si leur préférence allait au système français, il serait prématuré d'envisager quoi que ce soit en matière de télévision*⁷⁴⁸ ».

Les voyages tels qu'ils existaient avant guerre perdurent dans les années 1950. La normalisation de la situation en Méditerranée ramène en Grèce ceux-là mêmes qui la parcouraient avant 1940. Ainsi, les annuelles croisières Budé ou encore les voyages d'études (vétérinaires de Maison Alfort, médecins...) ⁷⁴⁹ sont encore à l'ordre du jour.

Par ailleurs, le début des années 1950 est marqué par une série d'échanges sportifs avec la Grèce. Des équipes françaises de football de division nationale se déplacent pour effectuer des tournées dans les clubs grecs. Ainsi, le club de Lille se rend en juin 1952 dans les clubs du AEK Athènes, de l'Olympiakos (Le Pirée) et du Panathinaïkos (Athènes). Les clubs de Reims, Nîmes et Nice parcourent l'espace grec en 1954. Un club sportif est créé de toutes pièces à Cholargos dans la banlieue d'Athènes à l'initiative du maire M. Vitalis et du journaliste français Marc Marceau et se dote, grâce notamment à une subvention de 2 millions de drachmes de l'ambassade de France d'équipements largement supérieurs à la moyenne (un terrain d'honneur, un d'entraînement, un de basket, un de volley, trois équipes complètes de football et une de basket en formation en 1953). Un quotidien sportif parle de « *l'œuvre civilisatrice* » des deux fondateurs du club ⁷⁵⁰. Dans la même veine que l'octroi de bourses scolaires, la France tente de faciliter les voyages vers la France des étudiants grecs. Cependant, les années 1950 semblent marquées par quelques ratés dans ce domaine comme en témoignent les propos de l'ambassadeur Vaux Saint Cyr qui parle de « *conditions qui n'ont pas été aussi favorables qu'il eût été souhaitable* » ⁷⁵¹. Et le diplomate de rappeler les

⁷⁴⁸ Archives du MAE Nantes, Compte-rendu du Général Leschi, Directeur des Services techniques de la Radiodiffusion française, relatif à sa mission en Grèce du 8 au 18 octobre 1950, DT/1/1593, Paris, 5 novembre 1950.

⁷⁴⁹ Archives du MAE, MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 90, E7, I et II, Tourisme étranger en France et français en Grèce (1928-1954).

⁷⁵⁰ Archives du MAE Nantes, Lettre n°446/RC de Jean Baelen, Ambassadeur de France en Grèce à son Excellence, Monsieur le ministre des Affaires étrangères, Direction des relations culturelles, Athènes, 10 mai 1954 ; Lettre du Président A. Apostolopoulos du comité directeur de l'O.F. Cholargos à l'ambassadeur de France en Grèce, Athènes, 5 novembre 1953 ; Lettre du Secrétaire général de la Section de football du Lille Sporting Club à l'ambassadeur de France, Lille, 22 mai 1952.

⁷⁵¹ Archives du MAE, MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 90, E7, I et II, Tourisme étranger en France et français en Grèce (1928-1954), Lettre de Vaux Saint Cyr, Ambassadeur de France en Grèce au directeur

modalités des transferts estudiantins d'agrément vers la France : « *Il convient d'adresser obligatoirement tous les étudiants grecs qui désirent accomplir en France des voyages en groupe pendant les vacances, à l'Office du Tourisme Universitaire, 137 Boulevard Saint-Michel, Paris, Vème, organisme officiellement chargé par le ministère de l'Education nationale, le Commissariat national au Tourisme et le Département, de s'occuper des groupes étudiants étrangers qui effectuent, dans notre pays, des séjours de tourisme*⁷⁵² ». A l'inverse, des bons de rabais destinés aux étudiants français désireux de visiter la Grèce sont édités par le Bureau grec d'informations « Visitez la Grèce ».

En matière de voyage et de tourisme, un événement majeur se produit durant les années 1950 pour les relations franco-grecques. En effet, jusque-là, le tourisme français vers la Grèce relevait exclusivement de deux natures. La première se fondait sur un culte de l'antique qui poussait les intellectuels, les étudiants ou les plus fortunés à voyager en érudits vers la Mère civilisatrice. La seconde, plus pragmatique, reposait sur des motivations techniques (ingénierie, agriculture, médecine) : la Grèce drainait alors vers elle des professionnels réunis en congrès. Le bouleversement survient en 1951-1952 lorsque l'entreprise dirigée par Gérard Blitz, le Club Méditerranée, décide de s'implanter à Corfou et par là même, fait entrer la Grèce dans l'ère du tourisme de masse. Le 1^{er} juin 1952, le village de toile (dont les tentes ont été acheminées depuis la France) de Corfou accueille ses premiers occupants. Pour l'essentiel français (65%), ils sont 2 500 à prendre possession de la propriété louée par le Club à Ypsos, à 12 kilomètres au nord de Corfou. Le journal *Le Messenger d'Athènes* se fait l'écho de cette initiative dans son numéro du 15 mars 1952. Il insiste en tout premier lieu sur l'idée que le Club offre à ses membres, et à tous ceux que le tourisme en Grèce peut attirer, la possibilité de bénéficier d'un programme « *hardi* » accessible aux bourses les plus modestes. Le journal insiste sur la pertinence de la localisation du village (« *Corfou, Fille du rêve et de la grâce qui inspire à tout mortel, qui par chance visitera ses rivages, un amour profond et fort dont il ne pourra jamais se détacher* ») qui permet à ses occupants, « *selon les inclinations de leur cœur, de partir pour tous les lieux divins de la Grèce antique* ». Offrant des conditions optimales pour la pêche

de l'Institut français, Athènes, 22 décembre 1950. On notera que le « rappel à l'ordre » s'adresse – une fois n'est pas coutume – à la direction de l'IFA !

⁷⁵² *Ibid.*

sous-marine et le ski nautique, le village mêle donc les activités culturelles et sportives tout en offrant, grâce aux 800 matelas pneumatiques mis à disposition, la possibilité « *de flotter mollement en lisant dans le ciel grec*⁷⁵³ ». Nouveauté dans le paysage grec et dans la manière d'appréhender les relations franco-grecques, le Club Méd de Corfou contribue, d'une certaine manière, à l'éclosion d'une nouvelle représentation mentale de la Grèce chez les Français. Au-delà de l'image de berceau de la civilisation et du « culte de la ruine », la Grèce est perçue, dans ce cadre nouveau du tourisme de masse naissant, comme un haut-lieu de l'héliotropisme et de l'hédonisme balnéaire. Rien d'étonnant alors à ce que Gérard Blitz et sa femme remercient l'ambassade d'Athènes pour son accueil « *aimable* » lors de sa visite en janvier 1953. Mais gardons-nous de toute hâte. Si le Club Méd est un agent du renouvellement de la perception de la Grèce par la France, il faut encore longtemps pour que la France soit capable de porter sur la Grèce moderne le regard que l'on porte sur toutes les autres nations⁷⁵⁴.

L'absence totale de films français pendant la guerre et dans l'immédiat après-guerre entraîne une désaffection du public grec. Les années 1950 portent un nouveau coup dur au cinéma français. D'abord, les nouvelles technologies, et en particulier l'usage des sous-titres de même que la diminution de l'analphabétisme dans le public, ont raison du doublage en français. Par ailleurs, le débarquement massif des productions hollywoodiennes et plus largement le déferlement des produits de la culture populaire américaine en Europe construisent en quelques années un public attiré par les films faciles, fantasmagoriques, populaires, et entraînent du même coup le déclin général du film hexagonal en Europe. En Grèce, au début des années 1950, les films en provenance des Etats-Unis représentent 50,7% du marché contre seulement 7 à 8% pour les films français. On comprend dès lors que la position du cinéma français soit jugée « *assez peu satisfaisante* » comme le formule

⁷⁵³ Archives du MAE, Nantes, Lettre n°14 de Spyros Nicolakis, Agent consulaire de France à Corfou, au consul général, chargé du consulat de France à Athènes et au Pirée, Corfou, 20 mars 1952. On ne résiste pas à retranscrire l'anecdote « pittoresque » relatée par *le Messenger d'Athènes* : « *En janvier dernier, Marcel Contal, moniteur du Club et l'un des plus réputés chasseurs sous-marins, revêtait sa combinaison de mousse (l'eau était à 12°C) et effectuait plusieurs plongées. Il en ramenait un labre bleu "le plus bleu que j'ai jamais vu" déclara-t-il, et il rencontrait plusieurs groupes de loups qui fuyaient vers le large. Explorant les côtes alentour, il découvrait de nombreux trous à sars et d'excellents endroits où chasser les daurades, dentils, mulets. "Ruffis" lui cria un pêcheur... ce qui veut dire mérours. "Bref, disait Marcel Contal, je suis très optimiste quant à l'été prochain" ».*

⁷⁵⁴ Si tant est qu'elle en soit jamais capable...

la Cinématographie Française dans un article paru en 1954⁷⁵⁵. Partant du constat que le marché grec semble « à peu près abandonné⁷⁵⁶ », elle reste convaincue que des perspectives existent pour le cinéma français étant donné la permanence de la tradition intellectuelle et idéologique rattachant les deux pays⁷⁵⁷. Fréquentées avec une constance exceptionnelle (environ 6 300 000 billets par saison), les salles grecques sont dominées par les films états-uniens qui, bon marché (entre 1 500 et 1 800 \$), représentent les deux tiers des films projetés⁷⁵⁸. Si le film britannique est « assez effacé », le film allemand commence à peine à réapparaître « mais la présence de ce pays sur le plan économique est déjà importante et la place qu'il occupa à la récente Foire de Salonique indique nettement la reprise de la puissante expansion de ses forces⁷⁵⁹ ». Le cinéma italien, quant à lui, plaît beaucoup au public et propose des films bon marché souvent rendus attrayants par la présence de vedettes françaises. En retrait, le cinéma français enregistre cependant quelques succès notables : *Caroline Chérie* (57 000 entrées), *Fanfan la Tulipe* (48 000 entrées), *Adorables Créatures* (79 000 entrées), *Justice est faite*, *Domenica*, *Nous sommes tous des assassins*. Mais force est de constater que l'on est bien loin des 122 000 entrées de *Autant en emporte le vent* ou des 96 000 d'*Ivanhoé*.

⁷⁵⁵ Archives du MAE Nantes, Article de la Cinématographie Française, « Urgence d'un effort de présence en Grèce », 1954.

⁷⁵⁶ *Ibid.*

⁷⁵⁷ Notons qu'Athènes compte alors 15 salles de 1^{ère} vision (dans lesquelles le film reste à l'affiche une à trois semaines) et 107 salles de 2^{nde} vision dans les quartiers et périphéries dont 80 salles « estivales » en plein air (où le film reste à l'affiche un ou 2 jours). En province (Thessalonique, Patras, Le Pirée, Kavala, Larissa), les films restent une à deux semaines à l'affiche, *Ibid.*

⁷⁵⁸ Soit 207 films sur les 310 mis en exploitation durant l'exercice septembre 1951-mai 1952, *Ibid.* Notons que les prix des films français ne descendent pas en-dessous de 4 000 \$.

⁷⁵⁹ *Ibid.*

TABLEAU 29 : FILMS MIS EN EXPLOITATION (HORS FILMS GRECS) EN 1953-1954

(d'après les archives du MAE Nantes⁷⁶⁰)

	Nombre de films mis en exploitation	Nombre d'entrées
Etats-Unis	207	Plus de 4 000 000
France	28	642 000
Royaume-Uni	18	298 000
Italie	32	690 000
Autres (dont Mexique, Espagne, Japon)	9	-
Total	308	6 304 000

NB : La France présente 32 films en 1950-1951, 43 en 1951-1952 et 32 en 1952-1953.

La place occupée par le cinéma dans les échanges franco-grecs est en recul dans la première moitié des années 1950⁷⁶¹. Si l'on compare le pourcentage des films de chaque pays par rapport au total des films projetés avec celui des recettes réalisées par ces films par rapport aux recettes totales, on obtient des résultats encore plus révélateurs de la situation française :

⁷⁶⁰ *Ibid.*

⁷⁶¹ 2 milliards de francs sur les 13 du mouvement France-Grèce des 6 premiers mois de 1954 contre 5 milliards sur les 33 du mouvement de l'exercice 1951-1952 (en tenant compte de la dévaluation de la drachme), *Ibid.*

TABLEAU 30 : RAPPORT DES POURCENTAGES DU TABLEAU PRECEDENT POUR LA FRANCE

(d'après les archives du MAE Nantes⁷⁶²)

Saison	Rapport des pourcentages pour la France
1950-1951	- 60,8%
1951-1952	- 38,4%
1952-1953	- 73,8%

Les films français taxés d'intellectualisme ou de libertinage peinent donc à satisfaire les goûts grecs désireux d'actions animées et soutenues. On déplore aussi la fermeture – faute d'approvisionnement – du ciné-club créé par Mme Vlatko à l'Asty qui, comprenant 450 places, diffusait les « classiques⁷⁶³ » français et attirait des habitués. De nombreuses présentations de films français sont organisées par la cinémathèque de l'ambassade de France qui dispose d'une centaine de films culturels (documentaires principalement) et de trois appareils 16 mm⁷⁶⁴. Dans son article, la Cinématographie Française explique également la faiblesse du cinéma français par l'essor de la production cinématographique grecque. De technique simple, elle met en scène les paysages grecs et commencent à enregistrer un net succès : 160 000 entrées pour *Chauffeur*, 121 000 pour *Grogard*. De même, les films de Cacoyannis, *Le réveil du dimanche* (1954), *Stella* (1955) et *La fille en noir* (1956), présentés au festival de Cannes, témoignent de ce dynamisme. *Stella* connaît un grand succès à l'étranger et popularise les chansons du compositeur Manos Hadjidakis, la musique du bouzouki et d'autres éléments du « folklore grec ».

⁷⁶² *Ibid.*

⁷⁶³ Feyder, Duvivier, René Clair... *Ibid.*

⁷⁶⁴ La Mission laïque de Thessalonique dispose d'un appareil 16 mm mais pas les autres établissements de la région qui sont parfois contraints de solliciter les services de propagande américaine « *qui prêtent volontiers son appareil et son opérateur à nos écoles religieuses [...] mais leur impose la projection de films américains à la fin des séances* », Archives de MAE Nantes, Activité culturelle en 1952-1953, Lettre de M. Lucien Lemoine, Consul général de France à Salonique à son excellence Monsieur le ministre des Affaires étrangères, N°280.

Pour restaurer le prestige français et considérant que le cinéma « est un des moyens les plus efficaces de notre action culturelle et devrait devenir, sur le plan commercial, un de nos principaux postes d'exportation⁷⁶⁵ », la Cinématographie Française préconise la réalisation effective d'une semaine du cinéma français (en projet depuis deux ans) émaillée de la présence de vedettes françaises « toutes connues et admirées à Athènes [...] dont la visite est considérée comme indispensable⁷⁶⁶ » telles Danielle Darrieux, Edwige Feuillère, Martine Carol (héroïne de *Caroline Chérie*), Fernandel, Michèle Morgan, Gérard Philippe, Jean Gabin ou encore Simone Signoret. Pour contrer le retard notable et accéder aux demandes pressantes des représentants diplomatiques et économiques français en Grèce, l'installation d'un agent d'informations permanent chargé d'assurer la liaison entre la presse et les importateurs (Damaskinos, Skouras Films SA pour l'essentiel et Savas Films SA, Anzervos SA) est préconisée. Il s'agit en réalité d'une réactivation du projet de Bureau du Film Français organisé par UniFrance Film dont la mission est à la fois « propagandiste » (faire connaître la production française au public grec), coordinatrice (regrouper l'importation de films français en la confiant à un nombre restreint d'importateurs qualifiés) et pragmatique (sélectionner des films correspondant aux goûts grecs). De plus, un nouveau système de vente des films au pourcentage est suggéré, c'est-à-dire une exploitation du film en association avec un importateur local moyennant un pourcentage sur les bénéfices. En effet, jusqu'en 1952, la France – comme la plupart des pays européens – pratique un règlement à forfait c'est-à-dire la vente ferme de la licence d'exploitation pour la Grèce (des avances à trois mois de 75% de la valeur du film sont faites par les banques aux importateurs). Or, à partir du 17 janvier 1952, le gouvernement grec interdit cette pratique et les importateurs, privés de ladite avance, se tournent vers le marché américain qui pratiquent la vente de films au pourcentage. Côté français, on pense donc en 1954 qu'il y a tout intérêt à adopter un système à l'américaine dans lequel le montant de l'allocation du film est transféré au fur et à mesure des recettes⁷⁶⁷. Les résultats enregistrés par *Lucrece Borgia* (soit

⁷⁶⁵ Archives du MAE Nantes, Lettre du conseiller commercial de la République française en Grèce, Athènes, 14 mai 1953, 1271/104-28.

⁷⁶⁶ Archives du MAE Nantes, Article de la Cinématographie Française, « Urgence d'un effort de présence en Grèce », 1954.

⁷⁶⁷ Archives du MAE Nantes, Lettre du conseiller commercial de la République française en Grèce, Athènes, 14 mai 1953, 1271/104-28.

10 000 entrées par jour) en 1954 sont interprétés comme un signe de la renaissance du cinéma français en Grèce et donnent à la conclusion du rapport une teinte optimiste. Des projections de films français commentées, notamment par Roger Milliex, sont organisées en Crète, en Argolide et rencontrent un vif succès. La France fait siens les propos diplomatiques américains officieux : « *En premier lieu, le cinéma, en plus de constituer l'un de nos principaux produits d'exportations, peut avoir une importante valeur intellectuelle. Le bon genre de films peut présenter une image de cette nation, de sa culture, de ses institutions, de sa façon de traiter les problèmes sociaux, de son peuple, qui peut avoir un poids incalculable dans le domaine politique, culturel et commercial*⁷⁶⁸ ». En 1957, l'immense succès du film américain *Ombres sous la mer* avec Sophia Loren fait connaître Hydra et promeut une image « riante » de la Grèce. La chanson du film, interprétée à l'origine par Anthony Perkins, est reprise en français par Michèle Arnaud. Elle devient une des chansons de l'été 1958 et ouvre au temps du « flirt » franco-grec.

II. RESTAURER LE PRESTIGE FRANCAIS : LES ANNEES DU « FLIRT » FRANCO-GREC (1958-1963)

A. D'une époque à l'autre : André Malraux au Parthénon

1/ Une visite symbolique de l'intimité franco-grecque

Profitant de l'amélioration de la situation économique grecque, le gouvernement français entreprend d'investir. Il parvient à participer au programme d'électrification de la Grèce et à la construction d'une grande usine d'aluminium sous l'égide de Pechiney. Ces diverses entreprises, pour économiques qu'elles soient, n'en ont pas moins une dimension culturelle majeure. En effet, la France, forte de sa présence ancienne en Grèce et de sa nouvelle posture de protectrice, se trouve fort bien placée pour décrocher le marché du

⁷⁶⁸ « American Motion Pictures in the Postwar World », Circulaire du Département d'Etat à tous ses agents, 22 février 1944, in JARVIE (I.C.), *Hollywood's Overseas Campaign: the North Atlantic Movie Trade (1920-1950)*, New York, Cambridge Univ.Press, 1992, p.380.

programme d'illumination de l'Acropole. Face à la rudesse de la concurrence anglo-saxonne et germanique⁷⁶⁹, toute perspective – comme celle d'un spectacle de sons et lumières – est perçue comme un moyen de renforcer le rayonnement culturel français et ses intérêts économiques. La visite d'André Malraux, ministre de la Culture, intellectuel et écrivain, résistant et ami intime de De Gaulle, caractérise donc une époque durant laquelle on aspire, côté français, à associer de manière très organisée les activités culturelles avec les initiatives des entreprises françaises implantées dans l'espace grec. Lorsque Malraux inaugure le « Son et Lumière » de l'Acropole le 28 mai 1959, il célèbre tout autant les liens culturels entre les deux Etats que l'entrée officielle – et par la grande porte – des électriciens français en Grèce conformément au programme d'électrification prévu par le gouvernement Karamanlis. L'organisateur du spectacle, député et président du Groupe d'amitié franco-hellénique, Jean de Broglie, écrit à la DGRC : « *Il est aujourd'hui acquis qu'un spectacle permanent sera monté par les Français, couvrant l'ensemble de la ville antique, en texte grec et français. Cette réalisation est présentée comme un geste de rapprochement culturel français. Nous nous attachons à rendre son effet le plus spectaculaire possible et le plus bénéfique à notre prestige culturel*⁷⁷⁰ ». De Broglie sollicite l'entreprise Philips ce qui ne manque pas d'indigner les sociétés grecques et les autres firmes françaises présentes sur le marché grec. Toutefois, de Broglie est soutenu par la représentation diplomatique française en Grèce qui reste convaincue que « *quel que soit l'esprit critique des Grecs* », la manifestation « *est appelée à un réel retentissement*⁷⁷¹ ».

L'intérêt d'André Malraux pour la Grèce ne date pas de sa visite du 28 mai 1959. Pétri de philosophie grecque, il s'est rendu avant guerre à Athènes⁷⁷². Sa connaissance de la Grèce, de plus, ne se borne pas à la dimension antique dans la mesure où il entretient avec le graveur grec Galanis, domicilié à Paris, des relations amicales qui l'ouvrent à la Grèce

⁷⁶⁹ Les archives françaises du MAE dressent un tableau violent de la guerre entre firmes pour le contrôle du programme d'électrification de la Grèce.

⁷⁷⁰ Archives du MAE, Relations culturelles, Echanges culturels, Grèce, n°246, Lettre de Jean de Broglie à Roger Seydoux, directeur de la DGRC, Paris, 20 février 1959.

⁷⁷¹ Archives du MAE, Relations culturelles, Echanges culturels, Grèce, n°246, Lettre de Charbonnières à la DGRC, n°136-137, Athènes, 28 février 1959.

⁷⁷² MALRAUX (A.), *La Tentation de l'Occident*, Paris, Skira, 1945, pp.47-48.

contemporaine⁷⁷³. Dans « l’Hommage à la Grèce » qu’il prononce depuis la Pnyx, le ministre de la Culture puise son inspiration dans la *Prière sur l’Acropole* d’Ernest Renan et flatte l’ego grec. Devant un public de 3 000 personnes⁷⁷⁴, il loue une Grèce qui « a créé un type d’homme qui n’avait jamais existé⁷⁷⁵ ». Berceau de la liberté, la Grèce peut se targuer « d’en avoir fait un moyen majeur de formation de l’homme⁷⁷⁶ » et de lui avoir redonné tout son sens au XXème siècle. Mettant en avant que « le problème politique majeur de notre temps, c’est de concilier la justice sociale et la liberté », Malraux avance l’idée que le problème culturel majeur repose sur le fait « de rendre la culture accessible au plus grand nombre d’hommes⁷⁷⁷ ». Dans un contexte de guerre froide, il insiste sur l’idée que « toute la jeunesse occidentale a besoin de se souvenir que lorsqu’il le fut pour la première fois, l’homme mit au service de l’esprit les lances qui arrêtaient Xerxès⁷⁷⁸ ». S’adressant à la jeunesse grecque et française, il lance un appel au courage car « la culture ne s’hérite pas, elle se conquiert ». Au cœur de son discours, il rend l’hommage – incontournable – à la lutte pour la liberté des deux pays : « le peuple de la liberté, c’est celui pour lequel la résistance est une tradition séculaire, celui dont l’histoire moderne est celle d’une inépuisable Guerre de l’Indépendance – le seul peuple qui célèbre une fête du NON. Ce Non d’hier fut celui de Missolonghi, celui de Solomos⁷⁷⁹. Chez nous, celui du général de Gaulle, et le nôtre⁷⁸⁰ ». Il poursuit ainsi : « Nous avons appris la même vérité dans le même sang versé pour la même cause, au temps où les Grecs et les Français libres combattaient côte à côte dans la bataille d’Egypte, au temps où les hommes des maquis fabriquaient avec leurs mouchoirs de petits

⁷⁷³ LACOUTURE (J.), *Malraux. Une vie dans le siècle*, Paris, Seuil, 1976, pp.27-28.

⁷⁷⁴ Dont 2 100 sont des marins français en escale au Pirée.

⁷⁷⁵ MALRAUX (A.), « L’Hommage à la Grèce », in *Les Oraisons Funèbres*, Paris, Gallimard, 1971, p.37.

⁷⁷⁶ *Ibid.*, p.38.

⁷⁷⁷ *Ibid.*, p.39.

⁷⁷⁸ *Ibid.*, p.41.

⁷⁷⁹ L’allusion à Missolonghi renvoie au siège de la ville par les Turcs durant la Révolution de l’indépendance. L’exode sanglant de sa population et son héroïsme constituent un épisode important de l’histoire grecque. Solomos est, quant à lui, un poète grec, auteur de l’hymne national.

⁷⁸⁰ MALRAUX (A.), *op.cit.*, p.43.

*drapeaux grecs en l'honneur de vos victoires, et où les villages de vos montagnes faisaient sonner les cloches pour la libération de Paris*⁷⁸¹ ».

Et de conclure son discours par : « *Lumières de cette nuit, allez dire au monde que les Thermopyles appellent Salamine et finissent par l'Acropole, à condition qu'on ne les oublie pas ! Et puisse le monde ne pas oublier, au-dessus des Panathanées, le grave cortège des morts de jadis et d'hier qui monte dans la nuit sa garde solennelle, et élève vers nous son silencieux message, uni, pour la première fois, à la plus vieille incantation de l'Orient. Et si cette nuit est une nuit de destin, bénédiction sur elle, jusqu'à l'apparition de l'aurore*⁷⁸² ! ». Dans les jours qui suivent ce discours, André Malraux participe à d'autres manifestations et saisit ces différentes opportunités pour discuter avec ses homologues grecs des relations culturelles bilatérales⁷⁸³.

2/ Un voyage pourtant diversement apprécié

Pour les dirigeants grecs, le spectacle de l'Acropole constitue tout à la fois une manière de mettre en valeur la Grèce moderne – pour le moins ignorée des étrangers – et le signe d'une ouverture aux investissements européens. Pour Karamanlis, c'est aussi un outil de manifestation de sa politique extérieure euro et francophile. L'accueil réservé à Malraux par le ministre de la Présidence, en charge des questions touristiques, Constantin Tsatsos, le 28 mai 1959, au pied de l'Acropole est assez révélateur de cette nouvelle volonté grecque : « *Soyez le bienvenu dans notre pays parce que vous êtes le digne représentant, dans son épanouissement actuel, de cette France vers laquelle se tournent nos espoirs et notre confiance chaque fois qu'il faut qu'un phare s'allume dans la nuit*⁷⁸⁴ ». Tsatsos écrit d'ailleurs, trente ans après dans ses Mémoires, que « *le Son et Lumière est devenu une institution permanente qui donne une idée du sens de l'Acropole même aux touristes les*

⁷⁸¹ *Ibid.*, p.44.

⁷⁸² *Ibid.*, p.45.

⁷⁸³ *Le Monde*, 31 mai 1959.

⁷⁸⁴ *Le Monde*, 30 mai 1959.

moins éduqués⁷⁸⁵ ». Chaleureusement accueilli par le gouvernement grec, le discours de Malraux est perçu par l'ambassade française à Athènes comme rien moins qu'un « événement national⁷⁸⁶ ». Le grand quotidien *To Vima*, sous la plume du journaliste Pavlos Palaiologos, se fait l'écho du discours d'un grand représentant de l'esprit occidental⁷⁸⁷. Mais cette position apparaît bien isolée.

En effet, les presses grecques du centre (*Eleftheria*, *Ta Nea* ainsi que certains journalistes de *To Vima*) et de la gauche pro-communiste (*Avgi*) protestent contre l'illumination de l'Acropole considérant qu'elle relève d'une profanation et d'une commercialisation du monument dont elles imputent la responsabilité aux gouvernements grec et français. Pour l'opposition, le « Son et Lumière » est une propagande gouvernementale coûteuse et inutile. On parle de « cirque commercial » et l'on attaque indirectement la présence de Malraux. Même à droite, certains journaux (*Acropolis*, *Estia*) critiquent le spectacle. Traditionnellement pro-anglais, ils voient dans l'initiative française une menace contre les intérêts britanniques. Le quotidien de droite modérée *Kathimerini* juge les contenus des discours peu satisfaisants et y voit une des raisons de la réserve des spectateurs. Non sans perfidie, le même journal souligne que l'envoi de Malraux, grand écrivain du siècle, cache mal les efforts de De Gaulle pour restaurer la splendeur française perdue⁷⁸⁸. La Société littéraire hellénique, opposée à l'usage de l'Acropole, ne mâche pas ses mots dans un article de Kostas Biris : « *Le moment où André Malraux a fait part à la ville de ses cogitations était vraiment malheureux. C'est sûr que Malraux comprenait la condamnation presque générale – d'abord par la Société Littéraire Hellénique et ensuite par plusieurs représentants artistiques et intellectuels – de la commercialisation de Pnyx, de l'Acropole et des monuments malgré l'inauguration qu'il en a faite. Mais c'est aussi sûr que la réaction de nos intellectuels fut une surprise pour lui. Parce que l'intellectuel étranger ne*

⁷⁸⁵ TSATSOS (K.) , *Λογοδοσία μιας ζωής (Le compte rendu d'une vie)*, t.1, Athènes, Oi Ekdosis ton Filon, 2000, p.346.

⁷⁸⁶ Archives du MAE Nantes, Note de l'ambassade de France à Athènes sur les relations culturelles franco-helléniques, Athènes, n°204, 1^{er} juillet 1960.

⁷⁸⁷ *To Vima*, 30 mai 1959.

⁷⁸⁸ *Kathimerini*, 29 et 31 mai 1959.

pouvait imaginer ni la conception actuelle de la culture ni la différence qui existe entre les intellectuels et les dirigeants de nos sites archéologiques. Il n'était pas nécessaire d'informer Malraux de la chiennerie faite par cette invasion qui n'était qu'une insulte pour l'Acropole. Malraux le premier aurait dû comprendre l'humiliation et le rejet de ce furoncle de la ville à cause des projecteurs gigantesques, des mégaphones, de la construction d'une sous-station électrique et des travaux techniques. Malraux le premier devrait sentir le dégoût mais aussi la honte et la responsabilité parce qu'autant l'initiative que les artisans provenaient de France [...] Le message de notre civilisation était toujours en vie et il n'avait pas besoin des lumières de cette nuit-là pour l'annoncer dans le monde. En définitive, Malraux a compris l'esthétique subtile de notre monde intellectuel et a aussitôt compris que lui-même était loin du goût grossier de ce spectacle⁷⁸⁹ ». Ironisant, l'auteur de l'article se fait le porte-parole des Grecs prêts à dire « Non » au coup d'Etat de l'Acropole et dénonce la méconnaissance dont fait preuve Malraux, dans son discours sur le niveau d'enseignement en Grèce contemporaine. Un extrait du roman populaire *Printemps perdu* du francophile Stratis Tsirkas écrit en 1976 résume à lui seul ces tensions, et nuance l'idée du « flirt » entre la France et la Grèce : « [...] *Athens by night, Athens by night, son et lumière, André Malraux le plus grand trafiquant d'antiquités. Ils veulent faire de la Grèce une putain qui ouvre ses cuisses dans le giron de l'Acropole pour donner le grand frisson à leurs âmes desséchées par le puritanisme*⁷⁹⁰ ».

A ces réactions s'ajoutent en outre de nombreuses oppositions françaises. *L'Humanité* s'insurge contre le gouvernement grec qui interdit toute manifestation de l'opposition et des associations des droits de l'homme durant la visite de Malraux⁷⁹¹. Des intellectuels français saisissent l'occasion pour lancer quelques pics contre le gaullisme : « Malraux chassait de la Comédie Française Labiche et Feydeau ; il couvrit par des discours élevés les combines de la maison Philips qui avait eu l'idée, au désespoir des Grecs, d'exploiter commercialement l'Acropole en y donnant un spectacle *Son et Lumière*. "Depuis que les nazis ont mis le pied sur l'Acropole, nous n'avons jamais connu pareille

⁷⁸⁹ Article (en grec) du rédacteur de ladite revue, Kostas Biris, « Après Malraux », *Nea Estia* 66, n°768, 1^{er} juillet 1959, pp.883-884.

⁷⁹⁰ TSIRKAS (S.), *Printemps perdu*, (trad. Laurence d'Alauzier), Paris, Seuil, 1982, pp.148-149.

⁷⁹¹ *L'Humanité*, 1^{er} juin 1959.

humiliation”, lisait-on le lendemain dans un journal grec, pourtant conservateur⁷⁹² ». Certains – bien que rares – vont jusqu’à mettre en doute l’honnêteté intellectuelle de Malraux : « Mais enfin Malraux, qu’est-ce qui vous a pris : un son et lumière. Quand on est André Malraux on ne fait pas un son et lumière, fût-ce à Athènes. On ne travaille pas pour le compte des agences de voyages. Car enfin, il a bien fallu un “accord”. Même s’il s’agit d’éblouir les jeunes ménages en voyage de noces sur l’Acropole [...]. En vieillissant vos propos prendraient d’autant plus vite une patine qu’on ne les avait pas compris⁷⁹³ ».

On ignore la réaction d’André Malraux à cette polémique gréco-française. La seule mention notable se trouve dans un récit fait par Karamanlis à son ami Roger Massip en 1980. D’après lui, lors d’un dîner en bord de mer avec le ministre Tsatsos, Malraux se serait ouvert de sa tristesse face à l’accueil de la presse et Karamanlis aurait tenté de le rassurer en lui rappelant que « les Grecs ont condamné même Périclès et Phidias, les créateurs du Parthénon ». Ce à quoi Malraux, plus tard à Paris, répondit à Karamanlis que ce jour-là il avait « compris l’idiosyncrasie politique des Grecs⁷⁹⁴ ». L’accueil chaleureux du gouvernement grec tient à des raisons économiques et politiques évidentes. De même, les critiques de l’opposition en France et en Grèce tirent leurs motivations de raisons politiques non moins évidentes et la réaction des intellectuels est somme toute normale. L’illumination de l’Acropole survient dans un contexte où les Grecs sont confrontés à des problèmes plus urgents. Au-delà de la question chypriote et des difficultés socio-économiques, la Grèce traverse alors une crise profonde. La bétonisation des villes couplée à la commercialisation de l’histoire bouleverse l’identité nationale. La visite de Jean Zay en 1937 avait suscité l’adhésion d’un peuple qui voulait témoigner de son attachement à un pays où les hommes se battaient pour la justice et l’égalité sociale. La situation en 1959 est toute autre. Le rôle des Français est alors perçu comme un impérialisme de plus à côté de celui des Américains, des multinationales et du béton. L’intervention des sociétés d’électricité dans une manifestation symbolique trouble le jeu de la présence culturelle française en Grèce. Dans les années 1960, les intellectuels grecs entrent dans une phase de défiance à l’égard des

⁷⁹² BEAUVOIR (S.), *La force de l’âge*, t.II, Paris, Gallimard, 1960, p.246.

⁷⁹³ PEIGNOT (J.), *Les Gens du monde au pouvoir (La Vème République et la Culture)*, Paris, Eric Losfeld, 1972, pp.14-15.

⁷⁹⁴ MASSIP (R.), *Caramanlis, un Grec hors du commun*, Paris, Stock, 1982, pp. 89-90.

étrangers – et de leurs collaborateurs locaux – et opèrent un retour aux origines de la civilisation grecque (musique, littérature...). L'heure est donc au soupçon à gauche (notamment en ce qui concerne le rôle des établissements culturels étrangers), ce que n'a sans doute pas mesuré Malraux. Dans un contexte de développement nationaliste fort lié à l'affaire chypriote, les réactions contre la visite de Malraux sont d'autant plus virulentes qu'elle est exploitée par le gouvernement Karamanlis et les hommes d'affaires. Divergeant du nationalisme traditionnel qui prévaut jusqu'à la guerre civile, il s'agit bel et bien d'un nationalisme visant à la défense d'une culture et d'une morale face à l'américanisation de la société ou au danger communiste notamment. Le rapprochement à l'œuvre entre Karamanlis, incarnation de la modernisation et de l'autoritarisme, et la France gaulliste déçoit des démocrates grecs qui ne peuvent le concevoir. Les réactions à la visite de Malraux ont cela de positif qu'elles prouvent, en dépit ou à cause de leur caractère négatif, que les Grecs conservent des exigences envers la France qu'ils considèrent comme garante des droits de l'homme et des libertés qu'ils ont perdus. Le « flirt » franco-grec qui s'annonce trouve précisément ses fondements dans cette croyance.

B. Le temps du second souffle : l'intensification des relations bilatérales sous Karamanlis

1/ La nouvelle donne franco-grecque

Libéral et conservateur, Karamanlis marque la période 1955-1963 en Grèce en parvenant à développer financièrement son pays et en orientant sa politique extérieure vers l'Europe, et particulièrement vers la France du général de Gaulle à partir de 1958. Dès lors, les relations économiques, politiques et culturelles entre les deux pays s'intensifient : la

Grèce devient un interlocuteur privilégié de la France et celle-ci, la protectrice de la Grèce dans son aventure européenne⁷⁹⁵.

Dès son arrivée au pouvoir en 1958, de Gaulle met en application sa vision de la politique extérieure. Conservant une rancune justifiée des humiliations subies par la France, pendant la Seconde Guerre mondiale, il se donne pour priorité l'affranchissement de son pays de la dépendance américaine et fixe comme principe intangible de sa politique extérieure l'indépendance nationale, la défense de sa souveraineté dans tous les domaines et le rang de la France dans le monde. Cette conception universaliste couplée à la vision stratégique de De Gaulle a pour conséquence la réactivation de l'intérêt de la France pour l'Europe de l'Est, les Balkans, la Méditerranée orientale et bien évidemment pour la Grèce perçue comme « *le carrefour des Balkans et du Proche-Orient* » et « *le bastion extrême de l'Europe et de la civilisation européenne* ». Dans ce contexte, les options choisies par Constantin Karamanlis semblent bien heureuses lorsqu'il décide premièrement d'affirmer définitivement que l'avenir et la sécurité de la Grèce se trouvent dans une Europe unifiée, deuxièmement d'agir dès juin 1959 pour garantir l'Accord d'association de la Grèce à la Communauté Economique Européenne (CEE) et enfin, de comprendre que c'est la France de De Gaulle qui peut le mieux l'aider à atteindre l'objectif majeur qu'est l'ouverture des portes de la CEE : « *J'ai annoncé au Général le désir de contribuer au plus grand développement des relations amicales avec la France et son souhait que la nouvelle France sous sa direction reprenne son rôle traditionnel dans le bassin méditerranéen, où la France depuis toujours a fait siens et soutenu les droits des petits pays auprès des cercles dirigeants de l'Europe et elle a gagné de cette façon la confiance et le soutien de ces pays [...] le peuple grec a tant de liens sentimentaux avec la France qu'un geste français vers la Grèce aurait dans les yeux de l'opinion publique grecque une plus grande valeur que tous les crédits et les contributions économiques que nous a offerts récemment l'Allemagne*⁷⁹⁶ ». L'attitude et les dispositions de De Gaulle envers la Grèce ne se résument toutefois pas à

⁷⁹⁵ VAISSE (M.), « La France et l'association de la Grèce au Marché Commun », Actes du Colloque « De Gaulle et Karamanlis. La Nation, l'Etat, l'Europe », Athènes, 5 et 6 octobre 2000, Fondation Konstantinos G. Karamanlis-Patakis, 2001, pp.154-158.

⁷⁹⁶ Archives Karamanlis, volume 4, pp.21-22.

une simple politique d'Etat. Il est évident qu'elles proviennent d'un homme pétri de culture classique et d'histoire grecque qui ressent une véritable amitié envers la Grèce.

Au-delà des données politiques pragmatiques, la synergie qui se joue entre 1958 et 1963 entre Karamanlis et de Gaulle repose sur une profonde estime réciproque ainsi que sur une compatibilité des caractères et des idéaux. Tous deux nourrissent une foi inébranlable dans le destin de leur pays et font de l'indépendance nationale leur ligne directrice. Karamanlis admire le chef historique de la France et se nourrit, à n'en pas douter, de ses idées quand, dans le même temps, de Gaulle se fait volontiers élogieux au sujet des compétences du Premier ministre grec.

2/ Un moment privilégié

Le réchauffement des relations bilatérales connaît un premier acte le 5 mars 1959, lorsque l'ambassadeur de Grèce en France, F. Filon, rencontre le général, sur la sollicitation de Karamanlis. Le représentant profite de l'opportunité qui lui est donnée pour évoquer le rôle de la France en Méditerranée et le désir de la Grèce d'intégrer la CEE. Pour de Gaulle, le rapprochement avec la Grèce revêt alors un double enjeu : contrer l'influence britannique, traditionnelle dans la zone, qui a pour but de créer une zone continentale de libre-échange mettant en péril le marché commun, et obtenir de la Grèce un soutien dans l'affaire algérienne à l'Organisation des Nations Unies. Le 27 juillet 1959, la demande grecque d'association auprès des Six de la CEE est acceptée dans le principe et une négociation est prévue en septembre pour éclaircir le statut spécial « Grèce-CEE » c'est-à-dire pour conclure ou non l'adhésion complète à la Communauté.

Le 1^{er} juin 1960, le Premier ministre français, Michel Debré, envoie à Constantin Karamanlis une invitation officielle en France, invitation qui se matérialise peu après, les 11, 12 et 13 juillet 1960. Les objectifs de la visite portent sur les affaires balkaniques et les relations du monde occidental avec le Moyen-Orient mais aussi sur l'obtention d'une assistance française dans l'effort grec de croissance économique et son association à la CEE. Accueilli par Michel Debré et le ministre des Affaires étrangères, Maurice Couve de

Murville, Karamanlis ne rencontre de Gaulle que le 12 juillet. Lors de l'entrevue, il réaffirme la volonté grecque d'adhérer à la CEE afin « *de lier organiquement la Grèce à l'Occident*⁷⁹⁷ » et de s'affranchir des pressions slaves et communistes de ses voisins. Le volet financier de l'entrevue se solde par la promesse d'un prêt de 100 millions de dollars à la Grèce et, le 27 août 1960, par la conclusion d'un accord économique impliquant l'industrie française dans la création d'une industrie grecque de l'aluminium. Par ailleurs, les relations culturelles sont évoquées et l'on décide d'un réexamen prochain de l'accord éducatif de 1938 afin d'accroître la coopération dans le domaine scientifique, littéraire et artistique. Au terme de cette discussion, Karamanlis écrit : « *Notre conversation, qui était prévue formelle et brève, est devenue substantielle et étendue [...] De Gaulle, une fois qu'il m'a fait l'amitié de me dire qu'il connaît mon œuvre* » m'a dit « *qu'il me range parmi les 3, 4 chefs réussis du monde libre*⁷⁹⁸ ». Enfin, Karamanlis se fait le porte-parole du roi en invitant de Gaulle à visiter, à une date non établie, la Grèce, ce que le chef d'Etat français reçoit comme un grand honneur.

Pourtant, à l'automne 1960, les négociations « Grèce-CEE » piétinent. Les pourparlers de septembre se heurtent à de nombreux obstacles, les Six rechignant à accepter les positions grecques et ayant tendance à revenir sur leurs engagements précédents notamment à propos de la diminution des droits de douane sur le tabac grec et ceux du tarif douanier commun. La France, à l'exclusion de son ministre de l'Agriculture qui semble plus réticent, tente de peser de tout son poids pour parvenir à une conclusion favorable et rapide. Le 22 octobre 1960, l'ambassadeur de Grèce en France saisit l'occasion d'un dîner donné à l'Elysée en l'honneur des chefs des missions diplomatiques pour réitérer les ambitions grecques et sa confiance en la France dans l'entreprise d'intégration à la CEE. De Gaulle réaffirme alors son soutien à la Grèce « *devenue comme par le passé le camp retranché de l'Europe et de la civilisation européenne et de la chrétienté*⁷⁹⁹ ».

En février 1961, de retour d'une visite officielle au Royaume-Uni, Karamanlis fait une halte à Paris pour y rencontrer à nouveau Michel Debré et le général de Gaulle. Un

⁷⁹⁷ *Ibid.*, p. 354.

⁷⁹⁸ *Ibid.*, pp.362-363.

⁷⁹⁹ *Ibid.*, p.429.

accord d'association entre la Grèce et le Marché Commun est finalement trouvé le 30 mars 1961 : « *la connexion prend forme de manière à ce qu'il soit possible plus tard à la Grèce, et quand le progrès de son économie le permettra, de devenir membre à part entière de la Communauté Economique Européenne, se chargeant de toutes les obligations de la Convention de Rome*⁸⁰⁰ ». Reçue favorablement par l'opinion publique grecque et plus largement internationale, l'accord prouve, aux yeux de Karamanlis « *la volonté politique des six pays de procéder à l'unité européenne d'une part, et d'autre part leur désir de faire face aux problèmes de la Grèce comme à ceux d'un pays européen en développement avec une tradition de liens avec l'Europe occidentale*⁸⁰¹ ». Dans *Le Monde* du 3 avril, on peut lire : « *La Grèce [...] voit s'éloigner le danger d'une dépendance trop grande de la part des pays de l'Est quant à la vente de ses produits agricoles. Sous la pression des choses, les marchés des pays communistes en Grèce avait pris ces derniers temps de telles dimensions, que le manque d'équilibre du commerce extérieur commençait à poser un réel problème politique*⁸⁰² ». Deux jours avant la signature officielle de l'Accord d'association, Michel Debré et Maurice Couve de Murville se rendent à Athènes car, déclarent-ils à la télévision française : « *il est utile et bon de montrer, même par des visites courtes, la foi existante à des sentiments anciens mais toujours neufs*⁸⁰³ ».

3/ De Gaulle en Grèce

Ces relations privilégiées entre la France et la Grèce sont consacrées par la visite de De Gaulle en Grèce en mai 1963. A son arrivée le 16 mai, de Gaulle, accompagné de son ministre des Affaires étrangères, Couve de Murville, est accueilli par le couple royal, le chef du gouvernement et du conseil des ministres, le président du Parlement, le chef de l'armée et bien d'autres personnalités officielles. Ovationné tout le long du parcours qu'il emprunte jusqu'à Athènes, il est reçu par le maire de la capitale qui prononce un discours en son

⁸⁰⁰ *Ibid.*, p.534.

⁸⁰¹ *Ibid.*, p.537.

⁸⁰² *Ibid.*, p.538.

⁸⁰³ Archives Karamanlis, volume 5, p.98.

honneur. Lors du dîner officiel donné par le roi Paul, le général de Gaulle confie qu'il est le premier chef d'Etat français « *venu pour offrir à Votre peuple la salutation amicale de son propre peuple* » et s'émeut de la présence nombreuse de participants aux manifestations en son honneur dans laquelle « *est contenue quelque chose d'exceptionnel qui va résonner dans l'Univers*⁸⁰⁴ ». Il parle de la Grèce comme d'un pays intermédiaire entre l'Occident et le Moyen-Orient, et de la France comme de la principale avenue du continent ouverte vers la mer du Nord, l'Atlantique et la Méditerranée⁸⁰⁵.

Le lendemain, après avoir déposé une gerbe devant le monument du soldat inconnu, de Gaulle se rend au Parlement pour y délivrer un discours dans lequel il présente les peuples grec et français comme des sauveurs de l'âme, de la dignité et de la liberté des citoyens. Selon lui, les deux Etats participent à la réalisation d'un grand œuvre, persuadés qu'ils sont de ne pouvoir échouer sous peine d'isolement ou de satellisation économique. Avant de clôturer lui-même en grec la séance parlementaire, il conclut son discours en réaffirmant l'idée matricielle de l'histoire commune des deux pays selon laquelle cultiver les relations franco-grecques relève de la fidélité à l'histoire.

Le 18 mai, de Gaulle est reçu à la Chambre de commerce et d'industrie et s'entretient avec Karamanlis en présence des ministres des Affaires étrangères, Couve de Murville et Averof. Il réaffirme à cette occasion son admiration pour la stabilité politique et le développement économique grecs et assure le pays du soutien français.

Enfin, pour son dernier jour de visite officielle, de Gaulle, accompagné de Karamanlis, quitte Athènes pour Thessalonique. Le déplacement est symbolique par trois aspects. D'abord, il touche personnellement Karamanlis, natif de Macédoine. De plus, il rend hommage à tous les Français ayant perdu la vie sur ces terres lors de la Première Guerre mondiale. Enfin, il revêt une dimension particulière à la fois pour la Grèce qui montre par là son attachement à un territoire que convoitent ses voisins du Nord (Bulgarie, Yougoslavie) et pour la France qui se pose en garante de la sécurité grecque. La visite du chef d'Etat français renvoie alors l'image d'une Macédoine solidement ancrée dans le

⁸⁰⁴ *Ibid.*, p.628.

⁸⁰⁵ De Gaulle visite aussi l'annexe du Lycée Léonin de Néa Smyrni, dans le quartier des réfugiés d'Athènes.

monde libre. De Gaulle assiste à un défilé militaire, se rend au cimetière français et, à la fin du repas officiel donné en son honneur par le Cercle des Officiers, il accentue la symbolique de sa visite en mentionnant le général Sarrail, commandant en chef des armées alliées d'Orient installées à Thessalonique durant la Première Guerre mondiale.

La presse internationale réagit très diversement à ce voyage de De Gaulle en Grèce. Pour le journal *Le Monde*, « *la France n'a pas les moyens d'une extension de son influence en Grèce où par ailleurs elle n'est véritablement aimée que par le peuple, puisque les chefs politiques de la droite sont attachés aux anglo-saxons et ceux de la gauche à l'Est*⁸⁰⁶ ». Titrant que « *De Gaulle offre la protection de la France à Athènes* », *Combat* interprète la visite de De Gaulle comme une manifestation de sa disposition à se substituer à l'aide américaine en Grèce⁸⁰⁷. Les journaux anglo-saxons délivrent une vision très pragmatique du voyage de De Gaulle. Pour *The Guardian*, la chaleur de l'accueil réservé aux Français tient à la diminution de l'aide américaine qui contraint la Grèce à se tourner vers la CEE. Pour *The Economist*, le succès français n'est pas à mettre sur le compte d'un désengagement américain, mais sur la sensibilité d'une nouvelle génération de Grecs aux propos de De Gaulle sur la dignité de l'européen qui vit depuis vingt ans sous le joug anglo-saxon. Soulignant que la France propose de garantir la sécurité grecque grâce à la force de dissuasion, le journal conclut à l'augmentation de l'influence française, talonnant de près le leader régional américain avec des investissements à hauteur de 98,8 millions de dollars.

Karamanlis résume ainsi la visite du Président français : « *C'était, je pense, le premier voyage officiel de De Gaulle à l'étranger. Et il a eu cette préférence, comme il m'a dit, car il voulait honorer la Grèce et mon gouvernement. Sa visite provoqua de nombreux commentaires politiques et il fut écrit dans la presse étrangère et surtout américaine, qu'il s'agissait d'un changement de la politique étrangère de la Grèce. Tout cela cependant était de l'imagination, étant donné que ni la Grèce n'en avait l'intention ni De Gaulle n'en avait le but. Mon intention était, sans déranger nos relations avec l'OTAN et ma collaboration*

⁸⁰⁶ *Le Monde*, mai 1963.

⁸⁰⁷ *Combat*, mai 1963.

avec l'Amérique, de lier la Grèce plus étroitement à la France en vue des nouveaux schémas européens. Et cela car, comme je l'ai remarqué ailleurs, cette connexion, outre le soutien qu'elle apporterait au développement économique, renforcerait aussi sa sécurité⁸⁰⁸ ».

Les propos, pour le moins prudents du Premier ministre, donnent la mesure du risque pris en cas de malentendus sur ses intentions véritables. Soucieux de ménager les Etats-Unis (et l'OTAN), les partenaires de la CEE et le protecteur français, la Grèce ne peut se rallier totalement à la prise d'indépendance nationale gaulliste sur la scène internationale⁸⁰⁹ car elle a trop à y perdre.

La portée de la visite de De Gaulle est avant tout symbolique. Rompant avec le temps du refroidissement des relations bilatérales, elle a l'ambition de restaurer le prestige de la France et de rétablir les liens. Un contact exceptionnel semble d'ailleurs s'établir entre le peuple grec et celui qui incarne à ses yeux la résistance au fascisme. Le Premier ministre grec confie d'ailleurs sa surprise : *« J'ai été étonné de l'émotion que provoquaient sur cet homme froid les manifestations populaires. Il faisait comme un petit enfant qui ne pouvait contenir son enthousiasme⁸¹⁰ ».*

En posant l'appartenance de son pays à l'Occident comme postulat de sa politique extérieure, Karamanlis œuvre à l'intégration de la Grèce dans l'espace européen le plus proche. Rendu vulnérable par sa délicate position entre une opposition parlementaire de plus en plus virulente et une royauté sous tutelle des puissances dominatrices occidentales, Karamanlis recherche l'appui d'une puissance moyenne émergente insufflant une dynamique nouvelle à l'espace géopolitique européen afin de garantir le développement économique grec. Cette quête coïncide avec l'expansion de l'influence française dans les Balkans.

⁸⁰⁸ Archives Karamanlis, volume 5, p.644.

⁸⁰⁹ Pour plus de détails sur la politiques extérieure de De Gaulle voir DUROSELLE (J.B.), *Histoire des relations internationales*, Armand Colin, Paris, 2001.

⁸¹⁰ *Ibid.*, p.645.

C. Redéfinition de la politique culturelle française : l'heure de la séduction

1/ De nouveaux acteurs ?

La période 1958-1963 est marquée par l'évolution la plus importante pour l'élaboration de la politique culturelle française à l'étranger. Ce tournant – car c'est bien de cela qu'il s'agit – est la création en 1959 d'un nouveau ministère des Affaires culturelles confié à un ami fidèle du général, André Malraux⁸¹¹. En consacrant une institution à la vie culturelle, les dirigeants français de l'époque mettent en lumière l'intérêt et l'importance qu'ils accordent à ce domaine. Plus largement, ce nouveau ministère témoigne de la prise de conscience, de la part des autorités, de la nécessité d'organiser sur de nouvelles bases la culture à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières nationales. Se pose dès sa naissance la question de ses prérogatives par rapport aux services compétents déjà existants au Quai d'Orsay. Le décret fondateur du 24 juillet 1959 se veut explicite quant à la visée internationaliste du ministère : « *le ministère chargé des Affaires culturelles a pour mission de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ; d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et de favoriser la création des œuvres d'art et de l'esprit qui l'enrichissent*⁸¹² ». A n'en pas douter, le prestige de l'institution doit beaucoup à la présence de Malraux qui, par ses choix personnels et ses visites dans de multiples pays⁸¹³, donne une teinte particulière à l'activité culturelle française à l'étranger.

⁸¹¹ La France n'en est pas à sa première tentative en la matière. Napoléon III en 1862 nomme brièvement un ministre des Arts. En 1881, Gambetta forme un secrétariat d'Etat aux Beaux Arts auprès du ministère de l'Instruction publique. Enfin, sous la IV^{ème} République, un secrétariat d'Etat aux Arts et Lettres est rattaché au ministère de l'Education nationale. Voir RIGAUD (J.), *L'exception culturelle : culture et pouvoirs sous la V^{ème} République*, Paris, Grasset, p.28.

⁸¹² FOULON (Ch-L.), « L'Etat et la culture depuis 1959 : actes et messages du pouvoir gaulliste », *De Gaulle en son siècle*, Actes des journées internationales tenues à l'UNESCO, Paris, 19-24 novembre 1990, t.VII, Paris, Plon-La Documentation Française, 1992, p.24.

⁸¹³ Son premier déplacement le conduit, comme nous l'avons vu, à Athènes.

Le visage culturel de la France se renouvelle donc dès les premiers temps de l'investiture du général de Gaulle. Convaincu qu'une partie des intérêts de la France en Orient relève de la culture et de l'intellect, il œuvre, après 1958, à une intensification des efforts pour rendre plus manifeste la présence culturelle. De Gaulle projette de restaurer le prestige perdu de la France et engage donc les services du Quai d'Orsay à repenser leur structure et leur programme en rédigeant un programme d'action sur cinq ans. L'accent est mis sur les nouvelles technologies et leur expansion ainsi que sur la nécessité de renforcer la culture française et d'insuffler à la francophonie un nouvel élan. Le principe sous-tendant ce programme d'action est assez simple et reprend les grandes lignes des politiques menées dans les années 1930. La logique du « Verbe » fait son retour au Quai d'Orsay et l'on réactive le principe suivant lequel « dans le pays où l'on parle français, on achète français ». C'est là la définition des buts réels et moteurs de la politique culturelle française de la fin des années 1950. La France espère profiter de la formation d'une clientèle francophone pour développer sa présence politico-économique en Grèce. Cette prise en compte de l'importance d'une présence technique est sans doute inspirée des actions menées par les Etats-Unis ou plus encore par l'Allemagne. Mais là où le voisin germanique pense que la présence économique prépare le terrain à l'action culturelle, la France reste persuadée que c'est la logique inverse qui prévaut. L'heure est donc à la restauration côté français mais aussi au réalisme. On semble avoir abandonné l'idée d'une exclusive culturelle française en Grèce au profit d'une action visant à l'amélioration de l'image du pays et des connaissances des Grecs en France (ce qui est relativement nouveau de la part du Quai d'Orsay !). Le modèle anglo-saxon est ici tout à la fois ligne de mire et source d'inspiration. Le temps n'est plus à l'apprentissage parfait du français et de la littérature mais à la captation – ou pour mieux dire à la séduction – d'une nouvelle génération pour perfectionner sa formation (souvent technique) en France et ensuite équiper en Grèce les entreprises françaises ou franco-grecques. Cette nouvelle philosophie du Quai d'Orsay contraint à bien des changements de représentation mentale et plus concrètement se solde par un renouvellement des responsables culturels français en Grèce.

2/ De nouveaux moyens ?

A partir de 1958, l'accent est mis sur les échanges de technologies et de sciences (énergie nucléaire, aéronautique et aérospatiale par exemple) ainsi que sur l'enseignement universitaire⁸¹⁴. Le 31 juillet 1957, le conseil des ministres charge le ministère des Affaires étrangères de la mission de concevoir un plan quinquennal d'expansion. Celui-ci introduit une dimension technique et scientifique dans la politique culturelle. Le rapport d'activité de la DGRC sur le deuxième plan quinquennal d'action culturelle le souligne : « *L'expansion de la langue, le rayonnement de sa culture et de ses idées, l'attrait de sa littérature, de sa science, de sa technique, de son art, la valeur de ses méthodes de formation des hommes constituent pour la France, par l'influence qu'elle exerce grâce à eux, des moyens d'action essentiels de sa politique étrangère*⁸¹⁵ ». Cette nouvelle orientation est confirmée par la reconduction du plan sous le gouvernement Pompidou (1962-1968). Soulignons enfin qu'entre 1960 et 1966, le budget de la DGRC augmente de 112% et constitue 52% du budget général alloué au Quai d'Orsay.

Les 20-21-22 et 23 février 1962 s'ouvre, à Athènes, la première commission culturelle mixte franco-hellénique⁸¹⁶. Réunissant sept membres grecs⁸¹⁷ et huit membres français⁸¹⁸, elle est chargée de réfléchir à l'optimisation des moyens du « parler » français. Dans son discours inaugural, le ministre grec de l'Education et des Cultes, M. Cassisatis, se fait le chantre de l'amitié franco-grecque : « *Il y a des contacts éternels qui existent entre nos deux pays. Les relations culturelles ne relèvent pas de relations politiques, mais d'une nécessité dont les racines puisent dans la civilisation commune à nos deux pays, civilisation*

⁸¹⁴ Signe du changement, la DGRC devient la Direction Générale des Relations Culturelles et Techniques.

⁸¹⁵ KESSLER (M-Ch.), *La politique étrangère de la France. Acteurs et processus*, Paris, Presse de Sciences Po., 1999, pp.322-323.

⁸¹⁶ Ainsi que le prévoient les accords culturels de 1938.

⁸¹⁷ Pour l'essentiel des membres du ministère des Affaires étrangères.

⁸¹⁸ Dont F. Charles-Roux, ministre plénipotentiaire et directeur adjoint des Affaires culturelles et techniques ; Georges Daux, directeur de l'Ecole française d'Archéologie ; Henri Ehret, directeur de l'IFA.

qui est en même temps notre apanage et notre foi. C'est pour elle que nous combattons ; ce n'est pas un acte militaire, c'est un acte intellectuel. Clemenceau disait que la France "était soldat de la révolution avant-hier, de la patrie hier, mais toujours de la civilisation". C'est cette signification profonde, ce combat pour l'amélioration de l'homme, qui nous lie aujourd'hui et qui doit nous lier demain, qu'il ne faut pas oublier. En tant qu'homme, croyant à la réalité de nos contacts culturels, je ne me crois pas capable de présenter sous une forme poétique une réalité qui, dépasse toujours la fiction de mes désirs, mais mon émotion est grande et évidente au moment où je déclare ouverte la première séance de cette commission⁸¹⁹ ». De manière plus prosaïque, la commission tente de résoudre certains problèmes de fonctionnement de l'enseignement du français en même temps qu'elle aspire, par des mesures spécifiques, à son expansion. Pour régler le différend concernant la nature du diplôme des professeurs de français des établissements de l'enseignement secondaire privé et public (il y a urgence puisque le nombre de professeurs recrutés ne comble plus les besoins grecs), la Commission prévoit l'organisation d'une préparation systématique aux examens de ces sections dans le cadre de l'IFA, de certaines de ses annexes et du Lycée français de Thessalonique. Le gouvernement grec, avec l'accord des Français, envisage par ailleurs un recrutement complémentaire, par concours, de professeurs de français sans les qualifications requises par la législation⁸²⁰. En contrepartie – et c'est la première mention d'une réciprocité culturelle – une augmentation du nombre de chaires et de lectorats de grec moderne est prévue en France à des fins culturelles, mais aussi « *par nécessité dans l'intérêt même de l'amitié franco-hellénique*⁸²¹ ». Les échanges de professeurs sont actifs entre 1958 et 1963. Ainsi cinq universitaires et personnalités grecs sont invités en France par le gouvernement et cinq le sont de même en Grèce. Les modalités de ces transferts sont d'ailleurs réexaminées et chaque partie s'accorde sur la responsabilité de chacune dans le financement de ces échanges⁸²². Les Grecs sollicitent l'augmentation du nombre de bourses

⁸¹⁹ Archives de l'EFA, Fonds Giffard (non classé), Rapport de la Commission culturelle mixte franco-hellénique, Athènes, 20-23 février 1962.

⁸²⁰ Moyennant moins d'avantages de carrière et de traitement que les professeurs recrutés sur titres.

⁸²¹ Archives de l'EFA, Fonds Giffard (non classé), Rapport de la Commission culturelle mixte franco-hellénique, Athènes, 20-23 février 1962.

⁸²² Le pays d'origine finance le voyage aller-retour et le pays d'accueil les voyages sur son territoire.

accordées par le gouvernement français et demandent qu'elles « *répondent autant que possible aux besoins de développement culturel, scientifique et technique de la Grèce*⁸²³ ».

TABLEAU 31 : BOURSES SCIENTIFIQUES DEMANDEES ET ACCORDEES PAR LA FRANCE EN GRECE ENTRE 1958 ET 1963

(d'après les archives de l'EFA⁸²⁴)

	1958-1959	1959-1960	1960-1961	1961-1962	1962-1963
Demandes de bourses scientifiques présentées	22	29	19	15	15
Bourses scientifiques accordées	9	9	6	6	8
Total des bourses accordées (toutes catégories confondues)	26	26	25	28	29

On s'inquiète par ailleurs, côté français, de la concurrence anglo-saxonne et allemande en matière de bourses archéologiques destinées aux fonctionnaires du Service des antiquités. Elles sont en effet plus nombreuses, plus intéressantes en terme de facilités de travail, et plus rémunératrices. On prévoit donc de faire passer leur nombre de 2 à 4 pour l'année 1963 afin de rester compétitifs. L'archéologie continue à être un pilier de la présence française. En témoigne la cérémonie organisée par la commune de Thassos le 23 août 1961 au cours de laquelle le nom de l'Ecole française d'archéologie est donné à une rue⁸²⁵. Et le phénomène n'est pas isolé : le nombre de rues portant, à Athènes, à

⁸²³ Archives de l'EFA, Fonds Giffard (non classé), Rapport de la Commission culturelle mixte franco-hellénique, Athènes, 20-23 février 1962.

⁸²⁴ *Ibid.*

⁸²⁵ Archives de l'EFA, Correspondance administrative du directeur (fonds non classé), Lettre de Georges Daux au chargé d'affaires en Grèce, 4 août 1961.

Thessalonique et dans les « villages des fouilles » françaises, les noms d'archéologues, d'historiens, d'intellectuels et d'hommes politiques français va croissant durant la période. L'inscription, dans les textes officiels des accords franco-grecs, de l'équivalence des titres universitaires grecs avec une licence française est prévue, et l'on se réjouit de la création d'un centre de recherche et de civilisation byzantines en territoire grec. La France insiste sur la nécessité d'un statut spécial pour les professeurs détachés en Grèce afin d'exercer une mission culturelle. Elle demande en particulier des exemptions fiscales susceptibles de faciliter leur venue⁸²⁶. Les modalités des examens d'obtention des diplômes d'études françaises des 2^{ème} et 3^{ème} degrés sont redéfinies⁸²⁷. Au terme de ces entretiens à l'hôtel King George, la Commission se réjouit des échanges dans le domaine radiophonique et cinématographique ainsi que des projets théâtraux et artistiques en cours et appelle de ses vœux la révision de l'accord culturel de 1938.

Les moyens traditionnels de la présence culturelle française sont donc réactivés dans une dimension nouvelle tout à la fois plus pragmatique et plus technique dans son approche et ses sujets. Un signe de cette adaptation et de cette « modernisation » se trouve dans un échange épistolaire entre Georges Daux, directeur de l'EFA, et Hélène Perry, responsable au

⁸²⁶ Des mesures existent déjà : importation en libre usage du mobilier pendant la durée du séjour, plaque pour la circulation automobile, extension de validité du permis de séjour.

⁸²⁷

Diplôme d'études françaises	Deuxième degré	Troisième degré
écrit	<ul style="list-style-type: none"> - compte-rendu à partir d'un texte entendu (1h30) - quatre questions sur sujets au programme (1h30) - épreuve de langue française et de traduction (dictionnaire interdit) (1h30) 	<ul style="list-style-type: none"> - version et thème (dictionnaire interdit) (2 fois 1h30) - résumé d'un texte lu par un examinateur (2h) - dissertation
oral	<ul style="list-style-type: none"> - lecture et commentaire de texte - conversation sur une œuvre au programme. 	<ul style="list-style-type: none"> - lecture et commentaire de texte. - Interrogation sur l'histoire de l'art français - Interrogation sur l'histoire, la géographie et les institutions françaises. - Exposé sur une des matières étudiées (si possible devant une classe)

Club Méditerranée. Sollicitant en novembre 1963 l'EFA pour mener des causeries sur « la présence et l'œuvre de l'École française en Grèce », Mme Perry reçoit du directeur un accord de principe : « *la seule difficulté sera de fixer des dates, et il faudra une certaine souplesse ; mais je pense qu'en s'y prenant chaque fois quelques jours à l'avance il sera possible de vous envoyer quatre fois au cours de l'été, en commençant vers le 15 juin, un conférencier (pour Corfou et Aighion). Quant aux conditions matérielles, il conviendrait simplement qu'il soit défrayé de tous frais et que son voyage aller-retour soit payé sur la base la plus favorable*⁸²⁸ ». Ce à quoi le Club Méd répond : « *En ce qui concerne les voyages pour notre village de Corfou, le conférencier pourra faire le trajet aller-retour en avion. Pour [notre village] d'Aighion, il aura le choix entre le train et la possibilité d'utiliser l'un des cars Pullman qui font le trajet pour nos excursions. J'espère que vous aurez la possibilité de m'accorder un autre entretien vers la fin du mois d'avril afin que nous ayons l'occasion de reparler de ce programme et peut-être de le mettre au point avec le ou les jeunes gens qui se rendront dans nos villages*⁸²⁹ ». Les archives restent muettes sur la suite donnée à ces entretiens, mais leur existence seule témoigne de deux faits marquants, assez révélateurs de ce temps du « flirt » franco-grec. D'abord, ils montrent que l'EFA, vénérable institution quelque peu figée dans ses certitudes archéologiques, est capable d'ouverture d'esprit et de modernisation. Par ailleurs, ces échanges tendent à prouver, qu'au moins dans un premier temps, la clientèle du Club Méd ne conçoit pas son séjour seulement d'un point de vue héliotropique et reste vigilante sur son volet culturel. Les voyages de Français vers la Grèce à des fins culturelles se poursuivent : aux multiples concerts de musique classique (Raffi Petrossian par exemple) s'ajoutent la visite d'acteurs de cinéma dans le cadre du Festival d'Athènes et notamment celle de Romy Schneider et d'Alain Delon en juillet 1960. Par ailleurs, durant toute la période, la Comédie Française et le Théâtre de l'Odéon de Jean-Louis Barrault effectuent des tournées en Grèce, et notamment à Athènes en 1960 autour du répertoire classique de Molière et de Corneille. Des missions parlementaires se rendent à à plusieurs reprises en territoire grec. Citons celle de la commission des Affaires culturelles qui visitent Athènes, Delphes, Epidaure, Argos, l'EFA,

⁸²⁸ Archives de l'EFA, Correspondance administrative du directeur (fonds non classé), Lettre de Georges Daux à Hélène Perry, Club Méditerranée, Akadamias 8, Athènes, 26 novembre 1963 et Lettre de Hélène Perry à Georges Daux, Athènes, 27 novembre 1963.

⁸²⁹ *Ibid.*

l'IFA et l'Institut Pasteur entre les 9 et 14 mars 1962. Composée de députés dont les catégories socio-professionnelles sont révélatrices des temps nouveaux (exploitant agricole pour M. Caillemer, médecins et pharmaciens pour Messieurs Durbet, Guillon et Mariotte ou encore ingénieur pour M. Chazelle), elle a la double mission de penser la possible introduction de travailleurs grecs en France et d'améliorer la diffusion de la presse et du livre français⁸³⁰.

Le changement d'orientation de la politique étrangère grecque – que l'on pourrait qualifier, au risque de l'anachronisme, d'euro-convaincue – génère donc pour la France de nouvelles possibilités d'investissements et de coopération. Mais la modernisation ou, à tout le moins, la réactivation des outils de la présence française passe par l'élimination des foyers de tensions. Alors que le temps est à l'intimité, la France ne se sent pas autorisée à prendre le risque de rompre le charme. En 1960, le sous-directeur de l'IFA, Roger Milliex, est nommé directeur du nouvel Institut français de Nicosie. Après bien des difficultés, les autorités françaises décident, en 1961, du rappel d'Octave Merlier. Ces départs marquent une rupture avec l'époque du « romantisme culturel » et scellent l'orientation nouvelle donnée à la politique culturelle française en Grèce dans les années 1960. Désormais, le Quai d'Orsay « reprend la main » et contrôle strictement tous les établissements sous autorité diplomatique française. Le départ de Merlier suscite d'ailleurs de nombreuses protestations émanant d'anciens élèves, de collaborateurs et du CEAM. De retour en France, et laissant derrière lui un Institut fort de 33 annexes et de 12 000 élèves, Merlier devient professeur de lettres modernes à l'Université d'Aix-en-Provence tout en poursuivant son œuvre de philhellène (en particulier par des traductions) et en dirigeant des thèses sur les affaires grecques.

⁸³⁰ Archives de l'EFA, Correspondance administrative du directeur (fonds non classé), Mission parlementaire de l'Assemblée nationale, Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales du 9 au 14 mars 1962.

III. LE RETOUR AUX DIFFICULTES (1963-1967)

A. Une imitation plus ou moins réussie des modèles concurrents

1/ Une collaboration culturelle nouvelle

Insufflée par le général de Gaulle lui-même, la réorientation de la politique culturelle française en Grèce s'opère d'abord par un renouvellement des acteurs en charge de la question sur place. Henri Ehret (1962-1965) puis Pierre Pouget succèdent à Merlier, Pierre Pouget cumulant pour la première fois la fonction de directeur de l'IFA avec celle d'attaché culturel de la France en Grèce. Dans les années 1950, Merlier soulignait la nécessité de la création de pareil poste diplomatique susceptible d'accroître le prestige de cette position névralgique pour les intérêts français. La suite donne raison à la ténacité de Merlier, relayée par Ehret, en ce domaine lorsque, à la fin des années 1960, l'ambassadeur Baeyens⁸³¹ conclut que cette solution « *en concentrant les moyens d'action, en évitant les inévitables distorsions de la situation antérieure, en mettant un terme à de regrettables conflits d'attribution et de personnes, est allée incontestablement dans le sens de l'efficacité*⁸³² ».

Dans le cadre du développement de la collaboration économique et culturelle entre la France et la Grèce, la langue française fait l'objet d'un traitement particulier qui lui vaut de dépasser les limites d'une pratique exclusive de lettrés pour venir concurrencer les langues allemande et anglaise sur le terrain des sciences et de la technologie. Il y a dans ce virage scientifique l'une des grandes innovations de la présence culturelle française en Grèce. Cette nouvelle collaboration culturelle mise en place dans les années 1960 donne lieu à de nombreuses commissions parlementaires. Celles-ci œuvrent au contrôle des établissements culturels français et tentent de les réformer dans le sens d'une ouverture à l'éducation technologique. On prévoit, grâce notamment à l'octroi de bourses, de former des scientifiques grecs en aéronautique, en médecine, dans le domaine de l'énergie nucléaire et

⁸³¹ En fonction du 14 mars 1964 au 13 juin 1969.

⁸³² Archives du MAE Nantes, Athènes, Série B, Rapport n°244 de fin de mission de l'ambassadeur Jacques Baeyens au ministre des Affaires étrangères, n°754/EU, Athènes, 25 juillet 1969.

des télécommunications. Effet de balancier inévitable, la collaboration dans le domaine des sciences humaines est limitée⁸³³. Restreinte jusqu'en 1960, la collaboration technique entre les deux pays connaît un nouvel essor avec la signature de l'accord du 25 juillet 1960. Définissant une association dans la constitution de missions spéciales, de programmes d'exercices pratiques, dans l'invitation de personnalités, il prévoit la signature de nouveaux accords au sujet de la collaboration technique. Dès lors, la France intensifie sa présence dans l'administration publique, la collaboration scientifique et technique, la santé publique, l'énergie nucléaire et la production industrielle et minière. Pour la première fois, la France se détache donc d'une présence exclusivement fondée sur l'enseignement. Les acteurs de la vie économique grecque se tournent vers cette nouvelle économie française, incarnation du progrès. De là découlent des collaborations nouvelles par exemple entre l'Ecole des hautes études en sciences sociales et l'Université d'Athènes pour la création d'une nouvelle charte socio-économique ou encore le resserrement des liens entre l'Institut Pasteur et des hôpitaux et laboratoires grecs, l'enjeu étant de contrer la forte présence des Etats-Unis dans ce secteur.

Un accord complémentaire est trouvé le 14 décembre 1965 entre les deux Etats qui prévoit la mise en place d'un fonds commun destiné à renforcer les investissements éducatifs en France et en Grèce⁸³⁴. Dix versements de 835 297 francs sont prévus « *pour financer des dépenses de fonctionnement et d'investissements de chacun des gouvernements dans le pays de l'autre et [constituent] une ressource supplémentaire qui vient s'ajouter aux crédits normalement inscrits au budget ordinaire de chacune des deux parties*⁸³⁵ ». Ce fonds est complété en outre par la création d'une Commission mixte chargée de la surveillance des échanges culturels. Réunie les 12 et 13 octobre 1966, sa composition reflète bien les nouvelles orientations françaises. En effet, la délégation française réunit l'attaché culturel Pouget, le chef du Service de coopération technique au ministère de l'Economie et des

⁸³³ Archives du MAE Nantes, Athènes, Série B, 218, Rapport de l'ambassadeur Charbonnier au ministre des Affaires étrangères, n°185/ACT, Athènes, 19 mars 1962. Dans ce rapport, la partie dévolue à l'IFA et à l'EFA est moindre que celle concernant l'Institut Pasteur.

⁸³⁴ On prévoit par exemple le renforcement de l'enseignement technique et des bourses pour les études de recherche.

⁸³⁵ Archives du MAE, Europe 1961-1970, Grèce, Volume 225, Lettre du MAE à l'ambassade de France à Athènes, n°258/ACT/16, Paris, 17 mars 1966.

Finances, Vattraire, et l'attaché commercial à Athènes, Douteau. Lors des entretiens, les représentants grecs insistent sur l'importance de la formation des professeurs de français et parviennent à obtenir de la France 41 bourses universitaires pour l'année 1966-1967 et une promesse d'augmentation des bourses techniques. Les Français, quant à eux, font part d'ambitions multiples : promotion du projet des lycées franco-grecs, diminution des taxes sur l'importation des livres français, promotion des congrès scientifiques et des collaborations, amélioration de la formation des professeurs de français, renforcement des centres culturels et éducatifs français en Grèce ainsi que des échanges cinématographiques, audiovisuels et radiophoniques⁸³⁶. Ces ambitions, qui couvrent l'ensemble de la présence française en Grèce, sont révélatrices d'un nouveau modèle de politique culturelle dans lequel aucune priorité n'est accordée aux institutions traditionnelles. Les accords de 1960 et 1965 génèrent des missions françaises et la participation de scientifiques français à des colloques organisés en Grèce. Mais le coup d'Etat de 1967 provoque l'annulation des visites et congrès prévus cette année-là :

TABLEAU 32 : MISSIONS PARLEMENTAIRES FRANÇAISES EN GRECE ENTRE 1965 ET 1968

(d'après les archives du MAE Nantes)

Année	Nombre de missions parlementaires	Congrès	Total
1965	15	7	22
1966	12	15	27
1967	10	5	15
1968	2	6	8

⁸³⁶ Archives du MAE, Europe 1961-1970, Grèce, Volume 225, Compte-rendu de la réunion de la Commission franco-hellénique de la collaboration technique, Athènes, 12 et 13 octobre 1966.

tel-00966630, version 1 - 27 Mar 2014

L'ambassade de France en Grèce organise du 2 au 6 mai 1966 « une semaine française » à Athènes en partenariat avec l'Etat grec. L'entreprise reprend avec retard l'exemple des autres pays européens présents en territoire grec et se tient autour du croiseur-école « Jeanne d'Arc » au Pirée. Présenté comme un événement culturel, la « semaine française » tient plus de l'exaltation de la puissance militaire française à un moment où l'état-major grec envisage d'acheter du matériel militaire à la France. Les expositions présentées durant cette semaine sont pourtant révélatrices des orientations nouvelles de l'économie culturelle française. En l'absence des institutions traditionnelles, des événements novateurs prennent le relais : défilé Christian Dior, avant-premières de films, conférence de René Clair ou encore exposition de tapisseries⁸³⁷. Fait notable et pour le moins surprenant, la Grèce ne figure dans aucune des programmations du ministère de la Culture entre 1960 et 1967, ce qui contraste étrangement avec la destination du premier déplacement officiel de Malraux en 1959... à Athènes.

Pour la première fois donc, les Français se trouvent dans l'obligation de copier les modèles de réussite des concurrents afin de rester en course en Grèce. Ce virage ne va cependant pas sans heurts dans la mesure où il balaie – ou du moins époussette – un modèle traditionnel qui longtemps avait permis de tenir le haut du pavé.

2/ Des divergences insolubles

Si sur le fond, la présence culturelle française évolue de manière importante, sur la forme, le temps est à la permanence. En effet, malgré l'énergie déployée par le ministre de la Culture, André Malraux, les services du Quai d'Orsay restent maîtres de la direction des activités culturelles françaises à l'étranger. Sur le papier, le ministère des Affaires

⁸³⁷ Archives du MAE, Europe 1961-1970, Grèce, Volume 225, Lettre de l'ambassade d'Athènes au MAE, n°200/EU, Athènes, 1^{er} mars 1966.

étrangères est censé collaborer avec le ministère de la Culture mais dans les faits, la plupart du temps, les activités de chacune des institutions sont dénuées de cohérence. Un parallèle est permis avec les initiatives développées par Jean Zay entre 1936 et 1938. Qu'il s'agisse du ministre du Front Populaire ou de Malraux, les deux hommes s'immiscent dans le « pré carré » du Quai d'Orsay en cherchant à donner un souffle nouveau à l'activité culturelle française à l'étranger. Si Jean Zay aspirait à coordonner cette dernière, il n'en est rien de Malraux ce qui n'empêche pas les deux de se trouver confrontés aux certitudes et aux obstacles du ministère des Finances et du ministère des Affaires étrangères.

A partir de 1959, les divergences de vues du Quai d'Orsay et du ministère de la Culture tant du point de vue économique qu'en terme de vision globale de l'expansion culturelle française sont de plus en plus prégnantes. L'indigence du budget alloué au ministère de la Culture affaiblit à n'en pas douter son potentiel réformateur⁸³⁸. Cet état de faits suscite des tensions entre services et constitue un obstacle à l'activité de la France à l'étranger, en particulier à son expansion culturelle⁸³⁹.

B. Une présence traditionnelle affectée

1/ Le temps du repli

L'imitation des modèles concurrents et donc la réforme du modèle français qui en découle, aussi tardive soient elles, affectent les domaines traditionnels de la présence culturelle française.

L'Ambassadeur Baeyens se réjouit de la création de la double casquette « direction de l'IFA et poste d'attaché culturel » mais la deuxième moitié des années 1960 résonne pour

⁸³⁸ ORY (P.), *L'aventure culturelle française 1945-1989*, Paris, Flammarion, 1989, p.58.

⁸³⁹ PILLEUL (G.), « La politique culturelle extérieure 1958-1969 », in *De Gaulle et son siècle*, Actes des journées internationales tenues à l'UNESCO, Paris, 19-24 novembre 1990, t.VII, Paris, Plon-La Documentation Française, 1992, pp.141-156 et URFALINO (Ph.), « L'histoire de la politique culturelle », in RIOUX (J-P.), SIRINELLI (J-F.), *Pour une histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, Seuil, 1997, pp.311-324.

l'Institut comme une période de recul. Des cours de langue continuent à y être organisés mais les conférences et les manifestations sont limitées, et surtout plus adaptées à la mentalité française qu'au goût grec. Les éditions de l'IFA poursuivent leur politique éditoriale mais ne connaissent plus la saturation des années passées. Et la situation n'est pas meilleure dans les autres établissements français. A l'exception du Lycée Léonin, les écoles catholiques maintiennent tant bien que mal leurs positions en dépit d'une perte d'effectifs. L'Ecole française d'Athènes, quant à elle, se recentre plus que jamais sur ses activités de fouilles (Argos, Malia, Délos), indépendamment de l'Institut. Son prestige en la matière semble intact dans la mesure où, entre 1963 et 1967, les demandes d'accueil à l'Ecole émises par des professeurs et des chercheurs abondent⁸⁴⁰.

Pour rivaliser avec le Royaume-Uni et l'Allemagne, on jette, entre 1965 et 1967, les bases d'une extension progressive du réseau de l'IFA. Reprenant sa place dans les activités culturelles du pays, il renforce son rôle d'éducateur en organisant de nouveaux cours spéciaux. Mais cette prise de conscience de la nécessité d'un Institut fort se heurte au fait que, depuis 1961, les directeurs de l'IFA ne sont en poste que pour une courte période (en moyenne trois ans). Quelles que soient leur volonté ou leurs compétences, ces derniers se trouvent donc contraints d'appliquer strictement les directives du Quai d'Orsay sans avoir latitude pour prendre des initiatives personnelles. Là où la limite entre acte individuel et acte officiel était tenue pour un Merlier (36 ans de présence) ou un Milliex (23 ans de professorat à l'IFA), la ligne est désormais plus nette mais l'action sans doute plus froidement administrative.

2/ Réformer pour restaurer la présence française

Malgré des efforts indéniables pour renforcer les échanges technologiques entre les deux Etats, le bilan pour les domaines traditionnels de la présence française est mauvais. Les activités qui ont fait l'implantation culturelle française en territoire grec et qui sont les plus populaires, souffrent entre 1963 et 1967. A Athènes et à Paris, la représentation

⁸⁴⁰ Archives de l'EFA, Correspondance administrative du directeur (fonds non classé), Série de lettres

française affiche son insatisfaction face aux résultats de ces secteurs (langue, livres, manifestations culturelles diverses). En avril 1963, l'ambassade d'Athènes fait part de ses doutes sur la pertinence et l'efficacité des cours de français dispensés dans les universités grecques et à l'IFA : « *Il est difficile de savoir au juste jusqu'à quel point l'Institut d'Athènes et ses annexes exercent une influence en profondeur. C'est, en fin de compte, plutôt un établissement qui vaut par sa présence et son rayonnement que par son action pédagogique réelle*⁸⁴¹ ». Ou comment dégrader en quelques mots le pilier de la présence culturelle de jadis au rang de vitrine surannée. L'Allemagne, grâce aux Instituts Goethe d'Athènes, de Patras et de Thessalonique ainsi que grâce aux lycées germano-grecs redevient très vite visible sur la scène culturelle grecque. Côté américain, l'adoption de la méthode des écoles mixtes permet d'implanter un réseau de 200 centres de langue dans tout le pays. Forts de leur puissance économique et de l'appui d'une grande communauté américano-grecque, les Etats-Unis s'efforcent – avec succès – de tirer parti, dans le domaine de la langue et de la culture, de leur image d'Eldorado partagée par la plupart des Grecs. Langue d'une culture authentique, connue de la classe dirigeante grecque, le français est pourtant en recul. De cette conclusion, les Français conçoivent la nécessité de transformer les écoles françaises en lycées franco-grecs sur le modèle allemand et américain. L'objectif concerne surtout le Lycée de la Mission de Thessalonique et le Lycée mixte Léonin d'Athènes⁸⁴². Là encore, l'idée du « parler français » pour « acheter français » est sous-jacente et l'on croit que la promotion rapide de tous les intérêts français passe par la création d'une classe francophone et francophile.

Le problème est que ce sursaut est bien trop tardif dans la mesure où, entre la perte d'influence et la prise de conscience de la nécessité de réforme, les écoles germano-grecques et américano-grecques ont su attirer la jeunesse grecque – notamment par des bourses d'études – ouvrant ainsi la voie à de futures collaborations économiques. Abolissant

adressées à l'EFA.

⁸⁴¹ Archives du MAE, Europe 1961-1970, Volume 225, Note de l'ambassade d'Athènes au MAE relative à l'influence culturelle de la France en Grèce, Athènes, 22 avril 1963.

⁸⁴² L'idée est de reconnaître une équivalence entre l'*apolytirion* du gymnase et le baccalauréat français. Les lycées mixtes et bilingues Léonin à Athènes et à Néa Smyrni fonctionnent sous ce nouveau statut dans la seconde moitié des années 1960 et développent une activité importante.

les méthodes d'hier, la France se retrouve dans une situation inédite dans laquelle les échanges culturels avec la Grèce ont changé de nature. Le nombre de bourses d'études accordées par la France est un des signes de ce réveil de même que leur orientation clairement scientifique :

**TABLEAU 33 : BILAN DES DEMANDES DES BOURSES FRANÇAISES EN GRECE DE 1963 A 1967
PAR CATEGORIES**

(d'après les archives du MAE Nantes)

	1963-1964	1964-1965	1965-1966	1966-1967
Science/techniques/Architecture	30	17	20	32
Médecine/Pharmacie	16	7	10	7
Droit /Sciences économiques et politiques	24	25	42	35
Lettres/Archéologie	29	20	24	34
Arts	9	8	11	
Total	108	77	107	116

TABLEAU 34 : BILAN DES BOURSES FRANÇAISES ACCORDEES EN GRECE DE 1963 A 1967
PAR CATEGORIES

(d'après les archives du MAE Nantes)

	1963-1964	1964-1965	1965-1966	1966-1967
Science/techniques/Architecture	11	10	11	11
Médecine/Pharmacie	6	4	4	4
Droit /Sciences économiques et politiques	8	11	9	10
Lettres/Archéologie	4	6	7	5
Arts	2	2	2	4
Total	31	33	33	34

En Grèce du Nord, la transformation du Lycée de la Mission laïque de Thessalonique en lycée franco-grec – à la mode américaine donc – porte ses fruits. En effet, avec des effectifs qui oscillent entre 800 et 1 300 élèves, le centre marque de manière réelle la vie culturelle de la ville. A partir de 1965, un chargé de mission culturelle auprès du consulat français de Thessalonique est nommé par la France. En revanche, les annexes fondées à Kavala et à Drama dans les années 1950 ne parviennent pas à passer le cap de la réforme et disparaissent. On ouvre alors deux nouveaux pôles à Serrès et à Sidirokastro (200 élèves environ). En 1965, les établissements de la Mission de Grèce du Nord comptent 1000 élèves, puis 1 317 en 1966, et enfin 1 350 en 1967 soit 12% du total des élèves de la Mission à travers le monde⁸⁴³. En 1968, le Lycée devient l'Institut français de Thessalonique, ce qui témoigne bien d'une volonté de développer une activité culturelle globale, plus large que l'enseignement traditionnel du français.

Dans certains domaines, tels que le livre, la situation est pire qu'avant-guerre. Tous les rapports de la période concluent à la domination de l'anglais, au retour en force des Allemands et au fait que l'accès à la culture française (livre, presse, films) se limite aux intellectuels et aux membres de la haute société⁸⁴⁴. Entre 1963 et 1968, les gains liés à la vente des livres français s'accroissent, mais correspondent plutôt à une montée des prix de vente qu'à une augmentation des ventes elles-mêmes⁸⁴⁵. L'illusion – si tant est qu'elle soit réelle – est de courte durée et le bilan fait par l'Ambassadeur Guy de Girard de Charbonnières⁸⁴⁶ révélateur de la gravité de la situation : « *une politique erronée poursuivie pendant près de vingt ans [...] a eu pour résultat que la langue française a beaucoup reculé et que nous ne disposons pas des instruments qui nous permettraient de remonter le courant* ». Et le rapport de conclure : « *une génération entière de Grecs nous a échappé et*

⁸⁴³ *Bulletin de la Mission laïque Française*, n°56 (mai-août 1966), p.6 et n°57 (juillet 1967), p.3.

⁸⁴⁴ Une tournée du Théâtre de l'Odéon a toutefois lieu à Athènes en 1965.

⁸⁴⁵ Ils passent de 1 million de francs en 1963 à 2,3 millions de francs en 1968. Archives de MAE, Europe 1961-1970, Grèce, Volume 225, Note de la DGRCT sur les relations culturelles, scientifiques et techniques entre la France et la Grèce, n°86/RC/EC, Paris, 20 mai 1969.

⁸⁴⁶ En fonction du 16 septembre 1957 au 14 mars 1964.

bien que cela soit actuellement masqué par le fait que le devant de la scène est tenu par des générations plus anciennes, nous ne tarderons pas à en voir les cruelles conséquences⁸⁴⁷ ».

En dépit des difficultés de la présence culturelle française en Grèce dans la seconde moitié des années 1960, il semble que la collaboration entre de Gaulle et Karamanlis ait ouvert un temps nouveau de l'amitié franco-grecque. Les deux hommes ont en effet posé les bases d'un avenir stable des relations entre les deux pays⁸⁴⁸ que ce soit dans un cadre bilatéral ou dans un cadre européen plus large.

⁸⁴⁷ Archives du MAE, Athènes, Série B, n°244, Rapport de fin de mission de l'ambassadeur Charbonnières au MAE, n°86/EU, Athènes, 31 janvier 1964.

⁸⁴⁸ Le départ forcé de Karamanlis en juin 1963 ne change d'ailleurs rien à la donne.

CHAPITRE VIII :

LES ANNEES DU REALISME : LA PRESENCE CULTURELLE FRANCAISE ET LA DICTATURE DES COLONELS (1967-1974)

I. AMBIVALENCE FRANCAISE FACE AU NOUVEAU REGIME POLITIQUE GREC

A. La crise de la démocratie grecque

1/ Le contexte grec

Le 21 avril 1967, des militaires s'emparent, lors d'un coup d'Etat, du pouvoir à Athènes et instaurent une dictature en Grèce. Les auteurs du coup de force – cinq officiers liés à l'extrême-droite et aux services de renseignements – imposent au roi Constantin II leur aspiration à une « *Révolution Nationale* ». Les colonels Georges Papadopoulos et Nikos Makarézos ainsi que le brigadier Stylianos Pattakos décident de suspendre les articles de la Constitution portant sur les libertés individuelles et publiques, annulent les scrutins à venir et mettent en place un contrôle total de la société grecque qui, selon eux, doit être réformée pour renaître en tant que « *Grèce des Grecs chrétiens*⁸⁴⁹ ». Durant sept années, la dictature ramène le pays des années en arrière. Le gouvernement dictatorial, d'abord présidé par le civil Constantin Kollias⁸⁵⁰ puis par le colonel Papadopoulos, multiplie les décrets-lois et

⁸⁴⁹ Cette aspiration est révélatrice du profond anticommunisme qui habite les colonels.

⁸⁵⁰ Ancien procureur en 1963 dans l'affaire de l'assassinat du député pacifiste Georges Lambrakis.

établit une nouvelle constitution. Les putschistes sont peu à peu rejoints par d'autres officiers et par certains hommes politiques sensibles à leur anticommunisme virulent.

Toute forme d'opposition est très vite muselée. Les représentants de tous les partis politiques d'opposition, les anciens résistants communistes ou sympathisants, les syndicalistes sont neutralisés, ce qui signifie la plupart du temps qu'ils sont arrêtés, maltraités, emprisonnés, déportés ou assignés à résidence. Dans une atmosphère nationaliste, les colonels affichent leur volonté de préserver les valeurs de la « Famille, de la Patrie et de l'Eglise » et mettent en place un régime de censure. Beaucoup de Grecs choisissent alors l'exil pour, dans un premier temps, éviter les arrestations et, dans un second, œuvrer à l'élaboration d'une résistance extérieure afin de soutenir celle qui se prépare à l'intérieur. D'autres continuent à émigrer pour des raisons universitaires ou économiques. Le roi Constantin II, qui dans un premier temps a contresigné toutes les décisions des militaires, tente de reprendre le pouvoir en organisant un contre-coup d'Etat le 13 décembre 1967. Son échec le contraint cependant, lui et sa famille, à un exil italien. Une régence est instituée et, en 1973, une Deuxième République est instaurée. La junte purge de ses éléments jugés suspects l'université, l'Armée et l'Eglise. Le régime dictatorial continue l'œuvre de développement économique du pays entreprise par Karamanlis grâce à la collaboration des milieux d'affaires et notamment des armateurs grecs et reprend à son compte les réformes initiées par l'ancien Premier ministre. Des groupes de résistances active et passive de tous horizons politiques se forment pour lutter contre la restriction des libertés et la surveillance permanente de la population. Cependant, à aucun moment la junte ne se trouve réellement menacée de l'intérieur ce qui explique sa relative longévité. En novembre 1973, le climat dictatorial se détend un peu et les étudiants de l'Ecole Polytechnique d'Athènes saisissent l'occasion pour s'engouffrer dans la brèche et engager une révolte qui est très vite soutenue par d'autres étudiants et des ouvriers. On assiste alors aux plus grandes manifestations de rue jamais tenues depuis le début de la dictature et l'on croit que la chute des colonels ne tardera plus. Les forces armées matent pourtant, lors de ce que l'on considère comme le seul vrai massacre de toute la dictature, les insurgés et réaffirme son autorité. Le régime se durcit, et au sein de la junte les intrigues font rage entre le chef de la Sûreté générale d'Athènes, le colonel Dimitrios Ioannidis, et Papadopoulos, ce dernier étant finalement chassé du pouvoir le 25 novembre. La dictature prend fin le 23 juillet 1974. La

crise entre Ankara et Athènes concernant l'exploitation des gisements de la mer Egée, en s'aggravant à l'été 1974, trouble le jeu de la dictature. De plus, un coup d'Etat soutenu par la junte contre le président Makarios a lieu à Chypre le 15 juillet. Cinq jours plus tard, les troupes turques lancent l'opération Attila et débarquent sur les côtes nord de l'île. La dictature se saborde et rappelle le 23 juillet Karamanlis, en exil en France depuis 1963, pour former un cabinet civil et restaurer finalement la démocratie.

2/ La réaction des puissances étrangères présentes en territoire grec

La position des puissances étrangères face à la dictature des colonels est variable selon les nations. On constate toutefois l'existence d'une quasi unanimité de l'opinion internationale pour condamner la junte et ses actions dès l'annonce du putsch.

Les Etats-Unis, par l'intermédiaire du département d'Etat et des Affaires étrangères, condamnent oralement le putsch même s'ils soutiennent plutôt au final la junte militairement et économiquement en dépit de vives protestations de sénateurs et de l'opinion publique. Membre de l'OTAN et géostratégiquement cruciale dans le contexte de guerre froide et du conflit israélo-arabe, la Grèce doit rester dans le giron américain quel que soit son régime.

L'autre puissance anglo-saxonne présente en Grèce, longtemps influente sur les gouvernements grecs avant de laisser cette fonction aux Etats-Unis, adopte d'abord une position assez radicale. En effet, le Royaume-Uni se montre dans un premier temps critique à l'endroit de la dictature avant d'opter pour une normalisation des rapports bilatéraux après 1970. L'Italie se pose dès 1967 comme une terre d'asile pour les opposants grecs de tous horizons. Le gouvernement et la population transalpins optent pour une posture de réprobation énergique contre un régime perçu comme non démocratique. Il en va de même pour la République Fédérale Allemande qui accueille de manière privilégiée les réfugiés politiques aussi bien que les Grecs désireux de s'expatrier pour des raisons économiques. A l'initiative des pays scandinaves, Le Conseil de l'Europe lance une enquête afin d'établir si oui ou non la Grèce des colonels viole la Convention européenne des Droits de l'Homme

dont elle est signataire. Cette investigation aboutit le 12 décembre 1969 au départ de la Grèce du Conseil, quelques heures avant un vote qui aurait probablement conduit à son renvoi. Le Secrétaire général des Nations-Unies, U Thant, s'inquiète du sort réservé aux détenus politiques, mais les différentes recommandations émises par l'ONU n'ont qu'un impact mineur, voire négligeable. Le Marché Commun européen, auquel la Grèce est associée depuis 1961, gèle, quant à lui, tous les accords préalablement conclus.

De son côté, la Grèce des colonels adopte peu à peu une politique d'ouverture internationale – lui permettant de ne pas s'isoler, surtout dans le domaine économique – et s'efforce de favoriser les rapprochements avec les pays qui se montrent sinon bienveillants, du moins peu regardants sur la nature du régime. Plus fondamentalement, si le sort des détenus politiques grecs et celui du peuple émeut un temps l'opinion internationale, l'actualité chargée de l'époque mobilise assez vite l'attention vers d'autres théâtres de conflits. La situation exceptionnelle des premiers mois se meut peu à peu en toile de fond routinière et le petit pays qu'est la Grèce finit par souffrir d'un certain désintérêt.

B. La France face au régime des colonels

1/ Un Etat français bienveillant

A l'annonce du coup d'Etat, le général de Gaulle, rappelant que la diplomatie française reconnaît les Etats et non les gouvernements, opte pour une position neutre au nom du principe de non-ingérence. En réalité, les autorités françaises qui se succèdent entre 1967 et 1974 affichent une attitude clémentine, voire bienveillante, à l'endroit du régime de junte et vont jusqu'à intensifier les échanges économiques et militaires avec lui. En toute conscience de la situation, elles ferment les yeux pour des raisons stratégiques.

La France maintient ses relations diplomatiques avec la Grèce à l'annonce du coup d'Etat, après le départ du roi, et encore après l'instauration de la République en 1973. A l'apogée de la crise au Conseil de l'Europe, la France reste favorable à un compromis et les gaullistes affichent leur volonté de s'opposer à l'exclusion de la Grèce du Conseil. Georges

Pompidou, et le Quai d'Orsay sous sa présidence, maintiennent ce cap : les intérêts stratégiques et économiques français dictent la position de l'Etat⁸⁵¹. En juin 1969 par exemple, des négociations ont lieu à Paris entre les autorités françaises et le ministre de la Coopération économique, Makarezos, au sujet d'un marché de 494 millions de francs (payables sur quinze ans⁸⁵²) portant sur l'achat d'avions Mirage III. Une commande de quatre vedettes rapides équipées de missiles mer-mer Exocet est passée aux chantiers de Construction mécaniques de Normandie à Cherbourg. Enfin, alors que les Etats-Unis refusent de livrer à la Grèce des blindés lourds, la France honore une commande de cinquante-cinq chars Amx30 à l'automne 1970. Dassault, Pêchiney, Thomson, Alsthom ou encore Saint-Gobain sont en tractations permanentes avec la Grèce des colonels. En 1972, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Jean de Lipkowski, se rend à Athènes. Accueillie par les bombes des résistants grecs qui n'explorent pas, sa visite est surtout perçue par les colonels comme la première reconnaissance diplomatique émanant d'un pays européen. L'intérêt pour la France est surtout commercial si l'on considère sa position de quatrième exportateur (42 millions de dollars en 1970) et de deuxième investisseur étranger en Grèce⁸⁵³. Les contrats sont tels (un aéroport, un métro, des hôpitaux, l'électrification des chemins de fer, l'implantation d'usines Peugeot et Renault) qu'un Grec cité dans *Le Nouvel Observateur* en mars 1970 résume ainsi la situation : « *La France n'est plus une nation mais une entreprise* ». Un sentiment de trahison s'empare des militants grecs alors même que les Etats-Unis restent les principaux fournisseurs de la Grèce (et ce depuis 1944) en dépit des tentatives du général de Gaulle depuis 1963⁸⁵⁴.

En 1974, la junte, à nouveau dirigée par la tendance dure, resserre l'étau sur la population grecque et se fait plus liberticide⁸⁵⁵. Pourtant, l'élection à la Présidence de la République de Valéry Giscard d'Estaing ne semble pas de nature à bouleverser l'attitude de

⁸⁵¹ Les Français peuvent donc se forger une opinion en toute conscience.

⁸⁵² La question de la nature du régime dans quinze ans n'est donc pas posée.

⁸⁵³ Tous les efforts déployés par la France ne font cependant que contrebalancer légèrement l'influence américaine (220 millions de dollars d'investissements en 1970 contre 490 millions pour les Etats-Unis).

⁸⁵⁴ La concurrence est même déséquilibrée tant les moyens et les capacités d'influence semblent disproportionnés côté américain.

⁸⁵⁵ Richard Nixon qui a soutenu le régime grec avec son vice-président d'origine grec Spyro Agnew est alors en position délicate.

la France vis-à-vis de la Grèce. Lors du coup d'Etat à Chypre, la condamnation internationale est unanime. Des tractations diplomatiques en vue du règlement du conflit avec la Turquie sont engagées par les Etats-Unis et l'Europe des neuf. On ne reconnaît pas le régime que tentent d'imposer les colonels sur l'île. La France fait pression sur ses livraisons d'armes et son rôle prépondérant dans la gestion de la crise est reconnu par l'opinion publique.

2/ Le milieu intellectuel français divisé

Si parmi les intellectuels français, et plus largement parmi les acteurs de la culture, les pro-colonels existent, il est indéniable que les anti-colonels sont plus visibles et mieux relayés.

Les intellectuels de gauche et des hellénophiles (où l'on retrouve des intellectuels plus conservateurs) ne manquent pas de réagir publiquement à l'annonce du coup d'Etat et entretiennent l'attention sur les événements grecs durant toute la dictature, dans des prises de position au lyrisme parfois mythologique. De grands noms, tels que François Mauriac, Louis Aragon, Marguerite Duras, Pierre Vidal-Naquet, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir ou encore Simone Signoret et Yves Montand apportent leur soutien à la résistance grecque et appellent au retour de la démocratie. Le 9 mai 1967, un appel lancé à l'initiative de Sartre réunissant 150 signataires paraît dans *Le Monde*⁸⁵⁶. Au printemps 1970, des intellectuels de droite ou peu politisés se rendent en Grèce et se font l'écho, à leur retour, de la situation dramatique des prisonniers politiques. La mobilisation est forte aussi dans l'enseignement et les universités : des comités de soutien⁸⁵⁷ et des manifestations s'y organisent. En mai 1967, cent cinquante étudiants de la rue d'Ulm dénoncent la « dictature

⁸⁵⁶ Parmi les signataires figurent Louis Althusser, Roland Barthes, Jean-Pierre Vernant, Aimé Césaire, Pierre Vidal-Naquet, René Char, Michel Leiris, Jacques Prévert, Nathalie Sarraute, Philippe Solers ou encore Picasso.

⁸⁵⁷ Tels que le Comité pour la défense de la démocratie en Grèce ou le Mouvement franco-hellénique pour une Grèce Libre d'Hélène Antoniadis-Bibicou (qui collabore avec le Parti Communiste Français).

fasciste grecque ». On appelle au boycott scientifique de la Grèce et on dénonce les invitations à des colloques et à des conférences de savants étrangers émises par les colonels pour établir leur propre crédibilité. Beaucoup d'étudiants s'opposent au régime dictatorial grec.

Les militants des droits de l'homme sont eux aussi très actifs. Se rendant en Grèce, ces juristes observent la vie politique interne et analysent les réformes constitutionnelles engagées par la junte. Ils dénoncent les parodies de justice et les actes de torture que les accusés rapportent. L'Association des juristes démocrates délègue des avocats et certains se rendent en Grèce de leur propre chef. Gisèle Halimi dénonce ainsi, au printemps 1970, dans *l'Express*, l'accueil tiède que lui réserve l'ambassade de France à Athènes lorsqu'elle demande de l'aide pour rester plus longtemps au procès des membres du réseau *Défense Démocratique*. L'avocat grec conservateur Georges Mangakis, qui tente de défendre des résistants grecs de tout bord, se sent, quant à lui, trahi par la France. La Croix-Rouge et Amnesty International s'engagent aussi dans la dénonciation de la dictature.

Les émigrés grecs de la diaspora et ceux qui s'installent en France après le putsch constituent un incroyable relais d'opinion et nourrissent, par leurs actions, les échanges culturels franco-grecs. Radio-France diffuse les premières années des émissions en langue grecque pour ces populations. Au-delà des réseaux de résistance qui se créent en Grèce comme à l'étranger, les Grecs de France se donnent de nombreuses informations et usent de leurs réseaux de connaissances pour se mobiliser en faveur de tel ou tel. Mais ce sont surtout les personnalités grecques les plus médiatiques qui alertent les milieux intellectuels français. Deux noms sortent ici du lot. Le premier est celui de Mélina Mercouri qui devient, aux yeux des Français, la *pasionaria* grecque⁸⁵⁸. Le second est celui de Mikis Theodorakis, actif homme politique d'extrême-gauche, connu en France pour ses compositions musicales. Quoiqu'il en soit, l'un comme l'autre font l'unanimité et focalisent l'attention (de la presse notamment) bien plus aisément que tout écrivain, juriste ou exilé politique grec. Rien mieux que la culture ne véhicule l'idée de résistance au régime dictatorial. Le chanteur Georges

⁸⁵⁸ Notons que son engagement politique date du coup d'Etat.

Moustaki ou encore le réalisateur Costa Gavras œuvrent eux aussi en ce sens. Le nom de Gavras est d'ailleurs systématiquement associé à l'époque à son film *Z* sorti en 1969 qui raconte, dans un pays méditerranéen imaginaire, l'assassinat d'un pacifiste par des généraux au pouvoir, ce qui fait clairement allusion à l'affaire Lambrakis de 1963⁸⁵⁹.

Pourtant, la dictature mobilise peu et dans un article publié dans *Le Monde*, le 26 novembre 1969, Pierre Vidal-Naquet déplore cet état de fait : « *Il est grand temps que l'on s'intéresse un peu à la Grèce. [...] tout se passe comme si l'intelligentsia parisienne avait délaissé ce secteur brûlant au profit d'autres régimes du monde. Sur la Grèce, nous sommes sous-informés*⁸⁶⁰ ». L'absence d'émotion collective tient sans doute aussi au traitement médiatique de la Grèce des colonels. La plupart des journaux offrent aux intellectuels des tribunes mais leurs postures à l'endroit de la dictature est parfois a-critique. Le journal *L'Humanité* apprécie fort peu la courtoisie et le mutisme de ses confrères et notamment celle du journal *Le Monde* qui laisse toute latitude à son correspondant Marc Marceau, favorable à la junte, pour écrire : « *Le régime des colonels a permis de remettre l'ordre dans un pays divisé politiquement*⁸⁶¹ ». Le 29 septembre 1968, jour du référendum sur la nouvelle Constitution en Grèce, la radio *France Culture* dédie, sous la direction de Michel Déon, sa programmation à ce pays et réussit « *le pari fou de ne jamais prononcer une seule fois les mots de dictature, militaires, colonels, censure*⁸⁶² ». Le 17 avril 1970, l'émission télévisuelle de l'ORTF *Panorama* dénonce pendant près d'une demi-heure le régime des colonels ce qui ne manque pas de susciter la réaction du Quai d'Orsay : « *Objectivement, c'est un euphémisme de dire que cette émission était partielle ; pendant une demi-heure la première chaîne de l'ORTF s'est transformée en tribune de l'opposition grecque, appelant à la lutte par tous les moyens contre les colonels. Les sentiments qu'a éprouvés le général Markopoulos en la regardant sont donc faciles à imaginer et son conseiller M. Velissaropoulos était attristé de cette émission qui "semblait avoir été l'œuvre de*

⁸⁵⁹ Pour les détails de l'affaire, DALEGRE (J.), *La Grèce depuis 1940, op.cit.*, pp.132-134.

⁸⁶⁰ « La Grèce des colonels », *Le Monde*, 26 novembre 1969.

⁸⁶¹ *Le Monde*, 14 mai 1967.

⁸⁶² *Athènes Presse Libre*, 4 octobre 1970.

communistes »⁸⁶³ ». Les Français continuent de fréquenter les antennes grecques du Club Méd qui prospèrent alors et, comme l'écrit l'intellectuel grec Richard Someritis : « *Notre combat contre les colonels était avant tout un combat d'information de l'opinion publique française. Ce travail était nécessaire pour deux raisons : cela était la première étape pour que la France apporte une dimension diplomatique à nos revendications. Et puis, qu'on le veuille ou non, la Grèce restait dans l'ombre des autres conflits, et la faute en incombe peut-être à nous, les grecs exilés, qui n'étions somme toute guère nombreux* »⁸⁶⁴ ».

Un article du *Nouvel Observateur* de 1970 fait une analogie intéressante entre la Grèce des colonels et l'Espagne de Franco. Dans les deux cas, le journaliste insiste sur le fait que les tenants du pouvoir ont assis leur autorité sur la peur d'une nouvelle guerre. Dans les deux cas aussi, les puissances occidentales ont une certaine responsabilité dans le coup d'Etat et l'aide économique et militaire fournies par ces mêmes puissances sont perçues comme une trahison et une justification pour des entreprises libérales qui s'accommodent fort bien de régimes forts, d'ouvriers dociles et de syndicats faibles.

C. Maintenir coûte que coûte la présence culturelle française en Grèce

1/ Présence culturelle et principe de réalité : un mariage délicat

Face au régime politique du 21 avril, la politique culturelle française se trouve dans l'obligation de trouver un équilibre instable entre réalisme politique et entretien de son image de phare culturel dans le monde.

Dernier pays occidental à reconnaître le gouvernement des colonels⁸⁶⁵, la France ne s'oppose pas franchement à la dictature. Si retard il y a dans la prise en compte officielle du

⁸⁶³ Archives du MAE, Grèce, Volume 220, Lettre de la direction des affaires politiques au MAE, Athènes, 23 avril 1970.

⁸⁶⁴ MEYNAUD (J.), *Les Forces politiques en Grèce*, Lausanne, 1975, p.95.

⁸⁶⁵ La situation nouvelle n'est entérinée qu'au début de l'année 1968.

nouveau régime, on le doit aux réactions du monde politique français, des intellectuels et de la communauté grecque parisienne qui troublent la position du Quai d'Orsay. La situation en Grèce marquée par une propagande ultra-conservatrice, nationaliste et prônant un retour aux racines de la civilisation grecque ne pousse pas à l'optimisme côté français. Pourtant, très vite, les colonels font part de leur volonté de collaboration avec les Occidentaux en faisant des mesures réactionnaires une exclusive de leur politique intérieure⁸⁶⁶. La junte voit dans les initiatives de De Gaulle à l'OTAN un exemple de prise d'indépendance inspirateur et elle continue à percevoir la France comme un allié et un investisseur majeur. Plus encore, la sécurité des échanges commerciaux et le développement industriel nécessite, aux yeux du monde économique grec, le soutien français⁸⁶⁷. La donne géopolitique est donc la suivante : les changements intérieurs grecs sont acceptés par la politique gaullienne tant que les intérêts français ne sont pas menacés.

Cette *Realpolitik* de De Gaulle n'est pas sans impact sur la politique culturelle française. Un mois après le putsch⁸⁶⁸, une mission culturelle menée par le professeur Pierre Lépine se rend en Grèce. Ancien directeur de l'Institut Pasteur d'Athènes entre 1930 et 1935, Lépine est accompagné de l'attaché culturel Pugeot et du directeur de l'Institut Pasteur Bruneau. Programmée avant le coup d'Etat, la visite est maintenue et doit examiner la nouvelle situation politique et les perspectives qui en découlent pour la culture française. Les opposants à la junte, en France comme en Grèce, font part de leur mécontentement et voient dans les conférences organisées à cette occasion dans les hôpitaux grecs et à l'université une reconnaissance *de facto* de la dictature. Faisant fi des difficultés, le docteur Lépine commet un rapport qu'il adresse au Quai d'Orsay. Ses conclusions sont un écho parfait des rapports émis par l'ambassade française à Athènes. La langue française reste la langue de l'élite et la jeunesse se tourne massivement vers l'anglais⁸⁶⁹. Les livres

⁸⁶⁶ Dans le domaine de l'éducation, les mesures visent par exemple à réduire à néant les réformes réalisées entre 1963 et 1965.

⁸⁶⁷ Dans le même temps, la France est le seul fournisseur d'armes pour les Grecs en raison du blocus américain.

⁸⁶⁸ Plus précisément entre le 7 et le 21 mai 1967.

⁸⁶⁹ Lépine note que pendant les conférences les questions des étudiants sont majoritairement posées en anglais.

scientifiques français sont présentés comme difficiles à trouver et souvent très chers quand, dans le même temps, les Etats-Unis financent des campagnes de promotion du livre américain. En dépit de l'augmentation réelle du nombre de bourses accordé en vertu des accords de 1960 et de 1965, les étudiants grecs continuent à être plus attirés par des études outre-Atlantique. En d'autres termes, le pessimisme du rapport de la mission est saisissant et d'autant plus cruel qu'il met fin aux illusions qui avaient motivé des efforts importants depuis 1958 pour restaurer l'attractivité française auprès du public grec. Pire encore, Lépine conclut que la relégation de l'expansion de la langue au second plan – au profit des enjeux économiques – se solde par une diminution catastrophique de l'influence française parmi les jeunes générations⁸⁷⁰.

Une note adressée au Quai d'Orsay par l'ambassadeur Jacques Baeyens, en octobre 1967, va dans le même sens. Selon elle, les bouleversements survenus dans les services ministériels grecs rendent difficiles la collaboration. Le représentant français attribue la légère diminution des inscriptions à l'IFA au boycott du régime décidé par des intellectuels français. De même, l'absence de Français au Festival d'Athènes et le refus des artistes français de participer à une exposition de peinture contemporaine sont jugés par Baeyens comme préjudiciables à la permanence de la présence en Grèce. Pour tenter d'inverser la tendance, l'ambassadeur demande donc que Paris reconnaisse le régime militaire afin de dénouer la délicate situation dans laquelle se trouve la représentation française : « *Il ne serait pas sans danger d'oublier que dans le secteur de l'action culturelle les positions même en apparence les plus solides et les mieux assises restent toujours fragiles et menacées et qu'il faut beaucoup de temps pour regagner le terrain perdu*⁸⁷¹ ».

⁸⁷⁰ Archives du MAE, Europe 1961-1970, Grèce, Volume 225, Rapport de mission en Grèce du professeur Pierre Lépine, Paris, 10 octobre 1967.

⁸⁷¹ Archives du MAE, Europe 1961-1970, Grèce, Volume 225, Note de l'ambassade française à Athènes au ministère des Affaires étrangères, n°947/RC, Athènes, 10 octobre 1967.

2/ Les désillusions du pragmatisme à la française

La dictature n'est cependant pas seule responsable du terrain perdu par la France dans le domaine de la culture. Une note rédigée en mai 1969 par la DGRCT signale que la situation politique n'influe que sur l'administration et qu' « *il ne semble pas, par conséquent, que la situation politique grecque gêne notre action mais seulement l'inertie administrative*⁸⁷² ». La normalisation des relations diplomatiques après 1968, la visite de Makarezos à Paris et l'achat de matériel militaire qui en découle, prouvent assez que le gouvernement français n'agit pas en fonction des réactions des démocrates français ou grecs. A aucun moment, la politique française ne se laisse influencer par les organisations qui dénoncent la torture ou par les témoignages des personnalités de la culture réfugiées à Paris.

Ce pragmatisme français qui diffère de beaucoup des positions scandinaves ou italienne ne manque pas de susciter la déception des Grecs. L'image de la patrie des droits de l'homme collaborant, même culturellement, avec la dictature ne passe pas. Aux yeux de beaucoup, l'idéal de la Révolution Française, fondement de la présence culturelle française, est bafoué. En conséquence, l'image de la France se détériore : elle n'est plus l'espoir qu'elle incarnait sous la dictature de Métaxas ou encore l'alternative comme lors de la guerre civile. En réorientant à partir de la fin des années 1950 le sens de la présence culturelle, le Quai d'Orsay a changé la donne prévalant jusqu'alors. La promotion d'une vision plus technocratique de la diplomatie culturelle en liaison directe avec l'évolution des échanges économiques brise l'image que la France avait mis des décennies à construire.

La valorisation de la collaboration technique, indispensable au maintien de la présence française, survient bien trop tard (dans les années 1960) notamment par rapport aux Etats-Unis. D'une certaine manière, même si personne ne pouvait être dupe des liens ténus entre présence culturelle française et intérêts économiques et politiques français, la politique menée par le Quai d'Orsay durant la décennie 1960 brise toute illusion.

⁸⁷² Archives du MAE, Europe 1961-1970, Grèce, Volume 225, Note de la DGRCT sur l'action culturelle en Grèce, Paris, 22 mai 1969.

L'identification de la politique culturelle française avec des intérêts purement économiques, la collaboration – nécessaire – avec les gouvernements de droite et avec la junte, privent la France de l'image alternative que sa culture a cultivée pendant des années.

Progressivement, la France se coupe de ses relations jusque-là privilégiées avec une partie de la société grecque, notamment les républicains et la gauche. Durant la dictature, Paris poursuit ses activités culturelles mais avec, semble-t-il, moins de force qu'auparavant.

II. UNE PRESENCE CULTURELLE FRANÇAISE EN RETRAIT

A. Nouvelles ambitions de la politique française et piliers culturels traditionnels

1/ Le français en péril ?

La permanence des activités culturelles françaises en Grèce entre 1968 et 1973 ne doit pas cacher le fait majeur de la période : l'amoindrissement de l'influence de la France.

Cette situation est mise en évidence par toute une série de rapports diplomatiques et en particulier par la Commission mixte franco-hellénique de juin 1971 qui dresse le bilan du train de mesures décidées en 1968⁸⁷³. L'enseignement du français en Grèce est le premier sujet abordé et les conclusions sont alarmistes. Les réformes envisagées se mettent en place de manière « *chaotique* ». De nombreux « *goulets d'étranglements* » tels que le manque de professeurs, le nombre « *anormal* » d'élèves par classe (en moyenne 55 à 65) suscitent des inquiétudes côté français. Le caractère désuet de la pédagogie des langues « *que tous déplorent mais qui subsistera tant que l'enseignement grec dans son ensemble continuera à*

⁸⁷³ Les données qui suivent proviennent toutes des Archives du MAE Nantes, Brochure de la Commission Mixte franco-hellénique, 9-10 juillet 1973, Proposition d'ordre du jour et commentaires.

être une vaste entreprise de mémorisation collective, où la meilleure note revient à celui qui sait le mieux réciter le manuel » est pointé du doigt et ce d'autant plus que la concurrence linguistique fait rage. Le rapport souligne en effet la très forte pression des familles grecques en faveur de l'anglais et constate que *« bien que le ministère [grec] de l'Education nationale proclame bien haut sa volonté de maintenir la parité entre les deux langues, et même le prouve quelquefois, on ne peut pas ne pas constater un lent effritement de nos positions »*. Le recrutement des professeurs de français pâtit d'un manque d'harmonisation et l'enseignement supérieur, en dépit de réformes, reste trop exclusivement littéraire. Certaines avancées existent cependant. On se réjouit par exemple de la création d'un poste (c'est une première depuis longtemps réclamée) d'inspection générale spécialisé en français ou de l'amélioration globale du niveau des professeurs de français grâce notamment à des stages organisés par un bureau pédagogique⁸⁷⁴. De même, l'affectation de quatre enseignants de français à la nouvelle université de Ioannina est un motif de satisfaction même si le peu d'heures accordées à la langue pousse à *« ne pas nourrir d'illusions excessives sur le rendement de ces cours »*. L'enseignement du français scientifique et technique fait l'objet – et c'est là une nouveauté, significative du changement de nature de la présence culturelle française – d'une rubrique particulière. On se félicite de la création, dans le cadre des accords de coopération, d'un cours spécial à l'Ecole Normale d'Enseignement Technique (SELETE). En revanche, l'insuffisance du niveau en français des étudiants et les difficultés de recrutement de professeurs rompus à la terminologie technique limitent la diffusion à grande échelle des manuels de français scientifique et technique⁸⁷⁵ testés dans ces cours spéciaux. Le problème de l'enseignement du grec moderne en France est, lui, passé sous silence, *« n'étant jamais évoqué par une autorité grecque depuis deux ans »*. La question clé des équivalences de diplômes donne à nouveau une tonalité pessimiste au rapport de la Commission : *« Le problème, qui est irritant, reste entier. Il faut bien le constater, l'intérêt bien compris d'un étudiant grec est de poursuivre*

⁸⁷⁴ On se réjouit que ce bureau ait pu délivrer l'équivalent de 25 cartons de 40 kgs de documentation pédagogique récoltée auprès de toutes les branches d'activités professionnelles en France.

⁸⁷⁵ *« La plupart des professeurs, femmes, dotées d'une formation littéraire, se disent incapables de l'enseigner, et le sont effectivement le plus souvent »*.

ses études de doctorat partout dans le monde [...] plutôt qu'en France⁸⁷⁶ ». Ainsi, on trouve quatre fois plus de doctorants grecs en Allemagne qu'en France. Tous les doctorats germaniques étant reconnus comme équivalents du doctorat grec, les Français protestent contre la « non-reconnaissance du doctorat de 3^{ème} cycle français qui met en jeu toute notre influence dans les cadres supérieurs du pays à long terme⁸⁷⁷ ». Quelques équivalences franco-grecques sont bien délivrées au cas par cas⁸⁷⁸ mais une politique globale manque. Le groupe de travail prévu de longue date n'est toujours pas constitué alors que « d'un accord sur ces équivalences dépend en grande partie la réinsertion heureuse de nos boursiers grecs dans le circuit de production et de services de leur société ». Si on souligne que l'Institut de Thessalonique bénéficie depuis un an des mêmes facilités que celui d'Athènes, on déplore en revanche que le ministère des Finances perçoive depuis peu sur les instituts étrangers un droit de timbre sur leurs recettes. Après un bon démarrage en 1971, le projet d'un Office d'orientation professionnelle et de l'emploi (O.A.E.D.) destiné à favoriser un enseignement en coopération semble hoqueter pour des raisons internes de fonctionnement⁸⁷⁹. Mais le recul de l'influence française est plus patent encore en ce qui concerne les échanges universitaires. Le rapport est sans ambage lorsqu'il souligne qu'aucun progrès n'a été fait en la matière et qu'on assiste même à une régression, les mesures envisagées en 1967 étant « périmées ».

⁸⁷⁶ Archives du MAE Nantes, Brochure de la Commission Mixte franco-hellénique, 9-10 juillet 1973, Proposition d'ordre du jour et commentaires.

⁸⁷⁷ *Ibid.* Le doctorat grec donne accès au cadre A de l'enseignement public. Or, en France, seuls les doctorats d'Etat ou l'agrégation y donnent accès. La Grèce refuse donc l'équivalence entre les deux diplômes à la France. Cependant, elle l'octroie à l'Allemagne et au Royaume-Uni alors que la situation y est la même ce qui accroît la colère française qui y voit « le témoignage d'une discrimination abusive ».

⁸⁷⁸ Citons par exemple un architecte, docteur de 3^{ème} cycle, qui accède au corps professoral de l'Université de Thessalonique.

⁸⁷⁹ Son existence semble suspendue à l'acquisition d'un ordinateur !

2/ Des institutions traditionnelles vidées de leur âme

L'état de la présence française à la fin de la dictature des colonels n'est pourtant pas jugé si dramatique par l'ambassadeur de France en Grèce, Christian de Margerie⁸⁸⁰. Dressant un bilan de la situation en 1974, il conclut que les premiers mois de l'année « *donnent toutes les raisons de ne pas céder au pessimisme*⁸⁸¹ ». Selon lui, le relâchement relatif de la dictature en 1973⁸⁸² permet à la France une « *extension harmonieuse* » de ses activités culturelles sans entrave administrative : « *mieux, les conditions régnantes ont permis [...] de relâcher un peu de l'autocensure que nous nous étions jusqu'alors imposée, avec succès d'ailleurs puisque nous n'avons jamais eu de difficultés avec le régime pour nos films, conférences ou expositions, même en province où le contrôle est extrêmement rigide et formaliste* ». Cette déclaration, par le renoncement qu'elle contient, résume l'état d'esprit qui anime à l'époque le Quai d'Orsay : être pragmatique pour rester en place, fût-ce au prix d'une « trahison » de l'image traditionnelle de la France.

L'IFA et ses trente annexes ainsi que l'Institut de Thessalonique assurent à la fin de l'année 1973 la scolarisation de 19 200 élèves (soit 1 500 de plus que l'année précédente), dont 16 000 ont entre 10 et 18 ans. Ces chiffres sont le signe pour Margerie « *du caractère spécifique de notre action en Grèce où il restera nécessaire que nous nous substituions à l'enseignement secondaire (tant qu'il sera aussi peu efficace qu'il l'est maintenant) si nous voulons être assurés qu'un élève de l'enseignement secondaire sur 11 (mais souvent le meilleur) connaisse notre langue, notre pays et sa culture* ». Selon lui, ce type d'enseignement se doit cependant de rénover sa pédagogie afin de contrecarrer une tendance lourde qui estime que « *la proportion des anglophones par rapport aux francophones est de*

⁸⁸⁰ En fonction du 14 mars 1973 au 13 octobre 1975.

⁸⁸¹ Archives du MAE Nantes, Lettre de Christian de Margerie, Ambassadeur de France en Grèce, à S.E.M. le ministre des Affaires étrangères, Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, 15 mars 1974.

⁸⁸² Les événements de novembre 1973 mettent fin à cet « état de grâce » puisqu'ils entraînent la suspension des manifestations de tous ordres y compris les cours de l'université.

*1 à 2 dans les Lycées et de 1 à 4 dans le public en général*⁸⁸³ ». Ce secteur traditionnel de la présence culturelle française n'est donc pas à proprement parler en perte de vitesse mais il peine à rivaliser avec le modèle anglo-saxon. Les lycées et collèges, autres éléments traditionnels de la présence française, comptent, en 1972-1973, 6 809 élèves. La perte d'ambition ne se situe pas ici dans les chiffres – les Instituts continuent à recruter des élèves – mais dans le renoncement à être plus qu'un centre de diffusion de la langue. Foyer de résistance spirituelle entre 1936 et 1950, l'IFA abandonne ce rôle pourtant clé de la présence française et perd du même coup sa singularité et son aura, tandis que l'Institut de Thessalonique ressemble plus à une école de langue qu'à un véritable centre culturel⁸⁸⁴.

Des échanges entre professeurs ont régulièrement lieu : en 1973, dix-huit professeurs français se rendent à l'Université d'Athènes pour délivrer quelques cours tandis que douze de leurs homologues grecs font le voyage vers la France. Mais, comme le souligne justement Margerie, « *si ces échanges maintiennent un certain courant de contacts, ils n'ont en fait d'efficacité qu'au niveau des enseignants, non des étudiants* ». A ce propos, l'ambassadeur note qu'en 1973 les universités grecques comptent six Français dans leur rang quand les universités françaises recensent 400 étudiants grecs en troisième cycle et entre 1 000 et 1 500 étudiants grecs en premier et second cycles : « *ces chiffres prouvent l'attrait certain qu'exercent sur les Grecs les études dans notre pays* ». Mais il nuance bien vite son propos en soulignant que « *seules l'Italie (plus de 4 000 étudiants) et l'Allemagne (environ 3 000) reçoivent un nombre supérieur d'étudiants* ». 52 bourses estudiantines nouvelles sont octroyées en 1973 en moyenne pour trois ans⁸⁸⁵. La même année, 187 étudiants grecs résident en France et perçoivent, à ce titre, une aide : « *la France est effectivement le pays qui vient en tête en Grèce pour le nombre de bourses officiellement attribué (mais il faut souligner que les bourses accordées par des fondations privées*

⁸⁸³ Archives du MAE Nantes, Lettre de Christian de Margerie, Ambassadeur de France en Grèce, à S.E.M. le ministre des Affaires étrangères, Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, 15 mars 1974.

⁸⁸⁴ Notons que son activité a pâti de l'incendie de son bâtiment central en mars 1968 et qu'il a fallu attendre 1971 pour que son fonctionnement reprenne normalement.

⁸⁸⁵ Contre 32 en 1969 (sur 154 présentées), 42 en 1970 (sur 199 présentées), 47 en 1972 (sur 303 présentées) et 62 en 1974 (sur 321 présentées) .

américaines sont bien plus nombreuses)⁸⁸⁶ ». La convention liant depuis quarante ans l'Institut Pasteur de Paris et celui d'Athènes est réactualisée et la création d'une unité de recherches en virologie et en épidémiologie est prévue.

Pilier originel de la présence française en Grèce, l'EFA traverse en 1974 une mauvaise passe financière⁸⁸⁷. Les subventions allouées aux publications qui ont fait sa renommée et qui n'ont cessé d'être éditées depuis leur création (Bulletin de Correspondance Hellénique, Résultats de fouilles...) sont en baisse depuis 1968 de même que le budget alloué à la Bibliothèque qui pénalise ainsi la politique d'acquisition⁸⁸⁸. A l'étroit dans ses bâtiments et souffrant des défaillances de son personnel technique (pas de photographe attaché à plein temps, plus d'architecte permanent depuis 1939 par exemple), l'Ecole a du mal à accueillir des membres d'autres institutions archéologiques françaises. Face à l'accroissement du coût des fouilles et à une situation financière délicate, elle se retranche de manière exclusive sur ses activités de recherches archéologiques.

B. Un rôle culturel limité

1/ Une absence d'action globale

La culture française fait donc face dans les années 1967-1974 à une importante perte d'influence. Elle doit d'abord ce retrait relatif à la politique de réalisme décidée par le Quai d'Orsay. Mais les prises de position individuelles pèsent aussi dans la menée de la politique culturelle française et influent souvent tout autant sur sa destinée.

Deux exemples illustrent les difficultés auxquelles se trouve confrontée la présence culturelle française sous la dictature des colonels. Alors qu'officiellement la France

⁸⁸⁶ Archives du MAE Nantes, Lettre de Christian de Margerie, Ambassadeur de France en Grèce, à S.E.M. le ministre des Affaires étrangères, Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, 15 mars 1974.

⁸⁸⁷ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 363, Relations culturelles 1973-1974, Lettre du directeur de l'EFA au secrétaire d'Etat aux Universités, 27 octobre 1974.

⁸⁸⁸ Les acquisitions sont par exemple réduites de 10% en 1970 par rapport à 1969 faute de moyens.

maintient ses relations diplomatiques avec la junte, certains, et plus précisément les acteurs de la vie culturelle, refusent d'être associés de quelque manière que ce soit à un régime autoritaire. Ainsi, en janvier 1968, est prévue une exposition de peinture française contemporaine à Athènes, exposition qui a été plébiscitée par les autorités grecques et qui est attendue avec impatience par le public athénien cultivé. Mais le 1^{er} septembre 1967, un télégramme du Quai d'Orsay informe l'ambassade de France à Athènes que la manifestation est annulée « *peintres et collectionneurs se refusant en effet à prêter leurs œuvres*⁸⁸⁹ ». Le conservateur du Musée national d'art moderne, Bernard Dorival, se fait plus précis sur les raisons de l'annulation : « *Sept peintres sur trente refusant de prendre part à l'exposition d'Athènes, de sorte que plutôt que d'envoyer une manifestation gravement mutilée et perdant, de ce fait, une grande partie de sa signification, il me semblerait préférable de renoncer à présenter en Grèce l'exposition prévue*⁸⁹⁰ ». L'affaire ne s'arrête cependant pas là et, le 21 septembre, une note diplomatique anonyme laisse entrevoir que l'annulation de l'événement n'est pas sans implication : « *On nous supplie de trouver n'importe quoi : tapisseries, gravures. Ne pourrait-on pas envoyer l'exposition de gravures, ce serait très bon marché, d'Egypte en Grèce*⁸⁹¹ ? ». Que les raisons de refus du prêt d'œuvres soient politiques ou personnelles, il importe finalement peu. Ce qui compte ici, c'est que des décisions individuelles affectent à ce point les actions décidées au niveau de l'Etat et désorganisent une politique culturelle déjà bien maigre. A la fin du mois de septembre 1967, l'exposition est définitivement annulée faute d'avoir pu trouver d'autre issue⁸⁹². La réaction de l'ambassadeur de France en Grèce, Jacques Baeyens, le 21 septembre 1967, constitue une synthèse révélatrice des difficultés que traverse la politique culturelle française, faute d'une action globale pensée de manière intégrée : « *Cette manifestation a déjà fait l'objet d'une large publicité : cinq grandes salles du Zappeion ont été retenues par les soins et à la charge des autorités helléniques pour des dates auxquelles nous avons bien voulu donner*

⁸⁸⁹ Archives du MAE, Service des échanges artistiques, 1^{er} versement, carton 1251, Télégramme n°243 du ministère des Affaires étrangères à l'ambassade de France en Grèce.

⁸⁹⁰ Archives du MAE, Service des échanges artistiques, 1^{er} versement, carton 1251, Lettre de Bernard Dorival, Conservateur au Musée national d'art moderne, à Philippe Erlanger, Directeur de l'Action artistique, 1^{er} septembre 1967.

⁸⁹¹ Archives du MAE, Service des échanges artistiques, 1^{er} versement, carton 1251, Note diplomatique anonyme à l'attention de Philippe Erlanger, 21 septembre 1967.

⁸⁹² « *Puisque Dorival nous a dit que les prêteurs refusaient, il n'y a pas à y revenir* », *Ibid.*

notre accord par le télégramme n°97 du 24 avril dernier⁸⁹³. Intervenant après le refus du Théâtre de France de participer, comme il était entendu, au festival d'Athènes, la décision du département ne manquera pas d'être interprétée comme une volonté délibérée de notre part de réduire systématiquement les échanges artistiques entre la France et la Grèce. Elle risque non seulement de gêner considérablement la poursuite de notre action dans ce pays, mais même d'avoir des implications politiques et économiques débordant largement le cadre des relations culturelles⁸⁹⁴ ».

Deux logiques entrent donc en conflit durant la dictature des colonels. La première, celle du Quai d'Orsay, œuvre au maintien coûte que coûte d'une présence culturelle, fût-ce au prix d'une bienveillance à l'égard d'un régime autoritaire. De l'autre, celle des individus, refuse ce renoncement et place la préservation de l'image d'une France protectrice des droits de l'homme au premier rang de ses priorités, quelles qu'en soient les conséquences diplomatiques. En tout état de cause, ces divergences de vues profondes empêchent une politique d'action globale et explique la perte de force des manifestations culturelles françaises en territoire grec.

De facto, les événements culturels organisés sont de nature très diverse et manquent bien souvent d'une vue d'ensemble et de cohérence. Ainsi, durant la période 1967-1974, la France maintient sa tradition de conférences et de colloques – résolument tournés d'ailleurs vers les sciences – mais face aux concurrences étrangères, paraît mener une action bien terne. En 1973, la donne semble s'infléchir un peu et on enregistre 150 manifestations en province et une centaine à Athènes et à Thessalonique. Des artistes « très honorables » font le voyage – tels Bernard Flavigny (en tournée du 19 mars au 7 avril 1973) ou Szekely – et on se réjouit de ce qu'aucune manifestation « n'a supposé la mise en place de moyens extraordinaires » tout en ayant « le plus heureux effet [...] spécialement en province où peu à peu s'efface, grâce à ces manifestations, l'image d'un Institut français voué exclusivement

⁸⁹³ Il s'agit de la période allant du 7 janvier au 10 février 1968.

⁸⁹⁴ Archives du MAE, Service des échanges artistiques, 1^{er} versement, carton 1251, Télégramme n°765-766 de Jacques Baeyens, Ambassadeur de France en Grèce au ministre des Affaires étrangères, 21 septembre 1967.

à l'apprentissage de la langue à des enfants⁸⁹⁵ ». Des actions symboliques sont menées telles que des remises de médailles, notamment de la Société des arts, des sciences et des lettres de la ville de Paris : le 4 novembre 1970, Pan Michelis, le maire d'Athènes, l'académicien Ritsos, la chorégraphe Tatiana Varouti-Mamaki comptent parmi les personnes honorées car elles « *contribuent ou ont contribué au développement culturel du pays*⁸⁹⁶ » .

2/ Entre ambitions et résignation

En des temps de concurrences ardues et de déploiement de moyens techniques de plus en plus perfectionnés, la France ne néglige pas d'utiliser, à des fins d'expansion culturelle, les outils modernes de communication. On a pris tardivement conscience – à la fin des années 1930 –, côté français, de la pertinence de la radio et du cinéma pour le rayonnement culturel et des politiques de développement en ce sens ont été mises en place avec des résultats plus ou moins concluants. L'intérêt pour ces technologies reste intact à la fin des années 1960 et au début des années 1970, et s'étoffe même d'un moyen jusque-là marginal car balbutiant, la télévision.

A partir du mois d'octobre 1973, l'IFA se trouve à la tête d'un programme radiophonique ambitieux consistant en l'élaboration et la diffusion de deux émissions hebdomadaires d'une demi-heure destinées à enseigner le français à un large public. Ces cours à distance incarnent, pour l'ambassade de France en Grèce et plus largement pour le Quai d'Orsay, un aspect décisif de l'enseignement de masse du français. Visiblement, cette initiative est couronnée de succès puisque l'ambassadeur Margerie souligne que « *les lettres que nous recevons prouvent une écoute nombreuse, plus qu'encourageante, et souvent*

⁸⁹⁵ Archives du MAE Nantes, Lettre de Christian de Margerie, Ambassadeur de France en Grèce, à S.E.M. le ministre des Affaires étrangères, Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, 15 mars 1974.

⁸⁹⁶ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 363, Relations culturelles 1973-1974, Note du conseiller culturel français en Grèce à l'ambassade de France en Grèce, 4 novembre 1970.

*provinciale*⁸⁹⁷ ». La diffusion d'une heure de cours de français hebdomadaire (conçu par l'IFA), à raison de deux demi-heures, par la télévision grecque, vient compléter le dispositif⁸⁹⁸. Pourtant, les conclusions émises par l'ambassade de France en Grèce restent pessimistes voire fatalistes, résignées : « *On ne saurait attendre de ces actions destinées à la masse des élèves ou du public un renversement soudain de la tendance [...] Le succès des émissions télévisuelles et radiophoniques est le gage d'une certaine sensibilité au français, susceptible au moins de stabiliser la dégradation connue par notre langue en Grèce dans l'après-guerre. Mais il faut reconnaître qu'elle avait une primauté indiscutée dans les années 1930-1940 et qu'il ne pouvait être question qu'elle gardât ce statut*⁸⁹⁹ ».

Le secteur cinématographique français poursuit quant à lui son déclin. Le débarquement massif des productions américaines pèse globalement sur la diffusion de la production française. Mais ce raz-de-marée hollywoodien n'explique pas à lui seul la perte d'influence française. En effet, à ce premier facteur, s'ajoute un second tout aussi ravageur pour le cinéma français : le développement de la production locale. Dans les années 1960, la réalisation de films grecs explose, au point qu'entre 1965 et 1970, la moitié des entrées comptabilisées dans les cinémas sont le fait de films grecs⁹⁰⁰. Le cinéma d'auteur, qui doit

⁸⁹⁷ Archives du MAE Nantes, Lettre de Christian de Margerie, Ambassadeur de France en Grèce, à S.E.M. le ministre des Affaires étrangères, Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, 15 mars 1974.

⁸⁹⁸ La pérennisation de cette diffusion inquiète même les autorités françaises qui craignent de manquer de matériel télévisuel pour approvisionner la télévision grecque.

⁸⁹⁹ Archives du MAE Nantes, Lettre de Christian de Margerie, Ambassadeur de France en Grèce, à S.E.M. le ministre des Affaires étrangères, Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, 15 mars 1974.

⁹⁰⁰ Le nombre d'entrées pour les productions locales est donc supérieur à celui des entrées pour les productions américaines.

contourner la censure, côtoie l'essor des films en fustanelles⁹⁰¹ ou ceux célébrant la résistance pendant la Seconde Guerre mondiale⁹⁰², particulièrement appréciés des colonels.

Cette tendance est perceptible aussi pour la télévision. Celle-ci apparaît en Grèce en 1966-1968 et n'émet au départ que dans la région d'Athènes. Les colonels oeuvrent à son développement et promeuvent des programmes afin de fidéliser le spectateur. Il y a là une volonté politique de garder chez elle la population afin d'éviter le phénomène de réunion, et donc de discussion, susceptible de perturber le régime⁹⁰³. En 1973, les échanges ou achats de programmes entre l'ORTF et la télévision grecque diminuent d'un tiers, la télévision locale ayant commencé à produire elle-même une part importante des spectacles qu'elle présente⁹⁰⁴. La Cinémathèque Française enregistre d'honorables résultats cependant : en 1972, 1 573 courts-métrages sont empruntés par des organismes grecs et visionnés par 109 000 spectateurs alors qu'en 1973, 5 007 courts-métrages sont présentés à un total de 191 500 Grecs. Mais ces films revêtent souvent un caractère scientifique, médical ou industriel et n'offrent qu'un rayonnement minime à la culture française. Au total donc, le film européen – en particulier français et italien – perd donc de son influence à partir de cette époque et se résigne à n'être l'apanage que de quelques cinéphiles. Le film français se trouve alors dépourvu de l'essentiel de son attractivité ce qui fragilise la culture française en Grèce.

Dès lors, on cherche à promouvoir les coopérations avec l'audiovisuel. En octobre 1972, une délégation menée par le directeur général de la Cinématographie Française, André Astoux, composée entre autres du délégué général d'UniFrance Film (association nationale pour la diffusion du film français à l'étranger), Robert Cravenne, et du Président

⁹⁰¹ Ce genre cinématographique a pour but de véhiculer les éléments de la « grécité » à travers l'idylle bucolique (l'amour entre jeunes gens est rendu impossible par le poids des traditions) ou le drame social rural (qui magnifie la lutte ancestrale pour la liberté et la justice).

⁹⁰² En 1971, le gouvernement finance par exemple *Papaflissas*, film portant sur le héros de la guerre d'indépendance grecque ou *L'Aube de la victoire*, se déroulant en Crète sous l'occupation allemande. Cacoyannis ou Koundouros, cinéastes politiques, préfèrent s'exiler.

⁹⁰³ Par ailleurs, dès les premières années de la télévision, les cinémas à Athènes enregistrent une baisse moyenne de leur fréquentation de 5%.

⁹⁰⁴ Archives du MAE Nantes, Lettre de Christian de Margerie, Ambassadeur de France en Grèce, à S.E.M. le ministre des Affaires étrangères, Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, 15 mars 1974.

de la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français, Gérard Ducaux-Rupp, se rend à Athènes pour négocier un accord de coproduction et d'échanges de films. La distribution de programmes français à la télévision grecque est jugée « honnête ». A raison de 150 heures par an, la France se place au deuxième rang des pays étrangers « *mais cependant loin derrière les Etats-Unis qui pratiquent des conditions commerciales incomparablement meilleures que l'ORTF*⁹⁰⁵ ». Certaines œuvres françaises suscitent l'adhésion du public, mais leur diffusion reste marginale. Ainsi, lors du Festival International du Film de Thessalonique en octobre 1973, *La Nuit Américaine* de François Truffaut et *Cesar et Rosalie* de Claude Sautet, projetés hors compétition, connaissent un grand succès. En revanche, les films français en compétition – pour l'essentiel des documentaires – « *n'étaient pas de nature à remporter des distinctions* ». *L'île des Dragons* de Maurice Ronet « *eut la malchance de passer après deux documentaires, montrant également des aspects étranges de la nature, mais d'une rigueur de composition et d'une qualité technique nettement supérieures, l'un américain, sur les geysers du parc de Yellowstone et l'autre, britannique, sur la vie sous-marine [...] Au surplus, la copie utilisée n'était pas celle en 35, mais en 16 mm, donnant moins de clarté aux images. Les réactions du public ont été peu agréables pour les Français présents dans la salle, dont l'auteur, venu spécialement de Paris*⁹⁰⁶ ». Les limites du rôle culturel de la France apparaissent un peu plus encore lors d'une manifestation se tenant quelques mois à peine après la chute de la dictature. Lors du 3^{ème} Festival International du Film de Thessalonique (30 septembre - 6 octobre 1974) présidé par Jules Dassin, « *la contribution française à la compétition, avec quatre courts-métrages, a été la plus importante en nombre, mais, exception faite de "l'Agression" de Franck Cassenti, son intérêt laissait à désirer. Les films français de long métrage passés hors concours ont heureusement compensé cette faiblesse. Il s'agissait du "Mouton Enragé" de Michel Deville et d'"Etat de siège" de Costa-Gavras. Le film de M. Deville a été un des plus applaudis. Quant à "Etat de siège", qui dénonce, comme l'on sait, l'action des services américains en Amérique du Sud, les circonstances lui ont donné une*

⁹⁰⁵ Archives du MAE Nantes, Brochure de la Commission Mixte franco-hellénique, 9-10 juillet 1973, Proposition d'ordre du jour et commentaires.

⁹⁰⁶ Archives du MAE Nantes, Rapport de l'ambassade de France en Grèce au ministère des Affaires étrangères, Direction des relations culturelles, Athènes, 7 mai 1973.

résonance toute particulière. Cette œuvre, qui a ouvert le Festival, en a aussi constitué le plus grand succès⁹⁰⁷ ».

III. UNE PRESENCE FRANCAISE EN GRECE BROUILLEE

A. Une réorientation de la politique culturelle française empreinte de confusion

1/ Restaurer le français

Face à une perte d'influence culturelle réelle, la France tente de réagir. Alors que les institutions traditionnelles sont peu à peu vidées de leur substance identitaire et reléguées au rang non plus de centres culturels mais de simples centres linguistiques, les rapports diplomatiques de l'époque vont tous dans le même sens : redonner d'urgence une place de choix au français. Il y a là un paradoxe notable de la politique menée alors qui, entre ambitions nouvelles et résignations, tente d'incarner une alternative au modèle culturel américain tout en sapant ce qui jusque-là a fait sa force et sa marque.

Les réformes proposées concernent d'abord l'enseignement du français dans les établissements du secondaire grec. La formation pédagogique des professeurs nouvellement nommés est posée comme un préalable à tout autre projet. Par ailleurs, deux mesures sont présentées comme essentielles au bon enseignement du français. La première vise à augmenter le nombre de professeurs, insuffisant faute de crédits. En 1974, 350 candidatures de professeurs diplômés en anglais et en français ne sont pas satisfaites et on déplore par exemple qu'à Alexandroupolis il y ait trois lycées et aucun enseignement de français. Par ailleurs, le Quai d'Orsay insiste sur l'impératif qu'il y a à amener les Grecs à distinguer dans ces postes ceux qui relèvent du français et ceux qui relèvent de l'anglais car « *n'ayant guère les moyens administratifs de distinguer entre les enseignants des deux disciplines, les*

⁹⁰⁷ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 363, Lettre de André Houdart, Consul général de

services du ministère croient avoir comblé une vacance lorsqu'ils ont nommé un nouveau professeur de langue. Or celui-ci est trop souvent un angliciste⁹⁰⁸ ». La seconde démontre que l'augmentation du nombre de professeurs à hauteur de 150 permet de faire baisser le nombre d'élèves afin d'optimiser les conditions d'enseignement⁹⁰⁹. La création de manuels élaborés par une équipe de professeurs de l'IFA est aussi engagée. Les déclarations du sous-secrétaire d'Etat grec à l'Education, pour le moins polémiques, font l'objet de nombreuses analyses plus ou moins anxieuses côté français. Constatant que l'enseignement des langues en Grèce est mauvais, ce dernier pense « qu'il convient donc de l'améliorer, et rapidement – ou, si ce n'est pas possible – de le supprimer⁹¹⁰ ». La déclaration radicale – et sans doute aussi un peu ridicule – s'accompagne de propositions plus constructives qui ouvrent des voies à la rénovation de l'enseignement du français. Il ambitionne de faire de l'anglais et du français des disciplines principales (jusque-là elles étaient secondaires mais pas facultatives) et donc de porter progressivement leur volume horaire à cinq heures hebdomadaires, au moins dans certaines classes. La rentrée 1974 suscite donc les espoirs de Paris puisque « avec un statut de matière principale, le rendement des classes de français serait substantiellement accru⁹¹¹ ». Par ailleurs, le ministère grec de l'Education invite à recourir aux moyens audiovisuels les plus modernes et à renoncer à un enseignement de type littéraire. Mais côté français, le manque de professeurs et de crédits est perçu comme un obstacle difficilement surmontable pour mettre en œuvre cette proposition. Pour autant, les idées du sous-secrétaire grec sont entendues par les Français qui analysent ainsi la situation : « les prises de position publiques du sous-secrétaire d'Etat ont au moins le mérite de mettre en question la routine préexistante. La délégation française peut donc les évoquer, souligner leur caractère positif et peut-être par là même amener le ministère de l'Education à préciser ses objectifs à longue échéance⁹¹² ».

France à Thessalonique, à l'ambassade de France en Grèce, Thessalonique, 3 octobre 1974.

⁹⁰⁸ Archives du MAE Nantes, Brochure de la Commission Mixte franco-hellénique, 9-10 juillet 1973, Proposition d'ordre du jour et commentaires.

⁹⁰⁹ Le seuil de 50 élèves par classe est vu comme un optimum en Grèce !

⁹¹⁰ Archives du MAE Nantes, Brochure de la Commission Mixte franco-hellénique, 9-10 juillet 1973, Proposition d'ordre du jour et commentaires.

⁹¹¹ *Ibid.*

⁹¹² *Ibid.*

En 1974, la Grèce a équipé, à titre expérimental, des classes de récepteurs télévisuels diffusant des cours modèles via des émetteurs nationaux, qu'elle a limités pour l'heure à l'enseignement... de l'anglais.

Le français à l'université est aussi l'objet de nombreuses notes et rapports en 1974. La réforme des programmes mise en place en 1968 porte en moyenne le volume horaire d'enseignement du français à 15 heures hebdomadaires, contre dix heures pour les matières grecques. Mais des difficultés nombreuses pèsent sur ces sections de français. En premier lieu, les disparités de traitement entre les chefs de sections détachés à Thessalonique et à Athènes sont jugées « *choquantes* », certains percevant des « *émoluments locaux* » et d'autres pas. Le nombre d'assistants grecs (8 à Thessalonique, 10 à Athènes) est jugé trop peu important de même que les budgets alloués au fonctionnement de ces sections. Enfin, les locaux à Athènes, délabrés, ne permettent pas de mettre en œuvre des pratiques modernes d'enseignement (films, répartition en petits groupes par exemple). Depuis 1972, un effort particulier est mené à l'initiative de la France pour assurer un enseignement linguistique dans d'autres sections universitaires que celle de français. A Thessalonique par exemple, quatre-vingt-dix classes de deux heures hebdomadaires sont assurées par dix lecteurs. L'enjeu affiché est de permettre aux étudiants de consulter la bibliothèque de langue française « *plus que de leur donner les moyens de s'exprimer*⁹¹³ ». Le but est donc d'insuffler une once de goût pour la culture française à des étudiants non spécialistes afin d'asseoir l'implantation de la France. Strate par strate, en essence plus ou moins concentrée, la France doit pénétrer durablement l'âme de chaque Grec.

Insuffisamment dynamique, la distribution française de livres est pointée du doigt et sa rénovation est présentée comme un des aspects constitutifs du renouveau du français en Grèce. Une première étape est menée en ce sens. En effet, deux livres d'enseignement du français pour hellénophones sortent des presses de l'Institut en 1973 et les 10 et 15 000 exemplaires respectivement édités sont, en 1974, d'ores et déjà épuisés. De même, les rapports diplomatiques insistent sur la nécessité de juguler la régression des ventes de

⁹¹³ *Ibid.*

périodiques français, dont la distribution est, à l'inverse, fort bien assurée. On se réjouit par ailleurs de la diffusion massive (en 5 000 exemplaires aux institutions savantes du monde entier) du Bulletin analytique de bibliographie hellénique édité par l'IFA dans le cadre de la coopération franco-grecque, mais l'évocation de ce succès dérive assez vite sur les craintes qui pèsent sur le futur de la publication en raison du tassement des crédits du Fonds culturel prévu, entre autres, à cet effet. On se félicite enfin – et c'est là tout un symbole de la relative déshérence que traverse alors la présence culturelle française – à Paris de la nomination, en 1974, d'un recteur très francophile à la tête de la très prestigieuse Université Polytechnique d'Athènes. Comme si la dispersion de la confusion qui trouble la présence française ne pouvait venir que d'un agent extérieur et pas de la France elle-même.

2/ Une perte d'identité de la France en Grèce

A vouloir changer radicalement de visage et à vouloir assumer, à l'instar des Etats-Unis, la logique technocratique du « vendre français avant tout », la France perd doublement. D'abord, la relégation de la diffusion du français au rang de second amoindrit de manière catastrophique la place de la culture française chez les jeunes générations. D'où ensuite des trains de mesures pour tenter de juguler la chute qu'on a soi-même contribué à provoquer. Ensuite – point plus fondamental et plus structurel – la France brise à partir de la dictature des colonels l'image de protecteur tutélaire qu'elle incarnait jusque-là. Les relations entre la Grèce et la France ne sont pas de la même nature que les relations bilatérales classiques. L'idée de filiation entre les deux nations est constitutive des rapports entre les deux peuples. L'association entre la Mère de toute civilisation (la Grèce) et la Patrie de la Révolution éternelle gardienne des libertés et des droits de l'homme (la France) a à voir, par bien des aspects, avec l'idée de peuples élus – ou de *happy few* – qui, parce que détenteurs d'une part de l'histoire de l'Humanité, communient de manière particulière entre eux et sont seuls capables de se comprendre véritablement. La bienveillance de la Patrie des droits de l'homme à l'égard de la dictature des colonels ne peut donc, par nature, que susciter une réaction sanguine chez les Grecs. Le changement d'orientation de la politique culturelle française en Grèce ne se traduit pourtant pas par une limitation de l'activité des

institutions traditionnelles mais la nouvelle donne suffit à convaincre les Grecs de la trahison et brise les illusions.

Dans les années 1930, la radicalisation des idéologies et la montée des totalitarismes avait promu la France, aux yeux des Grecs, au rang de gardienne du temple. En ces temps obscurs, la conscience collective grecque avait fait de la France le dernier bastion imprenable de la démocratie et des droits de l'homme. Ces stéréotypes sur le rôle des Français en Grèce avaient généré une confusion entre le messianisme de la culture française et le réalisme politique, et irrigué toutes les activités menées par la France après-guerre. Pour les Grecs des années 1950, les Français revêtaient une image duale : propagandistes (et communistes) pour les gens de droite, ils continuaient d'incarner, à travers leurs institutions implantées en territoire grec, la véritable démocratie. L'arrivée de De Gaulle au pouvoir, son amitié collaborative avec Karamanlis et la réorientation de la politique culturelle qui en découlait avaient brouillé l'imaginaire grec. La gauche s'était détournée des éléments étrangers traîtres et les Grecs, déçus, n'identifiaient plus la France aux institutions françaises présentes sur leur sol. Certains avaient décidé de voyager en France afin de se forger une image personnelle directe de celle-ci, au-delà de l'apparence véhiculée à travers le cinéma, la télévision ou la presse. Au début des années 1970, l'accès à la culture française ne passe donc plus exclusivement par les institutions françaises en Grèce, que l'on n'hésite pas d'ailleurs, chez les jeunes générations, à contester comme des pôles « d'impérialisme » de l'étranger.

B. Le temps de la « grécomanie »

1/ Le goût de la Grèce

Alors que la place de la culture française est contestée et que ses positions s'affaiblissent, l'intérêt des Français pour la Grèce se renforce. Désaffection d'un côté, enthousiasme de l'autre : tel est le paradoxe de la situation des relations entre les deux pays dans la première moitié des années 1970. Ce goût des Français pour la Grèce prend des formes très variées et nous avons délibérément choisi de nous intéresser plus

particulièrement à deux secteurs qui reflètent particulièrement bien ce temps de la « grécomanie » française : le livre et le tourisme.

La politique d'édition menée durant cette période par la France est symptomatique d'un enthousiasme pour la Grèce. Les parutions liées à la Grèce se multiplient en effet révélant bien une attraction pour la chose grecque. Qu'il s'agisse de traductions en français des auteurs des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, d'ouvrages généraux portant sur l'histoire, la politique, l'ethnologie, la société, la religion ou encore d'ouvrages plus spécialisés allant des guides de voyages à la cuisine en passant par les méthodes d'apprentissage du grec moderne, l'essor éditorial est réel. Le paradoxe est saisissant si l'on songe que cet intérêt cohabite avec une attention plutôt modérée pour la situation politique à laquelle est alors confronté le peuple grec. Il n'est pas question ici de faire un catalogue exhaustif de toutes les parutions grecques en français entre 1967 et 1974, mais bien de tenter de mettre en évidence, au moyen des trois catégories d'ouvrages pré-cités, l'intérêt de la France pour la culture grecque.

TABLEAU 35 : AUTEURS GRECS TRADUITS EN FRANÇAIS ENTRE 1967 ET 1974

Auteur	Titre	Traduction	Editeur	Année de parution
<i>Les Lettres Nouvelles</i> (revue)	<i>Ecrivains grecs d'aujourd'hui</i>	-	<i>Les Lettres Nouvelles</i> (revue)	1969
MERLIER (O.)	<i>Nouvelles grecques</i> (29 récits de 23 auteurs contemporains)	Idem que auteur	Lincksieck (Paris)	1972
GRANDMONT (D.)	<i>37 poètes grecs de l'Indépendance à nos jours.</i>	Idem que auteur	P-J Oswald (Paris)	1972
LACARRIERE (J.), XENOS (Cl.)	<i>Voix grecques. Poèmes, récits, essais de 27 écrivains d'opposition.</i>	Idem que auteurs	Gallimard (Paris)	1973
THEMELIS (G.)	<i>Chant de la Grèce. Anthologie de la poésie grecque contemporaine.</i>	Idem que auteur	Caractères (Thessalonique)	1974
BASTIAS Costis	<i>Captain'Anghélis</i> (nouvelles)	O. Merlier	Ekdotiki (Athènes)	1970
CARTER Georges	<i>A tempo</i> (poèmes)	G-H Aufrère	Subervie (Paris)	1969
CATSOURIS Jean	<i>Le Capetan Mavros</i> (roman)	N. Athanassiou	Robert Laffont (Paris)	1967
CHRISTODOULOU Dimitris	<i>Poèmes</i>	L. Princet, N. Athanassiou, J. Lacarrière, A. Ppageorgiou-Liaropoulos	Editions de Beaune	1970
	<i>De près. Confins.</i>		Regain (Monte-Carlo)	1972

COUTSOCHERAS Jean	<i>Nuits grecques</i>	J-R Smadja	Grassin (Paris)	1965
	<i>Aphaea</i>	A. Mirambel	Grassin (Paris)	1965
	<i>L'homme et la mer</i>	G-H Aufrère	Subervie (Paris)	1967
	<i>Avec l'aile de la mouette et le trident de Poséidon.</i>	G-H Aufrère	Les Poètes de la Tour (Paris)	1971
	<i>L'Au-delà</i>	Y. Tarabout	Les Belles Lettres (Paris)	1974
DOXAS Takis	<i>La lumière d'Olympie</i>	G-H Aufrère	Athènes	1972
FAKINOS Aris	<i>Les derniers barbares</i>	S. Le Bret	Seuil (Paris)	1969
	<i>Zone de surveillance</i>			1972
FRANGIAS Andréas	<i>La grille</i>	N. Zurich	Gallimard	1971
GEORGIOUDIS Vangelis	<i>Poésies</i>	O. Got	Hestia (Athènes)	1969
IOANNIDIS Panos	<i>Poèmes</i>	G-H Aufrère	Subervie (Paris)	1968
KAVVADIAS Nikos	<i>En bourlinguant</i>	M. Saunier	Stock (Paris)	1969

KAZANTZAKI Nikos	<i>Ascèse. Salvatores Dei</i> (essai)	A. Izzet	Poche 10/18	1968
	<i>L'Odysée</i> (poème)	N. Athanassiou	Plon (Paris)	1971
	<i>Voyages : Chine, Japon.</i>	L. Princet	Plon (Paris)	1971
	<i>Théâtre : Melissa, Kouros, Christophe Colomb</i>	L. Princet, N. Athanassiou	Plon (Paris)	1974
KONDYLIS Fontas	<i>L'Expulsion</i>	Ch. Notton	Fayard (Paris)	1972
KONTOU Nana	<i>Orages</i>	J-J. Rivière, K . Zaroukas, D. Yanoukakis, A. Dilbérís, L-P. Lecocq.	La Revue Moderne (Paris)	1973
MAGLIS Jean	<i>Le soleil n'est pas encore couché</i>	H. Müller	Société des écrivains (Luxembourg)	1969
PANAYOTOPOULOS Jean	<i>Fenêtre ouverte sur le monde</i> (poèmes)	R. Hibon	Ophrys (Aix-en-Provence)	1968
PAPADIMITRIOU Maria	<i>Les grilles</i>	L. Dupouy	Julliard (Paris)	1969
PAPADIMITRIOU Sakis	<i>La Déviation</i>	L. Kantina	Thessalonique	1973
PAPPA Hélène	<i>Poèmes</i>	C. Janiaud-Lust	Seghers (Paris)	1969
PLASCOVITIS Spyros	<i>Le Barrage</i>	B. Starakis	Gallimard (Paris)	1968

RITSOS Yannis	<i>La Maison est à louer</i>	A. Kataza, Ch. Papandréou, A. Vitez, G. Pierrat.	Les Editeurs Français Réunis (Paris)	1967
	<i>Choix de textes : Vieille mazurka au rythme de la pluie. Les Quartiers du monde. La Sonate au clair de lune. Forme de l'absence, Oreste, Témoignages.</i>		Seghers (Paris)	1968
	<i>Grécité</i>	J. Lacarrière	Fata Morgana (Montpellier)	1968
	<i>Pierres. Répétitions. Barreaux.</i>	Ch. Prokopaki, A. Vitez.	Gallimard (Paris)	1971
	<i>Electre, avec Electre de Sophocle et Parenthèses de Ritsos.</i>	Ch. Prokopaki, A. Vitez.	La petite sirène (Paris)	1971
	<i>La Maison morte et autres poèmes.</i>	G. Pierrat	Maspéro (Paris)	1972
	<i>Le Mur dans le miroir</i>	D. Gramont	Gallimard (Paris)	1973
	<i>Gestes et autres poèmes</i>	Ch. Prokopaki, A. Vitez	Les Editeurs Français Réunis (Paris)	1974

ROIDIS Emmanuel	<i>La Papesse Jeanne</i>	G. Belmont, H. Chabrier.	Buchet-Chastel (Paris)	1974
SAMARAKIS Antonis	<i>La Faille</i>	S. Le Bret	Stock (Paris)	1970
SEFERIS Georges	<i>Trois poèmes secrets</i>	Y. Bonnefoy, L. Gaspar	Mercure de France (Paris)	1970
	<i>Journal</i>	L. Gaspar	Mercure de France (Paris)	1973
TAKTISIS Costas	<i>Le Troisième anneau</i>	J. Lacarrière	Gallimard	1981
THEMELIS Georges	<i>Choix de poèmes</i>	G. Zografakis	Caractères (Thessalonique)	1972
THEOTOKAS Georges	<i>Montagnes saintes du Proche-Orient, Samarie, Sinai, Athos.</i>	R. Richer	Institut Français d'Athènes (Athènes)	1969
TSATSOS Jeanne	<i>Grèce 1941-1944 ; journal de l'occupation</i>	L. Hibon-Braidy	La Baconnière (Lausanne)	1967
TSIRKAS Stratis	<i>Cités à la dérive</i>	C. Lerouvre, Ch. Prokopaki	Seuil (Paris)	1971
	<i>L'homme du Nil</i>	C. Lerouvre	Seuil (Paris)	1973
VASSILIKOS Vassilis	<i>Z</i>	P. Comberousse	Gallimard (Paris)	1967
	<i>Trilogie : La Plante, Le Puits, l'Ange.</i>	P. Comberousse	Gallimard (Paris)	1968
	<i>Les Photographies</i>	J. Lacarrière	Gallimard (Paris)	1969
	<i>Hors les murs</i>	J. Lacarrière	Maspéro (Paris)	1970
	<i>Le journal de Z</i>	D. Grandmont	Gallimard (Paris)	1971
	<i>Le Fusil-harpon et autres nouvelles</i>	D. Grandmont, G. Jeanperin, N. Zurich	Gallimard (Paris)	1974
	<i>Lunik II</i>	N. Zurich, G. Jeanperin, J. Lacarrière	Gallimard (Paris)	1974

VENEZIS Ilias	<i>Sérénité</i>	F. Grossin	Nagel (Paris)	1971
VOUTSIKAKIS Théodore	<i>Terre des larmes</i>	G-C Zografakis	Thessalonique	1973
ZEI Alki	<i>Le Tigre dans la vitrine</i>	G. Jeanperin	Messidor-La Farandole (Paris)	1973

L'attrait des Français pour la littérature moderne grecque est donc bien réel à la fin des années 1960 et au début des années 1970 si l'on en juge par le nombre d'ouvrages, traduits en français, parus à l'époque. Mais la « grécomanie » apparaît sans doute plus encore si l'on considère les éditions dans lesquelles les auteurs s'inspirent de la Grèce (premier tableau concernant les ouvrages spécialisés) ou qui éclairent de manière spécifique la Grèce elle-même ou certains de ses aspects culturels.

TABLEAU 36 : LES LIVRES SUR LA GRECE (OUVRAGES GENERAUX)

Auteur	Titre	Thème	Editeur	Année de parution
Anonyme	<i>Vérité sur la Grèce</i>	Politique	La Cité (Lausanne)	1970
Collectif	<i>Liberté pour la Grèce</i>	Politique	Maspéro (Paris)	1967
Collectif	<i>Visitez la Grèce</i> (avec Chateaubriand, Lamartine, Nerval, Flaubert, Gobineau, Maurras, Barrès, Kazantzaki, Morand, Chardonne, Durrell, Miller)	Littéraire/Voyage	Plon (Paris)	1968
Collectif	<i>Le Livre noir de la dictature en Grèce</i>	Politique	Seuil (Combats)	1969
BAEYENS Jacques	<i>Les Français à Corfou : 1797-1799 et 1807-1814</i>	Histoire	Athènes	1973
BEGUE Camille	<i>La Grèce en chantier</i>	Histoire/Politique	La Table Ronde (Paris)	1973
BURGEL Guy	<i>Recherches sur la Grèce rurale</i>	Economie/Géographie	CNRS (Paris)	1972
CHAUVEL J-F.	<i>La Grèce à l'ombre des épées. Le putsch du 21 avril 1967.</i>	Histoire/Politique	Robert Laffont (Paris)	1968
COUBARD Michel	<i>Theodorakis ou la Grèce entre le rêve et le cauchemar</i>	Histoire/Politique	Julliard (Paris)	1969
DELVOYE Charles	<i>La Civilisation grecque de l'Antiquité à nos jours</i>	Histoire	Renaissance du livre (Paris)	1969
DREYFUS N.	<i>Les étudiants grecs accusent</i>	Histoire/Politique	Les Editeurs Français Réunis (Paris)	1969
EUDES Dominique	<i>Les Kapétanios : la guerre civile grecque de 1943 à 1949</i>	Histoire	Fayard (Paris)	1970
GENEVOIX Maurice	<i>La Grèce de Caramanlis ou la démocratie difficile</i>	Histoire/Politique	Plon (Paris)	1974

GOBINEAU Arthur	<i>Gobineau à Athènes</i> (exposition commémorative)	Histoire/Littérature	Institut Français d'Athènes (Athènes)	1967
KOLODNY Emile	<i>La Population des îles de la Grèce. Essai de géographie insulaire en Méditerranée orientale</i>	Géographie	Edisud (Aix-en-Provence)	1974
KOROVESSIS Périclès	<i>La Filière : témoignages sur les tortures en Grèce</i>	Histoire/Politique	Seuil (Combats) (Paris)	1969
LANGLOIS Denis	<i>Panagoulis, le sang de la Grèce</i>	Histoire/Politique	Maspéro (Paris)	1969
LOVERDO Costa de	<i>Le Bataillon sacré</i>	Histoire/Politique	Stock (Paris)	1968
MARCEAU Marc	<i>La Grèce des colonels</i>	Histoire/Politique	Robert Laffont (Paris)	1968
	<i>Le Coup d'Athènes</i>	Histoire/Politique	Buchet-Chastel (Paris)	1974
MATHIOPOULOS Basile	<i>Athènes brûle. Le 21 avril 1967 en Grèce</i>	Histoire/Politique	Plon (Paris)	1968
MEYNAUD Jean	<i>Rapport sur l'abolition de la démocratie en Grèce, 15 juillet 1965-21 avril 1967</i>	Histoire/Politique	Montréal	1967
PANAGOS Christos	<i>Le Pirée. Etude économique et historique</i>	Economie/Histoire	Institut Français d'Athènes (Athènes)	1968
STARAKIS Jean	<i>Dans les prisons des colonels</i>	Histoire/Politique	Grasset (Paris)	1971
-	<i>Histoire de la Grèce moderne</i>	Histoire	PUF (Que Sais-Je ?)	1972
THEODORAKIS Mikis	<i>Journal de Résistance : la dette, chronologie des faits</i>	Histoire/Politique	Flammarion (Paris)	1971
	<i>Cultures et dimensions politiques</i>	Histoire/Politique	Flammarion (Paris)	1973
TRAVLOS J.	<i>Athènes au fil du temps</i>	Histoire	Joël Cuénot (Paris)	1972
TSOUCALAS Constantin	<i>La Grèce de l'indépendance aux colonels</i>	Histoire	Maspéro (Paris)	1970
TULARD Jean	<i>Histoire de la Crète</i>	Histoire	PUF (Que Sais-Je ?)	1969

On notera ici que la quantité de parutions portant – et souvent condamnant – la dictature des colonels contraste avec la position officielle bienveillante de l'Etat français.

TABLEAU 37 : LES LIVRES SUR LA GRECE (OUVRAGES SPECIALISES)

(arts, lettres, linguistique)

Auteur	Titre	Thème	Editeur	Année de parution
Collectif	<i>Architecture néoclassique en Grèce</i>	Architecture	Banque Commerciale de Grèce (Athènes)	1967
Collectif	<i>Hommage à Tériade</i>	Art	Centre National d'Art Contemporain (Paris) avec le concours du Ministère des Affaires Culturelles	1973
AUGIERAS François	<i>Un voyage au Mont Athos</i>	Littérature/Voyage	Flammarion (Paris)	1970
BAEYENS Jacques	<i>Skyros, petite île</i>	Littérature/Voyage	Athènes	1969
BAUD-BOVY Samuel	<i>Chansons populaires de la Crète occidentale</i>	Musique	Minkoff (Paris)	1972
BLOT Jean	<i>La Jeune Géante</i>	Littérature	Gallimard (Paris)	1968
BOSCOS Henri	<i>Le Récif</i>	Littérature	Gallimard (Paris)	1971
DEON Michel	<i>Rêver de la Grèce</i>	Littérature	Vilo (Paris)	1968
DIMARAS Constantin	<i>La Grèce au temps des Lumières</i>	Histoire/Lettres	Droz (Genève)	1969
JANIAUD-LUST Colette	<i>Nikos Kazantzaki, sa vie, son œuvre (1883-1957)</i>	Histoire	Maspéro (Paris)	1970
MITROPOULOS Aglaé	<i>Découverte du cinéma grec</i>	Histoire/Art	Seghers (Paris)	1968
QUATREPOINT Robert	<i>Mort d'un grec</i>	Littérature	Denoël (Paris)	1970
	<i>Le soleil vert</i>	Littérature	Denoël (Paris)	1971
QUENEAU Raymond	<i>Le voyage en Grèce</i>	Littérature	Gallimard (Paris)	1973
ROUDAUT Jean	<i>Trois villes orientées</i>	Littérature	Gallimard (Paris)	1967
SPAHNI J-Ch.	<i>Sous le soleil des îles grecques</i>	Littérature	Paris	1970
TARABOUT Yves	<i>La Langue de Valaoritis</i>	Littérature	Institut Français d'Athènes (Athènes)	1970

TABLEAU 38 : LES LIVRES SUR LA GRECE (OUVRAGES SPECIALISES)

(conversation, cuisine, dictionnaires, expositions, grammaires, guides, musées)

Auteur	Titre	Thème	Editeur	Année de parution
Collectif	<i>Cinq ans de Bibliographie Historique en Grèce (1955-1960)</i>	Histoire	Centre de Recherches Néo-Helléniques	1970
Collectif	<i>Quatre ans de Bibliographie Historique en Grèce (1970-1973)</i>	Histoire	Centre de Recherches Néo-Helléniques	1974
BARRET André	<i>Voir la Grèce</i>	Voyage	Hachette (Paris)	1971
BENAKI Lucas	<i>Mykonos. Une île des Cyclades</i>	Voyage	La Table Ronde (Paris)	1968
BURNEY Pierre, COSTANTINIDI Paul	<i>Vers un meilleur français (édition bilingue)</i>	Pédagogie	Institut Français d'Athènes (Athènes)	1969
CRANAKI Mimika	<i>Grèce</i>	Voyage	Seuil (Paris)	1974
DROULIA Loukia	<i>Philhellénisme. Ouvrages inspirés par la guerre de l'Indépendance grecque, 1821-1833</i>	Littérature	Centre de Recherches Néo-Helléniques	1974
GRIOSEL Yves	<i>Iles grecques et pêcheurs d'éponges</i>	Voyage	A. Bonne (Paris)	1970
KALLIPOLITIS Vassilios	<i>Le Musée National d'Athènes</i>	Musée/Guide	Atlas (Paris)	1973
LA COSTE MESSELIERE Pierre	<i>Au Musée de Delphes</i>	Musée/Guide	De Boccard (Paris)	1971
LEBEL Maurice	<i>Le Voyage de Grèce</i>	Littérature/Voyage	Sherbrooke	1969
LOUCATOS Délète	<i>Publications Folkloriques et Ethnologiques effectuées en langues autres que le grec, 1950-1973</i>	Guide	Myrtidis (Athènes)	1973
MAILLARD E.	<i>Le Parthénon</i>	Guide	Picard (Paris)	1968

MALHERBE G.	<i>Les îles de la Grèce</i>	Voyage	Avanti	1974
MANDESON Arnold	<i>Dictionnaire français-grec</i>	Dictionnaire	Diagoras (Athènes)	1972
-	<i>Grammaire du grec moderne</i>	Grammaire	Klincksieck (Paris) PUF (Que Sais-Je ?)	1969 1969
PILLEMENT	<i>La Grèce inconnue</i>	Voyage	Albin Michel (Paris)	1969
ROUX Jeanne et Georges	<i>La Grèce</i>	Voyage	Arthaud (Paris)	1969
YANNACOPOULOS G.	<i>Dictionnaire français-grec et grec-français</i>	Dictionnaire	P. Koutsoumbos	1971

De nombreux guides et récits de voyages dédiés à la Grèce paraissent à la même époque, traduisant par là un phénomène dont l'ampleur va croissant : l'attrait touristique de la Grèce pour les Français.

2/ La Grèce, terre de tourisme pour les Français

Longtemps fleuron de la culture classique, couronnement des « humanités », le voyage en Grèce change progressivement de nature à partir des années 1960 à 1970 et tend à répondre à des aspirations nouvelles. L'ouverture d'un village du Club Méditerranée à Corfou au début des années 1950 a valeur de symbole et de détonateur d'un phénomène qui se massifie dans les décennies suivantes. La société des loisirs naissante est en quête de destinations touristiques et la Grèce, par ses nombreux attraits, en devient un haut-lieu. Le cinéma français joue en ce sens. En effet, plusieurs films réalisés sur place mettent en scène les paysages et contribuent à faire naître une envie de Grèce chez les Français : *Sur la route de Corinthe* de Claude Chabrol (1967) ou encore *Le Casse* de Henri Verneuil (1971) tourné à Athènes. Il est intéressant d'observer ce basculement progressif d'une terre réservée à des voyageurs cultivés et aisés à une terre convoitée par les aspirants au soleil à travers les guides de voyage édités par la France. Les observations qui suivent sont donc les

conclusions d'une analyse comparative des *Guides Bleus* (considérés comme des guides de référence) publiés par la maison Hachette en 1932, en 1956 et en 1979⁹¹⁴.

Si l'art et l'histoire passionnent toujours les voyageurs français, le tourisme vers la Grèce semble de plus en plus motivé, dans les années 1970, par le couple « mer-soleil », par l'idée d'une « *nature retrouvée* » et par l'attraction qu'opère un peuple grec jugé « *malicieux et fraternel* ». Loin d'être antithétiques, ces diverses séductions sont présentées comme complémentaires. La Grèce cumule le soleil et la mer, atouts essentiels pour le tourisme et l'attrait du « *retour aux sources* » : « *Chacun de nous se sent, peu ou prou, héritier de la Grèce. [...] L'histoire récente en témoignait encore, quand nous suivions avec tristesse, mais toujours avec espoir, les infortunes du pays* ». Aller en Grèce ne relève plus de l'expérience intimidante d'humilité face à la civilisation antique mais sonne comme un retour ensoleillé à la maison. Cette nouvelle donne, ou plutôt cette nouvelle représentation des mentalités françaises, accroît, en conséquence, les flux touristiques à destination de la Grèce. Le développement est en effet considérable puisque dans les années 1970 on estime que le nombre de voyageurs a quadruplé par rapport à 1967. Dans ce contexte, l'économie touristique devient un enjeu politique et avive les concurrences nationales mais aussi étrangères. Athènes se meut en terrain de bataille de la grande hôtellerie alors que le gouvernement œuvre à la mise en place d'un programme national pour la qualité des équipements, en particulier à Rhodes, dans le Péloponnèse et en Chalcidique. En dépit des pressions des tours operators, les Français décèlent dans les mesures gouvernementales une volonté de ne pas céder au tourisme hyper-populaire comme en Espagne. Les aménagements touristiques s'accroissent et associent de plus en plus capitaux locaux et internationaux, même si dans les années 1970 le marché est encore balbutiant⁹¹⁵. Entrée avec retard dans la course au soleil⁹¹⁶, la Grèce œuvre au comblement de son handicap en développant les lignes de charters, les équipements et les voies de communication. Déjà en

⁹¹⁴ L'édition de 1932 est dirigée par Yves Béquignon, membre de l'EFA, celle de 1956 par Francis Ambière et celle de 1979 par Robert Boulanger. La dernière édition dépasse de quelques années la borne chronologique finale établie pour cette partie mais les données qui en sont extraites sont sensiblement identiques aux éditions de 1974 et 1975.

⁹¹⁵ La Grèce continentale et ses îles ne représentent que 4% de la masse touristique en Méditerranée.

⁹¹⁶ Notons que, sous les colonels, des efforts financiers destinés à multiplier les chambres à louer chez les particuliers sont réalisés.

1964, l'académicien Thierry Maulnier se faisait le témoin des bouleversements en cours : « *La Grèce a cessé depuis quelques années d'avoir pour seuls visiteurs les archéologues, les automobilistes aventureux et les riches amateurs de croisière. Athènes n'est plus qu'à trois heures de Caravelle, et bien qu'il soit devenu démodé d'admirer le Parthénon, les plages d'une nation qui, quatre fois plus petite que la France, possède une longueur de rivages quatre fois plus grande, ont commencé d'accueillir le trop-plein de la Côte d'Azur saturée. La Grèce reçoit maintenant la manne des voyages collectifs et des caravanes à moteur. Nous savons bien que le tourisme industrialisé abîme tout ce qu'il touche. Ce n'est pas sans tristesse qu'on voit des hôtels ennuyeux s'élever dans les sites du Cap Sounion ou d'Olympie. Mais il faut bien qu'un peuple vive. Il ne peut vivre que de ce qu'il a. Et la Grèce n'est riche que de passé, de lumière et de marbre. Au reste, la Grèce n'est pas encore détruite par le tourisme, ni, en dépit de la menace, près de l'être*⁹¹⁷ ».

Quelques années plus tard, Jacques Lacarrière, rédacteur d'un chapitre du *Guide Bleu* de 1979 intitulé « *la Grèce buissonnière* » constate, non sans une pointe d'amertume : « *Aujourd'hui, la voiture ne rencontre plus guère d'obstacles en parcourant un pays comme la Grèce. Partout, il y a des routes carrossables et même celles qui le sont moins restent praticables aux véhicules autres que des DS noires et présidentielles. Etre touriste il y a 50 ans était encore une aventure qui contraignait le voyageur à vivre à l'indigène, faute de lieux prévus pour lui. D'où d'ailleurs le regain d'intérêt que l'on porte aujourd'hui à ces vieux récits, à ces voyages du siècle dernier, quand tout était encore vierge ou presque. Plus tard, dans quelques années ou quelques décennies, on parlera de cette époque héroïque comme de l'ère AT (avant le Tourisme) comme on dit tout naturellement avant ou après JC* ».

Dans cette nouvelle ère qui s'ouvre, les moyens de gagner la Grèce se multiplient. Dans les années 1950, la croisière (et notamment celles organisées par l'Association Guillaume Budé) restait la formule privilégiée même si le voyage consistant à rayonner en circuits depuis Athènes était présenté comme une possibilité. Dans les années 1970, l'avion arrive en première place en matière de transports. Des lignes régulières d'Air France,

⁹¹⁷ MAULNIER (T.), *Cette Grèce où nous sommes nés*, Paris, Flammarion, 1964, 180 pages, p.7.

d'Olympic Airways (compagnie grecque) ou encore de la TWA offrent, à raison d'une quarantaine de liaisons hebdomadaires un Paris-Athènes en 2 heures 55 minutes. Des vols au départ de Lyon, de Marseille ou encore de Nice complètent le maillage⁹¹⁸. Les lignes maritimes constituent une solution de rechange pour gagner la Grèce via les dessertes régulières entre Marseille et Le Pirée (par les compagnies Hellenic Mediterranean Lines ou Türkiye Denizcilik Bankasi) qui, moyennant une escale à Gênes ou à Naples, rallient en trois jours la capitale grecque. L'augmentation du tourisme en voiture entraîne le développement des lignes de ferry-boat entre l'Italie et Patras. Le chemin de fer est présenté comme la solution la plus économique mais aussi la plus consommatrice de temps : un départ quotidien depuis la Gare de Lyon à Paris rallie, via Lausanne-Milan-Belgrade-Thessalonique, Athènes en 60 heures (aucune amélioration n'ayant été faite entre 1950 et 1979). La voiture, plaçant Athènes à quelques 3 000 kilomètres, est aussi évoquée. Enfin, le développement des voyages organisés (Jet Tours, Kuoni, Havas Voyages par exemple) facilitent la tâche des touristes les plus timides et notamment ceux du type « prenez le volant » qui garantissent pour un prix forfaitaire global le transport vers la Grèce, le séjour en hôtels et la mise à disposition d'une voiture, l'essence restant à la charge du consommateur. Le système de transports intérieurs en Grèce est mis en valeur : on insiste sur la densité du réseau de bus, sur l'utilité du réseau ferré, sur le caractère bon marché du réseau aérien et sur la pléthore de bateaux permettant de rallier les îles au départ du Pirée. Le maillage routier s'étend et s'améliore même si de nombreux chantiers sont susceptibles de ralentir (c'est là le prix de la modernisation !) le voyageur, de même que les quelques ânes et mulets, reliques de la « Grèce à papas ». Cette cohabitation improbable entre ancien et moderne est particulièrement bien décrite par Thierry Maulnier lorsqu'il évoque l'île de Mykonos : *« Il y a sans doute d'autres îles aussi belles dans la mer Egée. Mais Mykonos est celle dont la beauté est la plus célèbre et la plus fréquentée : et, par voie de conséquence, la plus menacée. Déjà les yachts des milliardaires viennent rendre visite au port. Il y a quatre ans, au moment de la grande foule, au milieu d'août, nous ne devions pas être plus de trois cents à séjourner à Mykonos. Nous étions bien mille cette année, et parfois plus de cent sur une même plage. Ce n'est pas encore insupportable. Il y a beaucoup de plages à Mykonos, certaines restent désertes. Il y a quatre ans, le parc automobile de Mykonos ne comportait*

⁹¹⁸ Il s'agit de vols Air France.

que deux taxis, dont la navette active [...] assurait le service des plages, et un vieil autocar pour la liaison avec le village de l'intérieur. Les chemins sont toujours aussi mauvais. Mais les taxis sont six au moins, il y a trois autocars, deux plus grands, un plus petit, trois ou quatre voitures à chevaux comme au Rond-point des Champs-Élysées ; tout cela frôle dangereusement les petits ânes chargés de vieilles femmes, de paniers, de jarres, d'enfants, harcèle les promeneurs, parvient à se croiser par on ne sait quel prodige lorsque au détour d'un chemin large de trois mètres et bordé de murs, deux capots se trouvent soudain nez à nez. On a même construit un grand hôtel pour les touristes. Il est heureusement caché dans un pli de terrain, et dispersé en pavillons de peu de hauteur⁹¹⁹ ».

La rubrique « Votre séjour » du *Guide Bleu* de 1979 illustre bien la nature nouvelle du voyage en Grèce. Le Parthénon, Delphes ou Olympie ne sont plus présentés comme des priorités du séjour, au profit des plages et stations balnéaires telles que Mykonos, Hydra ou Spetsai. La liste des hôtels (dont on salue d'ailleurs les progrès autant en terme de qualité que de quantité) côtoient les indications – absentes jusque-là – portant sur les auberges de jeunesse (à Athènes, à Thessalonique et en été à Rethymnon) et sur les campings⁹²⁰.

L'hédonisme du « Gentil Membre » tenant du « prêt-à-bronzer » contraste avec le désir de retrouvailles avec la Grèce classique qui animait les lettrés du début du siècle. Mais ce regard nouveau porté par les Français sur la Grèce est-il pour autant de nature à sauver, comme l'espère Jean Cocteau, « le cadavre mangé par les mythes » ?

⁹¹⁹ MAULNIER (T.), *op.cit.*, pp.132-134.

⁹²⁰ Signe des temps, le camping « sauvage » est désormais interdit.

CHAPITRE IX :

« LE CHANT DU CYGNE » POUR LA POLITIQUE CULTURELLE FRANÇAISE (1974-1981)

I. UN CONTEXTE FAVORABLE A LA FRANCE : LE COUPLE « VALÉRY GISCARD D'ESTAING-KARAMANLIS » (1974-1981)

A. La Grèce après les colonels

1/ Le retour à la démocratie

L'effondrement de la dictature des colonels en juillet 1974 sonne le retour sur le devant de la scène politique de Constantin Karamanlis. Son exil volontaire, lié à la dictature, durant onze ans à Paris, ses relations amicales avec les dirigeants français font de lui le seul homme tolérable pour la gauche et le seul capable de contenir l'extrême-droite⁹²¹. Afin d'apaiser les tensions avec cette dernière, le nouveau Premier ministre prend d'ailleurs garde à n'inclure dans son gouvernement aucun homme de gauche et va même plus loin en nommant à la tête de la Défense nationale l'anticommuniste Averof⁹²².

⁹²¹ La menace que constitue alors l'extrême-droite est réelle dans la mesure où, à l'été 1974, Karamanlis ne s'installe pas Place Syntagma, à l'hôtel Grande-Bretagne, à Athènes mais sur un yacht protégé par un navire de guerre !

⁹²² Qui a longtemps gardé contact avec les colonels.

La priorité à l'été 1974 est, pour Karamanlis, double. En effet, l'enjeu est à la fois de ramener le calme dans des milieux étudiants embrasés par la dictature mais aussi de liquider les éventuelles reliques de soutien aux colonels. Parmi les mesures immédiates prises par Karamanlis, on compte la libération des prisonniers politiques et l'arrestation des tortionnaires les plus notoires. Tous les dirigeants de la junte ne sont pas immédiatement arrêtés et il faut attendre un temps certain pour que l'un des instigateurs de la dictature, Dimitrios Ioannidis, soit recherché. Les procès télévisés des principaux responsables sont lancés en 1975 : sur 24 accusés, 18 sont condamnés. Les membres de la junte, Stylianos Pattakos, Georgios Papadopoulos et Nikolaos Makarezos, tombent sous le coup de la peine de mort, peine immédiatement commuée en prison à perpétuité⁹²³. Certaines victimes du régime militaire gardent un goût amer de cette relative clémence, mais il est indéniable que celle-ci contribue à la paix civile et à une sortie rapide de la dictature.

Pour tourner au plus vite cette page sombre, Karamanlis se doit de restaurer la légalité et de résoudre le problème constitutionnel. Le 17 novembre 1974, les électeurs grecs sont appelés aux urnes pour les législatives. De nouveaux partis politiques voient le jour. Au nouveau parti socialiste, PASOK, s'oppose « La Nouvelle Démocratie » menée par Karamanlis qui unit la droite et le centre droit, dans une veine gaulliste. A la fois nationale, libérale et étatiste, la formation désire prendre ses distances avec les Etats-Unis et s'ancrer dans l'Europe. Le scrutin donne la majorité à la « Nouvelle Démocratie » (54% des voix soit 219 sièges sur 300). Le 8 décembre, un référendum se tient sur la monarchie : la République l'emporte avec plus de 70% des suffrages. Une nouvelle constitution est présentée en janvier 1975 et votée le 7 juin.. Rédigée rapidement, elle est le fruit de l'inspiration de Karamanlis et de son admiration pour de Gaulle et octroie de larges pouvoirs au président⁹²⁴. Karamanlis, Premier ministre de 1974 à 1980, devient ensuite (jusqu'en 1985)

⁹²³ Ioannidis, encore lui, est condamné sept fois à la prison à vie ! Sous la pression de l'opinion publique, tous les condamnés à la perpétuité effectuent leur peine. Papadopoulos meurt en prison en 1999. En revanche, les condamnés à des peines plus courtes sont libérés dans les trois années qui suivent le verdict.

⁹²⁴ Le président, âgé de plus de 40 ans, est élu pour 5 ans, renouvelables une fois. Il exerce le pouvoir exécutif, nomme le Premier ministre, les fonctionnaires, signe les lois et traités, dispose du droit de grâce, peut révoquer le gouvernement, convoquer un référendum et dissoudre l'Assemblée. Cette dernière, élue pour 4 ans, compte 300 députés chargés de voter le budget et les lois et peut user de la motion de censure.

Président de la République⁹²⁵. La démocratie grecque ainsi définie est loin d'être parfaite – népotisme, services d'Etat pléthoriques et d'une efficacité discutable, clientélisme – mais elle résiste durablement à l'épreuve du temps, ce qui n'est pas rien si l'on considère l'histoire de la Grèce moderne et les vingt-deux tentatives de coups d'Etat militaire entre 1922 et 1973 !

2/ « Européaniser la Grèce »

« *Européaniser la Grèce, même de force* », tels sont les mots employés par Karamanlis lui-même. Sa profonde conviction en l'Europe n'est pas nouvelle et la politique menée dans la décennie précédente en témoignait déjà. Pour lui – et bien des Grecs partagent sa vision – l'eupéanisation repose sur l'intégration de la Grèce au marché commun. Cette dernière doit permettre au pays d'accéder à une reconnaissance internationale, à la modernité et ouvrir la voie à un développement socio-économique à l'occidentale. La Grèce affiche, après 1974, une belle santé économique : le PIB par habitant passe par exemple de 1 570 dollars en 1960 à 4 568 dollars en 1980. Tous les indices – fécondité, espérance de vie, analphabétisme – s'alignent progressivement sur les moyennes européennes occidentales, révèlent donc l'amélioration des conditions de vie de la population et servent donc les ambitions du pays. Economique, l'eupéanisation se doit aussi d'être culturelle. Pour assurer son intégration à l'Europe, la Grèce se trouve dans l'obligation de renforcer ses échanges culturels avec ses futur partenaires afin d'afficher une identité « *organiquement* » occidentale.

L'entrée effective dans la Communauté Européenne est la priorité de Karamanlis. En 1962, le traité dit d'association prévoyait une transition de 22 ans avant une éventuelle adhésion. Mais en 1967, la Commission européenne, prenant acte du coup d'Etat militaire, avait gelé le processus. De nouveau au pouvoir en 1975, le Premier ministre grec reprend à

⁹²⁵ Entre 1980 et 1981, date qui met fin à notre étude, les législatives portent au pouvoir le PASOK et Andréas Papandréou devient Premier ministre (1980-1985).

bras le corps le projet et demande, trois jours après le vote de la Constitution, l'adhésion de son pays. L'enjeu est triple : concrétiser un projet qui, par bien des aspects, est le projet d'une vie, accélérer la procédure pour dissocier le cas grec de ceux de l'Espagne et du Portugal qui, dans le même temps, ont demandé leur admission et enfin mettre le PASOK, hostile à l'entrée dans la Communauté Européenne, devant le fait accompli.

Cette stratégie européenne s'appuie aussi sur la volonté d'affirmer l'indépendance nationale de la Grèce. A côté du sujet de préoccupation majeure qu'est la question chypriote, l'aspiration à l'indépendance sur la scène internationale est une constante tout au long de la période 1974-1981, chez Karamanlis comme chez Andréas Papandréou. Sous la tutelle de puissances protectrices (France, Royaume-Uni, Russie) dès sa création en 1832, la Grèce de 1947-1974 se vit comme un semi-protectorat américain et désire s'abstraire de toute subordination étrangère. L'adhésion à l'Europe constitue donc pour Karamanlis la voie du salut⁹²⁶. Dans une veine très gaulliste, la Grèce de Karamanlis, sans doute sous la pression de l'opinion publique violemment anti-américaine après la seconde intervention militaire turque à Chypre⁹²⁷, quitte l'OTAN en 1974 et soulève la question d'une renégociation de l'accord portant sur les bases militaires états-uniennes sur son territoire. Cependant, la Grèce ne peut tenter le diable et risquer un déséquilibre avec son adversaire turc, à qui les Etats-Unis continuent de vendre des armes. Le meilleur outil dont disposent les Grecs est donc bien l'Europe. Pour Karamanlis, la quête européenne est seule à même de faciliter la modernisation du pays, de couronner les efforts réalisés depuis 1832 pour s'affirmer « européens », de protéger la jeune démocratie contre tout retour de la dictature et contre l'expansionnisme turc et d'offrir un contrepoids à la domination américaine. Force est de constater que les efforts de Karamanlis en ce sens portent leur fruit. Un accord est trouvé en 1979 et la décision ratifiée à une large majorité à l'Assemblée grecque.

⁹²⁶ « *La Grèce appartient à l'Europe* » selon Karamanlis mais, précise-t-il, « *pas aux Européens* ».

⁹²⁷ Les troupes turques envahissent en effet en 1974 une partie de l'île, Ankara remet en question le *statu quo* en mer Egée en contestant la délimitation du plateau continental et des espaces maritime et aérien. On soupçonne, côté grec, les Etats-Unis d'avoir encouragé l'invasion turque.

3/ Le soutien de la marraine française

Les réticences à l'adhésion de la Grèce à la CEE existent. Les plus vives sont sans doute à chercher du côté des économistes qui, dans leur grande majorité, jugent la Grèce incapable d'affronter les règles européennes et de s'y conformer. Il faut donc toute l'adresse et tout le poids d'une marraine pour effacer les obstacles et parvenir au dénouement de 1981. Cette marraine, c'est la France. Le soutien français à l'entreprise grecque d'intégration européenne, manifeste sous le général de Gaulle, poursuivi sous la présidence de Georges Pompidou, ne se dément pas avec l'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing (VGE) au pouvoir. Bien plus, la France abat, dans les années 1974-1981, ce qu'il convient sans doute de considérer comme l'une de ses plus belles cartes diplomatiques. Le retour de Karamanlis, la restauration de la démocratie sont non seulement encouragés mais, plus encore, soutenus d'un point de vue politique et diplomatique par le nouveau Président français. Face à la résurgence de la question sécuritaire en Grèce⁹²⁸, Giscard d'Estaing s'investit personnellement et va jusqu'à proposer à Karamanlis la protection de la France à travers un accord secret de défense. Pour le Premier ministre grec, l'avenir et la sécurité de la Grèce apparaissent plus que jamais indissociables de la Communauté Economique Européenne. Or, parmi les leaders d'Europe occidentale, seul le Président français semble alors comprendre et partager ces objectifs politiques. Le soutien offert par la France à l'intégration de la Grèce au marché commun, fort apprécié par le peuple grec, s'inscrit donc dans la continuité de l'action commune menée par Karamanlis et de Gaulle. Les liens personnels qui se nouent entre Giscard d'Estaing et Karamanlis relèvent de cette même personnalisation des relations franco-grecques. Au même titre qu'il existe un « couple de Gaulle-Karamanlis », il existe entre 1974 et 1981 un « couple VGE-Karamanlis ». Cette réactivation d'un rapport privilégié sonne alors comme un retour à un contexte favorable pour la politique culturelle française.

⁹²⁸ Cette question sécuritaire est liée à la situation à Chypre et particulièrement aux événements de 1974.

B. Nouvelle ère, nouvelle Grèce

1/ La découverte d'une « Grèce vivante » par les Français

Le guide touristique *La Grèce* publié en 1953 par les éditions Odé retrace dans ses premières pages une histoire du pays à destination de ses lecteurs. Douze pages sont ainsi consacrées à la glorieuse Grèce antique – et notamment à l'Athènes du Vème siècle –, trois pages à Alexandre le Grand, deux à l'indépendance et ainsi de suite. Mais une demi-page seulement fait état de la Grèce d'après 1830 et on ne trouve d'évocation de la Grèce des années 1950 que dans une conclusion elliptique et lyrique de la rubrique dédiée à une Grèce jugée « *si courageuse* » pendant la dernière guerre. Choix délibéré, cette mise à l'écart de la Grèce contemporaine reflète en réalité les représentations françaises de l'époque. Jusque dans les années 1960, la Grèce des Français est, et demeure, celle du Vème siècle avant JC⁹²⁹. La Grèce contemporaine intéresse peu quand on n'oublie pas tout bonnement son existence. Lorsqu'il est pris en compte, le peuple grec contemporain n'est appréhendé que comme un prisme permettant, le vernis décadent ôté, de toucher par bribes au sublime de la Grèce antique. Les mots de Camille Mauclair témoignent de cette reconnaissance du peuple grec pour sa coopération figurative au pied de l'Acropole. Observant une mendicante en noir adossée à une colonne, il écrit : « *Le velouté de ce noir sur cette pierre fauve veinée de lilas, l'accord de ça !*⁹³⁰ ».

Les années 1970, et en particulier les années d'après dictature, constituent un tournant dans la mesure où elles semblent mettre un terme à cette conception purement antique de la Grèce. Le *Guide Bleu* de 1979 insiste ainsi sur la transformation à l'œuvre dans le tourisme en Grèce et attire l'attention sur les nouvelles motivations historiques des touristes. Toujours curieux d'antique, ces derniers semblent de plus en plus attirés par les vestiges médiévaux et le rédacteur de la rubrique consacrée à la Grèce byzantine – le professeur d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse-Le Mirail Alain Ducellier –

⁹²⁹ Le *Guide Bleu* de 1956 en est un parfait exemple. La quantité de plans de sites archéologiques est saisissante de même que leur qualité scientifique qui s'adresse à des esprits plus qu'éclairés.

⁹³⁰ MAUCLAIR (C.), *Le pur visage de la Grèce*, 1934.

célèbre ce qu'il nomme « *le retour à Byzance* ». La rupture est donc consommée avec un Louis Bertrand qui écrivait dans les années 1910-1930 : « *Rien de plus pénible que cette confrontation de Byzance et de la Grèce antique [...] Aux pieds de l'Erechteion et du Parthénon, il y a une église dédiée à saint Eleuthère, qu'il est de bon goût d'admirer parmi les connaisseurs du byzantinisme. J'avoue que je n'ai pas pu me hausser jusqu'à une telle délicatesse. Sous sa coupole aplatie et comme hérissée de verrues, ce pigeonnier sacré m'a toujours paru un petit monstre rabougri et sordide*⁹³¹ ».

Plus encore, les années 1970 scellent une prise de conscience progressive, initiée dans les années 1950, de l'intérêt de considérer une Grèce vivante. On véhicule alors dans les guides l'idée d'une patrie qui, pendant longtemps désignée comme « *pauvrette* » par ses habitants et vouée à un sous-développement certain, se trouve désormais à la hauteur des pays de la Communauté Economique Européenne. On brise l'image pittoresque d'un pays où le mulet est roi pour montrer que « *la prochaine accession au rang de membre à part entière de la CEE doit être entendue comme une confirmation de ces progrès*⁹³² ». La voie ouverte en 1937 par Reverdy dans la revue *Le voyage en Grèce* semble se concrétiser : « *Et d'être allé délibérément vers la vie et non vers la légende m'a valu de n'être pas déçu mais enchanté*⁹³³ ».

Des films français tournés en Grèce oeuvrent en ce sens : *Une femme à sa fenêtre* de Pierre Granier-Deferre (1976) qui montre un visage moderne du pays sous la dictature de Métaxas ou encore *On a volé la cuisse de Jupiter* de Philippe de Broca (1980) qui, sur une musique de G. Hatzinassios, dévoile les paysages des Météores, d'Athènes, de Livadia et de Corfou. Des documentaires de R. Manthoulis réalisés pour l'ORTF intitulés *Mikis Theodorakis* (1970), *La Grèce ou le cri du silence* (sur la dictature des colonels) (1974) ou encore *Les rescapés de l'Histoire* (1977) révèlent aux Français la Grèce vivante. Le miracle économique grec fait l'objet de nombreuses analyses dans les guides touristiques et dans la presse et celles-ci contribuent à bouleverser les stéréotypes. En 1974, le quotidien anglais *The Financial Times* attribue à la Grèce l'oscar de la meilleure performance économique de

⁹³¹ BERTRAND (L.), *La Grèce du soleil et des paysages*, Paris, Fasquelle, 1908, pp.86-87.

⁹³² *Guide Bleu*, Hachette, 1979, pp.135-142.

⁹³³ REVERDY (P.), « A présent la Grèce », *Le Voyage en Grèce*, 1937, n°6, pp.3-7.

l'année. Dans les années qui précèdent le choc pétrolier de 1979, la Grèce connaît une croissance de 7 à 8% par an, ce qui lui confère une place avantageuse parmi les pays de l'OCDE et attire les firmes et les investissements étrangers dont Renault et Peugeot. Pays vivant et en quête de modernité, la Grèce est présentée comme pouvant bâtir son avenir sur la ressource touristique avec plus de 5 millions de visiteurs en 1978 et une affluence qui a quadruplé en dix ans. Les mentions des guides des années 1950 sur « *l'intelligence rapide et un peu superficielle* » des Grecs chez lesquels survivent « *certaines traits de caractères et de mœurs de la Grèce antique* » disparaissent dans les années 1970 au même titre que les clichés sur l'absence de raffinement de la gastronomie locale et sur l'ascétisme d'un peuple pour lequel « *l'eau de source, souvent exquisite, est peut-être l'article qui excite le plus [sa] gourmandise*⁹³⁴ ». Dans les années 1970, une rubrique nouvelle témoigne à merveille de ce changement de perception et de cette ouverture à l'Autre : « le logement chez l'habitant ». Présenté comme une pratique fréquente dans les îles, ce type d'hébergement, s'il n'offre pas le confort des palaces, est mis en valeur comme étant le « *moyen idéal pour découvrir les Grecs*⁹³⁵ ». On invite enfin le touriste à s'adapter à « *une ponctualité qui se pare souvent en Grèce d'une souplesse toute méditerranéenne*⁹³⁶ ».

2/ Nouveaux mythes, nouvelles dérives ?

L'évolution des rapports franco-grecs paraît donc donner raison à Octave Merlier qui, de retour en Grèce après la chute de la dictature (et jusqu'à sa mort le 24 juillet 1976⁹³⁷), n'a eu de cesse – en dépit des vicissitudes – de dénoncer la vision française figée de la Grèce et d'œuvrer au rapprochement des deux peuples : « *C'est là une idée de philhellène qui oublie que la Grèce moderne est, avant tout, un pays bien vivant, et qu'il*

⁹³⁴ *Guide Bleu*, Hachette, 1956.

⁹³⁵ *Ibid.*

⁹³⁶ *Ibid.*

⁹³⁷ Durant ces deux années, il suit les activités du CEAM.

*faut non seulement accepter les choses comme elles sont, mais encore essayer de comprendre qu'elles sont comme elles devaient être*⁹³⁸ ».

Une nouvelle Grèce apparaît donc aux Français. Cette naissance d'un pays moderne s'appuie sur des considérations économiques. Qui plus est, les responsables politiques français s'efforcent aussi dans les années 1970 de convaincre l'opinion publique – et peut-être au fond eux-mêmes – du bien-fondé du processus d'intégration à part entière de la Grèce dans le marché commun⁹³⁹. Comment accepter en effet l'entrée dans le club fermé des nations modernes et riches d'un pays qu'on se représente comme une terre des dieux figée, gardienne d'un « *message oublié susceptible de rendre au monde sa beauté*⁹⁴⁰ » ? Les bouleversements liés à ce changement de perception côté français ont de nombreuses implications sur les relations entre les deux pays et particulièrement sur la politique culturelle menée par Paris.

Pour autant, cette appréhension nouvelle, en mettant à bas un certain nombre de stéréotypes et de fantasmes, contribue à en fabriquer de nouveaux. En s'ouvrant à la contemporanéité, les Français recomposent leur imaginaire de la Grèce avec des clés de lecture parfois tout aussi biaisées que les précédentes. Le 20 avril 1977, à l'IFA, le Président grec de la République, Tsatsos, assiste, avec 400 invités, à la projection d'un documentaire réalisé par Daniel Creusot pour la chaîne de télévision française TF1 intitulé « *La Grèce pourquoi ?* ». Tentant de répondre à la question « *comment au cours de 5 000 ans d'une histoire agitée l'identité et la totalité helléniques se sont-elles perpétuées ?* », le film d'une heure présente un double intérêt. Pour la Grèce, il constitue une opération publicitaire quasi gratuite présentant « *à des millions de téléspectateurs une image sympathique de ce pays* » et servant « *le prestige personnel du Président de la République dont la pensée, l'expression en français et la présence à l'écran sont remarquables*⁹⁴¹ ». Pour la France, « *cette*

⁹³⁸ MERLIER (O.), *Athènes moderne*, Paris, Les Belles Lettres, 1930, pp.54-55. Merlier exprime ici sa colère contre ceux qui critiquent la situation géographique de l'Athènes moderne qu'ils auraient préféré voir de l'autre côté de l'Acropole, vers la mer, plutôt que vers le Pentélique.

⁹³⁹ Les guides touristiques semblent eux aussi œuvrer en ce sens.

⁹⁴⁰ Description d'un voyageur du XXème siècle citée dans *Guide Bleu*, Hachette, 1956, préface.

⁹⁴¹ Archives du MAE Nantes, Lettre n°288/EU de Jean-Marie Mérillon, Ambassadeur de France en Grèce à S.E. Monsieur le ministre des Affaires étrangères, Direction Europe, Athènes, 4 mai 1977. Mérillon est en fonction du 13 octobre 1975 au 22 décembre 1977.

réalisation de très bonne qualité » permet « *d'affirmer notre place dans les domaines de l'information et de la télévision de façon quelque peu prestigieuse*⁹⁴² ». L'audiovisuel contribue à diffuser en France une autre image de la Grèce, de même que le cinéma. Deux films ont sans doute, plus que d'autres, joué en ce sens et les transformations qu'ils induisent sur les représentations de la Grèce trouvent un écho particulier dans cette seconde moitié des années 1970. Il est d'ailleurs remarquable que les références à leur propos abondent à cette période. Le premier, *Jamais le dimanche* (plus connu sans doute sous le nom des *Enfants du Pirée*) de Jules Dassin dans lequel un jeune Américain philhellène tente de faire rentrer dans le droit chemin une prostituée du Pirée (Mélina Mercouri), contribue, en particulier par sa bande originale, à la création chez les spectateurs français d'un imaginaire bien éloigné des images véhiculées par la culture classique. Le second est *Zorba le Grec* réalisé en 1964 par Cacoyannis⁹⁴³ dans le cadre d'une coproduction américano-anglo-grecque. Basil (Alan Bates), jeune écrivain britannique, se rend en Crète prendre possession de l'héritage de son père et rencontre le Grec Zorba (Anthony Quinn) qui devient son guide. En tous points différents (Zorba boit, rit et danse alors que Basil est enfermé dans le carcan de sa bonne éducation), les deux hommes deviennent amis et s'associent pour exploiter une mine. Obtenant la confiance de Basil, Zorba entreprend de construire un téléphérique mais échoue. Face à cette expérience malheureuse, Zorba reste plein de joie et, vaincu et conquis, Basil lui demande de lui apprendre à danser le sirtaki. Créée pour les besoins du film par Theodorakis, cette musique fait le tour du monde et Zorba devient l'incarnation du Grec bon sauvage, Faune libre, sans inhibition, faisant fantasmer les touristes.

Désormais libéré de toute contrainte intellectuelle vis-à-vis de la Grèce antique, le touriste de la fin des années 1970 peut s'adonner aux plaisirs d'une Grèce séduisante, faite de soleil, de mers et éventuellement de quelques sites archéologiques. Les Clubs Méditerranée Ypsos et Hélios de Corfou en grignotant l'île la dénaturent. Couverte d'oliviers, de platanes, d'orangers, de citronniers, de cyprès, de myrtes, de lauriers et de lentisques, Corfou est grecque mais n'est pas la Grèce et seule sa vieille ville murée est

⁹⁴² *Ibid.*

⁹⁴³ C'est l'adaptation d'un roman de Nikos Kazantzakis écrit en 1946 sous le titre *Alexis Zorbas*.

authentique. Séjourner à Corfou, ce n'est donc pas s'immerger dans la Grèce, pas plus qu'aller de site archéologique en site archéologique en quête du Beau sans rencontrer les Grecs véritables. Et c'est bien là la nature de la critique émise par Jacques Lacarrière dans son chapitre « *La Grèce buissonnière* » dans le *Guide Bleu* de 1979 : « *Aujourd'hui, [...] chaque pays possède ce que l'on nomme son infrastructure d'accueil [en italique dans le texte]. Chaque voyageur qui confie à une agence sa personne et ses rêves ira donc se faire infrastructurer [en italique dans le texte] en Grèce. Soit. Cela signifie qu'elle passera son temps d'une quarantaine à l'autre, d'un lazaret à l'autre, je veux dire de l'univers aseptisé d'un village de toile (où jamais « l'indigène » ne pénètre) à la verrière climatisée d'un bus. Mais pour tous ceux qui ne veulent pas se faire infrastructurer à la légère, je dis qu'il y a d'autres moyens de voir, de connaître la Grèce, d'y rencontrer des Grecs (ce qui me paraît être un des avantages d'être en Grèce) sans dépenser plus d'argent et même en en dépensant moins qu'avec les forfaits... ».* Et de conclure : « *Je ne comprends toujours pas pourquoi les guides – et récemment encore le Guide Bleu lui-même n'échappait pas à la critique – traitent le touriste comme au temps de Flaubert, comme un riche désœuvré allant de villes thermales ou balnéaires en casinos et jetant à la rigueur au passage un œil blasé sur l'Acropole ou sur le Théséion⁹⁴⁴ ».*

Indéniable découverte d'un pays vivant et ancré dans la modernité, ce changement de la perception française de la Grèce définit de nouvelles représentations, qui pour modernes qu'elles soient n'en restent pas moins truffées d'écueils et toujours sans doute bien en-deçà de la Grèce véritable.

⁹⁴⁴ *Guide Bleu*, Hachette, p.124.

II. VERS UN REEQUILIBRAGE DES RELATIONS FRANCO-GRECQUES ?

A. *Un troisième souffle pour la politique culturelle française*

1/ Le renouveau du français

Les efforts déployés sous la dictature des colonels pour sauver l'enseignement du français semblent porter leurs fruits dans la seconde moitié des années 1970. En effet, à plusieurs reprises, les rapports diplomatiques émanant de l'ambassade de France en Grèce soulignent que la législation nouvelle mettant sur un pied d'égalité la langue française et la langue anglaise est favorable à la diffusion du français, enseigné désormais à raison de cinq heures hebdomadaires. Les stages de perfectionnement mis en place au sein des Instituts d'Athènes et de Thessalonique à destination des enseignants de français sont couronnés de succès dans la mesure où, en 1976, on se targue, au sein de la représentation diplomatique, d'avoir pu toucher, grâce au soutien des autorités locales qui fournissent les congés nécessaires à ces formations, la totalité des professeurs de français de l'enseignement public et privé. Complément à cette action, la diffusion, sur la deuxième chaîne de télévision grecque, du programme de cours « *En Français*⁹⁴⁵ » est, elle aussi, une vraie réussite. Consciente d'un rapport de force toujours défavorable à la France (un francophone pour quatre anglophones dans les années 1970), l'ambassade fait part de ses raisons d'espérer : « *Du moins le succès de nos stages et de nos émissions de télévision sont-ils des gages du succès de nos efforts à long terme pour, formant de nouveaux professeurs, tirer le meilleur profit des dispositions législatives actuelles et stabiliser ainsi la dégradation. Il est déjà satisfaisant de constater que les moyens mis à disposition du poste pour la diffusion de notre langue sont d'ores et déjà payants*⁹⁴⁶ ». Avec près de 18 000 élèves, dont 15 500 entre 10 et 18 ans, apprenant le français en enseignement direct, les Instituts d'Athènes et de Thessalonique sont confirmés dans leur mission. Preuve du second souffle, le concours

⁹⁴⁵ Deux émissions de 30 minutes par semaine.

⁹⁴⁶ Archives du MAE Nantes, Rapport de l'ambassade de France en Grèce au ministère des Affaires étrangères, Relations culturelles, Athènes, 7 mai 1975.

européen de langue française organisé en 1977 par l'IFA pour l'Alliance française de Paris, ouvert aux lycéens grecs entre 15 et 18 ans et consistant en une dissertation d'ordre général avec pour prix des livres et un voyage à Paris, connaît un franc succès⁹⁴⁷. Le regain de manifestations culturelles organisées par la France est perçu comme un « *renouveau certain*⁹⁴⁸ » de la présence française. La politique du livre liée à l'enseignement du français est réactivée. Un bilan dressé en juin 1978 à ce sujet fait apparaître un certain nombre de conclusions. La Commission du ministère grec de l'Education chargée, sous la présidence de l'inspectrice de français Mademoiselle Kolleca, d'établir la liste officielle des manuels de français autorisés dans les collèges et lycées publics grecs met en évidence le succès de la méthode de l'IFA « *Parlons Français* » et de « *La France en direct* » de Capelle aux éditions Hachette, en attendant l'arrivée du manuel « *Horizons* » en préparation depuis 1973 chez Hatier⁹⁴⁹.

Dans ce ciel apparemment sans nuage, certaines situations inquiètent pourtant : celle des lycées et collèges congrégationnistes. Avec des effectifs oscillant entre 6 700 et 6 800 élèves, ces établissements jouissant d'une « *excellente réputation* » souffrent d'un affaiblissement du catholicisme lié à l'exode rural⁹⁵⁰ et de l'interdiction légale d'augmenter leurs droits d'écolage (jusque-là peu élevés) alors même que le pays connaît l'inflation. Aussi le département des Relations culturelles accorde-t-il à ces structures une aide financière accrue, ce qui leur permet notamment de moderniser leurs équipements d'enseignement. Le Lycée des Frères Maristes d'Athènes bénéficie lui aussi des largesses du département qui participe « *généreusement* » à sa construction et lui accorde neuf

⁹⁴⁷ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 414.

⁹⁴⁸ Archives du MAE Nantes, Rapport de l'ambassade de France en Grèce au ministère des Affaires étrangères, Relations Culturelles, Athènes, 7 mai 1975.

⁹⁴⁹ Suite aux plaintes des parents d'élèves sur la non gratuité des manuels de langue (français, anglais), au contraire des autres disciplines, le ministère grec de l'Education envisage de faire un appel d'offre pour la réalisation d'une méthode unique d'enseignement du français diffusée gratuitement. La France souhaite dans ces conditions que « *Parlons Français* » l'emporte, afin de renforcer le poids de l'IFA, mais craint les attaques des éditeurs français Hatier et Hachette pour concurrence déloyale de la part du Service culturel français « *dont la vocation est d'aider les éditeurs français à exporter* », *Ibid.*

⁹⁵⁰ En particulier dans les îles, « *lieu traditionnel de catholicisme* », *Ibid.*

professeurs détachés. Classé parmi les dix meilleurs établissements de la capitale, son dynamisme est célébré et on se réjouit, au Quai d'Orsay, de la nomination d'un scientifique à la tête de la section des études en français. Le cas particulier de l'agrégat de deux petites écoles et d'une section d'enseignement secondaire permettant à l'IFA de dispenser à 500 élèves⁹⁵¹ les services d'un véritable lycée pose question. L'accroissement des effectifs, « *corollaire du développement de la colonie française et francophone en Grèce* », pose des problèmes logistiques (de salles en particulier) : « *si l'on espère pouvoir recevoir quelques centaines d'élèves en plus grâce à la construction d'une nouvelle aile de l'Institut, il n'en reste pas moins qu'une telle masse d'élèves demandera un encadrement spécifique qui fait totalement défaut actuellement*⁹⁵² ». Par ailleurs, le retour à l'application de la loi grecque 4862 de 1931 (mise de côté sous les colonels) rend illégal le maintien d'une telle école. En effet, le texte prévoit que tout élève grec – c'est-à-dire issu de mère ou de père de nationalité grecque – doit recevoir l'éducation primaire grecque exclusive pour le primaire et partielle pour le secondaire. Or l'Institut accueille 250 élèves de nationalité grecque sans leur dispenser aucun cours en grec. L'ambassadeur Christian de Margerie, écrivant en novembre 1974, espère que « *tablant sur les excellentes relations franco-helléniques actuelles, [on mette] tout en jeu pour reculer les échéances. [...]* ». En tout état de cause, il souligne que cette solution ne serait que provisoire car « *une école que l'opinion identifie à notre pays ne peut se trouver perpétuellement en état d'infraction à la loi locale sans aucune perspective déclarée de régularisation*⁹⁵³ ». L'alternative est donc simple : refuser les élèves grecs visés par la loi mais « *ce refus [...] serait considéré [...] par les Grecs comme une démission de notre part, une volonté d'effacement sur le plan culturel*⁹⁵⁴ » sans compter la colonie française qui le vivrait comme un abandon ou créer un lycée franco-grec, « *solution de toutes nos difficultés comme le prouve surabondamment l'exemple du Lycée germano-*

⁹⁵¹ 50% des élèves sont de nationalité française, *Ibid.*

⁹⁵² *Ibid.*

⁹⁵³ Archives du MAE Nantes, Lettre de Christian de Margerie, Ambassadeur de France en Grèce, à S.E.M. le ministre des Affaires étrangères, Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, Service de la diffusion et des échanges culturels, 21 novembre 1974, n°773/DC/E.

⁹⁵⁴ Archives du MAE Nantes, Rapport de l'ambassade de France en Grèce au ministère des Affaires étrangères, Relations culturelles, Athènes, 7 mai 1975.

*hellène*⁹⁵⁵ ». L'ampleur du recrutement local à escompter pour un tel établissement est, aux yeux du Département, « *de nature à justifier toujours davantage une telle création. Il est presque impossible [...] compte tenu du prestige de notre pays ici en matière culturelle, d'ignorer une forme d'action qui réussit à merveille aux Américains (à l'Athens College) ou aux Allemands*⁹⁵⁶ ». La solution est d'autant plus alléchante qu'elle permettrait à l'IFA, « *rendu à sa destination primitive* » de « *retrouver sa spécificité et par là même d'accroître ses possibilités de rayonnement*⁹⁵⁷ ». Cette volonté de rapprocher deux systèmes éducatifs et, au-delà, deux cultures, est partagée par Karamanlis et Giscard d'Estaing. Au terme d'échanges de lettres entre les gouvernements des deux Etats, l'aspiration prend forme et en 1975 la décision de créer un lycée franco-hellénique est prise. La Grèce met à disposition un terrain pour construire l'école, à Aghia Paraskevi dans la banlieue d'Athènes, et les travaux sont lancés. Dans le même temps, une Association Franco-hellénique pour l'enseignement (AFHE) est mise en place et regroupe des personnalités attachées au développement des liens culturels entre les deux pays et au renforcement de l'usage du français. Comprenant deux sections⁹⁵⁸, le lycée ouvre ses portes en 1981.

2/ Le rôle nouveau des institutions anciennes

La présence française est réelle dans tous les domaines (livre, audiovisuel, manifestations variées) et une trame quotidienne des relations culturelles entre la France et la Grèce s'établit sur ce terreau. Non plus seulement pôles d'enseignement, les Instituts d'Athènes et de Thessalonique renouent avec l'organisation de manifestations culturelles. Celles-ci, au-delà d'une simple promotion de la langue française, se doivent désormais

⁹⁵⁵ Archives du MAE Nantes, Lettre de Christian de Margerie, Ambassadeur de France en Grèce, à S.E.M. le ministre des Affaires étrangères, Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, Service de la diffusion et des échanges culturels, 21 novembre 1974, n°773/DC/E.

⁹⁵⁶ *Ibid.*

⁹⁵⁷ *Ibid.*

⁹⁵⁸ Dans la section française, le grec moderne est enseigné de la maternelle au lycée. Dans la section hellénique, le français est enseigné de manière renforcée du gymnase au lycée.

d'affirmer l'image de marque des maisons françaises, l'affichage des objectifs économiques français n'étant plus tabou. L'IFA, systématisant une démarche initiée, à plus petite échelle, sous la dictature, organise par le truchement de ses annexes des manifestations culturelles en province et contribue par là au renouveau de la présence française. De manière globale, un très grand nombre d'événements sont organisés par l'IFA à partir de 1974. L'étude détaillée des mois d'octobre et novembre 1976 constitue un bon exemple de ce dynamisme nouveau.

Entre les 19 et 26 octobre est présentée dans les locaux de l'IFA une exposition photographique dans le cadre de l'année européenne du patrimoine architectural. Le 25 du même mois, le film *Ce cher Victor* de Robin Davis (avec B. Blier, J. Dufilho et A. Valli) est projeté et suivi le lendemain d'une conférence de Edith Desaleux sur l'universalité de l'art dans le cadre du « dialogue Orient-Occident ». Le mois suivant s'ouvre sur deux expositions (2 au 20 novembre) : l'une dédiée au peintre Achille Aperghis (et déjà présentée à l'espace Cardin à Paris), l'autre sur « le Métropolitain hier, aujourd'hui, demain ». Le 2 novembre, Edith Desaleux communique sur « De la Méditerranée à l'extrême-Orient : l'art de la civilisation agraire » et le 4, une projection du film de Jacques Doillon *Les doigts dans la tête* a lieu. Le pianiste François Duchable se produit le 5 et le 9, Edith Desaleux planche sur le sujet « Communauté des notions primitives : l'aventure d'un symbole, le thème de l'anneau ». Du 8 au 14 novembre, une semaine du film organisée par UniFrance Films propose la projection d'un grand nombre de réalisations : *L'année sainte* de J. Girault, *Dracula père et fils* de E. Molinaro, *Un éléphant ça trompe énormément* de Y. Robert, *Le plein de super* de A. Cavalier, *Lumière* de Jeanne Moreau, *Les guichets du Louvre* de M. Mitrani, *Les violons du bal* de M. Drach. Le 15 novembre, un spectacle de café-théâtre de Bernard Douby a lieu. Le 16, une nouvelle conférence de Edith Desaleux, dans le cadre du « dialogue Orient-Occident » aborde le thème de « L'art gréco-bouddhique : l'empreinte du bouddha ». Enfin, le 18 est marqué par la projection du film de C. Maker, *La solitude du chanteur de fond*, ou comment Yves Montand prépare en une semaine un concert à l'Olympia. Ces manifestations, nombreuses et variées, témoignent bien tout à la fois d'une reprise d'activités de l'IFA et du souci de toucher le plus grand nombre en proposant des événements éclectiques, allant du très savant (conférences pointues) au populaire (les comédies cinématographiques françaises par exemple).

3/ Les objectifs scientifiques et techniques

« Toutes ces actions maintiennent en Grèce l'image de notre pays non seulement pour ses réalisations culturelles, mais aussi pour ses ressources scientifiques et techniques⁹⁵⁹ ». La réorientation de la politique culturelle française en Grèce entamée sous le général de Gaulle se poursuit en effet et s'accroît même si l'on en juge par la ligne directrice définie par le Quai d'Orsay.

La politique d'octroi de bourses, qui s'est amplifiée au cours de la première moitié des années 1970, se veut un levier fort de la présence française en Grèce comme le souligne l'ambassadeur français en 1975 : « Conscient de l'importance primordiale d'une formation universitaire longue en France, j'ai tenu à affecter le maximum de crédits, dans le cadre de l'enveloppe de ce poste, aux bourses universitaires de troisième cycle⁹⁶⁰ ». Plus généralement, on constate une permanence – une accentuation – du nombre de bourses scientifiques accordées aux étudiants (en moyenne un tiers du total octroyé). Le programme d'action culturelle de la seconde moitié de la décennie 1970 affiche donc clairement sa priorité pour le développement des bourses d'études et des stages. En 1975, 150 boursiers d'études résident en France pour trois ans et on compte 50 boursiers de stage. De plus, environ 300 Grecs poursuivent leurs études universitaires en France à leurs frais ou avec une bourse grecque ou internationale. Pour le ministère des Affaires étrangères, ces chiffres (environ 500 étudiants grecs en France) « donnent une image réconfortante du rayonnement qu'exerce notre pays dans cette partie de la Méditerranée⁹⁶¹ ». Cette dynamique positive est à l'origine du renouveau, après sa presque complète disparition, de l'association française de coopération technique qui « connaît un développement qu'elle n'avait jamais eu⁹⁶² ». La France se targue d'être sur le point de concrétiser en Grèce le projet de création d'une agence de l'emploi sur le modèle français à la demande de l'Office de main-d'œuvre et de

⁹⁵⁹ Archives du MAE Nantes, Rapport de l'ambassade de France en Grèce au ministère des Affaires étrangères, Relations culturelles, Athènes, 7 mai 1975.

⁹⁶⁰ De 36 en 1970, elles passent à 55 en 1975, *Ibid.*

⁹⁶¹ *Ibid.*

⁹⁶² *Ibid.*

l'emploi. La nomination de deux experts français à la tête de la formation des techniciens supérieurs grecs en automatismes et contrôle des mesures au sein de l'Ecole normale supérieure d'enseignement technique de Grèce est saluée et conçue comme « *susceptible de retentissements intéressants*⁹⁶³ ». Satisfaite des marques d'intérêt que le ministre grec de la recherche scientifique témoigne à l'Institut Pasteur en pleine modernisation, l'ambassade française conclut son rapport sur la mise en place d'opérations de coopérations scientifiques « *aux incidences financières négligeables, mais susceptibles d'assurer notre présence au sein de la recherche grecque* » et sur la nomination de maîtres-assistants dans les laboratoires d'hydraulique et d'océanologie des Universités d'Athènes, « *nomination dont nous pouvons attendre les meilleurs résultats sur le plan du rapprochement entre scientifiques des deux pays*⁹⁶⁴ ».

B. De l'exclusive française à la réciprocité des échanges franco-grecs

1/ Un partenariat réel

Le retour, entre 1974 et 1981, à une personification des relations bilatérales franco-hellènes – à l'instar du couple « De Gaulle-Karamanlis » – définit un champ d'actions privilégié pour la culture. Signe des temps, le Fonds culturel franco-grec tourne à plein et finance cinq pôles culturels : la publication du Bulletin analytique de Bibliographie Hellénique (c'est-à-dire la fourniture ou l'édition en France ou en Grèce de livres grecs et français), la réalisation de stages de professeurs grecs de français en Grèce ou en France, les bourses universitaires pour les étudiants grecs en France et celles de coopération technique pour des techniciens grecs en France et des missions d'experts français en Grèce et enfin des programmes d'investissements (tels que l'extension de l'IFA par exemple).

⁹⁶³ *Ibid.*

⁹⁶⁴ *Ibid.*

Le partenariat passe aussi par la tentative de règlement de l'épineuse question des équivalences de diplômes entre la France et la Grèce. Sans trouver de solution réelle (il faut attendre pour cela la mise à plat du problème au sein de la Communauté Economique Européenne puis au sein de l'Union Européenne) des règles d'équivalences de valeur sont mises en place pour les diplômes techniques, ce qui est une première étape.

La tenue d'expositions françaises en Grèce et grecques en France illustre aussi, dans un autre domaine, l'idée d'une réciprocité des échanges. La France continue à fournir le gros du contingent d'expositions échangées entre les deux pays mais les initiatives grecques se font plus nombreuses dans la seconde moitié des années 1970. A l'été 1974, une exposition itinérante d'affiches des Musées de France fait étape dans les grandes villes grecques. L'exposition sur l'hellénisme de l'Asie Mineure dans ses seize provinces organisée par le CAEM et rassemblant des photos et du matériel oral, accueille 30 000 visiteurs et, « *si elle ne rapporte pas un sou* », apporte, selon Octave Merlier, « *la célébrité, et de grandes et belles émotions*⁹⁶⁵ ». Un spectacle audiovisuel sur l'impressionnisme est présenté à Athènes en octobre 1974⁹⁶⁶. De nombreuses présentations de livres français (ouvrages de sciences humaines, livres de jeunesse) jalonnent la période, notamment entre avril et novembre 1978⁹⁶⁷. Une exposition de peintures impressionnistes françaises a lieu à Athènes à la fin de l'année 1979. Cinquante tableaux issus de la prestigieuse collection Walter Guillaume déposée au Louvre sont ainsi présentés au public parmi lesquels cinq Cézanne, huit Renoir, un Sisley et trois Utrillo. A l'inverse, grâce au mécénat de l'entreprise Péchiney qui se charge notamment de l'emballage, de l'assurance et de l'acheminement des objets, les chefs-d'œuvre de l'Art grec des îles (art cycladique) sont exposés à Paris en avril 1979. En novembre de la même année, une exposition itinérante d'art populaire grec parcourt la France, après avoir jalonné la Yougoslavie et avant de gagner la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Italie. Les expositions sur la civilisation égéenne destinées à Paris, New-York, Tokyo puis Moscou et sur Alexandre le Grand sont les phares de l'année 1980.

⁹⁶⁵ MERLIER (O.), *Lettres de Grèce*, florilège publié par l'IFA, Promotion Octave Merlier, Athènes, 1976.

⁹⁶⁶ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 363, Relations culturelles 1973-1974, Télégramme n°259 de Paris à l'ambassade de France à Athènes, 27 septembre 1974.

⁹⁶⁷ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 414, Relations culturelles 1977-1978.

2/ Des coopérations multiples

Des congrès et des conférences de tous ordres permettent aux deux nations de nouer des coopérations variées. Du séminaire de géométrie de Thessalonique en avril 1977 au colloque sur la recherche (financement, exploitation des résultats, coordination en matière internationale) d'avril 1978 en passant par celui de muséologie de janvier 1978⁹⁶⁸, les échanges techniques franco-grecs sont nombreux comme en témoigne le stage de fonctionnaires de l'Ecole nationale des statistiques appliquées à l'économie (ENSAE) du 28 août au 29 septembre 1979⁹⁶⁹. Des projets de coopération se mettent en place entre l'Institut national de recherche agronomique et l'agronomie grecque sur le thème des industries laitières⁹⁷⁰. L'Union scientifique franco-hellénique, localisée à Athènes, œuvre d'ailleurs au développement de la collaboration bilatérale dans les domaines scientifique, technique et économique. Le secteur juridique offre, lui aussi, des perspectives de collaboration, « *le droit public* » apparaissant « *comme un des points d'ancrage les plus solides de l'influence culturelle – et de ce fait politique – française en Grèce*⁹⁷¹ ». L'école des Sciences Politiques Panteios, fondation indépendante de l'Université d'Athènes, fournit un contingent important d'étudiants aux facultés françaises et à Sciences Po Paris, tout comme celui des travaux publics qui ouvre le marché grec aux firmes françaises. Un groupe mixte chargé d'élaborer des programmes annuels de travail autour des actions de recherche fondamentale, d'applications scientifiques au bâtiment, d'élaboration des normes est mis en place en 1977 pour trois ans renouvelables. Des partenariats se nouent en outre autour de la recherche médicale (Association médicale pour la coopération scientifique franco-hellénique)⁹⁷².

Si les sciences sont très présentes dans les relations bilatérales, les lettres et la philosophie, ciment originel des liens entre les deux peuples, ne sont pas absentes. Des

⁹⁶⁸ *Ibid.*

⁹⁶⁹ *Ibid.*

⁹⁷⁰ *Ibid.*

⁹⁷¹ Archives du MAE Nantes, Rapport d'Edouard Braine sur le droit public en Grèce, l'Ecole des Sciences Politiques Panteios, « Quelques idées pour la coopération franco-hellénique dans le secteur juridique », Paris, 29 novembre 1978.

⁹⁷² Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 414, Relations culturelles 1977-1978.

journées internationales sur la démocratie sont ainsi organisées, sous l'égide de la radio France Culture, au Théâtre Hérode Atticus d'Athènes, en octobre 1977. Les participants sont nombreux et prestigieux : Michel Debré, John Kenneth Galbraith, Indira Gandhi, Philippe Sollers, Emmanuel Leroy-Ladurie... et l'ambassadeur Mérillon décrit en ces termes la manifestation : « *cette réunion internationale est particulièrement bien accueillie à Athènes. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler que les autorités helléniques, outre leur caution morale, apportent à l'opération un concours financier très important (hébergement...). Les raisons de cet intérêt sont multiples. D'une part, la présence à Athènes de ces personnalités est à porter au crédit international du Gouvernement d'Athènes. D'autre part, ce congrès met pour quelques jours Athènes au centre de l'intérêt des journaux et des télévisions internationales. En troisième lieu, il s'agit d'une opération franco-hellénique qui intervient à point nommé avant que s'ouvre véritablement la campagne pour les élections législatives fixées au 20 novembre prochain*⁹⁷³ ».

Les voyages entre la France et la Grèce retrouvent de leur dynamisme d'antan. Les ballets de Marseille de Roland Petit se produisent à Athènes du 28 juin au 16 juillet 1976 (Notre-Dame de Paris, Carmen, Septentrion-Pink Floyd). L'Orchestre National de France, habitué aux déplacements vers la Grèce, participe, sous la direction de Lorin Maazel, au Festival d'Athènes entre le 27 juin et le 8 juillet 1979 et donne des concerts à Rhodes et à Thessalonique. Des coopérations en matière de tourisme voient le jour. Outre la rédaction de plus en plus abondante de guides de voyage destinés « *à mieux faire connaître la Grèce à un large public de langue française*⁹⁷⁴ », des colonies de vacances sont organisées entre la France et la Grèce. La Communauté hellénique de Paris instaure par exemple, sous le patronage de l'Archevêque des Grecs orthodoxes de France, une colonie de 350 enfants franco-grecs à Aghios Andréas⁹⁷⁵. A l'inverse, des Grecs font le voyage vers la France. Ainsi, dans le cadre du projet d'une Ecole d'Administration et d'un Institut de presse en Grèce, Jean-André Vlachos, Christos Rosakis, le professeur Nicolas Katsoulis se rendent en France, en mars 1977, pour rencontrer Hubert Beuve-Méry, visiter l'Institut français de la

⁹⁷³ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 487, Relations culturelles 1977-1980.

⁹⁷⁴ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 363, Relations culturelles 1973-1974.

⁹⁷⁵ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 414, Relations culturelles 1977-1978.

presse, la chaîne de télévision Antenne 2 et la Documentation française⁹⁷⁶. Des formules nouvelles d'association se mettent en place entre les deux pays sur la thématique du voyage. On assiste par exemple à la multiplication des jumelages entre villes françaises et grecques. Baziège en Haute-Garonne s'associe à Distomon, commune rurale du nord du Golfe de Corinthe⁹⁷⁷ et Marseille engage, en mai 1977, des procédures pour faire de même avec Le Pirée.

L'audiovisuel constitue un autre domaine de partenariat en vogue dans la seconde moitié des années 1970. De nombreux tournages destinés à la télévision française se déroulent en Grèce. En août 1974, un film scientifique dédié aux zones sismiques en Grèce est réalisé en Eubée, dans la région de Lamia, et en Epire par Lucien Faugères, chargé de recherche au CNRS de Paris. Au-delà de son caractère proprement descriptif, l'étude illustre l'œuvre d'une équipe franco-grecque⁹⁷⁸. En 1974, le 3^{ème} Festival du Film de Thessalonique se réjouit de la présence de l'équipe du film *La Faille*⁹⁷⁹ de Peter Fleishman (dont Michel Piccoli) alors en tournage en Grèce. Une note de l'ambassade fait état, au printemps 1977, de la volonté de Maurice Druon de réaliser en Grèce une série d'entretiens avec des journalistes français de télévision⁹⁸⁰. Au mois de décembre 1978, Jean-Marc Drot réalise un épisode de la série « Journal de voyage avec André Malraux, à la recherche des arts du monde entier » et pose sa caméra au Musée byzantin, au Musée de l'Acropole, au Musée national archéologique d'Athènes ainsi qu'au musée d'Olympie et à Mistra⁹⁸¹. En écho à ses productions françaises, quelques initiatives grecques sont à remarquer telles que celle du

⁹⁷⁶ *Ibid.*

⁹⁷⁷ *Ibid.* Le maire de la commune, Claude Massol, est l'ancien directeur général de la filiale grecque de Péchiney et la ville de Distomon accueille une usine d'aluminium. Comme le souligne l'ambassadeur Mérillon, « dans ces conditions [...] un rapprochement entre ces deux communes ne peut que servir les intérêts de la plus grosse entreprise française établie en Grèce ».

⁹⁷⁸ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 363, Relations culturelles 1973-1974.

⁹⁷⁹ Il s'agit d'une adaptation du roman de Antonios Samarakis. *Ibid.*

⁹⁸⁰ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 414, Relations culturelles 1977-1978, Note verbale de l'ambassade de France en Grèce au MAE du 26 avril 1977.

⁹⁸¹ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 414, Relations culturelles 1977-1978.

Grec Georges Maris qui entame, en mai 1977, la confection d'un court-métrage sur l'architecture parisienne⁹⁸².

3/ De nombreuses embûches

La seconde moitié des années 1970 est donc marquée par la fin d'une unilatéralité française dans les rapports bilatéraux. Les objectifs littéraires et scientifiques de la politique culturelle française font une place croissante au principe de coopération entre les deux nations et on assiste donc à un rééquilibrage. Pour autant, la situation est loin d'être idyllique et de nombreux obstacles viennent barrer la route aux desseins français.

Les difficultés concernent d'abord les Instituts français. A la fin de l'hiver 1977, des revendications salariales se font jour et une grève des personnels perturbe le fonctionnement des établissements. En 1978, l'Institut de Thessalonique est placé, au même titre que celui d'Athènes, sous tutelle de l'ambassade de France en Grèce et il semble alors « *que les conditions soient réunies pour que l'Institut français de Thessalonique cesse d'être considéré comme un « frondistirion» privé à but lucratif mais bénéficie du même statut que l'Institut français d'Athènes*⁹⁸³ ». A Thessalonique justement, les neuf enseignants en fonction (professeurs, lecteurs grecs et français) ne suffisent plus, entre 1974 et 1976, à subvenir aux besoins d'effectifs croissants de la section française de l'Université⁹⁸⁴ et le consul général de France s'en inquiète : « *Pour parer à cette dégradation des études de français à l'Université, qui contrasterait étrangement avec le regain de faveur pour notre langue et notre culture, que l'on constate si nettement, le remplacement des trois lecteurs grecs manquants a été demandé au conseil de l'Université*⁹⁸⁵ ». En 1977, en dépit du

⁹⁸² *Ibid.*

⁹⁸³ *Ibid.*

⁹⁸⁴ 652 étudiants pour l'année 1974-1975 ; 800 pour l'année 1975-1976 ; 930 pour l'année 1976-1977. A titre de comparaison, la section anglaise compte 1 700 étudiants en 1975-1976, l'allemande 160 et l'italienne 55. Archives du MAE Nantes, Lettre n°28/AMB d'André Cabillaud, Consul général de France à Thessalonique, à Son Excellence, Monsieur Jean-Marie Mérillon, Ambassadeur de France en Grèce, Salonique, 12 février 1977, classée confidentielle.

⁹⁸⁵ Archives du MAE, Athènes, Ambassade, Série B, Carton 363, Relations culturelles 1973-1974.

renforcement du corps enseignant (12 lecteurs grecs, 2 lecteurs français), la section française de l'université semble toujours être dans une situation problématique. Son directeur, traditionnellement agrégé, docteur ès lettres et français depuis la création de la section en 1955⁹⁸⁶, n'est pas remplacé en 1974 et un directoire composé du corps enseignant, majoritairement grec, préside aux destinées de la section. Possédant « *un niveau sensiblement supérieur à celui de leurs collègues des autres sections*⁹⁸⁷ » (c'est-à-dire d'anglais, d'italien et d'allemand), ils imposent le maintien d'un enseignement universitaire classique élitiste bien peu adapté au public. Dispensé sur quatre ans et débouchant sur une licence autorisant à enseigner le français dans les gymnases et lycées de l'Etat, cet enseignement classique « *est en soi fort légitime, mais, en l'occurrence, bien peu réaliste, étant donné les faibles connaissances du français que possèdent la plupart des étudiants admis en première année d'études* ». Temple du bachotage, la section permet en fait à tout candidat de se représenter indéfiniment aux épreuves manquées tout en conservant les points obtenus dans les autres matières « *et l'on arrive trop souvent à cette situation absurde d'un étudiant qui achève sa 4^{ème} année en ayant cumulé un nombre plus ou moins grand d'échecs en français*⁹⁸⁸ ». Notation généreuse, conditions d'admission en première année plus que libérales depuis la fin de la dictature sont autant de facteurs qui aggravent l'écart entre le niveau de l'examen d'entrée (organisé dans les lycées en dehors de tout contrôle des sections étrangères) et le niveau exigé dans la section. Peu motivés et peu présents aux conférences, les étudiants sont peu nombreux à obtenir leur diplôme (une cinquantaine seulement) et peinent ensuite à trouver des emplois dans l'enseignement public. « *Mauvaise sélection à l'entrée, études peu adaptées, administration complexe, byzantine, trop souvent secouée par des rivalités personnelles, passivité des élèves, absence de véritable sélection et problème de l'emploi à la sortie ; voilà un bien sombre tableau de la situation qui continue d'être celle de la Section française de l'Université de*

⁹⁸⁶ De sa création en 1955 jusqu'au départ de M. de Lattre en 1974.

⁹⁸⁷ Archives du MAE Nantes, Lettre n°28/AMB d'André Cabillaud, Consul général de France à Thessalonique, à Son Excellence, Monsieur Jean-Marie Mérillon, Ambassadeur de France en Grèce, Salonique, 12 février 1977, classée confidentielle.

⁹⁸⁸ Les échecs dans les matières françaises n'étant pas un obstacle au passage à l'année supérieure, *Ibid.*

*Thessalonique*⁹⁸⁹ ». Une réforme est donc nécessaire et la France doit composer avec les autorités grecques, seules habilitées à changer la donne, en restant « *circonspecte, pour éviter de [se] trouver mêlée à des querelles de personnes, ou de déclencher des réflexes nationalistes toujours vifs*⁹⁹⁰ ».

Des problèmes de budget grèvent les possibilités d'expansion de la culture française en Grèce. Le fait que l'Institut se substitue à un enseignement secondaire du français défaillant pèse sur son budget de fonctionnement. La suppression des cours marginaux grâce à des relèvements de tarifs, l'augmentation des effectifs qui porte le taux d'occupation moyen des classes de 22,82 élèves par classe à 24,40 laissent entrevoir une obération limitée des fonds propres de l'Institut mais l'équilibre reste fragile. De même, à partir de 1978, la participation à un jury de baccalauréat n'entrant plus dans les fonctions professorales obligatoires, les enseignants perçoivent une vacation. Or l'EFA et l'IFA ne disposent pas de budget pour l'organisation des examens et se retrouvent donc contraints à demander des subventions.

Les tournages français en Grèce se multiplient mais la diffusion des films français à la télévision grecque connaît des difficultés. Au début de l'année 1978, l'ambassadeur Jacques de Folin⁹⁹¹ s'en inquiète et déplore que les programmes français aient « *pratiquement disparu des écrans de la télévision grecque, ce qui me paraît dommageable pour notre présence culturelle dans ce pays*⁹⁹² ». Les deux chaînes de télévision grecque (ERT et YENED) ne diffusent plus en effet que deux feuilletons français (*Les Rois Maudits* et *Les Brigades du Tigre*) et trois ou quatre drames commandés en 1977. En revanche, examinant les programmes télévisuels nationaux, l'ambassadeur constate que les écrans grecs sont envahis de feuilletons et de drames américains, britanniques, voire canadiens. Les commandes de 70 heures de programmes au premier trimestre 1978 passées par la chaîne

⁹⁸⁹ Mme Iconomidou « *personne de caractère, possessive et autoritaire* » semble alors régner en maître sur ladite section, *Ibid.*

⁹⁹⁰ *Ibid.*

⁹⁹¹ En fonction du 22 décembre 1977 au 12 mars 1980.

⁹⁹² Archives du MAE Nantes, Lettre de Jacques de Folin, Ambassadeur de France en Grèce, au ministre des Affaires étrangères, Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, Sous-direction des moyens de diffusion culturelle, n°845/DGRCST, Athènes, 17 novembre 1978.

YENED à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) ne sont toujours pas honorées à la fin de l'année 1978⁹⁹³. En mettant fin à son contrat de représentation (en la personne de Mme Françoise Arvanitis), l'INA n'est plus présent en Grèce et la télévision française non plus dans la mesure où les services commerciaux des chaînes, à la différence des télévisions étrangères, n'ont pas d'antenne dans l'espace grec. Là où la BBC demande 3 000 francs pour une heure de programme (droits et frais de copie inclus), les chaînes françaises réclament la même somme avec les frais de copie en sus « *ce qui aboutit pratiquement à doubler nos tarifs estimant (à tort comme on peut aujourd'hui le constater) que la Grèce est en mesure de payer des prix élevés*⁹⁹⁴ ». Alors que les chaînes grecques deviennent de plus en plus commerciales, le catalogue de la cinémathèque du département français – farci de court-métrages culturels et scientifiques – paraît peu utilisable et les films fournis gratuitement par l'ambassade suscitent la méfiance des canaux de diffusion grecs. L'ambassadeur conclut en ces termes : « *cette situation, quelles qu'en soient les causes (mauvaise organisation de nos sociétés de télévision – manque de représentants de ces sociétés en Grèce) me paraît d'autant plus regrettable que les feuilletons et dramatiques français sont en général appréciés du public grec, malgré leur standardisation souvent différente des autres feuilletons étrangers et pourraient être un élément de notre présence culturelle et linguistique dans ce pays (les programmes étrangers sont généralement diffusés en version originale sous-titrée)*⁹⁹⁵ ». Il demande au département la désignation d'une personne privée – rétribuée à la commission – chargée des démarches commerciales auprès de la télévision grecque en arguant que « *compte tenu des relations exceptionnelles de la France et de la Grèce au niveau politique, les dirigeants de ce pays ne pourraient qu'être surpris de nous voir laisser la place à des télévisions étrangères*⁹⁹⁶ ».

Consciente que l'audiovisuel permet de toucher les masses, la France tente de conquérir la province par la projection de films « *aussi bien hautement dialectiques que dans un but d'éducation populaire au titre de pur divertissement* » car « *si le public*

⁹⁹³ La grève à l'INA au début de l'année 1978 ne suffit pas à expliquer cette situation et la défaillance de la politique culturelle française est manifeste, *Ibid.*

⁹⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁹⁶ *Ibid.*

salonicien, tout comme celui d'Athènes, ne se dérange que pour des manifestations « exceptionnelles », ce n'est pas le cas des provinciaux parfois cruellement coupés du monde extérieur⁹⁹⁷ ». En 1979, la télévision grecque opte pour le procédé français SECAM et passe à la couleur.

Il semble enfin que la coopération affichée entre la France et la Grèce souffre d'un grand nombre de lacunes. Le rapport fourni par le diplomate Edouard Braine sur le droit public en Grèce et l'Ecole des Sciences Politiques Panteios en novembre 1978⁹⁹⁸ est tout aussi cruel qu'éclairant sur la situation française. Selon lui, les possibilités de coopération sont nombreuses entre la France et la Grèce dans le domaine, pris au sens large, du droit public mais les projets existants sont trop éparpillés et trop régis par des rapports individuels/personnels ne permettant pas une véritable action d'ensemble. Pour Braine, l'absence d'une présence de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Paris auprès de l'Ecole Panteios constitue une aberration tant sa réputation est grande. Il appelle donc de ses vœux une prise de contact entre l'IEP, Athènes et Thessalonique afin « *d'occuper localement le terrain à peu de frais, d'introduire l'IEP dans un circuit dont il est un peu absent, d'amorcer une étude tendant à mieux connaître et coordonner les divers aspects et parties prenantes de la Coopération Franco-hellénique* ». Braine s'insurge contre le fait que le futur membre de la CEE ne fasse l'objet en France d'aucune recherche ou d'étude universitaire juridico-socio-économique sérieuses. Il n'hésite pas à égratigner les certitudes françaises en soulignant que la chaire d'études néo-helléniques de la Sorbonne tenue jusqu'ici par le Professeur Dimaras est « *vétuste et sommeillante* » et que la nomination de Mme Coumariou « *apportera sans doute du sang neuf* » même si « *les possibilités de cet institut dépendant de l'université sont étroites* ». Passant en revue les agents possibles d'une promotion de la Grèce contemporaine, Braine n'épargne pas les Langues Orientales – quitte d'ailleurs à négliger le rôle individuel capital de ses enseignants, qui désireux de faire connaître la Grèce, réussissent à attirer de nombreux auditeurs libres – : « *Les Langues O*

⁹⁹⁷ Archives du MAE Nantes, Lettre n°46/DC de Jean-Marie Mérillon, Ambassadeur de France en Grèce, à S.E. Monsieur le ministre des Affaires étrangères, Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, Athènes, 20 janvier 1977.

⁹⁹⁸ Archives du MAE Nantes, Rapport d'Edouard Braine sur le droit public en Grèce, l'Ecole des Sciences Politiques Panteios, « Quelques idées pour la coopération franco-hellénique dans le secteur juridique », Paris, 29 novembre 1978.

ont le mérite d'exister mais ne sont pas sorties des ornières ancestrales : linguistique, absence d'ouverture sur l'extérieur, incapacité d'attirer et de motiver des équipes jeunes et pluridisciplinaires ». Quelques initiatives socio-politiques autour de Tsoucalas (de gauche) ou de Nikos Poulantzas à Vincennes trouvent grâce à ses yeux. Selon lui, « cette coopération « en sens inverse » qui est la véritable coopération répondrait [...] à un projet plus ou moins exprimé des Grecs. [...] un projet bien ficelé aurait l'appui du Président de la République M. Tsatsos, de M. Caramanlis et des principaux dirigeants bien disposés à notre égard ». Mais pour Braine, « une telle promotion de l'étude de la Grèce contemporaine s'avère surtout intéressante dans une perspective française : celle du renouveau de notre présence en Grèce, de notre parrainage de la candidature hellène à l'adhésion, celle enfin de la concurrence que nous livrons aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à la République Fédérale pour occuper à Athènes la première place. La cible est à portée de nos moyens, nous disposons aujourd'hui de la base politique indispensable ainsi que des moyens nécessaires à une telle initiative⁹⁹⁹ ». Lucide sur les avantages comparatifs de la France comme sur les lacunes de sa politique culturelle, Braine se fait donc l'écho d'un rendez-vous à ne pas manquer avec la Grèce.

⁹⁹⁹ L'IEP est, dans cette perspective, présenté comme « le lieu idéal pour constituer l'embryon expérimental d'un centre de recherche et de confrontation sur la Grèce contemporaine, sujet particulièrement négligé en France après que nous ayons fait figure de pionniers dans ce domaine jusqu'au début du XXème siècle », *Ibid.*

III. UNE FRANCE RESTAURÉE DANS SON INFLUENCE TRADITIONNELLE EN GRECE ?

A. La rupture du couple franco-grec : le temps du désamour

1/ La Grèce en 1981

La scène politique grecque de la seconde moitié des années 1970 est marquée par une tendance à la bipolarisation autour de la « Nouvelle Démocratie » de Karamanlis et le PASOK – Parti socialiste Panhellénique – d’Andréas Papandréou. Ce dernier, né du mouvement créé en exil pendant la dictature, revendique son appartenance marxiste et nationaliste et un très clair antimécanisme. Affichant un style pour le moins décontracté¹⁰⁰⁰, son leader, A. Papandréou, cautionne les slogans « Otan-CIA-trahison » de ses partisans et développe un programme autour des idéaux de gauche d’indépendance nationale, de pouvoir au peuple et de justice sociale. Les élections de 1974 ont scellé la victoire du parti de Karamanlis mais ont aussi sonné l’avènement du PASOK en tant que futur grand parti politique puisque, deux mois à peine après sa création, le parti socialiste obtenait déjà 14% des voix (soit 11 sièges).

En 1980, Constantin Karamanlis, après six années à la tête du gouvernement, devient Président de la République et se retrouve ainsi au sommet d’un Etat dont il s’est fait le restaurateur. L’année suivante, les citoyens grecs sont appelés aux urnes et choisissent le changement. « La Nouvelle Démocratie » est en effet mise en échec et le PASOK, dont le mot d’ordre est « *le vrai changement* », recueille 48% des voix soit l’équivalent de 172 sièges. Le bouleversement est radical puisque pour la première fois de l’histoire de la Grèce, la gauche prend le pouvoir. L’année 1981 concrétise ce contre quoi les colonels avaient lutté

¹⁰⁰⁰ Chemise ouverte, veste en cuir et pas de cravate !

en 1967 : la nomination d'Andréas Papandréou au poste de Premier ministre. Une cohabitation s'ouvre alors entre Karamanlis et Papandréou¹⁰⁰¹.

Année de l'alternance, l'année 1981 marque une autre étape cruciale de l'histoire de la Grèce. Le 1^{er} janvier 1981, le pays devient en effet le dixième membre de la Communauté Economique Européenne. Entamé en 1959, officialisé par les accords de coopération de juillet 1961, le processus d'intégration de la Grèce à l'Europe se concrétise donc au début de la décennie 1980 et met fin à l'impatience grecque, ou, à tout le moins, à celle de Constantin Karamanlis. Le pari hardi « d'europaniser » la Grèce est donc relevé. Les relations franco-grecques semblent donc promises à un avenir radieux, dans un cadre privilégié, très concurrentiel, vis-à-vis des Etats-Unis.

2/ La fin du troisième souffle.

Pourtant, l'année de l'intégration européenne est aussi celle d'une rupture du couple franco-grec. Cet effet paradoxal de balancier tient en réalité à deux facteurs.

Le premier repose sur la personnalité d'Andréas Papandréou. Ce dernier partage les priorités de Karamanlis qui consistent à amarrer solidement la Grèce à la démocratie et à affirmer l'indépendance du pays sur la scène internationale, mais son style diffère. Quand Karamanlis déclare que « *la Grèce appartient à l'Europe* », Papandréou rétorque que « *la Grèce appartient aux Grecs* » et que la Communauté Economique Européenne est l'agent infiltré du grand capital. Le journal *Elefthérotypia*, proche du PASOK, se fait l'écho de cet euroscepticisme. Dénonçant « *un durcissement de l'Etat français à l'égard des immigrants et des étudiants [...] et une séparation en citoyens de première et deuxième catégorie [...] en vue du passage à une nouvelle et plus grande CEE* », le journal accuse le gouvernement français de « trier » les Grecs en fonction d'informations émanant de la police et s'interroge

¹⁰⁰¹ Cette première cohabitation entre les deux hommes entre 1981 et 1985 est suivie par une seconde entre 1993 et 1995. Malgré des différends profonds, ils ont su globalement agir de conserve dans l'intérêt du pays.

sur l'avenir de la Grèce au sein de l'Europe : « *les pays d'Europe pourront-ils avoir une place égale à côté de l'Allemagne Occidentale, de la France ou de l'Angleterre au sein de la CEE ? [...] Finalement, le grand problème n'est pas de savoir où nous vivons simplement mieux et où nous aurons un morceau de pain supplémentaire. [...] La difficulté est aujourd'hui d'être le maître chez soi, heureux et la tête haute*¹⁰⁰² ». Ennemi de l'adhésion, c'est pourtant au PASOK qu'incombe la charge de la mettre en pratique. D'abord réticent, le gouvernement voit bien vite le parti qu'il peut tirer d'une Europe source miraculeuse de financement, en particulier pour son agriculture. Dans un pays où près de 30% des actifs relèvent, en 1981, du secteur primaire, la Politique agricole commune (PAC) est perçue comme une manne¹⁰⁰³. Le gouvernement semble croire – et de fait semble enclin à faire croire – que la cassette européenne est inépuisable et que l'adhésion ne suppose aucune contrainte économique nationale en retour. La décennie 1990 mettra fin aux illusions. Tenant ses promesses électorales de « *véritable changement* », le PASOK augmente, dès les premiers mois de sa prise de pouvoir, les bas salaires, les aides sociales, met en place un système d'assurance-maladie et de retraites jusque-là quasi inexistant tout en faisant fi des remontrances budgétaires européennes qui finiront pas le rattraper. Cet euroscepticisme du PASOK se double, en outre, d'implication sur le plan diplomatique. Anti-européen et antiaméricain convaincu, Papandréou cherche, durant son mandat, à élargir l'aire d'influence grecque et à développer des liens avec le bloc communiste, les pays arabes et les socialistes européens. Sans analyser en détails une politique qui aspire à faire de la Grèce un pont entre l'Europe et le Proche-Orient et qui se joue bien au-delà de l'année 1981, ce qui compte ici c'est que les ambitions grecques dépassent le cadre européen, voire le contournent, et ne sont donc pas très propices à la poursuite du rapprochement avec la France tel qu'il est mené depuis les années 1960.

¹⁰⁰² Archives du MAE Nantes, Lettre de Jacques de Folin, Ambassadeur de France en Grèce, au ministre des Affaires étrangères, Direction des services d'informations et de presse, DF/fs/n°343/IP, Athènes, 24 avril 1978.

¹⁰⁰³ La PAC contribue en moyenne, au début des années 1980, à 35% du revenu des agriculteurs grecs, voire parfois plus selon le produit considéré.

Le second facteur de rupture du couple franco-grec est à chercher du côté français. Là aussi, l'année 1981 est marquée par le changement et le parallèle avec la Grèce est saisissant. La victoire en mai 1981 de François Mitterrand aux élections présidentielles, puis celle des socialistes aux législatives de juin, portent au pouvoir pour la première fois sous la Vème République – comme en Grèce – les forces de Gauche¹⁰⁰⁴. Et comme en Grèce, les années qui suivent les élections sont marquées par une euphorie alimentée en particulier par les réformes socio-économiques. Tout porte alors à croire que les liens tissés entre les socialistes français et grecs pendant la dictature vont se renforcer avec leur arrivée aux responsabilités et vont créer un environnement optimal pour une collaboration entre les deux peuples. La perspective est d'autant plus plausible que les années 1970 ont inauguré un partenariat réel entre les deux pays fondé sur une réciprocité des échanges. Mais la réalité fait voler en éclats ce cadre théorique idyllique. L'arrivée quasi simultanée au pouvoir d'Andréas Papandréou et François Mitterrand ouvre une ère de rupture pour les relations entre les deux pays. Représentant deux socialismes distincts, les deux hommes possèdent deux personnalités incompatibles qui rendent impossible toute personnification du couple franco-grec. La Grèce appartient à n'en pas douter à l'univers mental du Président de la République française mais les enjeux géopolitiques ont changé et certains impératifs européens (en particulier la réunification allemande et le rapprochement franco-germanique) prévalent sur les relations entre Paris et Athènes. Au moment où tout semble réunir pour une « proximité » franco-grecque, marraine et filleule décident de prendre leurs distances.

¹⁰⁰⁴ Au Congrès de Nantes de 1977, le Parti Socialiste, qui sent l'alternance proche, se dote d'un hymne composé par Mikis Théodorakis. Le jugeant trop peu solennel, Mitterrand l'abandonne lors de la campagne présidentielle de 1981.

B. Une réorientation finalement fructueuse de la politique culturelle française ?

1/ Permanence des relations

En dépit d'un climat peu favorable à une intimité avec la Grèce, la politique culturelle française perdure dans la voie suivie depuis les années 1970 notamment en matière touristique. En 1981, la politique d'aménagement de l'espace national entamée par Constantin Karamanlis dans la décennie précédente (création d'une chaîne d'hôtels nationalisée¹⁰⁰⁵, modernisation et mise en valeur de la capitale Athènes) porte ses fruits. Quelques 5 millions de visiteurs arpentent désormais la Grèce chaque année et témoignent par là du développement du tourisme de masse. La France, pionnière en la matière avec le Club Méditerranée, ne contribue pas peu à ces flux.

De la même façon, la réciprocité des échanges franco-grecs mise en place au début des années 1970 dans le domaine du livre se poursuit. La politique de traduction des auteurs grecs reste en effet active et l'intérêt pour la Grèce moderne et contemporaine réel.

¹⁰⁰⁵ Dont les colonels se sont fait le relais avec la création de la chaîne d'hôtels Xenia.

TABLEAU 39 : AUTEURS GRECS TRADUITS EN FRANÇAIS ENTRE 1974 ET 1981

1006

Auteur	Titre	Traduction	Editeur	Année de parution
-	<i>Poètes contemporains</i>	I. Cornilaki	Bacon (Athènes)	1976
ALEXIOU Aris	<i>La Caisse</i>	C. Lust	Gallimard (Paris)	1978
AVEROFF-TOSSIZZA Evanghélos	<i>Véloce, pigeon-flèche</i>	A. Vélios	Stock (Paris)	1978
CAVAFY Constantin	<i>Jours de 1903</i>	-	Fata Morgana (Montpellier)	1976
	<i>Jours anciens (poèmes)</i>	B. Roy	Fata Morgana (Montpellier)	1978
	<i>Poèmes anciens et retrouvés</i>	G. Ortlieb, P. Leyris	Seghers (Paris)	1979
CHARIS Pétros	<i>Avant l'aube et autres récits</i>	O. Merlier	Les Belles Lettres (Paris)	1976
CONSTANTINIDOU Loula	<i>Temps des semailles</i>	G-H. Aufrère, E. Kerpi	Athènes	1977
ELYTIS Odysseas	<i>Six plus un remords pour le ciel</i>	F-B. Mâche	Fata Morgana (Montpellier)	1977
	<i>Les Clepsydres de l'inconnu</i>	J. Lacarrière	Fata Morgana (Montpellier)	1981
ENGONOPOULOS Nikos	<i>Bolivar</i>	F. Gonzalez-Battle	Maspéro (Paris)	1976
FAKINOS Aris	<i>Les Rats de Hambourg</i>	S. Le Bret et A. Fakinos	Seuil (Paris)	1976
	<i>L'homme qui donnait aux pigeons</i>	J. Doron	Seuil (Paris)	1980
FRANGIAS Andréas	<i>L'épidémie</i>	J. Lacarrière	Gallimard (Paris)	1979
KARAPANOU Margarita	<i>Cassandre et le loup</i>	M. Karapanou	Laffont (Paris)	1976
KARAVIDAS Y.	<i>Poésie</i>	I. Mastroianni	Le livre grec (Athènes)	1977
KAZANTZAKI Nikos	<i>Voyages : Russie</i>	L. Princet	Plon (Paris)	1977
	<i>Voyages : Espagne</i>	L. Princet	Plon (Paris)	1980

¹⁰⁰⁶ D'après *La Grèce en français, Guide des traductions de la littérature grecque traduits en français et des livres sur la Grèce du XV^{ème} à nos jours*, Collection de l'Institut Français d'Athènes, Athènes, 1993.

KINTZONIDIS Leftéris	<i>Sélection (choix de poèmes)</i>	G.C. Zografakis	Thessalonique	1977
KRAPSTIS Basile	<i>Je pense à l'univers pour un chemin (poèmes)</i>	G.-H. Aufrère	Athènes	1978
MELISSINOS Stavros	<i>Oh ! ce vilain Boccaccio ! (théâtre)</i>	M. Bonnet	Athènes	1976
NEGREPONTIS Yannis	<i>Rencontre</i>	Al. Papageorgiou	Athènes	1979
NICOLAÏDIS Aristote	<i>La Machination</i>	L. d'Alauzier, J. Raoul-Duval, R. Sainz	Pierre Belfond (Paris)	1979
	<i>La Disparition d'Athanase Télékidis</i>	P. Comberousse	Pierre Belfond (Paris)	1981
PETROPOULOS Elias	<i>Suicide (poème)</i>	J-F. Trocmé	Moments (Paris)	1976
PREVELAKIS Pandélis	<i>Crète infortunée : chronique du soulèvement crétois de 1866 à 1869.</i>	P. Coavoux	Les Belles Lettres (Paris)	1976
	<i>L'ange dans le puits : une semaine sainte.</i>	P. Coavoux	Les Belles Lettres	1978

RITSOS Yannis	<i>Avant l'homme, Dame des Vignes, Le Pont, Le Couloir et l'Escalier.</i>	G. Pierrat	Flammarion (Paris)	1975
	<i>Hélène, suivi de La Conciergerie.</i>	G. Pierrat	Gallimard (Paris)	1975
	<i>Papiers</i>	D. Grandmont	Les Editeurs Français Réunis (Paris)	1975
	<i>La Sonate au clair de lune suivi de Chronique, Limpidité hivernale, La Fête des fleurs, Forme d'absence, Témoignages (1956-1963)</i>	G. Pierrat	Seghers (Paris)	1976
	<i>Le Choral des pêcheurs d'éponges suivi de Agammemnon, Le Retour d'Iphigénie, En Sourdine.</i>	D. Grandmont	Gallimard (Paris)	1976
	<i>Les Vieilles femmes et la mer (poème)</i>	B. Roy	Fata Morgana (Montpellier)	1976
	<i>Monemvassia</i>	G. Pierrat	Maspéro (Paris)	1978
	<i>Le Dernier et le premier de Lidice</i>	G. Pierrat	Avant-quart (Tarbes)	1978
	<i>La Marmite charbonneuse</i>	A. Wornig	Copenhague	1978
	<i>Le Chef-d'œuvre sans queue ni tête</i>	D. Grandmont	Gallimard (Paris)	1979
<i>Chrysothémis-Phèdre suivi de le Sondeur et le Heurtoir</i>	G. Pierrat	Gallimard (Paris)	1979	
<i>Graganda suivi de Le Clocher et Vue aérienne (poèmes)</i>	Ch. Prokopaki, A. Vitez	Gallimard (Paris)	1981	
TSATSOS Jeanne	<i>Athénaïs, impératrice de Byzance</i>	M. Colombos	Les Belles Lettres (Paris)	1976
	<i>Georges Sféris, mon frère</i>	Ch. Pillard, M-H. Delaigue	Grasset (Paris)	1978
	<i>Le Cycle de l'horloge</i>	O. Merlier, N. Coutouzis	Saint-Germain-des-Prés (Paris)	1979
	<i>Chronos (poésies)</i>	N. Coutouzis	Fata Morgana (Montpellier)	1980
VARVITSIOTIS Takis	<i>La Voile et le sourire</i>	P. Albouy, G-H. Aufrère, B. Bouvier, H. Ehret, C. Janiaud-Lust	Saint-Germain-des-Prés (Paris)	1976

VASSILIKOS Vassilis	<i>Le Monarque</i>	G. Jeanperin	J-C. Lattès (Paris)	1975
	<i>La Belle du Bosphore</i>	G. Jeanperin	Gallimard (Paris)	1977
	<i>Un poète est mort</i>	G. Jeanperin	Julliard (Paris)	1978
	<i>Alfatride</i>	G. Jeanperin	Gallimard (Paris)	1978
	<i>L'Eau de Kos</i>	F. Huart	Gallimard (Paris)	1980
VITSAXIS Vassilis	<i>Mes sentiers</i>	V. Vitsaxis	Nouvelle Delhi	1979
VOUSIKAKIS Théodore	<i>Cris de silence</i> (poèmes)	C. Zografakis	Thessalonique	1976
VRETTAKOS Nikiphoros	<i>L'Enfant du Taygète</i> (poésies choisies)	Z. Samaras	Caractères (Thessalonique)	1977

TABLEAU 40 : LES LIVRES SUR LA GRECE (OUVRAGES GENERAUX)

Auteur	Titre	Thème	Editeur	Année de parution
ALEXAKIS Vassilis	<i>Les Grecs d'aujourd'hui</i>	Essai	Balland (Paris)	1979
ALIVIZATOS Nicos	<i>Les institutions politiques de la Grèce à travers les crises. 1922-1974.</i>	Politique	Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence (Paris)	1979
BIES Jean	<i>Athos : voyage à la Sainte Montagne</i>	Voyage	Dervy livres	1980
BURGEL Guy	<i>Athènes : étude de la croissance d'une capitale méditerranéenne</i>	Géographie	H. Champion (Paris)	1975
DIMAKIS Jean	<i>La presse française à la chute de Missolonghi et à la bataille navale de Navarin</i>	Histoire	Institut d'Etudes Balkaniques (Athènes)	1976
EMBIRICOS Alexandre	<i>Vie et institutions du peuple grec sous la domination ottomane</i>	Histoire	La Pensée Universelle (Paris)	1975

FAKINOS Aris	<i>Athènes</i>	Essai	Seuil (Paris)	1979
GOUTOS Michel	<i>Grèce</i>	-	Dessain et Tolra (Paris)	1981
ILIOPOULOS P.J.	<i>La Grèce actuelle, dixième membre de la Communauté européenne</i>	Droit/Economie	Dalloz (Paris)	1981
LELOUP Jean-Yves	<i>Paroles du Mont Athos</i>	-	Cerf (Paris)	1980
MILLIEX Roger	<i>Hommage à la Grèce (1940-1944)</i>	Politique/ Lettres	IFA (Athènes)	1979
MOUSOPOULOS N.K.	<i>Thessaloniki 1900-1917</i>	-	-	1981
PETROPOULOS Elias	<i>Le Kiosque grec, la Voiture grecque, Cages d'oiseaux en Grèce</i>	-	Moments (Paris)	1976
SAULNIER F.	<i>Anoya, un village de montagne crétois</i>	-	P-H. Stahl (Etudes et documents balkaniques)	1980
TSATSOS Constantin	<i>La Grèce et l'Europe</i>	-	Centre de recherches européennes (Lausanne)	1977
VACALOPOULOS Apostolos	<i>Histoire de la Grèce moderne</i>	Histoire	Horvath (Paris)	1975
VERGOPOULOS Kostas	<i>La question agraire en Grèce</i>	Economie	Maspéro (Paris)	1977
ZOLOTAS Xénophon	<i>L'apport de la Grèce à la communauté européenne</i>	-	Banque de Grèce (Athènes)	1978

On notera ici que l'entrée de la Grèce dans la Communauté Economique Européenne suscite de nombreuses parutions sur l'économie et les institutions grecques. De même, il est intéressant de noter que la période 1974-1981 semble concrétiser les vœux d'Edouard Braine dans la mesure où fleurissent des éditions sur le droit grec et sur l'histoire de la Grèce moderne.

TABLEAU 41 : LES LIVRES SUR LA GRECE (OUVRAGES SPECIALISES)

(art, lettres, linguistique)

Auteur	Titre	Thème	Editeur	Année de parution
Collectif	<i>Regards sur Iannis Xenakis</i>	Biographie	Stock (Paris)	1981
BAUD-BOVY Samuel	<i>Chansons populaires de la Crète occidentale</i>	-	Genève	1976
BLOT Jean	<i>Sporade</i>	-	Arthaud (Paris)	1979
	<i>Gris du ciel</i>	-	Gallimard (Paris)	1981
BOUVIER Bertrand	<i>Le Mirologue de la Vierge. Chansons et poèmes grecs sur la passion du Christ</i>	-	Bibliotheca Hevetica Romana	1976
CAMARIANO Nestor	<i>Athanasios Christopoulos</i>	Biographie	Institut d'Etudes Balkaniques (Thessalonique)	1981
CHATZIDAKIS Manolis	<i>Etudes sur la peinture postbyzantine</i>	Art	-	1975
CONTOSSOPOULOS Nicolas	<i>L'influence du français sur le grec : emprunts lexicaux et calques phraséologiques</i>	Linguistique	Athènes	1978
COUTELLE Louis	<i>Formation poétique de Solomos (1815-1833)</i>	-	Hermès (Athènes)	1977
DEON Michel	<i>La Grèce que j'aime</i>	-	Sun (Paris)	1978
DOYON Jacques	<i>L'île Lazaret</i>	-	Encre (Paris)	1980
DURELL Lawrence	<i>Les îles grecques</i>	-	Albin Michel (Paris)	1979
	<i>L'Esprit des lieux : lettres et essais de voyage</i>	-	Gallimard (Paris)	1976
FASQUELLE Solange	<i>Le Jour se lève à Rhodes</i>	-	Albin Michel (Paris)	1979

GAUTHIER-SYNODINOS Françoise	<i>L'Univers des images dans l'œuvre poétique de Karyotakis</i>	Lettres	Kedros (Athènes)	1979
GRANDESANCON Odile	<i>Le Sens poétique de l'opposition chez Y. Ritsos dans « Pierres », « Répétitions », « Barreaux »</i>	Lettres	L'Harmattan (Paris)	1977
JOUANNY Robert	<i>Jean Moréas, écrivain grec. La jeunesse de Ioannis Papadiamantopoulos en Grèce, 1856-1878</i>	Lettres	Minard (Paris/Athènes)	1975
LACARRIERE Jacques	<i>L'Eté grec : une Grèce quotidienne de 4 000 ans</i> <i>L'Aurige</i>	- -	Plon (Paris) Fata Morgana (Montpellier)	1976 1977
MATOSSIAN Nouritza	<i>Iannis Xenakis</i>	-	Fayard-Sacem (Paris)	1981
MOREAS Jean	<i>Le Voyage de Grèce</i>	-	Aujourd'hui (Paris)	1977
PIERRAT Gérard	<i>Théodorakis, le roman d'une musique populaire</i>	-	Albin Michel (Rock et Folk), (Paris)	1978
QUATREPOINT Robert	<i>Les Yeux d'Orphée</i> <i>Terres d'Egée</i>	- -	Denoël (Paris) Denoël (Paris)	1978 1981
QUEUX DE SAINT- HILAIRE	<i>Notice sur la comédie intitulée « Korakistika » de Rizos Neroulos</i>	-	Athènes	1975
RICHER Renée	<i>L'itinéraire de Georges Théotokas</i>	-	Les Belles Lettres (Paris)	1979
RISVA Marina	<i>La pensée politique de Constantin Cavafy</i>	-	Les Belles Lettres, (Collection néo- hellénique), (Paris)	1981
RIVOYRE Christine (de)	<i>Le Voyage à l'envers</i>	-	Grasset (Paris)	1977
SAUNIER Guy	<i>« Adikia », le mal et l'injustice dans la chanson populaire grecque moderne</i>	-	Les Belles Lettres, (Collection néo- hellénique), (Paris)	1979
VAN DE MALLE Régis	<i>Magie lumineuse : du théâtre d'ombres à la lanterne lumineuse</i>	-	Balland (Paris)	1979
XENAKIS Françoise	<i>Elle lui dirait dans l'île</i>	-	Robert Laffont (Paris)	1978

TABLEAU 42 : LES LIVRES SUR LA GRECE (OUVRAGES SPECIALISES)

(conversation, cuisine, dictionnaires, expositions, grammaires, guides, musées)

Auteur	Titre	Thème	Editeur	Année de parution
Anonyme	<i>Grèce</i>	Guide	Guide du livre de poche (Paris)	1975
Anonyme	<i>La Grèce, les îles des moines hospitaliers</i>	Guide	Larousse (Paris)	1979
Anonyme	<i>La Grèce</i>	Guide	Hachette (Paris)	1979
Anonyme	<i>Grèce</i>	Guide	Marcus (Paris)	1979
Anonyme	<i>La Grèce</i>	Guide (en images)	Nathan (Paris)	1979
Collectif	<i>Bulletin analytique de Bibliographie Hellénique pour les années 1945-1962, 1967-1978 (tomes VI-XXIV, XXVIII-XXX)</i>	-	Institut Français d'Athènes	1978
Collectif	<i>La Grèce au présent</i>	Catalogue d'exposition	Centre Georges Pompidou	1981
ALEXAKIS Aris	<i>Guide de conversation français-grec moderne</i>	-	Garnier (Paris)	1980
ANDERES Bernhard	<i>Grèce</i>	-	Société française du livre (Paris)	1976
BAUMANN Victoria	<i>Athènes</i>	-	Atlantis (Athènes)	1977
BECHADE Marie	<i>Le Grec moderne (2 vol.)</i>	-	Publications orientalistes de France (Paris)	1980
BOULANGER Robert	<i>Grèce</i>	Guide	Hachette (Guides Bleus), (Paris)	1977
BRACQUEMONT Aude	<i>En Crète et à Rhodes</i>	Guide	Hachette (Guides Bleus), (Paris)	1981
DEBIDOUR Michel	<i>La Grèce</i>	-	Ouest-France (Rennes)	1981
DOUCET Louis	<i>La Grèce d'aujourd'hui</i>	Guide	Jeune Afrique (Paris)	1979
FRANCKE Klaus	<i>Les îles grecques de la mer Egée</i>	-	Atlantis (Athènes)	1977
GRASSI Emmanuelle	<i>Mont Athos, presque île sacrée</i>	-	Nathan (Paris)	1981
GRIOSEL Yves	<i>Périples aux îles grecques : les Cyclades</i>	-	Presses de la Cité (Paris)	1979

HUART F.	Grèce	Guide	Centre Delta	1980
LAJTA Hans	<i>La Grèce</i>	-	Vilo (Paris)	1980
LANNOIS Philippe	<i>A Athènes</i>	Guide	Hachette (Guides Bleus), (Paris)	1981
LEVEQUE Pierre	<i>La Grèce</i>	-	Presses Universitaires de France (Paris)	1979
MISSIR Emile, ALEXAKIS Aris	<i>Manuel de conversation français-grec moderne</i>	-	Klincksieck (Paris)	1976
MYLONAS Georges	<i>Mycènes</i>	-	Ekdotiki (Athènes)	1981
SFIKAS Georges	<i>Fleurs sauvages de la Grèce</i>	-	Efstathiadis (Athènes)	1981
SIVIGNON Michel	<i>Thessalie : analyse géographique d'une province grecque</i>	-	IER (Lyon)	1975
	<i>La Grèce sans monuments</i>	Guide	Hachette (Guides Bleus), (Paris)	1978
STANITSAS S.	<i>J'apprends le grec moderne</i>	-	Cambanas (Athènes)	1978
STIERLIN Henri	<i>Le monde de la Grèce</i>	-	Princesse	1981
STUART	<i>La Crète</i>	Guide	Efstathiadis (Athènes)	1981
TATAKI A.	<i>Corfou : histoire, monuments, musées</i>	Guide	Ekdotiki (Athènes)	1979
TRIANDAFYLLIDIS Manolis	<i>Petite grammaire du grec moderne</i>	-	Institut d'Etudes néo-helléniques (traduction F. Duisit et O. Merlier)	1975
YALOURIS Nicos	<i>Olympie et la Grande Grèce</i>	-	Naples	1981
ZORA Popi	<i>Exposition d'art populaire</i>	Catalogue d'exposition	Musée d'art populaire grec/Ministère de la Culture	1977

La profusion des guides de voyage illustre le développement du tourisme de masse vers la Grèce. De même, les précis et autres grammaires de grec moderne témoignent d'un certain intérêt pour la Grèce contemporaine. Trente ans après les efforts d'Octave Merlier pour faire connaître la Grèce aux Français, les traductions littéraires du grec vers le français se multiplient et l'enseignement du grec en France sort des amphithéâtres des universités. Les touristes français épris de Grèce et désireux d'apprendre la langue peuvent user des

services des écoles privées et profiter des manifestations (expositions, semaine du film grec) organisées par le ministère grec de la Culture notamment à la Maison de la Grèce à Paris.

2/ La fin des illusions

La permanence des relations dans les secteurs du tourisme et de l'édition est donc indéniable. Cependant la situation de la présence culturelle française dans les autres domaines est toute autre. Un événement touchant la vénérable Ecole française d'Athènes trahit un climat orageux entre les deux nations et a valeur de symbole. Au début de l'année 1981, Madame Saunier-Seïté, alors ministre des Universités, annonce sa volonté de bouleverser de manière radicale les objectifs des Ecoles archéologiques françaises à l'étranger. Mettant en cause le nombre infime de pensionnaires accueilli par les Ecoles (à Athènes deux par an, restant chacun quatre années, soit huit au total) « *dans des locaux spacieux, avec des bibliothèques d'une richesse incomparable et des crédits de fonctionnement énormes par rapport au nombre des usagers*¹⁰⁰⁷ », ses déclarations suscitent nombre de protestations tant de la part des archéologues français que de leurs homologues grecs, usagers assidus desdites écoles. S'adressant au gouvernement français, ils écrivent : « *Nous vous prions de ne pas interpréter cette démarche comme une ingérence dans les affaires intérieures de votre pays, mais comme l'expression sincère de notre attachement au rayonnement culturel de la France* ». Puis se montrent plus vindicatifs : « *Nous craignons [...] une réaction de rejet de la part des pays d'accueil, dont le consentement est nécessaire pour toute transformation fondamentale du statut et du fonctionnement des institutions étrangères se trouvant sur leur sol [...] Une conséquence probable risque d'être le rappel des autorisations de procéder à des fouilles*¹⁰⁰⁸ ». Sans conséquence notable, cette « crise », qui affecte un agent ancien de la présence française en Grèce, est révélatrice, par son existence même, de l'incapacité de la France à restaurer son influence traditionnelle et d'un certain désamour dans les relations bilatérales.

¹⁰⁰⁷ *Le Monde*, 8 janvier 1981.

¹⁰⁰⁸ Cité dans PETRAKOS (B.), « L'Ecole française d'Athènes vue par les Grecs », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Année 1996, Volume 120, Numéro 1, p.508.

Cet affaiblissement du rayonnement culturel français est sans doute plus patent encore dans le domaine de la langue. Déjà fortement affecté par la concurrence anglo-saxonne, le français perd un peu plus d'influence en ce début de décennie. La place du français, et plus globalement de la culture française en Grèce, s'amointrit. Plus qu'un besoin scolaire, l'anglais devient une nécessité du quotidien. Indispensable à une éducation soignée, le français reléguait, jusque dans les années 1950, l'anglais au rang peu prestigieux d'outil de travail. Ce statut moins honorifique mais plus pragmatique avait permis pourtant à ce dernier de mieux s'adapter aux bouleversements géopolitiques alors à l'œuvre en Europe. Son apprentissage avait ainsi considérablement progressé des années 1950 aux années 1980 au point de disqualifier le français devenu le luxe exclusif des lettrés. Opérationnel pendant près d'un siècle et perçu comme « normal » et traditionnel par la population locale, le modèle français d'influence culturelle entame donc dans les années 1980 son chant du cygne. Les liens personnels établis entre les ministres de la Culture grec et français, Mélina Mercouri et Jack Lang, contribuent indéniablement au développement d'une solidarité culturelle méditerranéenne dans les années 1980. De même, une initiative conjointe permettra, en 1985, à Athènes, de devenir la première capitale européenne de la culture. Mais ces expressions fortes des relations bilatérales sont bien trop peu nombreuses pour faire oublier que les particularités politiques¹⁰⁰⁹ et sociales¹⁰¹⁰ de la Grèce d'après-guerre ont constitué le terreau optimal pour l'arrivée massive de produits culturels venus d'outre-Atlantique. Dicté par Paris et financé par des fonds étatiques limités, le modèle français ne peut souffrir la concurrence avec un modèle qui s'adresse d'abord au quotidien des gens et distille, grâce à des moyens jamais utilisés par aucun impérialisme, la culture américaine de masse. Décidés à se substituer à la mainmise française dans toutes les activités culturelles classiques, les Etats-Unis démocratisent leur présence en Grèce et peu à peu s'attirent les élites grecques : « *le rôle de l'intelligentsia en Grèce contemporaine est un sujet mal étudié. On sait que le système éducatif grec, fondé sur le système français, est assez tordu et il produit une grande partie de ces intellectuels tordus orientés traditionnellement, en Asie*

¹⁰⁰⁹ Anticommunisme fort, épisode de la guerre civile, subordination de plus en plus forte vis-à-vis des Etats-Unis.

¹⁰¹⁰ Société clivée, pauvreté de la population, millions d'émigrés aux Etats-Unis.

comme en Russie, vers des solutions extrémistes¹⁰¹¹ ». Acculée par la machinerie américaine, la politique culturelle française tente donc, encore au début des années 1980, de survivre. Mais, en dépit de conditions politiques idéales pour une collaboration équilibrée avec la Grèce¹⁰¹², tout semble indiquer en 1981 qu'elle doit s'incliner, faute de pouvoir réformer efficacement son modèle.

¹⁰¹¹ Propos de l'ambassade américaine en 1958, FLEISCHER (H.) (dir.), *Η Ελλάδα '36-'49. Από τη Δικτατορία στον Εμφύλιο* (La Grèce entre 1936 et 1949. De la dictature à la guerre civile), *op.cit.*, p.111.

¹⁰¹² Pour rappel : entrée dans la CEE en 1981, normalisation de la vie politique grecque, gouvernements socialistes en Grèce comme en France, premiers pas d'une véritable présence culturelle de la Grèce contemporaine en France après 1974.

Conclusion de la troisième partie

Le contexte au sortir de la guerre civile grecque n'est pas favorable à la France. Les lois Papandréou qui mettent fin à l'exclusivité de la langue française dans le système éducatif grec et plus généralement la reprise en main opérée par le gouvernement en matière d'enseignement ouvrent une décennie marquée – si l'on excepte l'expansion de l'IFA – par un recul global de la présence française. Les dissensions entre Octave Merlier et les autorités françaises, les coups portés aux nouveaux outils de rayonnement de la France (radio, cinéma) sont autant d'éléments qui empêchent la diplomatie française de saisir l'opportunité qui lui est donnée, par la situation géopolitique, de redorer son blason. La France se trouve alors face à un enjeu majeur : vulgariser sa culture classique aux masses et donc renoncer au seul rayonnement élitiste.

Les années 1958-1963 constituent un moment privilégié des relations franco-grecques. L'estime réciproque que se portent alors le Premier ministre Karamanlis et le Président de Gaulle, la convergence de leurs intérêts, conduisent à une personnification et à une intensification des échanges bilatéraux dont le symbole est à chercher dans les voyages grecs d'André Malraux (mai 1959) et du général lui-même (mai 1963). Soutien de la Grèce dans sa quête d'adhésion au marché commun européen, la France entreprend de réorganiser sa présence culturelle à l'étranger comme en témoigne la création en 1959 d'un ministère des Affaires culturelles. Inspirée par le modèle anglo-saxon, la diplomatie française opère un tournant en assignant à la politique culturelle un impératif technique et scientifique. Pour la première fois, la France se détache d'une présence à l'étranger fondée exclusivement sur l'enseignement et définit une politique directement impulsée par des intérêts économiques. Ce revirement s'accompagne d'une reprise en main du Quai d'Orsay et d'une relégation à un rang secondaire des secteurs traditionnels de la présence française. La collaboration entre de Gaulle et Karamanlis ouvre donc un temps nouveau en posant les bases d'un avenir stable entre les deux nations en même temps qu'elle clôt une époque, incarnée par Octave Merlier, rappelé en France en 1961.

L'instauration de la dictature des colonels (1967-1974) met fin au « flirt » franco-grec. Oscillant entre bienveillance pragmatique à l'égard du nouveau régime et sauvegarde

de son statut de phare culturel, la France ne parvient pas à empêcher la détérioration de son image. En promouvant une vision plus technocratique de sa diplomatie culturelle, directement liée à l'évolution des échanges économiques, la France brise ce qu'elle a mis des décennies à construire. Le bilan de la relégation de la langue française au second plan des préoccupations entraîne une diminution catastrophique de l'audience de la France auprès des jeunes Grecs. Plus globalement, la présence française recule, faute d'action globale, et même l'IFA, citadelle imprenable de la culture française depuis les années 1920, peine à rivaliser avec la concurrence anglo-saxonne tant son cantonnement à un rôle de simple diffuseur de la langue l'a vidé de son âme. Alors que la désaffection pour la France est manifeste et que la diplomatie française prend conscience de l'urgence de restaurer la place du français dans son action, la multiplication des parutions françaises sur la Grèce et le développement d'un tourisme de masse ouvre le temps, en France, d'une « grécomanie ».

Entre 1974 et 1981, les relations franco-grecques connaissent un troisième souffle. Le retour de Karamanlis au pouvoir et l'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République française réactivent un lien privilégié entre les deux nations. La prise de conscience d'une Grèce vivante, timidement amorcée dans les années 1950, se solde par le développement d'un partenariat réel, fondé sur une réciprocité jusque-là balbutiante. Les efforts entamés pour sauver le français semblent alors porter leurs fruits tandis que l'on continue à favoriser des coopérations plus économiques et techniques. Pourtant ce qui ressemblait à une renaissance se meut bientôt en chant du cygne : les problèmes financiers, les difficultés de fonctionnement et l'absence de vision politique globale s'avèrent insurmontables.

L'arrivée de la gauche au pouvoir dans les deux pays et l'entrée de la Grèce dans la Communauté Economique Européenne auraient pu faire de l'année 1981 la première étape d'un renouveau des relations franco-grecques. Pourtant, l'incompatibilité entre Andréas Papandréou et François Mitterrand, en ménageant toutefois une permanence des échanges bilatéraux, met fin aux illusions. La perte d'influence de la culture française en Grèce est désormais scellée. Le pragmatisme anglo-saxon triomphe de l'humanisme romantique français suranné.

CONCLUSION

« Il est sans doute plus difficile d'aimer une nation vivante, et bien vivante, et d'essayer de comprendre dans le tumulte de la vie, son essence éternelle [...] Pourtant, lorsque par la grâce d'une vocation, on s'est épris de la Grèce actuelle, il semble que le coeur, devenant exclusif, se ferme à toutes autres amours [...] C'est porté par de telles pensées que je débarquai en Grèce il y a 25 ans. Je m'assignai comme but de servir, du meilleur de moi-même, nos deux pays. Bientôt je devais voir grand. Je n'avais pas le droit, me mettant au service de la France et de la Grèce, d'être modeste ».

Octave Merlier¹⁰¹³

« Et d'être allé délibérement vers la vie et non vers la légende m'a valu de n'être pas déçu mais enchanté ».

Pierre Reverdy¹⁰¹⁴

« La Grèce n'est pas qu'un conservatoire de ruines antiques, si belles soient-elles, et ne se limite pas à son passé prestigieux. Elle a beaucoup à proposer à qui sait sortir des sentiers battus ».

Guide du Routard, 2012¹⁰¹⁵

Au moment de mettre un terme à cette réflexion, il nous faut replacer l'ensemble de notre démonstration dans le cadre de la problématique initiale : quelles sont les ambitions,

¹⁰¹³ MERLIER (O.), *Lettres de Grèce*, Florilège publié par l'IFA, Promotion Octave Merlier, Athènes, 1996.

¹⁰¹⁴ REVERDY (P.), « A présent la Grèce », *Le Voyage en Grèce*, n°6, 1937, pp.3-7.

¹⁰¹⁵ *Le Guide du Routard, Iles grecques et Athènes*, édition 2012, Hachette, Paris, Introduction.

les modalités et les résultats de la politique culturelle française de 1930 à 1981 en Grèce et en quoi illustrent-ils à l'échelle « locale » un phénomène plus global de « décadence » de la politique étrangère française ?

Notre ambition, en entamant cette analyse, était de comprendre comment la France, implantée en territoire hellène dès le XVII^e siècle et qui, de surcroît entretient une relation exclusive « d'intimité » avec la Grèce, s'engage progressivement¹⁰¹⁶, à partir des années 1930, sur la voie du déclin. Dès les origines, Paris fonde sa diplomatie et la défense de ses intérêts extérieurs sur l'idée de pénétration culturelle. La Grèce offre, au XIX^e siècle, un terrain particulièrement favorable. La création de l'Ecole française d'Athènes et plus largement la mise en place d'un réseau d'enseignement du français, articulé autour des écoles catholiques, de la Mission laïque et de l'Alliance française sont autant d'atouts qui donnent à la France une place de choix en Grèce au début des années 1920. Solidement ancrée, la présence culturelle française ne souffre, jusqu'au début de la décennie 1930, d'aucune concurrence, et ce d'autant moins qu'elle veille à renforcer ses positions par le biais de la création de ligues d'amitiés franco-grecques et par la fondation de l'Institut français d'Athènes. La « Grande Politique » est alors parée de toutes les vertus et peu nombreux sont ceux qui, conscients des changements géopolitiques à l'œuvre en Europe, se hasardent à suggérer que l'âge d'or n'aura qu'un temps et qu'il est nécessaire de mettre en place une véritable politique culturelle en Grèce.

Les coups de butoir ne sont pas longs à survenir et, dès le début des années 1930, les positions françaises en Grèce sont fragilisées. Les réformes de l'Education nationale décidées par le gouvernement grec et la montée en puissance de concurrences culturelles – italienne et allemande d'abord, puis anglo-saxonne – font vaciller les certitudes françaises et obligent à repenser une implantation culturelle que l'on croyait définitive. La politique d'expansion menée par Octave Merlier à partir de 1925 à l'IFA est révélatrice du glissement conceptuel à l'œuvre, de même que la création du Service des œuvres françaises à l'étranger. Découvrant brutalement que l'idée d'une présence acquise est illusoire, la France se voit dans l'obligation de définir une véritable politique culturelle, c'est-à-dire d'utiliser

¹⁰¹⁶ Mais sans nul doute de manière inexorable...

ses institutions diplomatiques dans le cadre d'un plan d'action et d'un budget spécifiques destinés à promouvoir sa langue et sa culture comme un aspect majeur de sa politique générale en Grèce. Marquée par un renforcement des rivalités, par l'imminence d'une guerre et par la mise en place d'un régime dictatorial en Grèce, la deuxième moitié des années 1930 est cependant caractérisée par l'échec du programme d'action français. Dans un tel contexte, la mise en place d'une politique culturelle classique ne suffit plus et il faut rompre plus nettement avec la tradition française d'implantation exclusive par l'enseignement pour faire face aux concurrences qui imposent des modèles nouveaux. C'est au Front Populaire nouvellement investi qu'il incombe de négocier le tournant dans les pratiques françaises. Plus seulement fin en soi, la culture devient, partie intégrante de l'économie, seul outil d'implantation durable en territoire étranger. La France connaît sa première expérience de politique d'économie culturelle et un plan d'action offensif usant d'outils modernes de diffusion (radio, cinéma, tourisme) lui redonne un souffle qu'elle semblait avoir perdu. Le contexte intérieur grec joue alors en faveur de la France. Dans un pays soumis à la dictature (de Métaxas), beaucoup se tournent vers celle qui, seule, est en mesure d'incarner un refuge spirituel contre la fascisme : le lien d'intimité entre les deux pays en sort renforcé. La francophonie, jusque-là « chasse gardée » des élites, devient l'apanage des partisans de la démocratie et de la liberté d'expression. Véritable centre culturel à la tête d'un réseau d'annexes, l'Institut français d'Athènes incarne à lui seul, par la multiplication de ses activités et par l'accueil enthousiaste que lui réserve le public grec, ce moment d'expansion de la présence française.

Toutefois, le déclenchement de la guerre met brutalement fin au rêve de reconquête et ce rendez-vous manqué avec la modernité affecte pour longtemps la capacité de la France à se relancer dans la course au rayonnement en Grèce, et plus largement dans le monde. L'expérience commune de l'adversité et de l'occupation, si elle coupe court aux tentatives de modernisation de la présence française, redéfinit les relations entre les deux peuples.

L'armistice de juin 1940 affecte le prestige français. Face à la nouvelle du renoncement du phare de la démocratie, c'est d'abord la douleur qui envahit l'esprit des Grecs. Pourtant, s'il s'évertue à rompre, par idéologie, avec la politique culturelle mise en place par le Front Populaire, le gouvernement de Vichy prend toute la mesure de l'impératif de sauvegarde du réseau culturel français. Cette dualité, qui se manifeste sur le terrain par

une opposition entre acteurs culturels vichystes et gaullistes, brouille la présence française en Grèce et perturbe son bon fonctionnement, déjà passablement ralenti par l'occupation du territoire grec par les puissances de l'Axe à partir d'avril 1941. Alors que l'Etat est défaillant, ce sont bien aux initiatives individuelles – et en particulier à celles des dirigeants de l'IFA, Octave Merlier et Roger Milliex – que l'on doit la préservation des positions françaises et le renforcement des liens filiaux entre les deux peuples meurtris. Au contraire de ses rivales qui ferment tour à tour pour cause de guerre, les institutions culturelles françaises restent ouvertes et assurent le rôle de refuges moraux et spirituels pour les Grecs. L'aura de la culture française – et plus largement de la France – est alors à son apogée (1940-1944).

L'après-guerre s'ouvre donc sous des auspices radieux et la reprise d'activité des piliers de la présence culturelle française est rapide et couronnée de succès. Toutefois, alors que l'avantage comparatif est réel et considérable, la France se retrouve à nouveau face à ses vieux démons. De la même façon qu'elle n'anticipe pas les mutations à l'œuvre dans les années 1930, elle ne perçoit pas assez rapidement que le nouveau contexte de guerre froide a fait d'elle une puissance moyenne face à de nouvelles concurrences anglo-saxonnes, qui appuient leur développement sur la diffusion de la langue anglaise et proposent un nouveau modèle culturel (*American Way of Life*). En n'adoptant pas une position claire lors de la guerre civile grecque (1946-1949), la France contribue à s'affaiblir un peu plus et retarde la reprise de la modernisation de sa politique culturelle entamée dans les années 1930. Si quelques signes de renouveau sont perceptibles (création de la Direction générale des relations culturelles en 1945, des postes d'attachés culturels en 1949), ils ne suffisent pas à masquer l'incapacité du gouvernement français à inspirer et coordonner une action globale innovante. Dans la seconde moitié des années 1940, l'affaiblissement de l'influence culturelle française s'incarne dans les heurts de plus en plus marqués entre les acteurs de terrain, qui œuvrent au rapprochement franco-grec, et le Quai d'Orsay, qui se montre plus attentiste. Pire encore, les relations entre les deux peuples semblent désormais fondées sur un malentendu. Alors qu'elle continue à le croire, la France n'est plus le référent culturel évident des élites grecques de plus en plus sensibles aux chants des sirènes anglo-saxonnes, pas plus qu'elle ne l'est pour les classes populaires qui ont déjà massivement succombé aux mêmes sirènes. L'anglais devient progressivement la langue la plus utilisée et la France ne

peut plus appuyer son influence que sur une minorité d'opposants à l'américanisation, composée surtout de socialistes et de libéraux. De plus, alors qu'on aurait pu penser que l'expérience des « années noires » aurait permis à chacun des deux peuples de mieux connaître l'autre, on s'aperçoit qu'à la fin des années 1940, la France continue à percevoir, dans une vision romantique, la Grèce moderne comme la continuité de la Grèce antique. En d'autres termes, tout semble concourir à la fin des années 1940 à une éclipse de la France en Grèce.

La fin de la guerre civile grecque ne sonne pas le retour en force de la présence française, bien au contraire. Si l'on excepte l'IFA qui connaît une expansion, elle annonce une décennie d'affaiblissement pour la France, mise à mal en particulier par les lois Papandréou qui mettent fin à l'exclusivité du français dans le système éducatif grec. Les tensions entre les acteurs de la présence française – sur le terrain et au Quai d'Orsay – et l'efficacité des stratégies des puissances concurrentes (en matière radiophonique et cinématographique notamment) empêchent la France de reconquérir sa place en Grèce. Consciente que la vulgarisation de sa culture aux masses, et donc le renoncement au seul rayonnement élitiste, est la seule issue, elle se trouve à nouveau dans l'urgence d'une redéfinition de sa présence en territoire grec.

La France connaît alors, entre 1958 et 1963, un second souffle ou, pour mieux dire, un moment de grâce lié à la présence conjointe au pouvoir du Premier ministre Karamanlis et du président de la République de Gaulle. Leur estime réciproque et la convergence de leurs intérêts renforcent en effet les liens unissant les deux pays et contribuent à une intensification des échanges bilatéraux dont les voyages de Malraux (mai 1959) et du général lui-même (mai 1963) sont deux illustrations majeures. Ce moment de personnification des relations franco-grecques permet à la France de réorganiser sa présence culturelle et d'engager un programme d'actions sur la durée. S'inspirant du modèle rival anglo-saxon, elle s'affranchit pour la première fois de l'idée d'une présence à l'étranger fondée exclusivement sur l'enseignement et tente une nouvelle expérience de politique d'économie culturelle, directement impulsée par des intérêts économiques. Reprenant et dépassant les principes énoncés par le Front Populaire, la France crée, en 1959, un ministère des Affaires culturelles et assigne à sa nouvelle politique culturelle un impératif technique et scientifique. Ce tournant se manifeste aussi par la reprise en main de la direction de

l'activité française par le Quai d'Orsay et par la relégation, à un rang secondaire, des secteurs traditionnels de l'implantation. Un temps nouveau s'ouvre donc pour les relations franco-grecques et s'incarne dans la collaboration entre de Gaulle et Karamanlis. Parallèlement, une page se tourne avec le rappel en France, en 1961, d'Octave Merlier, personnification d'une époque révolue.

Ce temps du « flirt » franco-grec prend cependant fin au moment de l'instauration de la dictature des colonels (1967-1974). La France se trouve alors dans une position délicate et ne parvient pas à « capitaliser » sur le statut particulier acquis dans la période précédente. En se montrant incapable de choisir entre une bienveillance pragmatique à l'égard du nouveau régime, censée préserver les intérêts français, et une posture d'opposition, gage de sauvegarde de son image de bastion de la démocratie, elle s'aliène – comme en juin 1940 – la population francophile. En affichant une vision plus technocratique de sa politique culturelle, la France brise l'image humaniste et désintéressée qu'elle a mis des décennies à construire et qui a fait sa force. Les initiatives privées – émanant de particuliers ou de professionnels du spectacle et de la culture – prennent le pas sur celles des gouvernements et modifient l'image des échanges culturels. La relégation de la langue française au second plan des préoccupations, sans conséquence réelle dans les premiers temps, s'avère catastrophique dès la fin des années 1960. L'audience de la culture française, seule alternative pour certains à la culture américaine, s'amenuise et l'IFA, pourtant forteresse imprenable ayant su résister aux vicissitudes depuis les années 1930, peine alors à rivaliser avec les institutions concurrentes. Paradoxe de l'époque : alors que la désaffection grecque pour elle est manifeste, la France semble être en proie à une « grécomanie » comme en témoignent les parutions françaises sur la Grèce et l'essor du tourisme de masse vers les horizons helléniques.

En dépit d'un affaiblissement important, la France connaît pourtant un troisième souffle entre 1974 et 1981. A nouveau, la réactivation des échanges entre la France et la Grèce est permise par les liens privilégiés établis entre les dirigeants nationaux, Karamanlis et Giscard d'Estaing. Le soutien français à l'ambition grecque d'adhérer au marché commun européen, déjà manifeste entre 1958 et 1963, ainsi que la redéfinition des relations entre les deux nations resserrent les liens. Amorcée dans les années 1950, la prise de conscience d'une Grèce vivante permet le développement d'un partenariat nouveau, fondé sur la

réciprocité entre les deux Etats. Tout en poursuivant les coopérations techniques et économiques, des efforts fructueux de sauvetage du français sont mis en œuvre. Pourtant, le renouveau tant espéré n'a pas lieu et ce troisième souffle a tout du chant du cygne. L'absence d'une vision politique globale, les problèmes financiers et les dysfonctionnements, un temps oubliés, s'avèrent bientôt insurmontables.

Le destin de la politique culturelle française en Grèce est scellé en 1981. Alors que l'arrivée simultanée de la gauche au pouvoir dans les deux pays – Papandréou au poste de Premier ministre en Grèce et Mitterrand à celui de Président de la République en France – et l'entrée de la Grèce dans la Communauté Economique Européenne semblent ouvrir le temps d'un quatrième souffle, la perte d'influence de la culture française est plus évidente que jamais. Tout en ménageant des échanges bilatéraux, les relations entre les deux pays s'amenuisent et l'incompatibilité entre Papandréou et Mitterrand ne constitue que le facteur aggravant d'une situation déjà passablement détériorée depuis des décennies. La domination culturelle en Grèce passe définitivement de la France, à l'humanisme suranné, aux Etats-Unis, au pragmatisme débridé.

La France ne parvient donc pas à recouvrer, en un peu plus d'un demi-siècle (1930-1981), une influence majeure sur les destinées grecques. La quête qui l'anime durant toute la période étudiée et qui vise, par des moyens divers, à retrouver les positions d'avant la Première Guerre mondiale n'est, la plupart du temps, qu'une politique de réaction tardive, souvent dictée par les concurrents, mal à même de permettre un retour en force.

Si la France subit les changements géopolitiques à l'œuvre et en est réduite à un bricolage permanent destiné à colmater tant bien que mal les brèches de son édifice culturel en Grèce, on a eu l'occasion de souligner, qu'à partir de la deuxième moitié des années 1940, ce recul tient aussi d'un désengagement délibéré. Consciente de ses difficultés financières et de son retard par rapport à des modèles concurrents, elle semble opérer un choix. Inquiète du danger réel d'expulsion pesant sur ses missions culturelles en Europe de l'Est, elle décide d'y consacrer tous ses efforts, quitte à sacrifier pour cela des positions traditionnelles en Grèce qu'elle juge – à tort – moins vacillantes. Ce désinvestissement tant financier (les budgets alloués à la culture diminuent) qu'émotionnel laisse les acteurs philhellènes de terrain seuls face à des machines de guerre culturelles anglo-saxonnes parfaitement coordonnées. La France, et plus spécifiquement le Quai d'Orsay, croyaient-ils

que le maintien de cette forme de présence, couplé au lien particulier l'unissant à la Grèce, suffirait à conserver les positions françaises ou étaient-ils convaincus que la bataille, en dépit d'avantages comparatifs réels, était d'ores et déjà perdue ? Difficile à dire même si en tout état de cause la dichotomie ainsi formulée a tout du tragique. Les nombreuses mentions faites par les uns et les autres, représentants diplomatiques, acteurs culturels de terrain, ministres, au détour de lettres ou de rapports, constituent le seul élément tangible de réponse à cette question et convergent toutes vers une même idée. Sûr de l'infaillibilité du lien unissant la France à la Grèce, Paris prend conscience, mais trop tard, que le lien devait être entretenu et perd donc finalement sur tous les tableaux, en Europe de l'Est, dans les Balkans et en Grèce. L'étude de la politique culturelle française en Grèce entre 1930 et 1981 est donc bien révélatrice d'un échec local – alors même que les conditions d'exercice de l'influence sont idéales – et, plus largement, d'un déclin global de la politique française en Méditerranée et à l'étranger. Souvent faible devant les coups de force, plus encline à la réaction tardive qu'à l'anticipation et essentiellement mue par un « puissant élan du passé¹⁰¹⁷ » alors même qu'elle est confrontée à un modèle anglo-saxon conquérant, la politique étrangère française se heurte aux limites de la puissance moyenne qu'elle est devenue.

Si la France ne parvient pas à retrouver ses positions en Grèce entre 1930 et 1981, on peut poser la question de savoir si cette même période permet aux deux nations de se rencontrer vraiment.

Les représentations grecques de la France oscillent sur la période entre mythes et réalité. Inspiratrice pour les intellectuels de la Révolution hellénique au XIX^{ème} siècle, la France constitue pour les Grecs une puissance protectrice en même temps que la maîtrise du français est perçue comme un attribut des élites riches du pays jusque dans les années 1920-1930, moment auquel l'Institut français d'Athènes commence à œuvrer à la « démocratisation » de son enseignement. Dans le contexte de montée des totalitarismes dans les années 1930, la France conserve, aux yeux des Grecs, son statut de protectrice et devient dans leur conscience collective le dernier bastion de la démocratie. Cette vision

¹⁰¹⁷ DULPHY (A), « Enseignement français et francophonie dans les pays du nord de la Méditerranée pendant la IV^{ème} République », *Relations Internationales*, n°115, automne 2003, pp.349-363.

stéréotypée de la « nation des droits de l'homme » et la confusion entre le messianisme attribué à la culture française et le réalisme politique induit une faille dans la représentation de la France par les Grecs. Pour la droite grecque, elle devient synonyme de propagande où s'entremêlent communisme et catholicisme. Pour les démocrates, elle reste l'ultime refuge spirituel au sein d'un Etat grec devenu fanatique. Il y a dans cette césure un des éléments majeurs qui ont contribué à la chute de l'influence culturelle de la France en Grèce dans les décennies qui ont suivi. Cette dimension mythique accordée, par la Grèce, à la France – et dont elle n'aura de cesse de s'éloigner – se mesure à l'aune des sentiments profonds qu'elle suscite dans la littérature contemporaine. Célébré le 23 mai 1935 au mont Parnasse à l'occasion du cinquantenaire de sa mort, Victor Hugo est ainsi loué en tant que philhellène enthousiaste dont « *le nom glorieux sera toujours prononcé avec respect et reconnaissance en Grèce*¹⁰¹⁸ ». Cet attrait mythique de la France est particulièrement visible chez les romanciers grecs de « la génération des années 30 » qui aspire à être un équivalent historique de celle de 1830 en France et dont le mot d'ordre, « *Ouvrons la fenêtre !*¹⁰¹⁹ », est, de manière révélatrice, tiré d'un roman d'André Gide. Ce courant littéraire célèbre la France des droits de l'homme et de la raison et présente le Français comme un « *individu intelligent, cultivé, en principe bien habillé, toujours à la mode, aimant la bonne chère, le vin, les arts et les femmes*¹⁰²⁰ ». Pourtant, après l'expansion de l'idéologie bolchévique qui lui enlève son prestige d'avant-garde des idées révolutionnaires, les prestigieux progrès des Etats autoritaires et les crises gouvernementales répétées d'une IIIème République moribonde, l'esprit français perd peu à peu son statut de mythe face à ses rivaux européens.

Ce mouvement de « désacralisation » se retrouve de la même façon dans le sens inverse. En effet, le resserrement de l'amitié avec la Grèce suscité par l'expérience commune de l'adversité pendant le second conflit mondial invite les penseurs français à porter un regard nouveau sur les Grecs eux-mêmes. En exacerbant la fraternité entre les deux nations, la guerre révèle à la majeure partie de l'*intelligentsia* française l'existence d'une Grèce moderne insoupçonnée : « *En 1941, la Grèce a surgi du fond des âges, du fond*

¹⁰¹⁸ *Le Messager d'Athènes*, 24 mai 1935, Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), Volume 183, Carton 317.

¹⁰¹⁹ GIDE (A.), *Romans*, Pléiade, p.136, cité dans KOHLER (D.), *L'aviron d'Ulysse*, *op.cit.*, pp.501-502.

¹⁰²⁰ FRERIS (G.), « L'image de la France à travers le roman grec des années 1930 », *op.cit.*, p.179.

de ma mémoire, et réelle pourtant, plus que réelle¹⁰²¹ ». Comme l'héroïne de *La Grande Chimère*, qui, une fois installée en territoire hellénique, prend conscience que la Grèce ne s'est pas éteinte dans les ténèbres du Moyen-Age¹⁰²², la Seconde Guerre mondiale amène les penseurs français, à rompre avec une « indifférence souvent méprisante¹⁰²³ » à l'égard des Grecs en tant que peuple vivant. En retrouvant « leur autre moi perdu¹⁰²⁴ », en réconciliant Grèce idéale et Grèce réelle, les Grecs dévoilent au monde leur véritable identité. Alors que les manuels d'histoire et de littérature leur avaient enseigné que « la Grèce n'appartenait plus qu'au passé, qu'elle était morte¹⁰²⁵ », les Français font la connaissance d'un peuple qui s'émancipe du mythe. Chez tous les intellectuels prévaut l'idée que la Grèce moderne se forge en 1940. C'est sans nul doute sous la plume d'Elsa Triolet que l'on trouve l'une des formules les plus explicites de cette rupture des Occidentaux avec le mirage antique : « Qu'était pour moi la Grèce ? Un lieu géographique. Des souvenirs d'histoire comme on l'apprend à l'école : la Grèce antique, Athènes-la-belle et Sparte-la-dure [...] l'architecture, l'idée de perfection [...] Puis, surgissant brusquement de la lettre morte, la Grèce m'apparut vivante, baignant dans le sang, et ces Grecs lointains qui n'étaient que sur le papier étaient maintenant mes frères et mes soeurs dont le courage m'éblouissait et que je pleurais comme mes proches. Aujourd'hui quand je dis : courageux comme les Grecs, quand je dis malheureux comme un enfant grec, quand je dis : injuste comme le destin grec [...] c'est une réalité, ma réalité, notre réalité en commun¹⁰²⁶ ». Au début des années 1940, tous les penseurs français communient donc dans les mêmes dispositions « familiales » de tendresse filiale et fraternelle à l'égard de l'hellénisme et s'empressent de témoigner leur gratitude à une nation vivante qui « ne défend pas seulement le territoire de la patrie, mais en même temps les grands idéaux que ses ancêtres ont légués en héritage à l'humanité¹⁰²⁷ ».

¹⁰²¹ GILLOIS (A.), cité dans MILLIEX (R.), *op.cit.*, p.188.

¹⁰²² KARAGATSIS (M.), *La Grande Chimère*, (en grec), Estia, Athènes, 1980.

¹⁰²³ Archives du CARAN, F/60/176, Note de Paul Bret à la Présidence du Conseil, 14 février 1939.

¹⁰²⁴ CICELLIS (K.), « The Unresolved Past », *The Listener*, 16 août 1951, cité dans KOLHER (D.), *op.cit.*, p.599.

¹⁰²⁵ AVELINE (C.), cité dans MILLIEX (R.), *op.cit.*, p.135.

¹⁰²⁶ TRIOLET (E.), citée dans MILLIEX (R.), *op.cit.*, p.264.

¹⁰²⁷ MERLIER (O.), cité dans MILLIEX (R.), *op.cit.*, p.95.

Ce moment de communion et de rencontre entre les deux nations modernes, ou pour dire les choses autrement, vivantes, ne scelle pourtant pas une compréhension définitive. D'une certaine manière, il n'est pas exagéré de conclure à l'idée que la Grèce a plus rencontré la France vivante que l'inverse.

Alors que la concurrence fait rage après 1945, la France tente de réagir et met en place diverses politiques culturelles qui, reniant parfois les fondements d'une présence humaniste, brouille les représentations et affecte l'imaginaire grec. En cherchant à préserver ses positions et à renforcer ses liens avec la Grèce, la France opère des revirements qui, mal compris, poussent une grande partie de son public (en l'occurrence la gauche grecque) à se détourner d'elle au profit d'une redécouverte de la culture hellénique, purifiée des éléments étrangers.

Moins influente, la présence culturelle française n'a pas, sous la dictature des colonels, le rôle fondamental qu'elle a sous le régime de Métaxas. D'un côté, la diplomatie officielle française collabore sans difficulté avec le régime et de l'autre, la capitale française accueille les exilés politiques grecs. L'image de la France en Grèce en est altérée et ce d'autant plus que les Grecs ne forment alors plus leurs représentations à son sujet à partir des seules institutions présentes sur leur territoire. La connaissance de la France passe désormais par le voyage ou, à tout le moins, par la vision qu'en donnent le cinéma, la télévision, les revues et les publicités. Désormais, la conception que les Grecs ont de la France n'est plus le reflet de l'image que la France donne d'elle-même à travers ses institutions, mais est le résultat de représentations diverses issues de canaux multiples, parfois assez véhéments à l'encontre des établissements culturels étrangers comme dans les années 1970. Par ailleurs, l'entrée de la Grèce dans la Communauté Economique Européenne en 1981 modifie la perception réciproque des deux nations qui ne se conçoivent plus selon une relation puissance dominante/ territoire d'influence, mais selon une relation équilibrée de partenaires au sein d'une organisation régionale commune. Pour autant, la perte d'influence du français et de la culture française en Grèce est actée de la même façon que les années 1980 marquent le temps du recul pour la francophonie à l'échelle mondiale plus globalement.

Côté français, le « retour à la normale » après 1945 sonne comme un retour en arrière dans l'appréhension d'une Grèce moderne. Effleurée durant l'occupation, elle est

mise de côté et il faut réellement attendre les années 1970, voire le début des années 1980, pour considérer que le vœu formulé par Merlier dans les années 1930 « *de faire connaître en France, et si possible par le truchement de Français, dans le monde entier, ce pays [la Grèce] à la vitalité puissante, au comportement fier et noble, à l'intelligence spéculative et toujours en mouvement*¹⁰²⁸ » soit exaucé. On a eu l'occasion au cours de notre démonstration de montrer que la France, si l'on excepte les philhellènes de terrain, peine à considérer la Grèce autrement que par le prisme de l'Antiquité. Il faut d'une certaine manière que la France soit frappée au cœur pour que l'image de la Grèce vienne à son secours dans une détresse commune et réconcilie l'image de ce qui fut avec l'image de ce qui est. Autrement dit, la France ne conçoit la Grèce moderne que lorsque celle-ci s'affaiblit : elle se sent alors offensée au même titre que la nation dont elle se considère comme la protectrice. En revanche, lorsque la Grèce se porte bien, la France pointe la médiocrité de cet Etat moderne – comparé à l'Athènes antique – et en profite pour tenter de s'insinuer dans les affaires du pays et de s'y maintenir. L'étude du secteur du tourisme français en Grèce est révélateur de ce long processus d'acceptation de la Grèce moderne. D'abord réservé à une élite intellectuelle et sociale qui aspire à retrouver sur le sol grec la Grèce antique, le tourisme se « démocratise » peu à peu à partir des années 1950 et tend à délaisser les colonnades, ou du moins, à s'ancrer plus fondamentalement dans l'héliotropisme. « Cadavre mangé par les mythes » pour le premier type de touristes, lieu du « prêt-à-bronzer » pour le second, ces deux modes de voyages ignorent superbement, l'un comme l'autre, la Grèce véritable. Et si l'on en croit les guides touristiques actuels, l'idée d'un immobilisme des voyageurs français pour lesquels il n'existe qu'une seule Grèce – la Grèce mythique et idéalisée – reste opérante de nos jours.

Le temps de la France en Grèce est donc aujourd'hui révolu. Le réseau d'annexes établi par l'Institut français d'Athènes dans les années 1930-1940 n'est plus que le souvenir d'un passé glorieux et le témoignage, en Grèce, d'un recul général de la francophonie dans le monde, au profit de l'anglais. Devenue puissance moyenne après avoir connu les

¹⁰²⁸ MERLIER (O.), *Lettres de Grèce, op.cit.*

sommets, la France fait en Grèce l'expérience difficile de la « décadence ». En perte de vitesse sur toute la période étudiée, l'expérience est d'autant plus tragique qu'elle se joue dans un pays qui lui-même a connu la gloire puis le déclin. Tout fonctionne comme si d'une certaine manière, l'incapacité de la France à voir, au-delà des ruines, la Grèce comme un pays moderne, était le reflet plus profond de sa propre incapacité à se percevoir elle-même¹⁰²⁹ comme vouée à la chute...

¹⁰²⁹ Ou du moins sa politique culturelle...

Archives

1. En France

1.1. Centre historique des archives nationales (CARAN)

1.1.1. Site de Paris

Eléments de politique intérieure

- Archives du CARAN, F/60/169, *Affaires Etrangères/ Affaires Politiques, Grèce (1934-1940), Classement AIA, 3 dossiers.*

Action pacifiste et révolutionnaire

- Archives du CARAN, F/7/14757, *Sous-dossier Grèce, "Renseignements recueillis sur divers ressortissants grecs signalés comme suspects à l'occasion du séjour du roi de Grèce (1937-1938)."*

Commerce / Economie / Finances

- Archives du CARAN, F/10/2113, *Classement D4G2B, "Relations avec les pays étrangers- Commerce extérieur/ Négociations en cours avec la Grèce (1937-1939)/ Documentation Générale"* ainsi que F/60/347, *Série C, Carton 3, Dossier E241936, "Commerce et industrie- Questions Internationales- Grèce (1936)"*.
- Archives du CARAN, F/12/9242, *Affaires Commerciales Grèce (1935-1936), "Renseignements économiques fournis par les attachés commerciaux au Ministère du Commerce"*.

Politique extérieure

- Archives du CARAN, AG/2/445, *Dossier Affaires Etrangères/ Balkans (Etat Français), Classement CCX A, Sous-dossier Grèce (1940-1944).*

- Archives du CARAN, F/60/175, *Affaires Etrangères/ Affaires Politiques, MAE(1940-1943), Classement A1A, Sous-dossier Textes concernant la Grèce (2 dossiers).*

Œuvres françaises en Grèce

- Archives du CARAN, F/60/176, *Affaires Etrangères (1936-1939), Classement A1B, 2 Dossiers, "MAE-Propagande et œuvres françaises à l'étranger- Grèce (1936-1940)"; 60 AJ/106, Mission Laïque de France-Lycée français de Salonique, 1936-1937, "Rapports mensuels "; 60 AJ/109, Mission Laïque de France-Lycée français de Salonique, 1938-1939, "Rapports mensuels"; F/12/12364, "Exposition internationale de 1937/ Dossier des nations participantes/ Grèce".*
- Archives du CARAN, F/17/13596, *Instruction Publique.*
- Archives du CARAN, F/17/14585, *Instruction Publique.*
- Papiers Abraham, 312 AP, *dossiers n°1 à 12.*
- Papiers Bidault, 457 AP, *dossier 49.*

1.1.2. Site de Fontainebleau

Présence française en Grèce (archives du ministère de la Culture)

- Délégation aux expositions, 890127, art. 29 et 42.
- Radio France, 870714, art. 19 et 20.

1.2. Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP)

Affaires commerciales

- CCIP, Séries anciennes, I-5.10 (1), *Grèce (1917-1936), Chambres de Commerce Grecques en France (activités, correspondances, documentation).*
- CCIP, Séries anciennes, I-6.10 (3), *Grèce (1917-1963), Chambres de Commerce Françaises en Grèce (statuts, activités, correspondances, documentation).*

Economie et finances

- CCIP, Séries anciennes, VI-4.10 (5), Grèce (1888-1953), Accords, traités, conventions et arrangements commerciaux avec la France.

Œuvres françaises en Grèce

- CCIP, Séries anciennes, II-4.20 (4), Grèce (1925-1960), Expositions et manifestations françaises en Grèce (renseignements divers, participation de la Chambre de Commerce de Paris, correspondance, plans, documentation.

1.3.Ministère des Affaires étrangères

1.3.1. Archives du ministère des Affaires étrangères à Paris (MAE)

Eléments de politique intérieure

- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 188, Dossier général (janvier 1930 - août 1932)*.
- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 189, Dossier général (septembre 1932 - décembre 1933)*.
- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 190, Dossier général (janvier 1934 - mars 1935)*.
- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 191, Carton 324, Dossier 1, "Politique intérieure- Dossier général (15 mars 1935- 2 septembre 1938)"; Volume 192, Carton 324, Dossiers 1 et 2, "Dossier Général- Supplément (décembre 1932 - décembre 1937) ainsi que Volume 193, Carton 324, Dossiers 1 et 2, "Dossier général- Supplément (janvier 1938-décembre 1939)".*
- Archives du MAE, Série Guerre 1939-1945, Sous-série Z-Europe, Grèce, *Volume 391, Carton 138, Dossier 1, "Politique intérieure (janvier 1941 - avril 1944)".*

Personnalités politiques

- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 180, Carton 316, Dossiers 1, 2, 4 et 6, "Parlement, gouvernement, renseignements sur les personnalités politiques"*.

Action pacifiste et révolutionnaire

- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 194, Carton 324, Dossier 5, "Action pacifiste et révolutionnaire (janvier 1930- Décembre 1938)"*.

Questions commerciales et économiques

- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 221, Carton 336, Dossier général sur l'agriculture, (janvier 1930-décembre 1940)*.
- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 225, Carton 336, "Relations et conventions commerciales franco-helléniques - Négociations (mars 1932 - avril 1935)"*.
- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 222, Carton 336, Dossiers 1 à 4, "Dossier général (mars 1930- juin 1940)"; Volume 225, Carton 336, Dossier 5, "Négociations commerciales franco-helléniques (mars 1932- mai 1939)", ainsi que Volume 226, idem, supplément (1935-1939)*.
- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 206, Carton 330, Dossier 1, "Situation économique (1933-1939)"; Volume 207, Carton 332, Dossier 1, "Finances, Dossier général (janvier 1930 - janvier 1932) ; Volume 210, Carton 332, Dossier 1, "Finances, Dossier général (février 1933- décembre 1939)", ainsi que Volume 220, Carton 333, Dossiers 1 et 2, "Etablissements financiers (février 1931- janvier 1940)"*.
- Archives du MAE, Série Guerre 1939-1945/ Vichy, Sous-série Z-Europe, Grèce, *Volume 398, Carton 141, Dossiers 1 et 2, "Questions économiques, commerciales et financières (septembre 1940 - août 1943)"*.

Travaux publics

- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volumes 235-236-237-238, Dossier sur les chemins de fer orientaux (janvier 1930 - juillet 1933)*.
- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 228, Dossier sur les mines (1930-1939)*.
- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 229, Dossier sur les travaux publics (1930-1939)*.

Politique extérieure

- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 200, "Dossier général (janvier 1930 - janvier 1931)*.
- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 201, "Dossier général (février 1931 - décembre 1932)*.
- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 202, "Dossier général (janvier 1933 - décembre 1933)*.
- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 203, Carton 326, Dossier 1*.
- Archives du MAE, Série Guerre 1939-1945/ Vichy, Sous-série Z- Europe, Grèce, *Volume 392, Carton 139, Dossier 1*.

Corps diplomatique et consulaire français en Grèce et hellénique en France

- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 176, Carton 315, Dossiers 1 à 3, "Légations, Consulats et Agences consulaires de France"* ainsi que *Volume 177, Carton 315, Dossier 4, " Personnel diplomatique et consulaire"*.
- Archives du MAE, Série Guerre 1939-1945/ Vichy, Sous-série Z-Europe, Grèce, *Volume 382, Carton 134, Dossier 1, "Corps diplomatique et consulaires français et attachés militaires (juin 1940- décembre 1941)"*.
- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 182, Carton 316, Dossier 5, "Corps diplomatique grec et étranger en France (janvier 1930-mai 1940)"*.

- Archives du MAE, Série Guerre 1939-1945/ Vichy, Sous-série Z-Europe, Grèce, *Volume 385, Carton 134, Dossier 2, "Corps diplomatique et consulaire hellénique (juillet 1940- septembre 1942)"*.

Français en Grèce et Grecs en France

- Archives du MAE, Série Guerre 1939-1945/ Vichy, Sous-série Z-Europe, Grèce, *Volume 404, Carton 147, Dossier 2, "Rapatriement de Français (janvier 1941- juin 1943)"* ainsi que *Volume 405, Carton 148, Dossiers 1 et Aq, "Hellènes en France (mai 1940- juillet 1943)"*.
- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 243, "Voyages d'Hellènes en France (1930-1939)"*.

Presse

- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 183, Carton 317, Dossier 1, "Dossier général"*; *Volume 184, Carton 317, "Bulletin périodique de la presse grecque"*.
- Archives du MAE, Série Guerre 1939-1945/ Vichy, Sous-série Z-Europe, Grèce, *Volume 386, Carton 135, Dossiers 1 et 2, "Presse/ Analyse de la presse (octobre 1940- juillet 1942)"*.

Œuvres françaises en Grèce

- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 240, Carton 353, Dossiers 1 et 2, "Français en Grèce- Recommandations et voyages de Français (janvier 1930- novembre 1939)"*; *Volume 205, Carton 328, Dossier 3, "Propagande de l'Allemagne, des Alliés, de la France (1932-1939)"*.
- Archives du MAE, Série Europe 1944-1955, sous-série Grèce, *Dossiers 29, 51, 53, 64, 65, 67, 68, 69, 75, 148*.

Questions militaires

- Archives du MAE, Correspondance politique et commerciale (1914-1940), Série Z-Europe, Grèce (1930-1940), *Volume 185, Carton 318, Dossiers 1, 2, 7, 10 et 12, Carton 320, Dossiers 4, 5 et 12, "Armée"*.
- Archives du MAE, Série Guerre 1939-1945/ Vichy, Sous-série Z-Europe, Grèce, *Volume 393, Carton 139, Dossier 2, "Conflit italo-grec (août 1940- mai 1942)"* et *Volume 394, Carton 139, Dossier 3, "Guerre germano-grecque (avril 1941-décembre 1941)"*.

1.3.2. Archives du ministère des Affaires étrangères à Nantes (MAE Nantes)

Eléments de politique intérieure

- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds B (1920-1957), Renseignements généraux concernant la France, *Carton 22, "Politique intérieure et extérieure française (1936-1951)"*.

Questions commerciale et économiques

- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds C (1920-1957), Renseignements généraux concernant la Grèce, *Carton 40, "Situation économique (1928-1954)"*, *Dossier 1, Dossier général ; Dossier 4, Accords commerciaux ; Dossier 6, Chambres de Commerce Grecques*.

Présence française en Grèce

- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds D (1920-1957), Rapports franco-grecs, Intérêts français en Grèce, *Carton 68*, "*Entreprises françaises en Grèce (1928-1953)*", *Dossier 1*, "*Dossier général*" ; *Dossier 2*, "*Mines du Laurium*" ; *Dossier 3*, "*Port du Pirée*".
- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds D (1920-1957), Rapports franco-grecs, Intérêts français en Grèce, *Carton 71*, "*Banques françaises en Grèce (1928-1945)*".

Travaux publics

- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds C (1920-1957), Renseignements généraux concernant la Grèce, Situation économique, *Carton 40*, "*Chemins de fer (1928-1954)*".
- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds D (1920-1957), Rapports franco-grecs, Intérêts français en Grèce, *Carton 70*, "*Compagnies franco-helléniques de chemins de fer (1929-1953)*".
- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds C (1920-1957), Renseignements généraux concernant la Grèce, Situation économique, *Carton 41*, "*Travaux publics (1928-1954)*".

Tourisme

- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds E (1928-1954), Oeuvres françaises à l'étranger, *Carton 90*, "*Tourisme français en Grèce et tourisme grec en France (1928-1954)*".

Politique intérieure

- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds B (1920-1957), Renseignements généraux concernant la France, *Carton 22*, "*Politique intérieure et extérieure française (1936-1951)*".

Français en Grèce et Grecs en France

- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds B (1920-1957), Renseignements généraux concernant la France, *Carton 24, "Colonies françaises en Grèce (1928-1933)"*.

Presse

- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds C (1920-1957), Renseignements généraux concernant la Grèce, *Carton 31, "Presse (1945-1953)"*.

Accords culturels

- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds D (1920-1957), Rapports franco-grecs, Intérêts français en Grèce, *Carton 58, "Traités et rapports culturels (1929-1954)"*.

Œuvres françaises en Grèce

- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds E (1928-1954), Œuvres françaises à l'étranger, *Carton 79, "Dossier général (1928-1953)"*.
- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds E (1928-1954), Œuvres françaises à l'étranger, *Carton 89, "Propagande cinématographique (1928-1954)"*.
- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds B (1928-1957), Renseignements généraux concernant la France, *Carton 10, "Informations - Films français (1948-1951)"*.
- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds E (1928-1954), Œuvres françaises à l'étranger, *Carton 91, "Etablissements grecs d'enseignement (1928-1952)"*.
- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds E (1928-1954), Œuvres françaises à l'étranger, *Carton 93, "Ecoles françaises en Grèce (1928-1954)"*.
- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds E (1928-1954), Œuvres françaises à l'étranger, *Carton 95, "Institut Français (1928-1950)"*.

- Archives du MAE Nantes, Ambassade de France à Athènes (1806-1957), Fonds E (1928-1954), Œuvres françaises à l'étranger, Carton 119, "Alliance Française - Dossier général (1928-1954)"

1.4. Service historique de l'Armée de Terre (SHAT, site du château de Vincennes)

Éléments de politique intérieure

- SHAT, 7N 2875, EMA/2 Grèce, *Rapports des Attachés militaires (1935-1937)*.
- SHAT, 7N 2883, EMA/2 Grèce, *Correspondance générale de l'Attaché militaire français en Grèce au Ministère des Armées (1939)*.

Présence française en Grèce

- SHAT, 7N 2875, EMA/2 Grèce, *Rapports des Attachés militaires (1935-1937)*.

Français en Grèce et Grecs en France

- SHAT, 7N 2883, EMA/2 Grèce, *Correspondance générale de l'Attaché militaire français en Grèce au Ministère des Armées (1939)*.

Œuvres françaises en Grèce

- SHAT, 7N 2875, EMA/2 Grèce, *Rapports des Attachés militaires (1935-1937)*.
- SHAT, 7N 2883, EMA/2 Grèce, *Correspondance générale de l'Attaché militaire français en Grèce au Ministère des Armées (1939)*.
- SHAT, 7N 2876, EMA/2 Grèce, *Rapports des Attachés militaires (1938-1940)*.

Questions militaires

- SHAT, 7N 2875, EMA/2 Grèce, *Rapports des Attachés militaires (1935-1937)*.
- SHAT, 7N 2876, EMA/2 Grèce, *Rapports des Attachés militaires (1938-1940)*.
- SHAT, 7N 2881, EMA/2 Grèce, *Collaboration technique avec l'armée française (1926-1938)*
- SHAT, 7N 2882, EMA/2 Grèce, *Cessation de matériel de guerre par la France à la Grèce (1928-1938)*.

2. En Grèce

2.1. Archives du ministère grec des Affaires étrangères (ministère des Affaires étrangères, AYE)

- 1911, 28.2
- 1914-1916, B33 (2)
- 1916, B/33 (1)
- 1924/B37
- 1925, B/39
- 1927, 51.2
- 1928, 6.2
- 1929, Bureau de Presse
- 1931, A/23
- 1933, A/23
- 1934, A/23
- 1935, A/11
- 1940, 2.5
- 1940, A/2
- 1945, 58.4
- 1946, 71.7
- 1947, 9.5
- 1947, 15.1
- 1947, 15.2
- 1948, 46.2
- 1948, 46.2

2.2. Ecole française d'Athènes (EFA)

L'organisation et la classification des archives de l'EFA portant sur la Grèce contemporaine restent à ce jour à un stade peu avancé. On pardonnera donc la relative imprécision des références proposées.

- Fonds Alliance française (1921-1952)
- Fonds Ecole Giffard (1925-1974)
- Correspondance administrative du directeur de l'Ecole française d'Athènes (1961-1964)
- Société Française de Bienfaisance en Grèce (1941-1946)

2.3. Archives Octave Merlier (Centre d'études sur l'Asie Mineure, Athènes)

- B2, Education nationale, sous-dossier n°1
- Salonique 1945
- C1/Documents pour servir à l'histoire récente de la Grèce
- C2/Dossier personnel/Guerre 1939-1940
- D20/Ambassade de France en Grèce

2.4. Archives Constantin Karamanlis (Institut Constantin Karamanlis, Athènes)

- Dossier 12A/001851

2.5. Archives Roger Millieux (Archives Littéraires et Historiques de la Grèce, Athènes)

- Dossier 11, sous-dossier B

2.6. Papiers privés Roger Milliex (Athènes)

- Rapport d'activités de l'IFA, 1940-1941
- Rapport d'activités de l'IFA, 1941-1942
- Rapport d'activités de l'IFA, 1940-1944
- Rapport de R. Demangel, 1942.

2.7. Papiers privés Jean Zay (Orléans)

- Lettres de Jean Zay à Octave Merlier
- Programme du voyage en Grèce
- Photographie de Jean Zay en Grèce

Sources Imprimées

Dans le cadre de notre étude, l'analyse des sources imprimées se concentre sur la presse française, la consultation des archives du MAE et spécialement du Bulletin périodique de la presse grecque en assurant le contrepoint. A cet égard, nous tenons à signaler que les quotidiens et périodiques consultés proviennent tous des fonds de presse microfilmés de la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou (Paris).

La lecture de la presse périodique ne constitue en effet pas seulement une source inégalée d'informations, elle introduit aussi à la connaissance des idées – de droite comme de gauche – et sans nul doute à celles de l'opinion publique.

1. Quotidiens de référence pour la période étudiée

- *Le Journal des débats* (en particulier les numéros des années 1935 à 1941)
- *Le Temps* (en particulier du 1^{er} mars 1935 au 1^{er} mai 1941)

2. Quotidiens engagés

- *L'Action Française*, numéros de l'année 1936.
- *L'Humanité*, numéros de l'année 1936.

3. Quotidiens grecs

Sont présentés ici - à titre indicatif - les principaux titres de la presse grecque faisant l'objet d'une analyse dans le bulletin périodique de la presse grecque envoyé par le chargé d'affaires français en Grèce au Ministère des Affaires Etrangères.

- *Elefthéron Vima*
- *Le Messager d'Athènes* (en langue française)
- *Proïa*
- *Hestia*
- *Ethnos* (journal vénizéliste)
- *Kathimérini*

Archives publiées et rapports officiels

1. FOUGERES Louis, *Rapport général à la commission nationale du livre français à l'étranger*, 20 juillet 1949.
2. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, *Rapport général de la Commission Nationale du livre français à l'étranger*, Paris, Imprimerie Nationale, 1949.
3. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, *L'enseignement français à l'étranger*, Paris, Imprimerie Nationale, 1952.
4. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, *Français et institutions françaises à l'étranger, Résultats de l'enquête du Ministère des Affaires étrangères en date du 31/12/1950*, Paris, Imprimerie Nationale, 1955.
5. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, *L'action de la France dans le monde*, Rapport d'activité, Paris, Imprimerie Nationale, 1965.

Bibliographie

La présente bibliographie n'étant jamais que l'expression d'un état momentané de la recherche historique, elle n'a pas la prétention de tout mentionner. Cependant, les ouvrages cités ici constituent l'essentiel des sources de nos travaux.

Journaux, souvenirs et biographies

1. ABOUT, Edmond, *La Grèce contemporaine (1854)*, Paris, L'Harmattan, 1996, 304 pages.
2. BEAUVOIR, Simone, *La force de l'âge*, tome II, Paris, Gallimard, 1960, 622 pages.
3. BIDAULT, Suzanne, *Souvenirs de guerre et d'occupation*, Paris, La Table Ronde, 1973, 259 pages.
4. CARCOPINO, Jérôme, *Souvenirs de Sept ans 1937-1944*, Paris, Flammarion, 1953, 703 pages.
5. DE GAULLE, Charles, *Mémoires de guerre*, Tome I, *L'appel*, Paris, Plon, 680 pages.
6. ELYTIS, Odysseus, *Axion Esti*, Paris, Poésie Gallimard, 1987 (traduction française), 167 pages.
7. ERLANGER, Philippe, *La France sans étoile : souvenirs de l'avant-guerre et du temps de l'occupation*, Paris, Plon, 1974, 356 pages.
8. HAVILAND, Eric, *Kostas Axelos, une vie pensée, une vie vécue*, Paris, L'Harmattan, 1995, 168 pages.
9. JOUANNY, Robert, « Eluard en Grèce. Documents inédits », in *Histoire et littérature, les écrivains et la politique*, Paris, PUF, 1977, pp.161-181.
10. KOLHER, Denis, *L'Aviron d'Ulysse, L'itinéraire poétique de Georges Séféris*, Paris, Les Belles Lettres, 1985, 843 pages.
11. LACOUTURE, Jean, *Malraux : une vie dans le siècle*, Paris, Seuil, 1976, 444 pages.
12. LACOUTURE, Jean, *De Gaulle*, Tome I, *Le rebelle*, Paris, Seuil, 1984, 869 pages.
13. LACRETELLE, Jacques, *Croisières en eaux troubles*, Paris, Gallimard, 1939, 189 pages.
14. MALRAUX, André, *La Tentation de l'Occident*, Paris, Skira, 1945, 186 pages.
15. MALRAUX, André, *Les Oraisons funèbres*, Paris, Gallimard, 1971, 139 pages.
16. MASSIP, Roger, *Caramanlis, un Grec hors du commun*, Paris, Stock, 1982, 200 pages.
17. MAUCLAIR, Camille, *Le pur visage de la Grèce*, Paris, Grasset, 1934, 256 pages.

18. MAULNIER, Thierry, *Cette Grèce où nous sommes nés*, Paris, Flammarion, 1964, 180 pages.
19. MAZARAKIS-AINIAN, Alexandros, *Mémoires*, Thessaloniki, Institute for Balkan Studies, 1979, 447 pages.
20. MERLIER, Octave, *Athènes moderne*, Paris, Les Belles Lettres, 1930, 63 pages.
21. MERLIER, Octave, *Lettres de Grèce*, florilège publié par l'IFA, Promotion Octave Merlier, Athènes, 1976.
22. MERLIER, Octavie, *Octave Merlier. Un grand Français, un ami de la Grèce*, Paris, Société d'édition des Belles Lettres, 1983, 771 pages.
23. METAXAS, Ioannis, *To Προσωπικό μου Ημερολόγιο* (Mon journal personnel), v.IV, Athènes, Ikaros, 1960.
24. MILLER, Henry, *Le colosse de Maroussi*, Paris, Le Livre de Poche, 1984, 322 pages.
25. MILLIEX, Roger, *Hommage à la Grèce 1940-1944, Textes et témoignages français*, Collection de l'Institut Français d'Athènes, Athènes, 1979, 279 pages.
26. PIOUD, Jean-François, «Iannis Xenakis : mobilis in mobili», *Etudes*, 2 (février) 1991, pp.209-219.
27. PROUST, Antoine, *Un hiver à Athènes en 1857, Le Tour du Monde, Nouveau Journal des Voyages*, 1862, 32 pages.
28. RENAN, Ernest, *Prière sur l'Acropole*, Paris, E.Pelletan, 1899, 41 pages.
29. REVERDY, Pierre, «A présent la Grèce», *Le Voyage en Grèce*, 1937, n°6, pp.3-7.
30. ROLAND-MARTIN, Marguerite, «Souvenirs d'une femme de membre (1939-1945)», in *Cent Cinquantenaire de l'EFA*, Athènes, Edition Spéciale du Bulletin de Correspondance Hellénique, 1996, pp.101-126.
31. RUBY, Marcel, *Jean Zay*, Orléans, Corsaire, 415 pages.
32. SEFERIS, Georges, *Essais*, Paris, Mercure de France, 1987 (traduction française), 300 pages.
33. SEFERIS, Georges, *Pages de journal (1925-1971)*, Paris, Mercure de France, 1988, 473 pages.
34. SEFERIS, Georges, *Poèmes 1933-1955*, Paris, Poésie Gallimard, 2002 (réédition), 213 pages.
35. TSIRKAS, Stratis, *Printemps perdu*, (traduction de Laurence d'Alauzier), Paris, Seuil, 1982, 250 pages.
36. WAGNER, Guy, *Mikis Théodorakis, une vie pour la Grèce*, Luxembourg, Herborn, Phi., 2000, 486 pages.
37. ZAY, Jean, *Souvenirs et solitude*, Paris, co-éd. L'Aube et Talus d'approche, 2004, 376 pages.

Ouvrages généraux

Histoire générale de la France contemporaine

38. AGULHON, Maurice., NOUSCHI André, SCHOR Ralph, *La France de 1940 à nos jours*, Paris, Nathan, 1988, 283 pages.
39. BORNE Dominique, DUBIEF Henri, *La crise des années 30. 1929-1938*, Nouvelle histoire de la France contemporaine 13, Paris, Points Seuil Histoire, 1989, 324 pages.
40. COINTET-LABROUSSE Michèle, *Vichy et le fascisme : les hommes, les structures et les pouvoirs*, Bruxelles, Complexe, 1987, 267 pages.
41. DELPERRIE DE BAYAC Jacques, *Histoire du Front Populaire*, Paris, Fayard, 1972, 542 pages.
42. MARES Antoine, MILZA, Pierre (ss.dir.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, 470 pages.
43. ORY, Pascal, *L'aventure culturelle française 1945-1989*, Paris, Flammarion, 1989, 241 pages.
44. ORY, Pascal, *La Belle Illusion. Culture et politique sous le signe du Front Populaire 1935-1938*, Paris, Plon, 1994, 1033 pages.
45. RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François (ss.dir.), *Histoire culturelle de la France, Le temps des masses, Le vingtième siècle, Tome 4*, Paris, Seuil, 1998, 403 pages.
46. RIOUX Jean-Pierre (ss.dir), *La Vie culturelle sous Vichy*, Bruxelles, Complexe, 1990, 412 pages.
47. URFALINO, Philippe, « L'histoire de la politique culturelle », in RIOUX, Jean-Pierre, SIRINELLI, Jean-François, *Pour une histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, Seuil, 1997, pp.331-324.
48. WALL Irwin M., *L'influence américaine sur la politique française : 1945-1954*, Paris, Balland, 1989, 516 pages.

Histoire générale de la Grèce contemporaine

49. ALIVIZATOS, Nikos , *Les institutions politiques de la Grèce à travers les crises (1922-1974)*, Paris, 1979, 583 pages.
50. CASTELLAN, Georges, *Histoire des Balkans XIVème-XXème siècles*, édition augmentée, Paris, Fayard, 1999, 643 pages.
51. CHICLET, Christophe, *Les Communistes grecs dans la guerre*, Paris, L'Harmattan, 1987, 324 pages.
52. CLOGG, Richard, *Parties and elections in Greece : the search for legitimacy*, Hurst, London, 1987, 268 pages.
53. CLOGG, Richard, *A concise history of Modern Greece*, Cambridge, 2ème réed., 2002, 291 pages.
54. COGNE, Christian, OUVRY-VIAL Brigitte, *GRECE, Un théâtre d'ombres*, Série Monde Hors-série n° 39, mai 1989, Paris, Autrement, 222 pages.
Recueil d'articles d'intellectuels français et grecs s'interrogeant sur la question de la grécité et sur les représentations et l'image de la Grèce pour notre civilisation.
55. CONTOGEOORGIS, Georges , *Histoire de la Grèce*, Paris, Collection Nations d'Europe, Hatier, 1992, 560 pages.
56. DALEGRE, Joëlle, *La Grèce depuis 1940*, Paris, L'Harmattan, 2006, 248 pages.
57. EUDES, Dominique, *Les Kapetanios. La guerre civile grecque de 1943 à 1949*, Paris, Fayard, 1970, 495 pages.
58. FLEISCHER, Hagen, «Στρατηγικές διείσδυσης των μεγάλων δυνάμεων και ελληνικές αντιδράσεις 1930-1960» (Stratégies de pénétration des grandes puissances et les réactions grecques 1930-1960 », in FLEISCHER, Hagen, (ss.dir.), *H Ελλάδα '36-'49. Από τη Δικτατορία στον Εμφύλιο* (La Grèce 1936-1949. De la dictature à la guerre civile), Athènes, Kastaniotis, pp.87-120.
59. GENEVOIX, Maurice, *La Grèce de Caramanlis ou la Démocratie difficile ?*, Plon, Paris, 1972, 290 pages.
60. HONDROS, John Louis, *Occupation and resistance, the Greek agony, 1941-1944*, New-York, Pella, 1983, 340 pages.
61. IATRIDES, John O., *Greece in the 1940's, A Nation in Crisis*, Hanover & London, University Press of New England, 1981, 450 pages.
62. LOVERDO, Costa, *La Grèce au combat (1940-1941), de l'attaque italienne à la chute de la Crète*, Paris, Calmann-Lévy, 1966, 350 pages.
63. KAYSER Bernard, *Géographie humaine de la Grèce*, Paris, PUF, 1964, 150 pages.
64. KARAMANLI, Maria, *Etat et Société en Grèce : permanences et mutations*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques, Université Nancy II, 1999, 533 pages.
65. KEDROS, André, *La résistance grecque (1940-1944), le combat d'un peuple pour sa liberté*, Paris, Robert Laffont, 1966, 543 pages.
66. KOULOURI, Christina, VENTURAS, Ekaterini, « Les manuels scolaires dans l'Etat grec 1834-1937 », *Histoire de l'Education*, n°58, mai 1993, pp.9-26.
67. KOUSOULAS, D. George, *Revolution and Defeat, The Story of the Greek Communist Party*, Oxford University Press, 1965, 306 pages.

68. MEYNAUD, Jean, *Les forces politiques en Grèce* (avec le concours de P. Merlopoulos et G.Notaras), Lausanne, 1965, 530 pages.
69. MILLIEX, Roger, *A l'école du peuple grec (1940-1944)*, Paris, Editions du Beffroi, 1946, 207 pages.
70. PIERRON, Bernard, *Juifs et Chrétiens de la Grèce moderne. Histoire des relations intercommunautaires de 1821 à 1945*, Paris, L'Harmattan, 1996, 271 pages.
71. SARANDIS, Constantine, "The ideology and the character of the Metaxas regime", in HIGHAM, Robin & VEREMIS, Thanos, *The Metaxas Dictatorship : Aspects of Greece 1936-40*. Athènes, Hellenic Foundation for Defence and Foreign Policy, pp.147-169.
72. SVORONOS, Nicolas, *Histoire de la Grèce moderne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972, 126 pages.
73. THEODOROPOULOS, Takis, *Malraux : les Métamorphoses de la Grèce secrète*, Athènes, Institut Français d'Athènes, 1996.
74. TSOUCALAS, Konstantinos, *La Grèce de l'indépendance aux colonels*, Paris, Maspero, 1970, 192 pages.
75. VACALOPOULOS Apostolos , *Histoire de la Grèce moderne*, Ed. Horvath, 1975, 330 pages.
76. WOODHOUSE, Christopher Montague, *The struggle for Greece 1941-1949*, London, Hart-Davis, 1976, 324 pages.
77. WOODHOUSE, Christopher Montague, *Karamanlis : the restorer of Greek Democracy*, Oxford University Press, 1982, 297 pages.

Ouvrages spécialisés

Politique extérieure de la France contemporaine

78. DU REAU, Elisabeth, « Enjeux stratégiques et redéploiement de la diplomatie française, 1938-1939 », *Relations Internationales*, n° 35, 1983, pp 319-335.
79. DU REAU, Elisabeth, « Les Balkans dans la stratégie méditerranéenne de la France, avril 1939-mai 1940 », « *La France, la Grèce et les Balkans dans les années 1930* », *Balkan Studies, Volume 29*, n° 1, Thessaloniki, 1988, pp 71-88.
80. DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère de la France, La Décadence (1932-1939)*, Paris, Points Seuil Histoire, Imprimerie Nationale, 1979, 564 pages.
81. DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère de la France, L'Abîme (1939-1944)*, Paris, Points Seuil Histoire, Imprimerie Nationale, 1982, éd. 1986, 610 pages.
82. FOULON, Charles-Louis, « L'Etat et la culture depuis 1959 : actes et messages du pouvoir gaulliste », *De Gaulle en son siècle*, Actes des journées internationales tenues à l'UNESCO, Paris, 19-24 novembre 1990, t.VII, Paris, Plon-La Documentation Française, 1992.
83. KESSLER, Marie-Christine, *La politique étrangère de la France. Acteurs et processus*, Paris, Presse de Sciences Po, 1999, 498 pages.
84. KITSIKIS, Dimitris, *Les grandes puissances et la Grèce de Métaxas*, Athènes, éd. 1990 (en grec), 352 pages.
85. MICHALOPOULOS, Dimitris, « L'attitude française à l'égard du Pacte Balkanique de 1934 », , « *La France, la Grèce et les Balkans dans les années 1930* », *Balkan Studies*, Volume 29, n° 1, Thessaloniki, 1988, pp 47-54.
86. MILZA, Pierre, *Le Fascisme*, Paris, MA éditions, 1986, 269 pages.
87. MILZA, Pierre, *Les Fascismes*, Paris, Seuil, 1991, 603 pages.
88. PEIGNOT, Jérôme, *Les Gens du monde au pouvoir (la Vème République et la Culture)*, Paris, E. Losfeld, 1972, 93 pages.
89. QUELLA-VILLEGGER, Alain, *La politique méditerranéenne de la France (1870-1923), Un témoin : Pierre Loti*, Paris, Collection Histoire et perspectives Méditerranéennes, L'Harmattan , 1992, 230 pages.
90. RIGAUD, Jacques, *L'exception culturelle : culture et pouvoirs sous la Vème République*, Paris, Grasset, 1995, 298 pages.
91. ROBERT, Frank, GIRAULT, René, *La puissance française en question (1945-1949)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, 471 pages.

Relations culturelles de la France avec l'étranger

92. CHARLE, Christophe, *Les intellectuels en Europe au XIXème siècle : essai d'Histoire comparée*, Paris, Seuil, 1996, 369 pages.
93. CHAUBET, François, *L'Alliance Française et la diplomatie de la langue (de 1883 à la fin des années trente : contribution à l'étude de l'action culturelle française à l'étranger*, Mémoire présenté pour l'habilitation à diriger des recherches, sous la direction de Jean-François SIRINELLI, Paris, 2003.
94. DUBOSCLARD, Alain, *Histoire de la Fédération des Alliances Françaises aux Etats-Unis (1902-1997) : l'Alliance au cœur*, Paris, L'Harmattan, 1998, 191 pages.
95. DUBOSCLARD, Alain, GRISON, Laurent, JEANPIERRE, Laurent, JOURNOUD, Pierre, OKRET, Christine, TRIMBUR, Dominique, *Entre rayonnement et réciprocité. Contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, 197 pages.
96. DULPHY, Anne, « Enseignement français et francophonie dans les pays du nord de la Méditerranée pendant la IVème République », *Relations Internationales*, n° 115, Paris, automne 2003, pp. 349-363.
97. GOULEMOT, Jean-Marie, « Quand toute l'Europe parlait français », *L'Histoire*, n°248, septembre 2000, pp.46-49.
98. GUENARD, Annie, « La politique culturelle française vis-à-vis des Etats balkaniques dans l'Entre-deux-Guerres », « *La France, la Grèce et les Balkans dans les années 1930* », *Balkans Studies*, Volume 29, n° 1, Thessaloniki, 1988, pp.143-159.
99. GUENARD, Annie, *La présence culturelle française en Europe centrale et orientale avant et après la Seconde Guerre mondiale (1936-1940 ; 1944-1949)*, Thèse de doctorat en histoire, sous la direction de René Girault, Université Paris I, 1994, 817 pages.
100. LAURENS, Henry, *Les origines intellectuelles de l'expédition d'Egypte, l'Orientalisme islamisant en France (1098-1798)*, Isis, Istanbul-Paris, 1987, 257 pages.
101. LOMBARD, Alain, *Politique culturelle internationale : le modèle français face à la mondialisation*, Arles, Actes Sud, 2003, 359 pages.
102. MARES, Antoine, « Puissance et présence culturelle de la France. L'exemple du Service des Œuvres Françaises à l'Etranger dans les années 1930 », *Relations Internationales* 33 (printemps 1983), pp.65-80.
103. PILLEUL, Gilbert, « La politique culturelle extérieure 1958-1969 », *De Gaulle en son siècle*, Actes des journées internationales tenues à l'UNESCO, Paris, 19-24 novembre 1990, t.VII, Paris, Plon-La Documentation Française, 1992, pp.141-156.
104. PINIAU, Bernard, *L'action artistique de la France dans le monde : histoire de l'Association française d'action artistique (AFAA) de 1922 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1998, 221 pages.
105. RAYMOND, Jean-François, *L'action culturelle extérieure de la France*, Paris, La Documentation Française, 2000.
106. ROCHE, François, PINIAU, Bernard, *Histoire de la diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris, La Documentation Française, 1995.

- 107.ROSELLI, Mariangela, « Le projet politique de la langue française. Le rôle de l'Alliance Française », *Politix*, n°36, 1996, pp.73-94.

Histoire des relations franco-grecques

- 108.BALTA, Athanassia, *L'opinion publique française face à la guerre civile grecque (1946-1949)*, Thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de Pierre Milza, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1989, 376 pages.
- 109.BEDARIDA, François, « Le général de Gaulle, la France Libre et la Grèce, 1940-1941 », *Revue Historique*, CCXCII/2, pp.377-392.
- 110.*Centenaire de l'indépendance de la Grèce, 1830-1930, Banquet offert par la Colonie hellénique aux Français amis de la Grèce, 26 mars 1930*. Discours de M. René Puaux, Editions de la Sorbonne, Paris, 1930.
- 111.FONDATION CHARLES DE GAULLE, HIDRYMA KONSTANTINOS G. KARAMANLIS, *La France et la Grèce dans le monde au temps de Gaulle et de Karamanlis*, Colloque international, 27 et 28 mars 2003, Institut de France, Paris, Cahiers de la Fondation Charles de Gaulle n°14, 190 pages.
- 112.KOLIOPOULOS, Ioannis, « Greek Foreign Policy and Strategy, 1939-1941 », « *La France, la Grèce et les Balkans dans les années 1930* », *Balkan Studies*, Volume 29, n° 1, Thessaloniki, 1988, pp 89-98.
- 113.MOURELOS, Yannis, « Français et Grecs pendant la drôle de guerre », « *La France, la Grèce et les Balkans dans les années 1930* », *Balkan Studies*, Volume 29, n° 1, Thessaloniki, 1988, pp 99-142.
- 114.PLASSMANN, Lorenz, *Les relations franco-grecques 1944-1981*, Thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Georges-Henri Soutou, Université Paris-Sorbonne IV, 2004, 870 pages.
- 115.SVOLOPOULOS, Constantin, « L'attitude de la Grèce vis-à-vis du projet Briand d'Union fédérale de l'Europe », « *La France, la Grèce et les Balkans dans les années 1930* », *Balkan Studies*, Volume 29, n° 1, Thessaloniki, 1988, pp 29-38.
- 116.THOBIE, Jacques, « La France, la Grèce et les Balkans dans les années 1930 », « *La France, la Grèce et les Balkans dans les années 1930* », *Balkan Studies*, Volume 29, n° 1, Thessaloniki, 1988, pp 3-28.
- 117.KERKEMEZOS, Georgios, *Karamanlis et la France (1946-1963) d'après les Archives Karamanlis*, Mémoire de maîtrise, Paris, INALCO, 2004.
- 118.MAC NEILL, William Hardy, *The metamorphosis of Greece since World War Two*, Chicago, Chicago University Press, 1978, 264 pages.
- 119.SVOLOPOULOS, Constantin, MORELLE, Chantal (ss.dir.), *De Gaulle et Karamanlis, la nation, l'Etat, l'Europe*, Actes du Colloque des 5 et 6 mars 2000 Athènes, Patakis, 2002, 221 pages.
- 120.VAISSE, Maurice, « La France et l'association de la Grèce au Marché Commun », Actes du Colloque « De Gaulle et Karamanlis. La Nation, l'Etat, l'Europe », Athènes, 5 et 6 octobre 2000, Fondation Konstantinos G. Karamanlis-Patakis, 2001, pp.155-167.

Histoire des relations culturelles franco-grecques

121. BASCH, Sophie, *Le mirage grec : la Grèce moderne devant l'opinion française depuis la création de l'Ecole d'Athènes jusqu'à la guerre civile grecque (1846-1946)*, Athènes-Paris, Hatier, 1995, 541 pages.
122. BASCH, Sophie, *Le voyage imaginaire : les écrivains français en Grèce au XXème siècle*, Athènes-Paris, Hatier, 1991, 216 pages.
123. CHARLE, Christophe, « Des sciences pour un empire culturel », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 133, juin 2000, pp.89-95.
124. DELAUNAY, Jean-Marc, « La recherche archéologique, une manifestation de puissance ? L'archéologie et les archéologues au coeur des relations internationales contemporaines. L'Ecole Française d'Athènes, un haut lieu du nationalisme français ? », in ETIENNE, Roland, sous dir., *Les politiques de l'archéologie du milieu du XIXème siècle à l'orée du XXIème siècle*, Athènes, Ecole Française d'Athènes, 2000, 528 pages.
125. FLITOURIS, Lampros, « Octave Merlier et son rôle dans la promotion des relations culturelles franco-helléniques », Actes du 21^{ème} colloque de la Société Historique de la Grèce, Thessalonique, 2001, pp.383-394 (en grec).
126. FLITOURIS, Lampros, « Options de la résistance spirituelle à la dictature de Métaxas. La visite de Jean Zay à Athènes de 1937 », Actes du 23^{ème} colloque de la Société Historique de la Grèce, Thessalonique, 2003, pp.547-559 (en grec).
127. FLITOURIS, Lampros, « André Malraux au Parthénon, l'accueil du peuple d'Athènes », *André Malraux et le rayonnement culturel de la France*, Actes du colloque organisé en novembre 2001 par le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines et l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Bruxelles, Complexes, 2004, pp.389-396.
128. FLITOURIS, Lampros, *A la recherche d'une véritable politique culturelle internationale : la présence culturelle et spirituelle de la France en Grèce de la fin de la Grande Guerre aux années 1960*, Thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Jean-Yves Mollier, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, 2004, 413 pages.
129. FLITOURIS, Lampros, « L'Institut français d'Athènes pendant la Seconde Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005, pp.37-52.
130. FLITOURIS, Lampros, « Le pouvoir de la langue : le rôle du français dans la vie et l'enseignement des élites grecques », Actes du Colloque sur *Le Français, langue des élites du bassin méditerranéen et des pays balkaniques (XVIIIème siècle – milieu XXème siècle)*, Galatasaray, 9 novembre 2006.

131. FRERIS, Georges, « L'image de la France à travers le roman grec des années 1930 », « *La France, la Grèce et les Balkans dans les années 1930* », *Balkan Studies*, Volume 29, n°1, Thessaloniki, 1988, pp.161-180.
132. GRAN-AYMERICH, Eve, *La naissance de l'archéologie moderne, 1798-1948*, Paris, CNRS, 1998, 534 pages.
133. MANITAKIS, Nicolas, *L'essor de la mobilité étudiante internationale à l'âge des Etats-nations. Une étude de cas : les étudiants grecs en France (1880-1940)*, Thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Gérard Noiriel, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2004, 687 pages.
134. MERLIER, Octave, « Louis Roussel », *Etudes Néo-Helléniques III (1971-1972)*.
135. MILLIEX, Georges, « L'Institut Français d'Athènes, fils spirituel de l'Ecole Française », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Année 1996, Volume 120, Numéro 1, pp. 69-82.
136. PETIT, Cécile, *Les relations franco-helléniques culturelles et scientifiques : essai de bilan historique et contemporain*, Thèse de doctorat de droit, sous la direction de Jacques Krynen, Université de Bordeaux I, 1994, 251 pages.
137. PETRAKOS, Basile, « L'Ecole Française d'Athènes vue par les Grecs », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Année 1996, Volume 120, Numéro 1, pp.501-509.
138. PUAUX, René, *Revenons en Grèce*, SCEL, 1932, 249 pages.
139. RADET, Georges, *L'histoire et l'œuvre de l'Ecole française d'Athènes*, Paris, A.Fontemoing, 1901, 492 pages.
140. STAVRINOÛ, Miranda, « Gustave Fugères, l'Ecole Française d'Athènes et la propagande en Grèce durant les années 1917-1918 », in *Cent Cinquantenaire de l'EFA*, Edition spéciale du Bulletin de Correspondance Hellénique-BCH 120, Athènes, 1996, pp.83-99.
141. VALENTI, Catherine , « L'Ecole Française d'Athènes pendant la Grande Guerre : une institution universitaire au service de l'Entente », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, 204, octobre-décembre 2011, pp.5-14.
142. *Le Voyage en Grèce*, n°1, Paris, 1934.

Autres puissances culturelles étrangères en Grèce

143. BARROS, James, *The Corfu Incident of 1923 : Mussolini and the League of Nations*, Princeton, Princeton University Press, 1965, 339 pages.
144. FITTSCHEN, Klaus, « L'Ecole Française d'Athènes et l'Institut archéologique allemand », in *Cent Cinquantenaire de l'EFA*, Edition spéciale du Bulletin de Correspondance Hellénique, Athènes, 1996, pp.487-496.
145. GRANGE, Daniel J., *L'Italie et la Méditerranée (1896-1911) : les fondements d'une politique étrangère*, Rome, Ecole Française de Rome, 197, 1994, 2 volumes, 1702 pages.
146. JARVIE, I.C., *Hollywood's Overseas Campaign : the North Atlantic Movie Trade (1920-1950)*, New-York, Cambridge University Press, 1992, 473 pages.
147. NOUAILHAT, Yves-Henri, « Aspects de la politique culturelle des Etats-Unis à l'égard de la France de 1945 à 1950 », *Relations Internationales* 25.2, 1981, pp.87-110.

Quelques indications cinématographiques

148. DEMOPOULOS, Michel (ss dir), *Le Cinéma grec*, Paris, Cinéma/pluriel, Centre Georges Pompidou, 1995.

Conçu à l'occasion d'une rétrospective consacrée au cinéma grec présentée au Centre Pompidou de mars à juillet 1995, cet ouvrage retrace l'histoire du septième art hellène depuis 1906 et reflète par là même les évolutions d'une société grecque qui aspire peu à peu à donner d'elle-même, au-delà du mythe antique, une image de modernité.

La sélection de films qui suit ne prétend évidemment pas à l'exhaustivité. Notre propos est ici de ne retenir qu'un nombre limité d'oeuvres qui, par leur pertinence, constituent des supports précieux pour appréhender les mentalités, les aspirations et les référents communs d'un peuple dont l'histoire oscille, plus qu'ailleurs, entre tradition et modernité.

149. GRIGORIOU, Grigoris, *Pain Amer*, 1951.

Influencé par le néoréalisme italien des années 1950, ce film retrace l'histoire de la lutte d'une famille ouvrière hellène pour survivre dans une société marquée à la fois par le chômage, l'injustice sociale et par le conservatisme.

150. TATASOPOULOS, Stelios, *La Terre noire*, 1952.

Sur fond d'histoire d'amour dans un village de l'île de Naxos (Apeiranthos), le réalisateur se fait le témoin de la vie des mineurs et rejoint dans son propos le film de Grigoriou.

151. TZAVELLAS, Yorgos, *La fausse livre d'or*, 1955.

Véritable succès en Grèce (217 780 entrées), ce film à sketches est le premier du genre. Quatre histoires se relient entre elles grâce au passage d'une fausse pièce d'or de mains en mains. Un faux-monnayeur cherche à obtenir par ce moyen les faveurs d'un horloger aristocrate, puis un faux aveugle la promet à une prostituée mais la perd. Elle passe ensuite à une petite orpheline qui vend des fleurs à la sauvette pour revenir enfin à un couple désargenté, lui pauvre peintre, elle bourgeoise ruinée. Si la morale de l'histoire est contenue dans l'idée que "l'argent ne fait pas le bonheur" – surtout lorsqu'il est faux –, son intérêt tient surtout au fait qu'il dépeint, à travers chaque sketch, diverses strates de la société hellène des années 1950 pour en montrer tous les contrastes.

152. CACOYANNIS, Mikhalis, *Stella*, 1955.

Première apparition de Mélina Mercouri sur les écrans, le film relate la vie d'une chanteuse de cabaret qui, par soif de liberté, refuse d'appartenir à un seul homme, et finira par mourir, poignardée par celui qu'elle aime et qui l'aime. Mal reçu par la critique grecque qui y voit une apologie de la prostitution, cette tragédie contemporaine - c'est ainsi que le réalisateur lui-même qualifie son œuvre - en focalisant son attention sur les conflits entre personnes, pose le problème de la conciliation entre passé et présent. Elle unifie ainsi les canons antiques tragiques (un chœur antique assiste à l'assassinat de Stella par Miltos), la musique folklorique grecque du bouzouki et les chansons contemporaines de Manos Hadjidakis. Accueilli favorablement par le public grec, le film connaît en outre un grand succès au festival de Cannes et participe de l'élaboration d'une représentation moderne de la Grèce à l'étranger.

153. LASKOS, Orestis, *Golfo*, 1955.

Film en fustanelles, ce film se fait l'écho de la campagne grecque d'autrefois dans laquelle se croisent héros de la guerre d'Indépendance, bergers et bergères, brigands et chefs de bandes, parfois femmes, le tout dans un cadre héroïque où se mêlent noblesse et vilénie, amours et trahisons, dans des histoires qui se terminent bien ou mal. Au-delà, il témoigne de la quête d'une identité nationale moderne qui puiserait dans l'épisode de la guerre d'Indépendance.

154. KOUNDOUROS, Nikos, *L'Ogre d'Athènes*, 1955.

Sosie d'un criminel odieux recherché par la police, un homme se prend au jeu et devient chef d'une bande d'escrocs, frustrés par les inégalités sociales. Ne pouvant cependant se résoudre à aller jusqu'au bout - c'est-à-dire diriger le "gros coup" qu'ils préparent, il meurt d'avoir déçu leur attente.

Inspiré par l'expressionisme propre au film noir, le film puise également dans le réalisme poétique à la Marcel Carné et dans le néoréalisme à l'italienne de la nouvelle génération (le Fellini d'*Il Bidone* par exemple).

155. CACOYANNIS, Mikhalis, *La Fille en noir*, 1956.

A partir de l'histoire d'amour entre un jeune bourgeois citadin et une jeune villageoise dans une île (Hydra) pendant les vacances. Par ce biais, le réalisateur raconte les mœurs de province dominées par l'interdiction et les tabous, l'oppression des femmes et plus généralement le rigorisme qui imprègne les relations entre les sexes.

156. DASSIN, Jules, *Jamais le dimanche (les Enfants du Pirée)*, 1959.

Grand succès commercial international, ce film retrace l'histoire d'un jeune Américain philhellène qui tente de faire rentrer dans le droit chemin une prostituée du Pirée, incarnée par Mélina Mercouri. Conjugaison d'éléments folkloriques, cette oeuvre marque pour longtemps l'image que donne la Grèce d'elle-même à l'étranger.

157. MAROS, Vassilis, *La Tragédie de l'Egée*, 1961.

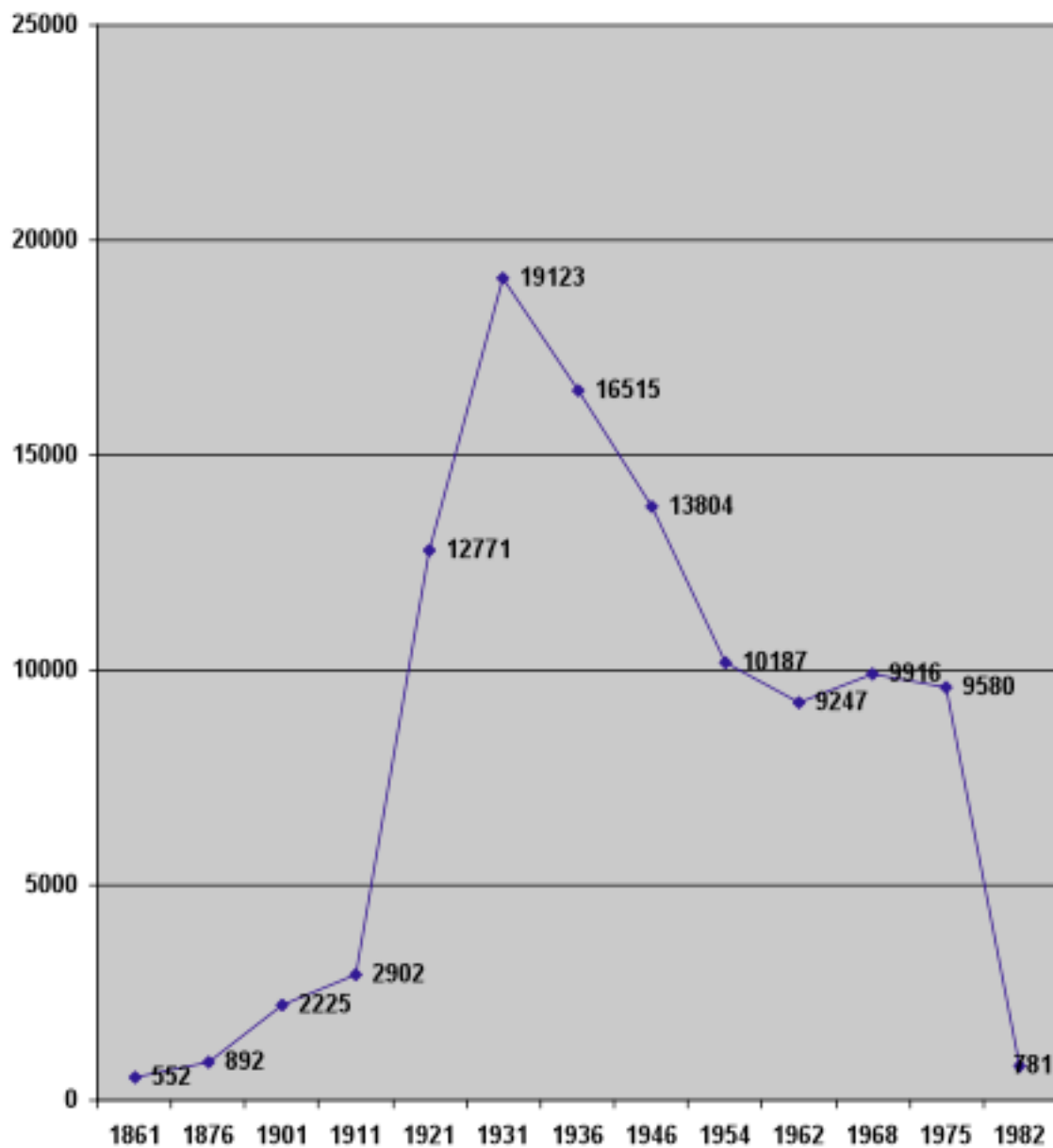
Premier du genre en Grèce, ce film utilise des documents historiques et les actualités de l'époque pour retracer l'histoire de la Grèce au long de ce demi-siècle riche de bouleversements.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LA POPULATION GRECQUE RECENSEE EN FRANCE ENTRE 1861 ET 1981	490
ANNEXE 2 : LA POPULATION ETUDIANTE GRECQUE RECENSEE EN FRANCE ENTRE 1924 ET 1958.....	491
ANNEXE 3 : L'ECOLE FRANÇAISE D'ATHENES EN 1873	492
ANNEXE 4 : LE DIRECTEUR DE L'EFA, GUSTAVE FOUGERES, EN 1913	493
ANNEXE 5 : LE DIRECTEUR DE L'EFA, CHARLES PICARD, ET LES MEMBRES DE L'EFA EN 1924.....	494
ANNEXE 6 : LE DIRECTEUR DE L'EFA, PAUL AMANDRY, ENCADRE PAR DES PARTISANS GRECS A DELPHES EN 1944.....	495
ANNEXE 7 : LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ATHENES, OCTAVE MERLIER	496
ANNEXE 8 : LA DIRECTRICE DU CENTRE D'ETUDES D'ASIE MINEURE, MELPO LOGOTHETI-MERLIER, DANS LES ANNEES 1930.....	497
ANNEXE 9 : LE SOUS-DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ATHENES ENTRE 1936 ET 1960, ROGER MILLIEX.....	498
ANNEXE 10 : LA MISSION LAÏQUE DE THESSALONIQUE EN 1950.....	499
ANNEXE 11 : ELEVES DE LA MISSION LAÏQUE DE THESSALONIQUE EN 1950.....	500
ANNEXE 12 : LA MISSION LAÏQUE DE THESSALONIQUE EN 1960.....	501
ANNEXE 13 : JEAN ZAY A ATHENES, AVRIL 1937.....	502
ANNEXE 14 : PREMIERE RENCONTRE DE C. KARAMANLIS ET DE DE GAULLE, LE 12 JUILLET 1960, AU PALAIS DE L'ELYSEE A PARIS	503
ANNEXE 15 : CARTE DE LA GRECE AVEC LES LOCALISATIONS MAJEURES	504
ANNEXE 16 : ETABLISSEMENTS FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT (Y COMPRIS RELIGIEUX) DANS LES ANNEES 1930.....	505
ANNEXE 17 : ECOLES CONFESSIONNELLES FRANÇAISES A LA FIN DES ANNEES 1940.....	506
ANNEXE 18 : RESEAU DES ETABLISSEMENTS FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT DEPENDANT DE L'IFA ET DE L'AF A LA FIN DES ANNEES 1940.....	507
ANNEXE 19 : RESEAU DES ETABLISSEMENTS FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT DEPENDANT DE L'IFA ET DE L'AF A LA FIN DES ANNEES 1950.....	508
ANNEXE 20 : RESEAU DES ETABLISSEMENTS FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT DEPENDANT DE L'IFA ET DE L'AF A LA FIN DES ANNEES 1960.....	509
ANNEXE 21 : DEVELOPPEMENT DES ANNEXES DE L'IFA ENTRE 1944 ET 1953	510
ANNEXE 22 : NOMBRE D'ELEVES DANS LES ANNEXES DE L'IFA ENTRE 1944 ET 1952	511
ANNEXE 23 : AMBASSADEURS FRANÇAIS EN GRECE DE 1930 A 1981	512

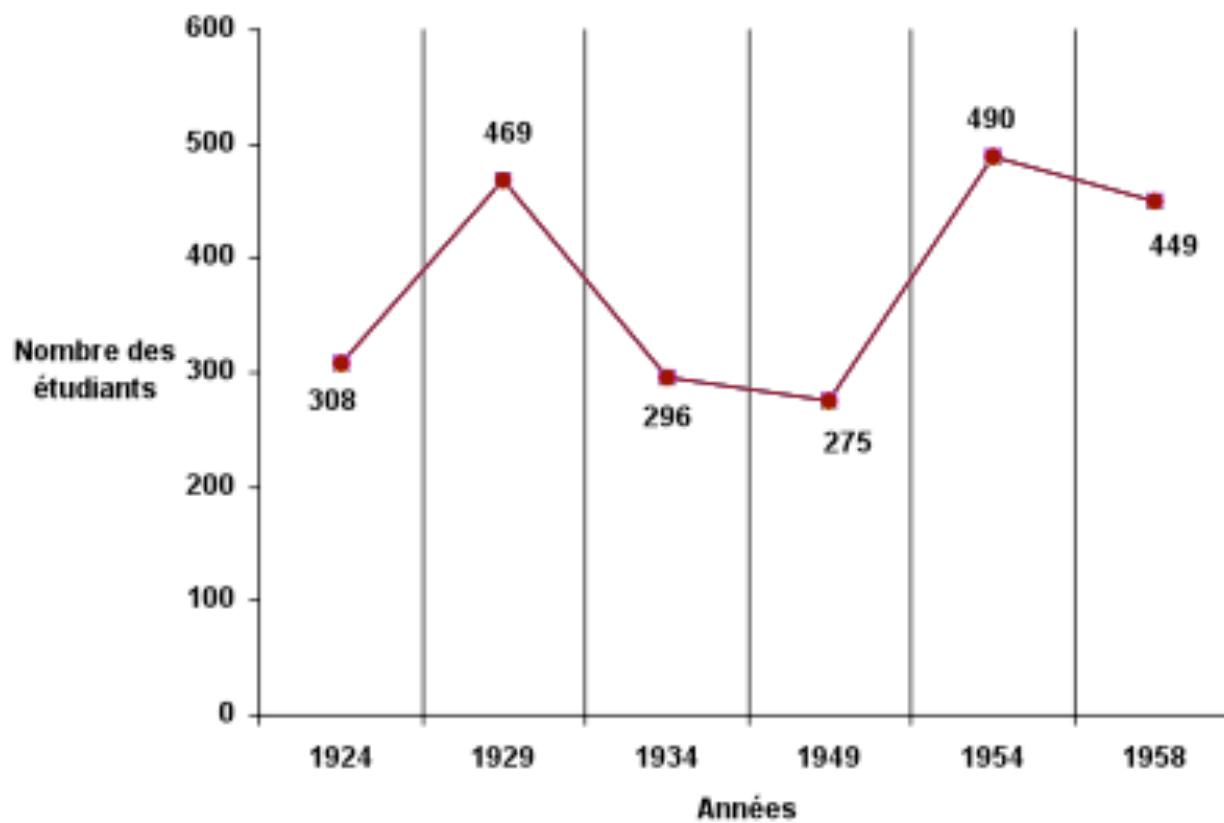
Annexe 1 : La population grecque recensée en France entre 1861 et 1981

(d'après CROZE (M.), *Tableau démographique, la population en France : histoire et géographie*, Paris, INED-INSEE, 1988, p.89)



Annexe 2 : La population étudiante grecque recensée en France entre 1924 et 1958

(d'après Annuaire statistique de la France, Résumé rétrospectif, Paris, INSEE, 1961, p.68)



Annexe 3 : L'Ecole française d'Athènes en 1873

(collections de l'EFA)



Annexe 4 : Le directeur de l'EFA, Gustave Fougères, en 1913

(collections de l'EFA)



Annexe 5 : Le directeur de l'EFA, Charles Picard, et les membres de l'EFA en 1924

(collections de l'EFA)



Annexe 6 : Le directeur de l'EFA, Paul Amandry, encadré par des partisans grecs à Delphes en 1944

(collections de l'EFA)



Annexe 7 : Le directeur de l'Institut français d'Athènes, Octave Merlier

(Archives de Centre d'Etudes d'Asie Mineure)



**Annexe 8 : La directrice du Centre d'études d'Asie Mineure, Melpo Logothesi-Merlier,
dans les années 1930**

(Archives de Centre d'Etudes d'Asie Mineure)



**Annexe 9 : Le sous-directeur de l'Institut français d'Athènes entre 1936 et 1960, Roger
Milliex**

(Archives de l'IFA)



Annexe 10 : La Mission laïque de Thessalonique en 1950

(Collections de l'Institut Français de Thessalonique)



Annexe 11 : Elèves de la Mission laïque de Thessalonique en 1950

(Collections de l'Institut Français de Thessalonique)



Annexe 12 : La Mission laïque de Thessalonique en 1960

(Collections de l'Institut Français de Thessalonique)



tel-00966630, version 1 - 27 Mar 2014

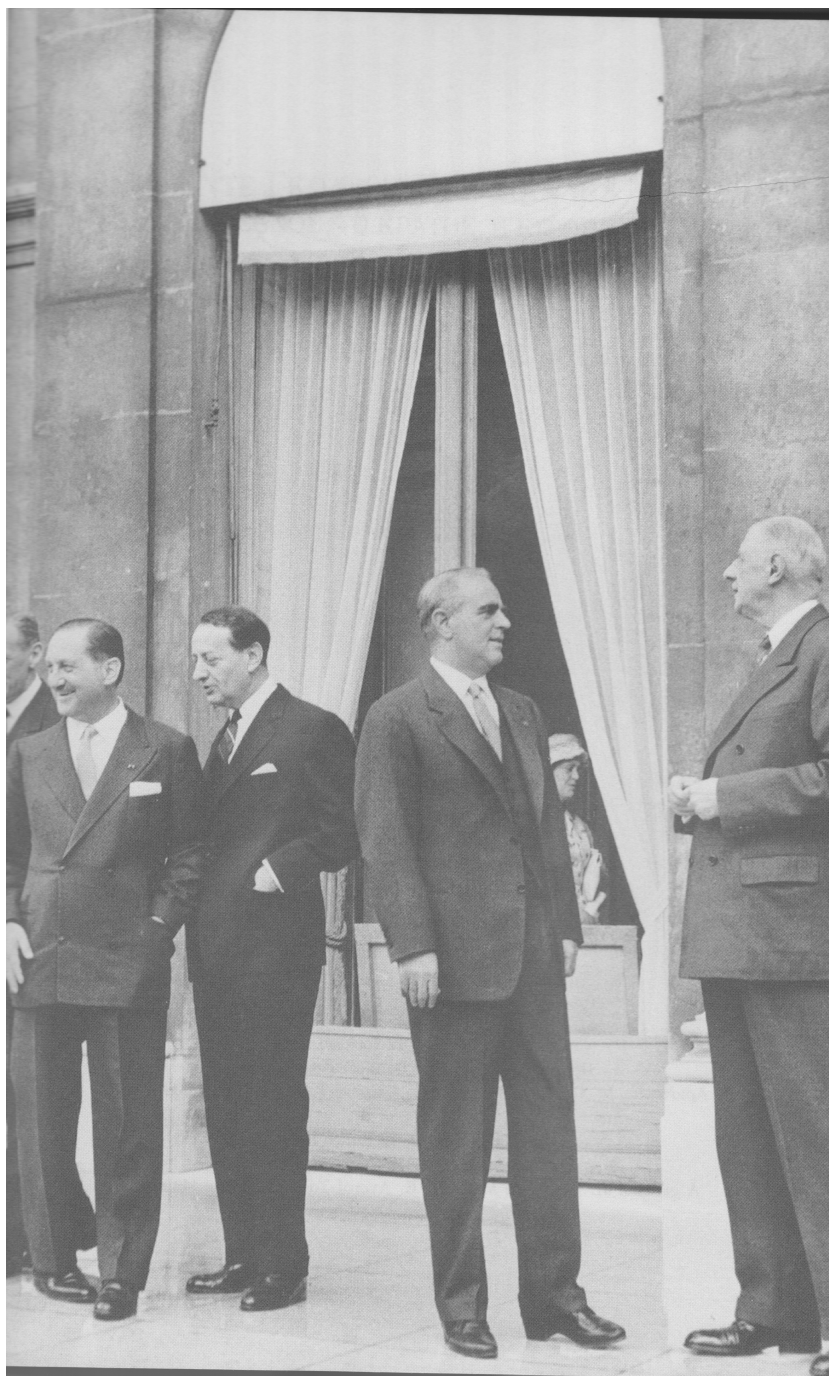
Annexe 13 : Jean Zay à Athènes, avril 1937

(Archives du MAE)

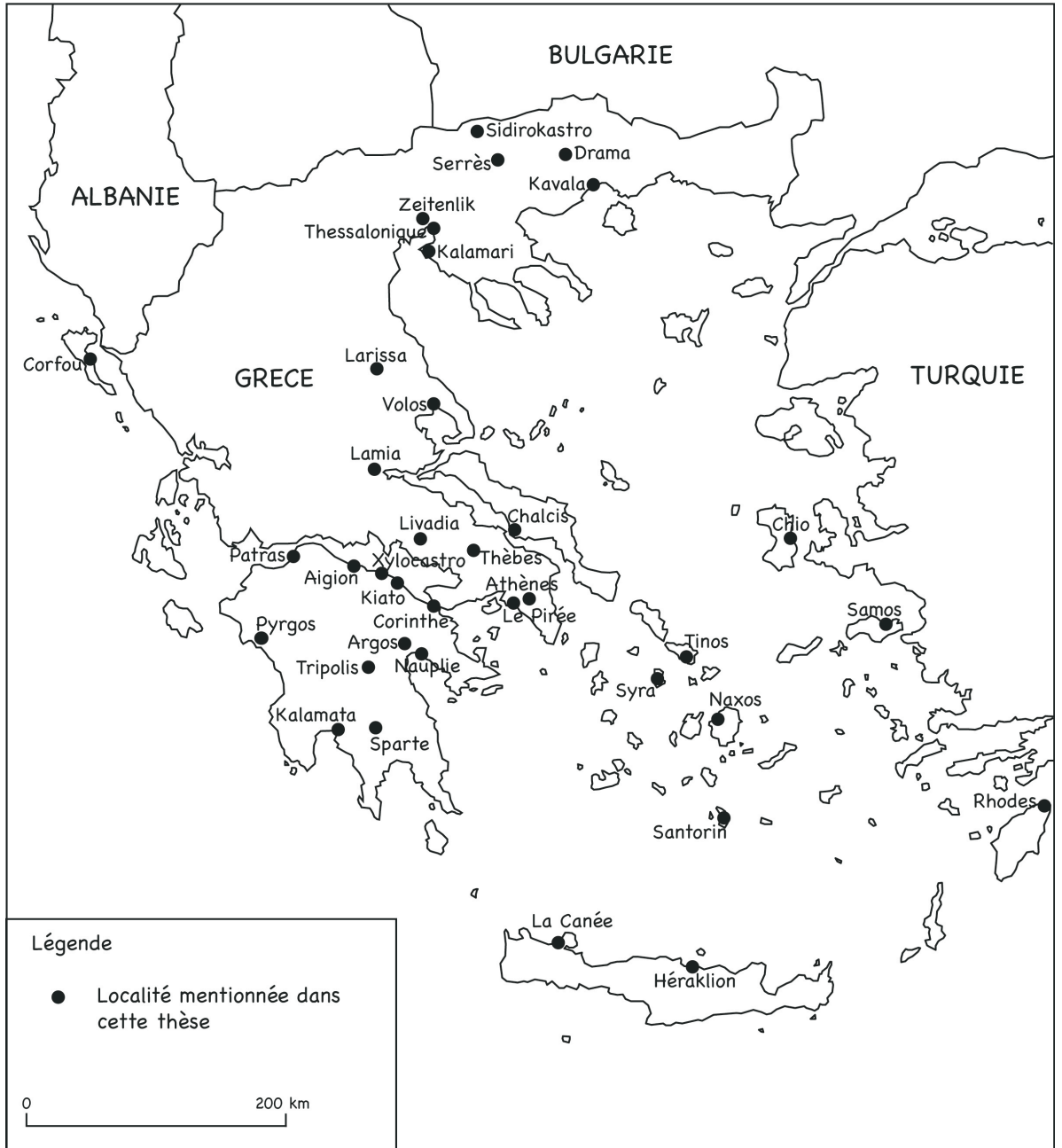


**Annexe 14 : Première rencontre de C. Karamanlis et de De Gaulle, le 12 juillet 1960,
au Palais de l'Élysée à Paris**

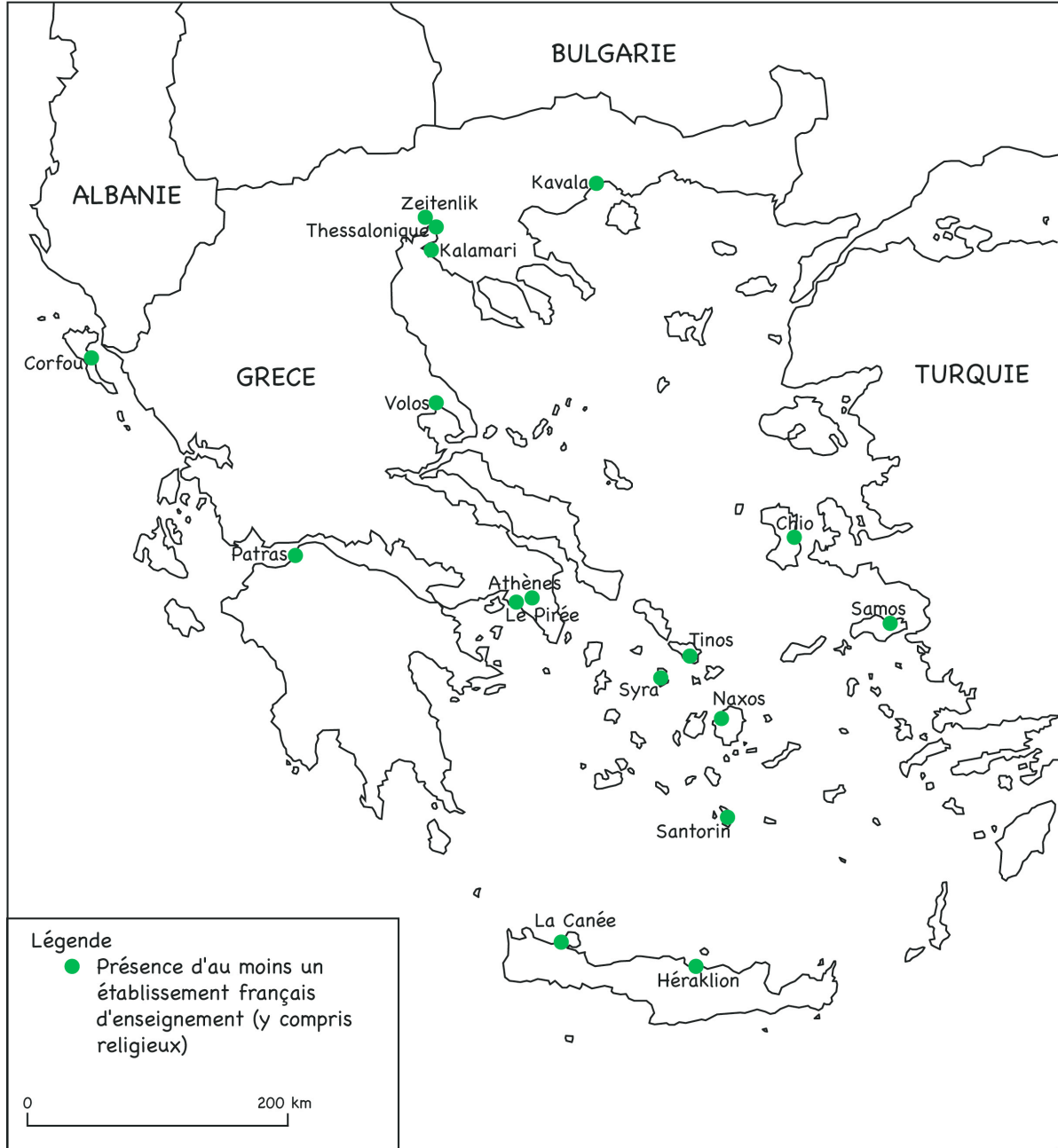
(Archives de la Fondation Karamanlis. De gauche à droite : le ministre grec Evangelos Averof-Tositsas, le ministre français, André Malraux, le Premier ministre grec, Constantin Karamanlis et le Président de la République française, Charles de Gaulle).



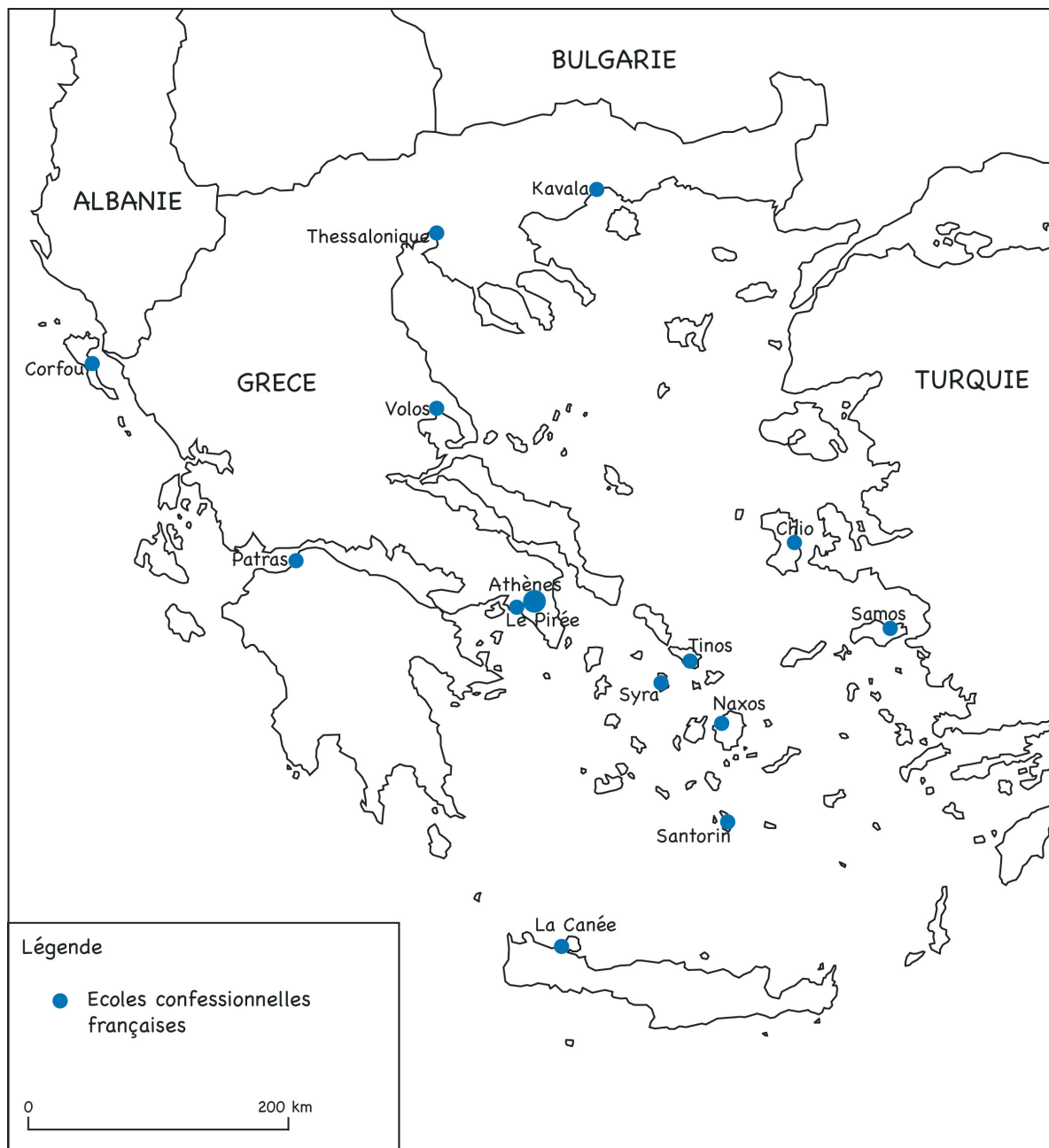
Annexe 15 : Carte de la Grèce avec les localisations majeures



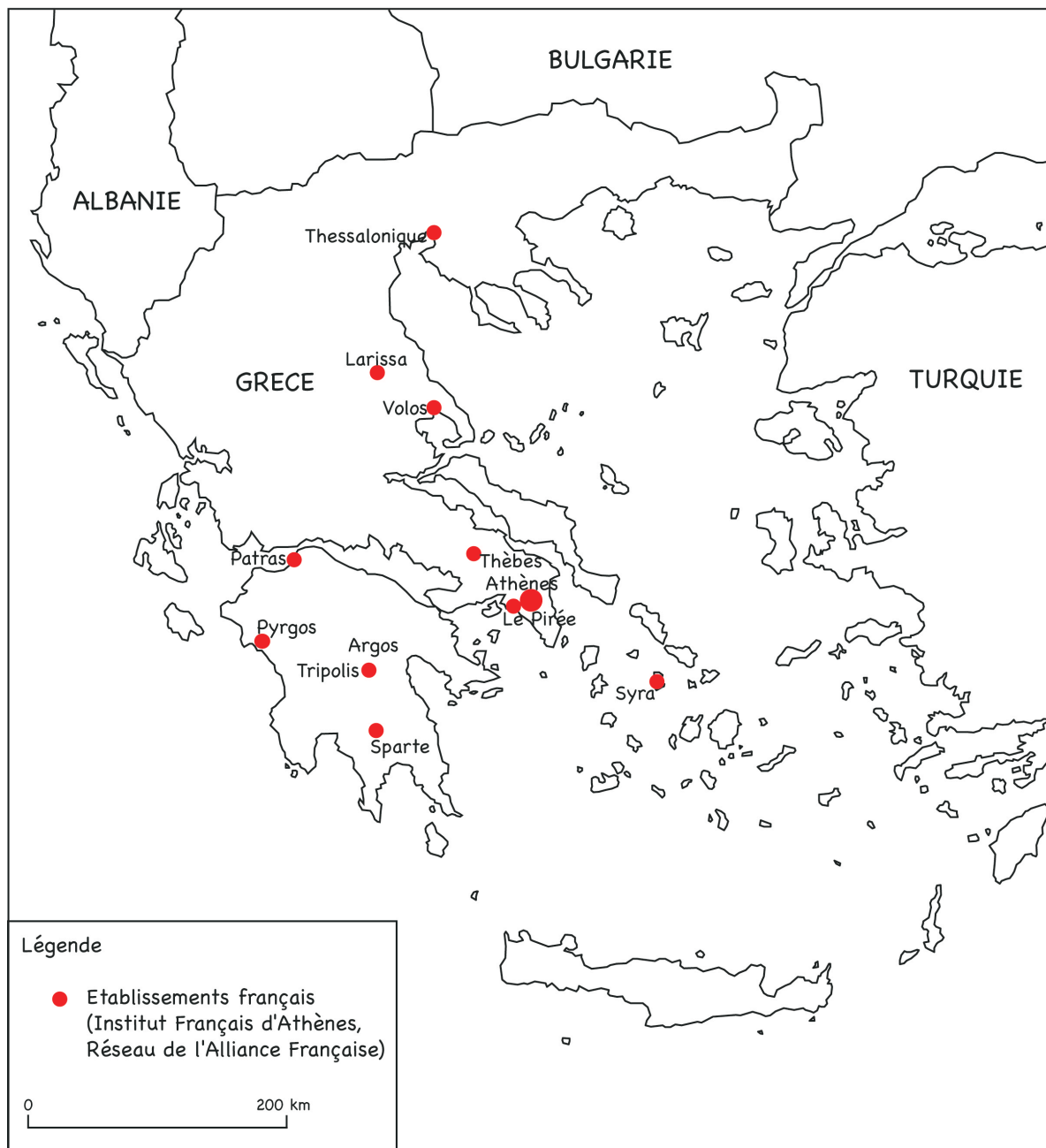
Annexe 16 : Etablissements français d'enseignement (y compris religieux) dans les années 1930



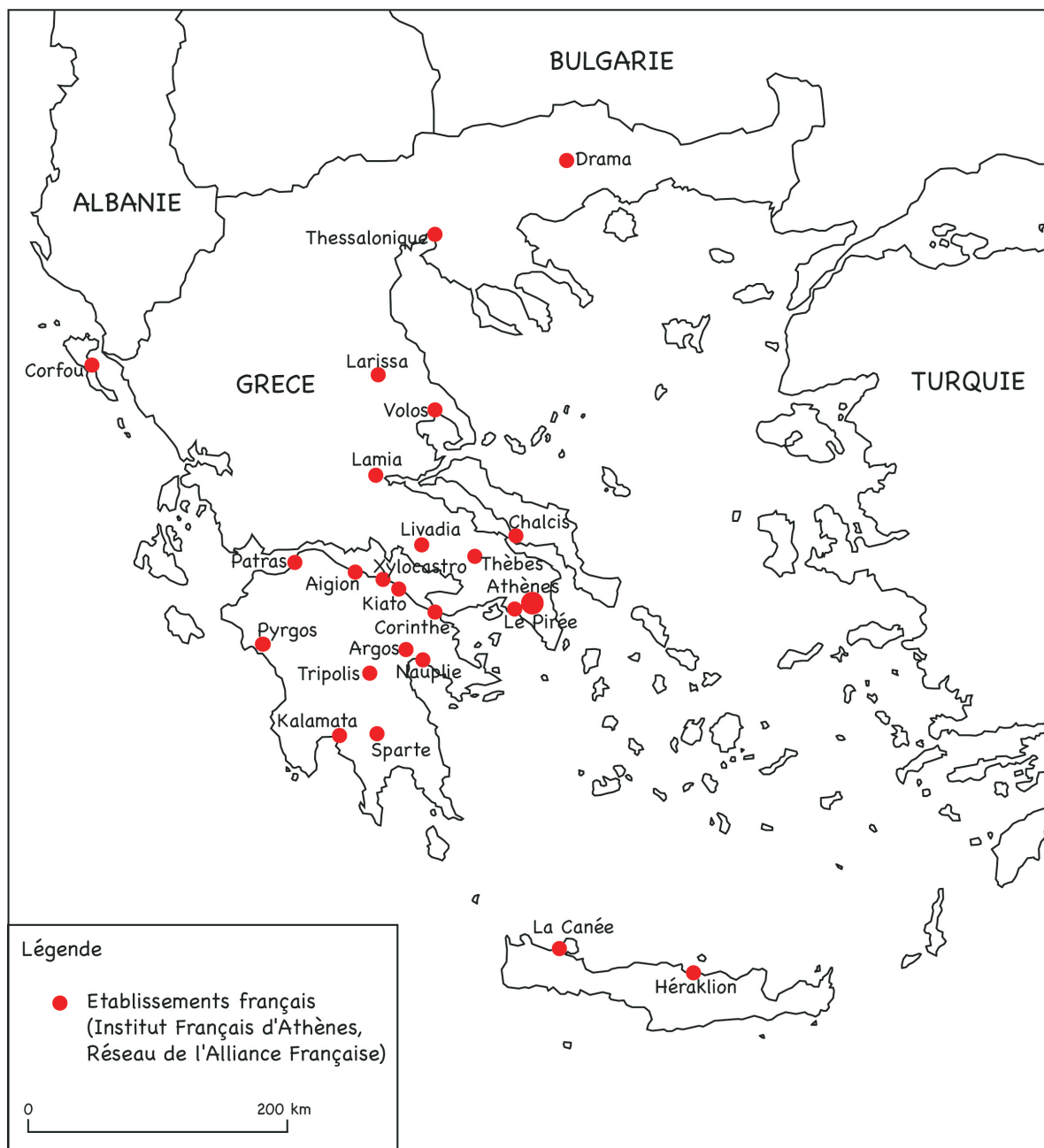
Annexe 17 : Ecoles confessionnelles françaises à la fin des années 1940



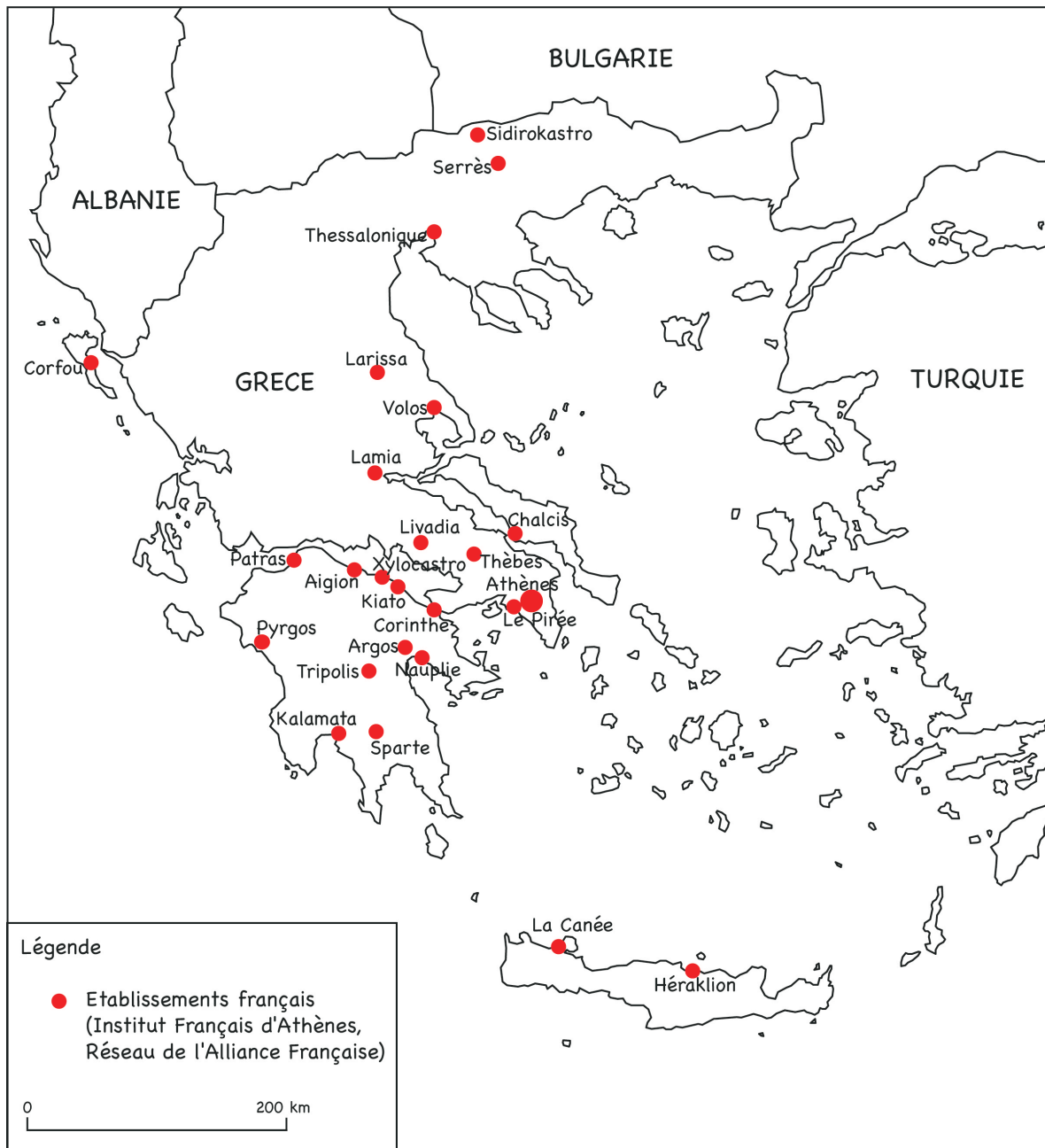
Annexe 18 : Réseau des établissements français d'enseignement dépendant de l'IFA et de l'AF à la fin des années 1940



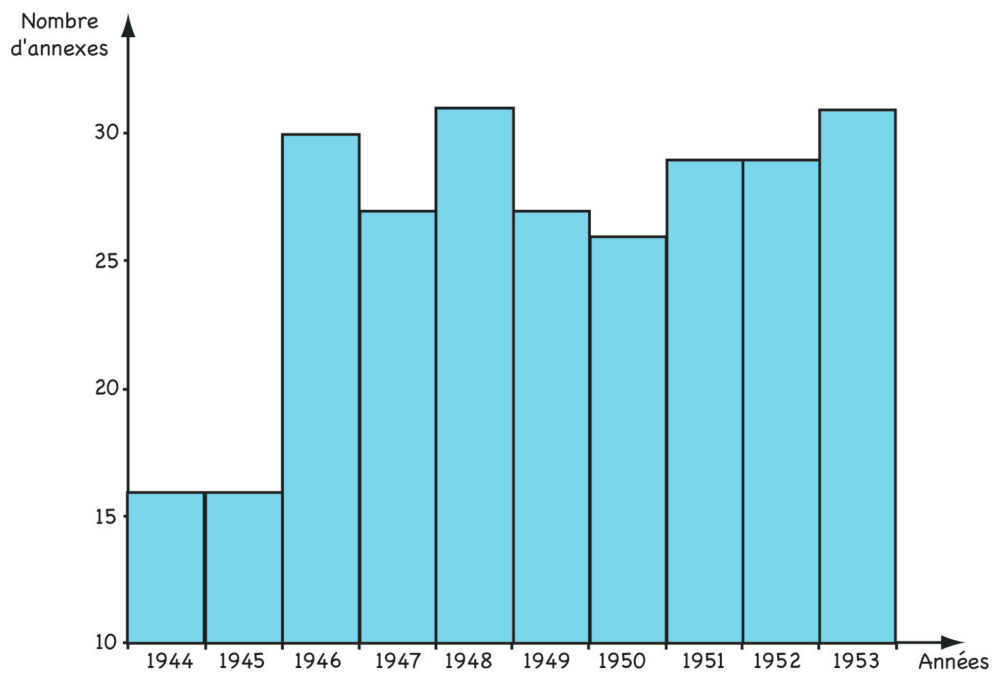
Annexe 19 : Réseau des établissements français d'enseignement dépendant de l'IFA et de l'AF à la fin des années 1950



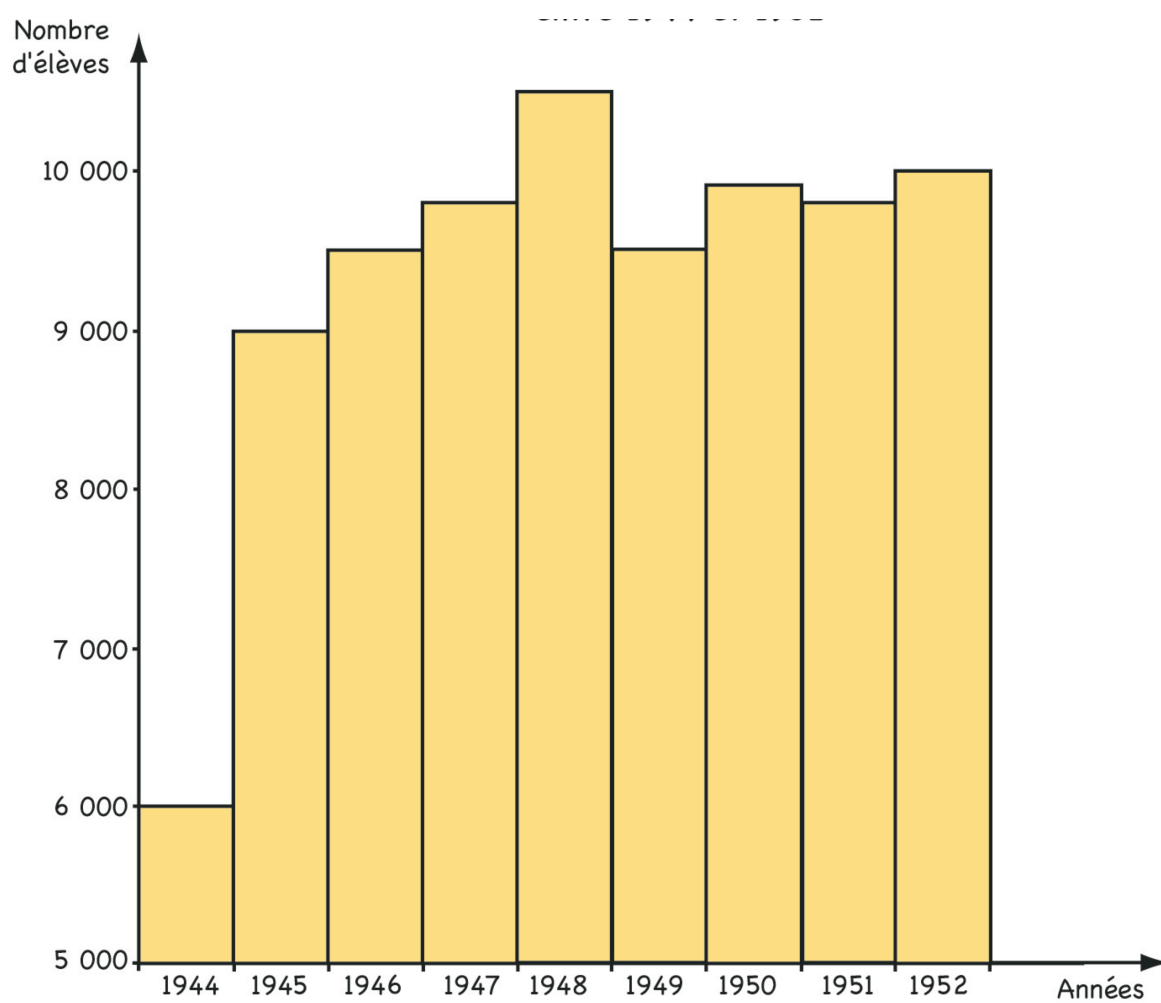
Annexe 20 : Réseau des établissements français d'enseignement dépendant de l'IFA et de l'AF à la fin des années 1960



Annexe 21 : Développement des annexes de l'IFA entre 1944 et 1953



Annexe 22 : Nombre d'élèves dans les annexes de l'IFA entre 1944 et 1952



Annexe 23 : Ambassadeurs français en Grèce de 1930 à 1981

Ambassadeur	Date d'entrée en fonction	Date de fin de fonction
Louis Frédéric CLEMENT-SIMON	1927	1933
Adrien THIERRY	22 septembre 1933	30 mai 1936
André BRUERE	30 mai 1936	27 août 1937
Henri COSME	27 août 1937	5 décembre 1938
Gaston MAUGRAS	5 décembre 1938	février 1941
Jean HELLEU	février 1941	?
Jean de MARICOURT	?	8 avril 1943
Jean BAELEN	25 janvier 1944	18 août 1945
Christian Carra de VAUX SAINT CYR	18 août 1945	18 décembre 1951
Jean BAELEN	18 décembre 1951	4 janvier 1955
Pierre Albert CHARPENTIER	4 janvier 1955	16 septembre 1957
Guy de GIRARD DE CHARBONNIERE	16 septembre 1957	14 mars 1964
Jacques BAEYENS	14 mars 1964	13 juin 1969
Bernard DURAND	13 juin 1969	14 mars 1973
Christian JACQUIN DE MARGERIE	14 mars 1973	13 octobre 1975
Jean-Marie MERILLON	13 octobre 1975	22 décembre 1977
Jacques de FOLIN	22 décembre 1977	12 mars 1980
Philippe REBEYROL	12 mars 1980	22 décembre 1981

Mathilde CHEZE

La France en Grèce

Etude de la politique culturelle française en territoire hellène du début des années 1930 à 1981

Résumé

Ce travail se propose d'étudier les ambitions, d'envisager les modalités et enfin de mesurer les résultats de la politique culturelle française menée en Grèce du début des années 1930 à 1981 (date d'entrée de la Grèce dans la Communauté Economique Européenne). Durablement implantée comme culture étrangère dominante depuis la fin du XVIIIème siècle, la culture française se heurte, en Grèce, au cours d'un long XXème siècle à une rude concurrence et connaît une période de déclin au profit de la culture américaine après 1945. Cette étude présente donc le double intérêt de mettre en exergue à une « échelle locale », traversée par les influences de nombreuses puissances étrangères, l'évolution de la diplomatie culturelle française. Partant du postulat d'une « décadence » de la politique étrangère française à partir des années 1930, ce qui se joue en territoire hellénique serait, à bien des égards, le reflet de ce qui se joue plus globalement au niveau mondial pour le rayonnement français.

Mots clés : France – Grèce – culture – XXème siècle – économie culturelle

Résumé en anglais

The aim of this work is to study how the era from the Thirties to 1981 represents a key moment for the cultural presence of France in Greece. Dominant foreign culture from the end of the 18th century to the beginning of the 20th century, France has to face new rivalries (especially the United States of America after 1945) and new challenges. This analysis focuses on the organisation and the results of the cultural policies led by France during this period.

Key words : France – Greece – culture – 20th century – cultural policy